N° d'ordre NNT : 2016LYSE2178

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 483 Sciences sociales**

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 16 décembre 2016, par :

Jean-Sébastien GAUTHIER

# Parcours migratoires et scolaires d'enfants arméniens à Valence durant l'entre-deux guerres

Devant le jury composé de :

Judith RAINHORN, Professeure des universités, Université Paris 1, Présidente

Martine HOVANESSIAN, Directrice de Recherche, C.N.R.S., Rapporteure

Marianne THIVEND, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Examinatrice

Jean-Yves SEGUY, Maître de conférences, université de Saint-Etienne, Examinateur

Sylvie SCHWEITZER, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Directrice de thèse

# Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification** » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Jean-Sébastien GAUTHIER

# PARCOURS MIGRATOIRES ET SCOLAIRES D'ENFANTS ARMENIENS À VALENCE DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

thèse pour le doctorat d'histoire

Soutenue publiquement le vendredi 16 décembre 2016, à 14h30

Jury :

Jean-Yves SEGUY, Maître de conférences à l'Université de St-Etienne

Martine HOVANESSIAN, Directrice de recherche au CNRS

Judith RAINHORN, Professeure à l'Université Paris 1

Marianne THIVEND, Maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université Lumière Lyon 2

Sylvie SCHWEITZER, Professeure à Université Lumière-Lyon 2, directrice de la thèse

Université Lumière Lyon 2
Ecole Doctorale 483 : Sciences Sociales
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et du Tourisme
Département d'Histoire
Laboratoire de recherche historique de Rhône-Alpes (LARHRA)

# REMERCIEMENTS

A ma directrice de recherche, madame Sylvie Schweitzer, pour sa disponibilité, ses conseils, ses encouragements, son indéfectible patience ainsi que cet esprit de rigueur qu'elle a su me transmettre.

A madame Laurence Salce, monsieur Pierre Dutronc et madame Marina Basile-Lohat des archives municipales de la ville de Valence, qui m'ont facilité l'accès à la documentation conservée par leur service et permis gracieusement l'impression d'un certain nombre de documents. Au personnel des archives diocésaines.

A madame Joëlle Dupraz, archéologue et ingénieure en charge du département de l'Ardèche retraitée, et monsieur Dominique Dupraz, ancien directeur des archives départementales de l'Ardèche, pour leurs précieux conseils. Au personnel des archives départementales de l'Ardèche, pour m'avoir facilité l'accès à la documentation consultée. A messieurs Erwin Tscherter et Michel Raimbault, membres de la FARPA, pour les contacts et les échanges entretenus. A messieurs Jean-Luc Huard, professeur d'histoire-géographie, et Philippe Bouchardeau, docteur en histoire et adjoint de direction ADIL 26, pour la documentation transmise. Aux membres du conseil d'administration de la *Revue drômoise*.

A monsieur Thierry Aumage, IEN adjoint à l'inspecteur académique de la Drôme, qui m'a autorisé à consulter et à exploiter les archives conservées dans les écoles de Valence et de Bourg-lès-Valence, ainsi qu'à madame Isabelle Antoine, IEN de la circonscription de Romans, pour ses encouragements à persévérer.

A messieurs Jacques Delatour, inspecteur d'académie en retraite, et Jacky Vinay, proviseur de la Cité scolaire Camille Vernet en retraite, pour les contacts qu'ils m'ont facilité ainsi que la documentation qu'ils ont mis à ma disposition.

Au personnel des bibliothèques universitaires de Grenoble et Lyon, à monsieur Raymond H. Kévorkian et au personnel de la bibliothèque Nubar de Paris, ainsi qu'à monsieur Garbis

Artin, madame Astrid Artin-Loussikian et monsieur Stephan Boghossian, ancien président et membres du centre d'archivage de la mémoire arménienne ARAM de Marseille, pour leurs conseils et pour tous les documents qu'ils m'ont permis de consulter. A madame Laurence Vézirian, pour l'accès facilité au fonds documentaire du CPA de Valence.

A monsieur Edouard Mardirossian, journaliste dans la presse arménienne, et aux personnes de la communauté arménienne de Décines-Charpieu, pour le temps consacré à me faire découvrir la ville et ses activités, ainsi que pour les archives orales et privées communiquées.

A monsieur Henri Siranyan, Président d'Honneur du Centre Culturel Arménien de la Drôme et Président d'honneur de l'Association Cultuelle de l'Eglise Apostolique Arménienne de Valence et Environs, pour ses contacts, les renseignements apportés et la documentation mise à disposition. A toutes les personnes issues de la communauté arménienne, ou non, que je ne citerai pas de peur d'en oublier, pour les archives orales et privées qu'elles m'ont confiées.

A mes parents, pour leurs encouragements et leur soutien, tout au long de ces années.

A ma mère.

Merci à Cécile, pour sa compréhension, sa patience et son soutien.

# Sommaire

**REMERCIEMENTS** ..... 1
**Sommaire** ..... 3
**INTRODUCTION** ..... 5
**1/ Les politiques de l'immigration dans l'entre-deux-guerres** ..... **9**
**2/ L'organisation, le fonctionnement et la place de l'enseignement** ..... **13**
**3/ Filles et garçons dans ces enseignements** ..... **16**
**4/ Les élèves étrangers et l'école** ..... **18**
***La question des parcours*** ..... **21**
**5/ L'histoire des groupes sociaux et professionnels.** ..... 26
**6/ L'histoire urbaine et notamment de Valence entre les deux guerres.** ..... **31**
**PREMIERE PARTIE : DES ROUTES DE L'EXIL A VALENCE** ..... 35
**1-Les conditions de l'arrivée** ..... **36**
**2-Les lieux de vie des Arméniens à Valence** ..... **158**
**3-La composition des familles** ..... **213**
**DEUXIEME PARTIE – 1923/1939 : DES PARCOURS SCOLAIRES** ..... 240
**1- 1923/1929 – De l'arrivée dans les écoles aux premiers parcours scolaires** ..... **240**
**2-1929/1939 – Pénétration du système scolaire valentinois** ..... **323**
**CONCLUSION** ..... 413
**Des lieux dans la ville, révélateurs d'une présence arménienne** ..... **413**
**Des parcours migratoires aux parcours scolaires et professionnels** ..... **414**
**Une évolution socioprofessionnelle en marche** ..... **417**
**SOURCES** ..... 419
**I. SOURCES MANUSCRITES** ..... **419**
**II-LES SOURCES IMPRIMEES** ..... **433**
**III-LES SOURCES PUBLIEES** ..... **437**
**IV-LES ARCHIVES ORALES** ..... **439**
**V-LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES** ..... **443**
**BIBLIOGRAPHIE** ..... 450
**1-Outils de réflexions méthodologiques et épistémologiques** ..... **450**
**2-Histoire de l'immigration** ..... **451**
**3-Histoire de l'enseignement et de la scolarisation** ..... **456**
**4-Histoire économique de l'entre-deux-guerres** ..... **461**
**5-Histoire urbaine de l'entre-deux-guerres** ..... **464**

**TABLE DES CARTES**..... 466
**TABLE DES GRAPHIQUES** ..... 467
**TABLE DES ILLUSTRATIONS**..... 469
**TABLE DES TABLEAUX**..... 475
**Index des sigles**..... 477
**Table des matières**..... 478

# INTRODUCTION

C'est au cours de l'année scolaire 1923/1924 qu'Agop, Elia, Josa, Maria et Nichan sont scolarisés dans une école primaire du centre de Valence-sur-Rhône. La présence à Valence de leur famille comme celle de dizaines, puis de centaines d'autres, est principalement liée aux conséquences du génocide de 1915 perpétré par l'état Jeune Turc à l'égard des populations arméniennes, même si la présence en France des Arméniens est très ancienne. Suite aux déportations de l'année 1915 et aux affres de l'exode qui ont suivi, des dizaines de milliers de personnes s'exilent ou sont orientées vers les autres provinces de l'Empire ottoman, qui donneront naissance à partir de 1920 aux états de Syrie et du Liban, placés alors sous mandat français, ou encore vers la Grèce et la Bulgarie.

Quelques années plus tard, des dizaines de milliers d'individus cherchent refuge en Occident (en France notamment) et aux Etats-Unis, qui ouvrent plus restrictivement leurs portes aux réfugiés, à la recherche d'un havre de paix et de l'ancrage de nouvelles racines. Les réfugiés arméniens, une fois à Valence, trouvent un premier accueil temporaire dans quelques lieux de la ville, comme au numéro 79 de l'avenue Sadi Carnot, l'Hôtel de Russie, et au 2 de la côte des Chapeliers, dans un immeuble collectif, le « Kemp » encore connu sous l'appellation « cité Margerie ». Certains s'installent plus au sud, sur des terrains situés à proximité de l'avenue Victor Hugo. Un campement s'y improvise. Puis, des familles acquièrent des terrains situés quartier de Fontlozier, probablement non loin du lieu d'implantation d'origine, et y construisent leur maison. Mais la majorité du groupe de réfugiés s'installe néanmoins dans le centre-ville de Valence, dans ce qui deviendra la Petite Arménie valentinoise, et un peu plus tard à Bourg-lès-Valence, le long du Rhône et dans le centre ancien, principalement.

J'ai fait le choix d'étudier le groupe des Arméniens de Valence durant l'entre-deux-guerres, période durant laquelle les migrants arméniens s'installent dans la ville de manière échelonnée dans le temps. Outre leur installation dans la ville et la mise en place des premières « institutions » et associations arméniennes, l'entre-deux-guerres coïncide également à une période de profonds changements socioprofessionnels, pour ce groupe d'étrangers. Valence, ville moyenne de la vallée du Rhône, compte peu d'étrangers avant l'arrivée des réfugiés arméniens[1] . Supplantant par leur nombre les Italiens dès 1926, les Arméniens deviennent ainsi la communauté étrangère la plus représentée dans la cité drômoise[2]. Leur présence se cantonne essentiellement aux deux communes de Valence et Bourg-lès-Valence, alors que d'autres étrangers, Italiens et Espagnols surtout, sont présents également plus au sud, sur la commune de Portes-lès-Valence.

Même si le travail et le logement restent les principales préoccupations des familles, la plupart en situation de dénuement, les enfants sont scolarisés dans quelques écoles de la ville, très souvent dès leur arrivée à Valence, ce qui diffère, semble-t-il, de la situation connue dans d'autres villes françaises[3]. C'est du moins ce qui ressort de la lecture des sources consultées, qui restent très lacunaires et peu loquaces sur les premières arrivées[4]. C'est donc principalement au sein des écoles communales que les familles arméniennes auraient recherché la scolarisation et l'intégration de leurs enfants, même si l'enseignement catholique en a accueilli quelques-uns[5].

L'installation des familles de réfugiés se fait dans un contexte particulier. Les années 1920 sont une période de croissance économique favorisant l'emploi et la mobilité sociale. Mais à

[1] Aucune étude n'a été menée. Les sources manquent. Il est néanmoins possible de constater d'après les sources scolaires conservées et les recensements que cette présence est très faible dans les établissements scolaires valentinois.

[2] Les chiffres sont donnés pour Valence seulement. Les Italiens : en 1911, 160 individus ; en 1921, 162 ; en 1926, 332 ; en 1931, 433 et en 1936, 359 (Source : listes nominatives des recensements). Les Arméniens : en 1926, 818 individus ; en 1931, 1695 et en 1936, 1771 (Source : listes nominatives des recensements). Roger Bastide compte 1260 Arméniens en 1926 et Jean-Paul Garagnon en dénombre 1670 en 1931.

[3] A Marseille, par exemple, l'entrée dans les écoles communales ne semble pas immédiate. Sous l'action de personnalités arméniennes, présentes à Marseille depuis 1880 (parmi elles, la famille Portoukalian qui exerce une influence particulière au sein du « Conseil National »), une école bilingue est ouverte au camp Oddo dès l'année 1923, répondant à un besoin urgent d'encadrement de la jeunesse. Des orphelines sont également scolarisées à l'école Tebrotzassère et reçoivent une instruction principalement arménienne.

[4] Registre matricule des écoles de la rue Pêcherie et de la rue Madier Montjau, ainsi que les états nominatifs des différentes écoles du centre.

[5] L'école de la Visitation, rue Belle Image, est le principal établissement d'accueil. La scolarisation d'enfants à l'école St Félix est beaucoup plus tardive. Voici ce qu'écrit un membre de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme le 12 avril 1931 dans la *Chronique* de son *Bulletin* : (…) *il y en a d'autres* (parlant des jeunes arméniens) *à l'école libre de la Visitation, rue Belle Image dont l'auteur* (Roger Bastide) *ne parle pas.* (…)

partir de la décennie suivante, la crise économique se développe, réduisant les possibilités d'entrée en apprentissage ou dans la vie active. Les portes de nombreuses industries se ferment aux étrangers ; les licenciements se généralisent. Dans ce contexte économique défavorable, la situation socio-économique des Arméniens change. Bien qu'étant fortement touchés par le chômage qui se développe au début des années 1930, les Arméniens restent, selon les observateurs de l'époque, très en retrait de la vie locale, mais des individus commencent progressivement à occuper une place dans certains secteurs de l'activité économique.

L'intérêt de l'étude des trajectoires ou des parcours géographiques, scolaires et professionnels d'étrangers réside dans l'étude des micro-processus, à l'échelle des familles et des individus, par lesquels se font et se défont les groupes sociaux, mais permet aussi d'étudier les mécanismes qui freinent ou favorisent la mobilité sociale. Si les travaux de synthèse permettent de situer et de comprendre le contexte dans lequel se font les changements, les monographies locales procèdent à l'observation d'un groupe par le découpage d'un territoire restreint[6]. L'étude d'un groupe, comme les Arméniens, permet l'approche des mécanismes de son fonctionnement et de sa reproduction socio-professionnelle.

Ecrire l'histoire de ces parcours nécessite de mobiliser l'histoire de l'immigration, l'histoire de l'enseignement, l'histoire de l'urbanisation et l'histoire économique. Néanmoins, mon sujet d'étude, placé à la croisée de champs historiographiques hermétiques, s'inscrit dans un vaste chantier encore peu arpenté par les historien.ne.s de l'éducation. Hormis quelques travaux pionniers dans l'histoire des migrations, les travaux d'histoire sociale sont rares à décrire et expliquer les parcours scolaires et professionnels des enfants issus de l'immigration. Sans doute, l'idéal républicain et universaliste porté par l'école a longtemps empêché de voir, et donc d'étudier, les inégalités liées aux origines sociales des élèves. L'élève de l'école républicaine n'a longtemps pas eu d'origine nationale ou ethnique, tant prévalait l'idée qu'instruire les élèves de la même façon permettait l'intégration. Cette occultation de l'origine nationale des élèves a conduit à sous-évaluer, voire à nier la possibilité même de l'existence de discriminations scolaires à l'égard des enfants issus de l'immigration. A travers une

[6] REVEL Jacques, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, « Hautes Etudes », 1996, 248 pages.

approche locale, j'ai fait le choix d'explorer les conditions, réunies ou non, de la réussite scolaire et de la mobilité sociale.

L'histoire de l'immigration en général, et notamment celle des Arméniens, permet de comprendre les parcours migratoires des familles arméniennes valentinoises, l'ancienneté de leur immigration en France, mais aussi la spécificité du mouvement migratoire auquel elles appartiennent et qui se développe dès la fin du XIXe siècle. Gérard Noiriel définit des limites temporelles utiles à l'étude de l'immigration dans l'entre-deux-guerres, puisque l'historien montre que dans la période 1914/1930, l'expression « immigration choisie » est inventée[7]. La première guerre marque le début de la prise en charge de la gestion des mouvements migratoires par l'Etat républicain. Confirmée dans cette logique durant les années 1920, la France devient l'un des premiers pays d'immigration du monde. L'arrivée des Arméniens en France se fait dans ce contexte.

[7] NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe – XXe siècle) – Discours publics, humiliations privés*, Fayard, Paris, 2007, 717 pages.

## 1/ Les politiques de l'immigration dans l'entre-deux-guerres

L'approche de mon sujet implique une compréhension des mécanismes propres aux politiques migratoires de l'entre-deux-guerres et leurs enjeux ; mais aussi une perception des différents acteurs et de leur rôle, ainsi qu'une connaissance des vagues migratoires et des motivations du recours à l'immigration, autant de thèmes et de problématiques développés, souvent transversalement, dans les ouvrages d'historiens. Les travaux de Marie-Claude Blanc-Chaléard ou ceux de Ralph Schor m'ont permis de dresser un bilan migratoire au sortir de la première guerre mondiale, mais aussi un état des lieux des politiques migratoires naissantes à partir de cette période[8]. Ces politiques sont fortement influencées, d'après l'analyse faite par Gérard Noiriel, par le discours des « experts » (intellectuels, universitaires, médicaux et politiques), fortement mobilisés dans cette période. Une administration centrale tente de prendre peu à peu en charge l'entrée de la main d'œuvre étrangère sur le territoire national[9]. Placés sous l'autorité d'un service central de la main d'œuvre étrangère, des bureaux d'immigration canalisent les flux migratoires spontanés aux postes frontières.

La compréhension du contexte international de l'après première guerre mondiale éclaire sur l'évolution du droit international[10]. Dans cette période, la Société des Nations (SdN) crée le Haut-commissariat aux réfugiés, chargé de régler le problème des réfugiés russes et arméniens. Les Arméniens s'installent en France dans un contexte de croissance de l'immigration. « De nombreux intermédiaires [leurs] délivrent des contrats de travail, aidés par le Bureau international du Travail (B.I.T.) et le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) »[11]. Des convois d'Arméniens sont ainsi envoyés un peu partout en France afin d'alimenter les industries en quête de main d'œuvre[12].

L'entre-deux-guerres voit l'arrivée de populations étrangères variées, employées notamment dans l'industrie, en une période qui enregistre une grave crise économique, qui conduit à une

---

[8] BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2001, 121 pages ; BLUM LE COAT Jean-Yves et EBERHARD Mireille (dir.), *Les immigrés en France*, Les études, La documentation française, Paris, 2014, 206 pages ; SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France – de la fin du XXe siècle à nos jours*, collection U, Armand Colin, Paris, 1996, 347 pages.

[9] NOIRIEL Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et …*, ouvrage cité, 717 pages et SCHOR Ralph Schor, *Histoire de l'…*, ouvrage cité, 347 pages.

[10] KEVONIAN Dzovinar, *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, 561 pages.

[11] HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et leurs territoires*, Editions Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 1995, page 23.

[12] HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et ...*, ouvrage cité, page 24.

crise sociale. Les groupes d'étrangers, très souvent analysés par nationalités par les historiens, développent des réponses variées face à une multitude de situations, dans des espaces géographiques et économiques différents[13]. Ces divers groupes nationaux se structurent en communautés, une fois établis en France, et apportent des réponses spécifiques à leur situation professionnelle.

Pour l'étude de l'immigration arménienne, certains thèmes, classés du plus général au plus particulier, ont structuré mon étude. Dans un premier temps, la connaissance de l'histoire de l'Arménie et du peuple arménien est apparue comme une composante essentielle à mon étude, afin de comprendre le rapport des Arméniens à leur territoire[14] et les grands enjeux qui lui sont liés, aux XIXe et XXe siècles, ainsi que le contexte historique de la migration arménienne du début du XXe siècle, encore appelée « Grande diaspora » par certains historiens[15]. Une foisonnante littérature, alimentée à l'occasion de l'année de l'Arménie (en 2005) et du centenaire du génocide arménien (en 2015), a contribué à renouveler les problématiques d'études, parfois anciennes et ciblées sur la reconnaissance du génocide arménien, en apportant une relecture du génocide à l'aune de l'histoire française ou des principaux acteurs de l'après-guerre au Moyen Orient[16]. Toute cette littérature a mis en évidence la spécificité de l'immigration arménienne, liée au mouvement diasporique résultant des événements de 1915[17]. Suite aux déportations de 1915, un vaste mouvement de déplacement des populations arméniennes est engagé. Les travaux de Raymond Haroutioun Kevorkian et Vahé Tachjian permettent de situer avec précision les principaux foyers de

[13] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Payot, Paris, 2004, 639 pages ; MILZA P. et BLANC-CHALEARD M.C., *Le Nogent des Italiens*, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 2006, 149 pages ; BLANC-CHALEARD M.C., *Les Italiens dans l'Est parisien – Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, Ecole française de Rome, 2000, 803 pages ; LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Autrement, Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 2004.

[14] DEDEYAN Gérard (dir.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse, sPrivat, 2007 (1ère édition 1982), 991 pages ; MOURADIAN Claire, *L'Arménie*, Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 2002, p.128 ; MANTRAN Robert (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, 814 pages et *Histoire d'Istanbul*, Fayard, Paris, 1996, 382 pages.

[15] BOUDJIKANIAN Aïda, « La Grande Diaspora arménienne (XIXe/XXe siècles), dans *Histoire du peuple arménien*, DEDEYAN Gérard (dir. de), Editions Privat, Toulouse, 2008, page 821.

[16] DUCLERT Vincent, *La France face au génocide des Arméniens*, Fayard, Paris, 2015, 435 pages ; TACHJIAN Vahé, *La France en Cilicie et Haute-Mésopotamie – Aux confins de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak (1919-1933)*, Karthala, Paris, 2004, 465 pages ; TER MINASSIAN Anahide, *L'échiquier arménien entre guerres et révolutions (1878-1920)*, Karthala, Paris, 2015, 229 pages.

[17] KEVORKIAN Raymond Haroutioun, *Le génocide des Arméniens*, Odile Jacob, 2006, 1007 pages.

rassemblement des réfugiés arméniens, et de comprendre les nouvelles conditions de vie de cette main d'œuvre potentielle[18]. Ces conditions font l'objet d'un regain d'intérêt historique[19]. Dans un deuxième temps, j'ai tenté de comprendre les raisons qui poussent au départ, les routes migratoires empruntées jusque vers la France, ainsi que les réseaux qui structurent et organisent l'immigration arménienne vers Marseille, principale porte d'entrée en France. « Chaque parcours migratoire, de l'ancien village arménien dans l'Empire ottoman aux quartiers des banlieues [des villes françaises], est une somme d'histoires singulières, mêlant des logiques de parenté, de travail, d'emploi, de solidarités villageoises »[20] . Il s'agissait donc de comprendre le contexte du Moyen-Orient depuis la fin du XIXe siècle pour saisir les mouvements de population dans cette région du monde, et notamment des populations arméniennes d'Anatolie, fortement mises à mal depuis le début du premier conflit mondial[21]. La thèse d'Anouche Kunth, qui porte un éclairage sur le mouvement migratoire des élites arméniennes du Caucase fuyant la soviétisation de l'Arménie des années 1920-1921 et venues par l'intérieur de l'Europe, développe longuement la question des itinéraires empruntés et la composition principalement collective et familiale des départs, qui constituent les traits de cette immigration. Outre la route, moyen principal de déplacement, le train est le mode de locomotion privilégié par les plus riches[22]. D'autres travaux historiques, dont ceux de Jean-Luc Huard (sur Valence, la Drôme et Rhône-Alpes) évoquent succinctement les déplacements et les routes empruntées jusqu'à l'arrivée en France, et à Valence notamment[23]. L'installation des Arméniens dans les centres industriels est abordée à partir des exemples d'Aubenas,

[18] KEVORKIAN R. H. et TACHJIAN V. (dir.), *Un siècle de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance*, Vol. 1, 1906-1940, UGAB, imp. Chirat, S-Juste-la-Pendue (42540), 2006, 268 pages ; KEVORKIAN Raymond H., NORDIGUIAN Lévon, TACHJIAN Vahé (dir.), *Les Arméniens 1917-1939 - La quête d'un refuge*, Presses de l' Université Saint-Joseph (Liban), Imprimerie Docs, Beyrouth, 2006, 319 pages.

[19] « Alep-Beyrouth, le chemin des camps arméniens – Une histoire de la pratique humanitaire au Proche-Orient, dans l'entre-deux-guerres », DRIF Leïla, sous la dir. de PICAUDOU Nadine et VERMEREN Pierre, *Mémoire d'Histoire de Master 2*, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 2010/2011, UFR Histoire-CEMAF ; *Mémoire Arménienne. Photographies du Camp de Réfugiés d'Alep 1922-1936*, DEROUNIAN Vartan, KEVORKIAN Raymond H. et TACHJIAN Vahé, Presse de l'Université de St-Joseph, Beyrouth, 2010, 127 pages.

[20] HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et …*, ouvrage cité, page 13.

[21] KEVORKIAN Raymond H., *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Les éditions d'Art et d'Histoire, ARHIS, Paris, 1992, 603 pages ; TER MINASSIAN Anahide, *1918-1920 La mémoire du siècle – La République d'Arménie*, Editions Complexe, Bruxelles, 1989, 317 pages ; TER MINASSIAN Anahide, *Histoires croisées*, Editions Parenthèses, Marseille, 1997, 291 pages ; TER MINASSIAN Anahide, *L'échiquier arménien entre guerres et révolutions (1878-1920)*, Karthala, Paris, 2015, 229 pages.

[22] KUNTH Anouche, *Du Caucase à Paris : un autre exil arménien – Expériences migratoires et ancrages en diaspora. De 1920 à l'implosion de l'Union Soviétique*, 2 volumes, 2013, 808 pages (sous la dir. de Claire Mouradian).

[23] HUARD Jean-Luc, « Les étrangers dans la Drôme dans l'entre-deux-guerres », in *Revue Drômoise* n°505, septembre 2002, pp.323-330 ; HUARD, Jean-Luc, « L'arrivée des Arméniens dans la Drôme des années 1920 à 1940 », *Revue Drômoise*, 2002, n°505 ; HUARD Jean-Luc, « Les Arméniens de Valence, des années 20 à nos jours », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, pp 9-22.

Marseille, Paris, St-Etienne, Valence ou Vienne[24]. Une fois en France, ou très souvent avant de s'y trouver, la nécessité d'obtenir un contrat de travail s'impose aux Arméniens, comme à tout étranger. A Valence, comme dans d'autres communes françaises, les chômeurs recherchent un emploi par l'intermédiaire de l'office de placement, créé en octobre 1914[25].

L'un des axes de ma recherche a concerné la reconstitution des parcours migratoires et familiaux de mon groupe d'Arméniens, depuis leur lieu d'origine jusqu'à leur installation à Valence. Plusieurs types de sources ont ainsi été mobilisés. Les plus importantes se sont avérées être les recensements de population, pour les années 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 et 1946. Outre les renseignements fournis liés à l'état civil des individus, les recensements mentionnent aussi les lieux de naissance de chacun des membres composant la famille, constituant autant d'étapes de l'histoire familiale, qu'ils sont différents les uns les autres. Une première ébauche des routes migratoires s'est esquissée. D'autres sources sont venues compléter et enrichir cette ébauche : les dossiers de *Demande de naturalisation*, conservant les *Notices de renseignements*, d'une part ; les demandes de renouvellement de carte d'identité, d'autre part, qui récapitulent en général les principales étapes migratoires familiales et/ou individuelles. Les entretiens, menés auprès d'anciens élèves, mêlés aux récits de vie, sont venus compléter et enrichir la connaissance des parcours migratoires des familles ainsi que celle des conditions de la migration.

Dans le cadre de ma recherche, l'éclairage des parcours migratoires n'a d'intérêt que s'il vient renforcer l'étude des parcours scolaires.

[24] BELMONTE Lydie, *La Petite Arménie – Histoire de la communauté arménienne à Marseille*, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Editions Jeanne Laffitte, 2004, 224 pages ; LIORE Julie, *Ma petite Arménie*, Editions du Chassel, Aubenas, 2003, 120 pages ; MOURADIAN Claire, KUNTH Anouche, *Les Arméniens en France – Du chaos à la reconnaissance*, Editions de l'attribut, Toulouse, 2010, 168 pages ; TER MINASSIAN Anahide, « Vienne ou des étrangers dans la ville », pp. 5-57 pages, in *Le Kemp une enfance intra-muros*, Editions Parenthèses, MCA de Vienne, Marseille, 2001, 155 pages ; LAURAS Clarisse, *Les Arméniens à St-Etienne – Une escale dans un parcours migratoire ?*, Bibliothèque du Centre de recherche en Histoire de l'Université de St-Etienne, volume n°3, CERHI, Publications de l'Université de St-Etienne, 2006, 312 pages ; BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne de Marseille – Quatre siècle de son histoire*, L'Harmattan, Graveur de Mémoire, Paris, 2009, 330 pages ; *D'Isère et d'Arménie – Histoire d'une communauté*, Musée dauphinois, Conseil Général de l'Isère, Cent pages, Grenoble, 1997, 99 pages.

[25] HUARD J.L., « La gestion par les institutions locales des logiques d'immigration dans l'entre-deux-guerres », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, page 164.

## 2/ L'organisation, le fonctionnement et la place de l'enseignement

Le fonctionnement du système éducatif français de l'entre-deux-guerres est organisé autour des deux filières presque étanches : à la première, celle constituée par l'enseignement primaire et l'enseignement primaire supérieur, correspond celle quasi-juxtaposable de l'enseignement secondaire (constitué du collège et du lycée), du fait de ses classes élémentaires. L'impact de l'école dans la formation des principales catégories socioprofessionnelles composant la société française de l'entre-deux-guerres est évident, tout en gardant à l'esprit que le modèle républicain recherche la promotion individuelle par l'excellence scolaire[26]. Les travaux de Françoise Mayeur et Antoine Prost permettent d'approcher le cloisonnement des deux filières (primaire et secondaire) et les conséquences de cette situation sur les parcours scolaires mais aussi sur leur rôle dans l'appartenance à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle[27]. Cette distinction établie, il m'a fallu comprendre l'organisation ainsi que les rapports entre les grandes institutions scolaires de l'entre-deux-guerres[28]. Le cadre national est très souvent mis à mal par des situations locales différentes. C'est ce qu'il m'a fallu enfin envisager dans le cadre valentinois. Si les grandes politiques scolaires françaises sont bien connues, des aspects le sont moins, comme l'organisation des établissements scolaires (privés et publics) et des scolarités des élèves, la répartition des élèves dans les classes, l'organisation des enseignements dans les écoles et les spécificités de certaines écoles valentinoises, ouvertes sur un bassin de recrutement. L'étude des scolarités qui s'y déroulent est l'un des derniers aspects étudiés, notamment pour ce qui concerne l'enjeu de la réussite au certificat d'études primaires dans les parcours scolaires, comme le montre par exemple Philippe Savoie[29].

Longtemps considéré comme « un chantier déserté » des historiens, l'histoire de l'enseignement technique, auquel furent joints les enseignements intermédiaires (définis comme des formes scolaires post-élémentaires, mêlant enseignement général et enseignement

[26] SIRINELLI Jean-François (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, PUF, Paris, 2007, page 81.
[27] MAYEUR Françoise (dir.), *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome III : 1789/1930*, Poche, Paris, 2004 et *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, tome IV : L'Ecole et la Famille dans une société en mutation, depuis 1930*, PROST Antoine (dir.), Poche, Paris, 2004 ; PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France 1800 – 1967*, A. Colin, coll. U, Paris, 1968, 524 pages.
[28] LELIEVRE Claude, *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*, Nathan, coll. Repères Pédagogiques, Série Histoire, Paris, 1990, 238 pages.
[29] « Quelle histoire pour le certificat d'études », *Histoire de l'éducation*, n°85, 2000, pp. 49-72.

pratique, dans lesquelles l'enseignement spécial et l'enseignement primaire supérieur sont placés) a été renouvelée avec les travaux de Pierre Caspard[30]. Depuis, de nouvelles approches et recherches sont venus les enrichir[31]. La dimension locale des phénomènes scolaires tient une place importante dans ce renouvellement, replacée dans la perspective plus large d'un mouvement d'ensemble (dû à l'action de l'Etat, à la dynamique des réseaux scolaires et aux grands nationaux ainsi qu'à l'évolution sociale)[32].

Progressivement, entre la fin du XIXe et la première moitié du XXe siècle, l'enseignement primaire supérieur s'est développé en France pour les garçons comme pour les filles. Les grandes lignes de son développement ont été ébauchées au plan national par diverses directives et décrets, mais l'enseignement primaire supérieur a, bien entendu, été repensé au plan local, en fonction de contraintes spécifiques. Comprendre cet aspect est donc important afin de ne pas occulter les grands enjeux locaux en termes de formation technique et professionnelle. Comprendre l'organisation ainsi que l'évolution de l'enseignement technique et professionnel, des enseignements délivrés et des diplômes préparés, également. De grandes directives organisent l'enseignement à l'échelle nationale[33]. Les situations locales variées impliquent très souvent de nombreuses adaptations. L'héritage laissé en la matière (structures d'enseignement, bâtiments, demandes des familles et du tissu économique local…) varie d'une ville à l'autre[34]. De cet héritage, de ces situations locales, découlent des choix qui méritaient d'être soulignés dans le cadre valentinois, notamment pour les structures délivrant les enseignements techniques et professionnels. La situation locale s'est progressivement éclaircie, même si certaines monographies manquent cruellement, notamment celles concernant les structures d'enseignement et les grands acteurs locaux d'enseignement[35].

---

[30] CASPARD Pierre, *Formation emploi*, NS : *L'Enseignement technique et professionnel. Repères dans l'histoire 1830/1960*, n°27-28, juil.-déc. 1989) ; BODE Gérard et SAVOIE Philippe, « L'approche locale de l'histoire des enseignements techniques et intermédiaires : nécessité et limites », », *Histoire de l'Education*, INRP, NS, n°66, mai 1995, Paris, page 5 et suivantes.

[31] BODE Gérard et SAVOIE Philippe (dir.), *Histoire de l'Education*, *L'offre locale d'enseignement XIXe – XXe siècles*, INRP, n°66, mai 1995, Paris, 246 pages.

[32] BODE Gérard et SAVOIE Philippe, « L'approche locale de l'histoire des enseignements techniques et intermédiaires : nécessité et limites », *Histoire de l'Education*, INRP, NS, n°66, mai 1995, Paris, pp. 5-13.

[33] *BRIAND Jean-Pierre, CHAPOULIE Jean-Michel,* Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, INRP/CNRS/ENS, 1992, 544 pages.*

[34] BRIAND J.P. et CHAPOULIE J.M., *Les collèges du …*, ouvrage cité, 544 pages.

[35] BOUCHARDEAU Philippe, *Histoire de la chambre de commerce de Valence, Université des sciences sociales*, Thèse, Grenoble 2, 1985, 801 pages.

L'enseignement technique et professionnel délivré dans le cadre des EPS et des EPCI mais aussi des écoles techniques et professionnelles, municipales comme privées, offrent dans la période de l'entre-deux-guerres de réelles possibilités de promotion sociale, soulignant la contribution de ces structures dans le processus de démocratisation scolaire en marche, même si certaines des structures existantes sont regroupées à Valence dans l'offre de formation de l'EPCI, à partir de 1932. Des élèves y effectuent des parcours scolaires diversifiés, en concurrence avec la formation classique proposée par le lycée[36]. Des cours professionnels privés, à destination des filles, prennent le relais dans les années 1940. Les travaux des historiens ont souvent privilégié les institutions d'Etat, alors que d'autres institutions, comme les communes, la Chambre de commerce et de Métiers et les syndicats professionnels patronaux comme de salariés, sont intervenus dans le domaine de la formation technique et professionnelle, ce que souligne Philippe Bouchardeau[37]. Gérard Bodé a montré la part importante tenue par l'enseignement privé confessionnel dans la formation des jeunes filles, situation qui reste à éclaircir dans le cadre valentinois[38]. L'étude des parcours scolaires m'a contraint à investiguer le domaine de l'histoire des formations techniques et professionnelles ainsi que des diplômes préparés. La situation locale impliquait d'éclaircir l'intitulé des diplômés présentés mais aussi des structures préparant à ces diplômes. Les intitulés et/ou les lieux de formation ont très souvent varié dans le temps, faisant intervenir des acteurs différents. Les établissements de formation restent fort mal connus, comme le souligne Stéphane Lembré, compte tenu d'une absence de sources pour bon nombre d'écoles. Parallèlement à un réseau public d'établissements, se sont développé de nombreux établissements privés[39]. Dans une ville comme Lyon, Marianne Thivend a montré que 63% des formations techniques privées de la ville concernent les filles[40]. Les sources valentinoises auxquelles j'ai pu avoir accès ne permettent cependant pas d'élaborer une comparaison.

[36] THIVEND Marianne, « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, n°159, avril-mai-juin 2007, pp. 59-67.
[37] BOUCHARDEAU Philippe, *Histoire de la …,* ouvrage cité, 801 pages.
[38] BODE Gérard, THIVEND Marianne (dir.) – Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons, XIXe-XXe s., *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p.265-266.
[39] LEMBRE Stéphane, « La formation des sténodactylographes. L'école Pratte, une expérience d'enseignement commercial pour les filles (1919-1940), *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, page 141.
[40] THIVEND Marianne (dir.), « Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons, XIXe-XXe s. », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p.265-266.

## 3/ Filles et garçons dans ces enseignements

Dans le cadre d'une approche sur le temps long, l'enjeu de la scolarisation des filles n'a pas toujours été le même[41]. Les situations nationale et locale montrent qu'il convient d'approcher la question des parcours scolaires sous l'angle du genre. L'histoire des formations techniques et professionnelles spécifiques pour les filles n'en est qu'à ses débuts[42]. Les historiens ont réévalué la place réelle des femmes sur le marché du travail, de même en ce qui concerne la place des autres partenaires (comme les employeurs, les syndicats, les associations…) et de l'enseignement privé confessionnel, intervenant tous dans la formation professionnelle des femmes[43]. Les filières techniques offrent aux garçons un éventail plus étendu de formations comme de débouchés professionnels[44]. Si pendant très longtemps l'approche historique a privilégié une entrée par les très nombreuses formations industrielles masculines liées à la construction de « l'image de l'ouvrier qualifié de l'industrie », « le métallo », les travaux d'historiens ont longtemps négligé l'histoire de l'enseignement commercial en France mais aussi l'histoire des formations commerciales[45]. Je me suis donc efforcé de mettre en perspective parcours scolaires et parcours socioprofessionnels afin de dégager les comportements des principaux acteurs, que sont les élèves et leurs familles. Des travaux d'historiens ont mis en évidence la part respective des garçons et des filles dans l'enseignement commercial[46]. Les filles investissent massivement les secteurs des employées, des secrétaires, des dactylos, des vendeuses (…), encore peu connus des historiens, comme

[41] LELIEVRE Françoise et Claude, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, coll. Repères Pédagogiques, Paris, 1991, 272 pages.
[42] THIVEND Marianne, « Avant-propos », *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, page 5. SCHWEITZER Sylvie, « La non mixité des formations professionnelles ou la triple cécité », *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons (XIXe – Xxe siècles)*, THIVEND Marianne (sous la dir.), *Cahiers Pierre Léon*, n°6, Université Lumière – Lyon 2, UMR 5190-LARHRA CNRS, Lyon, 2005, pp. 11-23.
[43] SCHWEITZER Sylvie, « La non mixité … », article cité, page 12.
[44] THIVEND Marianne, « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, n°159, avril-mai-juin 2007, pp. 59-67.
[45] THIVEND Marianne, « Les formations techniques et professionnelles de filles. Le cas lyonnais aux XIXe et XXe siècles », *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons (XIXe – XXe siècles)*, THIVEND Marianne (sous la dir.), *Cahiers Pierre Léon*, n°6, Université Lumière – Lyon 2, UMR 5190-LARHRA CNRS, Lyon, 2005, pp. 25-42 ; THIVEND Marianne, « L'enseignement commercial aux XIXe et XXe siècles approché par le genre : bilan historiographiques et pistes de recherche », *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, p.9.
[46] BODE Gérard, « A la recherche de l'Arlésienne. L'enseignement commercial en France (1800-1840), *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, p.43.

les formations, hors champ de l'Etat, y conduisant. Le rôle du secteur privé en la matière est important[47].

Très vite, l'existence d'un destin scolaire genré s'est imposée, même si les études manquent pour la période antérieure à la Seconde Guerre mondiale[48]. Si l'ensemble de tous ces travaux prend en compte toutes ces spécificités, aucun ne met en évidence la manière dont les étrangers se sont emparés de cette offre de formation et l'usage qu'ils en ont fait. L'étude des Arméniens de Valence montre les comportements que ces derniers ont pu adopter devant l'offre éducative locale en matière d'enseignement technique et professionnel.

Les sources consultées ont révélé plusieurs lacunes. La première concerne l'enseignement primaire public. Les états nominatifs, fournissant des données nominatives utiles pour le suivi des scolarités à l'école primaire, manquent après 1935 ou 1936, selon les établissements. Certains parcours s'interrompent en 1935 ou 1936, faute de données. Une parenthèse est néanmoins ouverte pour la période 1942/1944, années pour lesquelles cette documentation existe et permet de combler quelques vides. De même, cette difficulté est contournée, en grande partie, pour l'école de filles de la rue Madier Montjau, pour laquelle les registres matricules sont disponibles jusqu'à une date très avancée.

Même si l'enseignement privé, le grand méconnu pour cette période, a scolarisé peu d'enfants d'origine arménienne dans les années 1920 et 1930, certains l'ont fréquenté, de manière intermittente (partagés entre cours publics et enseignement privé) ou assidue. Des élèves y ont effectué toute leur scolarité ; d'autres y ont obtenu certains diplômes, comme le CEP ou le certificat élémentaire ou enfin le certificat supérieur ; certains enfin n'y ont effectué qu'une très brève scolarité. Certains de ces établissements, comme l'école de la Visitation ou l'école de la rue de Mulhouse, ont également proposé un enseignement ménager ou primaire supérieur, en réponse à la rareté des places disponibles dans les établissements de l'enseignement public. Enfin, l'accès à cet enseignement se développe à la fin des années 30 et au début des années quarante, période pour laquelle les sources sont plus nombreuses.

Les parcours au-delà de l'école primaire ont pu également être étudiés. Les sources nominatives concernant l'enseignement secondaire masculin sont très riches mais quasi inexistantes pour les filles. Les registres matricules, existants pour l'EPS-EPCI de garçons,

[47] THIVEND Marianne, « Les formations techniques et professionnelles de filles. Le cas lyonnais aux XIXe et XXe siècles », *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons (XIXe – XXe siècles)*, THIVEND Marianne (sous la dir.), *Cahiers Pierre Léon*, n°6, Lyon, 2005, page 26 et note 34.

[48] TERRAIL Jean-Pierre, « Destins scolaires de sexe : une perspective historique et quelques arguments », *Population*, n°3, 1992, p. 645-676.

pour la période qui m'intéresse, sont inexistants pour l'EPS de filles et l'école d'enseignement ménager. De même, aucun état nominatif n'est disponible, pour les établissements de filles, comme de garçons. Des listes de candidats, après 1940, renseignent sur la réussite au CAP, diplôme préparé à l'EPCI. La presse reste enfin une source non négligeable pour mesurer la réussite aux différents diplômes préparés dans les établissements primaires supérieurs de la ville, mais ne permet pas de saisir la fréquentation (notamment les interruptions en cours de cycle) de ces établissements.

## 4/ Les élèves étrangers et l'école

Deux types de travaux historiques traitent de la question des rapports entre les élèves étrangers et l'école française. Une première série s'intéresse à l'action même de l'école en étudiant l'action assimilatrice de l'école. Ces travaux s'intéressent plus globalement aux modalités d'intégration des étrangers en France. Un deuxième ensemble de travaux s'intéresse à la question des parcours effectués au sein du système scolaire français.

### *L'action de l'école et les élèves étrangers*

Sollicités par d'autres sciences humaines, les historiens de l'immigration n'ont commencé à s'intéresser à cette question qu'à partir des années 1980 et 1990, dans le cadre plus général d'études menées sur les modalités d'intégration des étrangers en France. Si les travaux de Gérard Noiriel, Ralph Schor, Marianne Amar ou Pierre Milza en font état et montrent que la présence d'étrangers dans les écoles françaises est un phénomène ancien, aucun travail de synthèse n'est cependant engagé[49]. Les fondements de l'école républicaine ne distinguent pas la nationalité dans l'obligation de scolarité primaire, de 6 à 13 ans. La lutte contre l'absentéisme scolaire rend nécessaire la formulation de l'obligation scolaire pour les enfants étrangers. En 1927, le taux d'absentéisme des élèves étrangers s'élève à 8%, soit 22.000 enfants sur une population de 257.000 élèves étrangers[50]. Le législateur réaffirme explicitement l'obligation de scolarisation des enfants étrangers, par la loi du 9 août 1936, loi qui repousse également à 14 ans la fin de la scolarité obligatoire. D'autres travaux

[49] AMAR Marianne et MILZA Pierre, *L'immigration en France au XXe siècle*, Armand Colin, Paris, 1990, 332 pages ; NOIRIEL Gérard, *Le creuset français – Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Editions du Seuil, collection Points Histoire, 1988, 437 pages.

[50] NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration en France – Exclusion, intégration…*, Editions Autrement, collection Atlas/Mémoires, Paris, 2002, page 46.

d'historiens se sont intéressés à la question de l'accueil des élèves étrangers dans les écoles françaises. Les travaux de Ralph Schor traitent du rapport entre l'opinion publique et des élèves étrangers, dans la période [1919-1939][51]. L'historien essaie de percevoir les représentations des divers acteurs du système éducatif à l'égard des élèves étrangers, en soulignant deux perceptions différentes, selon l'ordre d'enseignement concerné. Les qualités et le travail des jeunes étrangers sont fortement évoqués dans l'enseignement primaire. Les propos changent dans l'enseignement secondaire. Des enseignants et des administrateurs redoutent leur maturité sexuelle. Ralph Schor retrace les mesures prises ou « remèdes » recherchés. Certains proviseurs ont fait le choix de la sélection, n'admettant que ceux possédant bien la langue française. Des enseignants confirment la présence d'un nombre trop important d'étrangers peu familiers à la langue française, désorganisant l'enseignement et imposant un surcroît de travail aux maîtres. Parents étrangers et enseignants étaient généralement contre la création d'écoles publiques exclusivement réservées aux étrangers. A l'époque, le contact entre jeunes des diverses nationalités paraissait nécessaire et stimulant. La formule qui a été retenue a été celle de « diluer les élèves étrangers dans les classes, selon des proportions modérées et organiser des cours spéciaux d'initiation à la langue française ; ceux-ci mis en place dans quelques établissements parisiens et au lycée Champollion de Grenoble donnèrent des résultats jugés excellents »[52].

La formation et l'évolution du modèle assimilateur national porté par l'école, autre thématique, font l'objet d'un traitement dans certains travaux. Dans une étude, Olivier Loubes s'interroge sur la part de l'école dans le processus d'assimilation ou d'exclusion des jeunes étrangers entre 1930 et 1946[53]. Il se demande alors s'il existe des logiques ou des pratiques appliquées par l'institution scolaire aux étrangers. La France connaît une crise d'identité collective de 1938 à 1946. Olivier Roubes se demande si l'école est touchée par ces dérèglements nationaux et si elle contribue à alimenter ces dérèglements. Les réponses sont fournies par les sources issues de l'administration centrale qui renseignent plus sur les logiques que sur les pratiques. Il écrit : « La question des étrangers et de l'école, posée à partir

[51] SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers 1919-1939,* Publications de La Sorbonne, Paris, 1985 ; « Les étrangers dans les écoles françaises », pp. 362-364 et « L'enseignement de la langue française », pp. 524-525.

[52] ROCHER Louis, « Questions et discussions – Les élèves étrangers – L'opinion de nos lecteurs », *L'Enseignement public – Revue pédagogique*, Librairie Delagrave, Paris, tome 93, juil.-déc. 1928, pp. 267-273 ; ROCHER Louis, « Les élèves étrangers dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire », *L'Enseignement public – Revue pédagogique*, Librairie Delagrave, Paris, tome 92, janv.-juin 1928, pp. 24-31.

[53] LOUBES Olivier, « L'école et les étrangers : assimilation et intégration », dans MILZA Pierre et PESCHANSKI Denis (sous la direction de), *Exils et Migration – Italiens et Espagnols en France 1938-1946,* Editions L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 259-286.

de 1930, devenue problème avant le Front Populaire, est activée dans l'immédiate avant-guerre, même si le monde scolaire reste, pour les tensions xénophobes, un terrain marginal. D'autant plus que le ministère, sous la conduite de J. Zay, de juin 1936 à septembre 1939, sera constant dans la défense des principes d'égalité républicaine : il rappelle que le nombre et l'assimilation des étrangers ne posent pas de problème »[54].

Olivier Loubes fait référence à des classes spécifiques (peu nombreuses) et des cours spéciaux organisés hors du temps scolaire obligatoire. Ces cours sont rares et peu considérés dans la pratique. « Le plus souvent, l'élève étranger primo-arrivant est intégré à la classe que l'enseignant estime être de son niveau après une période d'observation ». Entre 1930 et 1940, la xénophobie gagnant, la question scolaire est un problème mineur dans les polémiques sur l'immigration. L'école républicaine est sûre d'elle et du modèle de francisation. Cependant, la confiance dans le modèle assimilateur se trouve émoussée dans les représentations dominantes, par les logiques de discrimination qui progressent. L'arrivée des Espagnols, en 1936, contribue à enrichir dans l'imaginaire social la peur de l'étranger et la peur de la guerre civile et sociale. Dès 1939, les doutes sur l'assimilation ouvraient la voie aux logiques d'exclusion. La méfiance dans la capacité d'assimilation, précise Olivier Loubes touche toutes les opinions politiques. Elle « contribue à construire et légitimer des logiques d'exclusion dont la défaite entraînera l'activation et le développement ». Pendant le régime de Vichy, l'école de la République se trouve diabolisée. Il n'y a cependant pas de texte de loi concernant la scolarisation des élèves étrangers. Pendant la période d'occupation, la loi du 9 août 1936 sur l'obligation scolaire figure toujours comme la référence. Toutefois, la circulaire du 28 octobre1940 sur l'enseignement scolaire prescrit la priorité discriminatoire. A la Libération, l'identité nationale est recomposée positivement. « Vichy est mis entre parenthèses ». Il ne s'agit pourtant pas, précise Olivier Loubes, d'un retour à l'école des années 1930. La question nationale se trouvant subordonnée à la question sociale, le cadre de pensée devient la démocratisation, l'assimilation sociale.

De nouvelles problématiques relancent et enrichissent l'étude des rapports entre le système scolaire français et les élèves étrangers. Les questions de l'action linguistique de l'école française et de la prise en compte de la langue et de la culture d'origine par le système scolaire français font l'objet d'un traitement récent par des historiens. Walter Kusters souligne l'action assimilationniste de la Troisième République, à partir des lois Ferry, à l'égard des

[54] LOUBES Olivier, « L'école et les étrangers … », article cité, pages 264-265.

enfants d'immigrants belges, soumis comme tous les enfants français à l'obligation scolaire et aux valeurs républicaines, au détriment de l'acquisition de leur langue maternelle, non autorisée dans les écoles françaises et pour laquelle aucune action de sauvegarde n'existe[55]. Dans le premier tiers du XXe siècle, des conventions sont signées entre la France et certains états, les plus connues étant celles signées par la Pologne et la Tchécoslovaquie, et abordent la scolarisation des enfants des familles immigrées. Janine Ponty souligne la volonté des autorités polonaises de favoriser les enseignements complémentaires en langue polonaise, inscrite dans une négociation portant sur une convention d'émigration/immigration[56]. Des cours de langues et civilisations, dispensés aux enfants tchèques et slovaques présents en France, sont autorisés par le système scolaire français et sont largement encouragés par les associations tchécoslovaques, avec l'aide de l'ambassade et des consulats, qui souhaitent sauvegarder l'identité nationale de ces enfants[57]. Rien de tout cela n'est mis en place pour les enfants arméniens, qui, compte tenu de la situation d'apatridie de leurs parents, ne sont couverts par aucune convention nationale[58]. Porteuses d'un héritage éducatif parfois ancien, des associations arméniennes et les Eglises vont prendre le relai afin de délivrer ces enseignements aux enfants d'origine arménienne installés en France. D'une manière générale, le système scolaire français est décrit comme une « barrière » qui s'est dressée devant les immigrants de la première génération, marginalisant ceux qui ne maîtrisent pas la langue française et écartant les non-nationaux de certains diplômes et concours[59].

### *La question des parcours*

La question des parcours est une deuxième entrée privilégiée par les historiens dans l'étude des rapports entre système scolaire français et élèves étrangers. Deux recherches, portant indirectement sur la question de la scolarisation des enfants d'origine italienne jettent les bases d'une réflexion sur l'analyse en termes de parcours des scolarités d'enfants étrangers. Celle de Marie Claude Blanc-Chaléard, qui analyse l'intégration de la jeunesse italienne à la

[55] KUSTERS Walter, « Les politiques éducatives de la IIIe République et les enfants d'immigrants belges dans le département du Nord », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp.15-32.
[56] PONTY Janine, « L'exception polonaise », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°46, 2011, pp. 33-46.
[57] NAMONT Jean-Philippe, « De l'école au lycée : la scolarisation des enfants tchèques et slovaques en France dans l'entre-deux-guerres », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp. 47-72.
[58] VIGNER Gérard, « Présentation », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°46, juin 2011, page 10.
[59] NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration …*, ouvrage cité, page 46.

nation française, dans l'entre-deux-guerres, dresse un tableau de 80 années d'école parisienne à partir de l'exploitation des registres matricules de quatre écoles, deux écoles primaires de garçons et deux écoles de filles, des quartiers Ste Marguerite (XIe arrondissement) et de Charonne (XXe arrondissement). L'historienne analyse comment les enfants d'immigrés italiens se sont comportés dans le système scolaire français « qu'ils fréquentèrent au temps où l'enseignement français avait vocation d'offrir aux enfants du peuple une formation complète » [60]. Afin d'analyser au mieux l'intégration des élèves d'origine italienne, Marie-Claude Blanc-Chaléard se propose de suivre la trajectoire scolaire de plusieurs générations de Français et d'Italiens[61]. M.C. Blanc-Chaléard met en évidence une nouvelle pratique de l'école chez les Italiens : ceux qui allongent leur scolarité augmentent, la réussite au CEP ainsi que l'issue du cursus scolaire évoluent[62]. La seconde recherche citée, celle de Pierre Milza, menée à partir des diplômes obtenus et des professions exercées, souligne, en prenant appui sur divers témoignages, le rôle central de l'école dans le processus d'intégration des familles italiennes, au niveau de la première et seconde génération[63]. L'école, écrit l'historien, a agi par contamination et imprégnation du milieu familial. Pierre Milza met en évidence une scolarité à double vitesse des jeunes Italiens. Ils occupent soit les places d'honneur soit le fond de la classe. Complétant les analyses de Pierre Milza, Ralph Schor montre que les jeunes Italiens ont de meilleurs résultats au CEP que les Français, mais souligne aussi leur moins grande pénétration des cours complémentaires et des lycées que les nationaux, sans pour autant étayer de chiffres sa démonstration, renforçant l'idée que les parcours scolaires empruntés par les enfants d'étrangers ont été peu étudiés[64].

En parallèle à l'analyse historiographique de la question des trajectoires, j'ai construit un corpus, permettant de regrouper et typologiser des parcours[65]. Claire Zalc souligne les invariants de la démarche de l'historien : étudier les parcours d'un groupe, suivre une cohorte d'individus sur une période donnée afin de proposer des explications. Les dossiers

---

[60] « Les Italiens à l'école primaire française : l'exemple parisien », paru dans la revue *La Trace* et *Les Italiens dans l'Est parisien – Une histoire d'intégration (1880-1960)*, collection de l'Ecole Française de Rome, 2000, pp.416-428.

[61] BLANC-CHALEARD M.C., « Français et Italiens à l'école de la République », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, T.38, oct.-déc. 1991, pp. 658-676.

[62] BLANC-CHALEARD M.C., « Français et Italiens … », article cité, pp. 665-666.

[63] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Plon, Paris, 1993, p. 326-336.

[64] SCHOR Ralph, « L'intégration des Italiens dans les villes françaises 1919-1939 », dans *Les immigrants et la ville – Insertion, intégration, discrimination (XIIe – XXe s.),* MOUZOT Denis et PINOL Jean-Luc éditeurs, L'Harmattan, Paris, 1996, page 115.

[65] LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, coll. Repères, Paris, 2008, 120 pages ; MARIOT Nicolas et ZALC Claire, *Face à la persécution – 991 Juifs dans la guerre,* Odile Jacob, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Paris, 2010, 302 pages.

administratifs individuels alimentent ces parcours, qui prennent toute leur singularité au gré des éléments trouvés dans les dossiers de naturalisations. « La mise en ordre des mots » conduit à la narration de récits parfois extraordinaires, « cachés dans un formulaire de naturalisation ». Cette génération d'enfants arméniens scolarisée à Valence est fort diverse puisqu'elle combine à la fois les rescapés du génocide et les enfants nés dans l'exil, mais aussi les enfants nés en France et à Valence. Mon étude m'a ainsi conduit à dérouler le fil du destin de tous ces individus et pour lesquels des données nominatives ont été collectées, lorsque cela était possible.

Les trajectoires individuelles sont apparues dans toute leur complexité, leur singularité mais aussi leurs interactions. A partir de leur analyse, j'ai relevé des tendances et des normes sociales. Des parcours de natifs, y compris dans une même famille, se sont révélés excellents, d'autres plus chaotiques, laissant d'envisager la complexité de la situation d'exil pour les familles. Aïda Boudjikanian-Keuroghlian a jeté les bases d'une analyse du niveau d'instruction des Arméniens de Rhône-Alpes[66]. La mesure de l'action de scolarisation des Arméniens au sein des établissements scolaires valentinois a été privilégiée dans cette étude, ceci à partir du parcours scolaire suivi, des filières empruntées et de la profession exercée.

Le système scolaire facilite l'accès à un ensemble de formations professionnelles qui peuvent-être déterminantes au cours d'un parcours professionnel, mais ces formations ne sont pas uniques. Une réflexion doit aussi être menée sur comment l'école française modifie le schéma traditionnel professionnel des parents et comment elle ouvre sur l'exercice d'autres métiers. A leur arrivée à Valence au début des années vingt, les Arméniens exercent principalement des emplois de manœuvres et d'ouvriers. Ce tableau se modifie sensiblement dans l'entre-deux-guerres, je l'ai souligné plus haut. Des changements s'imposent aux étrangers, dans les années 1930. La crise amène une réorientation de certains individus vers les professions d'indépendants (artisanat et commerce, surtout). Cette évolution s'accompagne de changements dans les comportements scolaires des enfants et des familles. Si les premiers réfugiés, scolarisés tardivement au moment de leur installation à Valence, s'orientent, à l'issue de leur scolarité obligatoire, vers une formation artisanale, celle de tailleur apparaissant comme la plus fortement privilégiée, les plus jeunes s'orientent par la suite vers l'EPS/EPCI. La crise des années 1930 correspond à l'entrée de certains jeunes arméniens à l'EPS/EPCI de Valence. Par ailleurs, les entretiens auprès d'anciens élèves font

[66] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie de Lyon*, Lyon, 1978, page 175.

ressortir l'action des enseignants des écoles primaires, qui encouragent les scolarités longues de leurs anciens élèves, lauréats du CEP, vers le lycée, ou vers l'EPS.

Gérard Noiriel montre que le discours politique sur la question occulte la réflexion historique. Selon cet historien, intégration et exclusion sont deux termes fortement dépendants, qui ne peuvent se comprendre l'un sans l'autre, et qui définissent les deux aspects d'un même problème. Parler d'intégration signifie qu'il y a eu exclusion, à un moment donné. Le terme de parcours, connoté beaucoup plus positivement, permet d'éviter ces travers de définition et d'écarter toute idée de destin tracé, alimentant une ségrégation entre Français de souche et immigrés. Le terme de parcours inscrit donc les trajectoires individuelles dans un mouvement individuel de conquête sociale et professionnelle mais aussi collectif. L'examen et l'analyse des scolarités à travers le prisme des possibles, comme l'a souligné Michèle Zancarini-Fournel dans un article, s'imposent donc et non en réponse à une exclusion[67]. Marie-Claude Blanc-Chaléard a fait apparaître des similitudes entre les scolarités suivies par les jeunes Italiens et leurs camarades Français, et montre par ailleurs que les individus interagissent continuellement sur le réel et ceci dès leur arrivée en France[68]. Mon analyse ne se fera donc pas en termes d'exclusion/intégration mais plutôt en termes d'analyse de comportements individuels et collectifs : il me paraît plus intéressant de voir quel cursus ou filière les étrangers ont suivi au sein de l'école française et comment ils s'y sont comportés. De manière à saisir les évolutions, je tenterai de mettre en perspective deux générations, celle des parents et celle des enfants, tout en distinguant au sein de cette dernière les rescapés du génocide, les enfants de l'exil et les enfants nés en France.

L'identification des élèves arméniens scolarisés à Valence dans l'entre-deux-guerres et la restitution de leurs parcours scolaires au sein des établissements valentinois a constitué l'une de mes principales orientations de recherche. Diverses sources ont été mobilisées, afin de constituer une base de données nominative. A cette fin, les états ou listes d'élèves inscrits, documents nominatifs établis par école, en cours d'année, ont été précieux. A cette documentation se sont ajoutés les registres matricules, pour partie conservés dans les écoles, ce qui a entraîné de très nombreuses difficultés quant à leur inventaire et consultation. Toute

[67] https://moreauyves.wordpress.com/page/5/?app-download=ios : « Intervention de Mme Zancarini-Fournel Michèle autour de la pertinence de la notion de 'trajectoire' », Doctoriale du 5 décembre 2011 du LARHRA.
[68] BLANC-CHALEARD M.C., « Français et Italiens à l'école de la République », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, tome 38, oct.-déc. 1991, pp. 658-676.

cette documentation met en évidence l'installation des élèves arméniens dans les écoles valentinoises et renseigne l'état civil de chacun, ainsi que les parcours scolaires (dates d'entrée et de sortie de l'école, parfois des remarques sur le comportement et l'orientation suivie au sortir de l'école). Cette source est disponible pour la majorité des établissements concernés, à savoir les écoles de filles de la rue Madier Montjau et de la rue Amblard, les écoles maternelles des rues Bouffier et Pêcherie, de l'école Annexe de garçons, des écoles de garçons de la rue Mésangère et du quartier de Valensolles, des écoles mixtes du Calvaire et de la Crozette et enfin de plusieurs registres matricules de l'EPS de garçons de Valence. D'autres sources ont complété les données nominatives recueillies, comme les registres d'entrée et de sortie du lycée de Valence (années 1930/1951), les livres de classes du même établissement (période 1925/1935), les dossiers scolaires de certains élèves. Ces derniers, de qualité très diverse, fournissent des renseignements sur l'état civil de l'élève, sa scolarité antérieure à son inscription (les établissements fréquentés avant le lycée de Valence), des renseignements sur sa scolarité actuelle (notes, copies examen 6e…). Certains dossiers de demande de bourse municipale sont également disponibles. Ces sources, qui informent sur la situation sociale et familiale de l'élève, et présentant des informations peu nouvelles, sont soient conservées dans les établissements scolaires, soient aux archives départementales, soient aux archives municipales de la ville de Valence. Des sources imprimées sont venues compléter les sources scolaires, comme les annuaires et palmarès du collège et du lycée de Valence ainsi que du Grand Séminaire (IND). Ceux-ci se présentent sous la forme de petits livrets, publiés toutes les années, et rassemblant la liste des élèves primés, par classe et par nature de prix. La presse locale a constitué une autre source précieuse dans la reconstruction des parcours. Sa consultation m'a été utile pour compléter toutes les informations nominatives recueillies, puisqu'elle présente régulièrement les listes des élèves ayant obtenu le certificat d'études primaires et celles des élèves ayant réussi aux divers examens (certificats d'aptitude professionnelle, brevets élémentaire, supérieur et professionnels, et baccalauréats) ainsi que les listes des élèves primés dans certains établissements scolaires valentinois.

Le recours à l'écrit s'est montré insuffisant pour l'accès à la compréhension des réalités des parcours des familles, comme des élèves. Il a été nécessaire de réaliser des entretiens oraux, qui donnent une place plus importante aux différents acteurs. Des entretiens auprès d'anciens élèves ont complété et éclairé les données recueillis, même s'il était nécessaire de leur appliquer un filtre de lecture. Croisés à d'autres sources, comme les bulletins d'inspection des instituteurs valentinois de l'entre-deux-guerres, ils m'ont permis de compléter les lacunes des

sources, au sujet de la présence arménienne à Valence, les parcours et les scolarités ; mais aussi de donner une dimension humaine et psychologique à mon travail quantitatif ; de faire entrer dans ma recherche d'autres points de vue, comme celui des familles et des enfants, les sources écrites rendant essentiellement compte du point de vue de l'institution à l'égard des élèves ; d'éclairer enfin le contexte pédagogique des classes, mais aussi de mesurer les difficultés ou les réussites des élèves. Enfin, leur lecture était utile à la compréhension du contexte scolaire local.

Le contexte des années 1920 et 1930 a été décrit et analysé dans ses conséquences pour les populations émigrées[69]. La période 1932-1935 est celle où la crise est la plus forte, avec une nette augmentation du nombre de faillites et une hausse importante du nombre de chômeurs secourus. Si leur nombre est nul en 1929, il passe à 260.000 en 1932, puis à 426.000 en 1935[70]. Entre 1931 et 1936, l'emploi dans l'industrie chute ; en même temps, le nombre de commerçants augmente. Si « l'amélioration matérielle des uns (fonctionnaires, …) » est notable, elle « ne compense pas l'abaissement des autres (…) »[71]. Tous les effets de la crise ne sont pas sans effet sur l'emploi des jeunes Espagnols[72].

## 5/ L'histoire des groupes sociaux et professionnels.

Le rôle des travailleurs étrangers sur le marché du travail français a partiellement été étudié[73]. Les monde de l'industrie et du salariat sont les champs les plus connus, les ouvriers restant le groupe professionnel le plus étudié, parce que pendant longtemps le commerce n'a fait l'objet d'aucune restriction basée sur la nationalité et la notion de « commerçant étranger » n'a guère de sens, expliquant ainsi le désintérêt de l'histoire de l'immigration[74]. Des historiens se sont intéressés à d'autres groupes professionnels spécifiques. Si les mondes

[69] SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France*, Armand Colin, Coll. U, Paris, 1996, 347 pages.
[70] CARON François, Histoire économique de la France XIXe – XXe s., Armand Colin, coll. U, Paris, 1981, page 201.
[71] SAUVY Alfred, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome 2 : *1931/1939*, Fayard, Paris, 1965, pages 115 et 116.
[72] LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900 – 1980*, Editions Autrement, Collection Français d'ailleurs, peuple d'ici, H.S. n°143, Paris, 2004, 165 pages.
[73] RAINHORN Judith et ZALC Claire, « Commerce à l'italienne : immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°191, avril-juin 2000, page 49.
[74] RAINHORN Judith et ZALC Claire, « Commerce à l'italienne … », article cité, pp. 49-68 ; PECOUD Antoine, BRUNO Anne-Sophie et ZALC Claire, *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19e-20e siècles : actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 24 - n°3 | 2008, mis en ligne le 09 juillet 2009, consulté le 28 juillet 2016.
URL : http://remi.revues.org/4867.

de la boutique et de l'atelier ont longtemps été négligés en France, des travaux historiques ont tenté de palier à cette méconnaissance[75]. Judith Rainhorn a mis en évidence l'activité commerciale des Italiens du quartier de La Villette à Paris, en soulignant l'organisation prise par le travail indépendant et son inscription dans le territoire urbain[76]. Le secteur de la confection à Paris a retenu toute l'attention de Nancy Green qui donne une évolution des entreprises étrangères dans l'entre-deux-guerres, à Paris[77]. Pierre Milza revient sur les entreprises italiennes des secteurs du bâtiment, de l'ameublement et de l'habillement ou du commerce, notamment[78]. Si les Espagnols, de la première génération, de la Plaine-Saint-Denis se sont tournés à leur arrivée en France vers les emplois peu qualifiés de manœuvres et d'ouvriers, la seconde génération tend à s'orienter vers des métiers qualifiés, comme ceux d'ouvriers qualifiés ou les métiers de bureau[79].

Les travaux plus récents de Claire Zalc s'intéressent à la place de la petite entreprise dans les trajectoires socioprofessionnelles individuelles des immigrés[80]. Geneviève Massard-Guilbaud montre que le petit commerce, certes minoritaire parmi une main d'œuvre ouvrière importante, est un agent de promotion sociale pour les Algériens de Lyon, durant l'entre-deux-guerres[81]. Si la place des hommes a bien été mise en évidence, celle des femmes a fait l'objet de travaux d'historiens. Linda Guerry a orienté ses recherches vers les parcours de travailleuses étrangères à Marseille, dans l'entre-deux-guerres, présentes de manière importante dans les domaines des soins domestiques et de la manutention[82]. Si l'entreprenariat arménien est mis en évidence à partir de l'activité de filature, secteur dans lequel les femmes sont embauchées comme ouvrières, des marchandes indépendantes s'affairent aussi à leur propre compte, sur les quais et les bateaux[83]. Judith Rainhorn et Claire Zalc montrent le rôle des femmes d'entrepreneurs et d'artisans dans la construction des

[75] RAINHORN Judith et ZALC Claire, « Commerce à l'italienne… », article cité, page 49.
[76] RAINHORN Judith et ZALC Claire, « Commerce à l'italienne… », article cité, pp. 49-68 ; RAINHORN J., *Paris, New York : les migrants italiens – Années 1880 – années 1930*, CNRS Editions, Paris, 2005, 233 pages.
[77] GREEN Nancy, *Du sentier à la 7e avenue – La confection et les immigrés – Paris-New York 1880-1980*, Seuil, L'univers historique, Paris, 1998, 462 pages.
[78] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Petite bibliothèque Payot, Histoire, Paris, 2004 (réédit. 1993), 639 pages.
[79] LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Autrement, collection Monde/Français d'ailleurs, peuple d'ici, HS n°143, 165 pages.
[80] *Melting Shops – Une histoire des commerçants étrangers en France*, Perrin, Pour l'histoire, France, 2010, 330 pages.
[81] MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Des Algériens à Lyon – De la Grande Guerre au Front Populaire*, L'Harmattan, Recherches universitaires et migrations, 1995, 536 pages.
[82] « Immigrer à Marseille et y travailler : parcours féminins dans l'entre-deux-guerres », *Migration Société*, CIEMI, Vol.22, n°127, janvier-février 2010, page 64.
[83] « Main d'œuvre étrangère et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939), GUERRY Linda, *Immigration et marché du travail*, n°1263, septembre-octobre 2006, page 29.

réseaux professionnels[84]. Michel Garin porte son attention sur l'entreprenariat féminin dans le département de la Seine. Conquis par le travail indépendant, en une période de crise où les portes des entreprises françaises se ferment aux étrangers, des femmes l'expérimentent dans les domaines de la couture, du commerce, de la coiffure et de l'hôtellerie, en privilégiant une activité majoritairement individuelle[85].

### *La mobilité socio professionnelle*

La question de la mobilité sociale est un autre aspect de mon étude. Les types de mobilité, comme l'entreprenariat ou le déclassement, sont mis en évidence par certains historiens[86]. Dans les années 1930, le contexte de crise, qui touche de plein fouet l'emploi salarié étranger, génère un intérêt pour la petite entreprise, dans laquelle les étrangers y trouvent un « refuge temporaire ». Des proportions importantes se tournent vers les « secteurs du commerce sédentaire ou ambulant et de l'artisanat » [87]. Dans ce contexte de crise, beaucoup d'Arméniens touchés par les licenciements, désormais sans travail, deviennent des petits commerçants ou artisans[88]. D'autres travaux d'historiens développent les stratégies ascensionnelles. Dans ce choix de l'entreprenariat, « rendu nécessaire » par le contexte économique, Michel Garin, dans une étude menée à l'échelle du département de la Seine, souligne la place des femmes dans cette expérimentation. Marie-Claude Blanc-Chaléard développe également la question des stratégies, à partir de l'exemple des Italiens[89]. Une mobilité inter mais aussi intra-générationnelle y est soulignée[90]. La promotion sociale est flagrante pour les titulaires du CEP, leur permettant le passage du statut de manœuvre à celui d'ouvrier qualifié ou d'employé[91]. Pour Natacha Lillo, l'ascension sociale semble être du ressort de la seconde

[84] « Commerce à l'italienne : immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres », RAINHORN J. et ZALC C., *Le Mouvement Social*, n°191, avril-juin 2000, pp. 49-68.
[85] GARIN Michel, « Les entrepreneures arméniennes, grecques ou juives originaires de Grèce ou de Turquie dans le département de la Seine de 1920 à 1953 », *Les femmes de l'immigration, Migrance 42*, Editions Mémoire-Génériques, 2e semestre 2013, Paris, pp. 81-92.
[86] « Main d'œuvre étrangère et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939), GUERRY Linda, *Immigration et marché du travail*, n°1263, septembre-octobre 2006, page 29.
[87] BOUCHARDEAU Philippe, « La chambre de commerce de Valence et la question des commerçants étrangers », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, page 131.
[88] HUARD J.L., « La gestion par les institutions locales … », article cité, page 166.
[89] BLANC-CHALEARD M.C., Milza P., *Le Nogent des Italiens*, Editions Autrement – Série Monde/Français d'ailleurs, peuple d'ici, HS n°80, 149 pages.
[90] MILZA P., *Voyage en Ritalie*, Petite bibliothèque Payot, Histoire, Paris, 2004 (réédit. 1993), 639 pages.
[91] SCHOR R., « L'intégration des Italiens dans les villes françaises 1919-1939 », dans *Les immigrants et la ville – Insertion, intégration, discrimination (XIIe – XXe s.),* MOUZOT Denis et PINOL Jean-Luc éditeurs, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 107-118.

génération[92]. D'autres travaux privilégient enfin une entrée par le genre. La qualification ou non des ouvrières italiennes à leur arrivée en France[93], ou la question des recruteurs et de l'encadrement des migrantes sur le marché du travail sont autant de points abordés dans ces travaux[94]. « Certains individus se transforment en agences de placement ethnique »[95]. Natacha Lillo souligne l'action de l'école auprès des jeunes filles italiennes ou espagnoles, arrivées enfants ou nées en France dans les années 1920 et 1930, qui grâce à l'obtention du certificat d'études primaires ou du brevet ont pu accéder au marché du travail en étant qualifiées[96]. Néanmoins, aucun travail de fond n'a pu être mené sur la question des parcours de mobilité sociale, au sortir des établissements scolaires. Marianne Thivend souligne les limites d'une approche sur les débouchés professionnels des établissements techniques. J'en fais un point de mon étude, sans pour autant disposer d'éléments de comparaison avec une autre situation locale ou nationale. Globalement, un mouvement d'ascension sociale est observable d'une génération d'étrangers (constituée de manœuvres et d'ouvriers non qualifiés, principalement) sur l'autre (organisée autour d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres ou d'employés)[97]. Des monographies ou des travaux portant sur certains groupes nationaux font apparaitre de nombreuses variantes que je mettrai en évidence dans le cadre de mon étude sur les Arméniens. Les naturalisations permettent l'accès de certains aux emplois de la petite fonction publique, même si la République a considéré les personnes concernées comme des « nantis de seconde zone »[98].

---

[92] *Espagnols en « banlieue rouge » - Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XXème siècle, TI et II,* Cycle Supérieur d'histoire du XXème siècle, Thèse pour l'obtention du Doctorat de l'IEP (histoire), sous la direction de P. Milza, IEP de Paris, Paris, 2001, 871 pages.

[93] GUERRY Linda, « Immigrer à Marseille et y travailler : parcours féminins dans l'entre-deux-guerres », *Migrations Société : Genre, filières migratoires et marché du travail*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, page 70.

[94] « Main d'œuvre étrangère et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939), GUERRY Linda, *Immigration et marché du travail*, n°1263, septembre-octobre 2006, page 29 ; DOUKI Caroline, « Entre discipline manufacturière, contrôle sexué et protection des femmes. Recrutement, encadrement et protection des jeunes migrantes italiennes vers les usines textiles européennes (France, Suisse, Allemagne) au début du XXe siècle », revue Migration Société, CIEMI, Vol.22, n°127, janvier-février 2010, pp. 87-120 ; MULLER Christine, « Les domestiques luxembourgeoises à Paris du milieu du XIXe siècle au début du XXe siècle », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, pp. 73-86.

[95] MARTINI Manuela, RYGIEL Philippe, « Des formes de médiation sexuellement orientées ? Lieux, institutions et acteurs du placement des travailleuses migrantes à l'époque contemporaine », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, page 53.

[96] « Italiennes et Espagnoles de 1880 à 1939 – Migrantes en « matrones prolifiques » et « femmes actives de la seconde génération, mythe ou réalité ? », *Italiens, Espagnols et Portugais en France au XXème siècle, regards croisés*, Sciences Humaines et Sociales, Publibook, 2008, page 77.

[97] NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration en France – Exclusion, intégration…*, Editions Autrement, collection Atlas/Mémoires, Paris, 2002, page 44.

[98] NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration …*, ouvrage cité, page 44.

Une dernière orientation de ma recherche a privilégié les professions exercées par les anciens élèves sortis du système scolaire, mais aussi celles des parents, dans l'optique d'une comparaison. Ces données sont essentiellement issues des recensements de population (1926, 1931 et 1936), et notamment ceux de 1946 pour les anciens élèves. Si la recherche des professions exercées par les hommes est relativement aisée, lorsque les recensements y font référence, celle des femmes, souvent mariées depuis le moment où elles ont quitté l'école et ont été recensées, s'est avérée plus difficile et aléatoire. Les données recueillies m'ont permis de mesurer l'action du système scolaire français auprès des familles arméniennes, mais aussi de faire apparaître les stratégies familiales, développées dans un contexte local spécifique. Le recours aux registres du commerce auraient permis de préciser mes conclusions, mais des choix se sont imposés et l'idée d'un travail exhaustif abandonnée ; c'est là l'une des limites de ma recherche.

### *La situation dans des villes d'accueil de réfugiés.*

Des études locales, souvent anciennes, font apparaître les activités économiques privilégiées par les réfugiés arméniens, dans les communes françaises d'accueil. Des travaux historiques ou de vulgarisation les soulignent également même si la dimension professionnelle a peu été étudiée, en tant que telle, par les historiens, dans le cadre des Arméniens de France[99]. Les villes où le nombre d'Arméniens est important et leur présence ancienne ont fait l'objet d'un plus grand nombre de publications. A titre comparatif, il est intéressant d'observer l'ascension professionnelle des Italiens de Nogent, une communauté homogène à son origine et jusque dans l'entre-deux-guerres. Des facteurs la favorisent. Cette communauté se développe et se régénère après 1945[100].

Le dépouillement des recensements de onze communes ardéchoises sont venus approfondir les remarques développées dans les travaux précédents et ont permis de mettre en évidence

[99] BELMONTE Lydie, *La Petite Arménie – Histoire de la communauté arménienne à Marseille*, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Editions Jeanne Laffitte, 2004, 224 pages ; Lioré Julie, *Ma petite Arménie*, Editions du Chassel, Aubenas, 2003, 120 pages ; MOURADIAN Claire, KUNTH Anouche, *Les Arméniens en France – Du chaos à la reconnaissance*, Editions de l'attribut, Toulouse, 2010, 168 pages ; TER MINASSIAN Anahide, « Vienne ou des étrangers dans la ville », pp. 5-57 pages, in *Le Kemp une enfance intra-muros*, Editions Parenthèses, MCA de Vienne, Marseille, 2001, 155 pages ; LAURAS Clarisse, *Les Arméniens à St-Etienne – Une escale dans un parcours migratoire ?*, Bibliothèque du Centre de recherche en Histoire de l'Université de St-Etienne, volume n°3, CERHI, Publications de l'Université de St-Etienne, 2006, 312 pages ; BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne de Marseille – Quatre siècle de son histoire*, L'Harmattan, Graveur de Mémoire, Paris, 2009, 330 pages ; *D'Isère et d'Arménie – Histoire d'une communauté*, Musée dauphinois, Conseil Général de l'Isère, Cent pages, Grenoble, 1997, 99 pages.

[100] MILZA P. et BLANC-CHALEARD M.C., *Le Nogent des Italiens*, Ed. Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, HS n°80, Paris, 1995, 149 pages.

des données socioprofessionnelles (comme le type d'emplois exercées, les lieux d'embauche, la durée de l'embauche…), dans la période [1926-1936].

## 6/ L'histoire urbaine et notamment de Valence entre les deux guerres.

La question du logement des étrangers, analysée à travers celle du logement populaire, et balisée par des travaux d'historiens, est l'une des composantes de mon étude. L'entre-deux-guerres est marqué par une période de crise et de difficultés qui affectent le logement populaire en général. Lors des périodes de forte croissance de l'immigration, des zones de campement s'improvisent, comme à Marseille, au camp Oddo, ou autour de Paris, avec la constitution en banlieue d'une ceinture de logements insalubres[101]. Au début des années 1920, cette crise du logement populaire se caractérise par une absence notable de constructions nouvelles depuis l'avant-guerre et par un mouvement incontrôlé de lotissements en petites parcelles, en banlieues parisiennes principalement. La connaissance de ce mouvement, dans le cadre de mon étude, présente l'intérêt de souligner un mouvement incontrôlé de lotissement en petites parcelles qui concerne le logement de la classe populaire, comparable, dans une moindre ampleur, aux nouvelles constructions entreprises quartier Fontlozier à Valence, à la fin des années 1920. Annie Fourcaut s'intéresse au processus de naissance et de développement des nouveaux quartiers, à partir d'exemples pris dans la banlieue parisienne[102]. Largement utilisée pour bâtir des constructions nouvelles, l'auto-construction ou construction collective touche l'ensemble des classes populaires, et pas uniquement les étrangers, notamment les Arméniens. Comme partout en France, ce mode de construction a été utilisé par les Arméniens lors de l'aménagement de leurs nouvelles résidences quartier Fontlozier à Valence. Loties avec ou sans permis de construire, sur ou à proximité immédiate de terrains agricoles et maraîchers, des maisons sont bâties par des Arméniens à partir de relations d'entraide et de solidarité.

Le phénomène des lotissements porte dès le début les stigmates de ces difficultés et de ce qui devient entre 1919 et 1928 une crise majeure : crise de la prévision et de la décision, faillite des élites, urbanisation irrationnelle et absence d'équipement (écoles, églises…) et arrêt de

[101] NOIRIEL G., *Atlas de l'immigration* …, ouvrage cité, page 30.

[102] « Du lotissement au quartier – Le cas de « Du lotissement au quartier – Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 105, n°2, 1993, pages 441/457.

l'intégration des ouvriers à la vie urbaine[103]. Des Italiens sont présents dans les zones pavillonnaires ou logements ouvriers ; leur rôle dans la modification du paysage urbain est évident[104]. Par ailleurs, les étrangers ne sont pas exempts du mouvement des mal-lotis de l'entre-deux-guerres. « (…) Ils ne sont pas les mieux placés et il convient de donner une définition très exhaustive du terme pour désigner ainsi l'habitat qu'ils se bricolent bien souvent sur un terrain, qui n'est qu'un morceau de champ (…) »[105].

Si les travaux historiques concernant les étrangers sont peu nombreux, ceux présentant la situation des étrangers à Valence le sont encore moins. Trois modes d'habitat structurent le logement des Arméniens à Valence : le logement spontané, comparable dans la description qui en est donnée au bidonville, né au sud de l'avenue Victor Hugo, et qui a intéressé un petit groupe de travailleurs arméniens ; l'occupation de logements variés, à caractère locatif, dans le centre de Valence, en divers espaces, mais présentant la caractéristique d'être regroupés ; et enfin le développement d'un habitat nouveau construit sur des parcelles, dans un nouveau quartier de la ville. Si à Alfortville et Issy-les-Moulineaux (communes de la proche banlieue parisienne qui accueillent en 1926 près de la moitié des Arméniens de France), des baraquements de tôle ondulée et des bidonvilles s'improvisent très rapidement pour accueillir cette masse de nouveaux arrivants, la situation est différente à Valence, où la très grosse majorité des Arméniens est dirigée vers les logements vacants du centre ancien[106].
L'exemple valentinois révèle toutes ses limites, puisque la question du logement n'a fait l'objet d'aucune monographie ou étude, hormis la naissance de la cité de Valensolles, quartier qui n'attire que de manière très limitée les Arméniens. Leur absence de ce type d'habitat est aussi un révélateur de leurs conditions de logement. Les descriptions du logement ouvrier du centre-ville et les éléments de comparaison manquent donc cruellement.
Quel rapport les Arméniens entretiennent-ils à leur logement et quel lien établir avec l'organisation des parcours scolaires ? La question du logement s'inscrit dans le cadre de la connaissance générale des familles arméniennes (à partir de leurs conditions de logement et de leur mode d'habitat) et des espaces qu'elles occupent dans la ville. La localisation de leur

[103] FOURCAUT Annie, « Les lotissements défectueux en région parisienne : un exemple de gestion d'une crise urbaine », dans COHEN Yves et BOUDOUI Rémi, *Les chantiers de la paix sociale (1900/1940),* ENS Editions, Fontenay-St-Cloud, 1995, pp. 255-264.
[104] FOURCAUT A. (sous la dir.), *Banlieue rouge 1920/1960 – Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Autrement, Série Mémoires, n°18, Paris, 1992, page 117.
[105] BLANC-CHALEARD M.C., « L'habitat immigré à Paris aux XIXe et XXe siècles : mondes à part ?, *Le Mouvement social*, n°182, janvier-mars 1998, pp. 29-50.
[106] HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et leurs territoires*, éditions Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 1995, pages 52 et 53.

implantation dans la ville intervient dans le lieu de scolarisation de leurs enfants, comme le type d'habitat intervient dans la connaissance des conditions de vie des familles arméniennes, car en aucune manière l'habitat n'intervient dans les parcours scolaires suivis. Les lieux d'habitat et les types de logements ont été abordés Louis Maurel, Jean-Claude Gallety et de Philippe Bourchardeau, qui livrent un descriptif très général de l'habitat du centre-ville et des îlots les plus dégradés qui correspondent aux lieux d'habitat des Arméniens mais évoquent aussi les conditions de création d'un habitat social, constitué des pavillons ouvriers, à la vente ou à la location, de la cité-jardins de Valensolles et des appartements locatifs construits dans le même quartier[107]. Une seconde étude, traitant de l'habitat ouvrier quartier de Valensolles, évoque la flambée des loyers des logements à Valence dans les années 1920 et la pénurie des logements dans la ville[108]. Dans le même article, Philippe Bouchardeau montre que l'entre-deux-guerres est une période marquée par une exacerbation des difficultés rencontrées par les locataires du parc immobilier privé, due à la crise et à la montée du chômage[109]. Par ailleurs, le prix des loyers augmente. L'accès des familles arméniennes à ces logements n'a pas été mesuré. Les sources scolaires consultées établissent la présence d'une seule famille, dans le quartier de Valensolles, qui scolarise deux enfants à partir du 1er février 1936. Une autre, dès 1938, réside à proximité, avenue des Balives. Plus tard, en 1946, deux couples, dont l'un ayant à charge quatre enfants, résident dans des baraquements de Valensolles. Les familles arméniennes étudiées sont donc peu concernées par les nouveaux habitats proposés dans ce quartier et se sont davantage tournés vers le quartier Fontlozier, dont la qualité des constructions nouvelles est fortement remise en question. « Tous les Valentinois connaissent les cités désordonnées qui se sont bâties maison par maison dans le quartier de Fontlozier ou de la Chamberlière au cours des dernières années ». Les «ensembles étriqués sans caractère et en mauvais matériaux » sont dénoncés par le président de l'office des HBM de la ville[110]. A ce constat, il faut également ajouter que la question des lotissements défectueux trouve un écho à Valence. En 1936, le chiffre de 500 habitants installés dans des lotissements privés défectueux est avancé. Par ailleurs, à cette date, 17% des logements de la ville sont considérés comme insalubres[111].

[107] « Difficile transition (1920/1950) – Une petite ville de la IIIe République quitte à pas lents le XIXe siècle », MAUREL Louis, avec la collaboration de GALLETY Jean-Claude et de BOUCHARDEAU Philippe, *Valence-sur-Rhône*, Maury imprimeur, Valence, 1991, 334 pages.
[108] « Le temps des pionniers du logement social à Valence 1930/1960 », BOUCHARDEAU Philippe, *Revue drômoise*, n°537, septembre 2010, pp. 39-72.
[109] BOUCHARDEAU Philippe, « Le temps des … », article cité, page 52.
[110] BOUCHARDEAU Philippe, « Le temps des … », article cité, page 61.
[111] BOUCHARDEAU Philippe, « Le temps des … », article cité, page 64.

Afin de percevoir et analyser le rapport des Arméniens à leur habitat, j'ai eu recours aux états nominatifs des recensements, qui m'ont permis d'identifier et de localiser des adresses précises et de constater les formes prises par l'habitat arménien (individuel ou collectif) et les manières d'habiter (nombre de personnes et familles vivant aux adresses indiquées, notamment) ; les dossiers de permis de construire, qui font état des propriétaires, arméniens dans le cadre de mon étude, la plupart identifiés quartier de Fontlozier, et qui conservent parfois les plans des constructions ; les allusions de Roger Bastide relatives à l'habitat arménien de Valence auxquelles se joignent les remarques de Boudjikanian-Keuroghlian sur la qualité de l'habitat ; les remarques faites dans les entretiens et récits de vie, et parfois dans les *Notices de renseignements* des *Demandes de naturalisation* ; les relevés du Bureau d'hygiène sur l'habitat précaire de Valence, ciblant des adresses précises ; enfin, les clichés photographiques des adresses actuelles correspondant à cet habitat.

Toutes ces orientations de recherche prennent du sens grâce à la mise en valeur du contexte socioéconomique local, mais aussi scolaire, qui seuls expliquent la présence d'Arméniens à Valence. Les sources citées dans mon étude rendent possible la compréhension du contexte scolaire local, qui lui-même rend possible la compréhension des orientations prises par les jeunes Arméniens, influencées par les contraintes fixées contexte économique local.

# PREMIERE PARTIE : DES ROUTES DE L'EXIL A VALENCE

A travers l'étude des parcours scolaires, c'est plus largement la question de la destinée familiale et professionnelle des jeunes Arméniens, durant l'entre-deux-guerres, qui se trouve posée. Si plusieurs facteurs entrent en général en ligne de compte dans la réussite scolaire, parmi lesquels le rôle de la famille et de l'histoire familiale, l'accès à la langue et à la culture, le quartier de résidence, l'action de l'école ainsi que l'engagement des élèves, comment les environnements familial et culturel ont-ils pesé sur la réussite scolaire des jeunes Arméniens, au cours des années 1920, 1930 et quarante, en une période qui enregistre l'installation des réfugiés en ville ? Un sentiment, né dans l'exil, et fait de résignation, de rupture et de reconstruction, se répand entre les individus, au moment de leur installation en France, et se développe différemment au sein des familles arméniennes, selon leur position en France. L'exil des Arméniens vers la France souligne une grande variété de parcours familiaux et migratoires, même si des situations analogues ont très souvent été partagées par des individus, et si des tendances se dessinent. Au bout du compte, je m'attarderai à comprendre la destinée familiale de mon groupe d'étude, avant de m'interroger sur la manière dont cette destinée a pesé sur les parcours scolaires des enfants de réfugiés, au cours de périodes différentes.

Pour mettre en évidence les destinées familiales, l'étude de l'origine des élèves arméniens et de leur famille, ainsi que l'étude des parcours migratoires ayant conduit chacun à Valence, sont nécessaires. Le croisement, lorsqu'il est rendu possible, des histoires familiales et des parcours migratoires permet de comprendre de quelle manière s'est faite l'installation des enfants à Valence et dans les écoles de la ville. Enfin, simultanément à l'installation à Valence d'un groupe de réfugiés, un second groupe d'enfants émerge : celui des enfants nés en France. Leur situation n'est pas la même. Nés en France mais partagés entre deux cultures, ils vont cependant bénéficier très tôt de l'action de l'école française et se familiariser dès le plus jeune âge à l'usage de la langue française. Il conviendra donc de souligner également dans cette partie la situation migratoire de leur famille.

## 1-Les conditions de l'arrivée

Comprendre pourquoi des réfugiés arméniens se sont installés à Valence dans la période de l'entre-deux-guerres, c'est d'abord comprendre les raisons qui les ont conduits à l'exil, mais c'est également mettre en évidence les itinéraires empruntés par ces mêmes personnes ainsi que les étapes qui ont éventuellement jalonné leurs itinéraires, avant leur arrivée à Valence. Les premiers Arméniens à s'installer à Valence arrivent entre septembre 1922 et 1923[112]. Leur présence y est néanmoins relevée dès l'année 1920[113].

### A. Les raisons de l'installation dans la région valentinoise

Les Arméniens qui s'installent à Valence au début des années 20, sont issus d'une nation sans état souverain, hormis les expériences anciennes d'un Royaume d'Arménie durant l'Antiquité et d'un Royaume de Cilicie au XIVe siècle. Dans les siècles qui ont suivi la fin du Royaume de Cilicie, la présence arménienne marque et façonne fortement les territoires asiatiques, qui passent progressivement sous l'influence ottomane, russe et/ou perse. Les événements politiques, diplomatiques et militaires se précipitent dans la seconde moitié du XIXe siècle pour les populations arméniennes vivant en Asie, contraignant certains à l'exil. Ces événements, entachés par l'effritement irréversible de l'Empire ottoman et le premier conflit mondial, prennent une autre ampleur dans le premier quart du XXe siècle qui voit l'accentuation des persécutions à l'égard des Arméniens. Jusqu'en 1939, l'état ottoman, puis Jeune-turc et enfin turc ne connaît pas de répit dans sa volonté d'expulser les populations arméniennes du territoire qu'il administre.

Aux persécutions perpétrées par l'Etat ottoman, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, qui organisent le début d'un vaste mouvement de déplacements des populations arméniennes de l'Empire ottoman, d'autres causes de la présence arménienne en France et à

[112] Selon les sources regardées. Il est très difficile de suivre la chronologie des implantations. Je renvoie à la partie I-2-A.

[113] Dès l'année scolaire 1919/1920, un enfant, nommé Sandchirian, est présent en ville. Il est scolarisé au lycée de Valence en classe de seconde (source : A.D.D., cote : 634WP38). « Compte tenu des années de scolarisation, cette famille est arrivée très tôt, probablement pendant la guerre, à Valence où elle devait être totalement isolée : c'est un cas rarissime non seulement pour Valence mais la France en général. Il n'est pas exclu qu'elle ait par la suite quitté Valence et peut-être même la France pour rejoindre d'autres proches installés ailleurs ».
(Réponse de R. H. Kevorkian, le 10 mai 2013, sollicité sur la connaissance de cette famille.)

Valence sont à rechercher notamment dans l'échec de la constitution d'un état arménien, susceptible d'accueillir les populations de réfugiées, et dans l'organisation d'un vaste mouvement migratoire lié au travail et à la survie des populations de réfugiées.

### *a. L'organisation par l'Empire ottoman puis le gouvernement turc d'un vaste mouvement d'élimination et de déplacement des Arméniens*

Un vaste mouvement d'effacement de la présence arménienne de l'Empire ottoman se développe dans l'Empire ottoman à partir du XIXe siècle et s'incarne au travers de deux temps forts.

Le premier, relativement long et porté par la Sublime Porte, se poursuit avec l'action des Jeunes Turcs arrivés au pouvoir. Interrompant ses réformes dans le dernier tiers du XIXe siècle, l'Empire ottoman adopte une attitude hostile à l'égard des Arméniens, qui s'illustre dans les massacres, dits hamidiens, de 1894-1896. De même, les Jeunes Turcs ayant gagné les élections de 1908 prônent un nationalisme virulent à l'égard des minorités, au premier rang desquelles se trouvent les Arméniens, dont le point d'orgue se manifeste au cours des persécutions de 1915.

A l'issue de l'Armistice signé avec les Alliés et du traité de Sèvres, les troupes nationalistes de Mustapha Kemal reconquièrent progressivement l'Anatolie, dessinant les frontières du nouvel état de la République de Turquie, prononcée le 29 octobre 1923. Cette reconquête se fait au détriment des minorités, dont les Arméniens, qui sont exclues de la nouvelle nation.

- Les persécutions des Arméniens dans l'Empire ottoman

L'origine des persécutions est à rechercher dans la situation de l'Empire ottoman dans la seconde moitié du XIXe siècle et le changement de politique de la Sublime Porte à l'égard des minorités présentes dans l'empire. Dans cette période, la haine grandissante, accentuée par la volonté d'expansionnisme des Arméniens de l'Empire, développe la justification par laquelle les minorités chrétiennes, dont les Arméniens, doivent quitter l'Anatolie. Le traité de Berlin (13 juillet 1878) est communément retenu[114] comme le point de départ de cette « haine ». A l'issue du Congrès de Berlin, l'amputation de l'Empire ottoman d'une bonne partie de ses

[114] KEVORKIAN R.H. et TACHJIAN Vahé (dir.), *Un siècle d'histoire de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance* – Vol. 1*, 1906/1940*, Le Caire-Paris-New York, 2006, page 15.

possessions européennes est confirmée malgré des concessions territoriales. La Russie retire également ses troupes de l'Anatolie orientale. Le sultan Abdül Hamid est convaincu alors de la nécessité « d'alléger » démographiquement l'élément arménien dans les provinces orientales. Il s'inquiète d'une trop forte présence arménienne dans le tissu rural de ces régions. Dans le même temps, la modernisation de l'empire a principalement profité aux groupes dominés, au premier rang desquels les Grecs et les Arméniens. Ces derniers ont incontestablement réussi à élever le niveau d'éducation des enfants, à engager la nation arménienne dans un début de renaissance culturelle mais aussi à développer une élite formée dans les principales universités françaises[115]. L'activité économique turque devient rapidement tributaire d'entrepreneurs issus des minorités. Le décalage culturel et économique entre les populations chrétiennes et musulmanes n'a fait que s'accentuer, ce qui a provoqué l'inquiétude de l'élite ottomane.

Les années 1894 à 1896, correspondent à la période de la répression hamidienne et des massacres d'Arméniens qui ont suivi. Suite aux manifestations de rues à Constantinople (1890 et 1895) et aux insurrections paysannes antifiscales et antikurdes du Sassoun (1894) et de Zeitoun (1895-1896), le Sultan Abdul Hamid réagit avec une extrême violence. 2 à 300 000 Arméniens meurent durant la répression. De nombreux établissements scolaires arméniens sont détruits. 50 000 orphelins sont recensés et 100 000 Arméniens trouvent un refuge en Transcaucasie[116]. La région est en proie à la ruine économique et la population arménienne soumise à la famine. Les massacres hamidiens et les mouvements de résistance arméniens sont un déclencheur de prise de conscience de cette politique chez les élites établies à Constantinople.

Au début du XXe siècle, l'Etat ottoman affiche une volonté évidente de réduire le poids démographique des Arméniens dans les vilayets orientaux de l'Empire et de refréner tout développement socio-économique. Dans un contexte de crise balkanique et de défaites militaires, le parti politique l'Ittihad (ou Comité Union et Progrès) du mouvement Jeune Turc, ayant gagné les élections de 1908 et à l'origine de la restauration de la constitution de 1876 mais en proie à des dissensions internes, durcit le ton et prône un nationalisme virulent, en rupture totale avec l'ottomanisme et les conceptions d'un Etat-mosaïque égalitaire. Les Jeunes Turcs ne parviennent alors pas à réunir Grecs, Arméniens, Turcs et Kurdes. Une contre-révolution s'organise à Istanbul pour mettre fin aux agissements du CUP et afin d'organiser

[115] KEVORKIAN R.H. et TACHJIAN Vahé (dir.), ouvrage cité, pages 15 et 16.
[116] MOURADIAN Claire, *L'Arménie*, Paris, Que sais-je ?, n°851, 2013, page 49.

de nouvelles élections. Ce dernier réagit en mobilisant l'armée de Macédoine. Les deuxième et troisième armées pénètrent à Istanbul le 24 avril 1909. Le sultan Abdul Hamid est remplacé par son frère Mehmed V, sans réels pouvoirs, marquant ainsi la fin de la monarchie absolue ottomane. Tous ces événements politiques et militaires se manifestent dans un contexte nuisible aux minorités, au premier rang desquelles se placent les Arméniens, qui représentent désormais un danger et un obstacle à l'établissement du panturquisme par les Jeunes Turcs.

De très fortes tensions entre les communautés musulmanes et chrétiennes, entretenues par de fausses rumeurs, ainsi que le meurtre, le 9 avril, de deux Turcs par un jeune charpentier arménien sont à l'origine de la flambée de violence et des massacres d'Arméniens qui débutent le 14 avril à Adana, en Cilicie. Ces massacres s'inscrivent dans la politique d'unification culturelle programmée dans le cadre du turquisme porté par les Jeunes Turcs. Le chiffre de 25 à 30 000 morts est avancé[117]. Les massacres hamidiens et d'Adana provoquent le départ d'Arméniens vers la Transcaucasie (100 000[118]), la province du Liban, l'Egypte, la Bulgarie et les Etats-Unis. Quelques centaines choisissent également la France[119]. La ville de Valence n'est certainement pas leur point de chute en France.

A la veille du premier conflit mondial, les quatre millions et plus d'Arméniens estimés[120] se trouvent répartis entre trois empires (ottoman, russe et perse) et en diaspora, dans des colonies situées de par le monde. Une répartition, malgré toutes les incertitudes qu'elle suppose, peut en être proposée.

[117] MOURADIAN Claire, *L'Arménie*, Paris, Que sais-je ?, n°851, 2013, page 52.
[118] MOURADIAN Claire, *L'Arménie* …, ouvrage cité, page 49.
[119] TER MINASSIAN, *Histoires croisées : Disasporas, Arménie, Transcaucasie*, Editions Parenthèses, Marseille, 1997, pages 24 et 55.
[120] TER MINASSIAN Anahide, *1918/1920 : La République d'Arménie*, Editions Complexe, coll. Historiques, Bruxelles, 2006, page 10.

| Dans l'Empire ottoman | | | Dans l'Empire russe | Dans l'Empire perse | De par le monde |
|---|---|---|---|---|---|
| En Arménie occidentale (ou Arménie turque, ou Anatolie orientale) | En Arménie Mineure, en Cilicie et autres provinces de l'Anatolie | Dans d'autres communautés de l'Anatolie occidentale : à Constantinople et dans son vilayet | En Arménie orientale<br>Dans le reste de l'empire | Dans le Caucase et dans sa capitale | |
| Entre l'Euphrate et l'Araxe : les six vilayets de Sivas, Erzeroum, Kharpert, Diyarbékir, Bitlis et Van. | La province de Trébizonde ainsi que la région d'Adana. | Constantinople et la partie européenne de la Turquie | Dans le Caucase : les provinces (oblasts) russes de Tiflis, Batoum, Kars, Erevan et Elisavetpol.<br>A Moscou. | En Azerbaïdjan et à Ispahan. | Une vingtaine de communautés :<br>-En Europe (dont une communauté de 2.000 individus à Paris[121]), en Egypte et aux Indes : 120 000<br>-aux Etats Unis 130.000 |
| 2 100 000 Arméniens | 440 000 Arméniens | 183 000 Arméniens | 1 700 000 Arméniens | 100 000 Arméniens (140 000 selon A. Boujikanian) | 250 000 Arméniens |

Tableau 1 : *Répartition des Arméniens dans le monde en 1913*[122]

Trois métropoles « arméniennes » jouent un rôle économique, culturel et politique de premier ordre, au début du premier conflit mondial. Constantinople ou Bolis (« La Ville ») rassemble quelques 200 000 Arméniens qui sont recensés dans la ville et dans sa région. Tiflis, la seconde de ces métropoles, compte près de 100 000 individus. Enfin, Bakou, avec une population de 67 000 Arméniens[123]en est la troisième. Des entreprises, des écoles, des églises, des imprimeries mais aussi des journaux et des associations arméniens se sont développés dans ces trois villes. Ces chiffres établissent le caractère très dispersé de la présence des Arméniens dans l'Empire ottoman qui s'organise néanmoins autour de six régions (vilayets) à

[121] 4 millions selon TER MINASSIAN Anahide, *1918/1920 : La République …*, ouvrage cité, page 23 ; 4.470.000 selon l'estimation faite par BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie de Lyon*, 1978, page 24.

[122] Établie selon les données fournis par les travaux d'Anahide Ter Minassian et d'Aïda Boudjikanian-Keuroghlian.

[123] TER MINASSIAN Anahide, *1918/1920 : La République …*, ouvrage cité, page 23.

la veille de la première guerre mondiale[124]. Cette situation n'a pas été sans poser des difficultés.

Prétextant des actes de trahison de soldats arméniens enrôlés dans l'armée ottomane, la politique anti-arménienne de l'état Jeune-Turc culmine durant l'année 1915. La journée du 24 avril marque le début d'un mouvement visant au déplacement et à la suppression des populations arméniennes de l'Empire. Elle se traduit par l'arrestation et la déportation d'intellectuels et notables arméniens de Constantinople. Au même moment, l'ordre est donné aux autorités de procéder, un peu partout dans tout l'Empire, dans les provinces arméniennes d'Anatolie centrale et orientale à des arrestations.

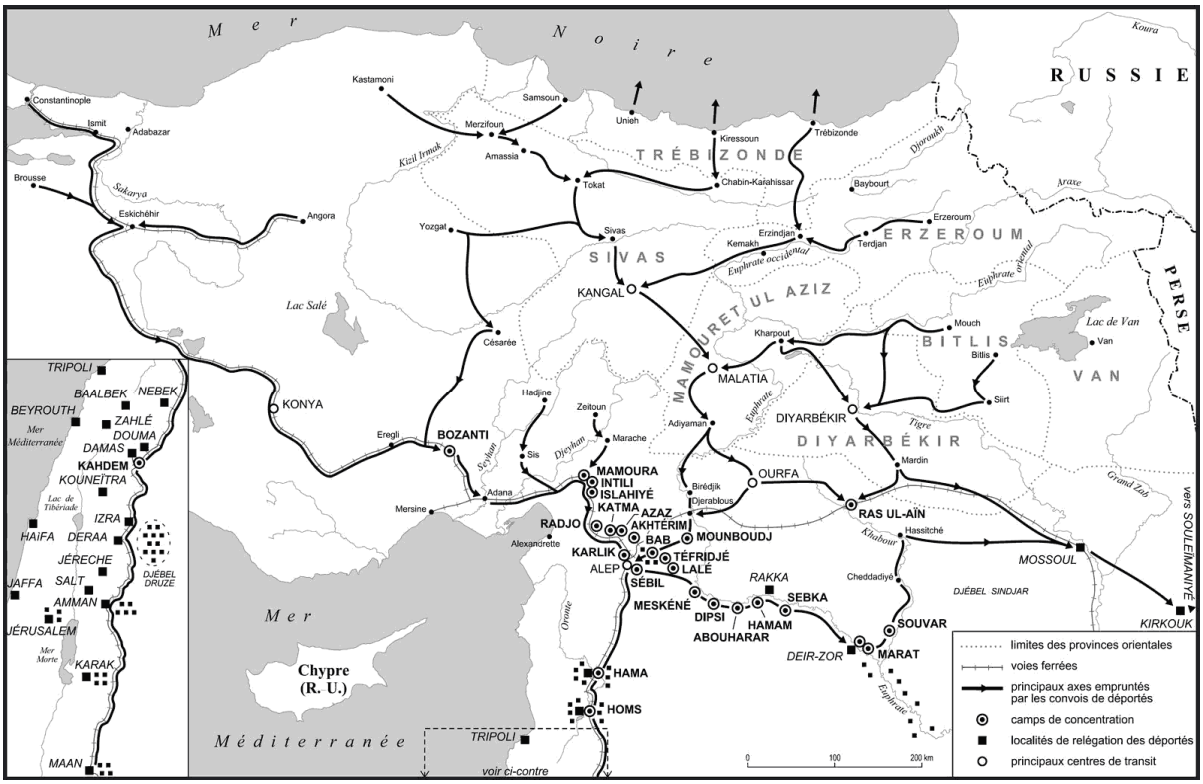


Carte 1 – *Axes de déportation des populations arméniennes et camps de concentration en 1915-1916*[125]

De mai à juin 1915, les provinces orientales sont touchées par les déportations. D'août à septembre, ce sont les populations d'Anatolie occidentale et de Cilicie qui sont déportées et qui sont le plus durement touchées[126]. Au début de l'été (pour les uns) ou au début de l'automne 1915 (pour les autres), 880 000 Arméniens sont réinstallés dans les provinces ottomanes d'Alep, de Dyar Békir et de Mossoul, sur l'axe Ras el-Aïn-Mossoul, sur la ligne de

[124] KEVORKIAN Raymond H., PABOUDJIAN Michel, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide,* Les Editions d'Art et d'Histoire, ARHIS, 1992, Paris, 603 pages

[125] Source : http://www.imprescriptible.fr/brochure/carte-deportations.

[126] KEVORKIAN Raymond H., « Aux origines de la communauté arménienne du Proche Orient – Les rescapés de la deuxième phase du génocide », in *Les Arméniens – La quête d'un refuge,* Presse de l'Université de Saint-Joseph, Beyrouth, 2006, pp.19-39.

l'Euphrate (de Meskéné à Der Zor), et dans la zone s'étendant d'Alep à la mer Rouge, passant par Homs, Damas, Jérusalem et Amman. Au printemps 1916, environ 500 000 déportés sont encore vivants, à Alep, Damas, le long de l'Euphrate et à Zor. Une estimation porte à 300 000, environ, le nombre d'individus décédés entre l'automne 1915 et l'hiver 1915-1916[127]. Très rapidement, une aide humanitaire s'organise, d'abord clandestine, puis étendues aux actions américaine, suisse et allemande. La situation des déportés est d'une extrême précarité et soumise aux aléas du contexte régional, en proie pour certains à des conversions forcées. Raymond H. Kévorkian fait une description très précise[128] de la situation des déportés dans cette région, entre 1915 et 1918. Suite aux massacres et aux déportations de 1915, les familles arméniennes présentes dans diverses régions de l'Empire ottoman ont complètement éclaté. Les rescapés du génocide sont principalement des enfants, âgés de moins de quatorze ans, et des femmes, les hommes ayant été la plupart du temps systématiquement massacrés ou déportés vers les déserts de Syrie.

La déportation et la fuite des populations arméniennes se sont étalés jusqu'en 1923, selon un mouvement, ayant suivi trois axes divergents. Le premier axe se situe au sud, en direction des déserts des vilayets de Deir-ez-Zor et de Mossoul, d'Alep et de Damas (pour les Arméniens de Cilicie et d'Anatolie méridionale). Le second a concerné les Arméniens des vilayets orientaux qui se sont réfugiés dans le Caucase et en Perse. Le troisième s'est développé à l'ouest, en direction de la Grèce et des Balkans, après l'incendie de Smyrne en 1922. Il a concerné les Arméniens de Constantinople, d'Andrinople, de Smyrne et des vilayets occidentaux[129].

- Les visées nationalistes de Mustapha Kemal

Mustapha Kemal a été un acteur fondamental de la transformation politique et territoriale de l'Empire ottoman, devenu République de Turquie le 29 août 1923. Ses différentes actions sont déterminantes dans l'établissement des nouvelles frontières de la Turquie et la poursuite de l'expulsion des Arméniens de ce nouvel état.

Il intervient d'abord en tant que leader du mouvement de reconquête nationale. Refusant l'occupation territoriale de son pays proposée par l'armistice de Moudros (le 30

[127] KEVORKIAN R., NORDIGUIAN L. et TACHJIAN V. (dir.), *Les Arméniens – La quête d'un refuge*, Presse de l'Université de Saint-Joseph, Beyrouth, 2006, page 22.
[128] « Aux origines de la communauté arménienne du Proche Orient – Les rescapés de la deuxième phase du génocide », in *Les Arméniens – La quête d'un refuge,* Presse de l'Université de Saint-Joseph, Beyrouth, 2006.
[129] TER MINASSIAN Anahide, *Histoires croisées* …, ouvrage cité, page 24.

octobre 1918), Mustapha Kemal prend le commandement militaire de toutes les forces armées ottomanes. Très rapidement défait par le Sultan Mehmed VI et le Grand Vizir, Mustapha Kemal est contraint au retrait et à l'isolement. En 1919, il organise la résistance et prend la tête du mouvement de reconquête nationale. Mustapha Kemal reçoit de la population et de l'armée un soutien pour la défense des intérêts nationaux.

Son engagement dans le mouvement de reconquête nationale le conduit à prendre la fonction de chef politique du gouvernement provisoire d'Ankara. Suite au congrès de Sivas (le 13 septembre 1919), le gouvernement, à la tête duquel il se trouve, rejette les clauses territoriales du traité de Sèvres, qui prévoit notamment que les territoires ethniquement et historiquement arméniens avant 1915 deviennent indépendants, que les territoires situés sur la côte et autour de Smyrne soient rattachés à la Grèce et qu'enfin les zones turques soient divisées en zones d'influence des puissances occidentales. Son gouvernement tente également de récupérer une partie des territoires cédés. A ce titre, il s'engage dans une série de guerres de reconquête nationale. Suite aux différentes opérations militaires engagées par les nationalistes, les minorités, dont les Arméniens, sont à nouveau malmenées. Rattrapés par les événements de Turquie (poussée des forces nationalistes de Mustafa Kemal et guerre gréco-turque), tous ces individus ne tardent pas à reprendre le chemin de l'exode, principalement à partir de 1920. Bon nombre se retrouvent à Constantinople, carrefour important et lieu de départ des navires vers des directions variées. Tous ces individus s'y acheminent pour un départ soit vers la Bulgarie ou la Grèce, soit vers le Proche Orient (les protectorats français de Syrie et du Liban, principalement), soit enfin pour la France ou les Etats Unis.

En 1921, la Cilicie est cédée par la France à l'Empire ottoman. C'est le début d'un nouvel exil vers les mandats français de Syrie et du Liban. A la fin de l'année 1921, des dizaines de milliers d'Arméniens sont présents dans les villes d'Alexandrette, d'Alep, de Damas et de Beyrouth, ce qui fait du Liban le plus grand centre de regroupement des Arméniens. Une estimation porte à 200.000 le nombre total de réfugiés en Syrie et au Liban. Ceux-ci se regroupent, formant ainsi d'immenses camps de réfugiés. Le plus important est celui situé près de Beyrouth, dans la localité de Madawar. Les associations arméniennes se chargent de récolter de l'argent pour la construction d'églises et d'écoles. Des associations se chargent aussi de l'instruction et de l'éducation des orphelins. L'idée que la reconstruction passe par l'instruction des plus jeunes s'impose très rapidement et prédomine. L'apprentissage d'un métier est intégré au sein des orphelinats. Des écoles sont également ouvertes dans les camps,

comme l'école Sahaguian du Grand camp de Beyrouth, l'école maternelle Mesropian du camp des réfugiés d'Amanos, l'école arménienne de Damas, l'école-orphelinat Kékélian à Dörtyol, l'école du camp d'Alep et beaucoup d'autres[130].

Suite à l'évacuation de la Cilicie par les troupes françaises et avec les départs d'Aïntab et de Killis, ce sont 53 000 départs enregistrés, sans compter les départs clandestins par voie terrestre. Le chiffre maximum de 60 000[131] personnes peut être ainsi avancé. D'autres camps de transit commencent à être aménagés également près de Lattaquié et Tripoli, à la mi-décembre 1921, le temps pour les chefs de famille de trouver un travail et un logement. Femmes et enfants de plus de 13 ans sont mis au travail (dans les ouvroirs ou ateliers créés à proximité des camps).

D'autres mouvements de populations ont lieu par la suite dans d'autres provinces de l'Empire ottoman. Une grande vague de départs vers la France et les Etats Unis se produit, suite à la prise de Smyrne par les troupes kémalistes en septembre 1922. Les expulsions et déportations des populations chrétiennes reprennent d'autre part à partir de l'année 1922, provoquées par les victoires remportées par les troupes kémalistes.

Les populations des provinces orientales de la Transcaucasie sont expulsées vers la république arménienne. Les expulsions et déportations reprennent à partir des années 1922 et 1923 dans les six vilayets orientaux. Les nouveaux réfugiés affluent vers la Syrie, le Liban mais aussi la Grèce. Les données suivantes sont avancées pour mesurer toute l'ampleur de ces nouvelles vagues d'expulsions et de déportations. A partir d'avril 1922, le Near East Relief cesse ses activités en Asie Mineure, et les transfère dans les pays voisins, compte tenu de la situation de plus en plus difficile. 70 orphelinats, soient 30 000 orphelins, sont évacués vers la Grèce (17 000) et la Syrie (8 000) entre avril et novembre[132]. Le témoignage d'un Valentinois rend compte de cet épisode douloureux. Jacques Der Alexanian décrit le déplacement de sa mère Nevart, contrainte, en 1922, de quitter l'orphelinat américain de Kharpert pour Alep. Durant l'année 1922, de nouveaux réfugiés arrivent en Syrie et au Liban[133].

Le point d'orgue du mouvement se produit entre août et novembre 1922. Il culmine après Smyrne et l'armistice de Moudanya (le 11 octobre 1922), entre novembre et décembre 1922.

---

[130] KEVORKIAN Raymond H. et TACHDJIAN Vahé (sous la dir.), *Un siècle d'histoire de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance*, volume 1 1906-1940, Le Caire-Paris-New-York, 2006, ouvrage publié à l'occasion du 100e anniversaire de l'UGAB (1906/2006) par son conseil central, page 136 et suivantes.

[131] KEVONIAN Dzovinar, *Réfugiés et diplomatie humanitaire – Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, page 85.

[132] KEVONIAN Dzovinar, *Réfugiés et diplomatie …*, ouvrage cité, page 100.

[133] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers d'un pays oublié – Arménie, Arménies 1922/1987*, Robert Laffont, Paris, 1992, pages 73 et suivantes.

Les réfugiés, arrivant par vagues successives, viennent d'Aïntab, Killis, Marache, Ourfa et Biredjik ; puis, à la fois de Cilicie mais aussi de Kharpout ou Mardine ; et enfin de Kharpout, Dyarbekir, Malatia et Aïntab. Une politique d'expulsion est très souvent encouragée et encadrée par les autorités turques.

L'évacuation de la Thrace par les Grecs, à partir du 11 octobre 1922, déclenche l'exode des Arméniens d'Andrinople et de Rodosto vers la Bulgarie[134]. De même, le 19 octobre de la même année, les armées kémalistes entrent triomphalement dans Constantinople, provoquant la fuite d'Arméniens de la capitale.

Enfin, au cours de l'année 1923, Mustapha Kemal intervient comme artisan d'un nouveau traité, le traité de Lausanne (le 24 juillet 1923), par lequel il impose aux Alliés de nouvelles frontières à la Turquie. Son action l'amène à écarter certaines amputations territoriales prévues par le traité de Sèvres à l'égard de l'Empire ottoman (concernant le Kurdistan, l'Arménie, la Cilicie et la région de Smyrne et la Thrace) ainsi qu'à faire accepter la Turquie sur la scène internationale. A ce titre, il est l'artisan de la politique menée à l'encontre de certaines minorités peuplant l'Empire ottoman, dont les Arméniens. L'action qu'il a menée à leur égard a comme conséquence une turquification de l'Anatolie et l'expulsion de l'élément arménien qui la composait auparavant. Il n'est que de constater la composition ethnique du recensement de la Turquie pour l'année 1927. Avec 77 403 Arméniens, dont 120 à Adana et la majorité à Istanbul, l'épuration de la Turquie de son élément arménien est confirmée. La guerre de reconquête nationale et la politique intérieure qui lui a emboîtée le pas ont soutenu la reprise d'un vaste mouvement d'exode de la population arménienne de certaines provinces.

De 1915 à 1923, suite aux persécutions, à la perte de l'indépendance de l'Arménie, à l'évacuation de la Cilicie et à l'entrée en vigueur du traité de Lausanne en 1923, un vaste mouvement de dispersion des Arméniens s'est engagé et s'est intensifié par la suite.

### *b. L'échec dans la constitution d'un « Foyer National arménien »*

A l'issue de la première guerre mondiale, les Alliés entrent dans une phase d'intenses discussions quant aux responsabilités et pénalités à faire porter à l'Empire ottoman. Pour les Arméniens, cette période est essentielle. Se renforce l'idée de la création d'un Foyer national arménien, soumis à divers projets et rassemblant les provinces de l'Arménie historique. Ce

[134] TER MINASSIAN Anahide, *1918-1920 : La République …*, ouvrage cité, 317 pages.

rêve est très vite mis à mal par les intérêts ottomans et l'idée d'un état arménien indépendant et souverain est mise en sommeil suite à la tutelle qu'exerce la Russie soviétique, puis l'URSS, sur cet état, un court temps indépendant entre 1918 et 1920. De son côté, la France agit au travers de deux projets initiés dans les années 20, favorables à la fixation des populations de réfugiés arméniens du Proche-Orient. Avec le traité de Lausanne (23 juillet 1923), toute idée d'un état indépendant est abandonnée.

Des négociations préliminaires sont menées durant le Congrès de Paris. Malgré sa proclamation le 28 mai 1918, la République d'Arménie, qui n'est pas reconnue comme un état à part entière par les Alliés, ne siège pas à leurs côtés. A ce titre, elle ne participe donc pas à la Conférence de Paix qui se tient à Paris du 18 janvier 1919 au mois d'août 1920.

Néanmoins, deux délégations représentent les intérêts des Arméniens dans les couloirs de la Conférence de Paix à Paris. La Délégation Nationale Arménienne, émanation du Catholicos Kévork V, représentée par Boghos Nubar Pacha son président, siège à Paris depuis 1912. Cette délégation rassemble autour d'elle des personnalités intellectuelles ou politiques arméniennes. Boghos Nubar Pacha revendique à la veille de l'armistice de 1918 l'ensemble des territoires de l'Arménie historique, position qui inquiète les Français. Cette attitude remet en question les accords secrets Sykes-Picot de mai 1916 par lesquels la France se voit attribuer, en cas de victoire des Alliés, la Cilicie et en Russie, le plateau Arménien.

La Délégation de la République d'Arménie, seconde instance représentative des Arméniens, est l'émanation du Khorhurd de Erevan. L'écrivain et militant dashnak, Avédis Aharonian, la préside. Une source de désaccord s'installe très vite entre les deux délégations. Boghos Nubar Pacha et ses partisans associent la Délégation de la République d'Arménie aux Arméniens de Russie, voir au seul parti dashnak. La Délégation Arménienne s'affirme de plus en plus comme l'organe des libéraux et des Arméniens de Turquie.

Chacune soutient des revendications territoriales, résumées dans le tableau ci-dessous.

| **Délégation Nationale Arménienne** | **Délégation de la République d'Arménie** |
|---|---|
| La République d'Arménie doit se fondre dans une Arménie allant du Caucase à la Cilicie. | Elargissement de la République en Transcaucasie,<br>Annexion des six vilayets orientaux,<br>Ainsi qu'un corridor d'accès à la Mer Noire (vilayet de Trébizonde). |

Finalement, les revendications territoriales de la première instance représentative des Arméniens prennent le pas sur celles de la Délégation de la République d'Arménie et les deux délégations s'unissent le 12 février 1919 pour ne former qu'une seule et même délégation, la Délégation de l'Arménie Intégrale, qui est à l'origine d'un mémorandum commun, véritable plaidoyer pour une Arménie indépendante, destiné à la Conférence de Paix, et soutenu devant le Conseil des Dix, le 26 février. Ce nouvel état devait comprendre les six vilayets orientaux, le vilayet de Trébizonde, les quatre sandjaks de Cilicie, le port d'Alexandrette et la République caucasienne. Le mémorandum reçut un bon accueil américain mais laissa les Français dans la réserve.

Le traité de Sèvres (10 août 1920), élaboré à l'issue de la Conférence de paix, et accepté par le Sultan mais refusé par les nationalistes de Mustapha Kemal, institue une Arménie indépendante. Soutenu par un mouvement de réaction nationaliste contre le traité de Sèvres, Mustapha Kemal, qui a organisé un contre-pouvoir opposé à celui du Sultan Mehmet VI, mène une série de guerres de reconquête en Anatolie. Comme les Grecs, la France va connaître de sérieux revers. Elle abandonne la Cilicie en 1921. La Russie lui rétrocède au traité de Kars (octobre 1921) la République d'Arménie occupée un an plus tôt par les troupes kémalistes. Cette dernière, à la suite d'une courte guerre contre les troupes nationalistes de MK (appelée « guerre arméno-turque », de septembre à décembre 1920), avait signé le 2 décembre 1920 le traité d'Alexandropole cédant la province de Kars aux nationalistes. Après la déroute des troupes grecques face aux armées nationalistes de Mustapha Kemal en septembre 1922, le traité de Sèvres est devenu définitivement caduc. Les forces sur le terrain étant complètement modifiées en faveur de Mustapha Kemal, un nouveau traité s'impose, dans lequel la Turquie sort affermie dans sa partie anatolienne, bien que les pertes d'anciennes provinces proche orientales de l'Empire ottoman aient été définitivement enregistrées. Les requêtes concernant une Arménie indépendante sont également abandonnées dans le traité par les Alliés.




Carte 2 – *Le Proche-Orient à la suite du traité de Sèvres – 10 août 1920*[135]

La création d'un état arménien englobant les six vilayets orientaux avait reçu l'approbation de la commission King-Crane de la Conférence de Paix de Paris. A la suite de quoi, le président Wilson avait détaché une commission pour établir la faisabilité d'un mandat américain sur l'Arménie. Cette commission restée neutre dans toute décision d'un mandat, le sénat américain rejette finalement toute idée d'une présence américaine en Arménie, malgré la volonté affirmée du président Wilson d'y placer un mandat américain. De même, le traité de Versailles occulte tout règlement de la situation de l'Empire ottoman. Tous ces ajournements sont fatals à la République d'Arménie.

[135] *Atlas historique de l'Arménie*, MUTAFIAN Claude et VAN LAUWE Eric, Collection Atlas, Editions Autrement, Paris 2001.

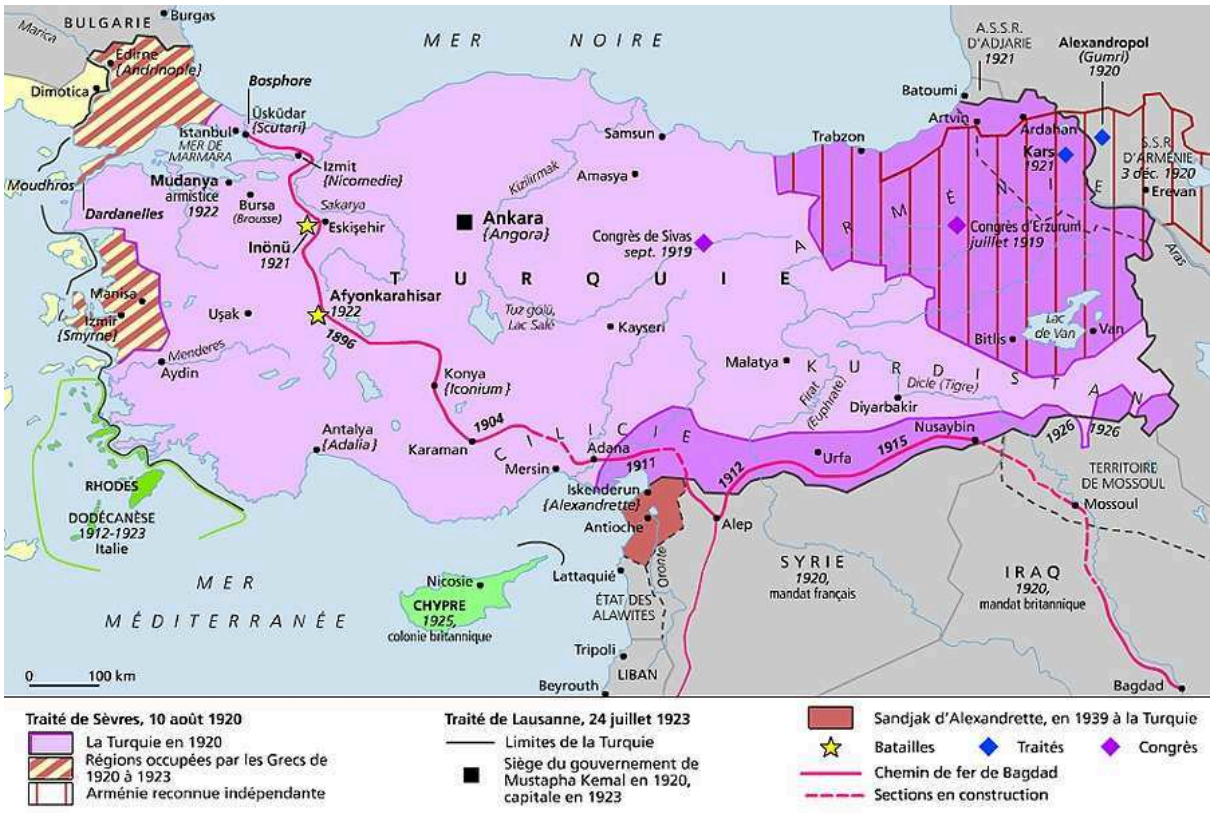


Carte 3 – *Formation de la Turquie (1920/1923)*[136]

La France soutient les différents projets de fixation des réfugiés. En 1922, elle apporte son soutien à un projet d'établissement des réfugiés dans la République socialiste soviétique d'Arménie. Alors que la demande d'installation des réfugiés arméniens par la Délégation nationale arménienne de Gabriel Noradounghian (août 1923) se fait de plus en plus pressante, un Comité national français pour le rapatriement des réfugiés arméniens est mis en place en octobre 1923, au cours d'une réunion organisée au Sénat[137]. Des personnalités politiques et intellectuelles le composent, dont Justin de Selves et Georges Leygues, à la tête du Comité, ainsi qu'Edouard Herriot. Ce projet est ensuite porté par Fridtjof Nansen, haut-commissaire pour les réfugiés russes et arméniens, jusqu'en 1929, année de son abandon par le Conseil de la SdN.

Un autre projet, initié en 1926, vite suivi de décisions sur le terrain, prend le relais du projet de 1922 et prévoit l'établissement des réfugiés arméniens dans les territoires mandataires que sont la Syrie et le Liban. Deux formes de fixation sont privilégiées : les installations agricoles d'une part, l'ouverture de nouveaux quartiers urbains, créés à Beyrouth, Damas, Alep et dans le sandjak d'Alexandrie, d'autre part. Un intérêt diplomatique guide la politique humanitaire

[136] Source : wikipédia.
[137] KEVONIAN Dzovinar, *Réfugiés et diplomatie …*, ouvrage cité, page 140.

française : maintenir une population favorable à la présence française dans une région où le mouvement nationaliste syrien est en plein essor.

Plus que l'année 1921 (qui voit le soutien de la France au mouvement kémaliste et la cession de la Cilicie), le traité de Lausanne marque une rupture et un échec dans la question arménienne (c'est la fin d'un état arménien indépendant et souverain), se caractérisant également en France par une marginalisation du courant arménophile, jusque-là fort vivace dans le monde politique et intellectuel français. La dénationalisation des Arméniens est engagée par Mustapha Kemal, à l'issue du traité de Lausanne, et l'apposition de l'expression « Sans retour possible » est rendue obligatoire sur les passeports des Arméniens expulsés de Turquie, leur attribuant ainsi un statut d'apatrides. Le passeport Nansen est un certificat d'identité et de voyage, créé à l'initiative de Fritdjof Nansen (1er Haut-commissaire des réfugiés à la SDN), initialement prévu pour les réfugiés et apatrides russes, mais étendu en 1924 aux réfugiés apatrides arméniens. Il permet à ses détenteurs (non pourvus de documents d'identité reconnus au plan international) de voyager et de s'installer dans le pays ayant délivré ce document.

### *c. L'organisation d'un vaste mouvement migratoire lié au travail et en direction de la France*

Outre Valence, Marseille, Gardanne, Le Pouzin, La Voulte, Romans, Vienne, Décines, Lyon et Paris sont quelques-uns des autres foyers d'installation des Arméniens en France. Les Arméniens s'installent à Valence, en une période de très forte immigration, dans une région qui certes éprouve de gros besoins en main-d'œuvre mais qui ne peut pas être caractérisée comme grande région industrielle ou agricole. A la veille de la crise, les trois millions d'étrangers répartis sur le territoire national représentent 7 % de la population totale française[138]. Valence compte 1 695 Arméniens en 1931, soit près de 5,5 % de la population totale de la ville[139]. A cette date, les Arméniens dominent, d'un point de vue numérique, le groupe d'étrangers de la ville, qui compte principalement des Italiens et des Espagnols. Comment cette situation a-t-elle été rendue possible ?

[138] SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France, de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1996, page 58.
[139] D'après la liste nominative du recensement pour l'année 1931. 1695 Arméniens sont recensés pour une population totale de la commune de 31.034 habitants (population inscrite sur la liste nominative).

- L'impulsion créée par la situation démographique et économique de la France au sortir de 1ère GM.

Durant l'entre-deux-guerres, la France se trouve confrontée à la fois à une immigration contrôlée mais aussi à une immigration spontanée. La pleine période d'entrée des Arméniens en France s'étale de 1920 à 1932, avec d'autres pics par la suite. Les années 1922 et 1923 enregistrent néanmoins leur entrée massive en France[140]. Plusieurs facteurs ont concouru à l'entrée en France des Arméniens.

Le recours à l'immigration arménienne se justifie d'une part par la conjoncture démographique de la France au début des années vingt. Compte tenu de l'arrivée des classes creuses de la période 1880-1910 sur le marché du travail, ce dernier se trouve fortement perturbé par le non renouvellement d'une partie de la main-d'œuvre. Le recours à des travailleurs étrangers s'impose de fait et vient compenser les manques humains, notamment pour ce qui concerne les emplois les plus ingrats[141].

D'autres facteurs sont imputables à la situation de la France au sortir de la guerre. Le bilan démographique et économique du pays en 1918 est significatif. Plus que les autres états européens, l'hécatombe humaine liée à la première Guerre mondiale est constatée en France dès les lendemains de la guerre. 1.400.000 victimes sur les huit millions de Français mobilisés. 10,5 % des forces de production se trouvent ainsi ponctionnés de la population active masculine. Cette ponction concerne principalement la classe des jeunes (entre vingt-trois et vingt-six ans à la fin de la guerre), au tiers, et celle des hommes de quarante ans (pour 10%). Aux pertes humaines s'ajoutent les trois millions de blessés, dont plus d'un million d'invalides[142].

Les effets sont lourds également sur les comportements démographiques de la population française. La mobilisation ainsi que le reflux des mariages occasionnés par la guerre entraînent une chute de la natalité. A l'issue de la guerre (dès 1920), l'augmentation des mariages et des naissances n'arrivent néanmoins pas à compenser la saignée occasionnée par la guerre.

---

[140] RABAUD Aude, « Une histoire de l'immigration en France », *Les immigrés en France*, La documentation française, Paris, 2014, page 21.

[141] « Situation démographique de la France à la veille de la Première guerre mondiale», DUPÂQUIER Jacques, postface de l'*Histoire de la population française*, volume 3, Paris, PUF, 1988. 503-518 pages.

[142] SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, A. Colin, 1996, pages 45-46.

Des besoins en main-d'œuvre sont ressentis en France. La reconstruction totale s'impose sur une large bande du territoire français, complètement dévastée, allant des Flandres à la Lorraine. La renaissance de cet espace et sa remise en activité d'un point de vue productif passent par le recours à une main-d'œuvre abondante. De même, l'après-guerre se caractérise par une conjoncture économique favorable, néanmoins fort gourmande en travailleurs. Des secteurs industriels, comme le bois, le textile, les cuirs connaissent une phase de prospérité durant les années 1920. Le développement d'activités nouvelles liées à la seconde révolution industrielle, les nouveaux marchés ouverts par la reconstruction, d'autre part, favorisent la croissance économique. C'est ainsi que l'équipement électrique, la construction automobile, le raffinage du pétrole, l'industrie chimique et la sidérurgie connaissent un développement sans précédent.

La main-d'œuvre nationale devenue insuffisante, seul le recours à l'immigration peut compenser ce fort besoin en travailleurs. Parallèlement, durant la même période, les Etats Unis, où la loi des quotas de 1921 (aggravée en 1924) est entrée en vigueur, ferment leur porte à certaines catégories de migrants, dont les Arméniens. Par leur refus d'adhérer à la Société des Nations (plus loin SdN), et malgré l'effort de nombreuses organisations de bienfaisance américaines au Proche-Orient, les Etats-Unis ne sont pas obligés d'appliquer la politique d'accueil des réfugiés menée par la SdN[143]. Enfin, les anciennes routes migratoires des Empires centraux se ferment[144]. La France devient le seul pays capable d'absorber l'afflux des réfugiés arméniens et apparaît aux yeux des migrants comme l'un des rares pays d'Europe où leur accueil est possible. Les liens familiaux des personnes déjà entrées en France activent le mouvement migratoire durant les années 1920.

- L'action canalisatrice et protectrice de la SdN et du Bureau International du Travail

La condition d'apatridie, prononcée, dans les années vingt, par les autorités turques à l'encontre des réfugiés arméniens, rend tout retour impossible à ces derniers dans leurs provinces d'origine, posant ainsi des problèmes nouveaux aux grandes puissances de l'après-guerre. L'action de la SdN, dans ces mêmes années, engage le passage de la question des

[143] KUNTH Anouche, *Du Caucase à Paris : un autre exil arménien – Expériences migratoires et ancrages en diaspora. De 1920 à l'implosion de l'Union Soviétique*, 2 volumes, 2013, pages 212-213.
[144] BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, coll. Repères, La Découverte, Paris, 2001, page 26.

réfugiés arméniens d'une simple logique de rapatriement à une logique de placement professionnel.

Au sortir de la guerre, la SdN (nouvellement créée par les états participant à la Conférence de Paix de Paris) se charge de l'encadrement des réfugiés, en créant le Haut-Commissaire pour les Réfugiés (plus loin, HCR) à la direction de la Commission des Réfugiés, le 27 juin 1921, chargé de l'aide matérielle, juridique et politique portée aux populations. En 1922, la SdN crée un « certificat d'identité de voyage », destiné d'abord aux réfugiés russes puis étendu aux Arméniens.




Illustration 1 – Passeport Nansen d'Archag Tchobanian (source : site Nouvelle Arménie Magazine[145])

Le passeport Nansen ainsi créé attribue aux Arméniens la qualité de réfugiés, qui se distingue de la catégorie plus large du migrant économique. Il permet aux détenteurs de « voyager » dans vingt-huit états pour les seuls Arméniens. En janvier 1925, la SdN transfère au Bureau International du Travail (BIT) l'action à mener en faveur des réfugiés, abandonnant l'idée du rapatriement pour celle d'un placement des réfugiés dans les pays d'accueil[146]. Cette action est désormais assimilée à celle menée en direction des migrants économiques, soit à titre individuel, par le patron, soit de manière gouvernementale ou intergouvernementale, par le BIT et les associations de contrôle des conditions migratoires. Le BIT et le HCR mènent une action à portée internationale, mettant en relation les états demandeurs de main-d'œuvre et les populations étrangères, candidates à l'émigration. Le BIT s'occupe des placements des chômeurs étrangers. Son action dans le placement de chômeurs arméniens se fait selon une moyenne de 1.000 réfugiés (Russes et Arméniens confondus) par mois[147]. Le BIT se charge également du placement de 10.000 orphelins arméniens environ[148] comme garçons de ferme

[145] http://www.armenews.com/forums/viewtopic.php?pid=103036 , site consulté le 15 janvier 2016.
[146] NOIRIEL Gérard, *Réfugiés et sans-papiers – La République face au droit d'asile XIXe-XXe siècles*, collection Pluriel, Hachette Littératures, Paris, 1991, page 100 et suivantes.
[147] *Informations Sociales*, vol. XX, 1926, n°3, page 112.
[148] Chiffre avancé par BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 31.

en Bretagne, dans les campagnes toulousaines et le sud-est de la France[149]. Le BIT, le HCR et d'autres intermédiaires délivraient sur place, aux réfugiés, des contrats de travail assortis de titre de transport[150]. Le HCR apporte en effet une aide financière pour le transport et l'installation, contre le remboursement de cette somme, le réfugié ayant une fois sur place touché son premier salaire. Il mène également une action dans l'installation des réfugiés dans un nouvel état. En 1922, des Arméniens sans travail, ayant trouvé refuge en Grèce, sont installés, à la demande du gouvernement grec, par le HCR dans des pays en quête de main-d'œuvre. La France figure au nombre de ces états. La même année, des Arméniens venus de Constantinople ou Salonique débarquent à Marseille. Enfin, la situation des réfugiés concentrés dans la région d'Alep et de Beyrouth attire régulièrement l'attention du BIT, par l'intermédiaire du Haut-Commissaire (représentant de la France) pour la Syrie en vue de leur installation dans des colonies agricoles de Syrie.

- Le système du contrat de travail ou la recherche d'un travail une fois en France

Deux conjonctures expliquent l'arrivée en France des Arméniens : le besoin en main-d'œuvre de la France d'une part ainsi que la présence de réfugiés arméniens sans travail dans les mandats français de Syrie et du Liban, d'autre part. Des « dizaines de milliers de chômeurs » y sont présents, constituant « un réservoir de travailleurs peu qualifiés »[151]. Ces réfugiés sont soit déjà détenteurs d'un contrat de travail (ou d'un certificat d'embauche) ou soit à la recherche d'un emploi.

Plusieurs manières d'obtenir un contrat de travail se présentent aux Arméniens. Divers organismes d'état ou patronaux interviennent ainsi dans le contrôle et la gestion de l'immigration française. La SGI, organisme national semi privé créé en 1924, est la première. Elle gère l'acheminement et le placement de la main-d'œuvre étrangère depuis son lieu d'origine jusqu'à son lieu de travail en France. Elle a ainsi fait venir un tiers des étrangers sur le territoire français, dans la période 1924/1930, les autres étant venus par leurs propres moyens ou avec l'aide des futurs employeurs. Ses bureaux de Grèce ont recruté des ouvriers grecs et arméniens[152].

[149] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 31.
[150] LIORE Julie, *Pont d'Aubenas – Ma Petite Arménie*, Les éditions du Chassel, 2003, page 41.
[151] KUNTH Anouche Kunth, *Du Caucase à …*, thèse citée, page 214.
[152] MAUCO Georges, *Les étrangers en France*, Thèse de doctorat en géographie, Paris, A. Colin, 1932, page 123. Cité dans BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 28. Voir aussi SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration …*, ouvrage cité, page 55. KEVONIAN Dzovinar, « Enjeux de

Les entreprises peuvent elles-mêmes jouer un rôle identique à celui tenu par la SGI et se rendre dans certaines villes des foyers d'émigration syriens et libanais, comme Alep, Damas et Beyrouth, mais aussi grecs, afin d'embaucher la main d'œuvre nécessaire. Certains entrepreneurs intéressés n'hésitent pas à faire eux-mêmes ce déplacement afin d'embaucher la main-d'œuvre nécessaire à leur entreprise. C'est le cas de monsieur Cuzon, directeur de la Société Lyonnaise de Soie Artificielle (SLSA) à Décines département de l'Isère, qui s'est rendu en Grèce, afin de recruter ses ouvriers[153].

Des commissionnaires, mandatés par des entreprises, ou de simples intermédiaires se chargent également du recrutement de travailleurs à l'étranger. Armenag Tchékézian et Antranik Nalbandian, mènent cette action, pour les entreprises Bernaix et Rey à Crest[154], dans le département de la Drôme. Parnak Beylerian, frère de l'entrepreneur en soie Bared Beylerian installé à Joyeuse (département de l'Ardèche), recrute, pour le compte de la SLSA, de la main d'œuvre arménienne en Grèce[155]. L'habileté au travail ainsi que le faible coût de cette main-d'œuvre la rendent très attractive. Le bouche à oreille ou les informations diffusées par le *simsar*[156] arménien (le courtier, l'intermédiaire) le plus souvent rentrent dans ce mode de recrutement. Ce dernier est au cœur des circuits de recrutement, mêlant très souvent plusieurs niveaux décisionnels : la main d'œuvre elle-même, les entreprises françaises, l'Office National Arménien à Marseille et des commissionnaires à Alep, Damas et Beyrouth. Une fois la main d'œuvre identifiée, les commissionnaires communiquent aux autorités les nom et âge de ces personnes afin que des contrats nominatifs leur soient adressés. Le rôle de commissionnaire est parfois exercé par un membre d'une famille qui facilite l'embauche, par son patron, d'un parent resté au pays. Le Haut-Commissaire français à Beyrouth est amené lui aussi à jouer, à certaines reprises, le rôle d'intermédiaire entre l'industriel français et l'ouvrier libanais[157].

Des contrats de travail sont ainsi obtenus par des réfugiés, présents dans les différents foyers d'émigration, et dirigent leurs détenteurs vers des centres miniers, comme Lorette (Loire),

---

catégorisations et migrations internationales : le BIT et les réfugiés (1925/1929) », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, page 16. KUNTH Anouche Kunth, *Du Caucase à …,* thèse citée, page 214.

[153] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 27.

[154] HUARD Jean-Luc, « La présence arménienne dans l'Entre-deux-guerres dans la région Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, n°1265, janvier-février 2007, pp. 34-52.

[155] AUTRAN Stéphane, «La communauté arménienne de Décines – Un siècle de présence dans l'agglomération, de la survie à l'affirmation d'une culture singulière», Revue *Grand Lyon*, mars 2012.

[156] Au sens de courtier ou d'intermédiaire d'après BOUDJIKANIAN Aïda, « La Grande Diaspora arménienne XIXe/XXIe siècles », in *Histoire du peuple arménien*, DEDEYAN Gérard (dir.), Editions Privat, Toulouse, 2008, page 846.

[157] BOUDJIKAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 33.

Gardanne ou Saint-Chamond, sidérurgiques, comme à St-Etienne, ou enfin textiles, comme ceux de l'Ardèche et de l'Isère[158].

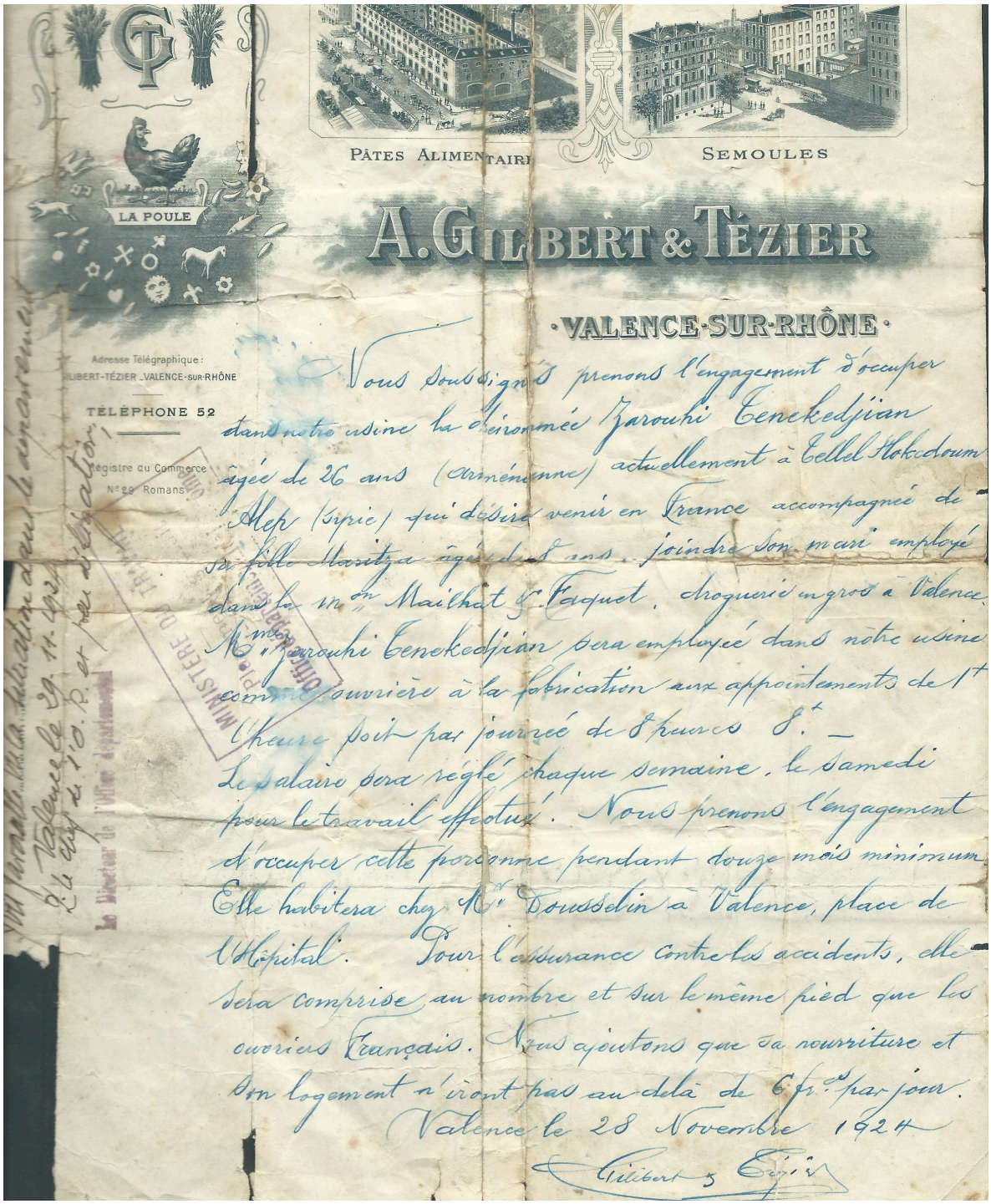


Illustration 2 - *Lettre d'embauche* établie à Zarouhie Tenekdjian, par l'entreprise A. Gilibert et Tézier, en date du 28 novembre 1924[159] (source : Henri Siranyan)

[158] LE TALLEC Cyril, *La communauté arménienne de France*, L'Harmattan, Paris, 2001, page 93.

[159] Zarouhie est la grand-mère maternelle de M. Siranyan. Elle vient de Tellel Hokcdoum à Alep en Syrie. Elle doit venir s'installer avec sa fille, Maritza (la future mère de M. Siranyan), âgée de 8 ans. L'homme dont il est question dans le certificat n'est pas le mari de Maritza qui est veuve à ce moment-là. Son mari a été tué lors de la déportation.

Cependant, tous les Arméniens n'arrivent pas en France munis d'un contrat de travail. La très grosse majorité d'entre eux se présente spontanément à l'embauchage à Marseille[160]. C'est lors du contrôle sanitaire des migrants, sur l'île de Frioul, que des agents des ministères du travail et de l'agriculture assurent l'embauche et le placement des Arméniens qui se sont présentés spontanément. Les propositions d'embauche sont très diverses, à la fois sur place à Marseille et dans sa région, mais aussi partout en France. 10 000 Arméniens sont ainsi dirigés depuis Marseille pour constituer le premier noyau arménien d'Issy-les-Moulineaux, au cours de l'année 1923[161].

Un groupement des membres de l'ancienne colonie arménienne de Marseille, établie à la fin du XIX et au début du XXe siècle, l'Office National Arménien (plus loin ONA), porte une aide aux plus démunis dans l'obtention d'un emploi. Cet office, par l'intermédiaire de son président Aram Turabian et de ses membres, est institué avec l'aide et sous l'instigation du BIT[162] afin d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les entreprises françaises d'un côté et la main-d'œuvre arménienne de l'autre. A cette occasion, ses rapports sont parfois difficiles avec l'Office de la main-d'œuvre étrangère, établi au numéro onze de la rue Ste-Claire à Marseille. L'ONA entretient néanmoins une relation privilégiée avec certains entrepreneurs, au premier rang desquels le directeur des raffineries du sucre de St-Charles (M. Giraud), le directeur des mines de charbon de Gardanne, les ateliers de la Seyne, les établissements Schneider au Creusot, les ateliers de Construction de la Drôme à Valence, la savonnerie Badetti aux Chartreux à Marseille, la fabrique des bougies Fournier et C°, la Raffinerie St-Louis, la Biscuiterie Coste, la Chocolaterie Giry[163].

Certains entrepreneurs de la soie, informés par divers réseaux et à la recherche d'une main d'œuvre, comme M. Archambaud à Aubenas, ou leurs commissionnaires, se déplacent à

---

« Nous soussignés prenons l'engagement d'occuper dans notre usine la dénommée Zarouhie Ténékédjian âgée de 26 ans (arménienne) qui désire venir en France accompagnée de sa fille Maritza âgée de 8 ans. Elle sera employée dans notre usine à la fabrication aux appointements de 1 franc de l'heure, soit par journée de 8 heures, 8 francs. Le salaire sera réglé chaque semaine le samedi pour le travail effectué. Nous prenons l'engagement d'occuper cette personne pendant 12 mois minimum. Elle habitera chez Mr Dousselin à Valence, place de l'Hôpital. Pour l'assurance contre les accidents, elle sera comprise au nombre et sur le même pied que les ouvriers français. Nous ajoutons que sa nourriture et son logement n'iront pas au-delà de 6 francs par jour ». Valence, le 28 novembre 1924 Signé : Gilibert et Tézier (Dans la marge, mention manuscrite du directeur de l'Office départemental : « Avis favorable vue la situation dans le département ».)

[160] MAUCO Georges, *Les étrangers en France – Etude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Thèse de Lettres, Librairie A. Colin, Paris, 1932, page 123.

[161] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 30, note 17.

[162] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 28.

[163] TURABIAN Aram, *L'éternelle victime de la diplomatie européenne*, Imprimerie nouvelle de Marseille, Marseille, 1929, page 206.

Marseille afin de recruter la main-d'œuvre directement sur le quai ou dans les foyers d'asile de la ville. Les autorités du camp Oddo se chargent de diffuser les vertus de cette main d'œuvre auprès du patronat français alors qu'elles se trouvent confrontées à une importante arrivée de réfugiés. Le texte qu'elles rédigent en 1923 a été diffusé auprès des entreprises albenassiennes. Il fait une série d'éloges de cette main d'œuvre toute désignée : «la vigueur au travail, des exigences économiques modestes, de la résistance aux climats chaud en été et rigoureux en hiver, de la sobriété et de la moralité, de l'honnêteté, de la soumission, de la docilité et de l'irréprochabilité malgré l'obligation de vivre très modestement, de la vigueur et de la force, de la responsabilité des pères, l'importance de la non maîtrise du français compte tenu de l'intelligence et des grandes facilités à apprendre les langues, à comprendre et à se faire comprendre des Arméniens» [164].

### *B. Les routes migratoires jusqu'à l'arrivée à Valence*

L'arrivée à Valence des réfugiés arméniens résulte d'une migration échelonnée sur plusieurs années, à partir du moment où les individus ont quitté leur lieu d'origine, et qui les a très souvent conduits à parcourir des distances considérables, parfois même une fois en France. Durant ce laps de temps, très variable selon les personnes ou les familles, des réponses migratoires sont trouvées pour palier au déplacement forcé et contraint et tenter d'appréhender une vie nouvelle. Il convient de s'interroger sur ces étapes qui ont jalonné tous ces parcours migratoires avant une installation durable à Valence de certains réfugiés.

#### *a. Les lieux d'origine des familles arméniennes*

Si les parcours migratoires empruntés sont assez divers, les lieux d'origine de cette population le sont aussi. Quels constats peut-on faire sur l'origine des Arméniens valentinois ? Les Arméniens s'installant à Valence dans l'entre-deux-guerres sont majoritairement originaires des provinces anatoliennes de l'Empire ottoman.

- L'origine anatolienne des réfugiés valentinois

Un examen plus poussé des lieux de naissance des chefs de famille permet d'avancer qu'aucun changement notable n'est à noter entre 1926 et 1936. L'origine anatolienne des

[164] A.M. d'Aubenas. Texte cité dans LIORE Julie, *Pont d'Aubenas* …, ouvrage cité, page 41.

chefs de famille n'a fait que se renforcer depuis 1926. Le principal changement vient de l'augmentation numérique des familles, reflet de la croissance de la présence arménienne à Valence durant l'entre-deux-guerres.

Les lieux de naissance des chefs de famille se répartissent de la manière suivante en 1936.

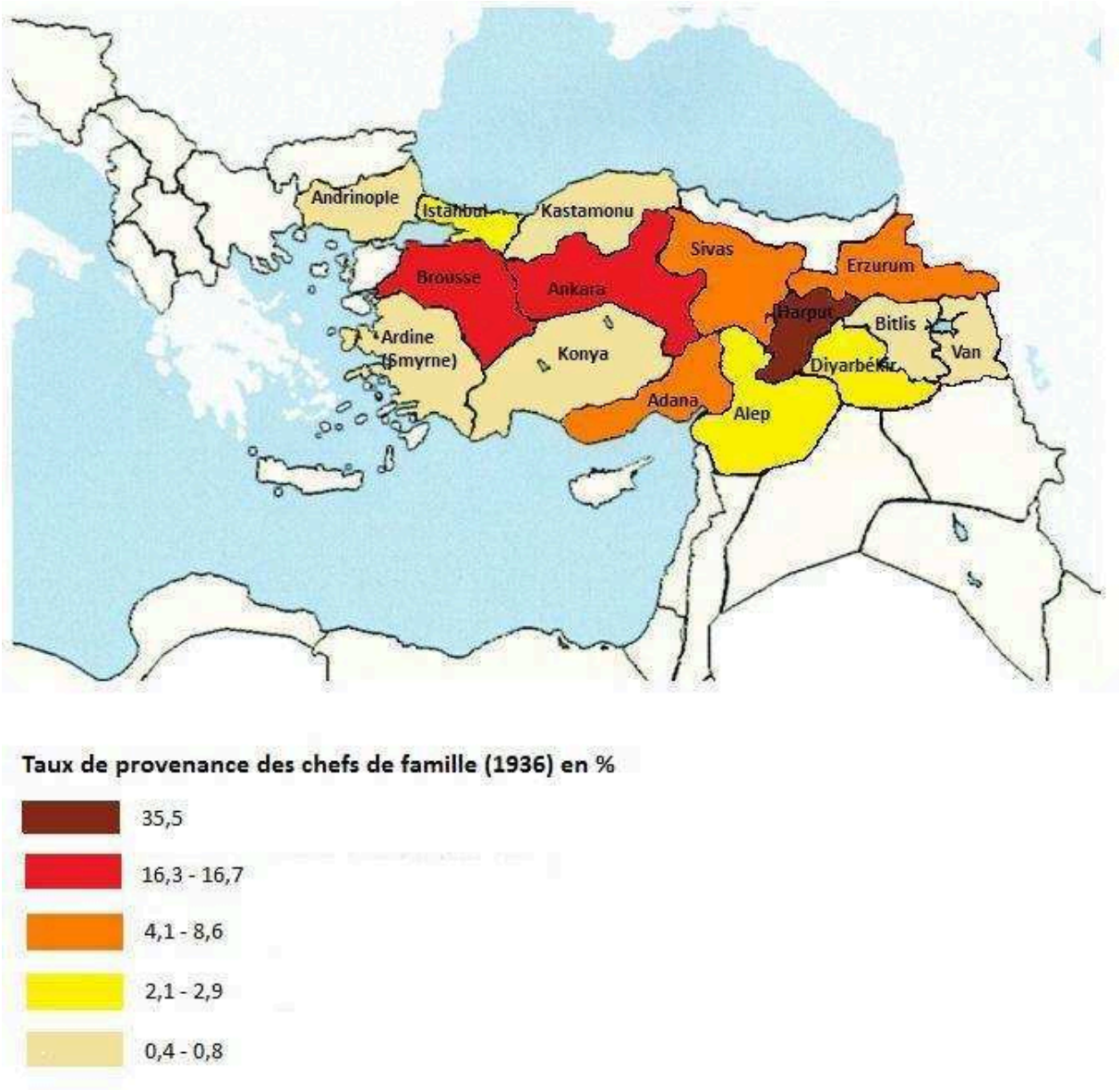


Carte 4 – *Répartition des lieux de naissance des chefs de famille en 1936 (des enfants en âge scolaire, scolarisés dans les écoles de la ville) selon le vilayet d'origine*

La lecture de cette carte appelle plusieurs commentaires. L'immense majorité des membres composant les familles des jeunes élèves arméniens, présentes dans le recensement de 1936, et scolarisant un ou plusieurs enfants, est née dans les provinces anatoliennes de

l'Empire ottoman. Toute l'Anatolie se trouve représentée auprès des familles des élèves scolarisés à Valence. Néanmoins, des régions le sont plus que d'autres. La carte de la répartition des lieux de naissance de 1936 montre que trois vilayets (ceux de Sivas, Erzurum et Kharpert) se trouvent particulièrement bien représentés. Les trois vilayets de Sivas, Erzurum et Kharpert rassemblent 124 chefs de famille, sur les 244 présents en 1936, soit plus de la moitié des effectifs (50,8%). Cette région constitue l'Arménie historique. Même si dans les villes et bourgades d'Anatolie et de Cilicie, une population citadine importante d'artisans et de marchands arméniens perpétue des traditions très anciennes de métier et de négoce, la paysannerie, très mal connue mais fortement ancrée dans les traditions chrétiennes et soumise à une culture orale marquée par la variété des coutumes, des vêtements et des dialectes, y forme 85 à 90 % de la population arménienne[165]. Peut-être faut-il minimiser l'importance de la paysannerie dans la composition sociale des individus de Kharpert qui ont réussi à échapper aux déportations de 1915. Le témoignage de Leslie Davis, consul américain en poste en 1915 dans la province de Kharpert, laisse entendre que les Arméniens des grandes villes du vilayet de Kharpert, plus fortunés, ont pu réchapper plus facilement aux déportations de l'année 1915. Les populations rurales ont subi de plein fouet les déportations et les massacres organisé dans ce vilayet, qualifié de «vilayet-abattoir de la Turquie» par le consul américain.

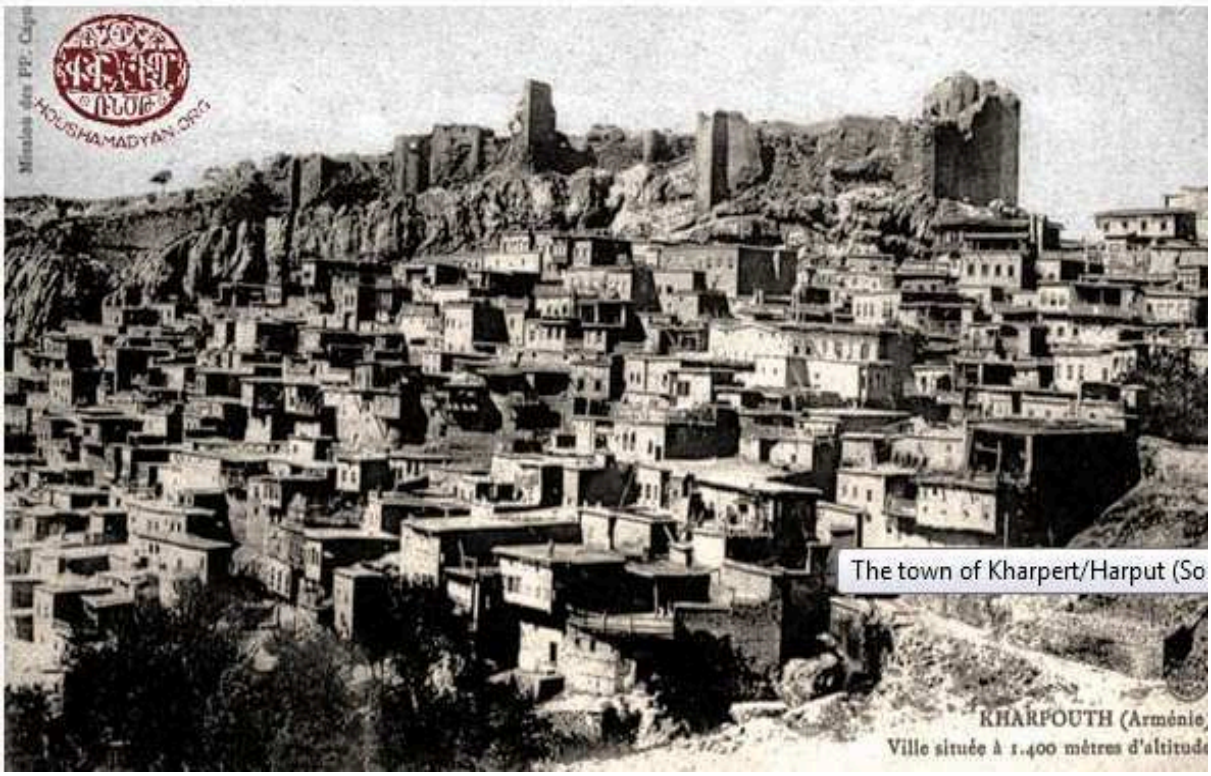


Illustration 3 - *Kharpert, la ville haute.* (Source: Michel Paboudjian collection)

[165] DEDEYAN Gérard, *Histoire des Arméniens*, Privat, Toulouse, 1982, page 438.

Les 150 000 Arméniens[166] du vilayet de Kharpert en 1914, soit plus du tiers de la population totale de cette province ottomane, se répartissent entre les villes de Kharpert (majoritairement habitée par des musulmans) et Mamouret-ul-aziz[167] (dont la population et celle de ses environs se composent pour moitié d'Arméniens) ainsi qu'une centaine de villages, comportant entre cinquante et 500 maisons chacun. Ces derniers sont pour la plupart habités par des Arméniens. Même si l'agriculture est dominante, notamment dans les villages de la plaine, les Arméniens, d'abord des ruraux, sont très présents dans toutes les activités économiques de la région. Toutes les professions y sont représentées, comme les artisans, les commerçants (la plupart des commerces, artisans et des travailleurs qualifiés de la région sont des Arméniens[168]), les médecins et les enseignants (professeurs et instituteurs). « (...) Pratiquement tous les négociants, banquiers, médecins, dentistes, avocats, instituteurs, menuisiers, maçons, carreleurs, ferblantiers, boulangers, tailleurs, cordonniers et autres artisans indispensables à la vie des gens étaient arméniens. Aussi arriérée que fut la région, le peu de progrès qu'on y avait réalisé leur était dû. (...) la majorité de l'agriculture était aussi le fait des Arméniens et une grande partie du travail était effectué par les femmes. L'ordre de déportation visant également les femmes et les enfants, la population agricole entière de centaines de villages allait disparaître»[169]. Aucune manufacture ou industrie d'importance n'est repérable sur ce territoire, hormis quelques petites soieries. Même si les affaires et le commerce restent limités, le commerce de la région reste aux mains des Arméniens[170].

Après l'armistice de Moudros, le nombre d'Arméniens du sandjak de Kharpert se monte à 68 877[171]. De nouveaux départs de réfugiés ont lieu à partir des années 1922 et 1923, suite aux mesures vexatoires organisées par le régime kémaliste à l'égard des populations arméniennes. Les villes d'Ourfa, de Diyarbakir, de Malatia, de Kharpert et de Mardin sont les plus durement touchées par ces mesures. 3 202 réfugiés sont ainsi recensés par l'Armée du Levant pour les seules régions de Kharpert et Diyarbakir[172].

Un deuxième territoire anatolien est bien représenté chez les chefs de famille installés à Valence : l'Anatolie Centrale, au travers des vilayets de Brousse et Ankara. Quatre-vingt-un

[166] DAVIES Leslie, *La province de la mort – Archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915*), Editions complexe, 1994, page 104.
[167] Actuellement Elazig.
[168] DAVIS Leslie, *La province de …*, ouvrage cité, page 135.
[169] DAVIS Leslie A., *La province de …*, ouvrage cité, 135 pages.
[170] DAVIS Leslie A., *La province de …*, ouvrage cité, page 190.
[171] MARDIROSSIAN Edouard, *Le monde de Kharpert*, Décines-Charpieu, 2013, page 102.
[172] MARDIROSSIAN Edouard, *Le monde de …*, ouvrage cité, page 102.

individus y sont nés (soit 33,2 % des chefs de famille). Le peuplement arménien y est très ancien. La ville de Brousse prédomine auprès des réfugiés accueillis à Valence. Viennent ensuite les villes de Selez et d'Afion Karahissar. La colonie arménienne de Brousse est fondée à la fin du XIVe siècle, après la disparition du royaume arménien de Cilicie, enrichie plus tard par l'arrivée de migrants du Haut plateau arménien. Leur présence y est constatée dès 1440/1450. L'activité des Arméniens de la ville de Brousse y est prospère et s'organise autour de quelques activités économiques principales : le travail de la soie, la taille des diamants, la tapisserie et l'orfèvrerie[173].

Le vilayet d'Angora est une très grande province rassemblant près de 140 000 Arméniens à la veille de 1915, avec des origines très variées[174]. Presque tous les sandjaks composant le vilayet y sont représentés. Les Arméniens d'Angora prédominent néanmoins. Viennent ensuite ceux de Stanoz et de Yozgat. Comme à Stanoz, le peuplement arménien est très ancien dans le centre urbain d'Angora, renommée Ankara après 1923. Les infrastructures scolaires arméniennes sont développées dans la ville. Malgré cela, la langue arménienne progresse très lentement et l'usage du turc, sans plus de précisions, reste prédominant dans la population arménienne, qui est principalement présente dans le négoce des produits manufacturés, la petite industrie et la fabrication de tapis[175]. Toute la population apostolique et catholique de la ville, mis à part quelques dizaines d'individus qui réussirent à fuir, fut déportée le 15 août 1915[176].

A Yozgat, la présence de la population arménienne remonte aux années 1720/1730. A l'origine, cette population se compose principalement d'artisans. La ville accueille des établissements scolaires, dont les collèges Vahanian (1873), Ohanian (fondé en 1878) et Khorénian. 3 100 enfants fréquentent ces établissements[177]. En 1914, les Arméniens, avec un poids numérique de 9 520 individus, représentent 40 % de la population totale de la ville[178]. Les témoignages de l'époque soulignent l'apparence agréable et séduisante de la ville, avec ses maisons de pierre, à toitures de tuiles, noyées dans les vergers, dont les abricots étaient très réputés.

Une autre aire géographique s'esquisse : la Cilicie, avec le vilayet d'Adana. Les Arméniens sont implantés fort anciennement dans cette région. Au début du XXe siècle, 230

[173] KEVORKIAN Raymond H. Kévorkian et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Les Editions d'Art et d'Histoire, ARHIS, Paris, 1992, page 146.
[174] KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans…*, ouvrage cité, page 207.
[175] KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans…*, ouvrage cité, page 208.
[176] KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans…*, ouvrage cité, page 210.
[177] Idem p.213
[178] KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans…*, ouvrage cité, page 213.

000 Arméniens sont recensés[179], essentiellement concentrés autour d'Adana, Sis, Hadjın, Zeytoun, Marach, Ayntab, le Djébèl Bérékèt, le Moussa Dagh et la région de Kes, qui sont les grands « pôles arméniens » de Cilicie. En 1913, le vilayet d'Adana compte 83 733 Arméniens répartis dans soixante-dix localités. La seule ville d'Adana rassemble 26 430 individus à la veille du premier conflit mondial du XXe siècle, ceci malgré les massacres de 1909[180]. La présence arménienne y est ancienne.

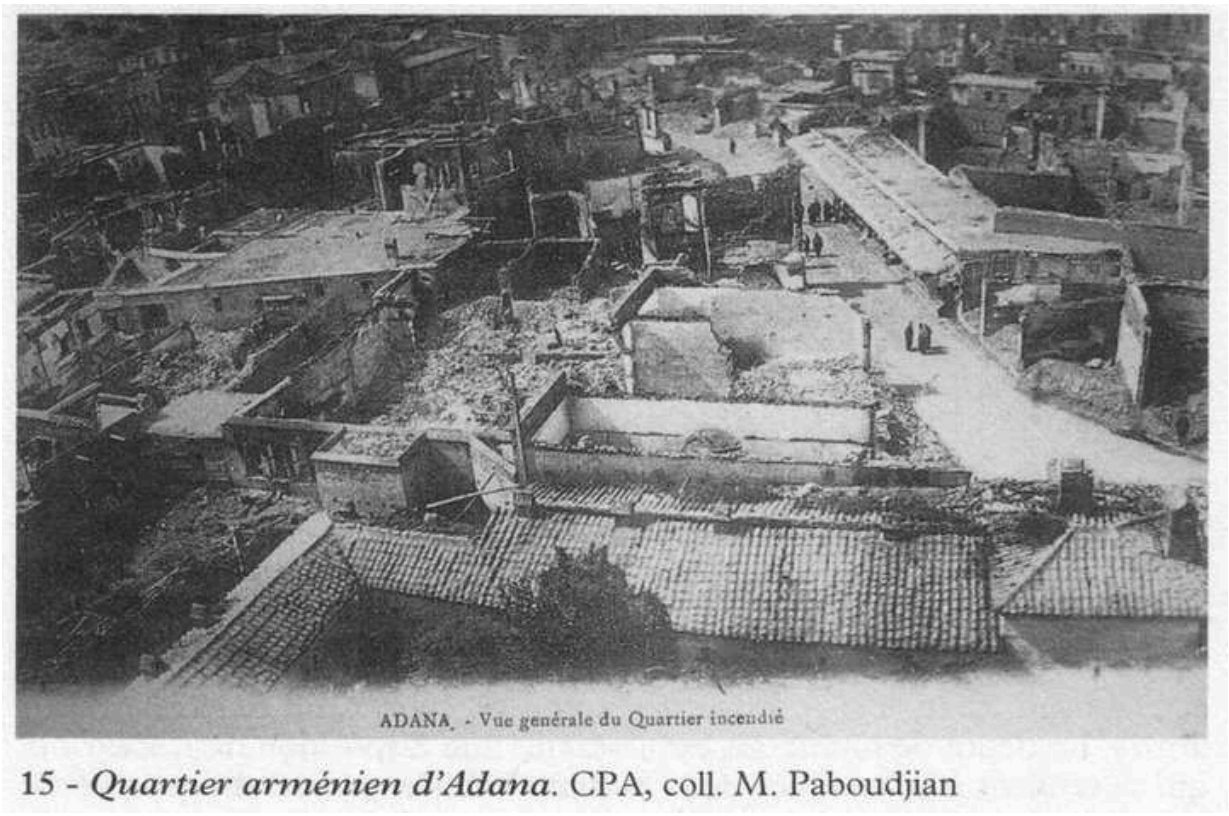


Illustration 4 - *Adana, quartier arménien*[181]

La ville d'Adana a été bâtie dans la fertile plaine cilicienne qui tire principalement sa richesse de la culture extensive du coton, mais aussi des oranges et des citrons. La révolution industrielle et la mécanisation de l'agriculture sont en marche au début du XXe siècle. Quelques filatures arméniennes commencent à se développer. Néanmoins, l'activité artisanale occupe la majeure partie de la population arménienne. Les tapis, les tissus imprimés, la poterie et l'orfèvrerie font la réputation de la ville. Du côté du développement de l'instruction, la Cilicie reste dans la moyenne ottomane, avec un taux de 12% de sa population totale scolarisée. Les établissements scolaires étrangers, protestants et catholiques, y sont

[179] KEVORKIAN Raymond H. et PABOUDJIAN Paul B., *Les Arméniens dans…*, ouvrage cité, pp. 265-352.
[180] Chiffres fournis par KEVORKIAN R.H., « La Cilicie – Un territoire à la géographie humaine complexe », in *Les Arméniens de Cilicie – Habitat, mémoire et identité*, Presses Universitaires de St-Joseph, Beyrouth, 2012.
[181] Source : http://www.imprescriptible.fr/rhac/tome3/p1ch4

particulièrement nombreux. Le nombre de jeunes filles est quasiment équivalent à celui des garçons dans les écoles arméniennes à la veille de la Première Guerre Mondiale[182]. Le rôle de l'école et du développement des structures scolaires dans la région a été d'imposer progressivement une langue standard, dans un milieu fortement turcophone. La culture occidentale a très largement pénétré le système scolaire (dans son organisation, les disciplines enseignées et les manuels mis à disposition des élèves et des enseignants).

Enfin, une dernière aire, très étendue et sans unité, constituée des vilayets d'Andrinople, Istanbul, Aïdine, Konya, Alep, Diyarbakir, Bitlis, Van et Kastamonu, mais plus à la marge et beaucoup moins bien représentée dans la population arménienne valentinoise, ceinture toutes les régions précédemment citées. Les vilayets de Constantinople et d'Aïdine correspondent à d'anciennes colonies arméniennes[183].



Illustration 5 – Pascal Sebah, *Panorama de Constantinople* pris de la tour de Galata, 1875, INHA[184]

A la fin du XIXe siècle, Constantinople conserve une place à part et unique (notamment dans la vie nationale, religieuse et culturelle des Arméniens) et rassemble une colonie arménienne comprise entre 250 et 300 000 individus et se caractérisant par une très forte stratification et de fortes inégalités sociales[185]. Entre 1878 et 1914, la ville enregistre l'arrivée de deux à trois millions d'immigrés. Seuls les plus riches se fixent dans la capitale. 300 000 personnes (des Grecs, des Arméniens, des Arabes chrétiens) partent également pour la Russie, l'Europe occidentale et surtout les Etats Unis[186].

---

[182] Constantinople, en haut du classement, obtient le taux de 15 % de sa population totale scolarisée. La région de Konya est un cas à part puisqu'il semble qu'elle scolarise la quasi-totalité de ses enfants. R.H. Kévorkian fournit également les chiffres pour les vilayets suivants : Angora (15,5%), Smyrne (14%), Trébizonde (13%), Kharpert (12%), Erzurum (10,5%), Sebaste/Sivas (10%), Diyarbékir (9%) et Bitlis (4%), mettant ainsi en évidence un déséquilibre est-ouest, significatif de la prospérité des régions concernées. (KEVORKIAN R.H., « La Cilicie – Un territoire à la géographie humaine complexe », in *Les Arméniens de Cilicie – Habitat, mémoire et identité*, Presses Universitaires de St-Joseph, Beyrouth, 2012, pages 89 et 93.)

[183] DEDEYAN Gérard, *Histoire des Arméniens*, ouvrage cité, page 437.

[184] http://peccadille.wordpress.com/2013/11/19/vues-panoramiques-sur-istanbul-1875-1895/

[185] DEDEYAN Gérard, *Histoire des Arméniens*, ouvrage cité, page 438.

[186] *Histoire d'Istanbul* de MANTRAN Robert, Fayard, Paris, 1996, page 300.



Illustration 6 – *Une partie de la ville de Zongouldag et de sa mine*. La maison familiale du couple Nalbandian se trouve quelque part à gauche ou à droite. A l'arrière-plan, la mer Noire. (Collection Nalbandian)



Illustration 6 bis – Zongouldag : la maison familiale du couple Nalbandian. Posent sur la photographie l'oncle, la tante et un cousin de Vahé Nalbandian. (Collection Nalbandian)

- Une présence ancienne dans l'espace anatolien

La situation précédemment décrite reflète l'implantation des Arméniens dans l'Empire ottoman, au début du XXe siècle. Les réfugiés arméniens en France en général et à Valence

en particulier viennent des principales provinces d'Anatolie à forte densité arménienne. Les chefs de famille installés à Valence en 1936 sont tous nés avant 1915, plus précisément entre 1870 et 1911. L'image de l'Arménien orphelin, décrite par certains auteurs, est donc à modérer : «Les survivants du génocide sont surtout des orphelins de un à dix ans, recueillis par les missionnaires. Rares ont été les familles entières à quitter la Turquie, les adultes de plus de quatorze ans (essentiellement de sexe masculin) ont été systématiquement déportés[187]. (...) Les massacres de la première guerre mondiale avaient provoqué une surmortalité masculine et laissé un nombre élevé d'orphelins arméniens»[188]. Les jeunes adultes et adultes au moment du génocide, installés à Valence en 1936, sont bien représentés : 120 individus sur 245 (soit près la moitié des chefs de ménage[189]) sont âgés entre quinze et quarante-cinq ans au moment des événements de 1915. Tous ces chefs de famille sont donc implantés dans diverses régions de l'Anatolie, avant les persécutions de 1915.

Dans certaines régions, certaines familles ont été moins soumises au « jeu » des déplacements. Agop Der Sarkissian est né en 1903 à Gurune[190]. Ses parents sont eux-mêmes originaires de cette ville (naissance entre 1874 et 1875 pour le père, et 1883 pour la mère). La situation est semblable pour Nichan Taboyan, qui naît à Haboussi en 1905, comme son frère Armenag deux années plus tard.

D'autres cas similaires existent, comme celui de la famille Terzian à Brousse : Jacques y naît en 1907 alors que ses deux parents, Gaspar le père (1884) et Véronique Bandelian, la mère, en sont originaires. Son frère cadet, Emmanuel, y voit également le jour en 1912. Parfois, il est possible de constater que la famille, étendue à des collatéraux (cousins), est originaire de la même région. C'est le cas de Sarkis Sadkian, qui naît à Malatia en 1897 et dont deux cousins sont originaires de la même ville : Nazli (née en 1889) et Krikor (né en 1911). Son épouse, Mariam Gulbenkian, naît en 1905 dans cette ville. Ohannès Minassian, né en 1904, est originaire de Kharpert, comme sa tante, Yeghsa Nadjarian. Il en va de même pour Boghos Yeghikian, né en 1900, dont la tante Anna, née en 1890, est originaire de Kharpert elle aussi. Il s'y marie en 1920. Ces réseaux familiaux et/ou villageois se retrouvent durant l'exode. Nevart, mère de Jacques Der Alexanian, retrouve d'autres personnes de son village une fois à

[187] HOVANESSIAN Martine, *Le lien communautaire – Trois générations d'Arméniens*, L'Harmattan, 316 pages, Paris, 2007, page 44.
[188] TER MINASSIAN A., *Histoires croisées …*, ouvrage cité, page 63.
[189] 25,31 % pour être précis (des chefs de famille dont un ou plusieurs enfants, en âge scolaire, scolarisés dans un établissement de la ville, en 1936 – enseignement public ou public/privé confondu)
[190] Ou encore Gürün, ville située à l'extrême sud de la province de Sivas (en Arménie Mineure), à proximité de Darendé.

Alep. Lorsqu'elle s'installe plus tard au Pouzin (en Ardèche) avec sa sœur et son beau-frère, d'autres Arméniens de sa région sont présents.




Illustration 7 – *Brousse, le quartier arménien et l'entrée du cimetière arménien* (Michel Paboudjian collection, Paris)[191]

La majorité d'entre eux choisissent leur conjoint dans la région d'origine et s'y marient. Arthur Hagopian, né à Haboussi en 1903, se marie, en 1923 à Kharpert, à Khatoun Minassian, originaire de la même ville. Les exemples comme celui-ci peuvent être multipliés. Si certains se marient dans leur région d'origine, d'autres le font durant l'exode : Meguerditch Maksoudian, originaire de Talas (ville de la province de Kayseri, en Anatolie centrale), se marie en 1923 à Athènes à Aroussiag Pekmezian, originaire de la même ville. D'autres enfin se rencontrent une fois en France et s'y marient.

Une famille sur trois, voire sur deux, recrute ainsi ses deux conjoints dans la même ville ou le même vilayet d'origine. La plupart appartiennent à des régions rurales. A contrario, des chefs de famille se marient à un conjoint natif d'une autre région (village, ville ou vilayet). Plus de 200 kilomètres séparent Biledjik (Bilecik, actuellement) de Constantinople, lieux d'origine des époux Nalbandian.

[191] http://www.houshamadyan.org/en/mapottomanempire/vilayet-of-hudavendigarbursa.html




Illustration 8 – *Vue de Biledjik* (ordre des Frères Mekhitaristes de San Lazzaro à Venise. Hawk Khatcherian)[192]

### *b. Les routes empruntées*

Les trajectoires migratoires familiales sont très souvent chaotiques. Les péripéties des membres de la famille de Béatrice Zortian depuis les événements de 1915 traduisent la complexité des situations individuelles, faites de déportation, de rupture, d'exil et de reconstruction dans un ailleurs. Les recensements de 1926, 1931 et 1936, croisés aux registres d'immatriculation des étrangers et aux dossiers de naturalisation qui donnent des renseignements complémentaires, permettent d'étudier les parcours des familles de réfugiés arméniens valentinoises.

Le corpus, constitué à partir du recensement de 1936, se répartit de la manière suivante.

[192] http://www.houshamadyan.org/en/mapottomanempire/vilayet-of-hudavendigarbursa.html

| | | | |
|---|---|---|---|
| **244 familles**<br><br>Age moyen des parents en 1936 :<br>Père : 36 ans,<br>Mère : 30 ans. | 9 familles à avoir leur dernier enfant né dans l'Empire ottoman. | 42 familles à avoir un enfant né dans l'Empire ottoman, dans une province située hors de la péninsule anatolienne :<br>- 14 dans les vilayets de Damas et Alep (Syrie à partir de 1921),<br>- 13 en Bulgarie,<br>- 9 dans la région de Beyrouth (Liban),<br>- 6 en Grèce (Athènes, Surouze, Talabosa et Xanthi). | 152 familles à n'avoir que des enfants nés en France. |
| 1153 individus, dont 391 enfants | | | |

Tableau 2 – *Tableau de synthèse faisant apparaître les familles d'origine arménienne ayant un ou plusieurs enfants en âge scolaire scolarisé dans un établissement scolaire de la ville ou du Bourg* (source : recensement de 1936)

Certains auteurs parlent d'« errance familiale » pour caractériser la période d'exil qui a suivi les déportations de 1915 et qui englobe la reprise de l'exode à partir des années 1922 et 1923, années durant lesquelles la grande majorité des familles ont été dispersées ou diminuées[193].

De telles données sont à manipuler avec précautions. Tous les enfants ne sont pas forcément pris en compte dans le recensement de 1936, certains ont pu se marier ou quitter le domicile familial depuis l'arrivée à Valence de leur famille. Par ailleurs, certaines familles ont effectué un séjour à l'étranger au cours duquel aucun enfant n'a été mis au monde. Ces chiffres ne sont à prendre que pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire un ordre d'idée. Le recours aux dossiers de naturalisation, lorsqu'ils existent, ou aux registres d'immatriculation, lorsque ceux-ci sont suffisamment précis, tentent de dépasser ces difficultés.

Les enfants en âge scolaire scolarisés à Valence en 1936 sont nés majoritairement à Valence. Le tableau suivant donne une idée de l'évolution des lieux d'origine des enfants en âge scolaire présents à Valence entre 1926 et 1936.

[193] KASPARIAN Sylvia, « Langues et identité des Arméniens de la diaspora – Etat des lieux », *Hommes et migrations*, n°1265, pp. 176-189.

| | **1926** | **1931** | **1936** |
|---|---|---|---|
| France | 3 | 46,6 | 76 |
| Ex-Empire ottoman | 97 | 53,4 | 24 |

Tableau 3 - *Aire d'origine des enfants en âge scolaire en 1926, 1931 et 1936* (%)

La part des enfants originaires de l'ex-Empire ottoman recule très nettement face à l'augmentation de celle des enfants nés en France. L'examen par pays confirme cette évolution (tableau suivant). En 1926, les enfants sont principalement nés en Turquie (87%), contre 36% en 1931. La part de ceux nés en Europe centrale (Roumanie, Bulgarie et Grèce) augmente (16,7% en 1931) dans la composition des lieux de naissance.

| | Lieux de naissance | Années de naissance |
|---|---|---|
| Bulgarie | Bourgas | 1923 |
| | Choumen | 1927 et 1928 |
| | Philippopolis | 1922, 1925 et 1929 |
| | Roustchouk | 1922 et 1926 |
| | Sozopol | 1924 |
| | Yambol | 1926 |
| Grèce | Athènes | 1923 |
| | Surouze | 1922 |
| | Talabosa | 1926 |
| | Thessalonique | 1923 et 1925 |
| | Xanthi | 1924 |
| Roumanie | Braïla | 1924 et 1926 |

Tableau 4 - *Lieux et années de naissance des enfants nés en Bulgarie, Grèce et Roumanie*

Enfin, entre 1926 et 1931, le nombre d'enfants nés en France augmente très largement, évolution confirmée en 1936, puisque 76% des enfants y sont nés (voir tableau précédent). De très nombreux enfants naissent à Valence durant la période 1926/1936. De même, certains des anciens vilayets ottomans, comme la Syrie, la Bulgarie et dans une moindre mesure le Liban, la Grèce et la Roumanie, sont beaucoup mieux représentés en 1931, par rapport à 1926, laissant ainsi entrevoir les mouvements de populations.

| | 1926 | 1931 | 1936 |
|---|---|---|---|
| **Vilayets d'Anatolie (plus tard Turquie)** | 60 | 119 | 58 |
| **Vilayets de Damas et Alep (plus tard Syrie)** | 2 | 20 | 18 |
| **Région de Beyrouth (plus tard Liban)** | 3 | 9 | 10 |
| **Vilayet de Mossoul (plus tard, Irak)** | 0 | 1 | 1 |
| **Roumanie** | 0 | 2 | 0 |
| **Bulgarie** | 1 | 16 | 14 |
| **Grèce** | 1 | 7 | 6 |
| **France** | 2 | 153 | 346 |
| **Lieu inconnu** | 0 | 2 | 2 |
| **TOTAL** | **69** | **329** | **455** |

Tableau 5 - *Lieux de naissance des enfants en âge scolaire (3/13 ans) en 1926 et en 1931* (Source : listes nominatives des recensements)

L'examen approfondi des lieux de naissance dans l'espace anatolien montre une prédominance des enfants nés dans les vilayets de Constantinople (31,7%), Brousse (18,3%) et Kharpert (15%) en 1926, prédominance confirmée en 1931 avec l'essor du vilayet d'Angora à cette date de recensement.

Les familles ne sont pas venues directement de Turquie en France et à Valence mais ont emprunté des routes migratoires variées. Mais quand situer l'arrivée des couples et de leurs enfants ? Arrivent-ils isolément ou ensemble ? Le croisement de sources (dossiers de naturalisation, registres d'immatriculation et listes nominatives des recensements) permet de constater la manière dont se sont faites les arrivées. Mon échantillon est très variable selon que je dispose de l'année d'arrivée en France (25 familles) et/ou à Valence (107 familles). Il ressort du dernier échantillon que l'ensemble des couples arrivent ensemble en France et/ou à Valence. Néanmoins, l'arrivée des membres de certains couples est décalée ou différée dans le temps. Leur nombre est négligeable mais le phénomène est réel. Quatre arrivées décalées attirent mon attention. La première concerne le couple Mestdjian. Garabed, le mari, arrive à

Valence le 2 octobre 1923 ; Véronique, son épouse, le 18 décembre de la même année. Le registre d'immatriculation ajoute qu'elle vient d'Ak-Chéhir. L'aînée de leurs enfants est née à Constantinople en 1920. Le couple Markarian-Tavitian se trouve dans une situation similaire. Le registre d'immatriculation indique que les époux arrivent de Beyrouth, le 5 octobre 1924 pour Assadour, le 11 décembre pour Sarah son épouse. La demande de naturalisation fait état d'un séjour d'un mois du couple à Bollène, avant son arrivée à Valence. Les époux Kezachian arrivent également en décalé à Valence. Le registre d'immatriculation donne le 22 août 1926 pour Nichan, le mari (en précisant qu'il vient d'Alep). Il est mentionné « octobre 1926 » pour son épouse, Aroussiag Vaniguian, elle-même arrivant d'Alep. Enfin, un dernier couple est concerné par cette situation : les époux Garoyan-Kaprikian/Khodjikian. Guiragos s'installe à Valence le 2 décembre de l'année 1926. Le registre d'immatriculation indique que son épouse, Chouchan, et ses enfants sont absents. Le même registre indique qu'il arrive de Laudun (département du Gard). Chouchan, et ses enfants, arrivent à Valence en novembre 1927, de Beyrouth, précise le registre d'immatriculation.

Lorsque les conjoints sont arrivés séparément (car non encore mariés), je retiens la date d'arrivée du chef de ménage (le mari, la plupart du temps). Ces situations sont fréquentes. C'est le cas d'Hovsep Goudian, ancien soldat de la 13e compagnie de la Légion arménienne, arrivé à Valence le 15 décembre 1924, après un périple l'ayant conduit de Marseille à Soyons (département de l'Ardèche) puis à Valence. Mariam Havdjian, son épouse depuis le 25 avril 1925, s'installe à Valence, directement à son arrivée en France, bien avant son futur mari, le 19 septembre 1923. D'autres situations similaires existent. Garabed Havdjian, né en 1903 à Aghin, arrive à Valence le 7 avril 1925, après un séjour à Beyrouth de 1922 à 1924. Il se marie en 1927 à Siranouche Tchorbadjian, alors veuve et mère d'une fille, Ovsanna. Siranouche arrive d'Alep, où elle a séjourné avec sa fille en 1923, lorsqu'elle s'installe à Valence le 5 janvier 1926.

Les arrivées en France, des enfants nés à l'étranger, s'échelonnent des années 1919-1920 aux années 1931-1932[194]. Plusieurs vagues migratoires sont mises en évidence. Aïda Boudjikanian-Keuroghlian a montré que le pic des entrées en France d'Arméniens se situe entre 1921 et 1924[195]. Les événements du Proche-Orient sont les déclencheurs des vagues d'arrivée des années 1923 et 1924. La Turquie est victorieuse de la Grèce (suite l'incendie de Smyrne en 1922) et prononce son indépendance le 24 juillet 1923. Entre 1920 et 1923, partout

[194] D'après le lieu et l'année de naissance fournis dans les listes nominatives des recensements des années 1926, 1931 et 1936.

[195] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans* …, ouvrage cité, page 8.

où se sont engagés des combats, les populations chrétiennes ont dû fuir les représailles des militaires ou des civils ou les massacres perpétrés à leur encontre. Le traité de Lausanne, d'autre part, signé en 1923, entérine le recul de la Grèce en Turquie et entraîne d'importants transferts de populations de réfugiés. Les populations qui nous intéressent ne sont pas restées en retrait de tous ces événements. Elles les ont subis de plein fouet.

Après un séjour plus ou moins long à Marseille ou dans ses environs immédiats[196], les familles ou les couples s'installent ensuite à Valence entre 1922 et 1931. Leur trajectoire est souvent loin d'être directe. Nombreux sont les individus à avoir trouvé du travail dans d'autres régions de France (Isère, Lot-et-Garonne, Territoire de Belfort, région parisienne), ou le long de la vallée du Rhône, avant leur installation à Valence. Le nombre des arrivées culmine entre 1924 et 1926.

Suite aux massacres et aux déportations de 1915, les familles arméniennes présentes dans diverses régions de l'Empire ottoman ont complètement éclaté. Les chefs de famille, rescapés du génocide présents à Valence en 1936, sont, comme cela a été mis en évidence, d'abord des enfants, âgés de moins de quatorze ans, mais aussi des adultes et des jeunes adultes. C'est donc principalement à partir de 1920 que l'exode reprend pour ces milliers de déracinés. Bon nombre se retrouvent à Constantinople, carrefour important et lieu de départ des navires vers des directions variées. Tous ces individus s'y acheminent pour un départ soit vers la Bulgarie ou la Grèce, soit pour le Proche Orient (dans les anciens territoires ottomans devenus Syrie et Liban, principalement) soit enfin pour la France ou les Etats Unis. Selon certains historiens, soixante-dix à 100 000 Arméniens[197] débarquent en Grèce entre 1920 et 1922. Ils viennent principalement de Constantinople, de Nicomédie, de Brousse, de Smyrne, de Panderma, d'Anatolie orientale et de Thrace.

- Depuis l'exil qui a suivi les persécutions de 1915

*Le séjour dans des provinces de l'Empire ottoman*

Des enfants naissent dans les vilayets de Beyrouth et d'Alep (devenus Syrie et Liban à partir de 1920), suite au séjour de leur famille dans ces mêmes régions. Le nombre d'adultes

[196] Je reviens plus loin sur leur séjour à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône.
[197] TER MINASSIAN Anahide, « Une petite communauté arménienne », in *Salonique 1850/1918 – La « ville des Juifs » et le réveil des Balkans*, VEINSTEIN Gilles (dir.), Editions Autrement – Série Mémoires n°12, Paris, 1992, pp. 138-142.

originaires de ces territoires est dérisoire, ce qui confirme bien le déplacement des populations arméniennes. La présence des parents de ceux qui naîtront plus tard à Valence ou en France y est également constatée. Comment expliquer alors la présence de ces individus dans des régions qui ne correspondent pas aux lieux d'origine de leur famille ?

Une part considérable de familles présentes dans ces régions passées sous mandature française le sont suite au nouvel exode des populations arméniennes à partir de 1921. Celles-ci étaient retournées pour la plupart dans leur lieu d'origine après l'armistice ou réfugiées en Cilicie. L'avancée des troupes nationalistes turques et le retrait français de Cilicie les contraignent à un nouveau départ, cette fois définitif et sans retour.

Tous ces déplacements ont pour toile de fonds le déclin inéluctable de l'Empire ottoman et l'essor de nouveaux états aux Proche et Moyen Orients, mais aussi dans la péninsule balkanique. Ce contexte politico-militaire n'est pas sans conséquence sur la situation des réfugiés arméniens et leur devenir.

### *Les vilayets de Beyrouth, Damas et Alep et le sandjak de Zor*

Les vilayets de Beyrouth, Damas et Alep, ainsi que le sandjak de Zor, passent sous mandature française en 1920 et constituent ce qui devient dès 1920 les états de Syrie et du Liban. Ces régions ont été des lieux d'émigration pour certains des Arméniens réfugiés à Valence dans les années 1920 et/ou trente, à partir de points de regroupement très précis. Des familles ou des individus seuls, après lecture du recensement de 1936[198], ont résidé dans cette région, au cours de leur exil et principalement à Alep et Beyrouth.

#### *1-Une présence arménienne liée aux conséquences des persécutions de 1915*

Au XIXe et au tout début du XXe siècle, des familles y résident déjà ou s'y déplacent régulièrement. C'est le cas de Souren Nichanian, le demi-frère de la grand-mère (Manouchak Nichanian) de Béatrice Zortian, née en 1930 à Romans[199]. Peu de temps avant le 24 avril 1915, date à laquelle il est arrêté à Constantinople avec d'autres notables arméniens, il termine ses études de rhumatologie à Beyrouth. C'est aussi le cas d'Artin Davidian, élève de

[198] A partir du recensement de 1936, dans lequel j'ai mis en évidence les enfants, âgés entre 0 et 16 ans, et leur famille, pour qui je disposais de renseignements sur leur scolarité, j'ai établi une liste de 271 familles. Mon analyse porte sur ces 271 familles.

[199] « D'Anatolie à Valence, une famille en exil », témoignage de Béatrice Zortian, recueilli par HUARD Jean-Luc, *Revue drômoise*, *Les Arméniens de Valence – Histoire et mémoire*, n°515, mars 2005, page 35.

l'école de garçons du Palais, qui naît en 1912 pendant le séjour de ses parents dans cette province de l'empire.

La présence arménienne devient fortement visible après 1915 autour de Beyrouth d'une part et d'Alep d'autre part. Deux séries d'événements sont avancées pour l'expliquer. La première est la conséquence directe des déportations de 1915. Les Arméniens déportés d'Anatolie sont conduits par convois dans des camps de transit ou de concentration[200], la plupart du temps installés à l'extérieur des villes, avant d'être redirigés vers les déserts des vilayets d'Alep et de Damas ainsi que vers le sandjak de Zor. Le vilayet de Beyrouth en accueille quelques-uns. Avant que les autorités ottomanes n'organisent les camps de transit et de concentration, et les deux routes de déportation, l'une en direction de Deir-Zor, et l'autre en direction de Ras ul-Aïn, certains des convois de déportés aboutissent dans le vilayet de Beyrouth et viennent grossir les rangs de la population arménienne locale. Les convois d'Arméniens déportés sont ensuite dirigés vers les camps de concentration de la région désertique, comme ceux de Deir ez-Zor ou de Ras ul-Aïn, à partir de l'été 1915. 200 000 personnes arrivent dans cette localité[201]. Au mois de juillet 1915, seuls 50 000 survivants arrivent à Alep[202]. Les survivants sont dirigés soit vers le désert situé au sud, soit vers celui de Mésopotamie à l'ouest. Des camps de concentration sont construits également à Hama, Homs et près de Damas. 120 000 déportés y sont accueillis[203]. Une partie s'y trouve encore en 1919 au moment où les réfugiés sont rapatriés vers la Cilicie. D'autres sont parqués dans des camps à Alep, Mossoul ou au dans le vilayet de Beyrouth, sans compter ceux qui ont été enlevés par des Turcs ou des Kurdes. Près de 4 000 Arméniens[204] vivent dans des camps de transit à Beyrouth lorsque les troupes françaises pénètrent dans la ville en octobre 1918.

La seconde série d'événements résulte de l'exode qui a repris après la réinstallation des déportés de 1915. L'afflux de réfugiés en direction du Liban reprend au moment de l'échec du mandat français en Cilicie et de l'évacuation de ce territoire par les Arméniens mais aussi suite à d'autres événements liés à la guerre de reconquête nationale menée par les

---

[200] Expression utilisée par KEVORKIAN R.H, *Le génocide des Arméniens*, Odile Jacob, Histoire, 1007 pages.

[201] « Le génocide de Turquie et la guerre (1914-1923), par TERNON Yves, in *Histoire des Arméniens*, DEDEYAN Gérard (dir.), Privat, Toulouse, 1982, page 492.

[202] *Atlas de peuples d'Orient – Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale*, de SELLIER André et Jean, La Découverte, Paris, 2002, page 108.

[203]« Le génocide de Turquie et la guerre (1914-1923), par TERNON Yves, in *Histoire des Arméniens*, sous la dir. de DEDEYAN Gérard, Privat, Toulouse, 1982, page 492.

[204] Chiffre avancé par l'UGAB, archives de la BNU, cité page 5 dans le mémoire de MASTER 2 de DRIFF Leïla, *Alep-Beyrouth, le chemin des camps arméniens – Une histoire de la pratique humanitaire au Proche-Orient dans l'entre-deux-guerres*, sous la direction de PICAUDOU Nadine et VERMEREN Pierre, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, UFR Histoire-CEMAF, 2010-2011

troupes turques de Mustapha Kémal (comme Smyrne, en 1922). Agop Kasparian, né en 1902 dans le village de Turkmen, fréquente, au cours de son séjour à Beyrouth, un orphelinat tenu par des missionnaires français. C'est d'ailleurs là qu'il apprend le métier de plombier. Son épouse, Marminée Manoukian, née à Adiaman en 1910, alors enfant, séjourne elle aussi à Beyrouth avant son arrivée en France en 1926. Les autorités françaises dirigent vers le Liban mais aussi la Syrie les populations de réfugiés qui s'installent dans des camps. D'autre part, les réfugiés s'installent dans les quartiers de certaines villes. Quatre camps sont ouverts à Beyrouth pour accueillir les populations de réfugiés arrivant en masse et soumises à de très fortes contraintes en termes de logement. Le plus important est le Grand Camp. La plupart des réfugiés de ce camp sont originaires de la plaine cilicienne avec les villes d'Adana, Mesrin et les bourgs environnants, mais s'y retrouvent également les rescapés de Marach, Hadjin, Sis et Zeytoun. D'autres, enfin, viennent de villes ou régions plus lointaines comme Kharpert, Césarée ou Sivas. Le camp, administré par un officier français, est lui-même divisé en deux parties, chacune ayant son directeur chargé de son administration. Un comité central gère les affaires du camp et la municipalité de Beyrouth y intervient très peu. Peu à peu, au fil des mois, le camp s'organise et les logements offerts évoluent : constitués de simples tentes faites de toutes pièces en 1922, puis de baraques très précaires à partir de 1924, qui laissent place, à leur tour, à des maisons de torchis et de briques en 1925, le camp est organisé comme une véritable villes. Il constitue en général un lieu peu paisible, fortement soumis aux désordres et troubles divers et où la criminalité y est très fréquente. La très forte ghettoïsation est à l'origine de très nombreux comportements mafieux. Plusieurs familles ou individus sont passées par les camps de réfugiés avant leur installation à Valence. Les possibilités d'accueil pour les réfugiés et les dates pendant lesquelles ils se trouvent au Liban l'établissent. Zarouhie Tufenkdjian, originaire de Yozgad (1889) y séjourne seule (elle est veuve de Kombeykian) avec ses fils, Badrig (né à Yozgat 1913) et Joseph (né à Yozgat 1918-1920), avant son installation à Valence en 1924. Les recensements de 1926, 1931 et 1936 montrent le séjour d'au moins dix-sept familles à Beyrouth. Deux couples arméniens valentinois s'y marient et douze enfants scolarisés à Valence y voient le jour. Très rapidement, entre juillet et novembre 1922, la population totale de ces camps passe de 8 000 à 11 500[205]. Le Grand Camp, dénommé également Camp Central, ou encore Camp Adana, accueille la première vague de réfugiés arrivés au Liban entre 1921 et 1924. Après 1923-1924, de nouveaux réfugiés arrivent

[205] KEVORKIAN Raymond, NORDIGUIAN Lévon et TACHJIAN Vahé (dir.), *Les Arméniens 1917-1939 – La quête d'un refuge*, Presse de l'Université de Saint-Joseph, 2007, 319 pages.

à Beyrouth et sont installés dans quatre nouveaux camps (Quarantaine, L'abattoir, Armanos et Yozgat). Trois enfants scolarisés à Valence et nés entre 1925 et 1927, ainsi que leur famille, appartiennent à ce nouveau groupe de réfugiés.

Des camps sont également improvisés en Syrie de manière à accueillir les réfugiés arméniens. Les villes d'Alep et de Damas en accueillent plusieurs[206].



Illustration 9 – *Les orphelines arméniennes à Alep avant leur départ en France (1923)*[207]

Vingt-quatre familles ont séjourné plus ou moins longuement en Syrie au cours des années vingt. En croisant ces sources avec les dossiers de naturalisation, ce sont vingt-huit familles qui voient certains ou la totalité de leurs membres séjourner dans cette région. Selon ces mêmes sources, les réfugiés ont été principalement orientés vers Alep. Très peu ont séjourné à Damas. Seules deux originaires de Sivas y ont fait un séjour et s'y sont mariées. Krikor Koressian, l'une d'entre elles, y épouse en effet en 1923 Zarouhie Nalgranian, deux ans avant l'installation du couple à Valence. Un groupe de dix-sept enfants nés à Alep, en Syrie, se distingue. Ces enfants se répartissent en 14 familles, dont trois se composent de deux enfants.

[206] cf. Liste des camps de réfugiés. J'en compte 8 pour la seule ville d'Alep ainsi que 11 khans ou immeubles dans les quartiers de Bahsita et Vékilé. Quatre à Damas.

[207] Collection Henri Siranyan. La mère d'Henri Siranyan (Maritsa Siranyan) est présente sur la photographie (2e, 2e rangée, en partant de la droite). La mère du fondateur de la société Markarian, fabricant de boulghour, Maritsa Markarian, fait partie de ce groupe d'orphelines (extrême gauche, 2e rang). Trois hommes (dont un religieux) posent également.

Les parents sont en général originaires d'Adiyaman (province ou ville du Sud de la Turquie, à proximité de Malatia), Aghine, Alep (un parent), Darendé (pour un parent – une ville de la province de Malatia, non loin de cette dernière), Kharpert (région également bien représentée – ville ou province située à une centaine de kilomètres au NE de Malatia), Malatia (région la plus représentée), Palou (à l'Est de Kharpert), Severek (ou Siverek, au SE de Malatia, à une centaine de kilomètres), ou encore Tcharsandjak (pour un parent, l'autre étant de Kharpert). Ces villes ou provinces correspondent à l'Arménie historique. Les enfants naissent le temps d'une escale de la famille ou du couple. Les années de naissance de ce groupe d'enfants sont comprises entre 1922 et 1929.

*2-Une forte présence des habitants de Kharpert et Malatia, parmi les familles installées dans les vilayets d'Alep et Damas*

Hormis les villes d'Alep, de Palou et Séverek, situées pour les deux dernières dans le vilayet de Dyarbékir, les familles concernées par un séjour en Syrie sont originaires principalement de Kharpert et de Malatia, villes intégrés au vilayet de Kharpert. De très rares viennent d'Adiaman ou d'Aghin.

Kharpert et sa région restent majoritairement représentées parmi les familles échouées en Syrie. Sept familles sont concernées par cette situation. L'exemple de la famille Yeghikian suffit à rendre compte de la situation des étrangers et met en évidence une filière migratoire passant par Kharpert et Alep à destination de la France. Les parents sont tous deux originaires de Kharpert. Ils y naissent en 1900, pour le père, et 1906, pour la mère, née Sarkissian. Le couple se marie en 1920 à Kharpert. En 1922, ils y sont encore (naissance de leur premier enfant). En 1924 ou 1925, ils sont établis à Alep. Leur second enfant naît au cours de l'étape syrienne. Leur présence en France, et notamment à Valence, n'est constatée qu'à partir de l'année 1929.

Un autre groupe de familles est originaire de la région de Malatia, au rang desquelles la famille Tchertafian. Les deux parents y naissent, en 1900 pour Garabed, le père, et en 1899 pour la mère, Esther, née Kesmedjian. Comme bon nombre d'individus ou de familles, les futurs époux sont retournés dans leur région d'origine après la déportation de 1915. Ils s'y marient en 1922. Leur présence y est néanmoins de courte durée. Dès 1922, l'armée nationaliste turque conduite par Mustapha Kémal reprend de la vigueur dans cette partie de l'Anatolie. La minorité arménienne qui y est retournée, se trouve à nouveau fortement malmenée et contrainte au départ. C'est ainsi que l'année d'après, en 1923, Elisabeth, la fille

aînée du couple Tchertafian, voit le jour à Alep. Leur présence en Syrie est de courte durée puisque le couple et leur fille arrivent à Valence le 15 octobre 1924.

## Les vilayets de Mossoul, Bagdad et Bassorah

A la fin de l'Empire ottoman, les trois vilayets de Basra, Bagdad et Mosul, constitués entre 1871 et 1875 et administrés chacun par un vali, représentant du sultan, sont qualifiés de façons diverses dans la littérature historique : Mésopotamie, Arabie turque ou Irak arabe..., termes imprécis, n'illustrant aucune entité territoriale précise. Je m'en tiendrai donc à leur dénomination ottomane.

Les trois vilayets sont délimités au nord, par le sandjak de Hakkâri du vilayet de Van, au nord-ouest, par la Djézireh relevant du vilayet de Dyarbekir, à l'ouest, par le nouveau sandjak (rattaché à aucun vilayet) de Der ez-Zor, plus au sud, par une frontière avec le vilayet de Damas et par les déserts de la péninsule, et enfin à l'est, par la frontière avec la Perse (poreuse pour les tribus bédouines qui la traversaient et source de discorde permanente entre les deux empires).

La présence arménienne est relevée dans cet espace constitué par les trois vilayets ottomans, bien avant 1915, notamment à Mossoul et Bagdad. Mais ce territoire compte également parmi les régions qui ont accueilli des communautés arméniennes ou des réfugiés après les persécutions de 1915. A la suite de rapts venant déstabiliser les convois de réfugiés, des femmes et des enfants sont introduits dans des familles bédouines et islamisées. A la déclaration de l'armistice de Moudros, le 30 octobre 1918, et avec la dislocation de l'Empire ottoman, des dizaines de milliers de réfugiés, rescapés des convois de déportés poussés dans cette région par les autorités ottomanes, s'y trouvent[208]. Certains Arméniens valentinois y ont séjourné comme les époux Kotzarikian. Antranik Kotzarikian, originaire de Brousse, ainsi que Filor Aygulian, originaire de Karamürsel, à une cinquantaine de kilomètres de Brousse), font partie des populations déportées en 1915, qui trouvent un refuge dans le vilayet de Bagdad. Ces deux réfugiés ont dix-sept ans au moment des persécutions de 1915. Contraints au déplacement et à l'exil, Antranik et Filor échouent en Irak. En 1920, dès leur arrivée sur le territoire du futur état iraquien, les Britanniques organisent le secours à destination des réfugiés arméniens. Leur volonté évidente de rapatrier les réfugiés vers la République d'Arménie d'abord stoppée par l'instabilité politique de la Transcaucasie, reprend en février

[208] « L'action humanitaire en Irak : Mossoul et Bagdad », par TACHJIAN Vahé, dans *Un siècle d'histoire de l'UGAB*, volume 1 *1906-1940*, imprimerie Chirat, St-Just-la-Pendule, 2006, page 87.

1921 avec l'acheminement de plusieurs convois vers le port de Batoum en Georgie, pour être ensuite dirigés en direction de l'Arménie. Néanmoins, des réfugiés subsistent en Irak. Une communauté s'y est notamment développée dans certaines villes. Jusqu'à la signature de l'armistice de Moudros, les réfugiés arméniens, en général, ont survécu comme ils le pouvaient aux difficiles conditions des déserts de Mésopotamie. Au même titre que les villes de Basra et Mossoul, Bagdad et ses environs se trouvent très rapidement engorgés par la présence de réfugiés arméniens. Des orphelins et des femmes y sont notamment accueillis, la plupart du temps dans des camps-bivouacs. Parallèlement à l'aide « humanitaire » britannique, les Arméniens de Bagdad crée eux-mêmes un comité de secours qui s'intéressera au sort des réfugiés du camp de Bakouba, situé au nord-est de la ville et accueillant, pour quelques-uns d'entre eux, des Arméniens originaires d'Erzeroum, Sivas, Kharpert, Constantinople ... et de Brousse. Antranik et Filor sont-ils passés par ce camp ? Toujours est-il qu'ils se trouvent à Bagdad au début des années 1920. Ils s'y marient en 1923 et s'y trouvent encore en 1924, quand naît leur premier enfant, Véronique. Puis ils s'installent en France, dans le sud-ouest, dans la région de Toulouse, entre 1926 et 1928, puis à Valence à partir de l'année 1928.

Hormis la situation décrite de quelques camps de réfugiés organisés dans les régions de Bagdad et Mossoul entre 1917 et 1919[209], les conditions d'accueil et de survie des réfugiés arméniens en Irak sont fort mal connues. Le parcours de Garabed Zortian, père de Béatrice Zortian, éclaire quelque peu la présence arménienne en Irak et la manière dont les réfugiés réussissent à survivre. Garabed séjourne quelques années en Irak entre la fin des années 1910 et 1925, année au cours de laquelle il décide, alors âgé de vingt ans, de rejoindre la France, après une courte étape par le Liban. Les déportations de 1915 l'ont conduit avec son frère et sa mère à Mossoul, avant de rejoindre Bagdad, ville dans laquelle Garabed trouve à s'embaucher comme cordonnier pour l'armée des Indes, métier qu'il apprend sur le tas, et où il séjourne entre 1921 et 1925. L'Irak alors sous contrôle de la Grande Bretagne, la présence des soldats britanniques dans la ville lui garantit du travail et par conséquent une source de revenu par la réfection des semelles de leurs chaussures.

[209] TACHJIAN Vahé, « L'action humanitaire en … », article cité, pp. 87-91.

*Le séjour en Grèce et Bulgarie*

Des populations arméniennes trouvent refuge en Grèce et en Bulgarie, deux jeunes états qui furent des terres d'accueil pour quelques-unes des familles arméniennes valentinoises concernées par mon étude. Comment expliquer leur présence dans ces anciennes provinces européennes de l'Empire ottoman ? Pourquoi des réfugiés arméniens y sont-ils accueillis dans le premier quart du XXe siècle, avant leur installation en France, puis à Valence pour certains ? Avant leur accession à l'autonomie puis à l'indépendance, la Grèce et la Bulgarie ont eu une longue tradition culturelle, linguistique et territoriale avec l'Empire ottoman (puis la Turquie naissante).

L'étape grecque

La Grèce a été une terre d'accueil pour les populations de réfugiés arméniens. Les Arméniens trouvant refuge en Grèce viennent principalement de Constantinople, de Nicomédie, de Brousse, de Smyrne, de Panderma, d'Anatolie orientale et de Thrace[210]. La carte annexée (Annexe n°) nous indique les principales villes grecques concernées par l'accueil des futurs réfugiés valentinois.

[210] HASSIOTIS Ionnis K., « La communauté arménienne de Thessalonique – Organisation, idéologie, intégration », *Hommes et Migrations*, n°1265, janvier-février 2007, page 72.

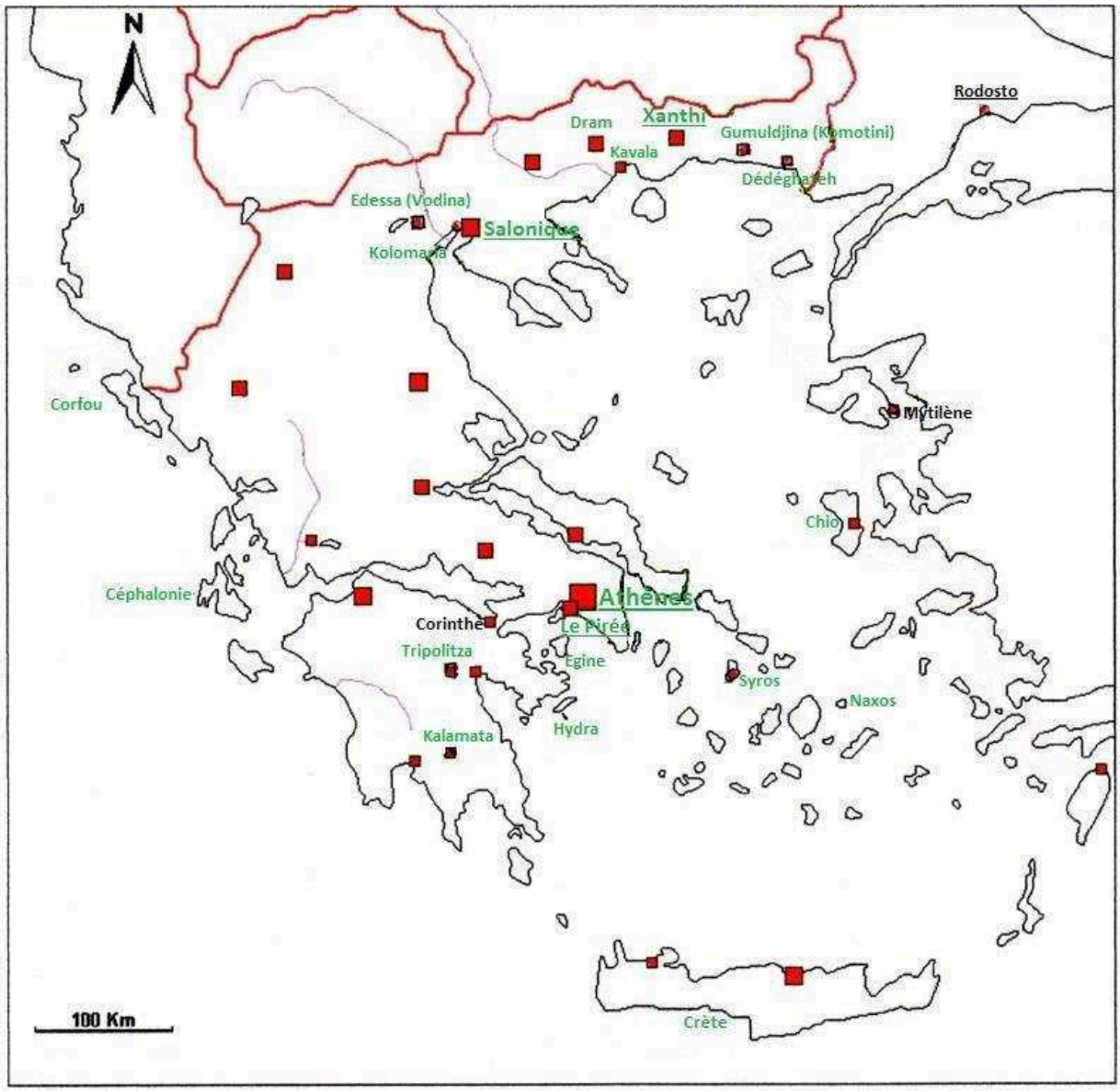


Carte 5 - *Lieux d'accueil en Grèce des réfugiés arméniens valentinois*

Quinze familles valentinoises sont passées en Grèce entre 1906 et 1927[211]. Les origines géographiques de ces familles sont peu variées. Les époux ou les parents sont en général originaires de la même région. Ils s'y sont connus enfants et s'y sont très souvent mariés. Les villes de l'Empire ottoman les plus représentées sont Afion Karahissar (dix individus), Adana (quatre) et Selez (quatre). Viennent ensuite Brousse (3), Talas (2) et Tchoroum (2).

Les Arméniens sont présents dans les villes ou régions grecques suivantes (Voir annexe n° - Liste des familles valentinoises ayant séjourné en Grèce) : Athènes, Athènes-Le Pirée, Salonique, Surrouze, Xanthi et Rodosto (en Thrace orientale). Tous ces noms de lieux correspondent à des camps de réfugiés[212].

[211] A.M.V., 1F : Recensements (ville de Valence) de 1926, 1931 et 1936.
[212] Annexe n° : *Liste des camps de réfugiés ouverts dans l'ancien Empire ottoman.*

***Liste des familles ayant séjourné en Grèce***

La liste suivante établit les familles qui ont séjourné en Grèce et fait apparaître la date et le lieu de leur séjour.

**Année 1913-16** : Essayan (Le Pirée).

**Année 1922** : Baltayan (Surrouze).

**Année 1923** : Deravedissian (Athènes ?), Dossikian (Thessalonique), Hamzalian (Athènes), Maksoudian (Athènes).

**Année 1924** : Haroutounian (Xanthi)**,** Khatchikian (Athènes), Marangozian (Thessalonique).

**Année 1924 ou 1925** : Hadjian (Thessalonique).

**Année 1925** : Oussakian (Salonique), Simonian (Salonique).

**Année 1926 ou 1927** : Boyadjian (Talabosa).

**Cas particulier (année 1906)** : Vartanian (Rodosto)

Des orphelinats sont ouverts en Grèce, à Athènes, Corinthe, Corfou, notamment, pour accueillir de nombreux jeunes rescapés du génocide. Les villes d'Athènes et Salonique sont d'autre part des lieux d'accueil et de rassemblement importants de réfugiés arméniens[213]. Certains, âgés entre quatorze et vingt-sept ans, se sont mariés dans ces villes entre 1923 et 1925. Les autorités gestionnaires des orphelinats encouragent en général les orphelins à se marier à leur sortie du centre. En Grèce, la politique menée par les instances éducatives et de bienfaisance arméniennes est identique à celle adoptée au Liban ou en Syrie : permettre aux jeunes gens de s'insérer le plus rapidement possible dans une nouvelle vie, c'est à dire se marier et avoir un travail. Quatre couples valentinois, les Maksoudian, les Khatchikian, les Simonian et les Oussakian, se trouvent dans cette situation entre 1923 et 1925. Une fois mariés à Athènes ou à Salonique, ces couples se sont très rapidement installés en France où ils ont trouvé à s'employer. Les Khatchikian s'installent à Bollène, dans le département du Vaucluse, l'année même de leur mariage à Athènes, en 1924. La raison principale des départs reste la difficile situation socioéconomique des réfugiés en Grèce où des recruteurs viennent rechercher de la main-d'œuvre. Par ailleurs, des enfants naissent en Grèce, entre 1913 et 1927, le temps d'un séjour plus ou moins bref de leurs parents dans diverses régions du pays, comme Athènes, Le Pirée, Rodosto, Surrouze, Thessalonique ou Talabosa. Les familles concernées sont les Baltayan, les Boyadjian, les Deravedissian, les Dossikian, les Essayan, les Hadjian, les Hamzalian, Marangozian et les Vartanian (Voir annexe n° - Liste des

[213] Voir annexe n° : *Liste des camps de réfugiés ouverts dans l'ancien Empire ottoman*.

familles valentinoises ayant séjourné en Grèce). Présente anciennement à Rodosto (en Thrace), cette dernière famille est un cas particulier, puisque la naissance de leur enfant remonte à l'année 1906.

Comment expliquer la présence de toutes ces personnes en Grèce ? Des Arméniens s'installent dans certaines régions de Grèce dès la fin du XIXe siècle. Parfois, certains d'entre eux y sont établis depuis plusieurs générations, comme à Salonique par exemple. Entre 1920 et 1923, la présence des Arméniens se renforce considérablement dans le pays. Anahide Ter Minassian estime entre soixante-dix et 100 000 le nombre d'Arméniens à s'y être installés à ce moment-là[214]. Ionnis K. Hassiotis avance le nombre de 85 000 réfugiés arméniens fuyant les événements d'Anatolie durant la période 1919-1923[215].

Le témoignage d'Annick Tehlirjian, née en 1912 à Afion Karahissar, éclaire sur les raisons qui ont conduit les Arméniens à s'expatrier vers la Grèce et sur les conditions de vie qu'ont pu rencontrer les réfugiés une fois arrivés. Elle raconte. « Devant l'avance de l'armée de Mustafa Kemal en 1921, je suis partie à Smyrne. Je suis restée sur les quais pendant trois jours et trois nuits. Avec mes deux cousines germaines, je suis recueillie par un navire américain qui m'emmène au Pirée. Là, j'habite sur un bateau coulé dans le port. Entre quarante-cinq et cinquante orphelins vivent sur ce bateau. Je reste ensuite pendant deux ans dans un orphelinat à Oropos. C'est un château prêté par la reine de Grèce pour loger les orphelins. J'y ai appris l'arménien car je ne parlais que le turc. Par le journal, j'apprends que ma mère, mes frères et mes sœurs sont à Salonique. J'y rejoins ma famille et j'y reste deux ans. Dans une église, il est affiché qu'on peut partir en Arménie ou en France. Je m'inscris pour partir en Arménie, mais mon oncle nous fait partir pour la France[216] ».

La majorité d'entre eux s'installe en Attique. Néanmoins, dix à 11 000 s'établissent à Thessalonique[217]. Installation précaire et de courte durée, puisqu'en 1929 la communauté ne compte plus que 6 500 personnes. Entre 1919 et 1929, nombreux sont les Arméniens à reprendre la voie de l'exil et à s'embarquer pour l'Europe occidentale, l'Amérique et l'Arménie soviétique[218], afin de tenter un avenir meilleur.

---

[214] TER MINASSIAN Anahide, « Une petite communauté … », article cité, pp. 141-142.
[215] HASSIOTIS Ionnis K. Hassiotis, « La communauté arménienne … », article cité, page 72.
[216] Témoignage cité dans HUARD Jean-Luc, « La présence arménienne dans l'entre-deux-guerres – Dans la région Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, n°1265, page 36.
[217] HASSIOTIS Ionnis K., « La communauté arménienne … », article cité, page 72.
[218] BOUDJIKANIAN Aïda, « La Grande diaspora arménienne (XIXe-XXe siècle) », in *Histoire du peuple arménien*, de DEDEYAN Gérard (dir.), Editions Privat, Toulouse, 2008, pp. 843-844.

La Grèce représente un lieu d'accueil après les événements du Proche Orient et de Turquie. Pour certains, elle est un lieu d'accueil provisoire, avant un retour en Turquie. La famille Baltayan se trouve à Surrouze en 1922. L'année d'après, elle a rejoint Constantinople, au même titre que d'autres Arméniens ayant fait le choix d'y retourner, ayant encore de la famille dans cette ville. Mais leur séjour est de courte durée. D'autres Arméniens pensent s'installer définitivement en Grèce mais sont contraints à nouveau au départ au bout de quelque temps, cette fois en direction de la France ou des Etats-Unis.

Contrainte à l'exil et fuyant la Turquie, la famille Bagdalian s'installe en Grèce, à Kokhinia au Pirée, peu de temps après la prise de Smyrne par les troupes nationalistes de Mustapha Kémal. En vue de s'y établir, ses membres y bâtissent leur maison. Mais leur installation est de courte durée. Compte tenu de la situation économique désastreuse de la Grèce en 1925, qui n'est pas à même de proposer du travail à tous ses réfugiés, Logofet Bagdalian et son fils Garabed s'embarquent pour la France, Bollène plus précisément, ville dans laquelle le père a trouvé un emploi industriel pour lui et son fils. Quelques semaines plus tard, à la fin de l'année 1926, c'est au tour de son épouse Manouchak, également en possession d'un contrat de travail, et de sa fille Elise, de quitter la Grèce pour Bollène[219].

[219] « D'Anatolie à Valence, une famille en exil », témoignage de Béatrice Zortian, recueilli par HUARD Jean-Luc, *Revue drômoise*, *Les Arméniens de Valence – Histoire et mémoire*, n°515, mars 2005, page 38.



Illustration 10 - *La maison des Bagdalian à Kokhinia (Grèce) en 1923 ou 1924* (coll. Béatrice Djizmadjian/Zortian – source Revue drômoise, n°515, mars 2005)

Les Hamzalian font également partie de ces familles pour qui la Grèce ne présente pas les conditions suffisantes pour y envisager un établissement durable. La durée du séjour en Grèce varie selon les individus. Ohannes et Kalilia Terzian, tous deux originaires d'Afion Karahissar, s'y marient le 19 janvier 1919. Poussé à l'exode par les événements d'Anatolie, le couple réside à Constantinople en 1920, puis s'embarque pour Athènes. Kalilia y accouche de son second enfant. La famille agrandie s'exile à nouveau et s'embarque cette fois pour la France. Elle arrive à Marseille le 1er août 1924 et s'installe dans cette ville, quartier St-Jérôme.

| Nom de la famille | Année 1ère mention en Grèce | Année 1ère mention en France | Durée du séjour en Grèce |
|---|---|---|---|
| Boyadjian | 1926 ou 1927 | 29/11/1927 | 1 à 2 ans |
| Haroutounian | 1924 | 9/10/1925 | 1 à 2 ans |
| Maksoudian | 1923 | 1924 | 1 à 2 ans |
| Dossikian | 1923 | 12/07/1926 | 2 à 3 ans |
| Hamzalian | 1923 | 1925 | 2 à 3 ans |
| Bagdalian | 1922 | 1926 | 3 à 4 ans |
| Garabedian | 1922 | 1928 | 5 à 6 ans |

Tableau 6 – *Durée du séjour en Grèce de quelques familles*

La durée du séjour en Grèce est parfois très brève, le temps d'une simple escale entre la Turquie et le Proche Orient d'une part, et la France ou les Etats-Unis d'autre part. C'est le cas de Vahé Nalbandian qui rejoint la France (Marseille) avec sa famille, depuis Constantinople, après une courte étape au Pirée[220].

[220] M. Nalbandian Vahé – Année 2012 (9 novembre), à son domicile chemin des Aléxis à Montélimar – Ancien élève de l'école du Palais et du lycée de Valence – Comptable chez Ladreyt, retraité.



Illustration 11– *Vahé Nalbandian (vers 4 ou 5 ans) et son père, peu avant leur départ pour la France* (trajet : Constantinople, une escale au Pirée puis Marseille).

La Bulgarie

Si aucun travail historique de fond n'a été publié sur la question de la présence arménienne en Bulgarie, il est communément admis que quatre vagues migratoires fondent cette présence : la première remonte au Ve siècle, la suivante aux XVIe et XVIIe siècles (au cours de laquelle se forment les communautés de Sofia, Roussé, Choumène et Hoskovo), la troisième après les massacres hamidiens (à la suite desquels près de 20 000 Arméniens viennent de Constantinople) et la dernière après les massacres liés à la guerre gréco-turque[221]. Au cours de cette dernière vague, et contrairement à la situation grecque, il est difficile de parler de la constitution de camps de réfugiés en Bulgarie. Vahé Tachjian avance le chiffre de 16.000 Arméniens, pour l'année 1923, originaires principalement de Thrace orientale, accueillis en Bulgarie et installés dans les localités de Varna, Sliven, Routschouk, Bourgaz (Burgas), Sofia, Tatar Bazardjik, Khaskova, Philippoupolis (actuelle Plovdiv), Stara Zagora, Nova Zagora, Plevna, Iambol, Karnabad, Schoumen (Choumen), Borisovgrad[222]. Aucune référence à l'existence de camps de réfugiés dans ce pays n'est avancée par l'auteur. Le témoignage de Yervant Der Goumcian[223] laisse entendre que des Arméniens sont présents dans différentes villes ou bourgs de Bulgarie, comme Choumen, Burgas, Philippopolis, Haskovo, Sofia et Varna. Leur présence dans les grandes villes du pays est fortement contrôlée par les autorités bulgares. Dans ce témoignage, les Arméniens logent dans des chambres ou autres logements (appartements, étables...) qu'ils trouvent à louer, la demande étant très forte. Les événements de l'été 1896 (l'épisode de la Banque Ottomane) et de 1905 (l'attentat de Yildiz) conduisent des Arméniens à s'installer à Varna. Ils y sont encore au moment où les réfugiés y arrivent à partir de 1922, suite aux événements militaires d'Anatolie. Certains hommes se marient avec les filles de ces Arméniens anciennement établis en Bulgarie.

---

221 http://bnr.bg/fr/post/100152358/les-armniens-en-bulgarie et surtout http://www.acam-france.org/contacts/diaspora-monde/bulgarie.htm (article de PILIBOSSIAN Annie, *Bulletin de l'ACAM*, n°47, janvier-mars 2001.

222 « La Grèce : terre d'accueil pour des dizaines de milliers d'Arméniens », *Un siècle de l'histoire de l'UGAB*, Vol.1 *1906/1940*, imprimerie Chirat, St-Juste-la-Pendule (Loire), 2006, page 214.

223 KEVORKIAN Raymond H. (présenté et traduit de l'arménien par), *Une mémoire arménienne – De Medz Nor Kiugh (Bursa, Empire ottoman) à Saint-Martin-d'Hères (Isère, France) – Yervant Der Goumcian (1894-1976)*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Maison de Droits de l'Homme, Service du Patrimoine de la ville de Saint-Martin-d'Hères, avril 2007, pp.130-151.

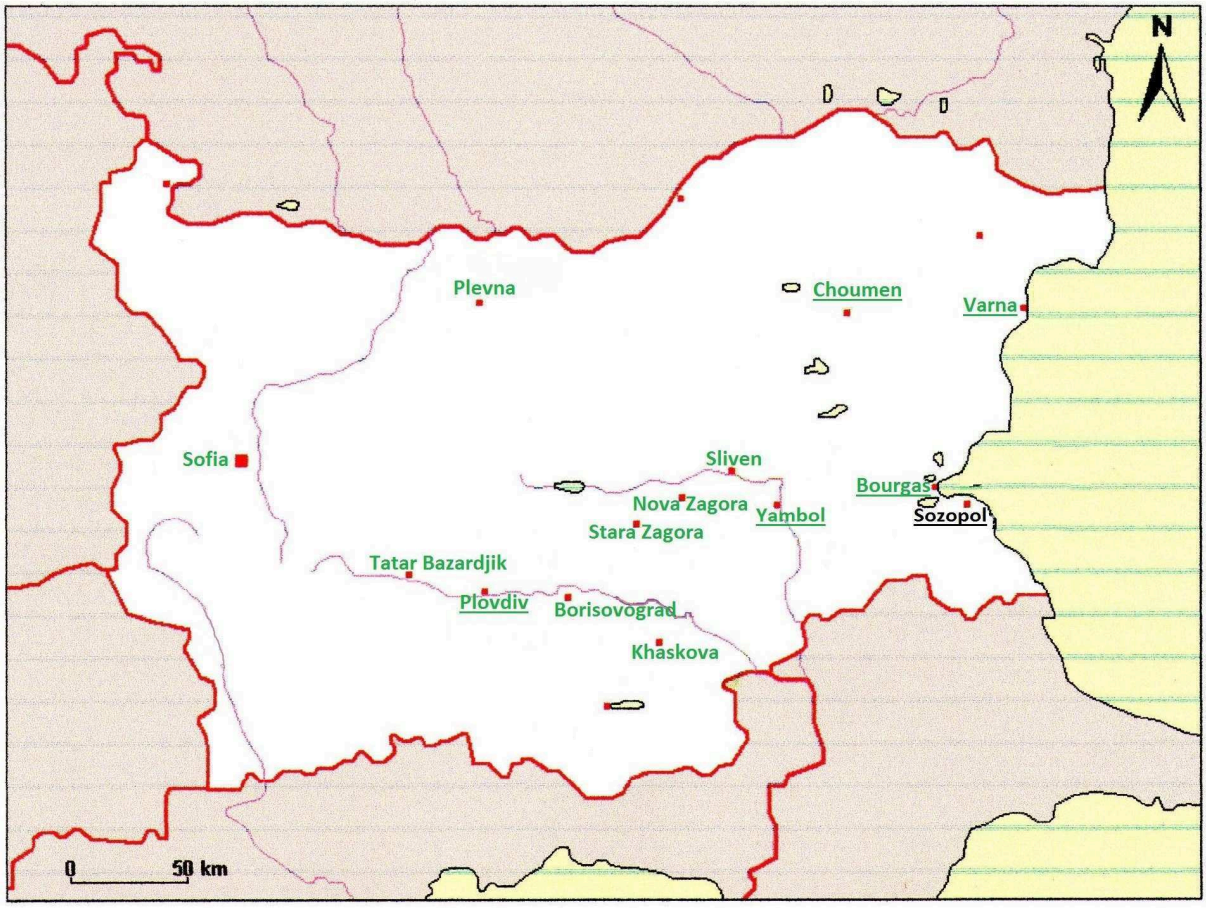


**Légende :**

Localités d'accueil des réfugiés arméniens

**Lieux de vie des familles valentinoises**

Carte 6 - *Localités d'accueil des familles arméniennes valentinoises réfugiées en Bulgarie*

Vingt-deux familles valentinoises sont concernées par un séjour en Bulgarie[224]. Elles se marient : à Bourgas, en 1920 pour la famille Ohanessian (Sarkis) ; à Varna, en 1923, pour les familles Guizirian (Agop) et Guiguizian (Agop). La Bulgarie est d'autre part le lieu de naissance d'un ou plusieurs enfants pour dix-neuf d'entre elles. Dix-huit enfants scolarisés à Valence sont ainsi nés en Bulgarie entre 1920 et 1928. Les villes représentées sont Choumen (ville du nord-est de la Bulgarie), Philippopolis (Plovdiv, seconde ville de Bulgarie, située dans la moitié sud du pays), Sozopol (petite ville située de l'est, sur la mer noire) ou Yambol (ville du sud de la Bulgarie, proche de Burgas). Ce sont des régions très diverses de la Bulgarie. Les familles qui séjournent en Bulgarie sont pour la plupart originaires de la région de Bursa en Anatolie. Les événements les conduisent à s'exiler un certain temps en Bulgarie avant de venir s'installer en France puis à Valence.

[224] D'après les indications fournies par les listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936, ainsi que les dossiers de naturalisation (A.M.V., 1F).

La présence de ces familles s'étale sur une période comprise entre 1908 (1896, si je prends en compte un père né Bulgare) et 1929. Trois cas de figure se présentent : les familles dont l'un des deux parents au moins est originaire de Bulgarie[225] d'une part, les réfugiés de la période 1919-1923[226] d'autre part, et enfin les réfugiés de la période suivant l'année 1923[227]. Parmi ces derniers, il est bon de mentionner deux couples originaires de Tchalgara, village arménien de la région de Bursa (Brousse) : celui de Kevork Gueviguian, qui se trouve à Philippopolis entre 1924 et 1925 ; et celui d'Agop Sarkissian, également présent dans cette même ville, en 1929. Toutes ces remarques poussent à dire que les réfugiés arméniens qui séjournent ou s'installent en Bulgarie rejoignent des réseaux familiaux ou amicaux déjà existants.

*Les séjours aux Etats-Unis*

Une vague importante d'Arméniens a fui l'Empire ottoman à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Cette vague s'est dirigée principalement vers l'Europe mais surtout en direction des Etats Unis. Depuis des décennies, d'autre part, les Arméniens ont établi des relations et des allées et venues continuelles entre les Etats Unis et leur pays. Certaines régions de l'Anatolie ont développé plus fortement cette habitude migratoire, mise en image dans le film d'Elia Kazan, *America, America*. Les habitants de Kharpert sont nombreux à partir pour l'Amérique à la fin du XIXe siècle[228]. Le consul Davis[229] fait état, dans son rapport, des Arméniens de ce vilayet expatriés aux Etats Unis et qui, pour certains, sont revenus dans l'Empire ottoman avant les déportations de 1915, la plupart du temps de manière illégale, avec des enfants nés sur le territoire américain. Toutes les régions anatoliennes sont touchées par ce phénomène. Jacques Der Alexanian[230], ancien élève de l'école primaire supérieur de Valence, évoque cet oncle paternel (originaire probablement de Morenig, comme son frère, père de Jacques), Hovanès, parti tenté sa chance, douze ans plus tôt, sur le sol américain. Il parle également longuement de l'oncle de sa mère (originaire de Kharpert), parti trouver du travail en Amérique, et pourvoyeur d'une aide financière à sa nièce.

[225] Les familles Kelechian, Ohanezoff et Pechdermaldjian, notamment.
[226] Au rang desquels figurent les familles Avedikian, Ohanessian et Haîrabedian
[227] Il s'agit des familles Batrikian, Vezirian, Sarafian.
[228] MARDIROSSIAN Edouard, *Le monde de* …, ouvrage cité, page 101.
[229] DAVIS Leslie A., *La province de* …, ouvrage cité.
[230] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du* …, ouvrage cité.

« Pour beaucoup, l'idée fixe était l'Amérique. Depuis des décennies que les Arméniens avaient établi des relations et des allées et venues continuelles entre les Etats-Unis et leur pays, très nombreux étaient ceux qui y avaient des parents plus ou moins proches ou des amis, partis parfois depuis longtemps, mais parfois aussi peu avant le début des massacres et ayant ainsi échappé à l'anéantissement. Ceux-ci se trouvaient en mesure de perpétuer, à distance, la nation arménienne d'Anatolie, ou tout au moins le souvenir des provinces arméniennes et de leurs patrimoines disparus. Dans le temps présent, ces Arméniens d'Amérique adressaient à leurs proches l'argent nécessaire pour subsister, en attendant que des autorisations d'émigration, longues et parfois difficiles à obtenir, leur soient délivrées. Nevarte comptait sur son oncle, le frère de son père, parti autrefois avec celui-ci dans les années 1880, et qui y avait fait sa vie sans jamais revenir. Il avait très rapidement répondu à la lettre qu'elle lui avait envoyée dès les premiers jours de son arrivée à Alep. Ce si long temps – quarante années ! – n'avait en rien changé l'oncle américain, toujours arménien dans l'âme, prêt à tout faire pour venir au secours des rescapés de la tragédie, comme tous ses concitoyens du Nouveau Monde, afin de renouer les liens qui unissaient les villages et les villes, et en premier lieu les liens familiaux. »[231]

Une autre famille se réclame également de cette émigration arménienne. Karekine Yeghakian, est né en 1912 à Malden, petite ville du Masachussets, située dans la région de Boston. Ses parents sont tous deux originaires d'Adana. La naissance de son frère aîné à Adana en 1904 laisse supposer que sa famille migre aux Etats-Unis entre 1904 et 1912. De nombreuses familles arméniennes fuient vers les Etats Unis lors et à la suite des massacres d'Adana de 1909, perpétrés par les Jeunes-Turcs. En 1912, le couple Yeghakian et son enfant sont provisoirement installés à Malden (USA). Ce n'est que quelques années plus tard, au moment du recensement de 1931, que leur présence est constatée à Valence. Par la suite, dans les années 20, la loi de contingentement des Etats-Unis limite les entrées d'Arméniens et a pour effet d'augmenter les entrées dans les pays d'Amérique latine[232].

D'autres familles arméniennes s'expatrient plus tardivement vers ce pays, comme certains des membres de la famille Tatiguian, qui y ont séjourné. La situation de cette famille est cependant très différente de la précédente. Les époux et leurs enfants se trouvent séparés à leur arrivée à Marseille en 1923. Pour raison de santé, l'épouse ne peut aller plus loin. Ayant une sœur aînée à Valence, Marguerite Manaselian a pu s'y installer facilement avec son fils

[231] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du …*, ouvrage cité, pp. 67-68.
[232] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 31.

cadet, Oskian. Seuls le mari, Tatéos (dont l'une de ses sœurs séjourne déjà aux Etats-Unis avec son mari), et son fils aîné, Meguerditch, peuvent finalement s'embarquer pour les Etats-Unis. Ils ont vécu à Détroit où Tatéos trouve à s'embaucher aux usines Ford. Le père et le fils reviennent en France, à Valence où l'épouse vit avec son deuxième enfant. Leur présence à tous y est constatée en 1925[233]. La conjoncture étant moins favorable en France, et à Valence en particulier, Tatéos part à nouveau pour les Etats Unis, mais cette fois seul[234]. Il revient peu après la crise boursière de 1929. Sa présence est à nouveau visible à Valence en 1931, où il trouve à s'embaucher aux Pâtes alimentaires Tézier.

L'attache des Arméniens pour les Etats-Unis reste forte. Des familles arméniennes de Valence, par un ou plusieurs membres qui y vivent (un frère ou une sœur, parfois un oncle), conservent un « lien » sentimental avec les Etats-Unis. Mais l'éloignement physique aidant, les familles se trouvent très souvent isolées, de part et d'autre de l'Atlantique. Ce n'est souvent que très longtemps après, comme la famille Der Alexanian, que des retrouvailles se font.

- *L'exode en France*

« L'égarement de l'exil s'achève » en France « dans la rencontre d'une communauté de destin »[235]. L'installation à Valence des réfugiés arméniens est souvent précédée de pérégrinations plus ou moins longues dans d'autres départements français. Les lieux de naissance en France des enfants, les lieux de mariage des adultes ou autres données nominatives recueillies permettent de reconstituer les « trajectoires résidentielles »[236] des populations de réfugiés, sur le territoire national, avant leur arrivée et leur installation à Valence. Ces différents lieux sont les marqueurs de la pénétration arménienne sur le territoire français. « En France, les déplacements suivent des circuits déambulatoires réglés par des lois d'attraction villageoise, familiale ou religieuse »[237]. L'emploi et l'embauche en France agissent sur le développement des différentes routes empruntées par les réfugiés, la principale se situant le long de l'axe rhodanien. La crise des années trente relance beaucoup de familles et d'individus sur les routes.

[233] A.M.V., 2i39 : Registre d'immatriculation.
[234] M. Tatiguian Oski – Année 2004 (12 février), à son domicile (avenue de la Libération, à Valence) — Ancien élève de l'école du Palais, page 2.
[235] HOVANESSIAN Martine, *Le lien communautaire* …, ouvrage cité, page 26.
[236] HOVANESSIAN Martine, *Le lien communautaire* …, ouvrage cité, page 37.
[237] HOVANESSIAN Martine, *Le lien communautaire* …, ouvrage cité, page 42.

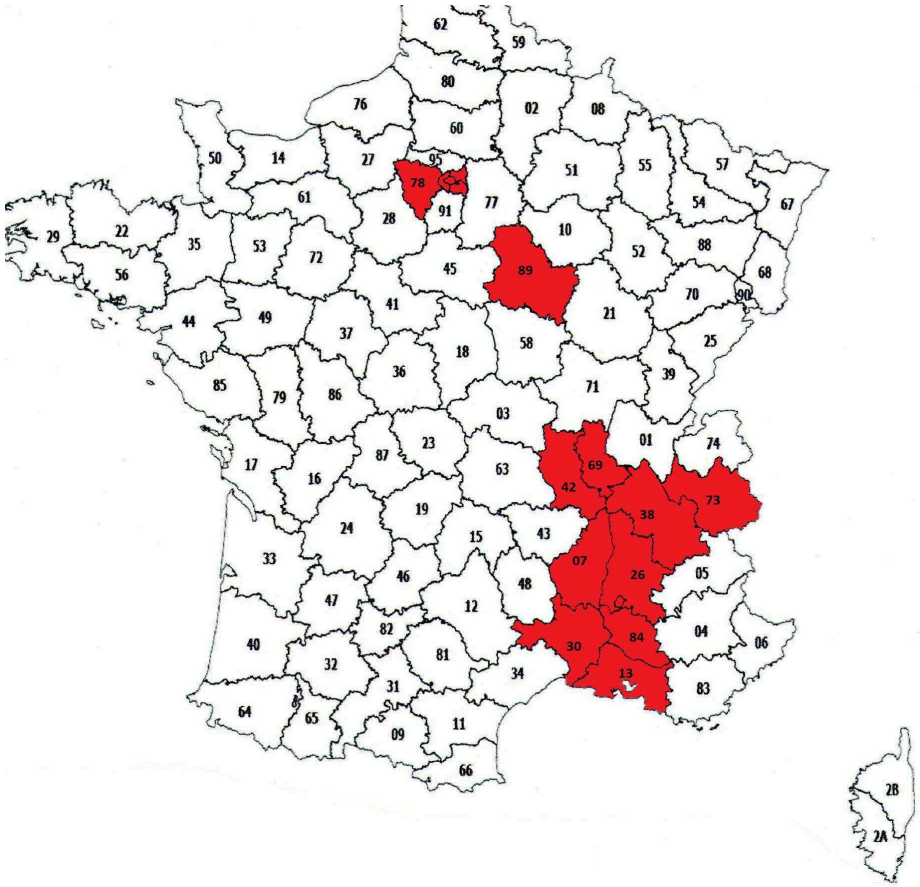


Carte 7 - *Départements français ayant accueilli les familles des enfants scolarisés à Valence*

*Marseille, terre d'accueil des Arméniens et centre de redistribution de la main d'œuvre*

Marseille est la principale porte d'entrée des réfugiés arméniens en France, ceci dès l'année 1922. L'ensemble des Arméniens présents sur le territoire valentinois a donc effectué un séjour plus ou moins long dans cette ville, le logement et l'obtention rapide d'un travail restant les principales préoccupations des familles à leur arrivée en France.

Les traces d'un séjour à Marseille des familles arméniennes me sont connues au travers de celles qui s'y marient ou dont un ou plusieurs enfants y naissent. Effectuant des déplacements entre Marseille et Valence, certains couples s'y marient, comme les parents de Victor Der Sarkissian. Débarqué à Marseille, Mihran, son père, s'installe à Valence le 17 juin 1924. Au recensement de 1926, il vit chez son frère aîné, marié et père d'un garçon né en 1926, ainsi qu'un second frère. Au recensement de 1931, Mihran vit toujours au domicile de son frère aîné, père de trois enfants, tous nés à Valence entre 1926 et 1930. Le 10 novembre 1932, il épouse, à Marseille, Vartouhie Kasparian. La situation du couple Bayan est similaire. Barouïr, le père de Sophie, débarque à Valence en 1923. Il y est établi en 1924. En 1925, il retourne

temporairement à Marseille, le temps d'épouser Loussanouche Tchalikian. Le nouveau couple s'installe ensuite à Valence, chez une amie, Serpouhie Terzian, veuve d'Ayvayian, et ses enfants, situation confirmée par le recensement de 1926. Certaines familles restent peu de temps à Marseille, comme les couples Abanozian, Guezourian ou Hadji-Nazarian pour qui la durée du séjour est inférieure à deux années. Le séjour des familles débouche parfois sur la naissance d'un ou plusieurs enfants. Dix-huit enfants scolarisés à Valence sont nés à Marseille entre 1922 et 1929. D'autres s'y installent plus longuement. Près de quinze années s'écoulent entre l'arrivée à Marseille du couple Vahanian et leur installation à Valence.

Les arrivées d'Arméniens en France sont très encadrées par le gouvernement français.

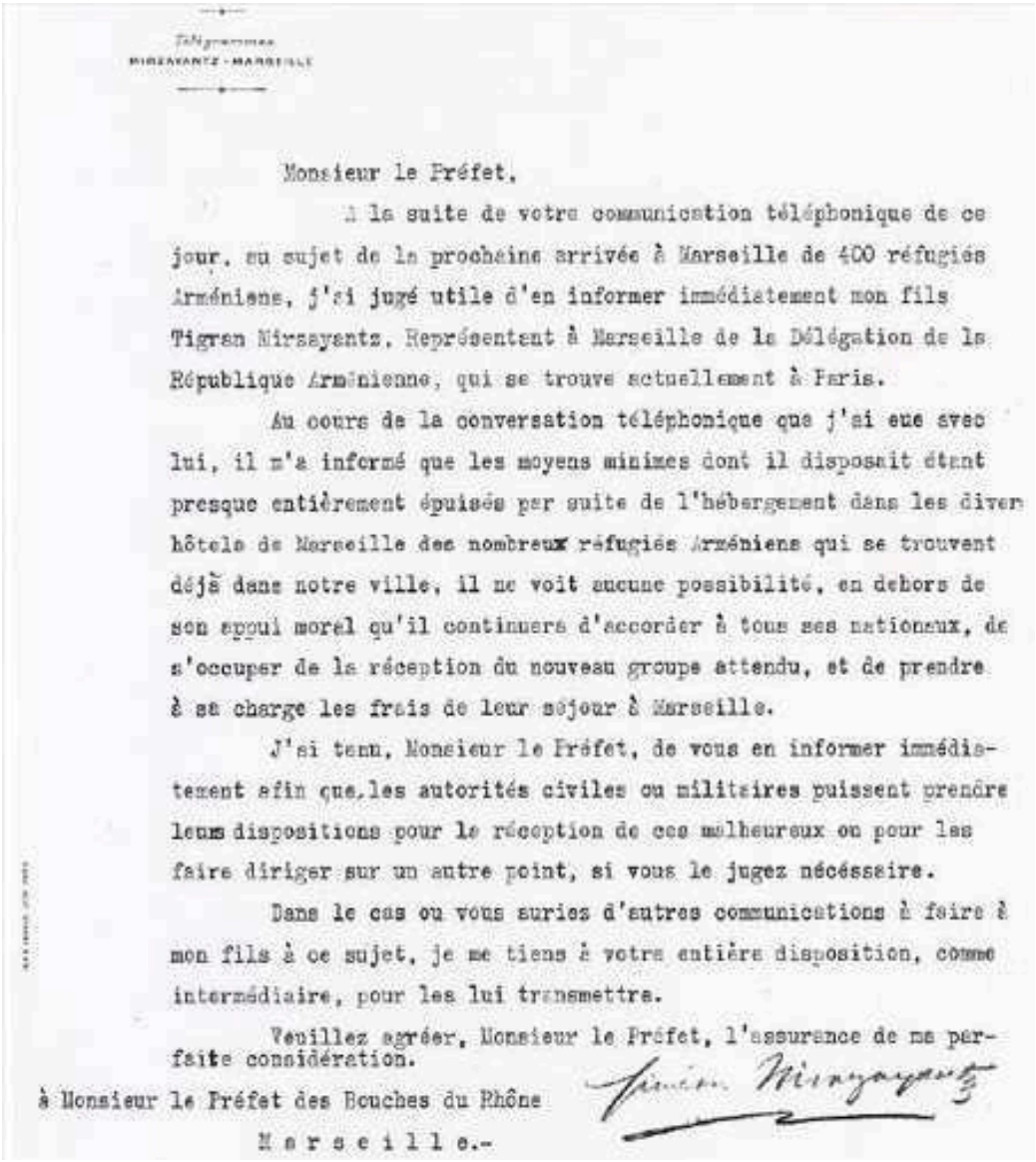

Télégrammes
MIRZAYANTZ - MARSEILLE

Monsieur le Préfet,

A la suite de votre communication téléphonique de ce jour, au sujet de la prochaine arrivée à Marseille de 400 réfugiés Arméniens, j'ai jugé utile d'en informer immédiatement mon fils Tigran Mirzayantz, Représentant à Marseille de la Délégation de la République Arménienne, qui se trouve actuellement à Paris.

Au cours de la conversation téléphonique que j'ai eue avec lui, il m'a informé que les moyens minimes dont il disposait étant presque entièrement épuisés par suite de l'hébergement dans les divers hôtels de Marseille des nombreux réfugiés Arméniens qui se trouvent déjà dans notre ville, il ne voit aucune possibilité, en dehors de son appui moral qu'il continuera d'accorder à tous ses nationaux, de s'occuper de la réception du nouveau groupe attendu, et de prendre à sa charge les frais de leur séjour à Marseille.

J'ai tenu, Monsieur le Préfet, de vous en informer immédiatement afin que les autorités civiles ou militaires puissent prendre leurs dispositions pour la réception de ces malheureux ou pour les faire diriger sur un autre point, si vous le jugez nécessaire.

Dans le cas où vous auriez d'autres communications à faire à mon fils à ce sujet, je me tiens à votre entière disposition, comme intermédiaire, pour les lui transmettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Siméon Mirzayantz

à Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône
M a r s e i l l e.-

Illustration 12 - *Courrier adressé en 1922 à la préfecture des Bouches-du-Rhône par Siméon Mirzayentz, l'ancien consul de Perse à Marseille.* (Collection Hutter[238] )

[238] Source : http://www.laprovence.com/diaporama/3264424/larrivee-des-armeniens-a-marseille.html

Très rapidement, les relations avec les autorités françaises sont progressivement empreintes de rapports de force. En août 1924, le préfet des Bouches du Rhône intervient vis-à-vis de la situation du camp Oddo de Marseille qui se trouve modifiée par l'installation permanente de réfugiés arméniens. Il se prononce en faveur d'une évacuation progressive du camp. Mais rien ne change. La pression du ministère se renforce : il est prévu de retirer la carte d'identité à tout opposant à un travail hors de Marseille. En effet, les autorités se hâtent de trouver des solutions pour permettre l'embauche rapide et la dissémination des immigrés sur le territoire français. Selon le Ministère de l'Intérieur, toute agglomération d'étrangers échappe complètement aux services responsables. L'autorité du directeur arménien du camp est contestée par l'Inspection Générale des Services administratifs qui propose un fonctionnaire relevant du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Travail, avec comme fonctions principales d'assurer la police du camp et de diriger les individus sur les lieux de travail. Malgré une première décision de fermer le camp Oddo le 15 juillet 1925, la fermeture n'est constatée qu'en avril 1927. Au bout de quelques années ne reste à Marseille qu'un tiers de cette migration. Les deux tiers des réfugiés par Marseille sont partis vers l'étranger ou d'autres lieux en France[239]. Des collectivités entières sont ainsi poussées à se déplacer, sous l'impulsion du gouvernement ou d'organismes officiels. Le premier noyau d'Arméniens à s'installer à Issy-les-Moulineaux (environ 10 000 personnes) est dirigé par les autorités françaises depuis Marseille, vers 1923[240]. Le Ministère de l'agriculture, en relation étroite avec le bureau international du travail (BIT), arrangent le placement d'orphelins arméniens réfugiés dans des familles françaises[241].

De manière générale, plusieurs possibilités d'accueil s'offrent aux populations de réfugiés arméniens débarquant et séjournant à Marseille. Certains des réfugiés arméniens, arrivés à Marseille à partir de 1922, sont accueillis dans trois hôtels de la ville : l'hôtel Jean Antoine, l'hôtel des Chartreux et l'hôtel du Levant. Pour d'autres, souvent les moins fortunés, l'installation temporaire dans un camp est une solution qui s'impose à eux. Des camps sont rapidement mis à leur disposition par les autorités militaires ou civiles : le camp Mirabeau, hébergeant les 400 réfugiés arrivés de Smyrne à bord du Tourville, le camp de la caserne Ste Marthe (qui reçoit quelques familles arméniennes, peu de temps, en 1922), le camp Victor

[239] TEMIME Emile, *Histoire des migrations à Marseille*, T3 : *Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres (1919/1945),* Editions Jeanne Laffitte, 2007, 188 pages.
[240] « Quelques aspects démographiques de la colonie arménienne d'Issy-les-Moulineaux », par E.T., in Louis Chevalier et al. *Documents sur l'immigration, Travaux et Documents*, INED, cahier n°2, Paris, PUF, 1947, pp. 119-139.
[241] *Informations sociales*, n°108, 1926, vol. XX, n°3, page 112, cité dans BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans …», ouvrage cité, page 31.

Hugo (principalement réservé aux Russes mais servant aussi aux Arméniens) et le camp Oddo (pour les réfugiés arméniens)[242].



Illustration 13 - *Le camp Victor Hugo dans le quartier St-Charles.* (Collection ARAM[243])

Ce dernier est fondé durant la première guerre mondiale, et fonctionne comme camp de transit pour les soldats mobilisés dans l'Indochine française. Il est mis à disposition des réfugiés dès le vingt-sept novembre 1922 par la commission des *Dames Arméniennes* et la Croix Rouge, les possibilités d'hébergement n'étant plus suffisantes à l'Hôtel du Levant[244].

[242] TEMIME Emile, *Histoire des migrations* …, ouvrage cité ; BELMONTE Lydie, *La Petite* …, ouvrage cité, pp. 33-41.
[243] source : http://www.laprovence.com/diaporama/3264424/larrivee-des-armeniens-a-marseille.html
[244] BOGHOSSIAN Stéphan, *La communauté arménienne de Marseille : Quatre siècles de son histoire*, L'Harmattan, coll. Graveurs de mémoire, Paris, 2009, 330 pages.



Illustration 14 - *Le camp Oddo de Marseille* (collection ARAM)

Entre 1922 et 1924, près de 58 000 réfugiés arméniens sont débarqués à Marseille. Un grand nombre ira dans ces camps de fortune. Les réfugiés sont installés, en grosse majorité, au camp Oddo, dans les baraquements édifiés par les militaires. Des familles valentinoises, comme les Vahanian[245], les Sarafian[246], les Agopian, les Tachdjian, les Markarian, entre autres, sont au nombre de ces réfugiés et transitent plus ou moins longuement par ce camp. L'installation à Valence n'est pas immédiate après avoir quitté le camp. Certains d'entre eux, comme Agop Hadji Agopian, passent par la commune du Pouzin avant d'arriver à Valence. Agop Hadji Agopian, père de Nichan (né en 1917, à Stanoz) et de Marie-Sophie (née à Valence en 1924), originaire de Stanoz et cultivateur de métier, fréquente le camp Oddo du vingt-cinq juin au trois juillet 1923[247]. Inscrit seul dans le registre du camp, il le quitte pour aller au Pouzin, avant de s'installer définitivement à Valence, dès l'année 1924. Son épouse, Sophie Eghiayan native d'Angora, s'y installe avec son fils, dès le quatorze janvier, et y accouche de Marie-Sophie. Le registre d'immatriculation indique qu'elle arrive avec son fils de Constantinople. La situation des époux laisse supposer qu'Agop, muni d'un contrat de travail, les a précédés

[245] Association ARAM (base camp oddo : http://webaram.com/association ), registre des réfugiés du camp Oddo, n°730, page 16.
[246] Matricule n°1801, page 40, liste des réfugiés du camp Oddo.
[247] ARAM, liste des réfugiés arméniens domiciliés au Camp Oddo de Marseille (en ligne sur le site de l'association), page 18, numéro 737.

en France. Une fois à Valence, Agop exerce successivement les métiers de cordonnier patron (1931) puis d'épicier patron (1936), rue Bouffier, profession qu'il exerce toujours avec sa femme en 1946[248]. Son fils aîné est scolarisé dès l'année 1923 à l'école du Palais, où il obtient son certificat d'études en 1931. L'année scolaire suivante, il fréquente la classe de quatrième du lycée de Valence, durant une seule année. Marie-Sophie, entrée en 1928 à l'école maternelle de la rue Chauffour, obtient son certificat d'études en 1938. Alors que Nichan exerce la profession de négociant en fruits (1946), Marie-Sophie travaille comme couturière (1946)[249].

D'autre séjournent en Isère, comme Lucervat Kieusseian, née à Stanoz, et âgée de 3 ans au moment de son arrivée au camp Oddo. Elle le fréquente avec ses parents et ses deux frères, du vingt-neuf juin au 23 juillet 1923[250]. Toute la famille est originaire de Stanoz. Artin et Garabed, ses deux frères, sont âgés respectivement de neuf et quatorze ans. Kevork, son père, âgé de quarante-huit ans, de cinq années plus vieux que son épouse Mariam, figure comme forgeron de métier, dans le registre du camp. Le registre indique aussi qu'ils le quittent, tous les cinq, pour Pont-de-Chéruy (département de l'Isère). La famille apparaît à Valence au cours de l'année 1925. Lucervart figure au nombre des élèves inscrites en classe de cours préparatoire à l'école de filles de la rue Madier Montjau au 31 décembre 1925. En 1926, le plus jeune de ses frères (né en 1912) est apprenti tailleur chez Terzian alors que l'aîné, né en 1907, travaille comme menuisier chez Changeat. Kévork, son père, travaille comme menuisier chez Guérin. L'année suivante, l'aîné de ses frères se marie à Hripsimé Boyadjian. Lucervart poursuit sa scolarité à l'école de filles de la rue Madier Montjau jusqu'en 1929 (en classe de cm1), année à partir de laquelle cette famille disparaît sans laisser de traces.

Le camp Oddo est situé dans le quartier de la Cabucelle, entre les rues St Félix et Zoccola et le boulevard du Capitaine Gèze. Masse imposante dans le paysage urbain de l'époque, trente-quatre bâtiments le composent[251].

[248] ADD, 6M : recensements de population.
[249] ADD, 6M : recensements de population.
[250] ARAM, liste des réfugiés arméniens domiciliés au Camp Oddo de Marseille (en ligne sur le site de l'association).
[251] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …,* ouvrage cité, page 65.




Illustration 15 - *Vue sur une partie des baraquements du camp Oddo* (source : google)

Ce camp a sa propre administration interne, placée sous le regard d'un représentant des services de police. Takvor Hatchikian est son directeur ; Mouses Deirmendjian en est le surveillant, chargé de la police et de la salubrité du camp. Tous deux sont d'anciens légionnaires, combattants de la guerre 1914/1918. Des adjoints (un secrétaire, ainsi qu'un caissier, chargé de la perception des cotisations) les assistent. Toutes les questions administratives et matérielles dépendent de T. Hatchikian et de M. Deirmendjian[252].

Ce camp fonctionne grâce à des ressources qui lui sont propres. Elles proviennent du prélèvement sur les revenus de toutes sortes des réfugiés. Une cotisation journalière de cinquante centimes par personne de plus de quinze ans est prélevée. Au printemps 1926, sur un total de 1 430 individus présents au camp, 604 payent une contribution financière, ce qui équivaut à la somme de 5 000 francs par mois. Le seul traitement des enseignants représente à lui seul 3 000 francs[253]. D'autre part, des collectes sont régulièrement effectuées dans le camp ou à l'église.

Dernière modalité d'accueil des Arméniens, mais pas des moindres, constituée tout autour de la ville de Marseille, à une distance variant de quatre à huit kilomètres de son centre, existe

[252] BELMONTE Lydie, *La Petite Arménie …,* ouvrage cité, page 35.
[253] TEMIME Emile, *Histoire des migrations …,* ouvrage cité.

une multitude de villages qui attirent, par des terrains à bas prix, bon nombre d'Arméniens, à la fin des années vingt[254]. Très rapidement, des maisonnettes, d'une ou deux pièces, s'élèvent, accueillant ainsi les familles de réfugiés. De nouveaux quartiers, comme Saint-Loup, Les grands pins, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, etc. se développent, attirant en très peu de temps beaucoup d'Arméniens, dont la présence se renforce par la suite. De vingt-cinq à 30 000 y sont recensés à la fin des années vingt[255]. Parmi eux, le couple Vahanian. Mesrop et Périzé Vahanian sont accueillis au camp Oddo à partir du vingt février 1923, camp qu'il fréquente une année avant de le quitter le vingt-trois mars 1924. Quelques années plus tard, le couple et ses enfants résident quartier St-Antoine, au numéro quatorze du boulevard de Casablanca. Gabriel, l'un de leur fils, fréquente l'école des Bastides durant l'année scolaire 1937/1938, peu avant son intégration du lycée de Valence à la rentrée 1938.



Illustration 16 - *Construction de l'école arménienne Ste-Anne, quartier St-Jérôme*. (Collection ARAM)

[254] TEMIME Emile, *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, Edit. Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, n°79, 1995, page 27.
[255] BOGHOSSIAN Stéphan, *La communauté arménienne …*, ouvrage cité, page 74.

A Marseille, l'intégration de l'enseignement français (public principalement)[256] par les enfants de réfugiés n'est pas immédiate, pour la plupart. Une fois en France, les réfugiés, porteurs d'un héritage scolaire, tentent de reproduire le schéma scolaire existant dans l'Empire ottoman, prenant appui sur les écoles dites « nationales » arméniennes.



Illustration 17 - *L'école Mamigonian de Marseille en 1934*. (Collection NUBAR)

Des écoles, ouvertes à Marseille sur le même modèle durant les premiers temps, comme celle rue Stanislas Torrents, ne tardent pas à fermer, sous l'action de l'autorité académique, et les enfants réorientés vers les écoles communales[257]. Ces écoles arméniennes deviennent les « écoles du jeudi ». L'école rue Stanislas Torrents, ouverte en 1924, rassemble jusqu'à 150 élèves et présente en 1926 des candidats au certificat d'études primaires[258]. L'inspecteur

[256] Leur présence dans les écoles privées catholiques de la ville n'a fait l'objet d'aucune recherche ou d'aucun article.

[257] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté de Marseille…,* ouvrage cité. La question des écoles arméniennes de Marseille et des relations entretenues avec l'autorité académique n'a pas été traitée et reste peu développée dans la littérature consultée. Des écoles arméniennes sont ouvertes à Marseille. Emile Témime (dans *Marseille transit…,* ouvrage cité, page 26) en cite une autre, celle du 3 rue de l'Eclipse (actuelle rue Maurice Korsec), attirant des enfants en 1929.

[258] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …*, ouvrage cité, page 140.

d'académie du département des Bouches-du-Rhône l'a fait fermer en 1928 et les enfants sont orientés vers l'école communale de la République.

La scolarisation des réfugiés s'organise peu de temps après les premières arrivées, sous l'action de personnalités arméniennes, organisées en « Conseil National ».



Illustration 18 - *Le comité national arménien s'est mobilisé pour venir en aide aux réfugiés des camps.* (Collection ARAM[259])

Cette instance arménienne rassemble des personnes présentes à Marseille depuis 1880. Parmi elles, Meguerditch Portoukalian y exerce une influence particulière. Les membres du Conseil National se portent garants du fonctionnement « moral » de la communauté arménienne de Marseille et du camp Oddo.

Une école ouvre au camp Oddo dès l'année 1923. Au premier novembre, une classe préparatoire fonctionne déjà[260]. En plus de l'enseignement des mathématiques et des sciences, de la géographie et de la langue arménienne, l'école a initié les enfants à la langue française. Trois instituteurs et trois institutrices, tous arméniens et payés par les ressources du camp, se chargent des cours en arménien. Cette école s'organise autour d'une « structure administrative » ; la direction en est confiée à Aram Djeviz.

[259] http://www.laprovence.com/diaporama/3264424/larrivee-des-armeniens-a-marseille.html

[260] Tous les renseignements concernant cette école sont tirés d'une brochure, éditée (en langue arménienne) et imprimée par les responsables du camp Oddo, *Compte moral et financier, années 1923 et 1924.* (Fonds A.R.A.M.) Ce document m'a été gracieusement traduit par M. Garbis Artin.




Illustration 19 – *Les élèves de l'école arménienne du camp Oddo*[261].

Certaines personnes, comme *Les Dames Patronnesses*, contribuent à son fonctionnement matériel. Les instituteurs (deux hommes et une femme, pour les classes élémentaires) font preuve d'une grande « fierté dans l'accomplissement de leur sacerdoce »[262]. Le camp s'organise pour apporter une première réponse au dégrossissement linguistique des enfants. Deux institutrices françaises se joignent aux professeurs arméniens et dispensent en plus un enseignement primaire, à l'intérieur même du camp[263]. La mémoire collective a conservé l'idée suivant laquelle les écoles communales voisines des différents camps n'ont pas pu accueillir les enfants étrangers, compte tenu de leur méconnaissance complète de la langue française.

En décembre 1923, une classe maternelle voit le jour. Avec l'arrivée quotidienne de nouveaux migrants, l'effectif de l'école croît rapidement. De décembre 1923 à avril 1924, ce sont près de 300 enfants des deux sexes qui sont accueillis dans cette école. Parmi cet effectif, cent partiront avec leurs parents dans d'autres lieux. L'école reçoit, en permanence pour cette période, 200 enfants. L'enjeu est important : prendre en charge la jeunesse « inoccupée »[264].

[261] Source : http://www.approches.fr/Marseille-des-histoires
[262] *Compte moral et financier, années 1923 et 1924* - Fonds A.R.A.M.
[263] MANOUKIAN, « Les Arméniens des Bouches-du-Rhône », Fond documentaire A.R.A.M., page 4.
[264] *Compte moral et financier, années 1923 et 1924* - Fonds A.R.A.M.

La maternelle reçoit en permanence une moyenne de cent élèves. Les enfants vont et viennent en fonction de la mobilité des familles. Au total, plus de 500 enfants ont fréquenté cette école.[265] Il n'est pas exclu que certains Valentinois ont connu cette école avant l'installation de leur famille à Valence, comme Tourfanda Minassian, mère d'Artin Keuchgarian né en 1934 à Valence[266], ou encore Haïganouche Bagdoyan, née en 1913 à Kharpert, mère d'Astrid Séropian née en 1955[267].



Illustration 20 – *L'école du camp Oddo en 1925*. (Collection NUBAR)

Les autorités du camp se réjouissent des progrès rapides des enfants dans l'acquisition de la langue maternelle. Cette progression est particulièrement visible, toujours selon cette brochure, au moment de la première fête de l'école (qui rassemble plus de 2 000 personnes), en juillet 1924. La fête organisée coïncide avec la période de clôture des examens de fin d'études. Le *compte moral et financier* du camp établit que les responsables de la commission éducative font appel à des personnes étrangères à la structure pour contrôler les progrès des

[265] Le chiffre de 400 enfants scolarisés dans le camp peut être avancé pour l'année 1925. (TEMIME Emile, *Migrance – Histoire des migrations à Marseille*, T.3 *Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres (1919/1945)*, Editions Jeanne Laffitte, 2007, page 53) ; *Compte moral et financier, années 1923 et 1924.* (Fonds A.R.A.M.)

[266] M. Keuchgarian – Année 2004 (5 juin), dans sa boucherie, rue Bouffier – Ancien élève de la maternelle Bouffier et de l'école du Palais.

[267] Mme Séropian Astrid – Année 2005 (6 août), à son domicile place Lamartine à Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau, puis du collège et du lycée Emile Loubet – Professeur de musique retraitée.

enfants[268]. Ne s'agit-il pas plutôt d'un contrôle effectué par l'autorité académique des Bouches-du-Rhône ?

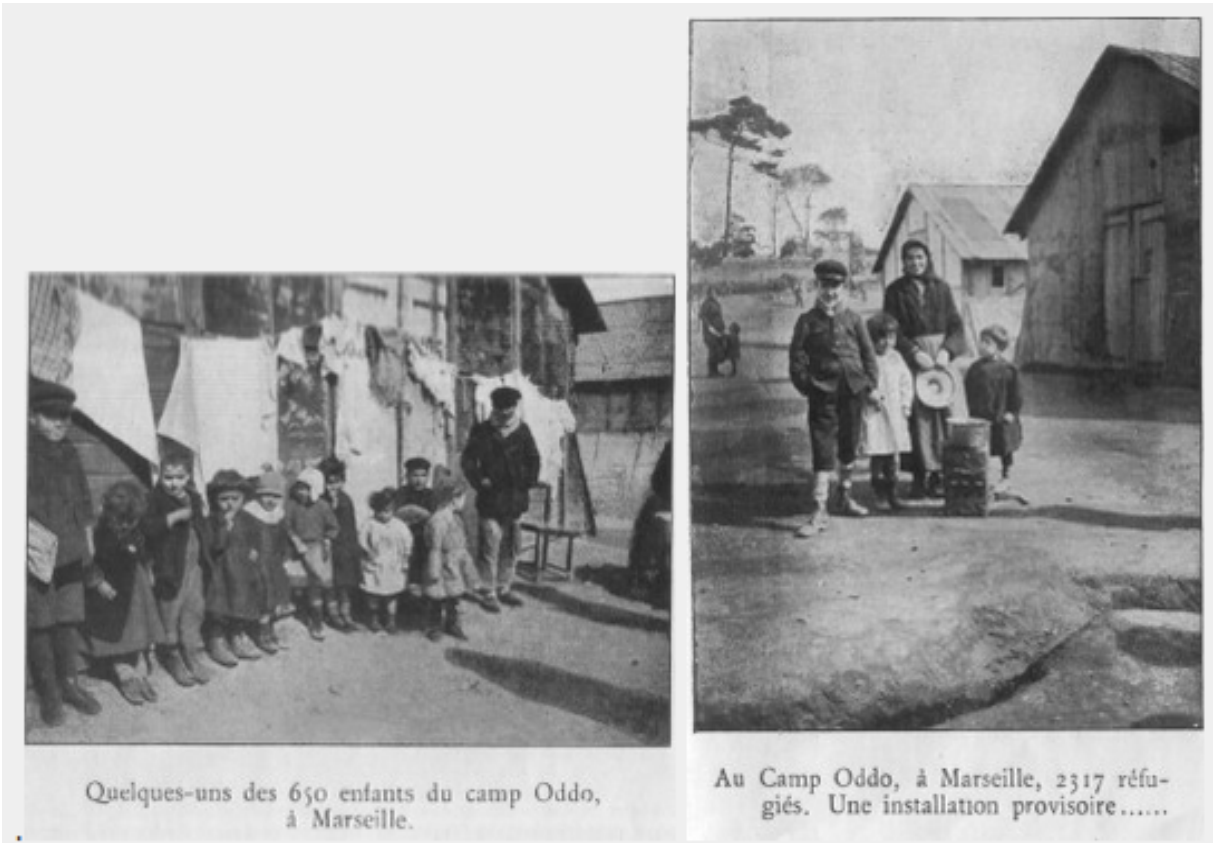


Illustration 21 – *Le camp Oddo*[269]

L'éducation est une charge importante pour le camp. Chacun de ses habitants y contribue par le versement de sa cotisation. Au cours de la seule année 1923, 4 862 francs y sont consacrés[270]. Les donations financent également le fonctionnement de l'école. Si beaucoup d'individus donnent spontanément pour l'école, une quête menée en 1924 à l'intérieur du camp rapporte 460 francs. Une autre, menée dans l'église (un baraquement lui est consacré) la même année, rassemble 278 francs. L'Association des Dames Patronnesses se charge enfin de collecter les différents dons, qu'elle reverse par la suite à l'école. D'après le peu de ressources disponibles, l'école du camp est régulièrement confrontée à des difficultés de fonctionnement. A titre de comparaison, dans les années 1920, l'entretien annuel d'un instituteur revient à 6 000 francs (500 francs par mois). L'école du camp Oddo fonctionne donc avec un budget très largement inférieur, compte tenu du nombre de personnes qui y enseignent.

[268] S'agit-il de personnels de l'inspection académique des Bouches-du-Rhône ?
[269] Source : http://www.imprescriptible.fr/documents/problemearmenien/refuges.htm
[270] Ou peut-être 1924. L'année n'est pas sûre.

L'entrée dans les écoles communales de la ville n'est pas immédiate au moment de l'arrivée des réfugiés et semble liée à l'implantation des familles arméniennes dans des quartiers de Marseille. Au même titre que ces nombreuses familles, le couple Vahanian scolarise leur enfant Gabriel à l'école des Bastides à partir du moment où la famille a quitté le camp Oddo et s'est installée quartier St-Antoine. Les familles installées dans ces quartiers de Marseille, la culture et la langue françaises se diffusent plus facilement auprès des enfants. Les écoles arméniennes ouvertes autour des églises construites dans les divers quartiers prennent le relais dans la diffusion des langues française et arménienne. Garbis Artin, né en 1930, fréquente dès 1934 l'école arménienne du quartier St Jérôme. Il y apprend le français qu'il n'a pas l'occasion de pratiquer avec ses parents. Il mène cet apprentissage à partir d'abécédaires mis à la disposition des enfants. En 1928, des filles nées à l'étranger pour la plupart, entrent à l'école communale de St Jérôme. Elles ne maîtrisent pas un mot de français au moment de leur première inscription, ce qui n'empêche pas certaines d'accéder au certificat d'études. L'action des enfants et des familles, mais surtout l'action de l'école elle-même, favorisent l'apprentissage du français[271].

[271] Entretien avec ARTIN Garbis le 29 octobre 2009, au siège de l'association ARAM de Marseille, et BOGHOSSIAN Stéphane, *La communauté arménienne …,* ouvrage cité, pp. 141-143.

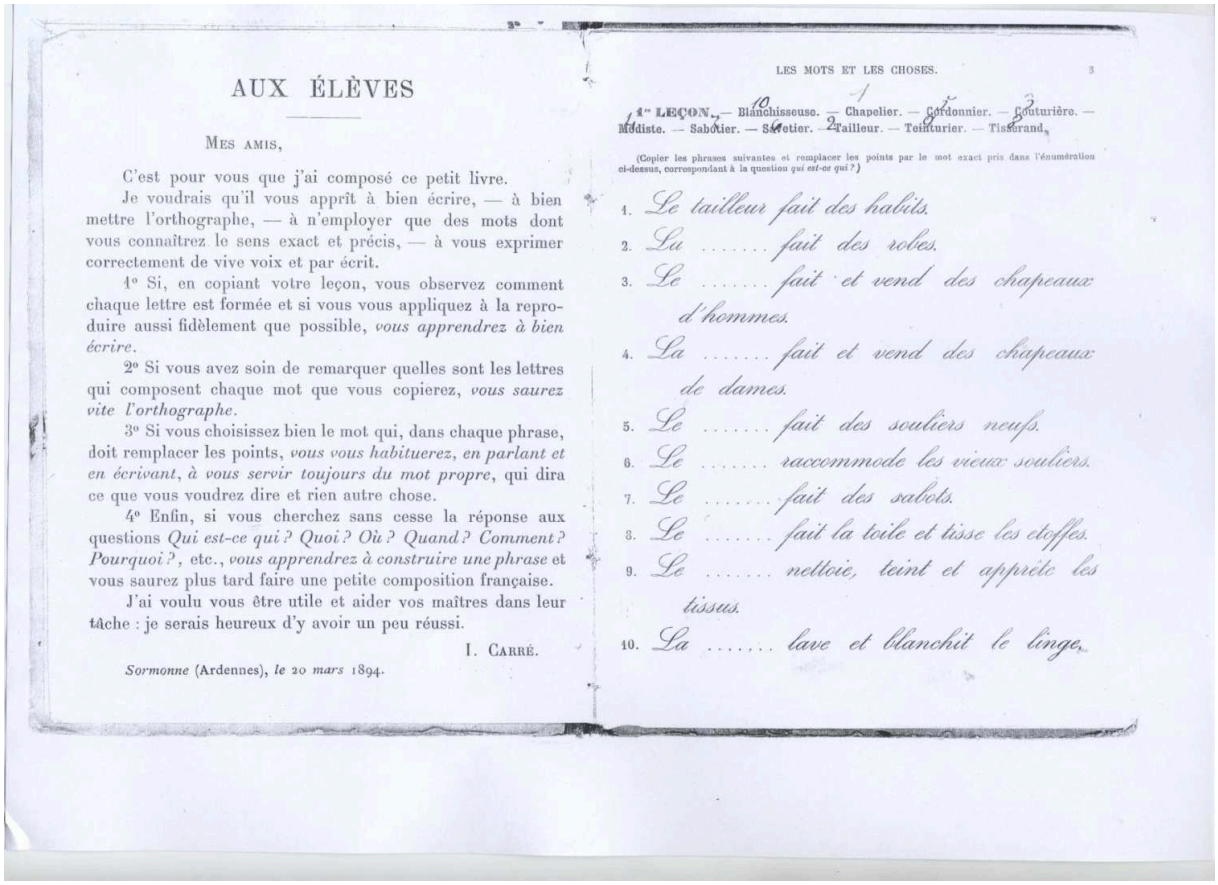

AUX ÉLÈVES

MES AMIS,

C'est pour vous que j'ai composé ce petit livre.

Je voudrais qu'il vous apprît à bien écrire, — à bien mettre l'orthographe, — à n'employer que des mots dont vous connaîtrez le sens exact et précis, — à vous exprimer correctement de vive voix et par écrit.

1° Si, en copiant votre leçon, vous observez comment chaque lettre est formée et si vous vous appliquez à la reproduire aussi fidèlement que possible, *vous apprendrez à bien écrire.*

2° Si vous avez soin de remarquer quelles sont les lettres qui composent chaque mot que vous copierez, *vous saurez vite l'orthographe.*

3° Si vous choisissez bien le mot qui, dans chaque phrase, doit remplacer les points, *vous vous habituerez, en parlant et en écrivant, à vous servir toujours du mot propre*, qui dira ce que vous voudrez dire et rien autre chose.

4° Enfin, si vous cherchez sans cesse la réponse aux questions *Qui est-ce qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?*, etc., *vous apprendrez à construire une phrase* et vous saurez plus tard faire une petite composition française.

J'ai voulu vous être utile et aider vos maîtres dans leur tâche : je serais heureux d'y avoir un peu réussi.

I. CARRÉ.

*Sormonne* (Ardennes), *le 20 mars* 1894.

LES MOTS ET LES CHOSES. 3

1re LEÇON. — Blanchisseuse. — Chapelier. — Cordonnier. — Couturière. — Modiste. — Sabotier. — Savetier. — Tailleur. — Teinturier. — Tisserand.

(Copier les phrases suivantes et remplacer les points par le mot exact pris dans l'énumération ci-dessus, correspondant à la question *qui est-ce qui ?*)

1. Le tailleur fait des habits.
2. La ..... fait des robes.
3. Le ..... fait et vend des chapeaux d'hommes.
4. La ..... fait et vend des chapeaux de dames.
5. Le ..... fait des souliers neufs.
6. Le ..... raccommode les vieux souliers.
7. Le ..... fait des sabots.
8. Le ..... fait la toile et tisse les étoffes.
9. Le ..... nettoie, teint et apprête les tissus.
10. La ..... lave et blanchit le linge.

Illustration 22 – Extrait de la première leçon d'un manuel de français (*Cours élémentaire des écoles primaires Le Vocabulaire Français Etude méthodique et progressive des mots de la langue usuelle*, par I. Carré, Armand Colin et Cie, éditeurs, Paris, 1899) en usage dans une école de Marseille dans les années 30 (Collection A.R.A.M.).

Dans les autres quartiers de la ville, les familles arméniennes scolarisent massivement leurs enfants dans les écoles communales. Les renseignements concernant les enfants des réfugiés valentinois susceptibles d'avoir fréquenté les écoles communales de la ville avant l'installation de leur famille à Valence sont très souvent peu fournis et allusifs. Quelques rares exceptions néanmoins, relatives à une période plus tardive de mon étude (puisque l'année de scolarisation à Valence se situe entre les années 1934 et 1943), donnent une idée de la scolarité suivie à Marseille par certains enfants, avant leur séjour à Valence, mais traduisent aussi une forte pénétration du système scolaire français par les enfants des premiers réfugiés arméniens débarqués à Marseille dans les années vingt. Cinq enfants identifiés dans les sources terminent à Valence leur scolarité primaire ou secondaire commencée à Marseille. Parmi ce petit groupe, il convient de citer Diran Khahigian, né à Kharpert le 26 décembre 1913, ancien élève du lycée Thiers de Marseille, qui intègre la classe de première B du lycée

de Valence le 5 janvier 1934. De même, un peu plus tard, Gabriel Vahanian, né en 1927 à Marseille, ancien élève de l'école des Bastides de Marseille, résidant rue de Casablanca quartier St-Antoine, admis à suivre la classe de sixième du Lycée Thiers de la même ville à la rentrée 1938, intègre lui aussi le Lycée de Valence à la rentrée d'octobre 1938[272]. Enfin, Marie Haroutighian, bien que domiciliée quartier de la Rose à Marseille, intègre l'école ménagère, ouverte aux pensionnaires de la maison de convalescence des Baumes de Valence, durant l'année scolaire 1944/1945.
Malgré la forte mobilité des familles de réfugiés, la lecture de ces parcours traduit l'exigence chez ces dernières de maintenir et/ou d'assurer une instruction à leurs enfants, parfois d'un haut niveau scolaire.

Fraîchement débarqués à Marseille, une grande partie des réfugiés arméniens est dirigée vers les centres industriels et textiles, là où un besoin pressant de main d'œuvre se fait sentir[273]. D'autres, plus ou moins rapidement, selon les besoins offerts par les industries locales, s'installent dans les villes ou bourgs provençaux où ils forment de petites communautés, de quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes selon les lieux.

*Des Arméniens dans les centres minier et industriels des Bouches-du-Rhône*

A **Gardanne**, une communauté arménienne se développe autour du bassin minier. En 1926, sa présence est déjà très visible dans la ville. 300 familles, soit près de 1 500 personnes, ont séjourné dans la commune et les villages environnants de Biver et des Meyreuil[274]. Les Avdjian fréquente la cité minière de Gardanne, avant leur installation à Valence. Originaire de Malatia, par l'épouse (Maranik née Hangassian Hovnanian en 1903), et d'Eghin, par le mari (Baghdassar né en 1902), le couple se marie à Gardanne en 1925. Deux ans plus tard, il y est encore établi lors de la naissance de leur fille unique, Haïganouche. Les époux Avdjian quittent Gardanne au cours de l'année 1928 ou 1929. En 1931, ils résident, avec leur fille, quartier de Fontlozier, à Valence. Baghdassar et Maranik sont tous les deux employés par la

[272] Sources : Dossier scolaire de Dikran Kahigian, conservé au Lycée de Valence. Feuille d'inscription, en date du quatre janvier 1934. Dossier scolaire de Gabriel Vahanian (Lycée Emile Loubet de Valence) se composant entre autre d'une feuille d'inscription en date du premier octobre 1938; d'un courrier de M. Vahanian au proviseur du Lycée Thiers, en date du vingt-quatre mai 1938 et d'un certificat scolaire établi par le directeur de l'école des Bastides le dix-sept mai 1938.
[273] HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et leur territoire*, Edit. Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, n°84, 1995, pp. 23-24.
[274] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …*, ouvrage cité, page 122.

boulonnerie. Maranik y travaille encore en 1936, à la différence Baghdassar. Maranik n'a pas de famille à Valence, alors que Baghdassar, son mari, a son frère, Garabed Avdjian, né en 1903 à Eghin, et arrivé à Valence le sept avril 1925. Ce dernier épouse en 1927 Siranouche Tchorbadjian, mère d'une fille, Ovasanna Hidjamian, issue d'un premier mariage. En 1931, le couple Avdjian est également établi au quartier de Fontlozier avec ses deux enfants. Siranouche tient à cette date son épicerie. Son mari, Garabed, est employé par la boulonnerie comme manœuvre, profession qu'il conserve par la suite.

Des Arméniens, célibataires ou en couple, viennent habiter **Martigues**. Comme eux, les Kassian s'installent dans cette commune littorale, mais n'y restent pas. Le couple y réside en 1927, au moment de la naissance de leur troisième enfant, après avoir vécu à Marseille, lieu de naissance du cadet (en 1924). Leur présence est constatée à Valence dès 1930 au moment où Vahan, le dernier, intègre dès la rentrée une école maternelle de la ville.

Le petit port de **La Ciotat** fixe quelques familles, une soixantaine, autour des chantiers navals[275]. Les Stepanian (autour de Garabed, le mari) y résident en 1927, au moment de la naissance de leur deuxième enfant. Ils sont présents à Valence dès 1930, année au cours de laquelle leur fille Marie/Monique est scolarisée.

D'autres s'installent un peu plus au nord dans le département des Bouches-du-Rhône, après avoir séjourné à Marseille. Les Boyadjian, par exemple, s'installent un temps à **Aix-en-Provence**. Pourtant, comme eux, quelques dizaines de familles arméniennes viennent y résider et s'y maintiennent, selon que ces personnes sont artisans ou commerçants[276]. Les époux Boyadjian sont tous deux originaires de Kharpert ; Kevork, le mari, y naît en 1903 ; son épouse, Marie, née Manoukian, en 1904. En 1922, ils s'y marient avant de se trouver deux ans plus tard en Syrie (1924) à Alep où ils y ont leur premier enfant. De là, ils s'embarquent pour la France. D'abord Marseille pour une durée inconnue puis Aix-en-Provence (en 1927) avant de s'installer à Valence à partir de 1929. Les frères de Marie résident à Valence. Assadour, le premier d'entre eux, est né en 1904 ; Bedros, le second, en 1900 ; et enfin Souren, en 1900. Ces trois hommes et leur sœur Marie ont pris des routes

[275] *Trames d'Arménie – Tapis et broderies sur les chemins de l'exil (1900-1940),* ouvrage collectif, 2007, page 185.
[276] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …,* ouvrage cité, page 121.

différentes, une fois en France, avant de se retrouver à Valence. Souren arrive à Valence le 14 avril 1926 en provenance d'Annonay.
La famille Manoukian séjourne également à Aix, en 1928, après avoir quitté la Syrie où elle se trouve en 1926. Sunin et Manoug, fils d'Assadour et d'Arzoukie Margossian, sont scolarisés à Valence, peu de temps avant que leur famille ne parte s'installer à Romans (en 1932) où elle y réside en 1936.

*Des Arméniens dans les centres industriels du Gard et du Vaucluse*

Poursuivant leur pénétration plus avant, le long de la vallée du Rhône, certains Arméniens trouvent du travail dans le département du Gard. Autres Valentinois d'adoption, les époux Sarafian (Haroutioun), mariés à Adana en 1920, séjournent à **Nîmes** en 1925, au moment de la naissance de leur second enfant. Ils figurent à Valence, au recensement de 1931, Haroutioun comme menuisier et Mariam Basmadjian, sans profession.

Quelques familles arméniennes sont concernées par un séjour dans le département du Vaucluse avant leur installation à Valence. Leur présence est difficilement quantifiable, néanmoins neuf familles identifiées au moins sont concernées par un séjour dans ce département[277]. Leur présence se justifie par la remontée du sillon rhodanien, principalement guidées par la quête d'un travail et d'un logement. Deux centres urbains concentrent l'essentiel de la présence arménienne dans ce département : Avignon et Bollène. Les séjours y sont en général de courte durée et liés principalement, au début, à la recherche d'une activité professionnelle, la plupart du temps dans le secteur industriel. Ces séjours s'échelonnent entre 1924 et 1933.
Dans les années vingt, la ville d'**Avignon** accueille quelques dizaines de familles arméniennes[278]. Deux familles valentinoises sont à compter au nombre de cette petite communauté. Nichan Avakian, le père, est né à Kharpout en 1898. Aghina Sarkissian, son épouse, originaire de la même ville, naît en 1907. Leur présence est vérifiée à Valence au tout début de l'année 1931. Avant leur installation dans la capitale drômoise, ils séjournent un temps dans le Vaucluse où leur fils unique, Antranik, naît en 1927 dans la ville d'Avignon.

[277] En prenant appui sur les listes nominatives des recensements (1926, 1931 et 1936) et les dossiers de naturalisation.
[278] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …*, ouvrage cité page 124.

Le couple Artinian opère également un séjour dans l'ancienne cité des Papes. Les époux sont originaires de Selez, région de Brousse. Du côté de Toros, le mari, la présence de sa famille est très ancienne à Selez. En 1908, elle se déplace pour venir vivre à Brousse. Toros, né en 1907, vit à Valence, en 1926, avec sa mère, Siranouche, née en 1882 à Selez, et son frère Missak, né à Brousse en 1908. Sa future épouse, Aghavnie Markirian, née en 1913, n'apparaît que beaucoup plus tardivement à Valence. Seul le recensement de 1936 en fait état, alors que le couple est déjà constitué. Les futurs époux se marient entre 1931 et 1933 à Avignon où leur fille unique y naît. Leur présence y est provisoire puisqu'en 1936, ils vivent à Valence.

La précarité de l'emploi exercé et/ou la recherche de parents sur le territoire français poussent très souvent les familles ou les individus isolés à reprendre la route.

**Bollène** est également un lieu de transit pour les familles de réfugiés arméniens. Les adultes y trouvent à s'employer dans les industries locales. La ville attire notamment les Arméniens pour ses activités industrielles liées aux briqueteries et aux mines de terre réfractaire[279], dont la prospérité décline dans les années trente[280]. La présence des familles qui suivent est constatée dans la ville, mais la durée du séjour échappe complètement à l'observateur, même si les séjours y sont parfois très brefs. Assadour Markarian y séjourne un mois en 1924, certainement autour du mois d'octobre, alors que son couple n'est pas encore formé. Le quinze octobre, sa présence est constatée à Valence où il réside place de l'hôpital, comme beaucoup d'autres réfugiés arméniens. C'est à Valence qu'il se marie.

Le départ d'un lieu, suivi de l'installation dans une autre ville conduisent souvent à des changements dans la composition des ménages. Deux familles, dont la famille Khatchikian, ont rencontré des évolutions dans la composition de leurs membres. Les époux Khatchikian sont originaires de la ville de Tchoroum. Le mari, Garabed, naît en 1897. Son épouse, Aghavnie, née Apelian en 1906, est certainement sa seconde femme. Garabed a été marié une première fois en 1924 à Athènes. La même année (1924), il réside à Bollène. Sa première épouse y accouche d'un garçon, Hatchik. La présence d'un deuxième enfant, portant le nom Khatchikian, et né à Valence en 1930, me laisse supposer que Garabed vient s'installer à

[279] Témoignage d'un fils d'immigré arménien sur l'histoire de ses parents (Arthur Arakelian), MMSH - Phonothèque, Fonds Paroles Vives, Date : 24/10/2007, Cote : MMSH-PH-2147 (source : http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-20147151571856636). Il évoque le parcours de son père venu s'installer à Bollène, qui compte, début des années 1930, une cinquantaine de familles arméniennes trouvant à s'employer dans les industries locales.

[280] http://patrimoinedauphine.wordpress.com/tag/argile/ (21/12/2014).

Valence avec sa première épouse et qu'ils y résident en 1930. Très rapidement, le couple se sépare ou l'épouse décède. Toujours est-il, que durant l'année 1931, Garabed se marie à Aghavnie Apelian. Le recensement de Valence pour l'année 1931 confirme sa présence aux côtés d'Aghavnie. A cette date, il vit avec elle, chez la mère de cette dernière, Lucie, née en 1884 ou 1885 et native elle aussi de Tchoroum. Nahabed, frère d'Aghavnie, né en 1911 à Tchoroum, vit aussi à la même adresse.

Pour d'autres, Bollène est une étape dans un parcours migratoire individuel, avant l'installation à Valence. Cette installation débouche très souvent sur un mariage et la naissance d'enfants. Aïda Boudjikanian-Keuroglian développe l'exemple, parmi tant d'autres, d'un travailleur arménien installé dans cette ville en 1922/1923[281]. Poussé par un très fort sentiment d'appartenance à une même ville de Turquie, monsieur G. fait le choix de se rapprocher d'une famille résidant à Valence pour leur apporter son aide au cours d'un moment difficile et en épouser la fille aînée. Ce fut aussi le cas de Khoren Sahagian, qui séjourna huit mois dans cette petite ville de la vallée du Rhône, à partir du huit décembre 1923, peu après Marseille (ville où il résida un mois à partir du 10 octobre 1923, date de son arrivée de Constantinople où il était installé depuis 1921) et Draguignan (étape, du 20 novembre au 15 décembre 1923). Des raisons professionnelles l'y poussent avant son installation à Valence à partir certainement de la fin de l'année 1924. Sa présence y est constatée en 1925.

### *Des Arméniens dans les filatures et les centres sidérurgiques de l'Ardèche*

Le département de l'Ardèche est une étape dans la lente remontée de la vallée du Rhône des réfugiés arméniens, depuis le port de Marseille. De nombreuses communautés se constituent dans les villes et villages textiles et/ou sidérurgiques du département, au cours des toutes premières années de l'immigration arménienne. Dans un premier temps, les Arméniens trouvent à s'employer dans ces petites villes ou villages essentiellement comme ouvriers ou manœuvres dans les centres de filature ou de moulinage comme Aubenas, Privas, Joyeuse ... (une importante main d'œuvre féminine s'y développe), mais encore dans certaines villes sidérurgiques, comme La Voulte ou Le Pouzin. La fermeture d'un certain nombre de fonderies et de moulinages, due à la crise textile des années 1929-1930, provoque la

[281] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, page 35.

désagrégation des communautés arméniennes ardéchoises et alimente ainsi un « vaste » mouvement migratoire local, principalement à destination de Valence[282].

L'inventaire des sources permettant de connaître ces communautés reste à faire. Les travaux de synthèse sur l'organisation des différentes communautés du département ainsi que leur mobilité sur les communes ardéchoises manquent cruellement. Quelques travaux anciens, comme ceux d'Elie Reynier, ou d'Yves Morel[283] ou encore de René Tissot, évoquent la main d'œuvre arménienne dans l'industrie ardéchoise et ses rapports avec la société locale. J'appuierai principalement ma réflexion sur les travaux de Julie Lioré sur Pont d'Aubenas, des témoignages[284], les remarques suggérées par un article de J.L. Huard[285], l'ouvrage d'Aïda Boudjikanian[286] ainsi que celui de René Tissot[287] sur Aubenas, dans lequel il évoque la présence arménienne sur cette ville ardéchoise, quelques articles ou ouvrages d'Elie Reynier, qui évoque l'activité industrielle du département et fait quelques allusions à la présence d'Arméniens en Ardèche, ainsi que sur l'analyse des listes nominatives des recensements de certaines communes du département de l'Ardèche, concernées par l'accueil de réfugiés ayant résidé à Valence, source qui reste bien-sûr la plus précieuse pour connaître et analyser les groupes d'Arméniens constitués dans les différentes communes du département. Comprendre le séjour ardéchois des familles concernées est une donnée supplémentaire permettant de comprendre l'enjeu de la fixation des familles ou des individus à Valence et d'éclairer les conditions de scolarisation ainsi que les parcours scolaires effectués par les enfants.

### La présence arménienne en Ardèche

La composition de ce groupe d'Arméniens n'est pas homogène ; couples et célibataires s'y mêlent. Quarante Arméniens ou trente-trois familles valentinoises, au moins, se réclament d'un séjour plus ou moins long dans le département de l'Ardèche, soit parce que l'un des membres la composant est venu y travailler, soit parce que le couple y a résidé. Peu de familles sont déjà constituées au moment du séjour en Ardèche de leurs membres. Cinq couples au moins le sont déjà, parmi lesquels quatre se sont mariés en Turquie, et un en

[282] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, pp. 30-37.
[283] MOREL Yves, *Les Maîtres du fil : histoire du moulinage vivarois du XVIIIe siècle à nos jours*, thèse, 3 tomes, Mémoire d'Ardèche temps présent, 2002.
[284] Témoignages de M. et Mme Salgon, instituteurs à Pont d'Aubenas (entretiens menés et fournis par Mme Julie Lioré, dans le cadre de la préparation de son ouvrage, cité dans la bibliographie).
[285] « La présence arménienne … », article cité.
[286] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité.
[287] TISSOT René, *Aubenas et ses environs – Esquisses géographiques en Bas-Vivarais, Extrait d'un mémoire pour un Diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie*, Imprimerie Humbert et fils, Largentière (Ardèche), 1947.

Grèce, à Salonique. Seuls huit couples se marient en Ardèche, principalement à Aubenas et au Pouzin. D'autres le font plus tard à Valence. Des enfants naissent au cours de l'étape ardéchoise, après un séjour sur le département d'une durée très variable de leur famille.

L'installation dans le département de l'Ardèche du groupe de réfugiés arméniens valentinois s'échelonne sur près d'une décennie. Arrivés entre 1922 et 1933, plus des trois quarts des individus sont installés en Ardèche en 1928, point culminant de leur présence, et apogée de l'activité industrielle du département, avant l'amorce d'un déclin. La crise de l'activité industrielle marque la fin de la présence arménienne dans bon nombre des communes ardéchoises concernées par l'accueil de travailleurs arméniens. Les réfugiés quittent principalement le département de l'Ardèche pour Valence entre 1929 et 1931. Ces trois années concentrent à elles seules 65 % des départs. Ces départs coïncident avec la période de crise que rencontrent les industries ardéchoises. Leur séjour en Ardèche y est en générale bref, même si leurs durées peuvent varier du simple à l'octuple. La durée moyenne d'un séjour est de deux ans et neuf mois environ. Elle couvre le temps nécessaire à la célébration d'un mariage. C'est le cas d'Alekian Krikor, venu de Valence à Flaviac en 1931, pour se remarier. Le plus long séjour, celui de Garabed Turkmenian à Flaviac, s'étend sur huit années.

Toutes les communes du département n'ont pas le même effet attractif sur les migrants. Diverses communes ardéchoises attirent les Arméniens, principalement celles qui ont une activité industrielle textile, liée aux moulinages ou à la filature, ou sidérurgique. Des individus séjournent à Joyeuse, Largentière, Rochemaure, Coux, Le Pouzin, Flaviac, Privas, les Ollières, La Voulte et Aubenas. Ils s'y installent en fonction des opportunités liées à l'emploi. Le nombre d'Arméniens présents dans toutes ces communes est le reflet de l'attractivité plus ou moins forte de ces communes auprès des populations de réfugiés. De par les activités économiques offertes au début des années 1920, les centres urbains d'Aubenas et du Pouzin attirent plus fortement les immigrants. Néanmoins, si des Arméniens se fixent à Aubenas entre 1926 et 1936, au point de « structurer » une petite communauté, ils vont très rapidement déserter la commune du Pouzin, à l'extrême fin des années vingt et au tout début des années 1930, compte tenu de la situation rencontrée dans les principaux lieux de l'embauche arménienne.

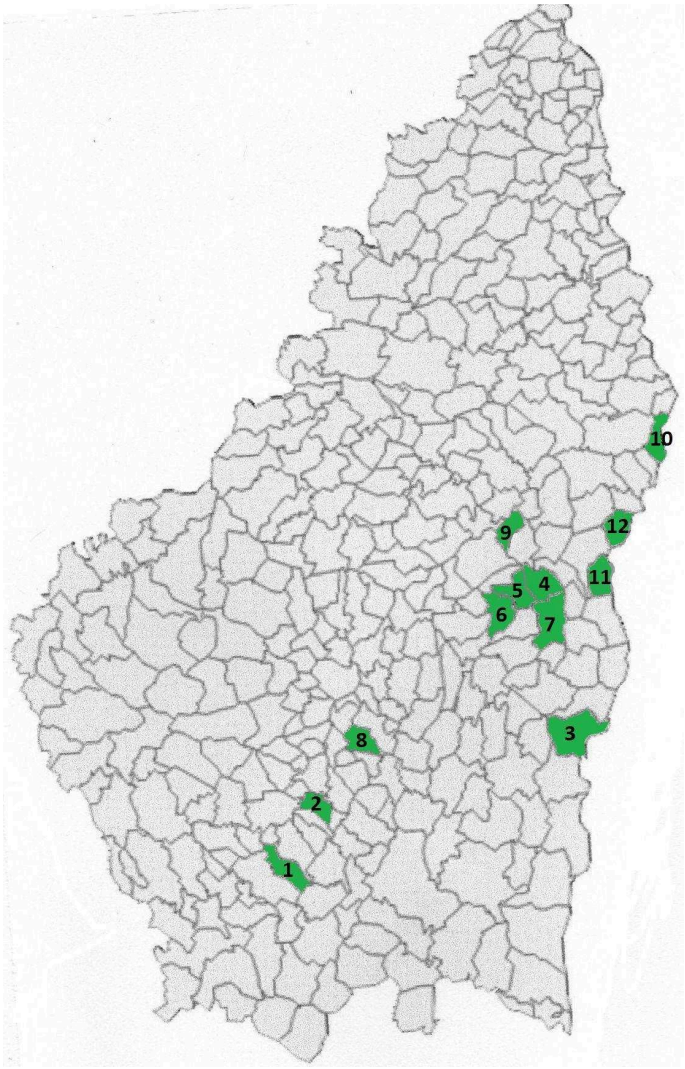


Carte 8 - *Communes du département de l'Ardèche ayant accueilli les familles des élèves avant leur installation à Valence*

Deux types de centres industriels sont mis en évidence, selon l'activité développée et majoritaire auprès des populations arméniennes.

### Les filatures

La plupart des communes d'accueil ont une activité textile dominante et maintiennent une attractivité plus ou moins grande auprès des Arméniens, sur la période 1926/1936. Un premier groupe rassemble les centres textiles, dont la présence arménienne se renforce entre 1926 et 1936. Les centres textiles concernés sont les communes d'Aubenas et de Flaviac. Ces dernières maintiennent une forte attirance parmi la population arménienne, qui y trouve de très nombreuses filatures pour s'y embaucher. Leur présence numérique se renforce sur la période 1926/1936.

**Aubenas et Pont d'Aubenas** (n°8, carte 8) sont deux communes limitrophes qui sont marquées par la présence arménienne. Les premiers Arméniens de Pont d'Aubenas arrivent en gare d'Aubenas en 1923. Les réfugiés se constituent en majorité d'orphelines, protestantes, et de quelques familles diminuées par le génocide ou la déportation, de rite apostolique principalement. Les premiers Arméniens sont logés gratuitement par le patronat dans des « quartiers réservés » (ancienne rue de la Tannerie notamment)[288]. D'autres arrivées ont lieu à Pont d'Aubenas entre 1924 et 1925.

Les Arméniens sont sollicités par les moulinages de la soie très florissants dans cette région. Il représente alors une population de 450 à 550 personnes, soit 30 à 35 % de la population albenassienne[289]. Entre le 18/20 octobre 1926, quarante filles et garçons, des orphelins âgés de treize à dix-huit ans, sont inscrits pour travailler dans les usines[290]. Le 4 décembre 1926, d'autres inscriptions d'orphelins, nés entre 1911 et 1913, sont enregistrées pour le même employeur. D'autres inscriptions, cette fois individuelles, sont enregistrées plus tard, en 1930, 1931, 1933 et 1934[291].

Le logement en dortoir est fourni à 187 Arméniens, dont vingt-huit orphelines, dans les moulinages Archambaud. Certaines familles résident à l'étage des usines dans des pièces habitables désaffectées. C'est le cas de Bayar Keheyan, son mari et leurs deux enfants qui disposèrent d'une chambre, d'une cuisine et d'un débarras contre cinquante-cinq francs par mois. D'autres s'installent dans des logements rue Tartary, rue de la Tannerie (ancienne impasse Deguilhem) puis faubourg Jean Maton, la plupart du temps dans des taudis, logements peu onéreux[292].

En 1926, 220 Arméniens sont recensés à Aubenas et Pont d'Aubenas[293]. La période 1926/1930 correspond à l'apogée de la présence arménienne à Pont d'Aubenas : près de 500 Arméniens y sont comptabilisés, soit un tiers des habitants du quartier de Pont d'Aubenas. Beaucoup de protestants et d'orphelines y sont relevés, durant cette période de forte présence. Signe qu'une communauté s'organise peu à peu, l'église évangélique est édifiée en 1927,

---

[288] LIORE Julie, *Pont d'Aubenas …*, ouvrage cité, page 47 (note25), pages 58 et 63.

[289] Chiffre communiquée par l'Association Culturelle Arménienne D'Aubenas (A.C.A.A.), magasin Georges Chemisier, 24, Grande Rue, 07200 Aubenas.

[290] A.M. d'Aubenas, « registre d'inscription des livrets délivrés aux enfants dans les manufactures, usines ou ateliers », cité page 45 dans LIORE Julie, *Pont d'Aubenas …*, ouvrage cité. Ce livret fut établi par l'employeur, M. Archambaud.

[291] A.M. d'Aubenas, « registre d'inscription des livrets délivrés aux enfants dans les manufactures, usines ou ateliers », cité page 45 dans LIORE Julie, *Pont d'Aubenas …*, ouvrage cité.

[292] Julie LIORE, *Pont d'Aubenas …,* ouvrage cité, page 47, notes 26 et 27.

[293] A.D. de l'Ardèche - 6M161 (Commune d'Aubenas - Etats nominatifs du recensement de 1926)

suite au don d'une salle d'Archambaud et son pasteur, nommé à cette date, est Arakel Papazian[294].

Le début des années 1930 s'ouvre sur une crise de l'industrie textile ; l'effectif de la communauté tombe à 284 individus en 1931[295]. Comme toujours en période de crise, les derniers arrivés sont d'abord touchés par les licenciements, en l'occurrence les travailleurs italiens et arméniens. Entre 1931 et 1933, le chômage concerne plus durement les hommes et les emplois de manœuvre dans l'industrie textile. Archambaud, l'un des principaux employeurs, licencie au début de l'année 1933, puis réitère en 1937 et 1938. Les différentes crises que connaît l'industrie textile ainsi que les périodes de licenciement ébranlent financièrement les Arméniens. En 1936, d'autres secteurs professionnels embauchent, comme l'inspection des eaux et forêts qui recrute des manœuvres, mais ces emplois ne suffisent pas à enrayer la déprise et le chômage. Les départs sont nombreux vers les grands centres urbains comme Lyon ou Paris, mais pas au point de démanteler la communauté d'Aubenas, comme ce fut le cas pour d'autres communes d'Ardèche. 299 Arméniens sont quand même recensés en 1936 à Aubenas, ce qui confirme une hausse par rapport aux années 1926 et 1931[296].

Valence fait partie du nouvel horizon des familles. Certains parents d'enfants scolarisés à Valence se sont rencontrés à Aubenas. Le couple Taboyan, originaire d'Haboussi (par le père) et d'Arabkir (par la mère), s'y marie et sa présence est constatée à Valence en 1932. Des familles y ont leur premier enfant mais n'y restent pas compte tenu des crises successives de l'industrie textile. Les lieux de naissance des enfants de la famille Taboyan en témoignent ; l'aînée nait en 1928 à Aubenas, alors que la seconde vient au monde deux ans plus tard à Valence. Mais les séjours à Aubenas des futurs Valentinois restent en général difficilement identifiables et les données recueillies sont souvent imprécises. La plupart des individus passent au travers des recensements. Seule la présence de Makhmour Antoyan, future épouse de Léon Arakelian en 1938, est lisible dans le recensement de 1926, année au cours de laquelle elle est embauchée comme ouvrière en soie chez Archambaud. Sept frère, sœurs et cousines vivent avec elle à ce moment-là et travaillent aussi comme ouvriers dans la soie. Valence n'accueille que ceux qui n'ont pas pu maintenir une activité professionnelle à Aubenas à cause des crises enregistrées par le secteur industriel local. Toutes les familles valentinoises qui ont effectué un séjour à Aubenas quittent la ville entre 1926 et 1933.

[294] LIORE Julie, *Pont d'Aubenas …*, ouvrage cité, pages 38 et 59.
[295] Source : Etats nominatifs du recensement de 1931. Archives Départementales de l'Ardèche, cote 6M197
[296] A.M. d'Aubenas, in LIORE Julie, *Pont d'Aubenas …*, ouvrage cité, page 59 (note 31).

La commune de **Flaviac** (n°4, carte 8) attire beaucoup d'Arméniens. Très fortement mobile, cette communauté se renouvèle presque entièrement entre 1926 et 1936 par des apports nouveaux de population. En 1926, soixante-dix Arméniens vivent sur la commune. Leur effectif se stabilise à quatre-vingt-sept personnes en 1931 et 1936[297]. Au total, sur la période 1926/1936, 227 Arméniens différents séjournent sur la commune alors que seuls quatre individus s'y maintiennent entre ces deux dates.

L'industrie textile reste la principale activité pourvoyeuse de travail. En 1926, cette communauté compte cinquante ouvriers-ères en soie. En 1931, ce sont cinquante-quatre individus, tous sexes confondus, qui se réclament de cette profession, répartis entre les filatures De Micheaux et Chabert. Ils sont cinquante-cinq en 1936. A titre comparatif, au cours de cette même année, la commune compte également deux coiffeurs patrons (un homme et son épouse), un entreteneur ainsi qu'un menuisier.

Trois familles valentinoises effectuent un court séjour dans cette commune ardéchoise. La première, les Turkmenian, originaire d'Angora, y est présente dès 1928, l'année de la naissance du troisième enfant. En 1931, Garabed, le père, exerce la profession d'entreteneur chez Chabert. Le recensement n'avance aucune profession pour la mère. Deux autres familles, portant le même patronyme Alekian, séjournent également dans la commune de Flaviac. Krikor Alekian et son épouse s'y trouvent en 1931, en compagnie de leur fille née en 1919 à Angora. A la fin de l'année, les Alekian résident à Valence. La seconde famille, celle d'Ohannès Alekian originaire d'Angora, est installée à Flaviac en 1931 ; une parente, Diroch Sahatjian originaire de Stanoz, y séjourne également. L'épouse, Azadouhie née Papazian, native d'Angora, ne figure pas dans le recensement de la commune. Un peu plus tard, entre 1933 et 1934, le couple et ses enfants effectuent un court séjour à Aubenas, avant de venir s'installer à Valence.

Un deuxième groupe rassemble les centres textiles que les Arméniens quittent très vite. Ces centres se sont développés dans les villes ou villages de Chomérac, Coux (usine de coton), Joyeuse, Largentière, Les Ollières, Privas, mais aussi la Voulte. Toutes les communes citées, mises à part Joyeuse, Largentière et La Voulte, se situent sur l'axe reliant la vallée du Rhône à Aubenas. L'exploitation des filatures domine l'activité économique de ces communes. Diverses communautés arméniennes indépendantes se développent sur les

[297] AD de l'Ardèche, Etats nominatifs des recensements.

différents territoires concernés et trouvent à s'y embaucher massivement, mais ceci de manière éphémère.

Des ateliers de soie fonctionnent sur la commune de **Chomérac** (n°7, carte 8), où « une cinquantaine d'Italiens et d'Italiennes » s'y emploient dès 1913[298]. Les listes nominatives des recensements de population[299] signalent la présence d'Arméniens dès 1926. Cinquante-quatre individus y sont recensés à cette date. Même si la tenue du registre n'est pas toujours très rigoureuse, notamment pour ce qui concerne le lien de parenté entre les individus inscrits, il est possible d'y lire vingt noms différents. Cette dernière variable, confrontée à la variable « lien de parenté » (lorsqu'elle est renseignée correctement) ainsi qu'à l'ordre d'inscription des noms dans le registre, me permet d'affirmer que ces cinquante-quatre personnes se répartissent en seize ménages, des liens d'ascendance ou de descendance directe unissant pour la plupart chacun d'entre eux. Leur présence va en s'estompant ; leur effectif recule à trente-neuf personnes en 1931, puis chute à huit en 1936[300]. Durant cette période, ce sont quatre-vingt-quinze individus différents qui fréquentent la commune. Une fois encore, une très forte mobilité caractérise leur présence. En effet, seules six personnes (trois hommes et trois femmes) sont présentes sur plusieurs recensements.

L'activité principale de ce groupe d'Arméniens est liée essentiellement à la soie. En 1926, vingt-huit (dont cinq ont moins de treize ans) exercent comme ouvriers ou ouvrières en soie. Je relève également deux manœuvres, un menuisier, une ménagère et un domestique. Le reste (vingt et une personnes) est sans profession déclarée. En 1931, le nombre d'ouvriers-ères textile stagne à vingt-sept, malgré la baisse de l'effectif arménien. En 1936, il ne reste plus qu'un seul ouvrier dans la soie, ainsi qu'un cordonnier.

Les traces laissées à Chomérac par les familles arméniennes de Valence sont en général difficiles à saisir. Le croisement des recensements des deux communes à d'autres sources permet néanmoins de se faire une idée de leur séjour en Ardèche. La situation de Maritza Ténékdjian et de sa mère, Zarouhie Ténékdjian, originaires de Malatia, illustre les conditions de séjour et de travail des Arméniens en Ardèche. Après une année passée à Valence, de 1924 à 1925, dans le cadre d'un contrat d'embauche dans l'entreprise de pâtes alimentaires Gilibert et Tézier, Zarouhie Ténékdjian rejoint Chomérac et s'y installe avec sa fille, présences confirmées par le recensement de 1926. Maritza fréquente peu de temps l'école

[298] « Les industries de la soie en Vivarais », par REYNIER Elie, *Revue de Géographie alpine*, année 1921, volume 9, n°9-2, pp 173-227, page 224.
[299] A.D. de l'Ardèche, sous-série 6M.
[300] A.D. de l'Ardèche, *Etats nominatifs* des recensements de 1926, 1931 et 1936.

communale ; la mère et la fille sont embauchées de février 1926 au 13 avril 1929 à la filature Chabert, avant de revenir à Valence.

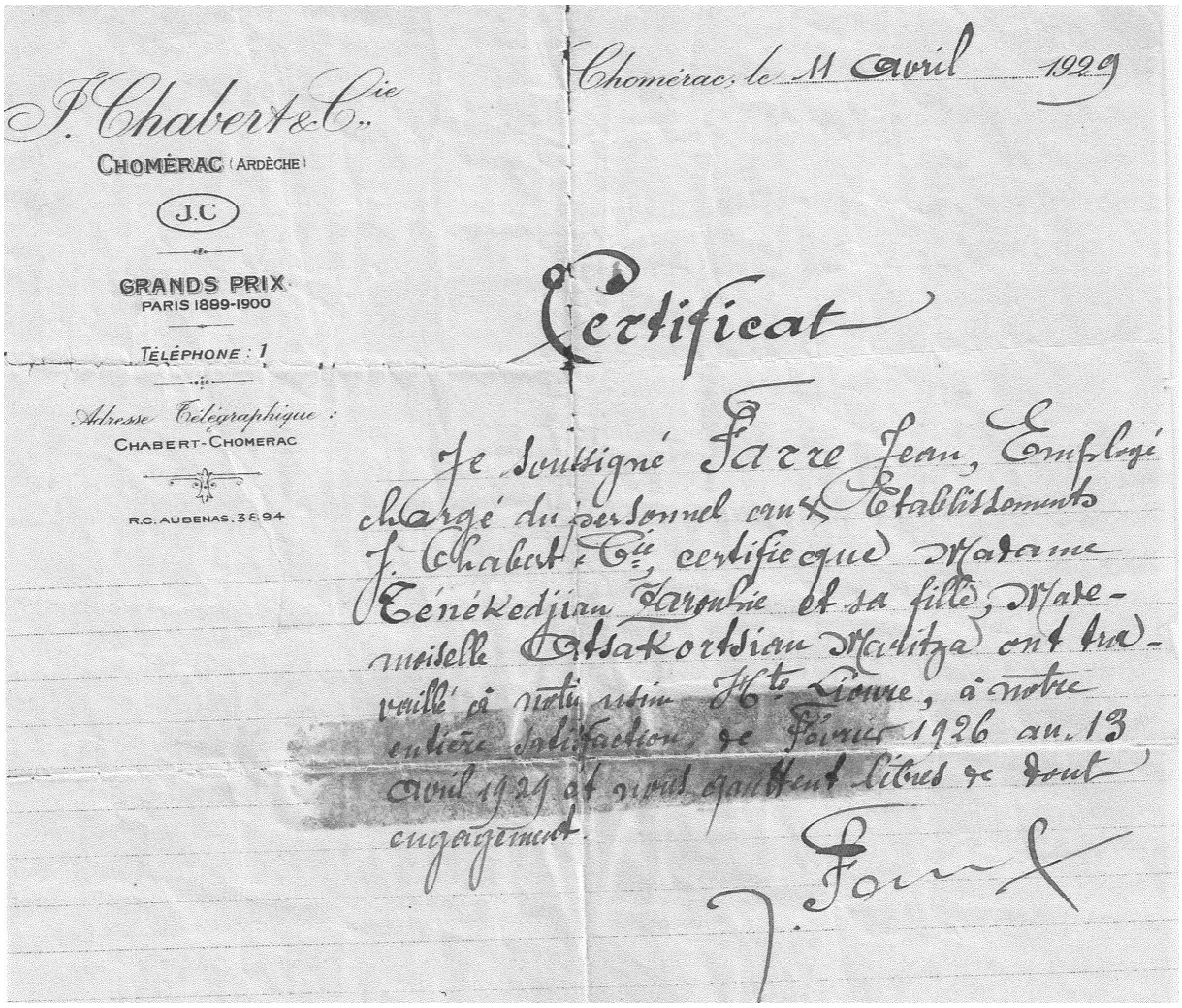
J. Chabert & Cie
CHOMÉRAC (ARDÈCHE)
J.C
GRANDS PRIX
PARIS 1899-1900
TÉLÉPHONE : 1
Adresse Télégraphique :
CHABERT-CHOMERAC
R.C. AUBENAS. 3694

Chomérac, le 11 avril 1929

Certificat

Je soussigné Sarre Jean, Employé chargé du personnel aux Etablissements J. Chabert & Cie, certifie que Madame Ténékedjian Zaroufie et sa fille, Mademoiselle Assakortsian Maritza ont travaillé à notre usine de Haute Lioure, à notre entière satisfaction, de Février 1926 au 13 avril 1929 et sont libres de tout engagement.

J. Sarre

Illustration 23 – *Certificat de travail au nom de Zarouhie Ténékdjian et de sa fille Maritza Assakortsian*, en date du 11 avril 1929, établi par Jean Sarre, employé chargé du personnel aux établissements Chabert. (Collection Siranyan) Toutes les deux ont travaillé à l'usine de Haute Lioure (Chomérac) de février 1926 au 13 avril 1929.

Deux autres familles séjournent à Chomérac entre 1926 et 1933. Minas Demirdjian y réside en 1928, avec sa femme, Marie Berberian[301]. Leur fille aînée, Marie-Louise, y voit le jour la même année. Tous trois habitent Valence en 1929. La seconde famille y effectue un plus long séjour. Les Diratzonian sont présents à Chomérac dès 1930. En 1933, au moment de la naissance de leur second enfant, ils y sont encore. Peu de temps après, ils s'installent à Beauvallon, village proche de Valence.

[301] A.D.A., 6M165 : Recensement de 1926 (Chomérac) : 5 personnes portent le patronyme Demirdjian, originaires de Syrie et du Liban.

Un groupe d'Arméniens se constitue à **Coux** (n°5, carte 8), commune voisine de Privas. Ce groupe rassemble quarante-six personnes en 1926, puis tombe à onze en 1931, et se stabilise à treize en 1936[302]. Les Arméniens trouvent à s'employer dans les filatures installée sur la commune. En 1926, trente individus y travaillent, répartis dans plusieurs ateliers, au rang desquels les établissements Giller Escudier, Langjahr et Borne. En 1931, la situation change. Les familles de 1926 quittent la commune ; de nouvelles familles s'installent et l'effectif chute de façon importante, passant de quarante-six à onze individus, laissant entrevoir des déplacements vers d'autres communes du département. Néanmoins, l'activité de filature attire toujours les Arméniens. Neuf personnes y sont recensées. L'établissement Coiraton a pris la relève et figure comme le principal employeur. Natif d'Ismidt (pour le mari) et de Brousse (pour la femme), les époux Markarian, arrivés indépendamment à Valence à partir de 1925 et mariés en 1927, séjournent et trouvent à s'employer à Coux, entre 1932 et 1936, année durant laquelle ils retournent vivre à Valence, leur fille unique étant née entre-temps à Coux.

La commune de **Joyeuse** (n°1, carte 8) se situe entre Alès et Aubenas. La présence arménienne y est relevée dès 1920[303]. Une autre source documentaire mentionne la présence de familles entre 1924 et 1925. Durant cette période, des enfants sont scolarisés à l'école maternelle de la commune[304].

Un certain nombre de réfugiés arméniens travaillent dans le secteur textile local, dans lequel leur savoir-faire est particulièrement apprécié, notamment pour ce qui est de la création et du tissage des tapis[305]. Des Arméniennes tissent les tapis d'Orient et forment par ailleurs quelques élèves à cette activité de tissage[306]. Leur présence est à rapprocher des Arméniennes installées dans les Cévennes méridionales, à Alès, La Grand-Combe et Uzès, qui constituent un réservoir potentiel d'ouvrières textiles. A Uzès s'ouvre également un atelier d'apprentissage pour fillettes[307]. Cet ensemble d'ateliers se structure autour du réseau d'ateliers de tissage des tapis France-Orient, auquel appartiennent aussi l'atelier ouvert

[302] A.D. de l'Ardèche, états nominatifs des recensements de 1926 et 1931, sous-série 6M.
[303] Article « Joyeuses » dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia (consultation le samedi 18/10/2013).
[304] Témoignage de M. et Mme Salgon, instituteurs à Pont d'Aubenas (source : témoignage recueilli par Julie Lioré).
[305] Article « Joyeuses » dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia (consultation le samedi 18/10/2013).
[306] *Les Etudes rhodaniennes*, « L'évolution industrielle en Vivarais depuis un demi-siècle », par REYNIER Elie, année 1930, volume, numéro 6-3, pp 326-331, p.331.
[307] *Trames d'Arménie – Tapis et broderies sur les chemins de l'exil (1900-1940),* ouvrage collectif, 2007, page 187.

quartier de La Capelette à Marseille et l'école Tebrotzassere, qui fournit de nombreuses ouvrières textiles[308].

D'après les listes nominatives des recensements, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (entre six et treize ans) passe de vingt-quatre en 1926, à huit en 1931 puis à trois en 1936[309]. La variation de leur nombre suit l'évolution de l'effectif des Arméniens de la commune. Deux enfants, en âge scolaire, travaillent comme fileuses : l'une âgée de onze ans en 1926, la seconde de dix ans en 1931. Leur bas âge suggère qu'il s'agit d'élèves formées au tissage des tapis d'Orient.

La présence arménienne a très fortement évolué sur la commune, durant l'entre-deux-guerres, passant de 167 personnes en 1926, à soixante-dix en 1931 puis à seize en 1936[310]. En 1926, les 167 Arméniens recensés sur la commune se répartissent en quarante-quatre ménages. Hormis trente enfants âgés de zéro à treize ans, une très grosse majorité de ces personnes (124 individus) travaille. Cette population est très fortement dépendante de l'activité textile et sa présence lui est fortement liée. En 1926, les actifs-ives se répartissent autour des professions de fil-eurs-euses (cinquante Arméni-ens-ennes), tisseuses (trente-six), manœuvres (vingt) et batt-eurs-euses (six). Un industriel, un comptable, un dessinateur et quatre contremaîtres sont également identifiés parmi la population active.

En 1926, la part des emplois qualifiés (7,3% de la population active) est très réduite parmi la population active. Son augmentation en 1936 tient principalement au départ de la population active non qualifiée. Les actifs arméniens qui restent à Joyeuse à cette date (cinq personnes) sont majoritairement des artisans (deux tailleurs et un cordonnier).

Le secteur dominant, pour lequel les Arméniens travaillent, est l'industrie textile. La principale entreprise dans laquelle ils trouvent à s'embaucher en 1926 est la filature Beylerian, entreprise arménienne fondée par le soyeux Bared Beylerian.

[308] *Trames d'Arménie* …, ouvrage cité, pp. 186-187.
[309] A.D. de l'Ardèche, sous-série 6M.
[310] A.D. de l'Ardèche, états nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936.

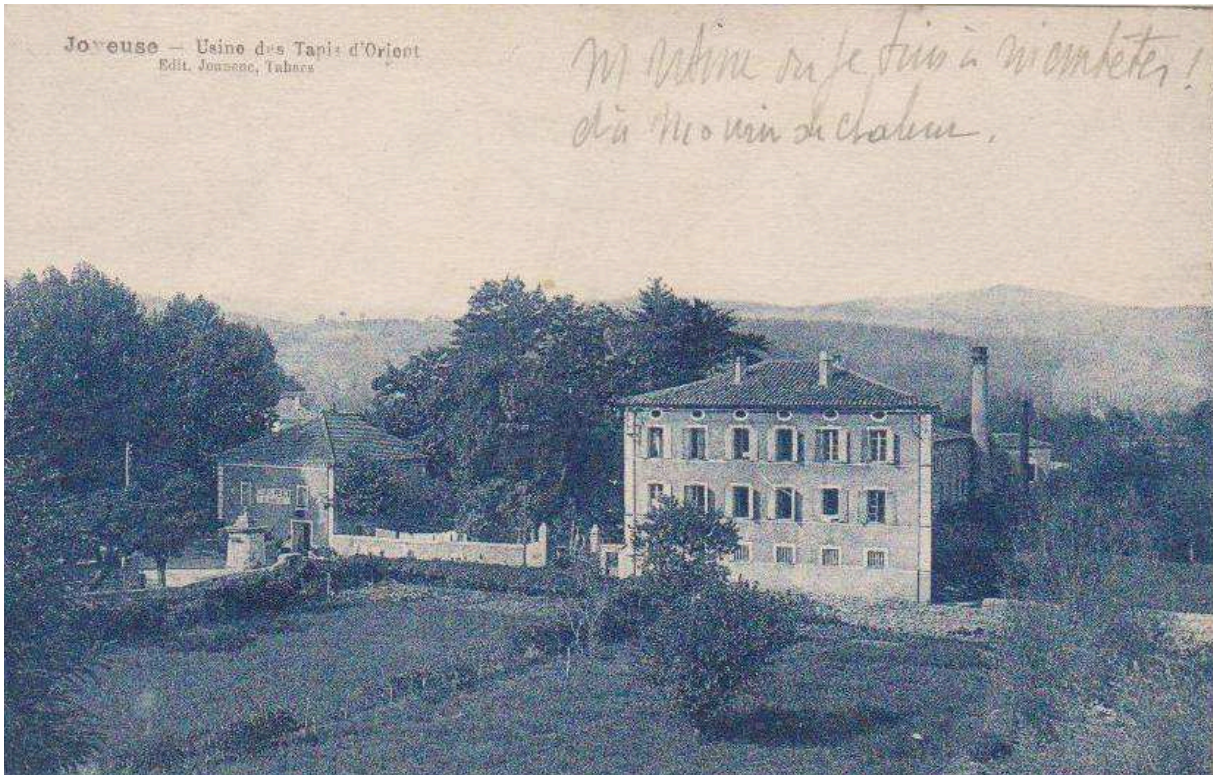


Illustration 24 – Une carte postale fait état d'une usine de tapis d'orient à Joyeuse en 1929 (source : internet[311]).

En 1926, l'industriel, natif de Gureias, est établi avec sa famille (sa femme, deux neveux, deux belles-sœurs du côté de sa femme, ainsi que sa sœur et son beau-frère) à Joyeuse. Il a fait venir de la main d'œuvre de Grèce pour le fonctionnement de ses ateliers. Soixante-quinze Arméniens, au moins, travaillent pour lui en 1926. A partir de l'année 1931, l'entreprise n'est plus mentionnée dans les états nominatifs des recensements. De même, Bared Beylerian et sa famille ont disparu de la commune. En 1931, le principal employeur des vingt-neuf fileuses arméniennes est la Société des filatures. Par la suite, le secteur textile subissant la crise, plus aucun des Arméniens restés à Joyeuse ne travaille pour les filatures de la commune.

311 http://www.delcampe.net/page/item/language,F,id_enchere,0091724749,var,07-JOYEUSE-Usine-des-Tapis-Orient-1929.html




Illustration 25 – *La fabrique de tapis d'Orient* (source : Julie Lioré, ouvrage cité)

Deux familles valentinoises, au moins, ont séjourné peu de temps (entre deux et quatre ans) dans cette commune, ce qui renforce le caractère précaire de leur situation professionnelle. La première se trouve à Joyeuse entre 1926 et 1928, au moment de la naissance de leurs deux enfants. Le départ du couple Deravedissian après 1928 illustre la précocité de la crise textile, avec les premiers débauchages. Par ailleurs, arrivé à Joyeuse entre 1926 et 1930, Garabed Ohanessian se marie à Joyeuse en 1930, en deuxièmes noces, à Araxie Tanelian/Esnafian. Les filatures ayant commencé à débaucher et l'entreprise Beylerian en cours de fermeture, les époux Ohanessian quittent la commune après 1930. Entre 1931 et 1932, le couple réside à

Crest (département de la Drôme), où ses deux enfants voient le jour, avant d'habiter à Valence en 1936.
En 1936, la présence arménienne est devenue quasiment inexistante à Joyeuse. Fortement liée à l'activité textile, elle a décliné entre 1926 et 1936. Les Arméniens travaillant dans le tissage ou les filatures ont tous disparu. Ceux qui restent en 1936 sont cordonnier (un individu), tailleurs (deux), manœuvre (un) ou sans profession déclarée (onze), compte tenu de leur situation familiale (épouse ou enfant).

Forte de trente-deux individus en 1926, la communauté de réfugiés arméniens **des Ollières** (n°9, carte 8) disparaît complètement en 1931, aussi vite qu'elle est arrivée. En 1926, les trente-deux Arméniens, qui y résident, se répartissent en neuf ménages. Les enfants y sont faiblement représentés puisque seulement quatre d'entre eux ont au plus treize ans. Leur origine géographique est multiple mais ils viennent essentiellement de l'espace anatolien, les régions de Bitlis, Bolou, Constantinople et Kieskin étant les plus représentées.
L'entreprise Fougeirol est le principal employeur. La répartition des actifs arméniens est peu variée et sans grande surprise. Hommes et femmes se livrent à des tâches très peu qualifiées, les hommes principalement comme manœuvres (onze personnes), et les femmes comme ouvrières en soie (au nombre de douze) [312]. Au même titre que tous ces réfugiés, la famille Nalbandian a séjourné aux Ollières dans l'entre-deux-guerres. Elle s'y installe en 1925. Venus avec un contrat de travail, seuls le père et les deux filles aînées travaillent. Tous trois connaissent la langue française. En Turquie, Antranik a été comptable dans une entreprise minière française et ses deux filles ont fréquenté le collège français de Zongouldag. Comme à Zongouldag, sa femme ne travaille pas et ses deux garçons sont en âge de fréquenter l'école publique de la commune. Pour Vahé, de six ans plus jeune que son frère de onze ans, l'adaptation à l'école française est difficile. Ce n'est qu'en restant les premiers temps auprès de son aîné, qu'il accepte ce nouveau milieu, essentiellement francophone. La famille réside deux ans aux Ollières avant de venir s'installer à Valence où Antranik vient de monter une affaire d'import-export. Cette famille y est recensée dès l'année 1926 ; Antranik exerce d'après ce recensement la profession d'épicier patron.

La famille Oussakian, se réclame d'un séjour dans la commune de **Privas** (n°6, carte 8), chef-lieu du département de l'Ardèche, qui lui aussi attire des Arméniens en recherche d'un travail

[312] A.D. de l'Ardèche, listes nominatives du recensement de 1926.

et d'un logement. L'entreprise de soie Bernaix, notamment, a recruté et employé un contingent important de réfugiés arméniens. Les époux Oussakian, Arthur le mari et Annig Badigian la femme naissent à Afion Karahissar au début du 20e siècle (respectivement 1901 et 1911). Leur présence est constatée en Grèce en 1925. Ils se marient à Salonique (encore appelée Thessalonique) la même année. Plus tard, en 1927, ils résident à Privas. Leur séjour y est de courte durée et leur premier enfant y voit le jour. Leur présence est relevée à Valence en 1930, l'année où leur fille entre à l'école maternelle.

Dans les années vingt et trente, la commune de **La Voulte** (n°12, carte 8) héberge une fabrique de tanin, un tissage ainsi que deux grandes usines : la première est une usine de soie artificielle (la viscose), la seconde une usine de pièces de précision en acier (pour machines d'imprimerie, de papèterie, etc.)[313]. De soixante-deux Arméniens installés sur la commune en 1926, leur nombre passe à quatre-vingt-dix-neuf en 1931, pour finalement reculer à quatorze personnes en 1936[314].

Dès 1926, les Arméniens trouvent à s'embaucher principalement à l'usine de soie artificielle ; vingt-deux sont déclarés comme tels, cette année-là. Les professions exercées par les Arméniens n'évoluent pas entre 1926 et 1931. Les manœuvres et les ouvriers-ères restent prépondérants. Seul l'effectif de chacune de ces deux professions double, situation due à la hausse de l'effectif du groupe d'Arméniens présents sur la commune. En 1936, les ouvriers et les manœuvres ont quasiment disparu. Un cordonnier ainsi que deux marchands forains patrons, nouvellement apparus sur la commune, maintiennent leur activité.

Les réfugiés arméniens valentinois concernant mon étude étant à priori peu concernés par cette commune, seule une famille recensée séjourne à la Voulte. Une fois encore, la réserve est de mise ; les chiffres avancés ne tiennent pas toujours compte des individus qui y ont fait un séjour de très courte durée, entre deux recensements. La famille Mitilian s'installe temporairement avant de venir à Valence. Haroutioun et Satenik née Alanian/Kouyoumdjian, les époux, sont natifs de Yozgat et y vivent encore entre 1921 et 1922, puisque deux enfants y voient le jour. Arrivée en France le 25 octobre 1923, cette famille vit à La Voulte dès 1925, année au cours de laquelle Marguerite, leur troisième enfant, y voit le jour. En 1926, les Mitilian sont installés au quartier de Loutier. Miram, la sœur d'Haroutioun, réside avec le couple et ses trois enfants. Haroutioun a trouvé à s'embaucher comme manœuvre à l'usine de

[313] REYNIER Elie, *Le Pays de Vivarais*, imprimerie Charpin et Reyne, Valence, 1934, pp. 188-189.
[314] A.D. de l'Ardèche, Etats nominatifs des recensements.

soie artificielle, alors que Satenik y travaille comme ouvrière[315]. Le séjour dans cette petite ville ardéchoise est de courte durée. Deux ans plus tard (en 1927), la famille réside à Valence. Miram ne vit plus avec le couple. Les enfants sont scolarisés à partir de l'année 1928 dans deux écoles de la ville. La belle-mère maternelle, Gulunia Alanian, née en 1884 à Kharpout, a entre-temps rejoint sa fille et vit avec le couple au recensement de 1936.

### Les centres sidérurgiques du département

Les centres sidérurgiques de l'embauche arménienne se situent à la Voulte et au Pouzin, communes situées le long du Rhône, mais aussi à Soyons, plus au nord. Seule la petite ville du Pouzin emploie massivement des Arméniens. Fortement attractives dans un premier temps, les industries pouzinoises ne tardent pas à rejeter les travailleurs arméniens, faute d'activité suffisante.

La commune du **Pouzin** (n°11, carte 8) connaît, à une échelle importante, une très forte attractivité auprès des populations arméniennes. Les premiers Arméniens repérés sur la commune le sont à partir de l'année 1923[316]. La ville du Pouzin enregistre très rapidement, en l'espace de quelques mois, la constitution d'une forte communauté, estimée à près de 400 personnes[317]. Les listes nominatives du recensement de l'année 1926 portent à 406 le nombre d'individus se réclamant d'une origine arménienne. Leur présence sur la commune est éphémère. En moins de cinq années, leur effectif chute très fortement. En 1931, ils ne sont plus que vingt-deux, puis huit en 1936. Ces Arméniens forment 105 ménages en 1926, quatre en 1931 et trois en 1936[318].

La population arménienne accueillie au Pouzin est une population jeune, dont l'âge moyen est de vingt-trois ans, mais des tranches d'âge sont plus développées que d'autres. Les très jeunes enfants sont fortement représentés au sein du groupe arménien de la commune. En effet, les enfants âgés de zéro à cinq ans constituent près de 18% du groupe (soit soixante-treize enfants en 1926). Le nombre d'enfants âgés de treize ans ou moins est important puisqu'il représente près du quart de l'effectif des Arméniens pour l'année 1926 (soit quatre-vingt-quatorze enfants). Néanmoins, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés est peu élevé. Ces enfants,

[315] Source : Etats nominatifs du recensement de 1926 (A.D. Ardèche : 6M...)
[316] « Histoires de vie », dans *D'Isère et d'Arménie – Histoire d'une communauté*, Musée Dauphinois, Grenoble, avril 1997, p.35.
[317] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda n, *Les Arméniens dans l…*, ouvrage cité, page 30.
[318] A.D. de l'Ardèche, listes nominatives des recensements.

tous nés en Turquie, ne sont que vingt et un. Il est malheureusement impossible d'évaluer l'impact de leur scolarisation, l'école publique n'ayant pas conservé d'archives nominatives. La grosse majorité des enfants est en âge préscolaire. Parmi ces soixante-treize enfants, dix sont nés à Marseille, dix-sept au Pouzin et quarante-six à l'étranger, principalement en Turquie. Deux sont nés à Beyrouth et quatre à Salonique en Grèce. Enfin, les jeunes adultes (tranche des [17-30 ans]) sont très présents, formant 49,5% du groupe arménien du Pouzin de 1926. Ils constituent un vivier potentiel de main d'œuvre.

Au Pouzin, l'éventail des professions exercées par les Arméniens est beaucoup plus étendu que dans les autres communes ardéchoises d'accueil. Le poids démographique n'est pas le facteur explicatif de l'attractivité de la commune du Pouzin auprès des Arméniens et de l'élargissement de leur champ professionnel. Une ville comme La Voulte a presque deux fois plus d'habitants que Le Pouzin, mais attire beaucoup moins la main d'œuvre arménienne. Au mieux, quatre professions différentes y sont exercées. La main d'œuvre arménienne se compose essentiellement d'ouvriers ou de manœuvres. Par ailleurs, parmi les communes ardéchoises étudiées, Le Pouzin, avec Largentière, est celle dont la population chute le plus brutalement entre 1926 et 1931[319].

[319] Source Wikipédia : Le Pouzin (1926 : 2745 habitants, 1931 : 1946), La Voulte (4 032 habitants puis 4 326), Largentière (2 043 habitants et 1855), Privas (6 681 habitants puis 7 230), Aubenas (7 378 habitants puis 7 525), Rochemaure (1 003 puis 1 011 habitants), Coux (841 puis 844 habitants), Chomérac (1 702 habitants en 1926 et 1931), Joyeuse (1654 puis 1 648 habitants) et enfin Flaviac (981 puis 961 habitants).

| | 1926 | 1931 | 1936 |
|---|---|---|---|
| bouchers | 3 | | |
| chef équipe | 1 | | |
| cordonniers | 3 | 1 | 1 |
| domestique | 1 | | |
| épicier | 1 | | |
| fileurs-euses | 19 | | 2 |
| fondeurs | 6 | | |
| manœuvres | 42 | 1 | |
| marchand forain | | 1 | |
| mécanicien | 1 | | |
| mouleurs | 2 | | |
| moulineuses | | 3 | |
| ouvrier-ières | 130 | | 1 |
| photographe | | 1 | |
| surveillant | 1 | | |
| ? | 1 | | |

Tableau 7 – *Répartition des Arméniens-iennes actifs-ives par activités professionnelles* (Sources : listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936)

Au Pouzin, mais aussi à Soyons, Largentière ou Aubenas, la main d'œuvre arménienne masculine travaille exclusivement dans les hauts fourneaux des aciéries[320]. La société Horne et Buire, grosse industrie qui emploie mille ouvriers en 1918 dont beaucoup d'étrangers (des Annamites au départ, puis des Espagnols, des Polonais ... plus tard), reste leur principal employeur[321]. 94% des réfugiés arméniens de sexe masculin ayant une activité salariée y travaillent.

En 1926, les 162 actifs masculins occupent des emplois de manœuvres (quarante-deux individus) et d'ouvriers (111), qui restent surreprésentés chez les hommes. Quelques artisans-commerçants se répartissent autour des professions de boucher (trois), de cordonnier (trois), d'épicier (un) et de restaurateur (un). Ils représentent 4% des actifs masculins arméniens en

[320] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 35.
[321] REYNIER Elie, *Le Pays de Vivarais*, imprimerie Charpin et Reyne, Valence, 1934, page 188.

1926. Garabed Tufenkdjian et son père Sarkis sont deux des trois bouchers que compte Le Pouzin en 1926, avant de venir s'installer à Valence en 1929.

L'activité professionnelle des cinquante femmes actives est circonscrite à l'activité textile, par le biais de la filature Giraud et fils, une usine de soie artificielle. Elles y exercent en général principalement comme ouvrières (60% des actives déclarées en 1926) ou fileuses (près de 38% des actives déclarées en 1926). Les femmes, sans activité professionnelle recensée, restent largement représentées. Elles sont près de 71 % en 1926.

La période 1924/1930 se caractérise par une baisse de l'activité et du nombre des industries présentes sur le territoire communal. La plupart des familles, arrivée directement de Marseille ou d'un autre lieu d'embauche industriel, reste deux ou trois années dans la ville du Pouzin avant de se rendre à Valence en 1930 ou 1931, période de chute d'activité pour les industries locales. Krikor Bezikian, le mari (né en 1905) et Achkène son épouse (née Tulzian en 1906) sont au nombre de ces familles. Ils sont tous deux originaires d'Erzindjan (à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Erzurum). Leur présence est avérée au Pouzin en 1927. En 1930, ils résident à Valence où leur fille aînée Vartouhie est scolarisée. En 1934, c'est au tour d'une importante filature de fermer ses portes[322]. Avec cette chute de l'activité industrielle, l'élément arménien qui compose la main d'œuvre industrielle disparaît comme il est arrivé. Les familles, parallèlement au ralentissement de l'activité industrielle sidérurgique et textile, s'échappent vers d'autres horizons comme les grands centres urbains de Lyon et Paris. Certaines viennent s'installer à Valence. Onze familles valentinoises au moins sont concernées par un séjour dans la commune du Pouzin entre 1928 et 1933. Toutes y séjournent brièvement. Les réfugiés arméniens trouvent à s'embaucher dans des entreprises qui manquent de main d'œuvre, au gré des offres d'emploi ou de la présence d'autres réfugiés, et le temps d'un contrat. La plupart du temps, ils arrivent de Marseille ou d'une autre ville de la vallée du Rhône qu'il remonte au fil d'étapes. A quelques rares occasions, ils sont passés une première fois par Valence, avant d'y retourner après un passage au Pouzin. La famille Avedikian séjourne dans la ville du Pouzin, après un court séjour à Valence, constaté dès 1926. Le mari, Eznik, est originaire de Chabin Karahissar (Anatolie centrale, non loin de Trébizonde aux pieds des Monts Pontiques), son épouse Manoug, née Tufenkdjian en 1905, de Yozgad, ville d'Anatolie centrale, située entre Angora et Sivas. Ils se marient en 1925. La présence du couple Avedikian est constatée au Pouzin en 1928. Leur première fille y voit le jour. Il est probable qu'Eznik y retrouve son frère. Ces haltes dans la vallée du Rhône sont

[322] REYNIER Elie, *Le Pays de …*, ouvrage cité, page 188.

parfois l'occasion pour la famille de se reconstituer. Le frère d'Eznik, Ohannes Avedikian, est déjà installé à Le Pouzin en 1926. Lui, ainsi que sa femme Mariam (née Zakarian) et sa fille Armance sont tous trois également originaires de Chabin Karahissar. Je retrouve la trace du couple à Valence, peu de temps avant de se rendre au Pouzin à partir du douze juin 1926. Mariam travaille comme ouvrière dans la soie. Lui est manœuvre chez Horne et Buire. En 1931, ils ont quitté Le Pouzin et leur présence n'est pas plus visible dans la Drôme non plus.
Le couple Aristakessian, originaire de Chabin Karahissar, fait également partie de ces familles passées un très court laps de temps à Valence avant de se rediriger vers Le Pouzin. Les époux se sont mariés à Valence en 1925[323]. Ils résident au Pouzin en 1926. Hatchik exerce la profession d'ouvrier chez Horne et Buire alors que son épouse, Aznive, est fileuse chez Giraud. Ils y vivent jusqu'en 1930, année à partir de laquelle ils s'installent à Valence. Vahan, l'aîné de leurs deux enfants, fréquente l'école maternelle de la rue Chauffour dès le dix octobre.

Les Arméniens sont quasi absents du village de **Soyons** (n°10, carte 8), situé dans la périphérie valentinoise, durant les trois recensements de l'entre-deux-guerres. Seul un chef de ménage recensé y réside, avant son mariage et son installation à Valence. La présence à Soyons d'Hovsep Goudian apparaît donc comme exceptionnelle et très circonscrite dans le temps, ou comme une étape de plus avant la fixation à Valence. Cet ancien soldat de la légion arménienne, séjourne dans le village entre 1922 et 1923. Se rapprochant de la famille Hadjian, des Arméniens originaires d'Afion Kara Hissar, sa ville natale, suite au décès accidentel du chef de famille, il réside à Valence dès 1924. L'année suivante, il se marie à Mariam Hadjian, fille d'Hovsep Hadjian. Les listes nominatives de recensements rendent compte de cette très faible présence arménienne à Soyons. Le recensement de 1926 indique qu'un seul homme, célibataire, y habite et y travaille, comme manœuvre chez Granger. En 1931, la présence arménienne s'est complètement effacée ; plus aucun arménien ne réside sur la commune au recensement.

Outre une présence arménienne visible et facilement chiffrable, des individus ou des familles ont résidé dans certaines communes sans laisser aucune trace. Ils constituent le flux invisible des migrants.

[323] A.D., recensement de l'année 1931.



Illustration 26 – Portrait daté de 1923 d'Hovsep Hadjian, ancien soldat de l'armée ottomane ayant combattu dans les Balkans dès 1912, peu avant son accident mortel, le long de la voie de chemin de fer, non loin de Portes-lès-Valence (collection Rocipon Boyadjian)

*Des Arméniens dans les filatures et les centres industriels de la Drôme*

Des communes drômoises ont accueilli des réfugiés arméniens. L'effectif global relatif au département de la Drôme a très sensiblement évolué sur la période de l'entre-deux-guerres. Seize en 1921, puis 1 236 en 1926, 2 389 en 1931, les Arméniens sont estimés à 2 640 personnes en 1936[324].

[324] Chiffres fournis par Jean-Luc Huard, « L'arrivée des Arméniens dans la Drôme des années 1920 à 1940 », *Revue drômoise*, n°505, septembre 2002.

La présence la plus ancienne est relevée à St-Barthélémy-de-Vals (quinze Arméniens y sont recensés.) et à Nyons, en 1921[325]. Leur présence devient plus importante sur le département à partir des années 1923 et 1924. 1 042 Arméniens sont dénombrés par la préfecture en 1924[326]. A partir de cette date, leur nombre croît régulièrement dans le département la Drôme. L'offre d'emplois des entreprises est la principale raison qui pousse les réfugiés à s'installer dans telle ou telle commune du département. Le regroupement familial et compatriotique intervient dans un second temps. Les premiers Arméniens s'installent dans le sud du département grâce aux emplois offerts dans les moulinages de la région. Montélimar, Bouchet, Tulette, Taulignan, Montboucher-sur-Jabron sont les principaux lieux d'installation. Dans le nord du département, les communes de St-Vallier et de Saint-Barthélémy-de-Vals offrent un emploi aux migrants en quête d'un travail. Le principal pôle d'accueil du département est Valence. 818 personnes y sont recensées en 1926[327]. Leur présence évolue aussi très rapidement sur cette commune ; 1 687 individus y sont recensés en 1931, 1 777 en 1936[328].

Au bout d'une dizaine d'années, l'implantation des Arméniens sur le département se modifie. Le nord gagne des individus alors que le sud se vide peu à peu. La crise textile et l'espoir de trouver de meilleurs salaires ont fait leur œuvre auprès des Arméniens. En 1936, compte tenus de salaires plus élevés et d'une offre plus large de possibilités de travail, Valence, Romans et Montélimar concentrent 2 335 personnes, soit 89% des Arméniens du département[329]. Mais cette population reste très mobile. Un nombre important n'effectue qu'un bref séjour sur le département[330]. Une fois encore, la mobilité des réfugiés sur le département n'a pas été étudiée. Difficile de dire comment les réfugiés se sont déplacés et fixés sur le territoire drômois. Des familles qui ont scolarisé leurs enfants à Valence sont passées par d'autres communes du département avant leur installation à Valence. Une estimation chiffrée de leur présence n'aurait aucun sens compte tenues des nombreuses lacunes des sources.

[325] HUARD Jean-Luc, « L'arrivée des Arméniens dans la Drôme des années 1920 à 1940 », *Revue drômoise*, n°505, septembre 2002.
[326] HUARD Jean-Luc Huard, « L'arrivée des … », article cité.
[327] A.M.V. : Listes nominatives du recensement de population.
[328] A.M.V. : Etats nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936
[329] HUARD Jean-Luc Huard, « L'arrivée des … », article cité.
[330] HUARD Jean-Luc Huard, « L'arrivée des … », article cité, page 338.

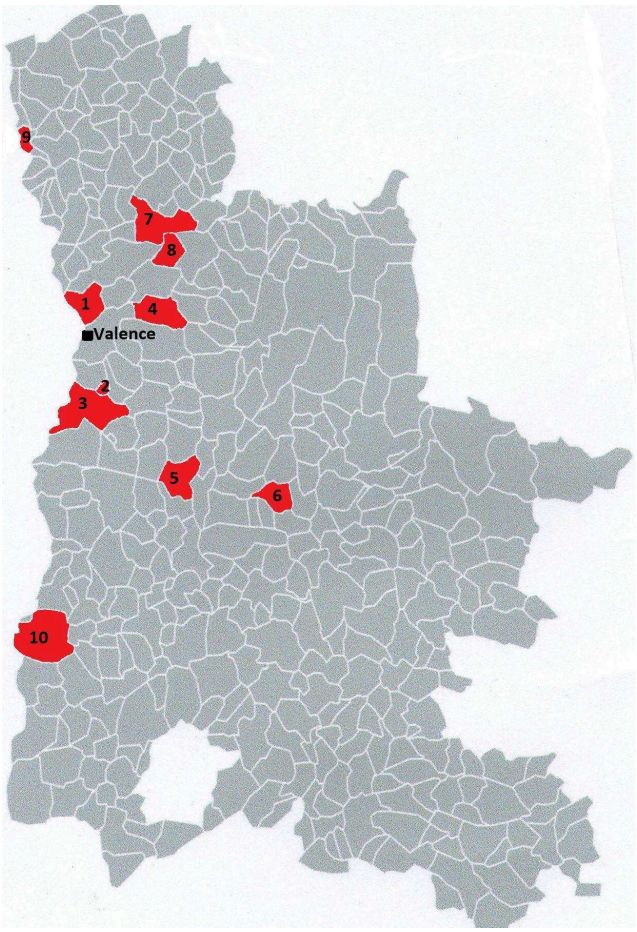


Carte 9 - *Communes de la Drôme ayant accueilli les familles des élèves avant leur installation à Valence*

**Dans la « banlieue » limitrophe de Valence, la commune de Bourg-lès-Valence** (n°1, carte des communes de la Drôme) attire les Arméniens. Leur installation se fait d'abord à Valence. Ce n'est que dans un deuxième temps que Bourg-lès-Valence devient ville d'accueil. Leur présence y est néanmoins relevée assez tôt. Sans plus de précisions, une enquête départementale sur la présence d'enfants étrangers établit à vingt-deux le nombre d'enfants en âge scolaire présents sur la commune de Bourg-lès-Valence au cours de l'année 1925[331]. Certains Arméniens, par ailleurs, s'installent directement dans cette commune, sans passer par Valence.

L'effectif arménien varie sur la commune, durant la période d'observation. S'il augmente entre 1926 (trente et une personnes) et 1931 (102), il s'infléchit en 1936 (quatre-vingt-

[331] Enquête sur les enfants étrangers en âge de scolarité – 1925. Cote A.D.D. 10 T 36-5 : parmi ces 22 enfants, 14 sont scolarisés à l'école publique et 8 ne fréquentent aucune école. Je ne retrouve pas la trace de leur présence à l'école de filles ou à l'école de garçons. Les premiers élèves arméniens identifiés ne le sont pas avant l'année 1930.

deux)[332]. Son caractère de ville de passage se justifie en 1926 auprès de la population arménienne. La présence de quelques célibataires conforte cette image. Certains s'y installent directement, comme Pascal Makrinajian en 1926, ou Khatchadour Kourechian. D'autres font un crochet par Valence avant de se domicilier à Bourg-lès-Valence, comme Bedros Armahanian présent à Valence le quatre février 1925 avant de résider à Bourg-lès-Valence l'année suivante. Ces célibataires, essentiellement des hommes, ne restent pas et quittent très rapidement le département de la Drôme.

Les Arméniens de 1926 sont d'autre part présents peu de temps dans cette partie de l'agglomération valentinoise. La commune de Bourg-lès-Valence offre peu d'emplois à ces étrangers. Sur trente et un individus, dix seulement travaillent, dont huit comme manœuvres (mais aussi un mécanicien et un forgeron.). Les emplois manquent mais ceux proposés sont aussi très précaires, compte tenu de l'absence de spécialisation et de la suprématie des postes de manutention. Vue la situation professionnelle précaire de leurs membres, des familles, comme les Yazedjian ou les Zakian, ne restent pas. D'autres familles se maintiennent à Bourg ou retournent à Valence, comme celle de Manoug Zakeossian dont l'un des fils, Vartan, est scolarisé momentanément dès 1926 à Valence puis à nouveau à partir de 1928.

La situation évolue à partir du recensement de 1931. De nouvelles familles apparaissent bien que Bourg-lès-Valence reste encore fortement une commune de passage. Nombreux sont les Arméniens à s'en éloigner assez rapidement. Il faut dire que pour les quelques personnes qui y travaillent, les emplois exercés ne requièrent souvent que peu de spécialisation et sont très précaires, et fortement soumis à la conjoncture économique. Certains tentent de rejoindre d'autres lieux d'embauche ou de se rapprocher de leur famille. Sept familles sont dans ce cas en 1931. Parmi les personnes qui quittent le département de la Drôme, trois sont manœuvres, un, sans emploi, un, forgeron, d'autres, des ouvriers en soie. La crise de la soie entraîne de nombreux débauchages ou licenciements. Des couples ne restent pas dans la Drôme, comme les Oussakian, les Manoukian et les Guedikian. Garabed Guedikian est arrivé de Pont l'Evêque en 1930. Présents au recensement l'année suivante, ses trois enfants, ne sont scolarisés nulle part. La situation est différente pour les familles qui restent plus longuement sur la commune. Le couple Bekmezian (Serop) scolarise ses enfants (Garbis et Agop) à

[332] Archives départementales de la Drôme, états nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936.

Valence dès 1928 pour le second et 1931 pour le premier. À la fin de l'année 1935, les deux garçons sont encore scolarisés dans la même école.
Plus rares sont ceux à s'installer durablement à Bourg-lès-Valence. La stabilité de l'emploi en est la garantie. Ohannès Krikorian, nouvel habitant de Bourg-lès-Valence, exerce la profession de tailleur d'habits en 1931, métier qu'il pratique encore en 1936 et en 1946. De même, plusieurs ménages Djeranian, issus d'une même ligné, se fixent à Bourg-lès-Valence dès 1931 ; certains de leurs membres donnent des industriels en tricot et des marchands en bonneterie.
Valence absorbe la majeure partie de ces nouvelles familles qui n'arrivent pas ou qui ne souhaitent pas se fixer à Bourg-lès-Valence. Treize ménages recensés sont ainsi concernées en 1931. Certains scolarisent des enfants, comme celui de Kegham Sarouyan, dont le fils Marius est scolarisé dès 1933, ou celui de Kevork Markarian, d'abord à Valence en 1926, puis à Bourg-lès-Valence à partir de 1931, dont le fils Henri est scolarisé au lycée de Valence.

Dès le recensement de 1936, un nombre plus conséquent de familles venues de Valence s'implante à Bourg. Comme Artin Manoukian et ses parents, elles sont sept à s'installer sur la commune. Arrivé à Valence à la fin du mois de mai 1927, Artin Manoukian installe au Bourg entre 1931 et 1936 son atelier de tailleur. Sa mère et son frère vivent toujours avec lui. Son frère Kevork termine sa scolarité à Valence en 1931. Par ailleurs, six nouvelles familles s'implantent sur la commune du Bourg, dont celle de Krikor Khayiguian, évangéliste, scolarisant deux enfants au lycée de Valence, et celle de Baghdassar Kevorkian, jardinier, dont l'un des enfants est scolarisé à l'EPS de Valence. Une seule famille « ancienne » se maintient sur la commune, celle de Kevork Markarian.

Dans les communes rurales proches de Valence, la présence arménienne est discrète voire exceptionnelle. Quelques communes voisines de la proche couronne valentinoise attirent des Arméniens. Les recensements de population laissent entrevoir qu'ils n'y sont en général que très faiblement représentés, du moins lors des recensements. Les communes rurales proches de Valence connaissent, le plus souvent, dans l'entre-deux-guerres, une stagnation de leur population, à la suite de la dégringolade démographique liée aux pertes humaines de la première guerre mondiale[333]. Paradoxalement, ces communes n'accueillent dans leur très grosse majorité que très peu d'étrangers durant cette période.

[333] *La Drôme – Une terre, des hommes*, page 195.

**Beauvallon** (n°2, carte 9) est un lieu de vie et d'embauche d'ouvriers de la soie. La présence arménienne reste très limitée sur cette commune et circonscrite à l'année 1936. Les onze Arméniens vivant à Beauvalon en 1936 se répartissent en trois familles. Il s'agit de la famille Yailayan et des deux familles Diratzonian. La première se compose d'une mère et de sa fille adulte. Toutes deux sont originaires de Malatia. Les deux chefs de ménage des familles Diratzonian sont natifs de Yozgad, laissant supposer une parenté entre eux deux. La première famille Dirtzonian se compose des deux époux et de leurs trois enfants (une fille aînée et deux garçons). La seconde, de quatre membres, ne comporte que deux garçons. Les cinq enfants recensés sont âgés de deux à six ans. Ils sont nés à Aubenas (un enfant), Chomérac (deux), Pierrelatte (un) et Beauvallon (un). Les lieux de naissance des enfants soulignent l'itinéraire migratoire de leur famille sur le territoire français. Les six adultes sont nés entre 1890 et 1913, laissant envisager la coexistence de deux générations. Tous les six travaillent en tant qu'ouvrier en soie chez Avoud. Les trois familles ne se sont pas regroupés et résident en des lieux distincts de la commune. La famille Yailayan est installée dans le village, alors que les deux autres le sont  quartier les Granges et quartier les Blâches. Les deux familles Diratzonian s'installent un peu plus tard à Valence, commune dans laquelle les enfants sont scolarisés, ainsi que d'autres à naître.

**Etoile-sur-Rhône** (n°3, carte 9) attire des commerçants-artisans essentiellement. Des Arméniens s'installent sur la commune d'Etoile-sur-Rhône entre 1931 et 1936. Leur présence y est éphémère, traduisant leur difficulté à s'implanter durablement. Cinq Arméniens, répartis en deux familles, sont visibles au recensement de 1936, dont l'une se compose d'un célibataire, Agop Marochian, né en 1904 à Angora, boucher patron installé dans la rue principale et commerçante du village, précédemment boucher à Valence au recensement de 1931. L'immigration arménienne étant fortement liée au monde des villes, le commerce ou l'artisanat est l'une des principales activités qui permet aux familles de s'installer dans une commune rurale[334]. Les époux Kaledjian**,** (Sarkis, né en 1902, et Chouchan, née Ohanessian en 1904) originaires de  Diarbékir, ainsi que leurs deux enfants (nés à Charvieu, respectivement en 1928 et 1933) choisissent de s'installer sur la commune, après un parcours migratoire différent. Venu de Charvieu, commune située dans le département de l'Isère, s'y implantent en 1934. Sarkis ouvre sa boutique de cordonnerie, dans une ruelle du vieux

[334] HUARD Jean-Luc, « Italiens et Arméniens dans la Drôme (1918/1939) », in *Les petites Italies dans le monde*, BLANC-CHALEARD M.C., BECHELLONI Antonio, DESCHAMPS Bénédicte, et al., Presse Universitaire de Rennes, 2007, pp. 197-210. L'auteur montre que les Arméniens recherchent essentiellement dans les villes un emploi et un logement.

village, où il y exerce son activité en 1936. Chouchan, son épouse, l'aide à la boutique et s'occupe de Jean. L'aîné seul est scolarisé à l'école publique du village, qu'il fréquente du 15 octobre 1934 jusqu'au 1er octobre 1936. Il est victime, au mois de janvier 1935, d'un incident sans gravité, provoqué par un camarade plus âgé, alors qu'il joue dans la cour de récréation. Le séjour dans la commune est de courte durée pour la famille Kaledjian. Au mois d'octobre 1936, la famille retourne dans le département de l'Isère, avant de se rendre à Lyon.

A **Montélier** (n°4, carte 9), la présence arménienne reste exceptionnelle. Montellier est une commune rurale située au pied du massif du Vercors, à quelques kilomètres au nord de Chabeuil, en direction de Romans. Les états nominatifs du recensement indiquent la présence, en 1936, sur cette commune, d'un seul Arménien, âgé de vingt-cinq ans, célibataire et natif d'Erzeroum, sur cette commune. Ce dernier exerce comme domestique chez un couple de cultivateurs. Arthur Guruchian n'a pas eu de contacts avec Valence. Préalablement installé à Aouste-sur-sye, commune de la vallée de la Drôme, située entre Crest et Saillans, en 1931, la perte de son emploi dans l'industrie du tissage l'a contraint à s'éloigner de ses parents et de ses frères, qui eux-mêmes ont quitté le département par la suite après leur court séjour à Aouste.

Les centres textiles et industriels autour de Valence exercent de manière générale une attractivité sur les étrangers à la recherche de travail.

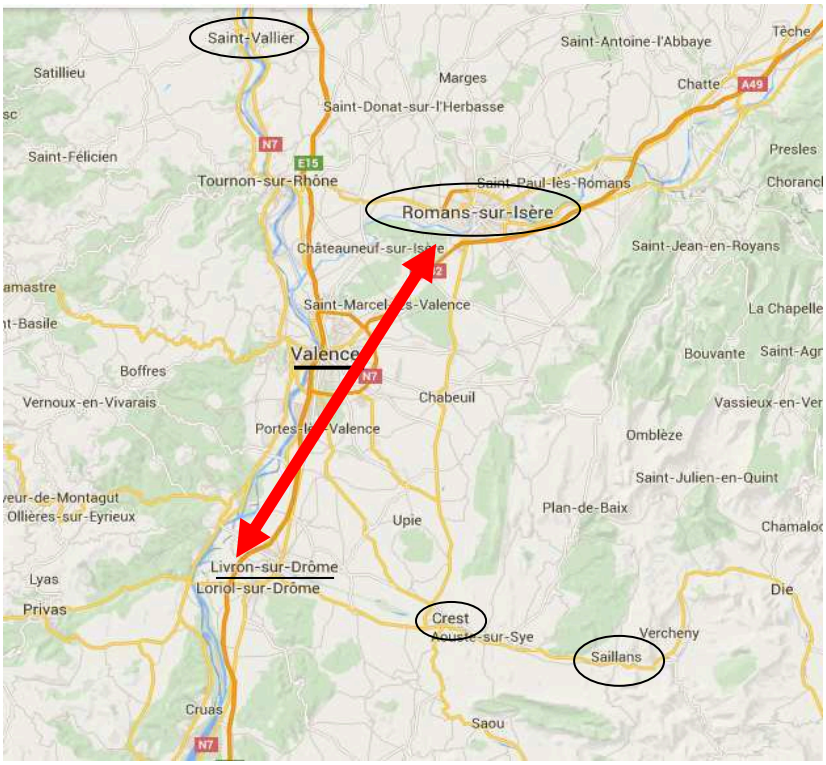


**L'axe Livron-Valence-Romans**

Carte 10 – *Localisation des centres textiles et industriels de la région valentinoise*

Certains pôles industriels drômois, plus ou moins importants, comme Saillans, Crest, Romans/Bourg-de-Péage et St-Vallier, attirent, très inégalement selon le lieu, les Arméniens. Leur mobilité reste également très forte sur ces communes, qui sont à la fois des centres d'embauche mais aussi des lieux de passage pour bon nombre de familles ou d'individus.

Dans l'entre-deux-guerres, Valence ainsi que **Crest** (n°5, carte 9) et sa région sont les deux centres où se maintiennent les activités de l'habillement et du textile. Les Arméniens sont présents sur cette commune durant l'entre-deux-guerres. Qu'est-ce qui les y attire ?

Leur présence varie sur la période considérée : sept en 1926, leur effectif culmine à trente-six personnes en 1931, puis redescend à vingt-deux en 1936[335]. En 1926, ce sont deux familles arméniennes qui résident à Crest, la famille Hadji-Bahanian, installée depuis le 28 mai 1925, et la famille Zortian, dont l'un des trois garçons, Garabed, né à Tchoroum en 1903, s'installe un peu plus tard à Valence, après un détour par Romans où sa fille unique voit le jour (en

[335] Archives départementales de la Drôme, états nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936.

1930). Cette même fille fréquente, dès l'année 1935, une école maternelle de Valence, après l'installation du couple dans cette ville probablement la même année.

D'un recensement à l'autre, les Arméniens changent, ce qui confirme leur grande mobilité sur la commune entre 1926 et 1936. En 1931, douze nouvelles familles arméniennes s'y installent ; celles de 1926 sont parties. Les professions exercées par ces nouveaux individus sont celles d'ajusteur (un individu), de briquetier (un), de couturière (un), de fileu.r.se, en activité ou non (quatre), de journalier (six), manœuvre (un), d'ouvrier en soie, tanneur ou usine de liège (cinq) et de tailleu.rs.se (trois). Quatre familles se déplacent à Valence et sont concernées par la présence de l'un ou de plusieurs de leurs membres dans une école de la ville. Certains échappent même aux recensements. Le couple Ohanessian figure au nombre des personnes, qui après un séjour à Joyeuse, séjourne quelque temps à Crest, entre les deux recensements de 1931 et 1936, le temps de mettre au monde deux enfants entre 1931 et 1932. Le couple réside à Valence à partir de 1934, et y scolarise à partir de cette date ses enfants. En 1936, la situation économique du couple reste précaire. Seule Araxie, l'épouse de Garabed, travaille comme usineuse à la manufacture générale de munitions. Après avoir trouvé à s'embaucher comme journalier, Garabed, quant à lui, est au chômage.

En 1936, en léger recul, la population arménienne de Crest compte quatre familles ainsi que trois ouvrières logées dans leur entreprise et un religieux logé dans un couvent, constituant un nouveau groupe assez disparate au sein duquel on trouve un cordonnier patron, deux couturières (dont l'une au moins travaille chez Breyton), une fileuse, deux manœuvres, un missionnaire, quatre ouvrières en soie et un tailleur, le reste étant sans profession (9 personnes). Aucune de ces personnes ne scolarise un enfant à Valence.

Selon l'année du recensement, certains secteurs d'activité prennent plus d'importance auprès de la population arménienne locale. En 1926, les Arméniens travaillent dans la manutention (comme manœuvres), en usine ou comme ménagère. En 1931, ce sont les secteurs de l'habillement (couturière et tailleur), de la filature ou du moulinage, et du travail en usine, qui embauchent les Arméniens. En 1936, la confection (cordonnier), l'habillement (couturière, tailleur), la filature ou le moulinage, la manutention et la religion (un missionnaire) constituent les principales activités qui accaparent les Arméniens.

Dans l'entre-deux-guerres, la commune de **Saillans** (n°6, carte 9), située dans la vallée de la Drôme, est tournée vers l'activité textile. L'industrie de la soie concentre la majeure partie des emplois offerts sur la commune.

Entre 1926 et 1936, ce sont quarante-six Arméniens qui s'installent dans cette commune. Leur présence se caractérise toujours par leur très forte mobilité. Les individus n'y restent généralement pas[336]. Néanmoins, huit individus, soit deux familles, les Isbirian et les Keusseyan, demeurent entre 1931 et 1936.

La présence des Arméniens à Saillans est liée à l'activité de la soie. Durant l'entre-deux-guerres, l'usine de tissage Naëf est l'unique entreprise. En 1926, les trois Arméniennes, portant le même patronyme Tassournian, sont toutes des ouvrières en soie chez Naëf et logées par l'entreprise dans son foyer. En 1931, sur quatorze Arméniens recensés, neuf travaillent, essentiellement comme tisseur ou tisseuse chez Naëf. En 1936, l'entreprise embauche les vingt-trois actifs arméniens (sur un total de trente-sept Arméniens) que compte la commune, répartis comme suit : trois manœuvres, sept ouvriers ou ouvrières en soie et douze tisseurs ou tisseuses.

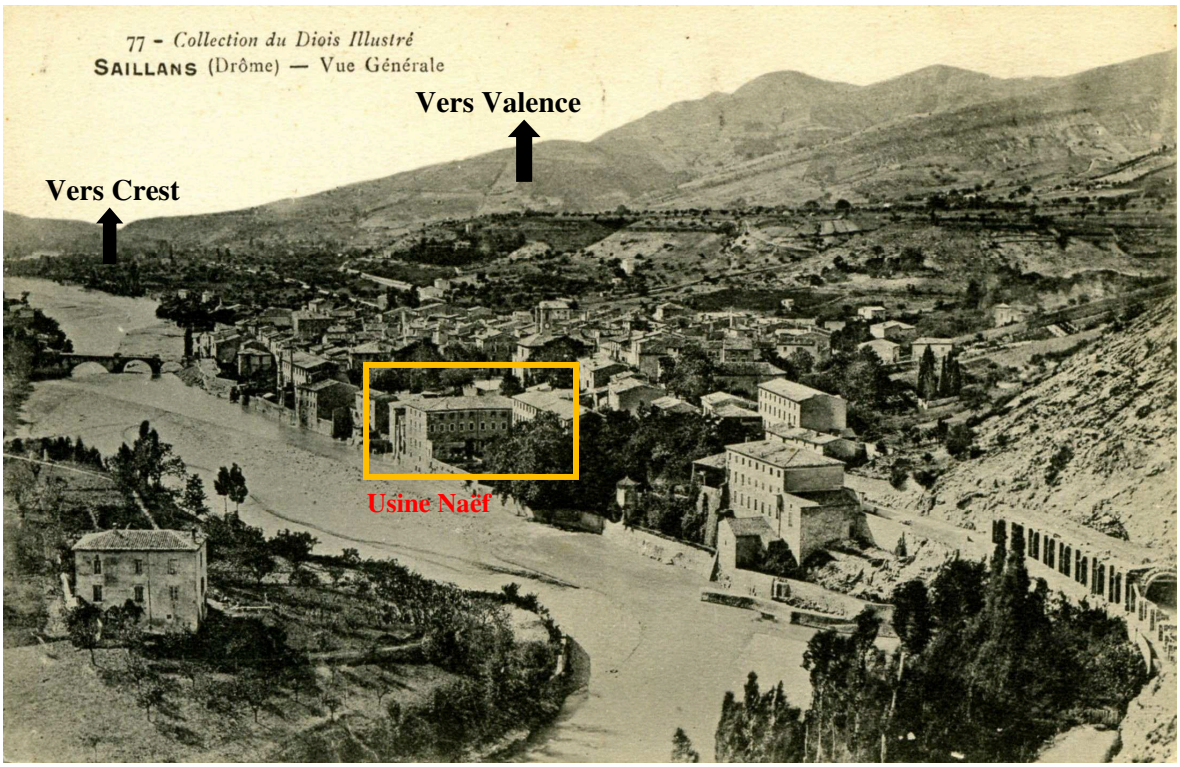


Illustration 27 – Carte postale : *une vue de la commune de Saillans* (source : Google)

Globalement, les Arméniens présents à Saillans dans l'entre-deux-guerres, ont peu de contact avec la ville de Valence, hormis de rares exceptions, qui n'y ont séjourné que peu de temps. La famille Hagopian, composée de la mère et de ses deux enfants, ne reste que très peu de temps à Valence, avant de prendre la direction de la Roche St-Secret, où elle est présente en 1926. La mère et sa famille trouvent à s'y embaucher comme ouvrières en soie. Les Hagopian

[336] Cette affirmation est à nuancer, l'examen du recensement de 1946 n'ayant pas été fait afin d'évaluer la pérennité de la présence des familles après 1936.

prennent ensuite la direction de Saillans, où ils y habitent en 1931 en compagnie de la grand-mère maternelle. Pourtant âgé de onze ans, Vahé, le fils, travaille alors comme tisseur.
Deux familles séjournent plus longuement à Valence et s'en éloigne poussées par la recherche d'un emploi. La première ne concerne qu'un célibataire alors que la seconde voit tous ses membres se déplacer. Le couple Koharian, Garabed et Kalilia Roumelian, a séjourné à Valence avant son installation à Saillans. Originaire de Selez, il vit à Sis (Turquie) en 1918 où naît Anitza, la fille aînée. Cette dernière fréquente l'école de filles de la rue Madier Montjau à compter du 1er octobre 1928 jusqu'en 1932, année durant laquelle elle a ses treize ou quatorze ans (selon la source concernée). A son arrivée à Valence en 1928, la famille trouve à se loger dans un premier temps à l'Hôtel de Russie. Puis, en 1931, elle habite dans un appartement situé rue Bouffier, au numéro quinze. Garabed, forgeron de métier à son arrivée à Valence, est inscrit comme manœuvre au chômage, alors que son épouse travaille en tant qu'ouvrière en soie dans l'entreprise Chabert. La famille Koharian quitte Valence entre 1932 et 1936, date à laquelle tous ses membres sont installés à Saillans. La mère et la fille travaillent comme tisseuse dans l'usine de soie Naëf, alors que Garabed se trouve toujours sans profession.

La période de l'entre-deux-guerres se caractérise par un important redressement économique partout en Drôme, avant d'être frappée de plein fouet dans les années trente par les effets de la crise. Durant cette même période, **l'axe Livron-Valence-Romans** devient l'axe principal de l'urbanisation et de l'industrialisation. En 1925, une cinquantaine d'entreprises romanaises accaparent les 4 000 ouvriers présents sur le territoire romanais. Le secteur ancien de la tannerie et de la chaussure s'est affirmé à **Romans-sur-Isère** (n°7, carte 9). Durant la période concernée, les ouvriers de la chaussure et ses sous-traitants représentent 20 % de la population totale de Romans, main d'œuvre alimentée fortement par d'importantes migrations et l'arrivée d'étrangers sur son territoire[337]. Comment les Arméniens investissent-ils cet axe urbain et industriel ?
Bien que limitée en 1926, la présence arménienne se développe très rapidement après ce recensement. La ville de Romans attire de manière accrue les Arméniens du département, entre 1926 et 1936. Ils représentent en effet 2,5% des effectifs drômois en 1926, 10,4% en 1931, puis 15,3% environ en 1936, se plaçant ainsi en deuxième position derrière Valence et devant Montélimar. Leurs effectifs se développent très rapidement entre 1926 et 1931 ;

[337] *La Drôme – Une terre, des hommes*, ouvrage collectif, pages 197 et 204.

l'évolution se poursuit entre 1931 et 1936. Trente et un en 1926, le nombre de réfugiés passe à 250 en 1931 puis à 403 en 1936[338].

En 1926, vingt Arméniens, sur les trente et un recensés, se regroupent pour loger à la même adresse. La plupart sont des travailleurs. Certains portent le même patronyme laissant envisager des liens de parenté. Ce mode de logement collectif disparaît par la suite puisque les individus recensés à partir de 1931 forment des familles d'au moins deux individus. Trois sont logés chez un particulier, tanneur de profession. Ces derniers portent tous le même patronyme et sont originaires de la même ville de Turquie. En 1926, quatre enfants de moins de treize ans sont identifiés. Les deux plus âgés ont respectivement cinquante et un et cinquante-sept ans. La population arménienne de 1926 se constitue avant tout d'individus en âge de travailler. La composition du groupe arménien évolue au recensement suivant ; les familles avec enfants deviennent majoritaires.

Les Arméniens présents en 1926 s'installent à Romans ou quittent le département. Une seule part vivre à Valence, suite au changement de son statut marital. Cette situation évolue à partir du recensement de 1931. Les va-et-vient deviennent beaucoup plus nombreux entre les deux cités. Des familles quittent Romans pour Valence, comme celles de Garabed Zortian partie s'installer à Valence à partir de 1936 ou de Sarkis et Loussaper Tchokaklian qui s'installent à Valence puis Bourg-lès-Valence, commune dans laquelle leur fille suit sa scolarité à l'école de filles du quai Thannaron. Cette dernière famille s'installe à Marseille en 1951. Après avoir vécu un temps à Romans, Krikor et Ovsanna Minassian reviennent à Valence à partir de 1933 et leur fille Elisabeth est scolarisée à l'école St-Vincent-de-Paul.

Des familles scolarisent uniquement leurs enfants à Valence, tout en continuant à habiter Romans. Yervant Tachdjian, coiffeur à Romans, scolarise à Valence, de 1943 à 1946, sa fille Jacqueline, qui réside chez son grand-père Setrak Nercessian. De même, une certaine Lucie Derderian, fille de Tatoul et Dikranouhie, est reçue à l'examen des bourses de l'enseignement technique à Valence, en mai 1943 alors que ses parents résident à Romans.

En 1936, les familles, ayant scolarisé au moins un enfant dans un établissement valentinois, sont semble-t-il plus nombreuses à quitter Valence pour Romans. Pour ces treize familles, Valence ne reste qu'une étape et ne s'y fixent pas. Difficile d'avancer d'autres explications que la recherche d'un emploi et d'une situation meilleure. La plupart des chefs de ménage connaissent une évolution de leur situation professionnelle.

[338] Archives départementales de la Drôme, états nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936.

Circonscrit en 1926 aux professions de cordonnier (dix personnes), de ménagère (quatre), de tanneur (quatre), de manœuvre (deux), d'ouvri-er-ère en chaussures (deux) et de tailleur (un), l'éventail professionnel s'élargit par la suite. La chaussure et la tannerie sont les secteurs qui embauchent le plus d'Arméniens à partir de 1931. Ils accaparent à eux deux 26,1 % des actifs arméniens en 1926, 38,7 % de ces mêmes actifs (soit cinquante-trois personnes) en 1931 et 42,5 % (quatre-vingt-cinq personnes) en 1936. Le commerce et l'artisanat[339] rassemblent 43,5% des actifs arméniens (dix personnes) en 1926, 24,8% environ (trente-quatre personnes) en 1931 et 28% (cinquante-six personnes) en 1936.

La commune de **Bourg-de-Péage** (n°8, carte 9), mitoyenne de Romans et séparée de sa voisine par le fleuve Isère, se développe dans l'ombre de Romans. Les Arméniens habitent et travaillent essentiellement à Romans ; seuls de très rares trouvent à s'employer et à résider à Bourg-de-Péage : deux en 1931, un seul en 1936[340]. La chapellerie, avec sa principale industrie, l'entreprise Mossant fondée en 1833, a une longue tradition à Bourg-de-Péage. Augmentant sa production, l'entreprise s'est fortement développée et mécanisée dans l'entre-deux-guerres[341]. Ses effectifs d'ouvriers ont crû dans cette période. La présence des Arméniens sur la commune reste fortement liée à cette activité industrielle.

Des communes hors de l'influence directe de Valence et situées dans la vallée du Rhône ont également recours à de la main d'œuvre étrangère. La présence des Arméniens est assez conséquente à **Saint-Vallier** (n°9, carte 9), une petite commune textile et industrielle du nord de la Drôme, située à une trentaine de kilomètres de Valence, sur la route de Vienne et Lyon, le long du Rhône. Les recensements établissent que les Arméniens y sont repérés dès 1921 (deux individus) ; leur effectif se développe par la suite : vingt et un en 1926, cinquante-huit en 1931 et trente-quatre en 1936.
En 1921, deux Arméniennes, âgées de seize et trente-deux ans, sans lien de parenté apparent, travaillent déjà dans la soie, comme ouvrière chez Baboin, fabricant de voilettes de tulle[342]. Elles sont en pension dans leur usine. Marie Djihanian, la plus jeune, a trouvé du travail à St-

[339] Les professions retenues sont celles de boucher, boulanger, coiffeur, cordonnier, épicier, primeur, tailleur et apprenti.
[340] Recensements de 1931, 2 célibataires de sexe masculin : un chapelier et un peintre de profession ; et de 1936, un célibataire de sexe masculin, manœuvre de profession.
[341] *La Drôme – Une terre des hommes*, page 204.
[342] Dossier Patrimoine de Rhône-Alpes : *Tissage Baboin puis usine de céramique NOVOCERAM actuellement espace désaffecté*. Auteur(s) du dossier : Sébastien Durieu, Nadine Halitim-Dubois. Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel.

Vallier, laissant, dans la commune voisine de St-Barthélémy de Vals, une partie de sa famille, se composant de quatre jeunes hommes ou garçons, âgés de six à seize ans, réunis sous le même patronyme, et rassemblés autour du chef de ménage, leur mère certainement, une femme âgée de trente-trois ans, Karanisa Djihanian. Cette dernière, la seule à travailler, a trouvé à s'employer comme laceteuse chez Pascal et compagnie. Tous quittent le département après 1921.



Illustration 28 – *Ancienne filature Baboin*, puis bâtiment désaffecté, actuellement bureau d'architecte - Façades sud et ouest (Auteur : Sébastien Durieu - Source : internet)



Illustration 29 – *Ancienne moulinerie Baboin, dite usine 5* (Cliché *Patrimoine de Rhône-Alpes* – Source internet)

Cinq familles vivent à St-Vallier en 1926, parmi lesquelles huit personnes travaillent, soit comme manœuvre (deux individus), soit comme agriculteur (un), soit comme céramiste (un) ou encore comme ouvrière dans la soie (quatre femmes). L'usine de soie Baboin (composée de plusieurs bâtiments) en fait travailler cinq. L'âge de ce groupe de vingt et un Arméniens, dont plus de la moitié est adulte, varie de sept à soixante-douze ans. Je relève en leur sein la présence de cinq enfants, âgés de sept à onze ans, ainsi que celle de trois adolescentes ou jeunes adultes dont l'âge se situe entre quatorze et dix-huit ans.

Leur mobilité est souvent difficile à percevoir. Dikranouhie Agopian est recensée seule, sans son fils Zareh, à Valence en 1931. Travaillant comme ouvrière, elle est logée chez son cousin Mouradik Torossian. Gulizar et Léon Melkonian se sont également dirigés vers Valence, mais je ne relève pas la trace des trois autres membres de la famille Melkonian. Je n'exclue pas qu'ils aient suivi leurs parents à Valence, les sources scolaires n'en faisant pas état. Léon est élève de l'école de garçons du Palais entre 1928 et 1930. Ils ne résident plus à Valence et Bourg-lès-Valence en 1946. L'une des cinq familles, les Zafradjian, quitte le département de la Drôme après 1926. D'autres se fixent à St-Vallier, entre 1926 et 1936. C'est le cas d'Artin, d'abord agriculteur puis manœuvre et journalier dans l'électro-porcelaine, de Verghiné Hampartzounian et de l'un de leurs deux enfants ; mais aussi celui d'Aram Papazian (céramiste de profession), de sa femme Haïganouche et de leur fils Robert.

La population arménienne de St-Vallier atteint cinquante-huit individus en 1931, répartis en dix-huit ménages. Leur composition varie ; elle va de l'ouvrière célibataire logée dans un pensionnat, au couple résidant avec leurs deux enfants, en passant par une veuve vivant avec ses cinq enfants. La population arménienne de St-Vallier diminue par la suite et se stabilise à trente-quatre personnes, soit huit familles (dont sept sont déjà présentes en 1931), en 1936.

Les Arméniens actifs constituent dans leur totalité une main d'œuvre industrielle. Les manœuvres et les ouvriers en soie sont les plus nombreux. L'usine de soie Baboin et l'électro-porcelaine sont les principaux employeurs. La situation change après 1931. Le secteur de la soie, rencontrant de grosses difficultés économiques, débauche bon nombre d'ouvriers. Nombreuses sont les familles (j'en dénombre neuf), dont l'un ou plusieurs de leurs membres travaillaient à l'usine de soie Baboin, à quitter St-Vallier entre 1931 et 1936. Certaines s'installent dans la commune limitrophe de St-Barthélémy de Vals, comme Anna Samuelian et sa sœur Philomène. Venues de Marseille, les deux soeurs vivent à St-Vallier et y travaillent comme en ouvrières en soie. Les deux sœurs s'installent dans la commune voisine de St-Barthélémy-de-Vals en 1932. D'autres s'installent ailleurs dans le département, comme à Montélimar pour Henriette Kasparian et ses deux enfants. La majorité des neuf familles concernées par ce changement de lieu de vie rejoint un autre département pour y trouver à s'embaucher. Certaines d'entre elles choisissent la Loire ou la région parisienne. Minas Kevorkian et Siranouche Arabian résident, en 1926, avec leurs deux enfants, au hameau de Thibert, un quartier de Valence. Les enfants sont scolarisés de 1926 à 1929. La famille s'installe ensuite à Gentilly, département de la Seine, qu'elle quitte en 1930 pour St-Vallier. Les parents trouvent à s'embaucher tous les deux comme manœuvres dans l'électro-porcelaine. Leur fils aîné, Zareh, ne vit pas avec eux en 1931 ; seule Sirarpie est établie avec ses parents. En 1932, les époux Kevorkian et leur fille quittent St-Vallier pour Paris. D'autres personnes, travaillant principalement dans le secteur de la soie (notamment chez Baboin), se rendent dans le département des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence ou bien à Marseille.

Tous ces parcours traduisent une très forte mobilité des individus ou des familles arméniennes même si cinq familles s'installent plus durablement à St-Vallier. L'exercice d'une profession artisanale ou liée au secteur de l'électro-porcelaine leur facilite cette fixation. Ce dernier secteur est particulièrement porteur et stable durant l'entre-deux-guerres.

**Montélimar** (n°10, carte 9) est la troisième ville du département de la Drôme en termes d'accueil des réfugiés arméniens. Ils sont quarante-six en 1926, soixante et un en 1931 et 166 en 1936, chiffres qui soulignent une nette augmentation de leur effectif entre 1926 et 1936.
Quatre familles valentinoises sont concernées par un séjour à Montélimar. Deux y séjournent, plus ou moins longuement, avant leur installation à Valence. Pour ces personnes, Montélimar reste une simple étape transitoire. Le parcours de la famille Boyadjian est représentatif de la situation de ces personnes. Krikor Boyadjian et Verghiné (née Balian) sont présents très tôt à Montélimar ou dans sa région. Le couple n'est pas encore formé au moment de l'installation de ses membres. En 1926, Krikor, tanneur de profession, vit, quartier de Margerie, avec son jeune frère Etienne, sa mère Marguerite et sa tante maternelle Takouhie. Tous sont originaires d'Eski Chéhir sauf Marguerite, la mère de Krikor, née à Kutahya. Cette dernière est fileuse, comme sa soeur. En 1931, la famille s'est déplacée rue jeu de Paume. Takouhie ne réside plus avec eux. Tous ont vu leur situation professionnelle évoluer. Krikor est employé à la Compagnie d'Orient. Son jeune frère, âgé de quatorze ans, travaille comme employé chez Latarche. Leur mère, Marguerite, s'est faite embauchée comme nougatière chez Armand Soubeyrand. Krikor rencontre celle qui va devenir sa femme, Verghiné née Ballian, originaire d'Angora. Ils se marient et ont un fils, Pierre, né en 1932. Verghiné s'installe dans la Drôme entre 1926 et 1931. En 1931, elle vit à Montboucher-sur-Jabron, commune proche de Montélimar, avec sa mère, Lucie Halladjioglou, son frère (Pierre) et sa sœur (Marie), tous originaires d'Angora. Tous les quatre travaillent, en 1931, comme ouvriers en soie chez Lacroix, entreprise installée à Montboucher-sur-Jabron et employant d'autres Arméniens. Les licenciements dus à la crise de la soie ainsi que le mariage de Verghiné, amènent Lucie Halladjioglou à s'installer avec ses deux autres enfants à Valence, place Charles Hugonel. Pierre y ouvre sa cordonnerie alors que Lucie et sa fille sont sans profession. Krikor Boyadjian et Verghiné résident, avec leur fils Pierre, place des Clercs à Montélimar en 1936. Krikor exerce alors comme cordonnier patron. Son épouse Verghiné, sans profession, l'aide à la cordonnerie. Quelques années plus tard, ils résident à Valence. Leur fils unique est scolarisé dès l'année scolaire 1943/1944 à l'école privée St-Marie, en classe de cours moyen. Trois ans plus tard, Pierre habite avec ses parents dans un appartement situé rue Pérollerie, à proximité des lieux de résidence de sa tante, Marie, et de sa grand-mère, Lucie, maternelles. Etienne, l'oncle paternel, devenu tricoteur en bonneterie, réside dans la même maison de rue que Krikor et Verghiné déclarés comme commerçants.

Deux autres familles, dont les enfants sont scolarisés soit à l'école maternelle soit en classe élémentaire, quittent Valence pour Montélimar. Leur présence y est constatée dès le recensement de l'année 1936.

*Les autres centres industriels et textiles, en dehors de l'axe Marseille/Valence*

D'autres départements, en dehors de l'axe Marseille/Valence, accueillent quelques familles valentinoises. Ces mêmes régions ont parfois connu le développement d'une très forte présence arménienne. **Paris et sa proche banlieue** constituent une première destination très recherchée des Arméniens. La présence arménienne est ancienne à Paris, où une communauté y est établie au XIXe siècle. Un lieu de culte (depuis 1902) situé non loin des Champs-Elysées, rue Jean Goujon, un lycée (le collège arménien Moorat, rue Monsieur le Prince), des « institutions arméniennes » s'y développent progressivement. Mais il convient de distinguer les types d'immigration qui s'y sont croisées. Au XIXe siècle, elle concerne une population plus aisée (se composant de bijoutiers, de joailliers ...) et le monde intellectuel (des étudiants, des écrivains et des peintres ...). Peu de personnes, 1 500 individus environ, y séjournent en 1914[343]. Une famille valentinoise se réclame de cette migration antérieure à l'immigration en masse des années 20. Le couple Hiveller, qui est un couple mixte, d'origine arménienne par la femme, née à Constantinople, est déjà présent à Paris en 1912, au moment de la naissance de leur fille unique.

Avant la première guerre, la population arménienne est circonscrite à Paris intra-muros. À partir des années 1920, la présence des Arméniens se renforce et s'accentue, en un moment où leur arrivée en France se fait en masse. De 1919 à 1921, la population de riches négociants, d'étudiants, d'hommes politiques augmente légèrement. En 1926, attirés par de meilleures conditions de travail, la moitié des 60 000 Arméniens de France vit dans la capitale française[344]. Du Quartier Latin au neuvième arrondissement pour les plus riches (« quartier des diamantaires, des médecins, des imprimeurs, des épiciers), en passant par les taudis de Belleville, du 13e arrondissement, de Gentilly, de Bicêtre et de St-Ouen, ils essaiment un peu partout dans la capitale mais aussi en périphérie. Tout autour de Paris, de véritables « villages arméniens »[345] se forment à Issy-les-Moulineaux ou à Arnouville, par exemple.

[343] TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de France », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°177, décembre 1992.
[344] TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de… », article déjà cité.
[345] Cité dans TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de… », article déjà cité.

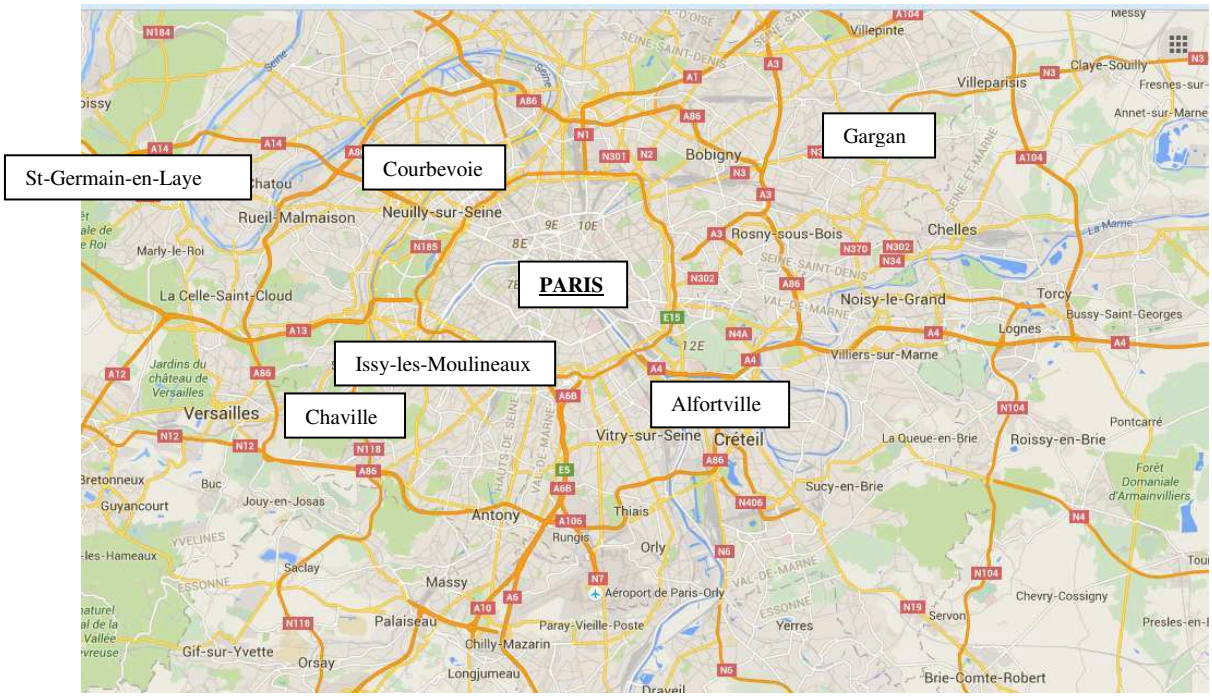


Carte 11 - Les « villages arméniens » autour de Paris (Source : Goople Maps)

Des familles valentinoises sont venues s'installer directement dans la capitale ou en région proche, depuis Marseille, leur « porte d'entrée » en France, avant leur installation à Valence. Les communes d'Alfortville, de Courbevoie, de Gargan, de St-Germain-en-Laye et de Paris sont les lieux d'attraction de ces familles, comme les Maksoudian, par exemple. Originaire de Kayseri, en Anatolie centrale, le couple est d'abord présent à Paris en 1927 puis à Courbevoie (à l'ouest de Paris), l'année suivante. Des parents plus ou moins éloignés de cette famille ont résidé également dans les communes de St-Germain-en-Laye et Alfortville.

D'autres Arméniens font le trajet inverse en quittant assez rapidement Valence avant de s'installer à Paris ou en région parisienne. Gargan puis Chaville sont les communes qui attirent quelques-uns des membres de la famille Avedian. Ces communes enregistrent une forte présence arménienne dans les années 1920 et trente. Après un séjour valentinois durant lequel il a fréquenté l'Institution-Notre-Dame, ancien Petit Séminaire, de 1924 à 1930, Georges, l'un des enfants, s'installe à Chaville, où il accède à la profession d'architecte[346].

Les déplacements entre la région parisienne et Valence ne sont pas toujours très lisibles. Certains liens familiaux unissent les Arméniens des différentes communautés. La recherche de parents pousse très souvent les individus à se rapprocher de leur famille. La situation économique inconfortable des parents peu parfois expliquer une séparation momentanée et le séjour d'un enfant chez de proches parents, comme cela a été le cas pour Vartouhie

[346] Source : recensement de Chaville de 1936.

Keusseian. Cette dernière, élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau de Valence vit chez ses grands-parents, alors que son père Garabed réside à Issy-les-Moulineaux.

**L'est et le centre de la France** forment d'autres régionss d'accueil temporaire. Soumises à des contraintes économiques, certaines familles valentinoises font le choix de se rendre dans les communes de Belfort et Chassignelle (département de l'Yonne) avant leur installation à Valence. Les liens familiaux et compatriotiques poussent ensuite à nouveau à des déplacements facilitant les rapprochements. Après son arrivée à Marseille puis un très bref séjour au Pouzin (en Ardèche), le couple Der Alexanian réside quelques années à Belfort, ville située dans l'est de la France, près de Mulhouse. Des Arméniens s'acheminent assez rapidement vers Belfort à leur arrivée à Marseille. Une communauté se développe dans la ville. L'industrie du fil Dollfus-Mieg et Compagnie embauche, ainsi que les usines Peugeot[347]. Ghazaros et Nevart, dont les vicissitudes sont racontées par leur fils Jacques à partir d'un manuscrit du père écrit en arménien, trouvent à s'y embaucher[348].
Chassignelle, commune de l'Yonne située à plus de cent kilomètres au nord-est de Dijon, a été une autre étape pour certains, comme la famille Boyadjian qui séjourne à Marseille entre 1923 et 1928, puis à Chassignelle, avant de se fixer à Valence en 1929.

**L'Isère** attire également beaucoup d'Arméniens et constitue un lieu de passage important pour certains non encore fixés définitivement en France. Les pôles principaux sont Grenoble, Vienne et Pont de Chéruy. Le couple Arakelian, originaire de Kharpout, séjourne dans cette dernière commune, avant de se rendre à Grenoble (en 1926) puis à Charvieu (en 1928) et enfin un peu plus tard dans la Drôme et à Valence notamment. Le couple Tchagatzabanian se marie à Valence après avoir résidé séparément à Grenoble. D'autres communes iséroises, comme Lancey et Parnissage, attirent aussi des réfugiés valentinois, parmi eux les familles Boyadjian et Kechichian.

**Lyon et sa proche banlieue**, constituent un important pôle industriel et technique. Les traces les plus anciennes d'Arméniens dans la ville sont relevées entre le IVe et le VIe siècles. Il faut ensuite attendre la fin du XIXe siècle pour y voir l'implantation de deux ou trois individus, suivis par quelques étudiants. Jusqu'en 1914, la communauté arménienne de Lyon

[347] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, page 35.
[348] DER ALEXANIAN, Jacques, *Les héritiers du…*, ouvrage cité, page 93.

ne se compose que de quelques personnes isolées[349]. Elle ne se développe qu'à partir de 1918 avec l'arrivée de nouveaux individus. Des usines de tissage se créent sous l'initiative d'Arméniens. La communauté, forte de 500 personnes en 1924[350], s'organise dans un premier temps autour de la rue Berthelot. Le numéro soixante-quinze est avancé pour l'implantation d'un baraquement, dans d'anciennes casernes abandonnées à la fin de la première guerre mondiale par l'armée américaine, ayant accueilli un centre arménien provisoire[351]. Un pôle culturel (construction d'une école) et religieux (édification de la première chapelle Sainte-Marie-Mère-de-Dieu) s'y développe dès l'année 1926. Des cours d'arménien sont donnés dans les collèges du Cours Lafayette, de l'avenue Berthelot et de la Place Guichard, fréquentés par de jeunes Arméniens[352]. En 1926, sur les 259 Arméniens qui résident dans le septième arrondissement de Lyon, 110 sont regroupés dans les baraques de l'avenue Berthelot. Pour la même année 1926, Aïda Boudjikanian-Keuroghlian avance les effectifs suivants, certainement en dessous de la réalité : 807 Arméniens dans le 3e arrondissement de Lyon, 249 dans le sixième et 259 dans le septième[353].

Les actifs arméniens lyonnais trouvent à s'employer dans des secteurs d'activité très variés : de l'industrie textile à l'industrie automobile, en passant par le P.L.M. et l'industrie mécanique, notamment pour les personnes résidant dans le septième arrondissement[354]. Des familles valentinoises séjournent à Lyon, en général peu de temps. Un an minimum pour la famille Emirzian, deux années pour la famille Stepanian, les séjours à Lyon sont de courte durée. La brièveté du séjour lyonnais se lit également dans les parcours des familles Mergizian (ou Merguizian) et Tanderdjian, pour qui Lyon reste une simple étape dans leur parcours migratoire et leur fixation en France.

La plupart du temps, les familles arméniennes ont transité par d'autres villes françaises. Les époux Emirzian, originaires de Morenig, sont à Lyon au moment où naît en 1930 leur fils René. Dès 1931, le couple est installé à Valence. Yeghsa, la femme, retrouve probablement à Lyon son frère, Kegham Stepanian, ainsi que sa sœur, Djoukar Stepanian. Ils y séjournent tous durant la même période. Attirés par l'emploi offert par les industries sidérurgiques, Djoukar, Kegham, ainsi que sa future épouse, Isabelle née Donabedian, ont séjourné au préalable au Pouzin, en Ardèche et les deux derniers s'y marient en 1927. Compte tenu des

[349] *La communauté arménienne de Lyon et de la région Rhône-Alpes*, 1994, Préface de Gérard Dédéyan, p.27-28.
[350] *La communauté arménienne …,* ouvrage cité, page 29.
[351] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes*, revue de géographie de Lyon, HS, 1978, p.48.
[352] *La communauté arménienne de Lyon* …, ouvrage cité, pp.30-32.
[353] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens de … », ouvrage cité, pages 40 et 44.
[354] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens de … », ouvrage cité, page 40.

difficultés que traversent les industries pouzinoises, le couple part vivre un temps à Lyon où leur fille unique y naît en 1929. Leur présence est ensuite constatée à Valence à partir de 1931. D'autres Donabedian, présents au Pouzin en 1928, résident à Valence en 1936, ce qui établit les liens très forts qui unissent certaines familles et leur tendance au regroupement.

Pour d'autres, les déplacements entre Valence et Lyon sont fréquents. La famille Goudian a effectué un aller-retour entre les deux villes. D'abord arrivés à Valence séparément et non encore mariés, les époux Goudian sont établis à Bron en 1926. Ils réapparaissent à Valence à partir de 1930, au moment de la naissance de leur second enfant. Les liens géographiques qui unissent chacun des membres de cette famille sont ici très forts. Les époux sont originaires d'Afion Karahissar. Hovsep y naît en 1898, son épouse Mariam Hadjian en 1905. Les frères de cette dernière Agop et Nazareth, sa sœur Rosine ainsi que sa mère, Aghavnie Tcheritchian veuve de Joseph Hadjian, sont eux-mêmes originaires de cette ville d'Anatolie. D'autres membres de la famille Hadjian (quatre petits enfants, nés entre 1918 et 1926) sont présents par la suite à Valence, eux-mêmes originaires d'Afion Karahissar, de Thessalonique (Grèce) ou de Buzet sur Baise (France). Ils se rassemblent autour de leur grand-mère Hiripsimé Hadjian, née à Afion Karahissar, et de leurs parents, Garabed Hadjian, né en 1901 à Afion Karahissar, et Kalilia leur mère, née en 1901 ou 1902 également à Afion Karahissar, mariés en 1917 à Afion Karahissar. On a le cas d'une famille qui se rassemble et se recompose, par sa branche maternelle, au moment de son arrivée en France.

Enfin, Valence, pour quelques familles, n'est qu'une étape parmi d'autres et Lyon se présente comme l'aboutissement de leur parcours migratoire. Les Danjikian font partie de ce groupe de réfugiés, certainement poussés initialement par l'embauche, puis par le rapprochement familial ou compatriotique. Originaire de Brousse également lieu de naissance de leur premier enfant en 1919, Isgouhie et Melkon sont installés à Largentière (département de l'Ardèche) en 1925. Un an plus tard, ils résident à Valence, dans la Basse-ville, rue Pêcherie, avant de quitter cette ville pour Lyon, en 1928.

D'autres départements de la région Rhône-Alpes accueillent également les réfugiés valentinois.

**La Loire et la Savoie** s'inscrivent au rang des départements qui reçoivent des familles avant leur installation à Valence. Les époux Simonian, originaires de Malatia, sont présents à St-Chamond (département de la Loire), dès 1925.

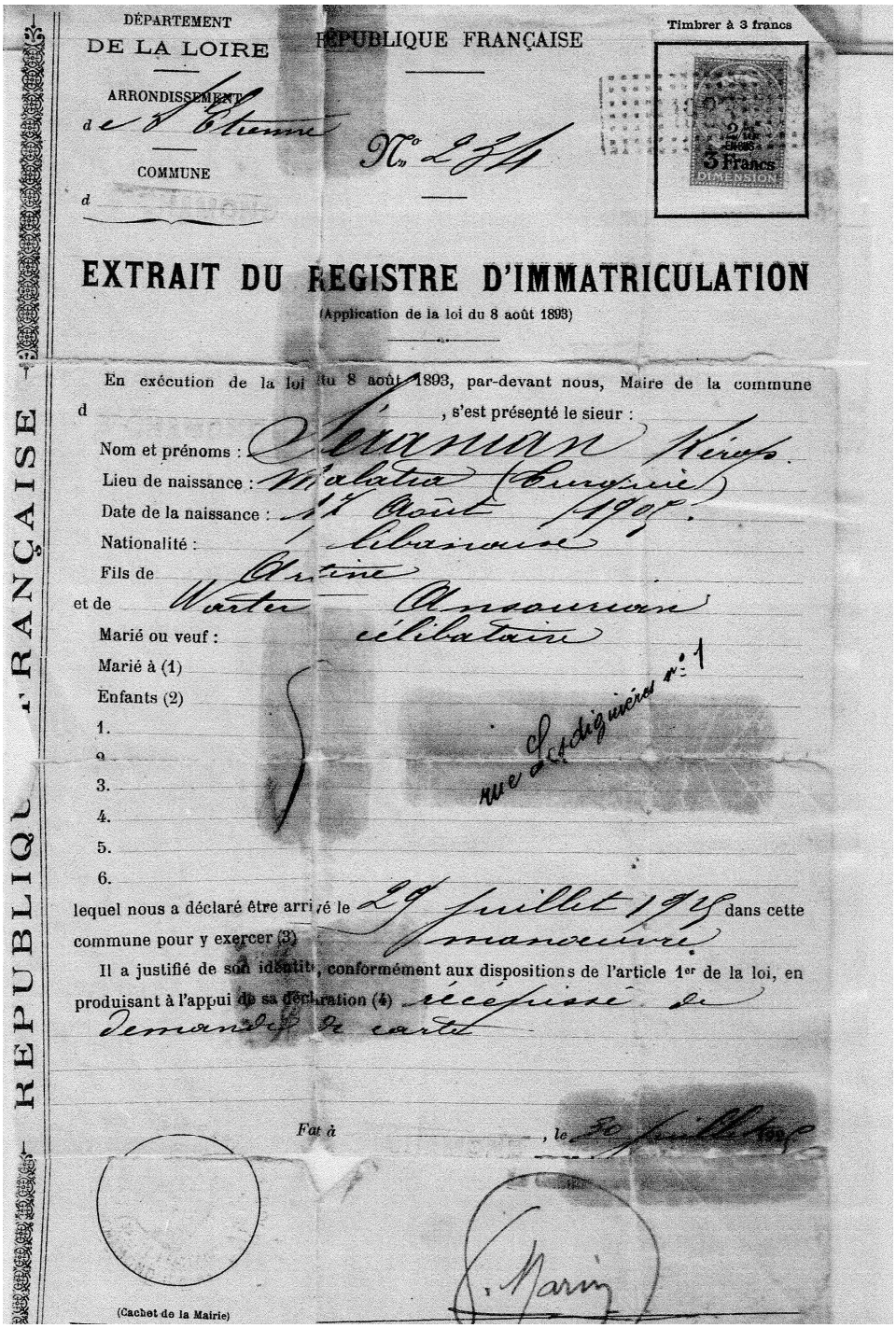

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT
d e d' Etienne

COMMUNE
d

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Timbrer à 3 francs

N° 2314

# EXTRAIT DU REGISTRE D'IMMATRICULATION

(Application de la loi du 8 août 1893)

En exécution de la loi du 8 août 1893, par-devant nous, Maire de la commune d , s'est présenté le sieur :

Nom et prénoms : Séranian Kérop.
Lieu de naissance : Malatia (Turquie)
Date de la naissance : 17 Août 1905.
Nationalité : Libanaise
Fils de Artine
et de Varter Ansourian
Marié ou veuf : célibataire
Marié à (1)
Enfants (2)
1.
2.
3.
4.
5.
6.

rue Lesdiguières n° 1

lequel nous a déclaré être arrivé le 29 juillet 1925 dans cette commune pour y exercer (3) manœuvre

Il a justifié de son identité, conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi, en produisant à l'appui de sa déclaration (4) récépissé de demande de carte

Fait à , le 30 juillet 1925

(Cachet de la Mairie)

Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Illustration 30 – Extrait du registre d'Immatriculation (commune de St-Etienne), établi le 30 juillet 1925. Kérop Séranian (père d'Henri Siranyan), alors célibataire né à Malatia le 17 août 1905, de nationalité libanaise, fils d'Artine et de Varter Ansourian, est arrivé à St-Etienne le 29 juillet 1925, et y réside au numéro 1 de la rue Lesdiguières.

Le cas de la famille Tchokaklian reflète les vicissitudes rencontrées par des individus ou des familles, fortement mobiles et prêtes à des changements de lieux de résidence sur des périodes très courtes, au cours de leur fixation en France. Sarkis Tchokaklian, le mari, présent assez tôt

à Valence, a fait le choix de quitter la ville, avec celle qui est devenue son épouse, pour s'installer à Chambéry, avant de revenir définitivement à Valence quelques années plus tard. Leur parcours est intéressant. Sarkis, né en 1906, est originaire de Hadjen (ville de Cilicie, qui a connu des massacres en 1909) ; son épouse, Loussaper, née Santoudjian en 1910, de Bolou (ville de Bithynie, appartenant à la province éponyme, située à près de 300 kilomètres à l'est d'Istanbul). Sarkis, non encore marié, s'installe à Valence le dix mai 1925. A cette date, Loussaper n'est pas encore arrivée. Sa présence est mentionnée pour la première fois à Romans, à partir du recensement de 1931, comme épouse de Sarkis. Le couple vit alors au numéro trois de l'avenue Victor Hugo. Réside avec eux une partie de la famille maternelle : la mère Aznive, née en 1880 ; la sœur Elbis, épouse Hatchadourian, née en 1906 à Bolou ; et un neveu, Apkar, né à Privas en 1928. En 1932, le couple Tchokaklian est à Chambéry ; leur fils y naît la même année. Leur présence est ensuite à nouveau constatée à Valence en 1936.

## 2-Les lieux de vie des Arméniens à Valence

### *A. Les lieux de résidence*

#### *a. Les lieux d'habitation*

Les premiers Arméniens identifiés dans les sources consultées s'installent à Valence peu avant la fin de la guerre et l'arrivée massive des réfugiés du Proche Orient. Valence ne constitue qu'une étape dans leur parcours migratoire. Le premier individu recensé, une femme, séjourne dans la ville, de 1917 à 1918, avant son départ pour Paris[355]. Puis, c'est au tour d'un dénommé Nalbandian, qui effectue un premier repérage dans la ville dès l'année 1918[356]. L'année suivante, un jeune Arménien fréquente le lycée de Valence[357]. Mais les conditions de son séjour sont inconnues. La présence à Valence de sa famille n'a pu être constatée, et son lieu de résidence reste non identifié. Ces trois personnes ne sont que de cas isolés. Le gros des effectifs ne s'installent à Valence qu'à partir de juillet 1922[358], pour les uns, ou d'octobre 1923, pour les autres. Cette dernière date reste la plus probable, d'après les

[355] A.M. de Valence, 2i34 – Registre d'immatriculation.
[356] M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité, page 2.
[357] A.D.D., 634WP38 – Registre des entrées.
[358] Le *Dauphiné Libéré*, 19 juillet 1992, « Les voyageurs de l'été 1922 », André Hairabédian.

sources consultées. Au fil des arrivées, les immigrants s'installent à proximité des personnes ou des familles déjà en place. Très rapidement, de nouvelles rues se surajoutent aux premières, soulignant la pénétration progressive des quartiers anciens de la ville. Entre le 15 et le 23 octobre 1923, 115 ouvriers (et leur famille) s'installent à Valence suite à leur recrutement par les Ateliers de Construction de la Drôme. A la seule date du 20 octobre 1923, deux à 300 Arméniens débarquent en gare de Valence. Mais il n'est pas possible de suivre ce groupe d'étrangers. De même, les sources restent silencieuses sur les lieux de travail fréquentés par ces individus.

En l'espace de quelques années, le nombre d'Arméniens augmente très rapidement. Les listes nominatives des recensements permettent de dresser un état des lieux de la présence arménienne dans la ville. L'effectif de cette population étrangère, donné pour la seule ville de Valence, croît régulièrement : 818 personnes en 1926, 1 695 en 1931, 1 771 en 1936 puis 1 985 en 1946[359]. Les chiffres doivent être néanmoins nuancés ; les recensements ne fournissent qu'une photographie à un instant donné et un nombre important d'individus échappent d'autre part aux recensements.

L'examen et le croisement des sources laissent entrevoir un éclatement dans la ville des premiers lieux de résidence, regroupés autour de quatre espaces d'accueil principaux (l'hôtel de Russie, Valence Sud et Fontlozier, le centre ancien et enfin la Basse-Ville), dont l'attractivité de certains n'ira qu'en se renforçant au fil des années. Le lieu d'embauche a probablement influé sur le choix du lieu de résidence des premiers réfugiés, comme la lettre du directeur des Ateliers de Construction de la Drôme à l'Office National Arménien en date du 15 octobre 1923[360] l'atteste, mais il n'est pas le seul facteur déterminant pour les réfugiés. Il semble que ces derniers sont principalement attirés par des lieux mis à leur disposition par un employeur ou la mairie, ou, surtout, laissés vacants par les Valentinois. Au début des années 20, le centre-ville continue de se vider d'une partie de sa population. L'arrivée des Arméniens dans la ville coïncide avec ce phénomène. Roger Bastide, observateur attentif de ses contemporains, livre une explication. Le développement urbain périphérique attire les anciens habitants des rues du centre, au premier rang desquelles, les rues Belle-Image et avoisinantes. « (…) ce quartier avait, à cause de son caractère spécial, une mauvaise réputation, (…) les maisons sont ici parmi les plus vieilles et en même temps parmi les plus

[359] A.M.V. - Listes nominatives des recensements de 1926, 1931, 1936 et 1946.
[360] Ce courrier a été publié dans l'ouvrage de TURABIAN Aram, *L'éternelle victime de la diplomatie européenne*, Marseille, 1929, pages 210 et 212.

populaires de Valence. Là, et là seulement, on pouvait rencontrer des locaux libres (...) ».[361] De même, ce qui deviendra en quelques années le quartier de Fontlozier ne se compose, au début des années 20, que de quelques rares maisons isolées, de jardins et de champs ou de terres laissées à l'abandon. Un mouvement urbain est néanmoins déjà en marche au moment où les Arméniens s'installent à Valence. Les chiffres suivants le soulignent. En 1801, 93% des Valentinois logent dans la vieille ville. En 1911, ils ne sont plus que 26%[362]. L'habitat y est également déjà ancien et précaire voir insalubre (surtout dans la basse ville). Les familles qui scolarisent des enfants investissent différemment ces quatre espaces d'accueil. Les sources des établissements scolaires, au premier rang desquelles figurent les registres matricules et les états nominatifs ou listes d'inscription envoyés par les écoles à la mairie de Valence, rendent possible la connaissance des lieux de vie des premiers élèves. De la lecture de ces documents, il ressort que les enfants des premiers réfugiés résident principalement dans le centre-ville. Aucun ne réside au sud de la ville, avant l'année 1926. Leur lieu de résidence, en évolution, détermine leur lieu de scolarisation. Les toutes premières années, les enfants sont essentiellement scolarisés dans les écoles de filles de la rue Madier Montjau et de garçons de la Place du Palais, dans un périmètre très circonscrit, où les Arméniens sont fortement représentés. Malgré l'absence de sources scolaires jusqu'en 1931, tout laisse également supposer que des enfants ont pu être scolarisés à l'école maternelle de le rue Bouffier, située dans le même secteur d'accueil primitif. A ces écoles s'ajoutent l'école maternelle de la rue Chauffour, puis celle de la rue Pécherie.

L'**Hôtel de Russie**, situé au numéro quatre-vingt-neuf de l'avenue Sadi Carnot, constitue un premier lieu d'accueil, provisoire. Il s'agit d'un lieu « arménien ». Aucun autre étranger ne le fréquente dans la période considérée. Georges Bonnet, entrepreneur local dans le bâtiment et conseiller municipal en 1923, le décrit comme un « premier sas d'entrée » dans la ville pour un groupe de deux à 300 réfugiés arméniens, arrivés le vingt octobre 1923. Les familles sont ensuite dirigées, ou se dirigent, plus ou moins rapidement vers d'autres lieux de résidence. Ce lieu joue très vite, mais de manière très brève sur la durée, un rôle important dans l'accueil des nouvelles populations arméniennes lors de leur arrivée à Valence. Entre le trois janvier 1924 et le seize mars 1925, deux des sept enfants d'origine arménienne inscrite à l'école de filles de la rue Madier Montjau y résident avec leur famille. Trente-cinq personnes

[361] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de Valence », *Revue Internationale de Sociologie*, n°1/2, janv-fév 1931, pages 17 à 42, republié dans la Revue *Bastidiana*, n°23/24, juillet-décembre 1998, page 16.
[362] *Valence-sur-Rhône*, 1991, page 182.

y vivent au moment du recensement de 1926. Parmi elles, Haroutioun Gureghian, Isgouhie et Dirouhie Ouzounian, trois enfants en âge d'être scolarisés. L'importance numérique de ce lieu d'accueil va en déclinant. En 1936, plus aucun réfugié arménien n'y réside.

Les terrains, situés à **Valence Sud**, le long de la voix de chemin de fer entre Valence et Marseille, à la périphérie de la ville, constituent un second espace d'accueil. Ces terrains, dont la localisation reste très imprécise, se situent sur un espace allant de l'actuelle avenue Victor Hugo (sur une zone s'étendant du magasin « Tous Stocks », avenue Victor Hugo, au Pont des Anglais) au quartier de Fontlozier. Ils sont mis à la disposition des travailleurs arméniens par les Ateliers de Construction de la Drôme. S'agit-il d'une partie du groupe de réfugiés évoqué par Georges Bonnet ou d'un autre groupe, essentiellement des travailleurs ? Les sources disponibles jouent en faveur de la deuxième hypothèse. Tout porte à croire que certains sont accompagnés ou rejoints assez rapidement par leur famille. Leur situation est évoquée dans des courriers échangés entre le directeur des Ateliers de construction et Aram Turabian, le président de l'ONA, chargé du placement de groupes de travailleurs arméniens.
L'afflux brutal d'une population en un lieu très précis, non adapté en termes de logements, entraîne très souvent des réponses particulières de la part des populations concernées. C'est une constante chez les étrangers, mise en évidence par Gérard Noiriel[363]. Les réfugiés arméniens, outre leur expérience au Proche Orient, sont confrontés très tôt aux différents visages du taudis, une fois en France. Le campement, situé en règle générale à la lisière des villes, et fait de baraques en bois, comme il a été en usage à Marseille, s'est également développé dans d'autres villes, comme Valence.
Les Arméniens s'y sont-ils installés directement, sans passer par l'Hôtel de Russie ? Le contingent de travailleurs, qui s'y présente, se constitue de 115 personnes, selon la même source, au vingt-trois octobre 1923. La direction des Ateliers de construction de la Drôme fait la remarque suivante : « (...) nous avons mis à leur disposition tout le matériel de construction nécessaire. Ils sont donc à l'abri et chez eux ; ils ont deux poêles. Nous leur fournissons le bois de chauffage et l'éclairage électrique gratuitement. Pour certains d'entre eux, nous les autorisons même à construire une maison en planches indépendante sur nos terrains, nous leur donnons le matériel nécessaire et mettons également à leur disposition un jardin attenant à la maison »[364]. Aïda Boudjikanian-Keuroghlian parle de « campement improvisé » puis de

[363] NOIRIEL Gérard, *Le creuset français – Histoire de l'immigration XIXe / XXe siècles*, l'univers historique, seuil, Paris, 1988, pages 158-159.
[364] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens de … », ouvrage cité, page 39.

« baraquements », ou encore de « maisons en planches » avec terrain indépendant, qui ont accueilli les réfugiés. Plusieurs familles y résident. Certaines ont même trouvé un « logement de fortune » dans des wagons abandonnés. Les sources scolaires le confirment. Des familles s'installent plus au moins rapidement quartier de Fontlozier, à proximité, ou dans le centre de Valence. Les terrains, que les Arméniens acquièrent[365], se situent non loin du quartier de **Fontlozier,** qui deviendra un autre lieu de résidence. Il est même probable que les limites de ces deux espaces ne soient pas aussi nettes et dissociables. Selon Aïda Boudjikanian-Keuroglian, (l'une des références pour la connaissance des premiers lieux d'implantation des Arméniens à Valence), les premiers Arméniens résident déjà à Fontlozier en 1926[366]. Tout laisse même supposer que les premiers Arméniens s'y installent dès les années 1922 ou 1923. Les parents de Toros Vézirian sont les premiers à construire sur le quartier, au cours de cette période, sur une parcelle située face aux terrains des Ateliers de Construction, de l'autre côté de la voie ferrée, achetée à Nalbandian, alors propriétaire de l'ensemble des terres du quartier, qu'il revend aux Arméniens, sous la forme de parcelles de 500 à 1 000 mètres carrés[367]. Très vite, des maisons se construisent le long de la voie ferrée, souvent sans permis de construire dans les débuts. Le registre matricule de l'école mixte du Calvaire, l'école où sont scolarisés les élèves de la partie sud de la ville, indique que la première élève arménienne de l'école est inscrite le quatorze mai 1926[368]. Mais il faut également noter que ce document ne démarre qu'à partir du premier octobre 1925.

[365] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de Valence », article cité, page 20.
[366] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens de … », ouvrage cité, **p**ages 38 et 39, 42 et 43, 46 à 48.
[367] M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité, page 2.
[368] Registre matricule de l'école mixte du Calvaire (archives personnelles de M. Diratzonian).

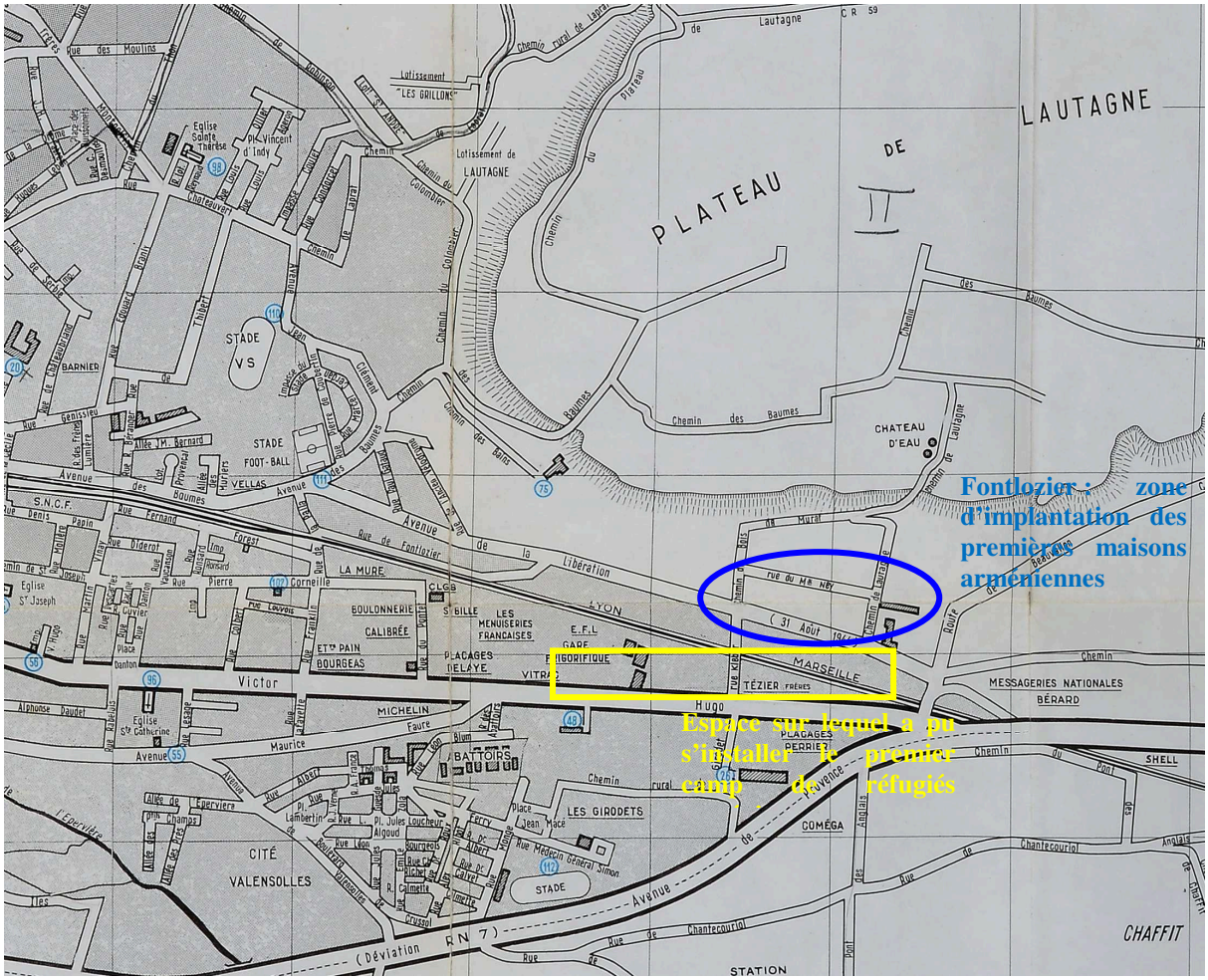


Illustration 31 – *Valence-sud : localisation des lieux de vie des Arméniens* (dont le quartier Fontlozier)[369]

En 1926, quatre familles au moins sont concernées par la scolarisation de leur(s) enfant(s) à l'école du Calvaire. Le registre matricule de l'école est précieux car, outre les renseignements qu'il apporte sur les enfants et leur famille, il permet de suivre la progression des inscriptions dans cette école. Le 14 mai 1926, Matha, fille de Nack Papazian, y est scolarisée. Cette élève quitte l'école, en 1931, compte tenu du déménagement de sa famille à Joyeuse, dans le département de l'Ardèche. A la rentrée d'octobre 1926, ce sont cinq nouveaux élèves qui sont inscrits à l'école du Calvaire : Jean Biodjekian, né en 1919, Marie Vézirian (ou Vegerian), née en 1918, et Mariam Vézirian (ou Vegerian), née en 1922, ainsi que les deux frères Agop et Takvor Chelibolian, nés respectivement en 1918 et 1922. Les sources sont pauvres sur la manière dont vivaient, en 1926, les familles arméniennes du quartier de Fontlozier. Le recoupement des témoignages et des quelques sources écrites permettent de mettre en évidence certains aspects de la vie des premières familles arméniennes du quartier. Ces

[369] A.D.D., Cote 026 131Fi 00013 - Plan de Valence.

dernières se débrouillent seules et tentent de se suffire à elles-mêmes, grâce à la portion de terre dont elles disposent et aux quelques animaux (chèvres, vaches, lapins…) qu'elles possèdent. Chacun des membres de la famille Vézirian contribue aux travaux domestiques de la maisonnée. Le père, au début de l'installation de la famille, s'occupe comme il le peut : ramassage de papiers, gardien de chèvres et de vaches… Mais les Ateliers de Construction de la Drôme, puis la Boulonnerie calibrée, après son ouverture, restent les principaux employeurs des Arméniens du quartier. En 1926, selon les états nominatifs du recensement, tous les chefs de ménage travaillent comme manœuvres à La Maladière, lieu-dit qui correspond à l'emplacement des Ateliers de construction de la Drôme[370].

Le quartier attire assez rapidement de nouvelles familles. L'habitat s'y développe autour des bâtisses existantes. Les permis de construire renseignent sur l'état du bâti dont la construction est entreprise par la suite, après 1926. Le dix-huit octobre 1928, une nouvelle construction est enregistrée. Puis d'autres sont prévues au cours de l'année 1929. Une « nouvelle Arménie » sort peu à peu de terre et s'organise dans cette partie de la ville, plutôt éloignée des grands axes urbains de communication. Seul un chemin de terre conduit à ce point de la ville ainsi que plus au sud, au pont des Anglais. A partir du mois d'août 1929, Aram Chelibolian, père d'Agop et Takvor, déjà installé en 1926 sur le quartier, entreprend la construction de deux bâtisses différentes sur le quartier. S'agit-il de constructions nouvelles ou d'aménagements de constructions existantes ? Les documents ne nous permettent pas de trancher. Difficile de reconstituer le nombre de familles concernées. D'après les listes nominatives du recensement, quatre-vingt-treize Arméniens résident dans le quartier Fontlozier en 1936.

Le **centre ancien** de la ville est le troisième espace d'accueil des réfugiés arméniens. Le centre ancien (ou historique), tel qu'il se trouve défini par les boulevards du Cire, Vauban, Général de Gaulle et les avenues Sadi Carnot, Félix Faure et Gambetta, reste d'un point de vue numérique le premier espace d'accueil des Arméniens, même si sa couverture n'est pas uniforme et certains îlots de peuplement sont plus visibles que d'autres. Il correspond à l'espace précaire de vie des étrangers, mis en évidence et décrit par Gérard Noiriel, et que l'historien nomme « quartier insalubre », ou encore « bidonville », ou « ghetto ». Les Arméniens connaissent également ce type d'espace de logements à Valence, dans le centre ancien. Le surpeuplement et la vétusté y sont de règle, souvent liés à la pénurie des logements

[370] M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité, pages 4 et 5.

et à la faiblesse des salaires, contraignant les étrangers à se contenter des habitats les plus anciens et les moins bien entretenus[371].

Cet espace à forte concentration arménienne, et en réorganisation au début des années vingt, devient rapidement le cœur de la « Petite Arménie » valentinoise. Dans les tous premiers mois de l'installation, les rues Bouffier (première référence le 15 décembre 1923[372]), des Quatorze Cantons (dès le 19 octobre 1923[373]), du Ha ! Ha ! (dès le 20 octobre[374], suivie d'une nouvelle installation le 22 octobre[375]), Chantelouve (dès 1924, ainsi que pour les rues qui suivent), Lesdiguières, Farnerie et Belat sont les plus privilégiées par les premiers réfugiés.

Durant les trois premières années scolaires ayant suivi la première inscription, l'espace résidentiel des familles se modifie très sensiblement, évolution principalement due à la croissance du nombre d'enfants scolarisés mais aussi à une pénétration de nouveaux espaces du centre-ville : l'ensemble du centre historique, la basse ville et des espaces à la périphérie, comme le boulevard Vauban, ou à l'extérieur de ce lieu d'accueil traditionnel, comme l'avenue de Romans ou la rue Montplaisir.

Au cours de l'année scolaire 1923/1924, l'espace d'habitation est circonscrit aux seules rues Chantelouve (maison collective, à deux étages) et du Ha ! Ha ! Deux familles arméniennes résident au plus par adresse. Les familles sont d'une part très mobiles à cette époque. Les enfants n'habitent pas la même adresse d'une année scolaire sur l'autre. D'autre part, des familles ont tendance à se rassembler dans les mêmes immeubles collectifs. Des enfants ont très souvent la même adresse. C'est le cas d'Elie Sarian et des deux enfants Hadjian, résidant tous au numéro onze de la rue du Ha ! Ha !, en janvier 1924. Mais également celui de Nichan Hadji-Agopian et de Maria Hyareyrian, à la même date, installés au numéro 12 de la rue Chantelouve. Un an après, leurs familles ont déménagé rue Farnerie.

A partir de l'année 1924/1925, les familles investissent de nouvelles rues que sont les rues Farnerie, Ponsard et des Quatorze Cantons, dans le centre ancien, évolution qui se confirme l'année scolaire suivante.

Durant l'année scolaire 1925/1926, l'espace résidentiel des familles des élèves arméniens poursuit son extension en gagnant de nouvelles rues, au premier rang desquelles le boulevard Vauban, les rues Balthazar Baro, Belle Image, Cartelet, de la Fraternité, Farnerie, Grand'Rue,

[371] NOIRIEL Gérard, *Le creuset français – Histoire de l'immigration XIXe / XXe siècles*, l'univers historique, seuil, Paris, 1988, pages 158-159.
[372] Présence de Mariam Basmadjian à cette date (registre matricule de l'école de la rue Madier Monjau).
[373] Présence de A. Baronian à cette date (registre matricule de l'école de la rue Madier Monjau).
[374] Elio Sario y réside à cette date (registre matricule de l'école de la rue Madier Monjau).
[375] La présence de la veuve Aghavnie, née Tcheritchian, y est constatée (registre matricule de l'école de la rue Madier Monjau).

Lieutenant Bonaparte, Madier Montjau, Paradis, Sabaterie, St-Didier et Ste-Ursule ainsi que la place Belat.

En 1926, l'espace résidentiel dans le centre ancien des familles arméniennes scolarisant des enfants s'organise autour des rues Balthazar Baro, Bancel (boulevard), Belat (place), Belle Image, des Boucheries, Bouffier, Cartelet, Châteaudun, Citadelle, Farnerie, Grande rue, du Ha ! Ha !, Jeu de Paume, Lieutenant Bonaparte, Marbé (place), Montplaisir, Pêcherie, Pelleterie, Pérollerie, des Quatorze Cantons, Sabaterie, St-Didier, St-Jean et Ste-Ursule.

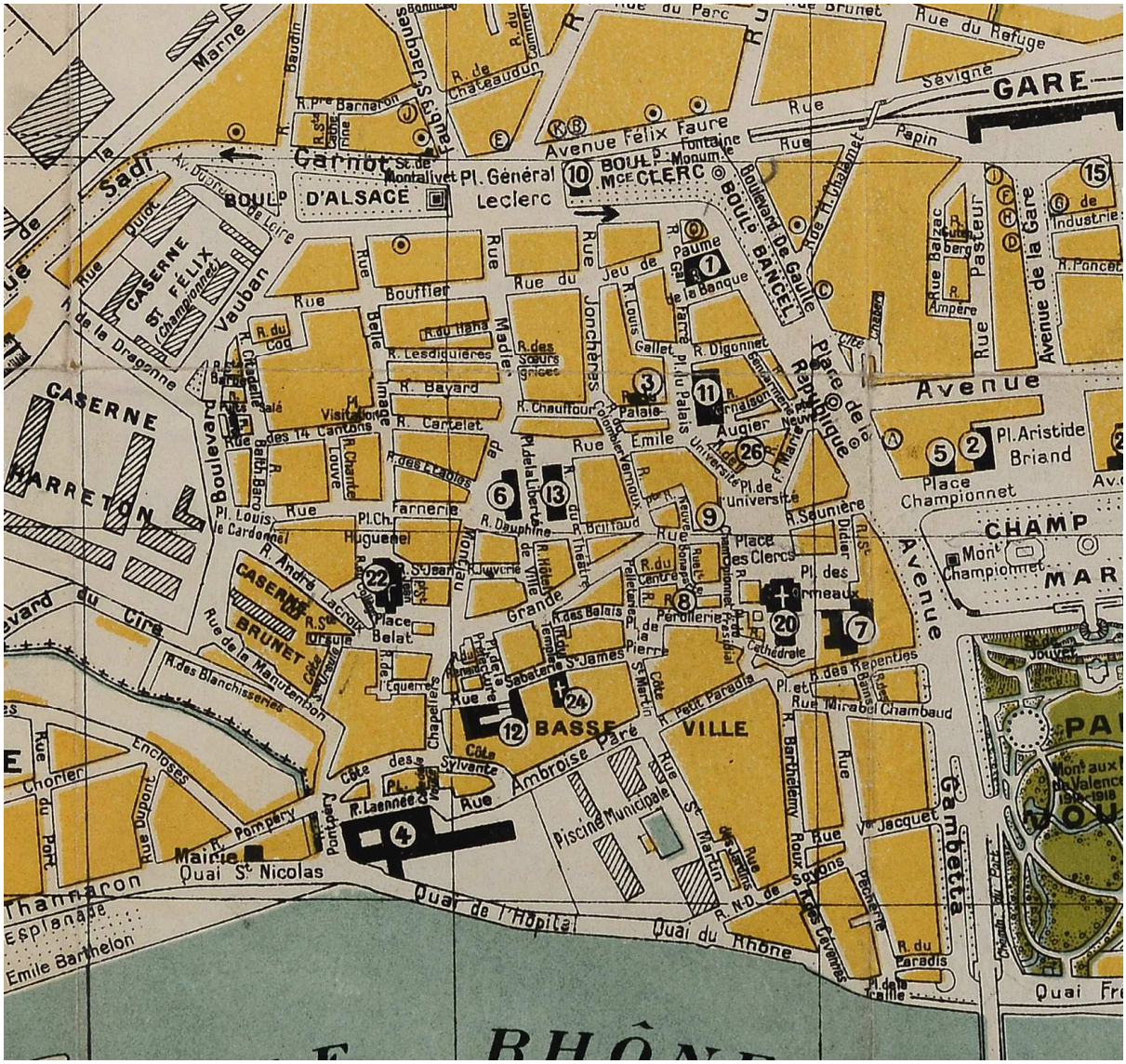
GARE
Avenue Félix Faure
Carnot
Pl. Général Leclerc
BOULD D'ALSACE
BOULD MCE CLERC
Boulevard De Gaulle
BOULD BANCEL
Rue Bouffier
Rue du Jeu de Paume
Rue Jonchères
Rue Emile Augier
Place de la République
Avenue
Place Championnet
Pl. Aristide Briand
CHAMP
MAR
CASERNE St FELIX
CASERNE KARRETON
CASERNE BRUNET
Boulevard Vauban
Pl. Louis le Cardonnel
Rue Farnerie
Pl. Huguenel
Place Belat
Rue Grande
Rue Ambroise Paré
BASSE VILLE
Cathédrale
Pl. des Ormeaux
Place des Clercs
Pl. de l'Université
Rue Mirabel Chambaud
Rue Pétrollerie
Rue Pelleterie
Rue Sabaterie
Rue St Martin
Rue Barthelemy
Rue Gambetta
Piscine Municipale
Mairie
Quai St Nicolas
Quai de l'Hôpital
Quai du Rhône
Esplanade Emile Barthelon
Rue Chorier
Rue du Port
Rue Pompery
Rue Dupont
Rue Enclozes
Rue de la Manutention
Rue des Blanchisseries
Rue Ste Ursule
Rue St Jean
Rue Balthazar Baro
Rue Bancel
Rue Belle Image
Rue Madier Montjau
Rue Cartelet
Rue Farnerie
Rue Grande
Rue Sabaterie
Rue Ste Ursule
Rue Belat
Rue Bouffier
Rue Jeu de Paume
Rue Emile Augier
Rue Farnerie
Rue Pétrollerie
Rue Pelleterie
Rue St Martin
Rue Barthelemy
Rue Gambetta
Rue Pasteur
Rue Balzac
Rue Ampère
Rue Pépin
Rue du Refuge
Rue Brunet
Rue du Parc
Rue Sévigné
Rue Baudin
Rue Marne
Rue Vaubecourt
Rue de Châteaudun
Rue Pre Barnaron
Rue Quiquet
Rue de la Dragonne
Rue du Coq
Rue du Haut
Rue des Sœurs Grises
Rue des Cantons
Rue Chantelouve
Rue Lacroix
Rue Chapelle
Rue Pérollerie
Rue Pétrollerie
Rue Mirabel Chambaud
Rue Barthelemy
Rue Roux
Rue Pêcherie
Rue du Paradis
Rue N-D de Soyons
Rue des Cévennes
Rue Jacquet
Rue Jeu de Paume
Rue Gallet
Rue Dignonnet
Rue Didier Saunière
Rue Mirabel
Rue Pétrollerie
Rue Pelleterie
Rue Saba

Espagnols, des Turcs, des Belges ou des Suisses … y sont installés. Leur présence s'y maintient en 1926, 1931 et 1936. Ils y vivent aux côtés des Arméniens, partageant parfois le même immeuble. Mais cet espace ne constitue nullement pour les autres étrangers un lieu où ils y sont majoritaires. Leur présence est toute aussi importante dans d'autres quartiers de la ville.

D'une manière générale, le centre ancien, premier espace d'accueil entre 1926 et 1936, n'a pas attiré la population arménienne de la même manière tout au long de la période considérée. Les lieux d'accueil se sont très souvent déplacés, même si certains se sont maintenus et renforcés. Cet espace reste très vaste et coïncide avec l'espace compris à l'intérieur des remparts de la ville. Son occupation par les populations arméniennes a évolué au fil des recensements.

En 1926, les principaux espaces ou îlots d'accueil s'organisent autour du quadrilatère formé par la rue des Quatorze Cantons (soixante-sept personnes), la rue Balthazar Baro (soixante et une personnes) qui lui est perpendiculaire, et la rue Belle Image (trente-six personnes). Le fort développement de cette zone est visible à partir du recensement de 1931. La rue Bouffier concentre à elle seule le plus grand nombre d'Arméniens, avec près de 258 individus à cette date. 265 Arméniens y sont recensés en 1936.

Viennent ensuite d'autres îlots ; la rue de la Citadelle (vingt-huit personnes) en forme un premier, puis la rue Jeu de Paume (vingt-cinq) et les rues du Ha ! Ha ! (dix) et Lesdiguières (cinq) un second. Un troisième s'organise autour de la place Belat (cinq personnes) et de la rue St-Ursule (trois). La rue Farnerie (quinze) et, dans son prolongement, la rue Briffaut (douze) en forment un quatrième. Les rues Sabaterie (quatre personnes), St-James (4), Perollerie (quinze) et Lieutenant Bonaparte (six) forment une autre zone d'accueil. Plus au sud, enfin, un dernier îlot plus conséquent s'organise autour de la rue St-Didier (vingt-cinq).

En 1931, la concentration arménienne se renforce en général dans ces îlots. Des rues rassemblent une très forte présence arménienne, comme la rue Bouffier (258 personnes), la rue Belle Image (149 personnes), la rue des Quatorze Cantons (144 personnes) et la rue Balthazar Baro (109 personnes). Ces lieux se développent par la suite. En 1936, ces rues ont gagné de la population arménienne. Les Arméniens se diffusent dans les rues ou place (de la Visitation) avoisinantes, telles les rues Chantelouve, Cartelet, Emile Augier, Grande rue, Général Farre, du Renard, St-Martin, des Balais, Juiverie, et leur présence s'y densifie.

---

[377] « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, pp. 42-43.

La **Basse-ville**, enfin, comprend toute la zone d'habitation située le long du Rhône, et celle qui y conduit, c'est à dire les différentes côtes, véritables lignes transversales, d'accès à cette partie de la ville, enclavée entre la première terrasse et le Rhône. Cet espace d'accueil se développe jusqu'en 1931. Il amorce un recul entre 1931 et 1936. Les recensements permettent de se faire une idée de sa fréquentation. Ce sont 193 Arméniens qui y résident en 1926, puis 240 en 1931 et 220 en 1936[378].

La Basse-ville attire des individus, autour de la place de l'hôpital et de la côte des Chapeliers, dès l'année 1924, avant que les familles de réfugiés ne s'installent plus avant dans ce quartier, le long des quais, dans l'espace autrefois imparti au port fluvial.

Un îlot est particulièrement privilégié par les réfugiés. Le numéro 2 de la côte des Chapeliers accueille de très nombreuses familles et individus[379]. Même si l'estimation numérique de la présence arménienne est très difficile à établir, ce lieu devient rapidement un lieu important d'accueil temporaire  dans la ville. Roger Bastide, prenant appui sur un rapport de M. Faure, adjoint au maire de Valence, nous en transmet une description, datée de l'année 1925. Cet immeuble, la Cité Margerie (encore appelée le kemp, comme à Vienne), « appartenant à la ville avait été louée à un marchand de chaises qui avait divisé le bâtiment en deux parties. L'une affectée à son commerce, l'autre sous-louée à un Arménien. Ce dernier avait aménagé sa part d'immeuble en fabriquant de petites pièces par des séparations en planches et même en carton ondulé. Il y avait là, sur deux étages, vingt-sept petites chambres habitées par 100 à 120 Arméniens. Chaque étage ne comprenait qu'une seule cuisine et aussi qu'un seul W.C. »[380]. La situation décrite par l'adjoint au maire change très vite à partir du recensement de 1931. Le nombre des habitants du Kemp commence à décroître.

[378] Les lieux d'habitation en **1926** (rue des Boucheries : 10 habitants, côte des Chapeliers : 16, place de l'hôpital : 120, rue Pêcherie : 47), en **1931** (rue des Boucheries : 6 habitants, côte des Chapeliers : 125, place de l'hôpital : 4, place Mirabel Chambaud : 5, rue Paradis : 8, impasse Pêcherie : 10, rue Pêcherie : 65, quai du Rhône : 1, côte St-Martin : 10, côte Sylvante : 6), en **1936** (rue des Boucheries : 4 habitants, côte des Chapeliers : 108, place de l'hôpital : 15, rue Paradis : 15, impasse Pêcherie : 5, rue Pêcherie : 42, côte St-Martin : 11, côte Sylvante : 9, côte de la Voute : 11).

[379] Les registres de recensements de 1931 et 1936 confondent très souvent le numéro 2 et le numéro 4 de la côte des Chapeliers ainsi que le numéro 2 de la place de l'hôpital. Je pense qu'il s'agit du même bâtiment.

[380] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de Valence », article cité, page 16.

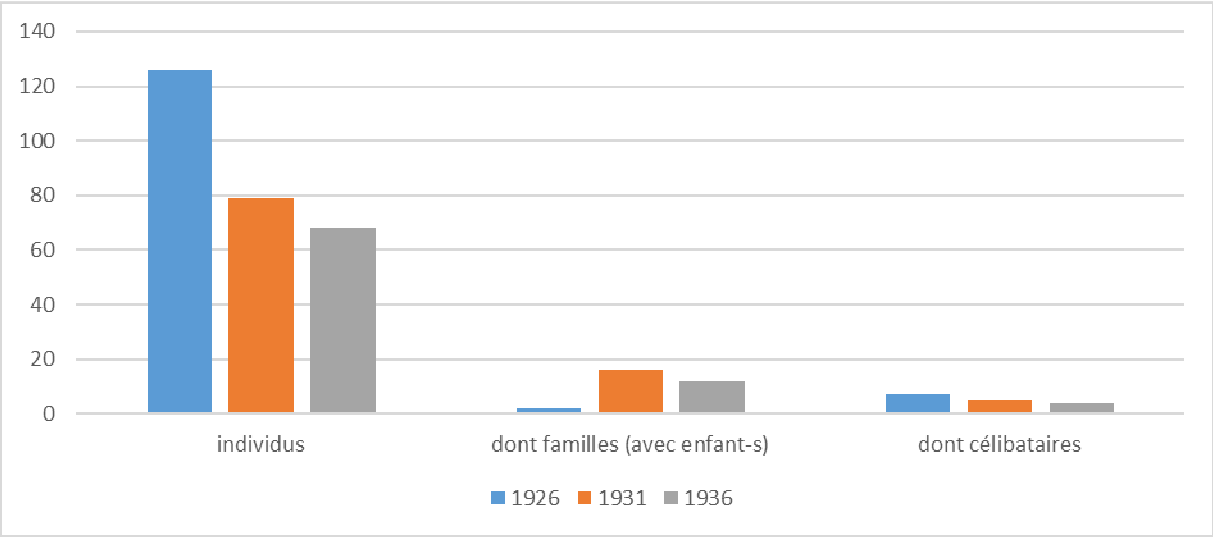


Graphique 1 – *Le nombre d'habitants du kemp en 1926, 1931 et 1936* (source : listes nominatives des recensements)

De la lecture des données établies à partir des recensements se dégagent, outre l'important mouvement des résidents sur la période considérée, plusieurs remarques. Plus d'une vingtaine d'individus se retrouvent sur les trois ou les deux derniers recensements (1931 et 1936). Quelques-uns disparaissent entre 1931 et 1936. Hormis le décès de deux personnes en couple, les trois hommes sont célibataires. Une femme et ses enfants vont à Romans, entre 1931 et 1936. Quelques-uns s'installent ailleurs, plus avant dans le centre ancien de Valence, dans les rues Quatorze Cantons, Belle Image, Bouffier ou place de la Pierre, des rues où la présence arménienne y est déjà forte. Toutes constituent des familles avec enfants. Seul le couple, sans enfant, de Krikor Alvartian s'installe dans le voisinage immédiat du Kemp, au numéro cinq de la place de l'hôpital.

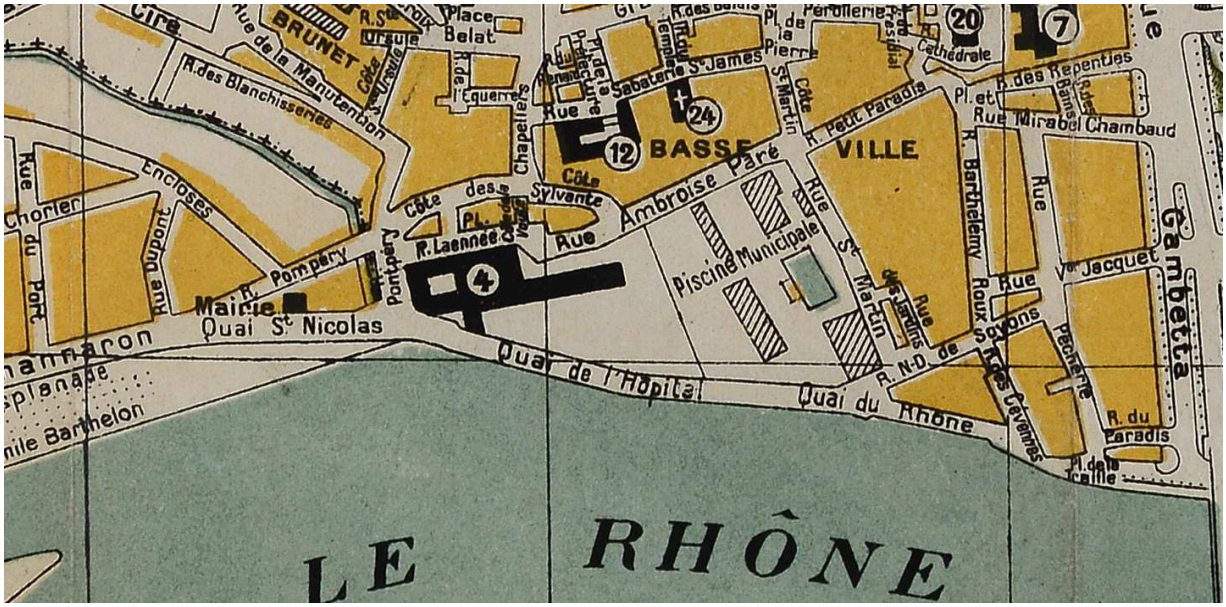


Illustration 33 – *La Basse-Ville*[381]

L'espace résidentiel arménien de la Basse-Ville se prolonge sur la commune de Bourg-lès-Valence. Bien qu'il soit difficile de souligner l'année d'installation sur la commune, il est possible de situer le foyer de peuplement pour l'année 1926. Portée à vingt-neuf individus ou treize ménages, la population arménienne de BLV, dont six des enfants sont en âge de fréquenter l'école primaire, se rassemble essentiellement le long de la rue Pompéry (dix ménages), du quai Thannaron (un ménage) et de l'allée Joland (deux ménages).

Circonscrit à deux zones en 1926, la côte des Chapeliers (seize individus), la place de l'Hôpital (121) et la rue des Boucheries (dix) d'une part, et la rue Pêcherie (quarante-sept) d'autre part, l'espace de la Basse-Ville s'élargit à d'autres rues en 1931, comme les côtes Sylvante et St-Martin, la place Mirabel Chambaud, la rue Paradis et l'impasse Pêcherie. La présence arménienne s'y diffuse. Malgré le léger retrait de la présence arménienne dans la Basse-Ville en 1936, quelques individus s'installent côte de la Voute (onze personnes).

En dehors des quatre principaux espaces d'accueil décrits, **une « zone de vie »**, très large, étendue à tout le reste de la ville, vers l'est et le sud, et rassemblant une multitude de quartiers, chacun conservant une forte identité et souvent qualifiés de *petits villages*, se développe entre 1926 et 1936 auprès de la population arménienne. Cette zone poursuit son extension en 1946. Des îlots de peuplement arménien s'y détachent. A l'est, quelques-uns isolés apparaissent en 1926 dans l'avenue de Romans (douze personnes), la rue Montplaisir

[381] A.D.D., cote 026 131Fi 00014 : extrait d'un plan de Valence, non daté.

(quatre), la rue Châteaudun (six), la rue Prompsault (cinq), la rue Pont du Gât (quatre) et l'avenue de Chabeuil (trois). Plus au sud, la rue de la Gare (cinq), le quartier Thibert (douze) et l'avenue Victor Hugo (neuf) attirent quelques individus. Par la suite, les célibataires et les familles pénètrent et se répandent dans tout l'espace urbain valentinois. Aux recensements de 1931 et 1936, d'autres rues s'ajoutent à la première liste. C'est ainsi qu'en 1936, des Arméniens habitent faubourg St-Jacques (onze personnes), rue Olivier de Serres (six), rue des Alpes (trois), rue Faventines (deux), rue du Parc (deux), rue Chateauvert (trois), rue Martin Vinay (cinq) ou quartier Chantecouriol (sept).

### *b. La composition de l'habitat*

Les modes d'installation évoluent très vite en l'espace de quelques mois, même si la composition de l'habitat des réfugiés reste très mal connue. Confrontées au bâti actuel, les adresses fournies par les listes nominatives des recensements de population renseignent sur les types de logements occupés par les familles arméniennes[382] .

- Les types de logements

Pour les premiers Arméniens, les logements se composent d'un habitat improvisé (à partir de matériaux divers), de maisons de planches ou vieux wagons, à l'origine du campement primitif établi sur le terrain mis à disposition par les Ateliers de Construction de la Drôme, au sud de la ville. Aucune photographie, aucune trace de cet habitat n'existe. De même, le nombre de baraques reste inconnu.
D'autres Arméniens logent dans des chambres d'hôtels. L'hôtel de Russie, au numéro soixante-dix-neuf de l'avenue Sadi Carnot, accueille en très grand nombres des Arméniens, et reste l'un des plus importants hôtels de « transit » que compte Valence en cette période[383].

[382] A.M. de Valence : 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, 1946 et les Archives Départementales de la Drôme : 1946 (2W805)
[383] Voir le docu-fictions, *Anouche ou la fin de l'errance – De l'Arménie à la vallée du Rhône*, de GOBY Valentine et DE KEMMETER Philippe, Editions Autrement, qui retrace l'ambiance de cet hôtel.




Illustration 34 – *Vue actuelle du numéro 79 de l'avenue Sadi Carnot à Valence, l'ancien hôtel de Russie* (cliché J.S. Gauthier)

Un second hôtel, le « Russia hôtel », actuellement détruit par les bombardements américains de 1945, installé au numéro vingt et un de la rue Farnerie (correspondant à l'actuel commissariat de police), est un autre lieu important de transit des réfugiés arméniens. Rien ne permet de trancher s'il s'agit vraiment d'un hôtel ou d'un immeuble collectif, rebaptisé pour la circonstance par ses habitants. Soixante-quatre réfugiés y sont dénombrés en 1931[384]. D'autres hôtels de la ville accueillent ponctuellement des réfugiés, comme l'hôtel de Paris, au numéro vingt de la rue Papin, l'hôtel d'Angleterre, place Madier Montjau, et l'hôtel du Grand St-Jacques, faubourg St-Jacques[385]. Le logement en hôtel reste provisoire et représente une première étape avant l'obtention d'un appartement.

Des chambres louées dans quelques immeubles collectifs de la ville accueillent aussi des réfugiés ; au premier rang desquels, la Cité Margerie (ancienne usine reconvertie connue sous le nom de « kemp » par les réfugiés), côte des Chapeliers ; l'immeuble du vingt-quatre rue Bouffier (soixante-trois Arméniens y vivent en 1931, plus de cinquante en 1933) ; un immeuble rue des Quatorze Cantons, mais aussi dans d'autres immeubles de rue du centre-ville. Chazlé Markarian occupe, avec son fils, une chambre garnie au numéro 14 de la rue des Quatorze Cantons. Des garnis sont également occupés dans d'autres rues du centre ancien, comme ceux, par exemple, où ont trouvé à se loger le couple Kasparian et leur fils Baptiste,

[384] « Les Arméniens de Valence des années 1920 à nos jours », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, page 11.
[385] En juin 1926, le registre matricule de l'école de filles de la rue Madier Montjau mentionne dans une adresse d'élève l'hôtel d'Arménie. Il s'agit de la seule et unique allusion à cet hôtel.

au 48 de la rue Madier Montjau, ou encore le couple Kassian et leurs trois enfants scolarisés, au numéro quatre de la rue Balthazar Baro. La vieille maison de deux étages, propriété de Mme Berthe cadastrée au numéro 12 de la rue Chantelouve, comprend douze chambres, « les unes meublées, les autres en location non meublées »[386].

Hormis l'Hôtel de Russie, néanmoins fortement remanié et transformé depuis les années vingt, et les quelques immeubles de rue du centre ancien, il ne reste plus aucune trace des bâtiments précédemment décrits, puisque nombreux ont été détruits lors des bombardements de 1944 ou par la suite. Une photographie ancienne nous donne un aperçu du petit immeuble, maintenant détruit, situé rue Bouffier[387].

[386] AMV 5i15 – Enquête du Bureau d'Hygiène du 11 décembre 1940.
[387] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du* …, ouvrage cité, page 108.




Illustration 35 – *Immeuble collectif au 24 rue Bouffier* (source : Der Alexanian, *Les héritiers du pays oublié*, Robert Laffont, France, 1992, pages 476)

Des appartements, meublés ou non, dans de petits immeubles de rues de un, deux ou trois étages constituent une autre manière de se loger. Ce type de logements concerne une part importante des familles arméniennes. Des descriptions sommaires nous en sont fournies par les inspecteurs du Bureau d'hygiène de la ville, en 1940, mais ces descriptions valent pour les

décennies antérieures, la vieille ville n'ayant pas subi de remaniements. Des immeubles ou maisons de rue ayant accueilli des Arméniens sont soumis à leur regard, fournissant de précieuses remarques sur l'état du bâti de cette partie de la ville. La vieille maison à trois étages au numéro 4 de la rue Balthazar accueille « neuf locataires »[388] dans neuf appartements meublés. Plus loin, des Arméniens ont investi l'immeuble d'un étage du numéro 9 de la rue André Lacroix. Au rez-de-chaussée, « une boulangerie et des entrepôts divers à l'usage de chiffonniers » ont été aménagés. A la périphérie du centre, au numéro 32 de la rue des Moulins, des Arméniens se sont installés dans une vieille maison à un seul étage, composée de deux logements de trois pièces chacun[389].

Enfin, des maisons individuelles, avec jardin le plus souvent, la plupart situées quartier Fontlozier, mais aussi quartier Chirouze à Bourg-lès-Valence ou dans le centre ancien (rue du Coq, par exemple), attirent assez vite des Arméniens. Un nombre restreint de familles, difficilement évaluable (seize selon Bastide en 1930), est concerné.

- Caractéristiques des logements occupés

Les logements habités par les familles arméniennes développent plusieurs caractéristiques. En premier lieu, la grande précarité et la dimension provisoire caractérisent l'habitat des premiers réfugiés. Cet habitat ne se développe pas et ne se pérennise pas dans le temps, pour ce qui concerne celui qui s'est développé à Valence sud. Aucune trace (physique ou évocatrice) n'est relevée, hormis celles évoquées dans le courrier de la direction des Ateliers de Construction de la Drôme. Certains Arméniens ont reçu de la direction de l'usine l'autorisation de construire des maisons en planches avec jardin attenant. L'absence de sources descriptives fournies amène plusieurs hypothèses sur leur implantation et sur les individus qui en bénéficient. S'agit-il des maisons construites à côté de la voie de chemin de fer ? S'agit-il de familles avec enfants, présents à l'école du Calvaire en 1926 ? L'adresse très vague, « Fontlozier », est inscrite pour ces enfants. La confusion entre La Maladière (espace également situé à Valence sud, entre le Rhône et l'avenue Victor Hugo) et les terrains du quartier de Fontlozier est fréquente. La mémoire recueillie auprès des réfugiés ou de leurs descendants en fait état. D'autre part, la proximité avec le quartier Fontlozier amène une autre question. Ces terrains accueillent-ils les premières maisons arméniennes qui constituent

[388] A.M.V., Cote 5i7 – Enquête du Bureau municipal d'Hygiène du 11 décembre 1940.
[389] A.M.V., Cote 5i7 – Enquête du Bureau municipal d'Hygiène du 11 décembre 1940. En 1940, des chiffonniers occupent le logement du premier étage.

un peu plus tard le quartier Fontlozier ? En d'autres termes, le campement initial des travailleurs arméniens est-il à l'origine des habitations qui constituent le quartier Fontlozier ? Le caractère précaire de ces baraques pousse les Arméniens à transformer ou à quitter cet habitat provisoire et à venir s'installer en ville ou sur les terrains disponibles à Fontlozier, ce qui laisse envisager que ces personnes sont quand même restées un certain temps sur les terrains des Ateliers de Construction de la Drôme[390].

L'ancienneté (hormis les constructions du quartier Fontlozier) mais aussi l'insalubrité caractérisent l'habitat arménien de l'entre-deux-guerres. L'installation des familles arméniennes se fait principalement dans le centre historique et dans la Basse-ville, là où les logements sont les plus anciens. Le rapport de M. Faure, adjoint au maire, de 1925 le décrit. Le centre historique offre avant tout des meublés ou des logements vétustes. Ces logements sont largement investis par les familles avec enfants. Roger Bastide, s'exprimant au sujet des rues Belle-Image et voisines, écrit que « (...) les maisons sont ici les plus vieilles et en même temps parmi les plus populaires de Valence ». De rajouter un peu plus loin : « La rue Quatorze Cantons comprend des logements habités par des célibataires. Ici, ce sont de véritables taudis, sans lumière, sans air, négligé ... A ces mauvaises conditions hygiéniques, il faut ajouter tout ce que comporte de dangereux pour la moralité cet entassement de familles dans un même logis, insuffisamment séparées les unes des autres »[391].

Les descriptions du Bureau d'Hygiène de la ville de Valence, quelques années plus tard, confirment et renforcent celles de Bastide sur l'état de délabrement et d'insalubrité des logements anciens, occupés par des familles arméniennes[392]. Le cœur de la « Petite Arménie » valentinoise est concerné. Les numéros vingt-deux et vingt-quatre rue Belle Image se composent de « vieilles maisons de deux étages d'un entretien négligé (…), au rez-de-chaussée : écurie et atelier de sériage pour bois d'allumage ». La description se poursuit : « escaliers et appartements vétustes et mal tenus »[393]. Le numéro 22 de la rue Quatorze Canton n'est pas au reste et se compose d'une « petite maison de deux étages, d'apparences vétuste et menaçante ruine. Le rez-de-chaussée est utilisé comme entrepôt. Les appartements des premier et deuxième étages sont de vrais taudis (une chiffonnière habite le 1er étage) »[394]. Des remarques similaires concernent d'autres adresses habitées par des Arméniens. La maison

[390] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, page 39.
[391] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, pages 42 et 43 ; BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, page 22.
[392] A.M.V., 5i15 – Registre du Bureau d'Hygiène de Valence : *Maladies transmissibles - Immeubles et logements insalubres*.
[393] A.M.V., 5i15 - Enquête du Bureau d'Hygiène du 27 novembre 1940.
[394] A.M.V., 5i15 - Enquête du Bureau d'Hygiène du 27 novembre 1940.

de deux étages, au numéro douze de la rue Chantelouve, offre des « odeurs insalubres », compte tenu de ses « cabinets d'aisance non réglementaires »[395]. La situation est la même au numéro neuf de la rue André Lacroix : « (…) Courette sale avec odeurs insalubres. Cabinets d'aisances en mauvais état »[396]. L' « état d'insalubrité générale »[397] est également mentionné dans la maison de trois étages du numéro quatre de la rue Balthazar Baro. L'état de « délabrement » complet est également avancé pour d'autres adresses ayant accueilli des Arméniens, telles les numéros quarante-trois, quarante-sept et quarante-neuf de la rue Citadelle. Compte tenu de leur vétusté, les maisons des deux derniers numéros nécessitent d'importantes « réparations locatives »[398]. Les descriptions du bureau d'hygiène se multiplient et nombre de logements du centre ancien se trouvent dans un état similaire.

L'exiguïté des logements disponibles est aussi une caractéristique constitutive de l'habitat arménien des années 1920 et trente. Les quelques sources mentionnant l'habitat arménien du centre-ville souligne son exiguïté. Dans un témoignage livré à Frédéric Bourgade, Turfanda Sinapian, explique, décrivant l'habitat occupé par sa famille rue Balthazar Baro, qu'ils vivaient au nombre de sept dans une seule pièce : « On a fini par trouver une pièce à louer (…). Il y avait moi, ma mère, mon père, une de nos compatriotes du village avec son mari et son enfant de cinq ans, et puis une vieille femme toute seule dans son coin »[399]. Des traces de la description de l'habitat sont également visibles dans le récit de Jacques Der Alexanian[400]. Même si les descriptions qui suivent restent un témoignage plus ou moins reconstruit de la vie des Arméniens dans les années 1920, elles livrent une réalité du hainotz, que l'auteur du livre a pu saisir au cours de ses visites sur place ou dans ses souvenirs, renforcés par ses observations. Il s'attarde assez longuement sur les appartements du **numéro 24** de la **rue Bouffier**. « Au cœur de cette rue Bouffier, il y avait au numéro vingt-quatre un immeuble qui paraissait imposant comparé aux simples maisons qui l'entouraient. Il comportait effectivement sur ses trois étages, de nombreux logements et chambres individuelles, mais tous plus petits les uns que les autres et sans aucune commodité. Tous les locataires étaient des Arméniens. (…) dans leur logement déjà bien exigu, il fallut se serrer encore d'avantage. L'unique chambre était tout juste assez grande pour contenir le lit

[395] A.M.V., 5i15 – Enquête du Bureau d'Hygiène du 11 décembre 1940.
[396] A.M.V., 5i15 – Enquête du Bureau d'Hygiène du 11 décembre 1940.
[397] A.M.V., 5i15 – Enquête du Bureau d'Hygiène du 11 décembre 1940.
[398] A.M.V., 5i15 – Enquête du Bureau d'Hygiène du 19 décembre 1940. Numéro 47 rue Citadelle.
[399] BOURGADE Frédéric, *Les Arméniens de Valence – Une intégration réussie*, Les Bonnes Feuilles, 1991, page 22.
[400] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du pays oublié*, par lequel l'auteur dresse des descriptions des différents quartiers arméniens Valence aux pages 107-112.

des parents et une commode, qui constituait l'essentiel du mobilier. L'autre pièce avait une pierre à évier dans un coin pour les besoins de cuisine et de toilette, mais sans eau courante. Cette sorte de salle commune où se préparaient et se prenaient les repas était, par chance, assez grande pour pouvoir être transformée chaque soir en dortoir pour les enfants. La plupart des locataires de cet immeuble vivait en fait dans des conditions semblables. (…) et Gazaros et Nevart avaient le privilège de posséder une grande fenêtre prolongée par un balcon, certes très étroit mais donnant sur la rue au deuxième étage. Dès que leur situation s'améliora un peu, les locataires de logements trop exigus se décidèrent à rechercher plus grand et à s'ancrer durablement, car d'évidence leur vie, peut-être entière, allait se dérouler dans cette ville. Mais ils demeurèrent à proximité immédiate du quartier, qui ainsi s'élargit peu à peu. Des Arméniens se mirent à cohabiter avec des Français et d'autres étrangers, sans créer de véritables problèmes »[401].

Au **numéro 10** de la **rue de Vernoux**, dans « une rue calme et bien habitée », (…) se trouvait « un logement libre au premier étage d'un petit immeuble tranquille. La façade sur rue avait un petit air cossu et bourgeois, et l'accès aux étages se faisait par la cour, en montant, dans une sorte de tourelle, un escalier ancien en colimaçon possédant de belles marches en pierre qui lui donnaient beaucoup d'allure. Malheureusement, l'appartement dont prenaient possession Gazaros et Nevarte, au loyer peu élevé il est vrai, n'était guère à la hauteur de cette apparence. L'unique chambre où dormaient parents et enfants, étroite et toute en profondeur, ne comportait pas la moindre ouverture pouvant lui donner de la lumière. La cuisine, seule autre pièce, petite également, avait tout au moins une fenêtre surplombant le toit d'un atelier situé dans la cour. Cet atelier était exploité par menuisier arménien qui habitait le rez-de-chaussée avec sa femme et ses deux enfants, un garçon et une fille d'âges comparables à ceux de Vehanouche et Sarkis (Les Sarafian)»[402]. Ces logements se ressemblent : une chambre unique à laquelle est jointe une cuisine.

Toutes ces remarques soulignent l'état d'encombrement des appartements, décrits par l'auteur, et renforcent l'idée par laquelle certains enfants ont pu avoir des difficultés à faire leurs devoirs, les contraignant souvent à être dans la rue ou à travailler en études. D'autres sources confortent cette idée suivant laquelle des familles, comme les Kassian par exemple, domiciliés à cinq dans un garni de la rue Balthazar Baro, se trouvent confrontées elles-aussi à la petitesse de leur logement, et à la promiscuité qu'ils suscitent.

[401] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du …*, ouvrage cité, pages 107, 109 et 112.
[402] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du …*, ouvrage cité, page 112.

Le nombre de pièces varie assez peu dans les logements de la basse-ville pour lesquels je dispose de renseignements[403]. Aux numéros huit et quatorze de la rue Pêcherie, ce sont des appartements de quatre pièces. Un peu plus loin, rue Paradis, aux numéros dix et vingt-trois, les appartements se composent de trois pièces. Chemin des îles, la famille Rochetian partage une seule pièce.

Au **quartier de Fontlozier** se développe un habitat individuel, qui tranche avec l'habitat disponible dans le centre-ville et « qu'ils se bricolent bien souvent sur un terrain, qui n'est qu'un morceau de champ (…) »[404]. Il s'agit la plupart du temps de maisons construites de plain-pied, parfois agrandies (une dépendance supplémentaire, chambre ou cuisine, se surajoute au bâtiment existant), mais aussi, ceci plus rarement, à étage. Ces maisons sont en général de taille moyenne (d'une à quatre pièces), hormis de très rares exceptions, et disposant pour quelques-unes d'un garage et d'une cave. Le WC est généralement situé à l'extérieur. En 1951, Charles Liénard dans un article du Dauphiné Libéré, les décrit comme étant « des maisons confortables entourées de vergers et de jardins (…) sorties de terre »[405]. Ces maisons et leur jardin attenant permettent aux familles de se réunir très régulièrement[406].

[403] A.M.V., 1i72 - Etat des foyers sinistrés par les récentes crues du Rhône.
[404] BLANC-CHALEARD M.C., « L'habitat immigré à Paris aux XIXe et XXe siècles : mondes à part ?, *Le Mouvement social*, n°182, janvier-mars 1998, pp. 29-50.
[405] *Dauphiné Libéré*, 22 septembre 1951, « La situation présente – Les Arméniens de Valence », par Charles Liénard.
[406] *Flâneries arméniennes en Drôme-Ardèche*, SIRANYAN Henri, éditions et régions, Valence, 2014, 282 pages.







Illustrations 36, 37 et 38 – *La famille Apélian, chez elle, quartier Fontlozier, de 1936 à 1939* (Collection Apélian)

Les familles résidant dans ce quartier développent un mode de vie très proche de celui des familles en milieu rural. Le jardin potager et les arbres fruitiers prennent toute leur importance en fournissant nombre d'aliments consommés dans les maisons. De même, la présence de quelques animaux (volailles ou chèvres pour le lait) vient très souvent enrichir l'alimentation familiale. « Mes parents avaient deux vaches. Et puis des chèvres. Il y avait des lapins … Et quand j'arrivais de l'école, je prenais la faux et la charrette ou la brouette. J'allais faucher de l'herbe dans les champs ». (…)[407]

Le caractère locatif du logement occupé est à prendre en compte dans la définition de l'habitat arménien de l'entre-deux-guerres, même si la situation de certaines personnes évolue assez rapidement après l'arrivée des premiers réfugiés. Les listes nominatives des recensements ne font pas état de la qualité (locative ou non) des logements occupés par les Arméniens. C'est donc à partir de sources peu nombreuses et peu fournies qu'il est communément admis de dire que les Arméniens occupent en grosse majorité un logement locatif. Mais il n'existe en fait aucune étude sur le type d'habitat privilégié. Aïda

[407] M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité.

Boudjikanian-Keuroghlian laisse entendre que quelques-uns achètent assez rapidement un bout de terrain à Fontlozier, quartier qui accueillera au fil des ans leur maison. Un témoin laisse entendre que des terrains de Fontlozier ont été achetés dès 1918 par un certain Nalbandian, qui les a revendus plus tard à ses compatriotes, sous la forme de parcelles de terre de 500 à 1 000 m² de superficie[408]. En 1930, trente-sept familles arméniennes ont accédé à la propriété : vingt et une dans la vieille ville et seize au quartier de Fontlozier (« La Maladière » selon Bastide)[409]. En 1937, le nombre des propriétaires à Fontlozier est passé à vingt familles[410].

Des familles scolarisant leurs enfants, pour partie connues grâce aux dossiers de naturalisation, accèdent à la propriété. Les situations rencontrées sont assez diverses. Agop Dermanian acquière un terrain à Fontlozier. D'autres deviennent propriétaire d'une maison, comme Ardachès Barsamian, Ohannes Hamzalian et Stepan Kapousouzian, située respectivement rue du coq, ou quartier Fontlozier à Valence ou enfin quartier des Chirouzes à Bourg-lès-Valence. Certains ont trouvé dans l'accès à la propriété une source de profits. Arthur Kesmedjian, et Khoren Sahagian, investissent dans un immeuble de rue, situé à Valence, dont certaines chambres ou appartements sont mis en location. Agop Markarian loue des chambres garnies dans un petit immeuble dont il est propriétaire rue Pelleterie. Sarkis, son premier fils, devient épicier après avoir réussi son certificat d'études et passé deux années à l'école primaire supérieure de Valence. Son second fils est élève du lycée. De même, un Arménien, lui-même locataire de la Cité Margerie, sous-loue de simples chambres, délimitées par des « cloisons de fortune », à d'autres Arméniens. Jacques Der Alexanian évoque longuement le propriétaire du numéro vingt-quatre de la rue Bouffier. « L'immeuble avait été acheté, depuis peu, par un Arménien revenu des Etats-Unis, avec le produit de longues années de travail qu'il y avait effectuées. John Hovanès Vartanian était lui aussi de Morenig, mais en était parti tout jeune, bien avant les événements. Veuf, il cherchait à se remarier avec une femme de chez lui. Parmi celles venues d'Alep et encore libres, on lui en trouva une à Marseille, prénommée Altoun »[411].

---

[408] M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité, page 2.

[409] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, pages 22-23. La source de Bastide reste néanmoins inconnue.

[410] A.M.V., cote 1R1-1bis – Enquête sur la pétition des habitants de Gibets, Mourettes, Paillassier, Gernot, Marais, Chaffi, etc., tendant à l'installation d'une école quartier des Gibets, remise par M. Chambon, garde champêtre, le 7 avril 1937.

[411] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du …*, ouvrage cité, page 109.

Enfin, l'habitat arménien est exposé à certaines menaces, les plus fortes et les plus contraignantes étant les crues du Rhône, pour l'habitat situé dans la Basse-ville. L'endiguement insuffisant du fleuve ne met pas à l'abri la basse-ville de la brusque montée des eaux, certaines années. Depuis de nombreux siècles, cette partie de la ville est régulièrement sujette aux crues du Rhône, et sa population fortement soumise à ces impondérables. Il n'est pas possible d'en mesurer la fréquence, mais à la fin des années trente, cette situation persiste, ce qui laisse envisager les effets éventuels des crues antérieurs. Comme le reste des habitations, l'habitat arménien se trouve dans les espaces les plus exposés aux crues du Rhône (rue et impasse Pêcherie, rue Paradis et chemin des îles …). Celle de la fin des années 30 a fortement sinistré certaines familles, notamment celles résidant le plus près du fleuve, rue Pêcherie. A l'issue de cette catastrophe, certaines se sont vues attribuer une aide matérielle ponctuelle[412].

## *B. Les lieux fréquentés par les enfants*

### *a. La fréquentation des espaces à forte identité arménienne*

Ces espaces sont importants ; ce sont les lieux où se construit l'identité arménienne. Deux principaux pour les enfants dominent, l'école arménienne d'une part, les associations arméniennes et les structures d'accueil après l'école d'autre part.

- Les « écoles arméniennes »

Plusieurs structures scolaires sont certainement nées en même temps à Valence et se sont développées à la fin des années 1920 et courant des années trente. Elles s'inscrivent dans une tradition éducative.

*Les fondements : la langue et l'éducation comme éléments fédérateurs de la nation arménienne*

Un mouvement ancien, né en Anatolie, est à l'origine du développement de l'éducation au sein de la nation arménienne. Parallèlement à l'extension aux métropoles, aux

[412] A.M.V., Cote 1i172 – Listes ou Etats des foyers sinistrés.

villes provinciales et aux villages de l'Anatolie et du Caucase[413], d'un réseau scolaire arménien laïque, tout au long du XIXe siècle, l'Eglise apostolique arménienne, placée au centre du millet arménien, a eu un rôle prépondérant dans la création d' « écoles nationales » dans l'Empire ottoman. L'instruction de la jeunesse, par l'élévation de son niveau de formation, sert la cohésion nationale, mais aussi l'entrée des Arméniens dans la modernité[414]. Après les exterminations de 1915 et l'exode qui a suivi, l'Eglise joue un rôle fédérateur dans les différentes communautés en recomposition à l'étranger, et notamment en France. En dehors de l'organisation du culte, son action principale s'illustre dans la transmission de la langue et de l'histoire arméniennes. La tradition éducative qui lui était traditionnellement dévolue s'incarne dans l'ouverture très rapide de cours et d'écoles arméniennes, une fois les réfugiés établis en France. Les Arméniens, au travers de leurs Eglises (apostolique, catholique et évangélique), essaient de maintenir et de perpétuer une tradition éducative, culturelle et religieuse. « L'Eglise mère a un rôle spirituel de premier plan, mais elle a aussi pour rôle de transmettre la culture arménienne au travers de l'enseignement de la langue et de l'écriture[415] ». Tournée vers les enfants, l'Eglise organise très rapidement, une fois en France, des cours de langue afin de diffuser des référents identitaires et culturels (par l'enseignement de l'art et de l'histoire) à la jeune génération. L'éducation religieuse conserve aussi une place importante dans l'éducation des enfants, mission renforcée par le déracinement des réfugiés. L'ouverture d'écoles permet à l'Eglise de diffuser auprès des enfants l'apprentissage du catéchisme.

La diffusion d'une éducation arménienne se développe à Valence à partir d'écoles orientées vers la transmission de la langue et de la culture arméniennes. L'expression « écoles arméniennes » désigne plusieurs structures d'encadrement de la jeunesse, ouvertes dans les années 1920 ou 1930, le plus communément le jeudi, au début, mais aussi le dimanche matin, à des moments où les enfants de la communauté n'ont pas classe, et ceci pour les accueillir dans des cours de langue et de culture arméniennes. En plus de l'apprentissage de l'arménien, une aide scolaire était dispensée aux enfants. Outre l'Eglise apostolique qui organise des cours, les catholiques arméniens organisent également une aide scolaire[416].

---

[413] MOURADIAN Claire, *L'Arménie*, PUF, coll. Que sais-je, n°851, Paris, 1995, pages 43 et 44.
[414] « L'enseignement chez les Arméniens de Cilicie, un enjeu identitaire », par KEVORKIAN R.H., *Les Arméniens de Cilicie – Habitat, mémoire et identité*, Presse de l'Université de Saint-Joseph, pages 87 et suivantes.
[415] Le père de Vartanian de Valence, dans TEGHUNIAN Lisa, « Les Arméniens de Valence, l'Eglise apostolique arménienne », *France-Arménie*, mai 1991, page 14.
[416] HUARD J.L., « Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°78, 2009, page 8.

*La situation à Valence*

Même si une source le suggère, l'enseignement délivré par les « écoles arméniennes » à Valence n'a pas été « concurrent » de celui délivré par les écoles communales, comme ce fut le cas à Marseille où des écoles paroissiales arméniennes se sont développées dans l'entre-deux-guerres[417]. Etablir l'origine de ces structures est une entreprise très délicate, compte tenu du peu de sources disponibles en langue française pour l'historien, et de leur caractère fragmentaire. L'acte de naissance des écoles arméniennes est daté de la fin des années 1920, voire du début des années 1930. Dans cette période, deux « structures » se dessinent, l'une placée sous la direction du curé arménien de la paroisse de Valence, la seconde, moins « officielle et répondant à une initiative individuelle», sous l'action d'un instituteur « laïque ». Entre 1927 et 1933, la communauté arménienne naissante s'organise et une école gérée par l'église apostolique voit le jour. Je n'exclus pas qu'une école (au sens de cours unique) ait existé à Valence, dans le camp primitif au sud de la ville, dès l'arrivée des premières familles en 1922/1923. On lit le souci constant des réfugiés d'assurer la continuité d'un enseignement destiné à leurs enfants, ceci lors de tout changement de situation. Ce fut le cas dans les camps de réfugiés du Moyen Orient, puis à Marseille où plusieurs écoles arméniennes se sont développées dans le centre-ville et une autre au camp Oddo, mais aussi à Izieux, au milieu des baraquements, quartier La Varizelle[418].

La création d'une école arménienne à Valence est fortement liée à l'initiative de l'Union Nationale Arménienne, association laïque liée à l'Eglise apostolique. La section valentinoise de l'UNA est née officiellement le treize février 1927 et organise à partir de cette date la vie communautaire par le développement de structures, mais aide aussi l'Eglise apostolique à se structurer. Elle est notamment à l'origine de la création d'un lieu de prière[419] et d'une école. Fondée en mai 1928, l'association Ephorie de l'Eglise arménienne, association cultuelle qui s'occupe de l'organisation de l'Eglise apostolique et qui constitue le conseil d'administration qui gère la paroisse, rend possible la création d'une école arménienne et a la responsabilité de l'organisation de l'enseignement. Une première référence documentaire

[417] *"Je consacre personnellement quatre jours par semaine à leur instruction et à leur éducation"*. Archives de l'UGAB : Boîte 25 (Correspondances). Lettre du curé d'août 1929 au conseil d'administration de l'UGAB. Traduction de Raymond Kevorkian.

[418] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans… », ouvrage cité, page 39. Une école est ouverte dès 1925, à l'intérieur même du camp primitif, quartier La Varizelle.

[419] « Les associations arméniennes entre les deux guerres », HUARD Jean-Luc, revue des *Etudes drômoises*, n°19, octobre 2004.

précise que c'est au cours de l'année 1928 que le père Bessag Sarkissian, domicilié douze rue Chauffour au seul recensement de 1931, impulse la création d'une école arménienne à Valence[420]. Pendant l'année scolaire 1928-1929, son école rassemble près de soixante-treize enfants[421]. Sur une photographie, deux institutrices posent également aux côtés du père Sarkissian.



Illustration 39 – *L'école arménienne de Valence créée par le père Bessag Sarkissian, 1928-1929.* (Collection Marc Koharian[422]).

Néanmoins, une seconde source fournit d'autres renseignements. En août 1929, il n'y a pas d'école à proprement parler, mais le curé œuvre à la prise en charge et à l'encadrement d'une centaine d'élèves. Ce n'est pas rien. Il s'adresse à l'UGAB de Paris, la section de Valence n'ayant pas encore été créée, qui finance ordinairement les frais de fonctionnement des écoles, dans les villes à forte implantation communautaire. Le père Bessag Sarkissian écrit : « Plus de cent enfants traînent dans les rues ». Il explique qu'il travaille à finaliser la création d'une école, mais que « malgré plusieurs réunions préparatoires que nous avons eues,

[420] « Les Eglises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », HUARD Jean-Luc, les *Cahiers de Méditerranée*, n°78, T. 2, 2009, pages 141 à 157.
[421] Photographie Huard, année 1928-1929, collection Marc Koharian.
[422] « Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », HUARD Jean-Luc, dans les *Cahiers de la Méditerranée*, n°78, 2009, p. 141-157.

nous n'y sommes pas parvenus. C'est pourquoi, désespéré, j'ai été obligé de prendre en charge personnellement l'éducation de ces cent élèves. Je consacre personnellement quatre jours par semaine à leur instruction et à leur éducation »[423]. Il ajoute que les moyens dont dispose la communauté ne lui permettent d'avoir qu'une "petite chapelle". « Il me faut tout seul préparer le terrain pour la création d'une branche locale [de l'Union] »[424].

Cette école est ouverte dans l'église créée au bas de la côte des Chapeliers, devant l'ancien hôpital, dans la dernière maison située à l'angle de la rue. Le rez-de-chaussée de l'immeuble (probablement le Kemp) sert à la fois de lieu de culte et de salle de réunions[425]. Oski Tatiguian, ainsi que sa sœur, fréquentent cette école. Il se rappelle de l'une des institutrices. « C'était Mademoiselle Kassavian. Son prénom m'échappe. C'était une vraie institutrice, qui avait fait des études en langue française, anglaise et arménienne. Elle avait étudié en Turquie ».

L'institutrice, dont il est question dans le propos rapporté d'Oski Tatiguian, enseigne aux côtés du curé. Certainement fait-il allusion à l'une des quatre femmes portant le patronyme Kassabian et figurant sur les listes nominatives du recensement de 1926 (dont Verghiné née 1904 à Adama et Victoire née en 1910 dans la même ville, deux soeurs). Parmi ces femmes, Anouche Kassabian, née Sahakian à Constantinople en 1890, et Marie Kassabian, née Altinian en 1868 à Constantinople, ont le plus de chance d'avoir assumé la fonction d'institutrice. Constantinople, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, rassemble les principales institutions d'enseignement arméniennes, dont la fameuse école Tebrotzassère, écoles formant les institutrices arméniennes intervenant en Anatolie. Néanmoins, aucune de ces quatre femmes n'exerce officiellement, selon les recensements, la profession d'institutrice. Le père Maljian, prêtre officiant à l'église Sainte-Sahag de Valence, évoque l'aide portée au curé de l'Eglise apostolique arménienne de quelques institutrices arméniennes, remarque qui laisse envisager la présence de plusieurs institutrices au côté du prêtre[426]. Aghavnie Chamahian, née Kemadjian en 1888 à Constantinople, s'installe à Valence comme institutrice à la fin de l'année 1925, le huit septembre plus précisément. En

[423] Le curé fait état de plusieurs journées consacrées à l'instruction et l'éducation des enfants, éliminant l'idée d'une simple classe du jeudi. Plus loin, je fais état d'un autre lieu d'instruction à des enfants, instruction envisagée cette fois le jeudi uniquement et délivrée par un dénommé Biodjékian.

[424] Archives de l'UGAB : Boîte 25 (Correspondances). Lettre du curé d'août 1929 au conseil d'administration de l'UGAB. Traduction de Raymond Kevorkian.

[425] « L'Eglise arménienne : des origines à Valence », SIRANYAN Henri, *Revue drômoise*, n°505, mars 2005, page 79.

[426] Entretien avec M. Maljian Antranik – Année 2004 (2 juin), à l'église apostolique Ste-Sahag, rue de la Cécile à Valence – Curé de l'église apostolique Ste-Sahag de Valence.

.

1926, elle est inscrite au recensement comme la femme de Meguerditch Chamahian, né lui aussi en 1888 à Erzindjan, menuisier chez Chadoin en 1926. A cette date, elle réside boulevard Vauban (au numéro trante-huit) avec son mari et sa fille Mardik, née entre 1921 et 1922 à Constantinople. Elle signe elle-même le registre d'immatriculation en utilisant l'alphabet latin. Sa signature ne traduit pas de maladresse scripturale pouvant laisser supposer son faible usage ou sa méconnaissance de l'écrit. D'autres individus ont enseigné avant leur installation à Valence. Deux hommes, Ohannès Kelechian et Arsène Adjemian, sont porteurs, pour le premier, du titre de professeur d'anglais et, pour le second, de celui de professeurs de lettres, au moment de leur installation à Valence. Les listes nominatives des recensements établissent qu'Ohannès Kelechian n'exerce plus officiellement sa profession, une fois installé à Valence. Il se déclare comme manœuvre en 1926, puis « interprète patron » en 1931, alors qu'Arsène Adjemian apparaît comme « professeur patron » en 1926.

Les familles qui viennent habiter le quartier de Fontlozier souhaitent donner également une instruction arménienne à leur enfant, instruction qu'ils ne sont pas en mesure, pour certains, de leur transmettre eux-mêmes. Plus tard, lorsque sa famille a déménagé du centre ancien à Fontlozier, Oski Tatiguian fréquente un temps les « cours » délivrés par un « instituteur laïque », l'école du curé étant devenue beaucoup trop éloignée pour être fréquentée régulièrement. « Alors quand on est venu ici. C'était moins pratique, parce qu'il n'y avait pas de bus et tout ça. Et on avait monté dans mon quartier une école arménienne. Et c'était un instituteur ». Oski Tatiguian poursuit. « Et, ici, c'était un monsieur qui était un instituteur déjà au départ. Et qui parlait français et anglais. Donc, il parlait ces trois langues, de façon courante. Son nom ? C'était un nom compliqué. Biodjekian ! Mais à Fontlozier, il ne faisait pas l'école, vous voyez. Seulement les gens du quartier lui avaient demandé, étant donné qu'il avait les capacités d'un instituteur, de faire l'école aux gosses, aux gars du quartier. Et c'est ce qu'il avait commencé à faire. Et l'académie, de l'école laïque, avait appris que les enfants allaient à l'école le jeudi. Et je me rappelle maintenant, vous voyez, qu'à l'école, à l'époque, on n'appelait pas ça des assistantes sociales mais plutôt des infirmières. Une infirmière et un inspecteur primaire avaient voulu venir chez l'instituteur parce qu'ils trouvaient que le jeudi, faire l'école, à des enfants qui allaient déjà en classe toute la semaine, n'était pas salutaire. Et ils ont essayé de l'empêcher de le faire. Mais je ne sais pas si on a continué ou pas. Je ne peux pas vous dire ».

Contraint certainement à l'obtention d'une autorisation de l'inspecteur d'académie pour poursuivre son activité, Garabed Biodjekian, habitant du quartier de Fontlozier et organisateur

de « l'école du jeudi », effectue sa demande pour encadrer un enseignement en langue arménienne, durant l'année 1933.

Garabed Biodjekian est né à Rodosto en 1877. Sa femme, Elisabeth Berberian, de onze années sa cadette, est également native de cette ville. Le couple a trois enfants. Tous sont nés à Rodosto entre 1910 et 1919. Tous les membres de cette famille figurent dans les trois recensements. En 1926, ils résident au numéro trois de la place Belat. Puis, ils déménagent et s'installent tous quartier de Fontlozier. Leur présence y est constatée dans le recensement de 1931. Garabed exerce dès 1926 la profession de manœuvre à la Maladière. En 1931, il est au chômage. Le recensement de 1936 ne fait état d'aucune profession exercée. Le fils aîné de Garabed, Heratch (né en 1910), exerce d'abord comme manœuvre chez Mirabel et Chambaud avant de figurer comme apprenti tailleur en 1931. Aucune profession n'est donnée dans le recensement de 1936. Kevork, le second fils de Garabed, est né en 1911. Aucune profession n'est mentionnée en 1926. En 1931, il est manœuvre au chômage. Cinq années plus tard, il travaille à son compte comme marchand forain. Le benjamin, Onnik, est né en 1919. Il est scolarisé dès 1926 à l'école du calvaire. En 1946, il vit encore avec ses parents, quartier de Fontlozier. Il est marié à Suzanne, née en 1926, préparatrice en pharmacie. Lui-même exerce la profession d'ébéniste[427].

L'existence de ce « cours du jeudi » a donné lieu à un échange épistolaire entre les autorités académique, préfectorale et ministérielle[428] , durant les mois de juin et juillet 1933. Suite à la décision ministérielle du douze juillet 1933, l'inspecteur d'académie refuse l'ouverture d'un enseignement de la langue arménienne à des enfants d'âge scolaire. Le ministre de l'instruction justifie ainsi sa décision. « Comme suite à votre rapport du 26 juin, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'est pas possible d'autoriser un enseignement en langue étrangère qui sera donné en dehors de toute école publique ou privée à des enfants d'âge scolaire ; l'ouverture de tels cours constituerait en effet aux termes des règlements une ouverture d'école privée ».[429]

Entre temps, le commissaire de police de Valence a été chargé par le préfet de la Drôme d'enquêter sur la bonne conduite et moralité de Garabed Biodjekian[430]. Le 20 juin, le Préfet

[427] A.D.D. : listes nominatives des recensements (1926, 1931 et 1936).
[428] A.D.D., cote 935W3 – Correspondences.
[429] A.D.D., 935W3 – Lettre de l'inspecteur d'académie au préfet de la Drôme en date du 17/07/1933 faisant état de la réponse du ministre du 12/07 n'autorisant pas M. Garabed Biodjekian à ouvrir un enseignement de la langue arménienne.
[430] A.D.D., 935W3 – Lettre du Préfet de la Drôme au commissaire de police de Valence en date du 08/06/1933 lui demandant de lui communiquer tous les renseignements concernant la moralité et la conduite de M. Garabed Biodjekian.

fait savoir à l'inspecteur d'académie qu'il ne « convient pas d'autoriser cet enseignement ». Figurent sur le brouillon du courrier, qui sera adressé à l'inspecteur d'académie, les remarques suivantes : « Il n'y a pas intérêt à gêner l'assimilation de ces enfants dont les familles sont en général fixées en France sans esprit de retour et qui fréquentent nos écoles publiques »[431].

Le curé, nommé Babikian, prend la relève de l'action de Garabed Biodjekian. La sœur d'Oski Tatiguian le confirme. Il intervient provisoirement au quartier de Fontlozier à la demande des familles et apporte d'abord un enseignement de l'alphabet puis une initiation à la lecture et à l'écriture de l'arménien, et enfin une initiation à l'histoire religieuse de l'Arménie. Tous les élèves du quartier semblent avoir fréquenté son enseignement. Le lieu d'enseignement n'était pas fixe mais seulement provisoire. Il s'est déplacé dans le quartier. Rue Maréchal Ney, le curé s'est ensuite installé chez la mère de Marie Avikian. Marie Avakian, une autre habitante du quartier, confirme l'action du curé, qui intervient également à la demande de sa mère, qui lui loue une pièce afin de lui permettre d'assurer ses cours à destination des enfants du quartier.

« Ma mère louait une pièce au curé et il venait faire les leçons. Les gamins du quartier venaient là. Le curé qui était Henri, se déplaçait … Et nous donnait des cours. Et moi, j'ai appris à écrire et à lire (en arménien). Alors, j'écrivais à ma mère lorsque j'habitais Grenoble. J'écrivais à ma mère en arménien. Et elle était contente de me lire. Elle était heureuse comme tout, la pauvre. C'est bien de connaître et de lire sa langue »[432].

En 1936, l'école de la côte des Chapeliers existe toujours ; mais elle connaît des difficultés de fonctionnement, notamment financières. Elle rassemble, dans des locaux malsains (lieu inconnu), cent cinquante enfants.

Toujours est-il que l'UNA et l'Ephorie de l'Eglise arménienne de Valence, dans un courrier du 25 janvier 1936, demandent au conseil d'administration de l'UGAB une subvention de 6 000 francs annuels pour louer des locaux plus décents. Les auteurs du courrier soulignent qu'ils espèrent profiter de la générosité de l'UGAB qui soutient déjà les activités

---

-Dossier administratif (minute) à usage interne émanant de la préfecture de la Drôme, rédigé le 07/06/1933, par M. CHAMPIN, demandant au commissaire de police de Valence de bien vouloir lui communiquer les renseignements concernant la conduite et l'attitude au point de vue national du dénommé M. Garabed Biodjekian.

-Note établie par le commissaire de police de Valence au préfet de la Drôme en date du 14/06/1933 lui signalant que Garabed Biodjekian ne manifeste pas d'opinion politique et que son attitude est correcte au point de vue national.

[431] A.D.D., 935W3 – Lettre adressée par la Préfecture de la Drôme à M. l'Inspecteur d'académie en date du 20/06/1933 concernant le refus d'autorisation à Garabed Biodjekian d'enseigner la langue arménienne aux enfants. Document rédigé par M. Champion.

[432] Avakian Marie – Année 2008 (13 septembre) – A son domicile, avenue de la Libération, quartier Fontlozier (maison familiale qu'elle n'a pas quitté) – Ancienne élève de l'école du Calvaire.

pédagogiques d'autres communautés. L'école fonctionne, mais « l'endroit actuel de l'école est insalubre (malsain), c'est pourquoi on est obligé de trouver un nouvel endroit »[433].

Un contrat prévoit que la gestion de l'école soit confiée à un comité éducatif composé de cinq membres, conseil élu pour une année[434]. Il est prévu que l'UNA représente le dernier recours pour trancher en cas de litige entre les membres de ce conseil. S'agit-il d'une organisation existante ou d'une organisation à venir ? La traduction du contrat n'est pas claire. Le suivi de cours religieux n'est pas rendu obligatoire, mais soumis au libre choix des familles. Les sources principales du financement de l'école résident dans le versement d'une quote-part par enfant versée par les familles ainsi que le produit de l'organisation de lotos et de spectacles.

Par la suite, l'école, comme l'Eglise, vont changer de lieu. Jacques Der Sarkissian évoque la nouvelle implantation de l'école, située rue Balthazar Baro. « (...) Deux fois par semaine, je suivais les cours d'arménien professés par Der Sahag Babikian, le curé de l'église Balthazar Baro. Lorsqu'il était absent, j'allais au temple protestant écouter les leçons du pasteur : je n'étais pas sectaire (...) ».

[433] Archives de l'UGAB, boîte 25. Lettre du 25/01/1936 de l'UNA et de l'Ephorie de l'Eglise arménienne de Valence.

[434] Archives de l'UGAB, boîte 25. Contrat entre l'UNA et la filiale valentinoise du Comité d'aide pour l'Arménie, non daté, qui fixe l'organisation retenue de l'école arménienne.




Illustration 40 – *Classe paroissiale à Valence du père Babikian, année scolaire 1934/1935* (Collection Henri Siranyan)

*Les établissements scolaires arméniens en France et le débat sur les écoles étrangères*

En France, des initiatives éducatives étrangères se développent. Outre le développement d'écoles paroissiales arméniennes à Marseille, des créations d'institutions scolaires arméniennes sont observables en France, essentiellement à Paris et sa région ainsi qu'à Lyon et Marseille, dans la période concernée[435]. Ces villes sont des centres urbains importants dans lesquels la présence arménienne est ancienne et gravite autour d'un groupe d'individus socialement et culturellement établis.

La première institution scolaire, représentée par le Collège arménien Samuel Mourad, institution scolaire ancienne sur le territoire français, rattaché à la congrégation des Frères mekhitaristes, présente à Venise dès 1717 sur l'île de San Lazzaro, s'installe à Sèvres en janvier 1928. Ce collège a pour vocation l'enseignement du français aux jeunes venus des provinces arméniennes afin qu'ils puissent, lors de leur retour dans leur pays d'origine,

[435] Il est à noter l'ouverture en France d'écoles arméniennes à partir des années 1980.

diffuser la langue et la culture françaises. Ouvert à Paris, rue Monsieur, en octobre 1846, après avoir obtenu le 19 mai 1845 l'autorisation du ministre de l'Instruction Publique et l'agrément de Louis Philippe à partir de son ordonnance du 11 juin 1846[436], le collège Samuel Mourad s'y maintient jusqu'en 1870. Un deuxième collège, le Collège National Arménien Haïgazaian Vartajan, concurrent du collège Samuel Mourad, s'est maintenu deux années de 1856 à 1858, avant son départ pour Théodosie en Crimée. Contraint par les événements de 1870, le collège Samuel Mourad se réfugie à Venise jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, avant son retour en France en 1928[437].

La seconde institution scolaire arménienne, l'école Tebrotzassère, est accueillie à Marseille en 1924 et survit quelques années jusqu'en 1927, avant son installation définitive dans la région parisienne, au Raincy. L'Association des Dames Arméniennes Amies des écoles Tebrotzassère gère cette école depuis sa création à Constantinople en 1879, et dépose son statut à la fin de l'année 1927, qui est publié le premier janvier 1928 au journal officiel[438].

Enfin, dans la même période, une action est menée à destination des étudiants arméniens. Suite à une donation de 3 000 000 de francs faite par Nubar Pacha en 1927 à la Cité Internationale Universitaire de Paris pour le financement d'un pavillon arménien, la Maison des Etudiants Arméniens (ou Fondation Nubar Marie) est inaugurée à Paris en 1930 (dont le programme d'études est soutenu par l'U.G.A.B.), de manière à favoriser les études d'une nouvelle élite culturelle et universitaire arménienne, suite au génocide de 1915[439].

Par ailleurs, des cours d'arménien sont donnés à Lyon, durant l'entre-deux-guerres, dans les collèges du Cours Lafayette, de l'avenue Berthelot et de la Place Guichard, fréquentés par de jeunes Arméniens[440], mais également dans des écoles publiques lyonnaises, à raison de six heures par semaine[441] .

Dans certaines régions françaises, des écoles italiennes privées, se montent, courant des années trente, concurrençant les écoles communales françaises[442]. Une classe italienne est

---

[436] *Histoires croisées*, TER MINASSIAN Anahide, Editions Parenthèses, Marseille, 1997, page 52.

[437] http://www.ville-sevres.fr/ewb_pages/v/visite-culturelle-collegearmenien.php (consultation su samedi 19 juillet, 21 heures).

[438] http://www.tebrotzassere.com/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=4&Itemid=41 et LE TALLEC Cyril, *La communauté arménienne de France 1920/1950*, L'Harmattan, 2001, page 82.

[439] Source : http://www.acam-france.org/contacts/contact_association_culturelle.php?cle=433 et http://www.ciup.fr/maison-des-etudiants-armeniens/histoire-de-la-maison/

[440] Cité dans *La communauté arménienne de Lyon et de la région Rhône-Alpes*, 1994. Préface de DEDEYAN Gérard, page 32.

[441] LE TALLEC Cyril, ouvrage cité, pages 82 et 83.

[442] Voir les travaux de PONTY Janine, *Polonais méconnus – Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, Publications de la Sorbonne, Paris, 1988 ; et BLANC-CHALEARD M.C., *Les Italiens dans l'est parisien – Une histoire d'intégration (1880-1960)*,

notamment installée dans les locaux scolaires à Tarascon-sur-Ariège ; une école italienne fonctionne à Grenoble, quartier St-Laurent, dans les années trente[443]. L'Algérie n'est pas épargnée par ce mouvement de créations. Une école italienne est ouverte le premier octobre 1936, à Bône, rassemblant 210 élèves répartis en huit classes[444]. L'enseignement y est délivré en italien.

Des cours postscolaires de langue sont d'autre part ouverts dans certaines régions françaises. Un moniteur italien est affecté dans une école publique de Narbonne. Les immigrants italiens ont été néanmoins peu attirés par ce mode d'organisation et d'enseignement. De même, des écoles complémentaires (qui sont en fait des classes) sont ouvertes dans le Nord-Pas de Calais et Paris, sous l'action d'associations tchécoslovaques et avec l'aide de l'ambassade et de consulats, pour lutter contre la trop forte acculturation de l'école française à l'égard des jeunes tchécoslovaques et pour accueillir les jeunes écoliers tchécoslovaques le jeudi ou le dimanche[445]. De plus, 249 cours de polonais, sous la responsabilité du consulat, sont inventoriés par un rapport établi à la date du 1er avril 1939, dans le nord autour de Lille, dans l'est autour de Strasbourg, dans la région lyonnaise, à Paris et en région parisienne, à Marseille et ses environs et enfin dans la région de Toulouse[446].

Toutes ces créations ne se sont pas faites sans protestations et discussions. La presse pédagogique en fait état à la fin des années 1920. Dès le début de l'année 1928, des articles associent la présence d'élèves étrangers dans des écoles et lycées français à « un problème pédagogique nouveau »[447]. « Emus du nombre croissant de ces condisciples nouveaux, des parents isolés ou groupés en association, n'ont pas manqué d'élever des protestations parfois très vives. Ils insistent sur les inconvénients qu'offrent à leurs yeux, l'afflux de jeunes gens dont l'âge ou les connaissances rendent souvent délicate la répartition dans les classes. Il convient d'ajouter que leurs plaintes n'ont pas tardé à trouver un écho dans les doléances plus discrètes d'une fraction importante du corps enseignant. Est-ce à dire qu'aveuglés par un nationalisme ombrageux et obstinément ignorant des conséquences de la sanglante mêlée des

collection de l'Ecole Française de Rome, Diffusion de Boccard, 2000. De même, la thèse de géographie de Georges Mauco.

[443] HUARD J.L., TER de maîtrise et mémoire de DEA.

[444] « Le scandale des écoles italiennes en France », par GIRON Marcel, *L'Ecole libératrice*, 11 février 1939.

[445] « La scolarisation des enfants tchèques et slovaques », par NAMONT Jean-Philippe, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°46, juin 2011.

[446] « L'exception polonaise », par PONTY Janine, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°46, juin 2011.

[447] *L'Enseignement public*, janvier 1928 et Manuel Général de l'Instruction Primaire (Journal hebdomadaire des instituteurs et institutrices), 4 février 1928.

peuples certains collègues rêveraient d'entourer d'une muraille de Chine la jeunesse studieuse de France ? […] Nos collègues s'étonnent qu'au moment précis où l'on envisage des mesures de sélection rigoureuse afin de rendre aux classes l'homogénéité indispensable à un enseignement efficace, on puisse voir se former sans contrôle, au hasard du recrutement, des divisions hétéroclites aux antécédents scolaires bigarrés, que rien n'a jamais préparé à suivre des cours conçus pour des cerveaux de formation exclusivement française. (…) nos disciples étrangers se rient des fragiles barrières des examens de passage, surchargeant jusqu'au baccalauréat des classes où ils contribuent à abaisser le niveau, le plus souvent sans grand profit pour eux-mêmes[448] ». André Balz confirme les difficultés évoquées précédemment par Louis Roger. « La présence de ces enfants, ignorant complétement nos usages et notre langue, soulève des problèmes assez délicats qui intéressent à la fois l'école primaire et la post-école. Il n'est pas toujours facile d'appliquer à ces nouveaux venus tous les règlements de notre législation scolaire[449] ».

Le recours à des moniteurs étrangers est vivement critiqué dans cette même presse pédagogique, certains moniteurs ayant voulu s'immiscer dans les affaires relevant de la direction d'écoles[450]. Ce débat est réactivé dans les années 30. Sur fonds de tensions politiques et de montée du fascisme italien, Marcel Giron, instituteur du Puy-de-Dôme, franc-maçon, délégué à la propagande de la Fédération socialiste SFIO en 1928, secrétaire de la section départementale du SNI et secrétaire du cartel des services publics, en février 1939, dans un article de *L'école libératrice*, revue du Syndicat National des Instituteurs et des Institutrices de France et des Colonies, se fait le porte-parole d'un mouvement de protestations à l'égard d'écoles italiennes, ouvertes la plupart du temps de manière illégale et faisant la promotion des idées fascistes. En 1932, appelé à la direction nationale du syndicat, Marcel Giron prend la responsabilité de la commission de défense laïque et de la commission des affaires administratives. « Dans un certain nombre de départements, nos camarades sont émus par la pénétration de moniteurs étrangers dans les écoles publiques et par l'ouverture d'écoles italiennes fonctionnant avec des maîtres italiens ». « Nos camarades ont protesté contre le fonctionnement illégal de ces écoles et ont demandé leur fermeture immédiate. (…) nous sommes intervenus à différentes reprises pour que cesse cette situation inquiétante. Nous

[448] ROCHER Louis, « Les élèves étrangers dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire », *L'Enseignement public*, janvier-juin 1928, tome 92, Paris, Delagrave, pages 24 et 25.
[449] BALZ André, « Les enfants des étrangers dans nos écoles », *Manuel Général de l'Instruction Primaire*, 4 février 1928.
[450] « Les enfants des étrangers dans nos écoles », par BALZ André, *Manuel Général de l'Instruction Primaire* (Journal hebdomadaire des instituteurs et institutrices), 4 février 1928.

avons demandé une enquête sérieuse dans tous les départements où existent des colonies nombreuses d'Italiens, afin qu'une mesure d'ordre général soit prise très rapidement. (…) Il s'agit pour Mussolini de ne pas laisser contaminer ses sujets par le virus démocratique et de créer, en même temps, des noyaux fascistes convaincus qui servent sa propagande en France »[451].

Les créations d'écoles privées étrangères en France sont aussi la cible de critiques venues des mondes scolaire, universitaire et politique. Rares et autorisées selon des modalités très précises par les articles quatre et cinq de la loi de 1886, les écoles étrangères sont l'objet d'un débat dans lequel elles apparaissent comme des concurrentes de la scolarisation publique. Des travaux universitaires, comme ceux d'André Pairault, ou de G. Marcel-Rémond, montrent leur opposition à ces écoles, en soulignant les « concessions dangereuses »[452] de la loi du trente octobre 1886 pour le premier, ou, pour le second, la défense d' « une assimilation rapide des nouveaux venus » par l'école française en écartant que « des enfants soient instruits dans notre pays dans des écoles spécifiquement étrangères »[453]. Les politiques s'emparent également de ce débat, comme Louis Pasquet, sénateur des Bouches-du-Rhône et chantre du modèle assimilationniste proposé par l'école française, qui souhaite « favoriser l'inscription (des enfants étrangers) dans les écoles publiques plus que dans les écoles privées nationales, ouvertes pour une nationalité »[454]. Selon Pasquet, ces dernières écoles ne sont que le prolongement des états nationaux sur le territoire français et peuvent être de plus difficilement surveillées. La mémoire collective conserve quelques traces de l'existence de ces écoles et des réactions qu'elles ont pu susciter auprès des autorités. A Marseille, les écoles paroissiales arméniennes ferment entre 1926 et 1936, sous l'action de l'I.A. des Bouches-du-Rhône compte tenu de leur caractère illégal, comme l'école de la rue Stanislas Torrents, mais surtout avec le développement des allocations familiales qui imposent aux familles qui peuvent en bénéficier de fournir un certificat de scolarité émanant d'une école publique[455].

Par ailleurs, la presse pédagogique fait allusion à des modifications législatives intervenues dans l'entre-deux-guerres. Selon Marcel Giron, la loi sur la nationalité du 10 août 1927 ne permet plus aux ressortissants étrangers d'enseigner ou de diriger en France d'écoles primaires privées en supprimant l'admission à la jouissance des droits civils. Or cette loi ne

[451] « Le scandale des écoles italiennes en France », par GIRON Marcel, *L'Ecole libératrice*, 11 février 1939.
[452] PAIRAULT André, *L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France*, thèse pour le doctorat en droit, université de Paris, faculté de droit, PUF, Paris, 1926, pages 263-264.
[453] *L'immigration italienne dans le Sud-Ouest de la France*, thèse pour le doctorat, Paris, Librairie Dalloz, 1928, pages 147-148.
[454] PASQUET Louis, *Immigration et main d'œuvre étrangère en France*, Editions Rieder, Paris, 1927, page 83.
[455] BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne …,* ouvrage cité, page 144.

mentionne pas, dans ses différents articles, la suppression de l'admission à domicile, qui confère la jouissance de droits civils, justification exigée selon Marcel Giron par la loi de 1886[456].

Toujours est-il que l'administration contrôle les établissements privés étrangers. Le 13 mai 1939, suite à une demande expresse du ministre de l'Education Nationale datée du 11 mai, l'inspecteur d'académie de la Drôme s'adresse en ces termes aux directeurs des écoles normales du département et aux inspecteurs de circonscription : « Au cas où des écoles privées dirigées par des ressortissants étrangers et destinés à leurs compatriotes fonctionneraient dans votre circonscription, il y aurait lieu de m'en tenir informé »[457].

- Les associations pour la jeunesse

Des mouvements de jeunesse sont organisés à Valence sous la forme d'associations, importantes pour l'organisation de la vie communautaire, mais qui n'ont laissé que très peu d'archives écrites. L'impact auprès des enfants, ainsi que la manière d'y participer échappent complètement à l'historien. Les associations touchent d'autre part principalement les garçons ou les jeunes gens. Cela signifie-t-il pour autant que les filles ou jeunes filles n'avaient accès à aucune activité associative ?

[456] « Le scandale des écoles italiennes », GIRON Marcel, *L'Ecole libératrice*, n°19, 11 février 1939.
[457] A.D.D., cote 642 WP 157 – Lettre de l'I.A. de la Drôme, datée du 13 mai 1939, demandant aux directeurs des écoles normales du département et aux inspecteurs primaires, de le tenir informé de la tenue d'écoles privées tenues par des ressortissants étrangers. Il fait état de la législation en vigueur.



Illustration 41 – *Le père Bessag Sarkissian et la chorale de l'Église apostolique de Valence,* début des années 1930 (Collection privée)[458].

Quelques traces de l'activité des associations destinées à la jeunesse sont perceptibles principalement au travers du mouvement scout et de l'encadrement d'activités sportives, comme le football. Bien que la photographie précédente, datée du début des années 1930, montre une douzaine d'enfants (garçons et filles) rassemblés dans la chorale de l'église apostolique, autour du père Bessag Sarkissian[459], et que diverses chorales ou groupes de danse et théâtraux intervenaient lors des manifestations organisées pour la célébration des grands moments de l'histoire arménienne, rien n'est perceptible de la participation des enfants aux différentes activités culturelles et artistiques de la communauté, ceci malgré leur existence à Valence, comme dans d'autres villes, durant l'entre-deux-guerres. Un peu plus tard, en 1937, le constat est le même. Une chorale rassemble principalement de très jeunes adultes, auxquels se mêle au moins un enfant.

[458] « Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », HUARD Jean-Luc, dans les *Cahiers de la Méditerranée*, n°78, 2009, pp. 141-157.
[459] « Les églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », par HUARD Jean-Luc, *Cahiers de la Méditerranée*, n°78, T. 2, 2009, pp. 141-157.




Illustration 42 – *Chorale de Valence*, 1937 (Collection Henri Siranyan)

Plus tard, une troupe musicale rassemble des jeunes gens et des jeunes filles, à laquelle Henri Siranyan, alors âgé de vingt ans, participe et donne une représentation d'un opéra arménien au théâtre de la ville.



Illustration 43 – L'opéra *Anouche*, en 1954. La troupe à laquelle est rattaché Henri Siranyan (20 ans), avec sa guitare. (Collection Henri Siranyan)

**-Les scouts de Valence**.

Le scoutisme joue un rôle dans l'encadrement des rescapés des massacres de 1915. L'enjeu pour les réfugiés est de se reconstruire en diaspora. Cette reconstruction, acte à la fois individuel et communautaire, passe par l'encadrement des enfants et des jeunes, notamment par le biais des écoles et autres structures éducatives. Dès 1923, le siège du Homenetmen, Union générale de culture physique, organisation diasporique consacrée au sport et au scoutisme fondée à Constantinople en 1918, est transféré à Paris. Le premier groupe scout Homenetmen est formé à Marseille en juillet 1924 par Vasken Andreassian. L'objectif poursuivi par les précurseurs est de fournir une éducation et une instruction à tous les ressortissants arméniens en diaspora[460]. D'autres villes françaises organisent leur groupe, comme Lyon et Vienne.

Peu à peu, le scoutisme devient une structure communautaire au service de l'encadrement de la jeunesse, au même titre que le scoutisme français. Un mouvement scout, « Les Scouts arméniens de France », est organisé à Valence. Dès 1929, une section y est

[460] Brochure *40 années de la jeunesse de la diaspora 1918 – 1958 – Union Générale Arménienne de culture physique et de scoutisme Fondée en 1818 – Bolis – Homentmene* (consultation au CPA)

présente[461], suite à la fondation en France, la même année, du mouvement Scouts Arméniens de France. Donélian dirige la section valentinoise à ses débuts. Le mouvement se maintient dans les années 1930. La participation à ce mouvement est relativement modérée ; dix-huit enfants environ y participent[462].

Le mouvement maintient ses activités (parades, réunions et sorties en Ardèche) dans les années 1940.




Illustration 44 – *Scouts et Eclaireurs arméniens de France, section de Valence, jamborée au champ de Mars à Valence, en 1944.* (Collection Henri Siranyan)

Une quinzaine d'enfants, dont Henri Siranyan, et leur « chef » paradent dans Valence, en 1944, au cours d'une manifestation du mouvement.

D'autres organisations ont un caractère sportif affiché. L'une requiert une adhésion plus forte des jeunes et des enfants.

**-Le football avec l'Union Sportive Arménienne Orphelin Majeur.**

Une fois encore, les sources à disposition de l'historien sont pauvres, au plus quelques témoignages ou photographies avec leur légende. Rien n'a été transmis sur les effectifs et l'âge des jeunes qui ont participé aux activités sportives.

[461] HUARD, article cité dans *Revue drômoise*, n°505, septembre 2002, page 349.
[462] une photographie, dans HUARD J.L., *Présence arménienne en Rhône-Alpes*, la dauphiné, 2014, page 72.

Le club, Union Sportive Arménienne Orphelin Majeur (l'U.S.A.-O.M.), s'adresse aux plus âgés. Néanmoins, il a développé une activité auprès des jeunes. L'objectif de l'Union Sportive Arménienne Orphelin Majeur « était d'occuper les jeunes, d'empêcher le désœuvrement. La délinquance arménienne c'était zéro. Le club, c'était une éducation en plus de celle des parents. (…) Bien sûr, on aurait pu aller dans les clubs locaux, comme la section foot du Valence Sportif, mais on avait besoin de rassembler nos jeunes[463]. Le sport, école de la vie, transmet des valeurs aux jeunes. L'U.S.A.-O.M apprend aux jeunes de la communauté le football mais aussi et surtout la discipline, le respect de la hiérarchie, le sens de la fraternité dans la victoire comme dans la défaite. (…) Surprotégés par la vie dans le ghetto des rues arméniennes, les enfants sont ceux par qui l'environnement extérieur s'impose à la communauté »[464]. Les plus jeunes sont conquis par le football. Ils ont leur propre équipe, l'équipe des *Ardzivs*, les Aigles, qui voit le jour en 1934. En plus du club de football, l'U.S.A.-O.M organise des courses cyclistes, dès l'été 1926[465]. Dans quelle mesure les enfants ont participé à ces courses ? Il n'est pas possible de le faire ressortir. Il s'agit plutôt de manifestations sportives d'adultes ou de très jeunes adultes. Les enfants ont certes voulu reproduire les activités de leurs aînés en les adaptant à leur temps libre et à leur terrain de jeu principal, la rue.

### *b. La rue, un espace de jeu et de rencontre*

La rue est un espace de vie et de jeu pour les enfants, dont la fréquentation reste difficilement perceptible, si ce n'est par les témoignages. Même si les filles apparaissent peu dans les souvenirs laissés par d'anciens élèves, je trouve une allusion à leurs activités dans l'article de Roger Bastide. Les horaires de travail imposent aux parents de laisser une certaine autonomie, voire liberté à leurs enfants, pour se rendre à l'école. Livrées à elles-mêmes, les filles jouent dans la rue, très tôt le matin, en attendant l'ouverture de l'école. Roger Bastide écrit à leur sujet en 1930 : « (…) d'abord, dès sept heures (on entre à huit) les petites

[463] Témoignage de Mempré Semerdjian (ancien joueur) dans BOURGADE Frédéric*, Les Arméniens de Valence – Une intégration réussie*, Les Bonnes Feuilles, 1991, pages 29 à 30.
Le club sportif a changé de nom à trois reprises : d'abord *Ardziv* (Aigle), puis *Union Sportive Arménienne Orphelin Majeur* et enfin *Union Sportive de la Jeunesse d'Origine Arménienne*. La chronologie n'est pas claire, comme l'appellation. Pourquoi le qualificatif d' « Orphelin Majeur » ? Il faut ici attirer l'attention sur le fait que les jeunes auxquels il est fait référence dans la citation ne sont pas des orphelins.
[464] BOURGADE Frédéric, ouvrage cité, page 30.
[465] A.M.V., cote 2i51 : lettre (dactylographiée et manuscrite) de S. Jamgotchian au maire de Valence, en date du 17 août 1926, lettre de Vahe Kopikian au maire de Valence, en date du 22 septembre 1926 et lettre (dactylographie et manuscrite) d'A. Lokantadjian au maire de Valence, en date du 8 mai 1927.

Arméniennes dont les parents sont déjà partis à l'usine ou au travail, et qui ne savent plus que faire à la maison, se réunissent devant la porte de l'école. Des jeux s'ébauchent dans la rue, avant l'arrivée des petites Françaises. (...) D'autre part, l'école de la rue du Jeu de Paume est une école populaire, dont le recrutement est assez particulier. Aussi s'y forme-t-il des clans, les enfants d'un même quartier s'amusant ensemble, et ne cherchant jamais, au contraire, ceux d'un autre quartier (...) ».[466] D'autres sources, comme des témoignages ou les archives diocésaines, font état d'un contrôle parental plus fort des activités des filles. Plus en retrait, les filles, d'après ces sources, sont d'avantage cantonnées à l'espace de la famille.

Les enfants sont nombreux à jouer dans la rue, sur les trottoirs. Certains en font le constat, comme l'inspecteur primaire de la circonscription de Valence, à la fin des années 30. « *(…)* La rue surtout les attire irrésistiblement »[467]. J.P. Garagnon, en évoquant le quartier arménien de 1931, écrit : « (…) rien, dans les rues, ne rappelle ces processions d'enfants pieds nus, déguenillés, qui jouaient jadis (faut-il interpréter jadis comme 'au début de l'installation' ou 'en 1931') sur les trottoirs (…) »[468]. La rue est donc un espace où l'on joue, souvent à proximité du domicile ou de la boutique familiale. Je renvoie à la photographie tirée du fonds Maksoudian (photographie n°44) représentant cette bande de copains, dans la rue Bouffier, à côté de leur vélo, en face du commerce des parents de l'un d'eux. La scène se passe pendant la guerre. Si la rue est un espace de jeu, elle reste placée sous le contrôle parental et les débordements des enfants sont vite identifiés par des proches ou des amis.

[466] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, page 37.
[467] A.D.D., 1710W1 – Parole de l'inspecteur primaire de la circonscription de Valence, le 28 janvier 1939, *Enquête sur les lectures personnelles des élèves dans les écoles publiques*.
[468] « La colonie arménienne de Valence », GARAGNON J.P., *Revue de Géographie alpine*, vol. 44, imprimerie Allier, Grenoble, 1956, page 534.




Illustration 45 – *Une bande de copains dans la rue Bouffier, devant le magasin familial* (Collection Maksoudian)

La rue est bien un espace de jeux, au premier rang desquels figurent les parties de football. J.P. Kazechian, ancien élève de l'école du Palais, raconte à propos des parties de football qui se jouaient après l'école, à partir des années 1937, 1938 et ce jusqu'à 1945, année où il passe le certificat d'études. « Au sommet de la côte des chapeliers, il y a une petite rue. On dirait une impasse. Mais, elle fait un angle droit comme ça. Et elle ressort sur la rue G. Rey. L'ancienne préfecture. Ça fait un jardin suspendu, maintenant, là-bas. C'est un quartier où on était bien. On jouait au foot sur la place et tout. Il n'y avait pas la circulation qu'il y a maintenant. Avec un chiffon, avec une boîte, avec n'importe quoi… Quand on avait une balle en caoutchouc, on était tout heureux. On tapait dedans. Nous étions sept, huit, dix, des fois plus, à jouer ici ».

Les enfants pratiquent également le sport au cours de leur temps libre, le jeudi, de leur propre initiative, comme le souligne notamment Jean-Pierre Brosse, autre témoin interrogé et ancien habitant de la rue Bouffier. « (…) Il y avait de mémorables parties de foot entre les

Arméniens de la rue Bouffier, ceux de la place de la Visitation parce que c'était encore une autre école, une autre bande sur la place de la Visitation. Bon, on jouait au foot avec des boîtes de conserve. (…) On jouait au volley-ball puis ç'avait été interdit parce qu'il y a eu un carreau de cassé. On jouait après au foot au Polygone ».



Illustration 46 – *L'équipe de foot de l'école de la place du Palais*, année inconnue (Collection Kezachian)

Comme le laisse entendre Jean-Pierre Brosse, chaque école disposait de son équipe de football. Celle de l'école du Palais acquiert une certaine renommée. Les enfants semblent reproduire le modèle de leurs aînés en créant une équipe de foot, propre à l'école du Palais, qui marque les esprits. La poésie de Fernand Monteillet, instituteur à l'école du Palais de 1944 à 1945, évoque la renommée de cette « fameuse » équipe de foot.

A l'école Louis Pergaud

Ecole du Palais, ta renommée fut grande
Avec tes Arméniens, quand tu faisais la loi
Sur les terrains de sport, et maintenant, crois-moi
Pour conter tes exploits, ils sont toute une bande.

La nuit, quand tout se tait, il se peut qu'on entende
Tes platanes noueux, raconter à mi-voix
De très beaux souvenirs sur les jeux d'autrefois.
Il faut que ton passé, école, on te le rende.

Tu as nom Louis Pergaud. Maintenant tu accueilles
Des filles, des garçons, et les jeux ont changé.
Pourtant par les beaux jours, quand piaillent sous les feuilles,

Les moineaux de toujours, on ne peut que songer
Que ta noble mission tu la remplis quand même
Depuis mil neuf cent un… et c'est pour ça qu'on t'aime !

Fernand Monteillet, 15 décembre 1974

(Instituteur à l'école du Palais de 1944 à 1945, puis directeur de la même école dans les années 70)

Parfois d'autres jeux sont également en usage dans la rue. « (…) On allait chez les mécanos demander des roulements à billes. Et avec ces roulements à billes, on faisait des chariots. Vous voyez, avec une direction et tout, hein. On descendait la côte des chapeliers, après il fallait tirer le chariot pour remonter, quoi ».

La présence d'enfants dans la rue n'est pas du goût de tout le monde, surtout lorsqu' ils « traînent »[469], sont désœuvrés et qu'une partie de leur temps libre pourrait être consacré au maintien de la langue, de la culture et de la religion arméniennes. Aussi, très vite font-ils l'objet d'un encadrement suivi.

[469] Archives de l'UGAB, boîte 25 (Correspondances) - Lettre du curé, d'août 1929 : "*Plus de cent enfants traînent dans les rues*".

Leur présence n'est même pas toujours vue d'un bon œil, surtout en période de crise politique et institutionnelle. Le vingt-trois février 1934, Auguste Bénistant, habitant de la rue Citadelle, adresse au maire de Valence une plainte[470] vis-à-vis du comportement de jeunes réfugiés arméniens, de treize, quatorze et quinze ans, se tenant à l'angle des rues Citadelle, Bouffier et Vauban, et accusés de « caillasser » les passants de ces rues. Même si ce témoignage semble abusif et infondé d'après la police, il souligne une présence (au sens de visibilité) réelle d'enfants et d'adolescents dans la rue, présence qui rend certains habitants indignés au point de susciter une plainte. Cet incident montre aussi combien la rue est un espace très contrôlé. La police a détaché en 1934 des enquêteurs suite au courrier de Benistant. Le contrôle exercé sur la rue se lit aussi au travers de la situation « irrégulière » des deux enfants Tcheleguevian et Barberian, appréhendés en octobre 1937 dans la rue faute de place à l'école alors qu'ils auraient dû être en classe, nous le montre également[471].

La rue devient vite un espace plus dangereux, incontrôlé, lorsqu'elle fait l'objet d'affrontements entre bandes rivales de jeunes. Trois clans s'affrontent, dont un composé d'Arméniens, mêlant très souvent des rivalités géographiques et/ou sociales[472].

Les clans, très souvent nés à l'école, s'organisent à l'extérieur et donnent lieu à des affrontements entre enfants, propres au quartier du centre et empreints de rivalités de personnes. O. Tatiguian raconte. « (…) Il y avait des bagarres entre les Bourcains et les Valentinois, aussi, vous voyez. A la descente de la côte manutention. Vers la préfecture, la rue qui descend à Bourg-lès-Valence. Les Bourcains, il ne fallait pas qu'ils dépassent la zone. (Rire) et venir se promener boulevard Vauban, vous voyez. Y avait des groupes comme ça, on ne sait pas pourquoi. Là, c'était Valence et Bourg-lès-Valence. On a inventé une chanson : Les Bourcains ont la tête ronde, les Valentinois le leur aplatiront (rires). A coups de billes sur la trombine. A coups de bâton sur leur citron. Pour vous dire qui l'a inventé, je ne peux pas, je ne m'en rappelle pas. Je me souviens d'une bataille où j'avais pris un caillou à la cheville. Vous voyez. Et encore, nous, on était du côté de la montée. Donc, les cailloux, ils ralentissaient quand ils arrivaient en haut. Il y avait des groupes comme ça, on ne sait pas pourquoi ».

---

[470] A.M.V., cote : 1i63 - Lettre d'un habitant de la rue Citadelle (Benistant Auguste au 45) au maire de Valence, en date du 23/02/1934

[471] A.M.V., 1R1 bis : Lettre du commissaire de police de Valence au député maire en date du 21/10/1937 au sujet des deux enfants Tcheleguevian et Barberian. - Lettre signée pour le maire (M. Picard) aux directeurs des écoles du Palais et de la rue de la Cathédrale en date du 22/10/1937 - Lettre pour le maire, signée Picard, au directeur de l'école de garçons de la rue Berthelot, en date du 27/10/1937 - Lettre du directeur de l'école de la rue Berthelot au maire de Valence, en date du 29/10/1937.

[472] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, pages 37 et 38.

A cette époque, pendant la seconde guerre du moins, l'école de la Place du Palais prend le surnom d' « école des Arméniens », surnom qu'elle n'aura de cesse de revendiquer par la suite et qui a fortement marqué les esprits des écoliers de l'après seconde guerre mondiale.

Si la rue s'anime en dehors du temps scolaire, elle n'est pas désertée par tout le monde pendant le temps de classe. Des enfants ont couramment pratiqué « l'école buissonnière », mais dans quelle mesure et pourquoi ?

La régularité de la fréquentation scolaire des élèves arméniens n'est pas perceptible au regard des sources disponibles. Néanmoins, elle n'a pas toujours été respectée avec fermeté. Au mois de mars 1925, l'enquête départementale portant sur les 469 « enfants étrangers en âge de scolarité » commandée par le ministère de l'intérieur fait état de 38 enfants, toutes nationalités confondues, ne fréquentant aucune école du département. Aucun ne réside à Valence, alors que la commune de Bourg-lès-Valence en compte 8[473]. La nationalité de ces enfants n'est pas précisée par les enquêteurs municipaux. Une seconde enquête départementale, en date du 1er décembre 1926, sur les 631 enfants étrangers en âge scolaire, fait état de deux enfants arméniens en âge d'aller à l'école (sur un total de vingt-huit étrangers, dont dix-neuf Italiens et deux Grecs) qui ne fréquentent aucun établissement de la Drôme[474]. Aucun motif de non fréquentation n'est avancé par l'enquête.

Dix ans plus tard, le respect de la fréquentation scolaire est à nouveau mis à mal, en une période où la scolarisation est rendue obligatoire aux enfants d'étrangers. Une situation, dont l'administration municipale de Valence semble être seule responsable et qu'elle règle en quelques jours, a retenu l'attention des contemporains au point de susciter l'intervention du commissaire et de l'adjoint au maire de Valence. Deux jeunes gens, Tcheleguevian et Berberian, sont interpelés le 19 octobre 1937, alors qu'ils traînent dans la rue Madier Montjau par la police pendant les heures de classe. Après intervention de l'adjoint au maire, les deux enfants retournent en classe, à l'école de la rue Berthelot, dès le vingt-neuf octobre.

Les occasions ne manquent pas aux enfants de ne pas se présenter à l'école. La fin de l'année arrivant, alors que les contrôles de présence effectués par les maîtres de l'école du Palais sont beaucoup moins rigoureux, des relâchements se font ressentir dans l'assiduité de certains élèves qui n'hésitent pas à « s'échapper » de l'école le temps d'un après-midi pour aller se

[473] A.D.D., 10 T 36-5 – Enquête départementale.
[474] A.D.D., 6 MA 7 – Enquête sur les élèves étrangers dans la Drôme.

baigner le long du Rhône. « Je n'ai jamais fait l'école buissonnière. Je ne peux pas dire avoir fait l'école buissonnière, sauf après les examens de passage. Vous voyez, fin juin, début juillet, quand on restait dans la cours de récréation. Moi, je disais à mon père : « j'y vais » et puis je prenais un maillot et je filais me baigner au Mialan. (Rires) C'était nos grandes fugues, d'aller nous baigner. Oui, oui, on se retrouvait toujours à plusieurs. Jamais seul. On allait se baigner. On était bien. On passait l'après-midi. Quand arrivait 4 heures, il fallait se tirer pour arriver à la maison à 5 heures, comme si on était allé à l'école ».

L'absentéisme, assez rare puisque non autorisé par l'école, semble s'être développé, à l'école du Palais, chez les élèves les plus en difficulté. « Il y en avait quelques-uns qui le faisait mais ils étaient rares. Ce sont ceux qui n'ont jamais pu passer le certificat »[475].

### *c- Les structures d'accueil après l'école*

Des structures, connues sous le nom de Patronage laïque ou privé, et d' « Œuvres complémentaires de l'école laïque », fusion du Sou des Ecoles et du Patronage laïque, proposent des activités aux élèves des écoles publiques. Les plus connues concernent l'encadrement de séjours à la campagne ou à la mer durant l'été, pendant un mois. D'autres visent le développement d'activités sportives, comme celles proposées par l'USEP et l'UFOLEP à la fin des années trente, début des années quarante. D'autre part, les mairies financent des études dirigées encadrées par des instituteurs. La portée de toutes ces activités est très peu perceptible, si ce n'est au travers des témoignages ou d'écrits plus généraux comme les comptes rendus d'activités ou les statuts d'associations.

Le patronage laïc est l'une des principales structures qui encadre des enfants en dehors du temps scolaire, pendant les vacances. Diverses activités leur sont proposées, dont des séances de cinématographe durant l'année scolaire. A Bourg-lès-Valence, le Patronage laïque organise les étés le séjour des « enfants à la montagne » : Jean Ghadikian, né en 1921, fils de Jean Ghadikian forgeron, domicilié quinze rue Pompéry, a participé durant l'été 1931 à un séjour aux Blaches. Une telle participation reste néanmoins extraordinaire. Il s'agissait de la première. Rien de tel ne s'est reproduit par la suite. Mise à contribution, la famille paye la somme de cent francs le vingt-deux juin.

[475] M. Kazachian – Année 2004 (12 mai), à son domicile rue des Alpes à Valence – Témoignage recueilli en deux fois – Ancien élève de l'école du Palais.

A Valence, le Patronage laïque est moins bien connu mais organise également ce type d'actions à partir de l'école du Palais, qui est le siège de l'association. Il permet à de nombreux enfants de participer à des séjours, en dehors de leur milieu familial. Les séjours des « enfants à la montagne » envoient tous les étés des enfants en colonies de vacances. Certains y participent même assez régulièrement dans les années quarante, comme je le note dans le témoignage de J.P. Kazachian. « (…) Tous les étés, on partait en colonie de vacances. Il n'y a qu'une année, je crois, qu'on n'est pas parti. (…) Je suis allé deux fois à St Tropez. Je suis allé une fois à Lalouvesc, une fois à Vernoux. A Lalouvesc, deux fois. (…) Et après, après ça a été fini. Une fois que j'ai commencé l'apprentissage, l'été, c'était les fruits parce qu'on avait janvier, février qui étaient saisons mortes, alors mon père me donnait mon argent de poche pour aller au cinéma, pour sortir un peu. Mais avec sa paye, il ne pouvait pas aller bien loin. Et l'été, je ne pouvais pas demander encore de l'argent. L'été, c'est pour ça qu'on allait travailler aux fruits pour se faire notre argent de poche. Parce qui y'avait pas des grosses payes. On était bien, on était content de notre sort, quoi. Et dans ces colonies de vacances, vous étiez beaucoup de jeunes d'origine arménienne ? Non, non, c'était mixte. On ne peut pas dire qui y avait plus de ceci ou plus de cela. Et puis, on n'y faisait pas attention. On n'y faisait pas attention. A Vernoux, peut-être, à Vernoux. Oui, à Aiguebelle aussi, je suis allé en colonie. A Vernoux et à Aiguebelle, on y était peut-être assez nombreux. Mais enfin, on n'y faisait pas attention. Ce n'est pas …ce n'était pas notre sujet. On était bien. On avait de quoi manger parce qu'à la maison, il n'y avait pas tous les jours de la viande. Et puis là-bas, on avait toujours de la viande. En colonie, on mangeait mieux qu'à la maison, pendant la guerre. C'était quelque chose et pourtant ce n'est pas que mon père ne faisait pas d'effort pour nous trouver à manger. Mais la viande, ce n'était pas facile. C'est comme maintenant, c'était le plus cher, quoi. Et avec une paye d'ouvrier d'usine, ça n'allait pas loin »[476].

Outre le fait que les enfants, qui y participent, côtoient d'autres enfants et adultes que ceux du strict environnement familial, les jeunes Arméniens y découvrent également de nouveaux horizons, souvent en rupture avec les habitudes familiales. Les témoignages recueillis d'anciens élèves durant la guerre ou l'après-guerre soulignent une bonne participation des enfants concernés aux structures d'encadrement de la jeunesse, qui changent de nom. Aucune étude n'a cependant mis en évidence la participation des jeunes Arméniens à ce type de structures. Le témoignage recueilli de Jacqueline Apélian, née à Valence en 1940, montre

[476] M. Kazachian – Année 2004 (12 mai), à son domicile rue des Alpes à Valence – Témoignage recueilli en deux fois – Ancien élève de l'école du Palais

qu'en général toute la fratrie est concernée. Au cours de son enfance, cette dernière fréquente, avec ses trois frères et sœurs, les colonies de vacances de la F.O.L. et de l'Aide à l'Enfance. C'est une demande du père, « à cause du manque de maman ». Elle y apprend « la débrouillardise et la soumission au système français ». Elle découvre de nouvelles régions telles le Morbihan et la Bretagne, Annecy et La Croix Valmer. Elle y passe son brevet de natation. « Comment mon père aurait-il pu me le faire passer ? » Elle apprend d'autres choses qu'à l'école. Elle est au contact d'autres activités et d'autres localités. Elle y fait d'autres découvertes. De beaux souvenirs se marquent en elle. Pendant ces moments, elle est au contact d'autres enfants, avec qui elle apprend des chants, des jeux et la vie en collectivité. Il s'agissait d' « appréhender un autre monde ». Elle y découvre le travail de préparation et d'animation. Elle y fait également, pour la première fois, des travaux pratiques. A l'école, il n'en était pas question. « C'était d'abord les études, la langue française principalement ».

A côté de ces rendez-vous annuels, les œuvres complémentaires de l'école laïque encouragent des actions autour du sport. L'U.F.O.L.E.P. et l'U.S.E.P. sont l'aboutissement de ces initiatives qui se développent. La gymnastique et le football occupent une place de premier choix dans les activités proposées aux élèves des écoles de Valence, sans néanmoins pouvoir en mesurer l'ampleur, pour la période qui m'intéresse. Les élèves de l'école du Palais s'y distinguent, grâce à leur équipe « l'Etoile du Palais », qui, remportant des victoires au plan local, se qualifie au niveau départemental.




Illustration 47 – « L'Etoile du Palais I », l'équipe de foot championne départementale USEP (année scolaire 1947/1948) (Coll. Der Sarkissian/Der Vartanian)

En dehors d'actions éducatives en faveur des familles nécessiteuses, le patronage laïque mène également et régulièrement des actions de bienfaisance liées notamment à l'obtention de certaines fournitures, scolaires ou non, indispensables, telles les galoches et les tabliers. L'aide pour un tablier ou une blouse se répand dans les familles arméniennes à partir de l'année 1939. Quatre familles sont concernées, soit six enfants en bénéficient dès le premier décembre de la même année.

La société des œuvres complémentaires de l'école laïque de Valence a existé mais n'a laissé aucune archive. Celles de la société de BLV nous sont parvenues. Des familles arméniennes y ont participé par des donations spontanées, comme celle effectuée le quatre mai 1932 par Anny Kabidjian, mais ce type de dons ne se développe qu'à partir de 1939.

La participation des familles, en tant que membres adhérents, n'intervient que plus tard. Aucune n'est relevée durant l'année scolaire 1938/1939. A partir des années 1940, seize Arméniens sont membres de la société des œuvres complémentaires de l'école laïque de Bourg-lès-Valence (et ont eu des enfants, élèves dans les années 1930 et quarante). Lorsque

les professions sont connues, ces personnes exercent comme pasteur (une personne), tricoteur[477] (deux ou trois), commerçant (un) ou tailleur (un).
Des enfants fréquentent également le Patronage organisé par l'église catholique St-Jean. Dans ce cadre, des enfants se retrouvent le jeudi et pratiquent ensemble des activités sportives, comme le football. « Le jeudi, on allait au patronage. Comme ils étaient également catholiques, ils venaient au patronage avec nous, et on jouait ».

## 3-La composition des familles

Dans le but d'éclairer le destin familial, scolaire et professionnel de la première génération d'enfants scolarisés à Valence, j'aborderai la connaissance des familles au travers de l'étude de leurs caractéristiques socioprofessionnelle et culturelle.

### *A. Professions exercées par les parents des enfants scolarisés*

Deux temps guident l'observation des professions exercées par les parents des enfants scolarisés : avant l'installation en France et à Valence, puis une fois à Valence, à plusieurs dates. Les listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936 constituent la source principale qui permet d'envisager le traitement de cette question, éclairées de certaines sources scolaires ainsi que des dossiers de naturalisation.

#### *a. Les professions exercées avant l'installation en France et à leur arrivée à Valence*

Aborder la composition de mon groupe d'Arméniens revient à m'interroger sur la catégorie socioprofessionnelle des parents, notamment celle des chefs de ménage, avant leur installation en France et à Valence. La question de la profession exercée avant leur arrivée en France se pose, afin de trancher sur un changement ou non de CSP lié à la situation d'exil des individus. Hormis, les propos très allusifs de Roger Bastide, la situation professionnelle des Arméniens avant leur arrivée en France reste méconnue. Bastide avance à ce sujet que « (…) Beaucoup de réfugiés étaient agriculteurs (…) ils sont devenus ouvriers d'usine[478]. (…) la

[477] Présence comptabilisée dans ce petit groupe de l'industriel Nicham Djeranian.
[478] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, page 30.

plupart d'entre eux étant en Arménie des cultivateurs »[479]. Les Arméniens, qui s'installent à Valence au début des années vingt, sont-ils majoritairement des agriculteurs, comme Roger Bastide l'affirme ?

Si, comme le soulignent les listes nominatives des recensements, la majorité du groupe d'Arméniens étudié est originaire des provinces orientales de l'Anatolie, beaucoup plus rurales que les autres provinces anatoliennes, les réfugiés ont également exercé des professions variées, plus ou moins proches du monde agricole. Les dossiers de naturalisation sont mon unique source pour appréhender cette question. L'échantillon sur lequel je m'appuie est très réduit et n'est pas représentatif de l'ensemble des réfugiés valentinois. Ces dossiers permettent néanmoins de nuancer le propos de Bastide. Les situations individuelles sont beaucoup moins tranchées que ne le laissent entendre cet auteur. Les dossiers composant mon échantillon font en général référence à la profession exercée juste avant l'installation en France. Parmi les catégories professionnelles représentées des chefs de ménage, je note les renseignements suivants.

| | |
|---|---|
| artisans | 16 |
| cadre | 1 |
| commerçants | 4 |
| employé | 1 |
| enseignant | 1 |
| ouvriers | 15 |

Tableau 8 – *Catégories professionnelles des chefs de ménage lors de leur dernier séjour à l'étranger* (source : dossiers de naturalisation)

Aucun individu ne se réclame de la profession d'agriculteur. Les artisans-commerçants (vingt personnes) et les ouvriers (quinze) restent les catégories les plus nombreuses. La gamme des professions artisanales est assez variée ; les artisans se répartissent en cordonniers (six personnes), menuisiers, restaurateur, boulanger, tailleur, coiffeur, photographe, forgeron, tanneur et plombier.

Parmi le large éventail des professions exercées, les plus représentées concernent celles de cordonnier (six personnes), d'ouvrier en chaussures (trois), de commerçant (deux), de menuisier (deux) et de manœuvre (deux). Le reste se répartit en une multitude de professions.

[479] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, page 32.

Les artisans-commerçants arrivent principalement de quatre espaces géographiques distincts : l'Anatolie (bien représentée avec 12 personnes), avec une nette prédominance de la ville de Constantinople (sept personnes) ; la Grèce (quatre) ; la Syrie (trois) et enfin l'Amérique du sud (un).

La confrontation de ces données à d'autres sources conforte la diversité des situations individuelles avant l'installation en France. La situation d'Antranik Nalbandian, originaire de Biledjik, qui exerçait la profession de comptable dans une société minière française, basée en Anatolie, à Zongouldag, illustre la grande diversité des situations des Arméniens, avant l'exode. Une fois en France, il tente de créer une activité commerciale d'import/export de thé, activité vite abandonnée lorsqu'il vient s'installer à Valence, avec sa famille. D'autres exemples renforcent cette diversité. Manuel Jamakortzian enseignait comme instituteur, certainement *durant* son étape syrienne, peut-être avant. Nichan, le père de Jean Der Sarkissian, de son côté, *aidait* Yersa, son père, *à cultiver la terre familiale*[480] à Mourée, près de Kharpert. Même si la population de réfugiés qui s'installe à Valence se compose principalement d'agriculteurs, toute la gamme des catégories socioprofessionnelles est représentée dans le groupe des Arméniens valentinois. Nevart, la mère de Jacques Der Alexanian, est la fille d'un menuisier enrichi de Morenig alors que, Ghazaros, son père, est issu d'une famille plus modeste de paysans de Morenig[481]. Vincent Kessedjian, ainsi que son fils aîné, exerçaient comme négociants à Constantinople. Des adolescents ou de jeunes adultes, accueillis dans des orphelinats de Syrie ou du Liban, sont formés à des professions artisanales. Les situations socio-professionnelles sont parfois même très différentes au sein des membres d'une même famille. A titre d'exemple, celle de Béatrice Zortian compte des juristes, professeur, agriculteurs, médecin, officier militaire, commerçant, employé au chemin de fer de Bagdad ... La quasi-totalité de ces situations changent avec l'exil en France.

Quelle est la situation des Arméniens à leur arrivée à Valence ? Parmi les rares professions consignées exercées par les parents des toutes premières élèves scolarisées en 1924 à l'école de la rue Madier Montjau, je note un menuisier, une ménagère, une ouvrière à la Réglisserie, une travailleuse aux Pâtes alimentaires Gilibert et Tézier. L'année 1925 donne un journalier, un travailleur aux Pâtes alimentaires et une ouvrière d'usine. Cette situation professionnelle est très proche de celles décrites par l'analyse des listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936.

[480] DER SARKISSIAN Jean et Lucie, *Les pommes rouges d'Arménie*, Flammarion, France, 1987, page 25.
[481] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers* …, ouvrage cité.

Le profil professionnel des familles diffère légèrement chez les premiers garçons scolarisés à l'école du Palais. Même si les professions des parents sont en général très peu signalées dans les sources scolaires de cette école, je note la présence de deux tailleurs parmi les professions exercées par les parents des quatorze enfants arméniens inscrits dans cette école au cours de l'année scolaire 1924/1925. Les archives des autres écoles sont toutes aussi peu bavardes. Au nombre des professions données pour les huit Arméniens inscrits à l'école maternelle de la rue Chauffour pour l'année scolaire 1924/1925, je note un menuisier, un manœuvre et deux professions indéterminées données sous l'intitulé *usine Margerie*[482]. Les ouvriers, complétés de quelques artisans, dominent au moment de leur installation à Valence. Comment la situation va-t-elle évoluer avec l'arrivée de nouveaux Arméniens ?

### *b. Les professions exercées à Valence d'après les recensements de 1926, 1931 et 1936*

La situation du chef de ménage sert de point de référence à l'analyse des professions des parents, ceci aux trois dates de recensement (1926, 1931 et 1936). De plus, les activités mises en évidence sont dans la ville et rapprochées des lieux de vie des familles et de scolarisation des enfants. Les listes nominatives des recensements constituent ma principale source pour étudier les professions exercées.

En 1926, près de dix-neuf métiers sont exercés par les chefs de ménage. Parmi eux, les manœuvres (vingt-cinq), puis les ouvriers (dix-neuf) et les menuisiers (onze) sont bien représentés. L'ensemble des professions inventoriées se répartit ainsi.

| | | |
|---|---|---|
| Artisans | 17 | 21,5% |
| Commerçants | 4 | 5,1% |
| Ouvriers | 58 | 73,4% |

Tableau 9 – *Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage - Année 1926* (source : liste nominative du recensement de 1926)

[482] Je signale une confusion, entre le lieu de travail et le domicile familial. En 1925, rappelle Roger Bastide dans son article, l'usine Margerie, ancienne chapellerie, est connue sous le vocable Cité Margerie et appartient à la ville qui l'a mise en location. Un marchand de chaises dispose d'une partie des bâtiments, alors qu'il a lui-même sous-loué le reste à un Arménien, qui s'est chargé de l'aménagement de petites pièces. Ces logements sont aussi connus sous l'appellation Kemp.

De la situation ainsi mise en évidence ressort, d'une part, la nette prédominance des ouvriers, qui représentent près des trois quarts des professions exercées, d'autre part, la présence minoritaire des artisans/commerçants, qui constituent le quart restant.

En 1931, trente-deux professions différentes sont exercées par les chefs de ménage, les plus représentées étant celles de manœuvre (soixante-dix-huit), d'ouvrier en soie (trente-deux), de menuisier (treize), de cordonnier (neuf), de tailleur (sept), d'épicier (cinq) et de monteur (quatre). Ces professions se structurent en quatre catégories.

| | | |
|---|---|---|
| Ouvriers | 133 | 72,7% |
| Artisans | 39 | 21,3% |
| Commerçants | 9 | 4,9% |
| Autres | 2 | 1,2% |
| TOTAL | 183 | 100% |

Tableau 10 : *Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage - Année 1931* (source : liste nominative du recensement de 1931)

Les tendances du recensement précédent se confirment. Les ouvriers sont toujours largement majoritaires et les artisans/commerçants se maintiennent par rapport au recensement précédent. Néanmoins, un changement est en cours : l'apparition des marchands forains.

Au fur et à mesure que la présence arménienne se consolide et devient plus durable, la liste des professions s'allonge. Plus de cinquante professions différentes sont exercées par les Arméniens en 1936, soulignant leur éclatement en une multitude de petits métiers. Le nombre des manœuvres et des chômeurs se renforcent.

| | | |
|---|---|---|
| Ouvriers | 118 | 62,4% |
| Artisans | 42 | 22,2% |
| Commerçants | 25 | 13,2% |
| Employés | 3 | 1,6% |
| Autres | 1 | 0,5% |
| TOTAL | 189 | 100% |

Tableau 11 – *Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage – Année 1936* (source : liste nominative du recensement de 1936)

Les situations antérieures se confirment et s'amplifient. L'augmentation de la catégorie des artisans/commerçants reste imputable aux seuls commerçants. Le nombre de marchands

forains continue à progresser légèrement. Parallèlement, la catégorie des ouvriers recule, même si elle reste encore largement majoritaire. Ce recul est une conséquence de l'accentuation du chômage des Arméniens.

La structure professionnelle évolue peu entre 1926 et 1936. La crise, qui s'installe au début des années 30, provoque chez les Arméniens du chômage et de la mobilité. Maritza Siranyan, née Tenekdjian, travaille en 1930, d'abord chez Gilibert et Tézier à Valence, puis, toujours la même année, à l'atelier de chaussures Barnasson à Romans.





Illustrations 48 et 49 – Deux photographies : Entreprise Gilibert et Tézier (1930)[483] et Atelier de chaussures Barnasson à Romans (1930)[484] (collection Siranyan).

[483] Légende : Les salariées arméniennes, dont Maritza Siranyan (née Tenekdjian), entourées du piquet de grève masculin.
[484] Un groupe de travailleuse, dont Maritza Siranyan.

En 1936, la catégorie des ouvriers est plus fortement touchée par la situation économique et se trouve en net recul par rapport à 1931. Dans la même période, la catégorie des marchands forains fait son apparition et celle des commerçants se développe. La situation décrite dans d'autres villes, pour d'autres nationalités d'étrangers, se confirme également à Valence.

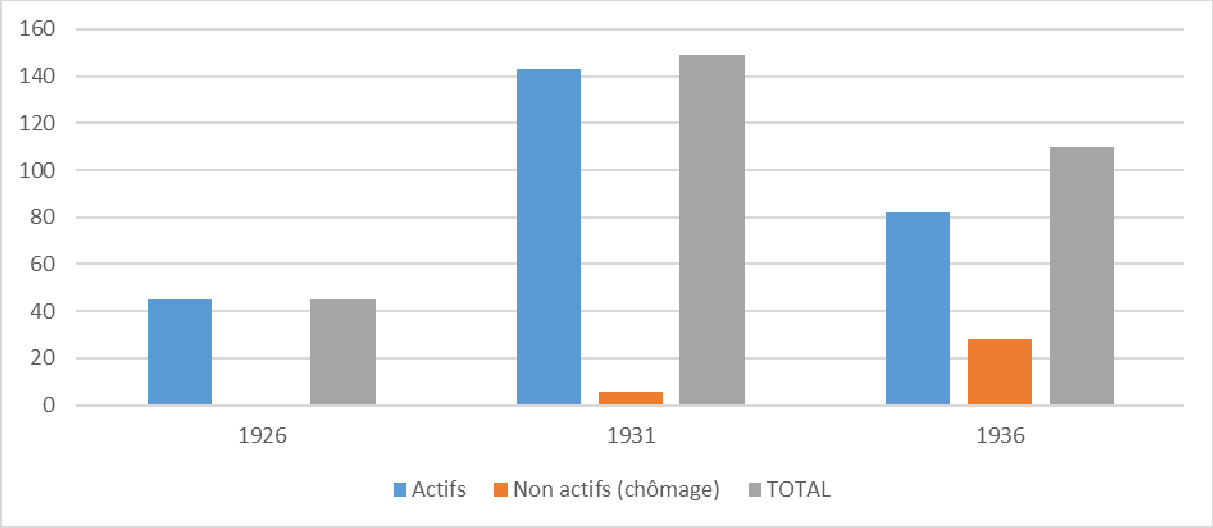


Graphique 2 – *Répartition des chefs de ménage 1926/1936* (source : listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936)

Qui sont les principaux employeurs et dans quel domaine d'activité interviennent-ils ? Où se situent-ils dans la ville ? sont quelques-unes des questions qui serviront de fil directeur à mon analyse.

| Employeurs | 1926 | 1931 | 1936 |
|---|---|---|---|
| **Bâches (usine des)** (adresse inconnue) | | 4 | |
| **Boulonnerie calibrée** (84 avenue Victor Hugo) | 8 | 20 | 30 |
| **Chambournier** (=Chambournier Henri Raoul, 7 rue Lebrun Tossa) | | 4 | |
| **Changeat** (=Gustave Changeat, rue Montplaisir nord) | 5 | | |
| **Cauvin-Yvose** (48 av. Victor Hugo) bâches, sacs, toiles | | 6 | |
| **Coiraton** (=Coiraton Alexis Alexandre, 51 rue des Alpes) | | 32 | |
| **Gilibert et Tézier** (=établissement Tézier Pierre, 27 avenue Gambetta) | 12 | 13 | 6 |
| **Grange frères** (51 avenue Félix Faure) | | | 5 |
| **Société des usines de la Maladière et chantiers Tétard** (379 avenue Victor Hugo) | 15 | 35 | |
| **Merle** (14 avenue Victor Hugo) (69 avenue Sadi Carnot – Fabricant de meubles) | | | 4 |
| **Victor Pain** (255 avenue Victor Hugo) | | 8 | |
| **Travailleurs indépendants** | 5 | 21 | 28 |
| | **45** | **143** | **82** |

Tableau 12 – *Evolution de la répartition des travailleurs selon les employeurs 1926/1936* (source : listes nominatives des recensements de 1926, 1931 et 1936)

Le nombre des chômeurs (tableau précédent) augmente entre 1926 et 1936, ainsi que le nombre de travailleurs indépendants, au point, pour ces derniers, de figurer en deuxième position en 1936, derrière la Boulonnerie calibrée. A cette date, nombreux sont les Arméniens à travailler à leur propre compte, phénomène très répandu lors des crises économiques. La Boulonnerie Calibrée reste cependant le principal employeur, même si, selon l'année, d'autres employeurs prennent, épisodiquement, le relais, comme les établissements Tétard et Coiraton en 1931.

La ville est en plein essor industriel depuis 1918, mais Valence n'est pas une grande ville industrielle. Elle se trouve largement distanciée par Romans, qui a une tradition industrielle

plus ancienne liée à la chaussure[485]. L'arrivée des Arméniens à Valence se fait dans un contexte de renouveau industriel et de créations de nouvelles entreprises. Ces nouvelles entreprises, à la recherche d'une main d'œuvre non spécialisée[486], principalement issues du secteur de la construction mécanique, attirent et embauchent des Arméniens, comme la Société des Ateliers de Construction de la Drôme dès 1923. Une centaine de travailleurs trouvent à s'employer à la réparation ou construction de wagons pour le chemin de fer. En 1926, cette entreprise emploie encore beaucoup d'Arméniens. De nombreux chefs de famille y travaillent, ainsi que la plupart de ceux installés au quartier de Fontlozier[487]. De création récente également, les usines de la Boulonnerie calibrée, spécialisée dans la construction de boulons, implantées au sud de Valence (quartier la Pala ou quatre-vingt-quatre avenue Victor Hugo), attirent de nombreux chefs de famille arméniens ainsi que leur épouse.

Le secteur de la soie embauche de nombreux Arméniens, surtout des femmes, dans la période 1920/1926, qui connaît l'apogée de ce secteur à Valence. Quelques mères d'élèves trouvent à s'employer dans la douzaine d'industries que ce secteur compte dans cette période. Ce secteur décline ensuite assez rapidement mais maintient néanmoins une activité durant la période étudiée. Les femmes (qu'elles soient seules ou en ménage) trouvent également à s'embaucher dans un autre secteur porteur, celui de la confection. Les étrangères, dont les Arméniennes, constituent une part importante de sa main d'œuvre[488]. Trente-deux chefs de ménage travaillent dans le moulinage Coiraton en 1931. Néanmoins, plus aucun n'y figure au recensement suivant.

Un quatrième secteur d'activité attire les Arméniens à Valence : celui de l'alimentation. L'entreprise Gilibert et Tézier, spécialisée dans les pâtes alimentaires, fait venir à Valence des travailleurs arméniens, hommes et femmes (elles sont soixante-dix-sept femmes sur 113 Arméniens embauchés en 1930, pour 176 Français[489]), en les recrutant directement, par le système du contrat de travail, dans les bassins d'embauche qu'offrent les protectorats français de Syrie et du Liban. La Réglisserie dauphinoise est une autre entreprise pourvoyeuse d'emplois pour les Arméniens, mais qui touchent dans une moindre mesure les parents des enfants scolarisés à Valence, ou du moins de manière moins visible.

---

[485] SAVELLI Marie-Thérèse, « Valence-sur-Rhône – La ville actuelle », *Revue de Géographie alpine*, 1945, tome 33, n°4, page 28.
[486] SAVELLI Marie-Thérèse, « Valence-sur-Rhône – La ville … », article cité, pages 635-670.
[487] Voir M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité.
[488] SAVELLI Marie-Thérèse, « Valence-sur-Rhône – La ville actuelle », paru dans *La revue de Géographie Alpine*, Tome XXXIII, Lyon, 1945, Fascicule IV, page 661.
[489] HUARD J.L, « Les Arméniens de Valence … », article cité, page 15.

Des parents trouvent enfin à s'embaucher dans d'autres secteurs, comme la production textile (entreprise Chambournier), la carrosserie automobile de luxe (entreprise Grange Frères) et la menuiserie (les meubles Merle et la manufacture de jantes en bois Changeant).

Si quelques industries très ciblées ont attiré les Arméniens à Valence au début des années 20 (la Boulonnerie Calibrée, les Ateliers de Construction et la Réglisserie dauphinoise), leur nombre se développe par la suite (j'en compte neuf, hors entreprises artisanales et commerciales, en 1931 qui concernent les familles d'enfants scolarisés), les premières restant cependant les lieux d'embauche les plus pourvoyeurs. Le découpage sexué se renforce peu à peu dans la période d'étude. Les hommes trouvent à s'embaucher dans les secteurs de la construction mécanique et de la production de pâtes alimentaires, alors que les femmes, présentes dans ce dernier secteur, voient leur présence se renforcer dans les secteurs de la soie et de la confection (du textile en général).

Le travail indépendant se développe fortement entre 1926 et 1931, la crise économique de 1930 favorisant de nombreuses reconversions dans le commerce ambulant, notamment.

Les principaux employeurs sont implantés en dehors des lieux de vie des Arméniens, en bordure du centre historique, à l'est, mais aussi plus au sud, le long de l'avenue Victor Hugo (cf. Plan n°12).

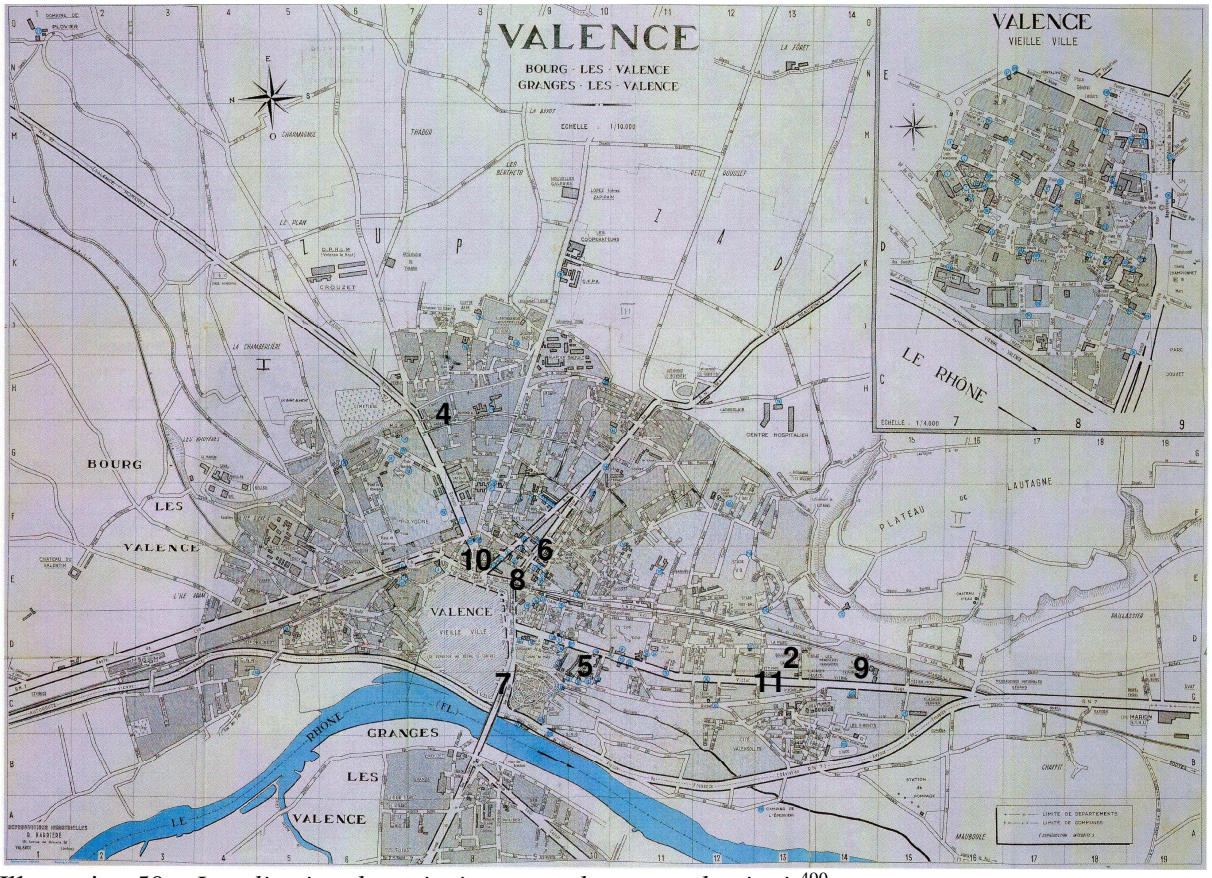


Illustration 50 – *Localisation des principaux employeurs valentinois*[490]

## B. Profils culturels et linguistiques des familles

J'entends par « profil culturel », l'ensemble des caractéristiques culturelles (alphabétisation, niveau d'instruction, rapport à la langue écrite…) qui permettent de dresser le portrait du groupe d'Arméniens en cours d'installation à Valence dans les années vingt, qui soit à même de permettre de comprendre le contexte familial dans lequel s'est fait la scolarisation des enfants dans la ville, l'environnement culturel dans lequel ces derniers ont grandi ainsi que les parcours effectués au sein de l'école française. Il est très difficile d'établir le profil des familles durant l'entre-deux-guerres, compte tenu de la rareté des sources qui auraient pu le permettre. Les dossiers de naturalisation de quelques familles fournissent néanmoins de précieux éléments pour établir le portrait de cette population étrangère.

[490] Employeurs : Boulonnerie calibré (n°2), Changeat (n°4), Cauvin-Yvose (n°5), Coiraton (n°6), Gilibert et Tézier (n°7), Grange frères (n°8), Usine de la Maladière et chantiers Tétard (n°9), Merle (n°10), Victor Pain (n°11).

J'aborderai cette étude au travers des trois aspects suivants. Si signer est un indicateur de l'alphabétisation d'un individu, je tenterai de mettre en évidence le niveau d'alphabétisation des parents des enfants scolarisés à Valence. Leur niveau d'instruction ainsi que la proportion et la place des lettrés dans la communauté valentinoise sont deux autres aspects que je développerai.

*1-Le niveau d'alphabétisation*

Des travaux historiques portant sur une approche de l'illettrisme[491] se sont appuyés sur les taux de non signatures au mariage pour établir le niveau d'alphabétisation de groupes d'individus. L'illettrisme est un concept récent, du début des années quatre-vingt, inventé par ATD quart monde et désignant une réalité sociale par laquelle des personnes, sorties en échec du système scolaire, ont une connaissance insuffisante de l'écrit. Le phénomène prend une ampleur nouvelle dans notre société avec l'évolution de ses attentes en matière de maîtrise de l'écrit. Le terme « illettré », utilisé dans les arrêtés d'immatriculation ou dans les dossiers de naturalisation, est déjà en usage dans les années vingt et suggère une autre acception. Ce terme désigne alors les personnes qui ne signent pas. Je m'appuierai donc sur la définition sous-entendue dans le travail de Jean-Pierre Pélissier et Danièle Rébaudo, qui mesure l'analphabétisme par la non connaissance de l'acte de signer. La capacité à signer est considérée comme un intermédiaire entre la maîtrise de la lecture et l'écriture. D'autres travaux ont également montré l'étroite corrélation entre signature au mariage et alphabétisation complète[492]. Ces travaux ont nourri ma réflexion pour aborder le profil culturel du groupe d'Arméniens étudié. Deux questions guident mon analyse. Quel profil ont les personnes alphabétisées ou non ? Si de nombreux facteurs interviennent dans la capacité de signer, peut-on établir certains paramètres en croisant les données recueillies des registres d'immatriculation à d'autres sources, comme celles disponibles dans les recensements de population ?

A l'issue d'un dépouillement minutieux des registres d'immatriculation, plusieurs cas de figures se distinguent. Des individus ont signé leur arrêté en utilisant l'alphabet latin. Ces personnes sont capables d'apposer leur nom sur un document. Elles ont reçu les premiers

[491] Cités dans PELISSIER J.-P. et REBAUDO D., « Une approche de l'illettrisme en France – La signature des actes de mariage au XIXe s. dans 'l'enquête 3000 familles' », *Histoire et Mesure*, XIX - ½ 2004, pages 161-202.
[492] FURET F. et OZOUF J., *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Ed. de Minuit, *1977*, 395 pages.

rudiments d'instruction dans la langue française. D'autres personnes ont signé en utilisant l'alphabet arménien. Ces individus ont reçu les premiers rudiments d'instruction dans leur langue maternelle. Un autre groupe de personnes ne signent pas leur arrêté d'immatriculation. Ces personnes ne savent pas signer ou omettent simplement de signer le document. Ce dernier cas de figure est étonnant compte tenu de la présence d'un agent municipal vérificateur. Des Arméniens ont également eu recours à une tierce personne, qui a signé à leur place. Je suppose donc qu'ils sont illettrés. Enfin, certaines personnes se sont vues attribuer par l'agent municipal, qui a annoté l'arrêté, du qualificatif : « illettré ».

Le traitement de l'ensemble des données recueillies dans les arrêtés met en évidence la répartition suivante.

| | **signent (alphabet latin)** | **signent (alphabet arménien)** | **ne signent pas** | **signature d'un tiers** | **qualifiés « illettrés »** | **TOTAL** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Femmes** | 15 | 36 | 16 | 39 | 3 | 109 |
| **Hommes** | 44 | 44 | 13 | 26 | 1 | 128 |
| **TOTAL** | 59 | 80 | 29 | 65 | 4 | 237 |

Tableau 13 – *L'usage de la signature dans les arrêtés d'immatriculation* (source : registres d'immatriculation)

Sur 237 personnes identifiées, 139 connaissent au moins les rudiments de base de l'écrit, alors que quatre-vingt-dix-huit peuvent être considérées comme analphabètes, même si quatre seulement parmi elles sont caractérisées d'illettrées par l'administration municipale. Rien ne me permet d'expliquer la distinction établie par l'administration municipale et pourquoi les agents municipaux n'étendent pas cette distinction aux autres personnes qui ne signent pas. Les données recueillies permettent de mettre en évidence un taux d'analphabétisme égal à 41,4% pour le groupe d'Arméniens considéré, ce qui est énorme, mais qui reste dans la moyenne des taux d'analphabétisme obtenus dans les vilayets de l'Empire ottoman[493]. A

[493] GEORGEON François, « Lire et écrire dans l'Empire ottoman », *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 1995, vol. 75, n°75-76, pages 169-179. Seules des estimations peuvent être avancées sur la question du taux d'alphabétisation de l'Empire ottoman. L'auteur cite les chiffres suivants, établis par l'historien Kemal Karpat : 10% d'analphabètes (chez les plus de 10 ans) à Istanbul, 48% dans le vilayet d'Alep, 30 et 45% dans les autres vilayets. François Georgeon établit la moyenne suivante de 10 à 15% des Ottomans savent lire et écrire en 1914 (page 173). Il est précisé par l'auteur que les Arméniens sont certainement mieux alphabétisés que les Turcs ottomans. Des données plus précises ne sont malheureusement pas disponibles.

contrario, ce groupe d'Arméniens est alphabétisé à 58,6%. Quelle(s) réalité(s) ces données cachent-elles ?

Si de nombreux dossiers de naturalisation mentionnent le suivi d'une instruction primaire du requérant, le profil établi reste très lacunaire et ne prend forme qu'à partir de quelques situations individuelles pour lesquelles des renseignements ont été détaillés. Les situations mises en évidence sont très diverses. Quelques individus se réclament d'une instruction primaire, la plupart du temps reçue en langue arménienne, même si parmi eux, certains savent lire et écrire en français. Par ailleurs, le vilayet de Kharpert, première région d'origine des Arméniens de Valence, n'étant pas une grande région scolaire, les bases d'une instruction primaire reçue (rudiments du lire, écrire, compter) ne les mettent pas à l'abri de l'analphabétisme.

La situation est-elle la même entre les hommes et les femmes ? Ou au contraire, observe-t-on des différences significatives en termes de maîtrise de la langue écrite selon le sexe des individus? Les données recueillies permettent d'établir la distinction suivante.

**Les femmes,** qui sont-elles ?

Si cinquante et une femmes (sur un total de 109 recensées) sont alphabétisées (très majoritairement en arménien), cinquante-huit peuvent être considérées comme analphabètes. Parmi ces analphabètes, un nombre important (trente-neuf femmes), dans une plus forte proportion que les hommes (35,8% des femmes contre 20,8% des hommes), est soumis à la signature d'une tierce personne. Ces femmes se voient remises à la signature d'un autre, que ce soit un parent (père, sœur, fils, fille), un mari ou un intermédiaire. Le nom qui revient le plus dans cette dernière catégorie est celui de Nalbandian (Antranik), qui se charge de recruter de la main d'œuvre pour certaines entreprises. De par sa maîtrise de la langue française et de ses activités auprès de certains entrepreneurs locaux, Antranik Nalbandian est très vite sollicité par ses coreligionnaires non francophones pour les accompagner dans des démarches administratives. « Mon père était un homme instruit. Quand il est venu ici, il s'est occupé de lui. Il s'est occupé de nous. Mais il s'est beaucoup occupé des Arméniens qui étaient là. Ils venaient tous d'un milieu rural. Ils ne connaissaient pas le français. Il leur fallait constamment quelqu'un pour des questions administratives. Mon père était connu pour ça à Valence »[494].

[494] M. Nalbandian Vahé – Année 2012 (9 novembre), à son domicile chemin des Aléxis à Montélimar – Ancien élève de l'école du Palais et du lycée de Valence – Comptable chez Ladreyt, retraité.

Les femmes alphabétisées signent d'abord en arménien (trente-six individus). Un plus faible nombre signe en français (seize femmes). Une femme sur deux a par conséquent été alphabétisée en français. Les rudiments du français écrit se sont bien diffusés aux alphabétisées, mais dans une moindre mesure à l'ensemble des femmes. 14,7% des femmes ont des compétences scripturales en français.

A la marge, trois femmes sont déclarées illettrées par l'administration française. L'illettrisme « déclaré » est répandu dans la population arménienne de Valence. Ce nombre est à relativiser si on le rapporte à l'effectif du groupe arménien de la ville durant la période d'étude. L'examen des registres d'immatriculation nous donne un aperçu de cet « illettrisme déclaré ». Quarante-huit personnes, soit vingt-huit femmes (58,3 %) et vingt hommes (41,7 %), ont été recensées illettrées dans les registres d'immatriculation et reconnues/déclarées comme telles par l'administration qui leur appose le qualificatif « illettré » ou « illettrée »[495]. Ces personnes se répartissent ainsi.

Les villes de Malatia et de Constantinople sont particulièrement bien représentées dans les lieux de naissance des illettrées. La moitié de la population arménienne illettrée est originaire des villes de Kharpert, Constantinople et Malatia. Trois personnes seulement sont originaires des vilayets d'Alep et de Mossoul. Les femmes passées par les protectorats français sont plus nombreuses à signer, que ce soit en utilisant l'alphabet latin ou arménien. Si ces femmes étaient jeunes au moment de leur présence dans ces régions, elles ont fréquenté les écoles des orphelinats ou des camps. Pour quatorze d'entre elles, sur les vingt et une[496] recensées, cette situation est envisageable, leur année de naissance se situant entre 1902 et 1912[497].

Et **les hommes** ?

Très majoritairement (quatre-vingt-huit individus sur 126), les hommes signent en utilisant l'alphabet latin ou l'alphabet arménien, que l'écriture soit maladroite ou aguerrie. Les hommes signent en très grosse majorité leur arrêté d'immatriculation. Un nombre non négligeable passe par un intermédiaire (vingt-six personnes). Ceux passés par les protectorats français ne sont pas majoritaires à utiliser l'alphabet latin (cinq hommes sur dix-huit). Ceux qui se réclament d'un départ de Constantinople sont plus nombreux à avoir utilisé l'alphabet latin (huit hommes, contre six ayant signé en arménien). Le nombre d'absences de signature

[495] A.M.V., cote 2i 37-47– Registres d'immatriculation (3/07 1922 – 20/03 1945).

[496] Et non 22 car une double signature.

[497] Détail : 1902 :4, 1903 :1, 1904 :2, 1905 :3, 1909 :1, 1910 :2 et 1912 : 1

est plus important chez ceux qui se réclament d'un départ d'une province arménienne de l'Empire. Le taux d'alphabétisation de ce groupe d'hommes est de 69, 8%.

Le parcours de certains de ces hommes éclaire sur des situations variées. Le premier d'entre eux a été scolarisé dans des écoles primaires arméniennes de l'Empire ottoman. Ohannes Kebac Keran Oglou est né en 1911 à Sinope, dans le vilayet d'Angora, l'une des régions d'Anatolie les mieux placées quant au nombre d'enfants scolarisés. Il reçoit une instruction primaire donnée dans « les écoles lorsqu'il était en Arménie, d'une façon assidue »[498]. Ohannes sait lire en français mais non écrire. Il n'obtient aucun diplôme pendant sa scolarité. Il séjourne à Angora, avant son arrivée en France, avec ses parents, le vingt-huit novembre 1929. Photographe de métier, il a toujours vécu à Valence depuis son arrivée en France.

Un second fréquente la prestigieuse Ecole Centrale Arménienne de Constantinople (encore appelée Lycée Guetronagan), établissement fondé par Nersès Varjabédian, situé à Galata et délivrant un enseignement secondaire, équivalent à celui d'un établissement français. Yeznik Jamgotchian est élève de cette école de grande renommée à Constantinople. Chaque année, de nombreux élèves en sortent diplômés. Peu de renseignements subsistent sur cette école et sur les élèves qui la fréquentent durant l'entre-deux-guerres. Elle est ouverte, à ses débuts, en 1891, aux jeunes ruraux dont l'âge moyen est alors compris entre seize et dix-neuf ans. Cette même année, elle accueille 148 élèves répartis entre cinq classes[499]. L'enseignement, délivré en deux cycles de trois et deux ans, est tourné vers les langues (arménienne, ottomane et française), l'histoire et la géographie, les mathématiques et les sciences, la santé, la pédagogie, les lois, le commerce, la sténographie et l'économie.

Yeznik est né en 1905 à Balikesir, région de Brousse (ville dont la mère est également originaire). Juste avant son installation en France, à Valence, âgé d'environ dix-huit ans, il séjourne à Constantinople, à l'Ecole Centrale Arménienne ; il y est élève lorsqu'il quitte Constantinople. Au cours de ses études dans la capitale ottomane, il apprend le français, qu'il sait lire et écrire couramment. C'est comme célibataire qu'il s'installe à Valence le vingt octobre 1923 ou le dix-sept janvier 1924, à l'hôtel de Russie, avenue Sadi Carnot, selon la source consultée. Il est cordonnier de profession au moment de son arrivée à Valence, métier qu'il a exercé à l'étranger d'après sa demande de naturalisation. Il se marie en 1926. Il fait un court séjour à Marseille entre 1928 et 1929. Durant l'année 1929, il travaille quelques mois à l'usine de chaussures Bousson et Culosse de Romans. Puis, très rapidement, il ouvre son

[498] A.D.D., 6M573 : Demande de naturalisation – Notice de renseignements (27 mai 1936).
[499] http://www.getronagan.k12.tr/en/institutional/history (site consulté le 14 avril 2015, 8 heures)

affaire de cordonnerie et exerce comme patron dans cette profession, installé au numéro 30 de la rue Martin Vinay. Ses deux sœurs et sa mère résident elles aussi à Valence. Son frère est installé au Caire.

Un autre passe des diplômes, qui lui permettent de devenir maître d'école, métier qu'il exerce dans l'Empire ottoman. Rien n'indique par contre à quel moment et où il exerce son métier. Cinq Ecoles Normales, situées à Van, Kharpert, Marzvan, Constantinople et Ayntab, forment, au début du XXe siècle, les futur-e-s instituteurs et institutrices exerçant dans les provinces de l'Anatolie. Stepan Zorzopian, qui sait lire et écrire le français, est né en 1899 à Malatia. Ses parents et beaux-parents sont également originaires de cette ville. Soldat de l'armée turque au début de la guerre, Stepan est ensuite déporté. Il sert dans un bataillon français à Ourfa (vilayet d'Alep, au nord-est d'Alep) de janvier à mars 1920. Il épouse à Ourfa, le 19 janvier 1921, Nevart Palaian, originaire elle-aussi de Malatia (1902). Deux enfants naissent à Beyrouth en 1922 et 1924 de leur union. Stepan arrive de Beyrouth, lorsqu'il s'installe à Valence le cinq octobre 1924, ville où il trouve à se faire embaucher comme ouvrier cordonnier. Il exerce successivement comme homme de peine, ouvrier et manœuvre chez Gilibert et Tézier. Les qualificatifs sont nombreux pour désigner certainement une même réalité professionnelle.

Deux autres jeunes hommes fréquentent un orphelinat d'Alep, établissement où ils apprennent chacun un métier manuel. L'orphelinat se chargeait de placer les jeunes arméniens chez des professionnels qui leur apprenaient les rudiments d'un métier. Né dans le village de Turkmène (vilayet de Brousse) en 1902, Agop Kasparian fréquente à Alep un orphelinat dirigé par des missionnaires français et y apprend le métier de plombier. Sa situation est à rapprocher de celle de Setrak Simonian, père de Jacques Simonian. Orphelin, recueilli au Liban, Setrak reçoit une instruction française chez les Dominicains. L'éducation reçue le rend à même de maîtriser parfaitement la lecture et l'écriture. L'usage d'un français correct lui permet, plus tard, dans le cadre de son commerce de boucherie ouvert à Valence, de servir sa clientèle française. A son domicile, Setrak privilégie la langue française dans les échanges avec ses enfants. Son niveau de maîtrise lui permet d'être interprète assermenté auprès du tribunal de Valence. Au même titre que Setrak Simonian, Agop Kasparian reçoit une instruction en français. D'après la notice de renseignement de sa demande de naturalisation, il sait lire et écrire, en français certainement, mais la source ne le précise pas. Ces deux parcours mettent par ailleurs en évidence le rôle des missionnaires dans la formation des réfugiés et des orphelins à un métier manuel.

En conclusion, il ressort que les hommes sont alphabétisés dans une proportion supérieure à celle des femmes, et ont plus recours à la signature, en utilisant l'alphabet latin ou arménien, que les femmes. Par ailleurs, les femmes, plus que les hommes, sont soumises à l'apposition de la signature de l'un des membres de leur famille sur les documents importants les concernant.

### *2 – Le niveau d'instruction*

Le niveau d'instruction est un autre indicateur utile pour établir le profil culturel du groupe arménien étudié. Les dossiers de naturalisation renseignent sur le niveau d'instruction des parents.

Porteurs de la diversité géographique de l'implantation arménienne dans l'Empire ottoman, les Arméniens de Valence sont aussi riches d'expériences scolaires parfois très différentes. La situation antérieure connue de quelques individus permet de rendre compte de la diversité et de la complexité des situations. Tous les individus cités sont des hommes. Les renseignements de cet ordre sont très souvent inexistants pour les femmes. Cela traduit-il une réalité de l'état d'instruction de ces femmes ou simplement d'une forme de désintérêt, voire de méconnaissance, de la part de l'agent recenseur ?

Que disent les profils de Valentinoises ? Rendent-ils compte de cette situation ? Où et dans quel degré d'enseignement les Valentinoises ont-elles été scolarisées ? A quelle catégorie appartiennent celles qui vont à l'école et qui poursuivent leur scolarité dans le second degré? Deux exemples nous éclairent. Elise Yessaïan et Elise Bagdalian fréquentent l'école primaire de filles d'Adana. Elles y reçoivent un enseignement primaire.



Illustration 51 – *Une classe de l'école de filles d'Adana* : Elise Yessaïan (en haut à droite) et Elise Bagdalian (rang du milieu à droite) (coll. Djizmadjian/Zortian).

La photographie les montre parmi dix-huit enfants d'âges assez divers, rassemblés aux côtés de leur institutrice et rangées selon leur taille, mettant ainsi en évidence l'existence de classes mêlant plusieurs niveaux d'élèves. Ces élèves, d'autre part, portent toutes la même blouse.

Les deux filles de la famille Nalbandian, famille aisée et fortement occidentalisée dans son mode de vie, ont fréquenté quant à elle le collège français de Zongouldag, où elles ont reçu une éducation française.

L'étude des niveaux d'instruction me permet d'envisager le devenir des premiers Arméniens installés à Valence au début des années 1920. Mais en quoi le niveau d'instruction des parents a-t-il des répercussions sur la scolarité de leurs enfants ? Est-il un frein, ou au contraire un facteur facilitant la scolarité française des enfants ? Ou aucune corrélation ne peut être établie, seule l'obtention d'un métier comptant les familles arméniennes ?

*3 – La place des « lettrés » dans la communauté valentinoise*

A Valence, les professions exercées par les Arméniens sont assez uniformes. De formation récente, la communauté valentinoise se constitue essentiellement de travailleurs appelés dans les activités industrielles de la ville, demandeuses de main d'œuvre dans l'entre-deux-guerres. Quelques-unes se détachent néanmoins du groupe important des ouvriers ou de celui des artisans/commerçants. Ce sont les professions intermédiaires ou supérieures. Contrairement à la situation rencontrée dans les villes de Marseille, Lyon et Paris, leur présence reste plutôt discrète et peu répandue dans le groupe d'Arméniens de Valence. Brutalement déclassées et prolétarisées, les personnes issues des groupes sociaux dominants ont dû faire face à une nouvelle réalité. Quelle place ces personnes occupent-elles au sein du groupe arménien valentinois ?

Les personnes cultivées, les « lettrés », se retrouvent parmi les détenteurs d'une profession intermédiaire et/ou supérieure. Ceux qui maîtrisent le français sont en général, selon Roger Bastide, les plus élevés socialement, mais pas seulement. C'est le cas de Jean Kessedjian, ingénieur dans les bureaux valentinois d'une société de constructions électriques de Villeurbanne, qui maîtrise parfaitement le français. Toujours d'après Bastide, parmi le groupe des ouvriers valentinois, certaines personnes sont très cultivées et étaient issues d'un rang social élevé avant leur installation en France[500].

Bien que Valence rassemble l'essentiel des individus issus du groupe des professions intermédiaires et supérieures (les deux autres résidant à Montélimar ou au Grand Serre), ce groupe reste très marginal et la présence de ceux qui le composent parfois difficile à saisir. Une vingtaine de personnes tout au plus s'en « réclame ». Beaucoup parmi elles se sont dirigées à leur arrivée en France vers les grandes métropoles ou continuent de le faire après un passage à Valence. C'est le cas de Vaghinag Sarkissian, né en 1887 à Yozgad, docteur en médecine, domicilié 1 rue du Ha ! Ha ! en 1936. De nationalité française, il est marié à Koharig Baghdanian, née en 1902 à Ispahan (Iran). Le couple, arrivé depuis peu à Valence en 1936, a une fille, Thérèse, née en 1935 à Kermanchah (Iran). Cette famille quitte Valence entre 1936 et 1946.

[500] BASTIDE Roger, « Les Arméniens de … », article cité, page 34.

Les grandes villes ont un effet attractif sur tous les Arméniens, et encore plus sur les lettrés. Siège historique de toutes les activités et institutions culturelles communautaires, Paris est le centre urbain autour duquel gravitent les « élites » arméniennes, confrontés elles aussi, dans l'entre-deux-guerres, à une vie austère et difficile.

Dix métiers composent le groupe des professions intermédiaires et supérieures.

| **Professions** | **individus** |
|---|---|
| Dentiste | 1 |
| Dessinateur | 1 |
| Docteurs en médecine | 2 |
| Industriels | 1 |
| Ingénieur | 1 |
| Institutrice | 1 |
| Interprètes | 2 |
| Négociants | 2 |
| Pasteur | 1 |
| Professeurs | 2 |

Tableau 14 – *Effectifs des professions représentées à Valence, issues du groupe des professions intermédiaires et supérieures* (source : états nominatifs des recensements de 1926, 1931 et 1936)

Mêlant des situations très différentes, le monde des affaires est représenté à Valence au travers de quelques professions, comme celle de négociant ou d'industriel. La communauté de Valence fournit un industriel, en la personne de Boghos Tchiboukerian, résidant de la rue de Vernoux. Le qualificatif professionnel utilisé par l'agent recenseur reste trop imprécis mais laisse supposer que Boghos a une petite entreprise en 1931. Rien n'indique le secteur d'activité dans lequel il exerce et la nature de la société créée. Sa fonction n'est que transitoire et de courte durée ; tourneur à son arrivée à Valence, il exerce comme comptable en 1936.

Deux familles incarnent le groupe des négociants, soulignant deux parcours familiaux et professionnels très différents. Le premier concerne celui d'une famille aisée de négociants arméniens de l'ex-Empire ottoman, celle de Vincent Kessedjian, né en 1866 à Angora. Âgé de soixante ans au moment de son installation à Valence, le dix-neuf juin 1924, il exerce la profession de négociant, profession qu'il semble avoir très rapidement abandonné, compte

tenu de son âge. Deux de ses fils ont à leur tour une activité commerciale dans la même société valentinoise, Tézier et frères, entreprise fabriquant des pâtes alimentaires commercialisées sous la marque « La poule ».
Le second exemple de négociant m'est fourni par la situation de Tatéos Hadji Nazarian. Contrairement à Vincent Kessedjian, cet homme, né en 1911 à Yozgat, entre assez tard dans l'activité commerciale. Au moment de son arrivée à Valence, il réside chez ses parents et figure comme apprenti. En 1931, il exerce la profession de brocanteur chez Nazarian. Ce n'est qu'en 1936 qu'il est inscrit comme négociant en soieries. Rien n'indique comment il arrive dans cette profession. En 1946, installé sur le boulevard d'Alsace au numéro vingt-cinq, il exerce encore sa profession de négociant en tissus.

La fonction de comptable attire des Arméniens. Parmi les six recensés entre 1926 et 1936, trois sont issus de la même famille : le père et ses deux enfants. Antranik Nalbandian exerce déjà cette profession à Zongouldag, dans l'Empire ottoman, dans une société minière française. Après avoir tenté une affaire d'import/export de thé une fois en France, il s'installe à Valence comme comptable au sein de la société Ladreyt. Sa fille cadette, Aurore, mariée à Arthur Guezourian (le parcours scolaire et universitaire de ce dernier est très intéressant : collège St-Louis de St-Etienne en 1925, à son arrivée en France, pendant deux ans ; puis l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon), employé au crédit lyonnais en 1936, travaille comme comptable. Archalous, son frère, est également comptable à Valence. Vahé, son dernier fils, devient plus tard comptable dans la même société que son père.

Au sein du groupe des professions intermédiaires et supérieures, les « gens de la culture et du savoir » tiennent une place à part. Certains ne peuvent pas vivre de leur métier initial et ont dû se reconvertir pour subvenir à leurs besoins essentiels. D'autres sont la vitrine de la communauté et se prêtent régulièrement aux échanges avec les Valentinois.
Les enseignants forment un petit groupe à part au sein du monde des « gens cultivés », en ce qu'ils représentent les fondements de la nation arménienne en exil. Avec les hommes d'église, ils sont les garants de la transmission de la tradition, qui passe par la langue, la culture et la religion. C'est en cela que leur prestige est important aux yeux des Arméniens de Valence. Ils veillent simplement au fonctionnement des « institutions » arméniennes, au premier rang desquelles l'école arménienne.

Certaines personnes ont exercé en Arménie comme instituteurs ou professeurs, et/ou maintiennent une activité d'enseignement une fois à Valence. Plusieurs personnes sont susceptibles d'avoir reçu une formation d'instituteur et de professeur, avant leur arrivée en France.

L'une d'entre elles, Aghavnie Chamahian, née Kemadjian en 1888 à Constantinople, s'installe à Valence comme institutrice à la fin de l'année 1925. En 1926, elle est inscrite au recensement comme la femme de Meguerditch Chamahian, né lui aussi en 1888 à Erzindjan, menuisier chez Chadoin en 1926. A cette date, elle réside boulevard Vauban (au numéro 38) avec son mari et sa fille Mardik, née entre 1921 et 1922 à Constantinople. D'autres individus ont enseigné dans le second degré avant leur installation à Valence. Deux hommes, Ohannès Kelechian (originaire d'Amassia, marié, deux enfants nés à Constantinople en 1915 et 1923, manœuvre chez Gilibert et Tézier en 1926, puis interprète à son compte en 1931) et Arsène Adjemian (originaire de Constantinople, il exerce comme professeur à son compte en 1926. Célibataire, réside 6 rue Madier Montjau. Il disparaît ensuite.), sont porteurs pour le premier du titre de professeur d'anglais et pour le second du titre de professeurs de lettres à leur arrivée à Valence. Les listes nominatives des recensements montrent que l'un n'exerce plus mais travaille dans un premier temps comme manœuvre puis s'est installé interprète à son compte. Le second maintient une activité de professeur. Rien n'indique où et dans quel cadre il enseigne.

D'autres personnes sont identifiées comme ayant une activité d'enseignement à Valence, sans pour autant avancer des titres leur permettant de le faire. C'est le cas de Garabed Biodjekian, manœuvre de profession, qui exerce peu de temps en la qualité d'instituteur arménien, quartier de Fontlozier. Néanmoins, l'autorisation de poursuivre son activité ne lui est pas donnée par l'inspection académique. Avoir quelques rudiments (linguistique et historique) d'une culture arménienne met-il certaines personnes en position d'enseigner ?

Enfin, d'autres personnes se réclament d'une activité d'enseignement, mais pour lesquelles le parcours antérieur à l'installation à Valence est moins lisible. Mademoiselle Kassabian, institutrice, a exercé aux côtés du curé lors des débuts de l'école arménienne. Parmi elles, deux semblent avoir le plus de chance d'avoir assumé la fonction d'institutrice. Il s'agit d'Anouche Kassabian, née en 1890 à Constantinople (née Sahakian) et Marie Kassabian, née Altinian en 1868 à Constantinople. Néanmoins, aucune de ces quatre femmes n'exerce officiellement, selon les recensements, la profession d'institutrice.

Beaucoup plus discret dans les sources consultées, un petit groupe d'individus, essentiellement des hommes, se détache de la masse des réfugiés : celui des représentants des « institutions arméniennes ». Les structures arméniennes, comme l'UNA ou l'UGAB, s'appuient sur certains « cadres ». Ces hommes fixent les bases organisationnelles des structures arméniennes et les développent en les adaptant aux contraintes imposées par le pays d'accueil. Leur maîtrise du français, oral et écrit, les place en situation d'intermédiaire entre d'une part les autorités locales françaises et les Arméniens, mais aussi entre la communauté et l'opinion publique valentinoise. L'UNA se donne pour objectif « d'intervenir auprès des autorités administratives locales pour faciliter les rapports entre ces dernières et les Arméniens »[501]. En 1927, au moment de sa création, le comité se compose de M. Tchelebian (président), V. Chéhrérian (vice-président), E.A. Terzian (secrétaire), Jamakortzian (trésorier), M. Chamahian, H. Sahakian et H. Pékmézian (trois membres conseillers). Très mobiles, ces personnes n'ont laissé aucune trace de leur activité et de leur séjour à Valence. Seul Meguerditch Chamahian, né en 1888 à Erzindjan, a pu être identifié dans les états nominatifs des recensements. Ce dernier exerce à Valence comme menuisier dans l'entreprise Chadoin en 1926 et réside boulevard Vauban à Valence.

Occasionnellement, depuis 1926, la presse valentinoise publie des articles qui font la promotion de l'histoire et de la culture arméniennes[502]. Cette volonté d'ouverture pousse quelques-uns à se tourner vers Roger Bastide lorsque ce dernier fait le choix d'étudier le groupe arménien de Valence en 1930. Volonté d'ouverture qui ressurgit lors de l'organisation d'une manifestation culturelle ouverte aux Valentinois. Au mois de juin 1933, l'écrivain Archag Tchobanian est convié à participer à une conférence, placée sous la présidence honoraire du docteur Jean Calvet. Le Journal de Valence en retranscrit fidèlement les grandes lignes et y consacre un article important.

En général, les « lettrés » ont une bonne connaissance du français oral et écrit. Cette connaissance les place à part dans les échanges avec les autorités publiques, notamment dans les correspondances écrites avec l'administration (rédaction de courriers pour des parents souhaitant appuyer l'inscription de leur enfant au lycée, notamment, ou pour l'obtention de bourses scolaires) ou lors de collaborations diverses avec les autorités : certains servent

[501]Statuts, publiés dans le Journal de Valence du 21 avril 1927, sous la plume de E.A. Terzian.
[502] Les articles sont publiés dans la presse en 1926, 1927, 1933, 1936 et 1938.

d'interprètes assermentés auprès du tribunal ou d'intermédiaires dans les démarches administratives de leurs compatriotes. Antranik. Nalbandian maîtrise parfaitement l'usage du français oral et écrit. Fort d'une expérience professionnelle antérieure, il assume des responsabilités au sein de l'entreprise valentinoise Ladreyt. Son nom revient très souvent dans les registres d'immatriculation. Nombreuses sont les personnes à faire appel à ses services. Outre ses activités de placeur de main d'œuvre arménienne dans des industries locales, il sert très souvent d'intermédiaire entre l'administration et les Arméniens.
D'autres personnes, compte tenu de leur connaissance de la langue française, exercent également les fonctions d'intermédiaires entre l'administration et les Arméniens. Plusieurs exercent la fonction d'interprète officiel, comme Simon Agopian, comptable, interprète et traducteur en 1936, Agop Andonian, né en 1914, d'abord étudiant en 1931 puis interprète en 1936 et Ohannès Kelechian, professeur déclaré à son arrivée à Valence puis interprète « patron » en 1931.

Le monde médical appartient au groupe des professions supérieures. Ce groupe est aussi représenté, parmi les Arméniens du département, par trois hommes qui exercent comme médecins ou dentiste dans le département de la Drôme, dont deux à Valence. Le caractère éphémère de leur présence à Valence et/ou dans la Drôme, ainsi que l'absence de traces laissées par leur activité professionnelle, sont un bon révélateur des aléas professionnels et des difficultés d'exercice auxquels sont confrontés les membres de cette profession. Yenok Khatchadourian, célibataire, né en 1901 à Aïn Tab, et installé comme dentiste patron en 1926 au numéro 36 de la rue Bouffier, disparaît peu après de la ville. La situation semble la même pour ce docteur en médecine arrivé d'Iran, Vaghinag Sarkissian, né en 1887 à Yozgad, et domicilié 1 rue du Ha ! Ha ! à Valence en 1936. La nationalité française, obtenue avant 1936, lui permet d'exercer et de se déclarer ainsi devant les agents du recensement. Mais le couple et leur fille ne restent pas à Valence. La réputation des médecins étrangers n'est pas bonne dans l'entre-deux-guerres, et le contexte politique et social leur est de moins en moins favorable dans les années trente. Ils font régulièrement l'objet d'attaques dans l'opinion. Une loi, votée le 21 avril 1933, leur interdit l'exercice de la profession s'ils n'ont pas un diplôme français. La presse locale se fait le relai de ces attaques. Le Journal de Valence rapporte un événement ayant touché la communauté arménienne de Romans. Le docteur arménien Haschanian, (né à Téhéran, en Iran), diplômé de l'université de Berlin, connu sous le pseudonyme Samuel Kahn, est arrêté à Romans au mois d'octobre 1937 *pour exercice illégal*

*de la médecine*[503]. Il visitait régulièrement des familles arméniennes, dans des lieux différents mis à sa disposition, ne faisant payer que les plus aisées.

La dernière personne reconnue et installée comme médecin dans le département de la Drôme, l'est dans la commune du Grand Serre, dans le nord de la Drôme. Haig Der Meguerditchian, né en 1888 à Van, naturalisé français et docteur en médecine, réside dans cette commune lors des recensements de 1926 et 1931. A ces dates, il est marié à une française de souche, originaire du département du Pas-de-Calais. Le fils aîné du couple est né à Paris en 1918, confirmant leur séjour dans cette ville. La présence de la famille Der Meguerditchian est constatée au Grand-Serre en 1926 et en 1931. Un deuxième enfant, une fille née en 1931 au Puy en Velay et habitant avec sa famille au Grand Serre en 1931, laisse supposer une forte mobilité du couple entre les deux recensements. La famille dispose d'un standing suffisant lui permettant d'entretenir une domestique, Ovsanna Der Ghazarian. Je les perds de vue entre 1931 et 1936, sans pouvoir dire si le couple a effectivement quitté le département de la Drôme.

Les sources consultées passent sous silence l'activité professionnelle de ces hommes, ainsi que leur engagement auprès des membres de leur communauté. Si le docteur Haschanian à Romans a attiré beaucoup de membres de sa communauté en quelques semaines d'exercices, les familles d'élèves arméniens se tournent aussi régulièrement vers les médecins français proches du lieu d'habitation, comme le font ressortir les divers certificats médicaux des élèves entrant au lycée de Valence.

Tous les éléments, familiaux, culturels et professionnels, précédemment décrits concernent les familles, au premier rang desquelles les parents. Leurs parcours migratoires et professionnels ont été mis en évidence de manière à souligner les destins brisés puis recomposés par l'exode. Comment, une fois en France et à Valence, leur descendance, leurs enfants, s'empare-elle d'un nouveau destin ? Diffère-t-il de celui de leurs aînés ?

[503] « Les avatars du docteur arménien Samuel Kahn », *Journal de Valence*, 1/11/1937.

# DEUXIEME PARTIE – 1923/1939 : DES PARCOURS SCOLAIRES

## 1- 1923/1929 – De l'arrivée dans les écoles aux premiers parcours scolaires

Les premières années, qui couvrent l'arrivée des familles arméniennes, sont des années durant lesquelles les enfants investissent les différents lieux scolaires de la ville. Leurs effectifs s'y développent, au point de voir certains établissements concentrer l'essentiel de leur présence. L'originalité de leurs parcours scolaires, effectués dans cette première période, réside dans leur brièveté.

### *A- Qui sont les élèves ?*

Dresser le portrait des élèves nouvellement arrivés à Valence, à partir des données que sont le sexe, l'âge, le type d'enseignement privilégié, la classe de première inscription, le vécu scolaire et linguistique et la CSP des parents, me permet d'établir les conditions de scolarisation de mon groupe d'observation, en vue d'éclairer les types de parcours mis par la suite en évidence.

#### *a. Des filles et des garçons, selon une inégale répartition*

En 1926, soixante-dix-sept enfants âgés de trois à treize ans sont recensés et se trouvent répartis comme suit : vingt-huit filles et quarante-neuf garçons. Le fort déséquilibre entre les sexes, mis en évidence par les sources scolaires, se trouve donc confirmé par le recensement de la population valentinoise. Ce déséquilibre résulte de la démographie spécifique du groupe arménien à son arrivée à Valence, et non d'un accès plus réduit des filles aux différents types d'enseignement scolaire.

Le sexe des nouveaux inscrits est une première donnée à prendre en compte. Une très forte inégalité entre filles et garçons est lisible pour toute la décennie, hormis la dernière année durant laquelle la tendance s'inverse. Pour toute la période envisagée, l'équilibre des sexes n'est pas respecté. Les données recueillies montrent une nette prédominance des inscriptions de garçons durant les six premières années qui suivent l'installation des réfugiés en ville.

| | 1923/1924 | 1924/1925 | 1925/1926 | 1926/1927 | 1927/1928 | 1928/1929 | 1929/1930 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Filles | 2 | 14 | 17 | 32 | 17 | 36 | 45 |
| Garçons | 3 | 21 | 28 | 39 | 19 | 48 | 43 |

Tableau 15 – *Répartition par sexe des nouveaux inscrits* (sources : Registres matricules des établissements scolaires et états nominatifs des établissements scolaires confondus)

Si le nombre de nouveaux inscrits est quasiment le même chez les garçons et les filles durant l'année scolaire 1923/1924 (les effectifs des élèves arméniens sont alors très faibles), le nombre de garçons chez les nouveaux inscrits se renforce très vite, au fil des arrivées de nouvelles familles, et dépasse le nombre de filles, ceci dès l'année scolaire suivante. Durant les années 1925/1926 et 1926/1927, les enfants d'origine arménienne sont pour une très large majorité (les deux tiers environs) des garçons. Au cours des deux dernières années scolaires de la décennie, la tendance s'inverse. Les filles sont devenues majoritaires parmi les élèves nouvellement inscrits à Valence. Cette tendance se confirme dans la décennie suivante.

### *b. Des élèves inscrits dans les petites classes de l'école élémentaire, de six ans et plus*

- Des élèves principalement à l'école élémentaire

Les sources disponibles et consultées permettent de mettre en valeur le type d'enseignement concerné au moment de la première inscription. Lequel s'impose auprès des premiers inscrits ?

La répartition est variable d'une année sur l'autre.

| | 1923-24 | 1924-25 | 1925-26 | 1926-27 | 1927-28 | 1928-29 | 1929-30 | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **inscriptions EPE**[504] | 0 | 11 | 12 | 26 | 10 | 44 | 45 | **147** |
| **inscriptions EE** | 5 | 20[505] | 33 | 44[506] | 26[507] | 42 | 44 | **214** |
| **inscriptions ES** | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | **3** |

Tableau 16 – *Répartition des inscriptions d'élèves arméniens selon le type d'enseignement (préélémentaire, élémentaire et secondaire) 1923/1930*

[504] Abréviations utilisées : EPE (enseignement préélémentaire), EE (enseignement élémentaire), ES (enseignement secondaire)
[505] A ce nombre s'ajoute l'élève de 12 ans, Georges Avédian, scolarisé en classe de 6e à l'IND.
[506] A ce nombre s'ajoute l'élève de 17 ans scolarisé au lycée en classe de quatrième.
[507] A ce nombre s'ajoute l'élève, Gregor Hagopian, scolarisé en classe de 6e au lycée de Valence (âge inconnu et de passage, deux années dans l'établissement).

Globalement, sur toute la période considérée, les nouvelles inscriptions concernent d'abord l'école élémentaire. Plus de la moitié des nouveaux arrivants, soit près de 59%[508], y sont scolarisés. Quoiqu'importantes, les inscriptions à l'école maternelle sont secondaires. Les inscriptions dans l'enseignement secondaire sont par ailleurs négligeables. Les élèves qui s'inscrivent à Valence dans la décennie 1920 sont majoritairement au début de leur scolarité obligatoire ou l'ont juste entamée. Néanmoins, cette lecture rapide des données appelle des précisions.

La répartition des nouvelles inscriptions est très inégale sur la période considérée. Certaines années, comme 1925/1926, 1926/1927 et 1927/1928, enregistrent d'importants écarts entre l'enseignement préélémentaire et l'enseignement primaire.
Si les inscriptions à la maternelle sont secondaires jusqu'à l'année 1927, par rapport à celles effectuées dans l'enseignement élémentaire (voir graphique page suivante), elles progressent sensiblement au point d'être aussi nombreuses que les inscriptions à l'école élémentaire, à la fin de la décennie 1920. Cette situation traduit tout simplement une évolution de l'âge de la population scolaire observée. Pour quelle raison ? Une scolarisation plus importante des jeunes enfants à l'école maternelle ? Faute d'un recensement suffisamment précis et fiable, antérieur à celui de 1926, il n'est pas possible de trancher ces questions.

[508] 364 nouvelles inscriptions sont enregistrées durant cette période ; 147 concernent l'enseignement préélémentaire, 214 l'école élémentaire et 3 l'enseignement secondaire.

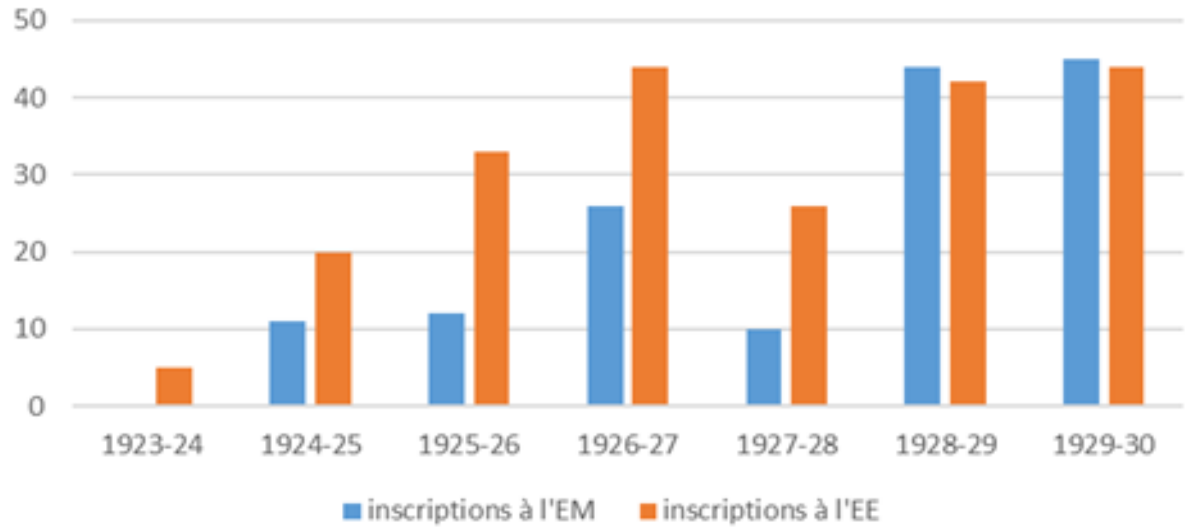


Graphique 3 – *Répartition des inscriptions selon le type d'enseignement* (préélémentaire ou élémentaire), 1923/1930 (sources : listes d'inscription et registres matricules)

La situation mise en évidence n'est pas sans conséquence sur l'organisation des établissements scolaires, mais surtout sur le profil scolaire des élèves arméniens. Entrer en maternelle à l'école française n'a pas la même incidence, sur la scolarité et sur l'acquisition ainsi que la maîtrise de la langue française, qu'entrer à partir de dix ou onze ans, en maîtrisant peu ou mal le français.

- Des enfants de six ans et plus

A y regarder de près, les données collectées, pour les classes élémentaires, montrent des variations parfois importantes suivant l'âge des enfants au moment de la première inscription.

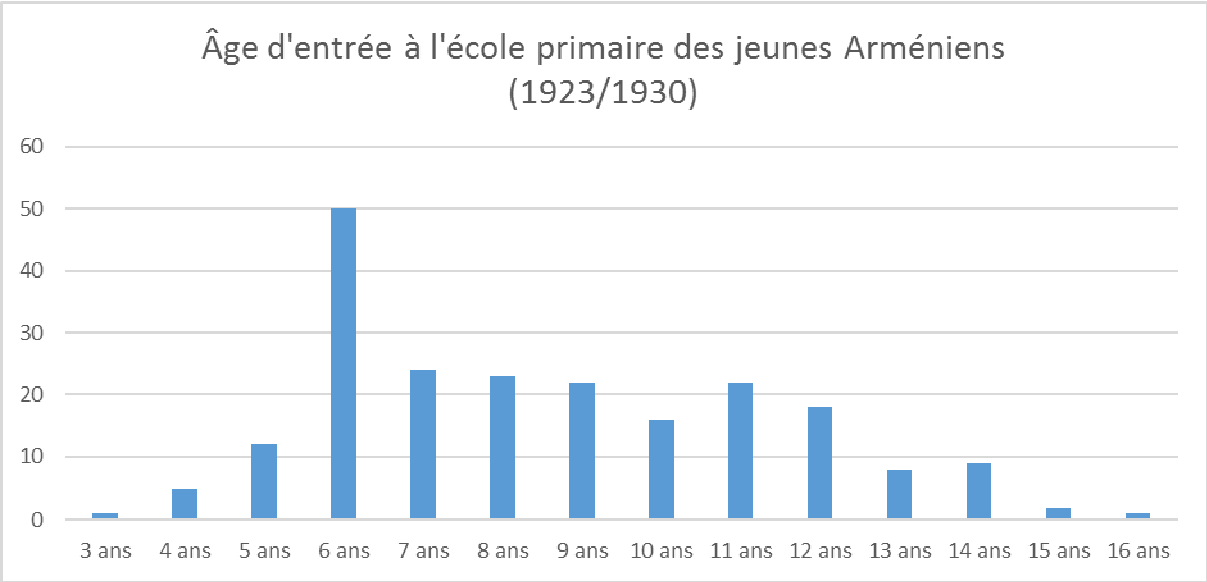


Graphique 4 – *Âge d'entrée à l'école primaire des jeunes Arméniens*, 1923/1930 (sources : listes d'inscription et registres matricules)

La lecture de ce graphique appelle plusieurs remarques. Les premiers arrivants sont d'âge très variable, de trois à seize ans, au moment de leur première inscription dans les classes élémentaires. Tous les âges (de la scolarité obligatoire) sont représentés avec néanmoins un nombre très élevé d'enfants de six ans (cinquante enfants). Les enfants de moins de six ans (dix-neuf) sont présents, soulignant des incohérences dans le recueil des données les concernant. De même, les élèves de treize ans et plus sont représentés (vingt sur 215 enfants recensés sur la seule décennie vingt). Il n'est pas rare en effet de constater la présence d'enfants plus âgés qui prolongent leur scolarité à l'école primaire. Mais l'équilibre de la répartition des âges décroît après onze ans.

Toutes ces remarques sont liées à la démographie du groupe arménien de Valence. Néanmoins, comment expliquer les écarts aux marges de la scolarité obligatoire ? Et surtout, comment expliquer la scolarisation d'élèves sortant de la tranche prescrite par la scolarité obligatoire ? L'école n'est rendue obligatoire pour les étrangers des deux sexes qu'à partir de la loi du 9 août 1936[509].

- Des enfants inscrits dans les petites classes de l'école élémentaire

Dans quelles classes de l'école primaire les élèves arrivant à Valence s'inscrivent-ils ?

[509] CHERVEL André, « Mise en regard : enseignement français et élèves étrangers 1900-1940 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n°46, 2011, pages 145-159.

Les *Etats nominatifs* (ou *Listes d'inscription*) des établissements scolaires ont permis de dégager les données suivantes et d'apporter des éléments de réponse.

La classe d'accueil peut varier suivant l'année scolaire de première inscription de référence. Néanmoins, des tendances sont observables sur la période.

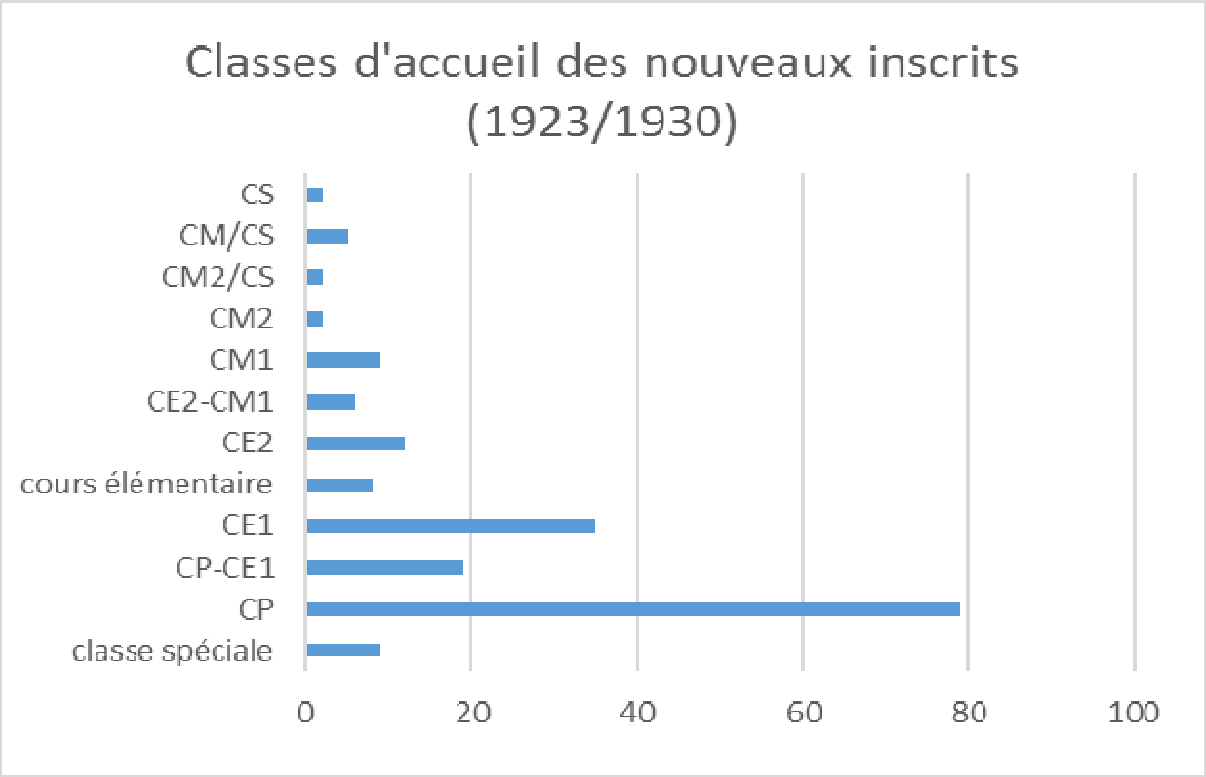


Graphique 5 – *Classes d'accueil des nouveaux inscrits, 1923/1930* (source : Etats nominatifs des écoles)

La lecture du graphique ci-dessus montre une nette prédominance de l'inscription des nouveaux élèves en classe de cours préparatoire (41,60% des nouvelles inscriptions). De même, la classe de cours élémentaire première année rassemble moins du quart (18,40%) des nouveaux inscrits. Enfin, une nouvelle inscription, sur dix enregistrées, se fait dans un cours double (ici, la classe de CP/CE1). Plus des deux tiers des nouveaux inscrits (70,00%) se trouvent ainsi scolarisés dans les classes de cours préparatoire et/ou de cours élémentaire première année, classes où l'on apprend la lecture. La part des élèves âgés, c'est-à-dire sortant de la tranche d'âge habituelle de référence de la classe (CP ou CE1), est élevée mais varie également selon la classe d'accueil. Il n'est qu'à en juger les chiffres suivants. La tranche des neuf/quinze ans, inscrits en classes de cours préparatoire et de CP-CE1, représente plus du quart des nouveaux inscrits (26,50%). Les [9/14 ans], inscrits en cours élémentaire première

année, représente cette fois près des deux tiers des nouveaux inscrits (62,90%). En proportion, cette classe scolarise plus d'élèves « âgés ».
Une évolution se dessine. Au cours des deux dernières années scolaires de la décennie, les deux niveaux de classes cités précédemment n'accueillent plus d'élèves au-delà de huit ans (hormis un élève de neuf ans ainsi qu'un second de dix ans). La classe spéciale, pour Arméniennes rencontrant des difficultés linguistiques, est créée à la rentrée 1929.

L'accueil dans une grande classe (de cours moyen première ou deuxième année, et de cours supérieur) concerne un petit groupe d'élèves (soit 12% des nouveaux inscrits). L'accueil en cours moyen/cours supérieur se développe à partir de l'année scolaire 1928/1929. Même si les filles sont présentes, ces élèves sont en majorité des garçons

Le graphique précédent souligne la diversité de la population scolaire arménienne, en cours d'installation à Valence dans la période 1923/1930, et qui se structure autour de trois ensembles d'élèves. Le groupe des élèves inscrits dans les grandes classes semble rencontrer peu de problèmes linguistiques et/ou scolaires. Ces élèves sont jugés aptes, par les enseignants, à suivre l'enseignement de la classe correspondant à leur tranche d'âge. Leur réussite est cependant limitée. Un petit nombre parmi eux, la plupart âgés entre quatorze et quinze ans, obtient le certificat d'études primaires (cinq sur vingt-deux élèves, soit deux filles et trois garçons), après une à quatre années passées à l'école (deux années étant la durée moyenne). Leur biographie est éclairante. La première, Takouhie Agopian, est née en 1918 à Constantinople. Elle arrive à Valence en 1929, date à laquelle elle s'inscrit à l'école de filles de la rue Madier Montjau en cours supérieur. Elle vit seule avec sa mère, originaire de Brousse, au numéro 10 de la rue du coq. Takouhie obtient son certificat d'études en 1930.
Virginie Cahredjioglou, la seconde, est née en 1915 à Stanoz, tout comme sa mère et ses sœurs. Elle arrive à Valence, en leur compagnie, le 1er juillet 1928. A la rentrée, elle intègre la classe de CM2/CS de l'école de filles de la rue Madier Montjau. Elle en sort en 1930, lauréate du certificat d'études.
Les biographies des garçons sont également éclairantes. Agop Nalbandian est né en 1913 à Zongouldag. Sa famille arrive en France en 1925. Après un court séjour aux Ollières, département de l'Ardèche, elle s'installe à Valence en 1926. Tout comme son frère, Agop est de suite scolarisé. Il intègre le cours supérieur de l'école du Palais. Il réussit le certificat d'études à la session 1927. Le second, Georges Krikorian, est né en 1919 à Yenidjé. En 1929,

il intègre la classe de cours moyen et supérieur de l'école de la Cathédrale. Deux ans plus tard, il obtient le certificat d'études, avant d'entrer au lycée de Valence. Enfin, Agop Andonian, né en 1914 à Yozgat (comme ses parents, ainsi que son frère et sa sœur), arrive en France en 1924. Ayant séjourné avec ses parents à Marseille, puis au Pouzin, il s'installe à Valence en 1928 et effectue sa rentrée à l'école de garçons de la rue Berthelot au mois d'octobre, en cours supérieur. Il réussit le certificat d'études à la session 1929.

Un second groupe d'élèves, à l'opposé, décrit comme étant en difficulté (linguistique et scolaire), se distingue, et pour qui un « aménagement » a été proposé et organisé par l'école, la scolarisation dans une petite classe malgré un âge avancé. Certains sont très âgés, comme Agop Hadjian, originaire d'Afion Karahissar, qui accède au cours préparatoire de l'école du Palais, âgé de 14 ans, en 1923, ce qui génère chez lui un sentiment permanent d'humiliation et le pousse à quitter rapidement l'école[510]. Âgé de 13 ans, Armenag Guezerian, né en 1911 à Malatia, intègre lui aussi le cours préparatoire de la même école, à la rentrée suivante, à peine arrivé à Valence avec son père.

[510] Renseignement fourni par Rosine Rocipon Boyadjian, l'une de ses petites nièces (Entretien électronique du 15 juillet 2016).



Illustration 52 – *Agop Hadjian, l'aîné, en compagnie de son frère Nazareth et de sa sœur Rosa, entourant leur mère Aghavnie Hadjian*, année 1929 (Collection Rocipon Boyadjian)

Cette pratique scolaire n'est pas propre aux seuls élèves étrangers ; elle est aussi en usage parmi les enfants des locaux. Il n'est pas rare de constater la cohabitation de plusieurs tranches d'âge au sein du même niveau de classe d'une école.

Comment s'organisent les fratries des enfants scolarisés ? Les données nominatives des sources scolaires, confrontées à celles des recensements, permettent d'apporter quelques éléments de réponse.

| | **enfant unique** | **2 enfants** | **3 enfants** | **4 enfants** | **5** | **6** | **7** | **nombre inconnu** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1923/1924 | **1** | **2** | **3** | | | | | |
| 1924/1925 | | **12** | **3** | **3** | **8** | | | **2** |
| 1925/1926 | **2** | **14** | **8** | **3** | | | | **8** |
| 1926/1927 | **8** | **17** | **7** | **7** | | **1** | **1** | **17** |
| 1927/1928 | | **7** | **5** | **1** | | **1** | **1** | **12** |
| **TOTAL** | **11** | **52** | **26** | **14** | **8** | **2** | **2** | **39** |

Tableau 17 - *Composition des fratries des élèves scolarisés dans les premières années* (source : listes nominatives des recensements)

La composition des fratries appelle plusieurs observations, ceci malgré l'imprécision des données recueillies.

Au cours des cinq premières années de présence à Valence, les fratries de deux ou trois enfants sont majoritaires dans les familles des élèves scolarisés pour qui le nombre d'enfants est connu, même si celles de cinq sont bien représentées au cours de l'année 1924/1925, ou de quatre enfants au cours de l'année 1926/1927. Douze fratries de deux enfants, au moins, sont recensées au cours de l'année 1924/1925 ; dix-sept, deux ans après. Huit fratries de trois enfants apparaissent au cours de l'année 1925/1926. Les données recueillies rejoignent les propos de Bastide mais ne sont pas en complète adéquation avec ce qu'il avance. Ce dernier montre qu'au cours du premier semestre de l'année 1930, sur cent familles arméniennes, trente-huit ont un seul enfant, quarante-trois deux enfants et quatorze se composent de trois enfants[511].

Les enfants issus de la même fratrie, mais de sexe différent, sont scolarisés dans le lieu d'enseignement le plus proche de leur domicile. Au cours de l'année 1923/1924, les deux enfants aînés Hadjian sont scolarisés dans l'école primaire respective correspondant à leur sexe. Leur jeune frère Nazar, alors âgé de trois ans, ne semble pas l'être et n'intègre l'école de garçons du Palais que beaucoup plus tard (à la rentrée 1930).

[511] Roger Bastide, « Les Arméniens de … », article cité, pp. 11-37.



Illustration 53 – *Rosa Hadjian* (née en 1913), *vers 14 ou 15 ans* (Collection Rocipon Boyadjian)

Les enfants de la même fratrie, et de même sexe, bénéficient du même lieu d'enseignement, parfois en même temps, parfois à plusieurs années d'intervalle. C'est ainsi que deux générations de filles se sont très souvent succédées à l'école de filles de la rue Madier Montjau, entre les années vingt et trente, voire au-delà.

Dans ces fratries, les enfants en âge scolaire sont généralement tous scolarisés, même si certains, parfois, ne sont pas toujours identifiables, peut-être à cause des lacunes des sources. Sur les cinq enfants que compte la famille de Yazkul Barsamian, quatre suivent une scolarité à l'école primaire. Seul l'aîné, Haygaz, né en 1912, travaille à Valence au moment de son arrivée, ceci malgré ses douze ans, alors que dans la famille de Stepan Markarian, les cinq

enfants, dont les années de naissance s'échelonnent de 1912 à 1924, suivent une scolarité primaire, et primaire supérieure ou secondaire pour trois d'entre eux.

Le groupe intermédiaire, enfin, se constitue de dix-huit enfants scolarisés à leur arrivée en « classe élémentaire[512] » et en CE2. Leur âge, très variable, s'échelonne entre six et quatorze ans, avec un nombre plus important d'élèves de huit ans (sept enfants), neuf ans (neuf) et onze ans (cinq). Deux élèves de quatorze ans sont aussi scolarisés dans cette classe. L'accès des enfants de ce groupe au CEP reste limité ; trois seulement l'obtiennent, dont un à un âge très avancé (dix-huit ans)[513]. Le parcours de ce dernier questionne. Arrivé à Valence le quinze octobre 1924, Torcom Turquenian, né en 1910, inscrit une première fois à l'école du Palais au cours de l'année 1924/1925, réapparaît dans les sources, à l'école de la rue Berthelot, en 1927/1928, l'année où il réussit le CEP. Il disparaît des sources scolaires entre 1925 et 1927. Son arrêté d'immatriculation indique qu'il travaille dans l'industrie en 1925.

### *c. Des enfants porteurs d'une histoire scolaire contrastée*

- Des situations scolaires contrastée au moment de l'installation à Valence

Les données nominatives fournies par les sources scolaires, croisées aux listes nominatives des recensements, permettent de dresser un état de la situation scolaire des premiers élèves d'origine arménienne. Des situations contrastées se dessinent dès l'année 1923 mais évoluent l'année suivante.

La situation est identique à celle de toutes les écoles françaises qui accueillent des élèves étrangers ne connaissant pas le français. La durée du séjour scolaire des premiers élèves est très courte, limitée à un ou deux ans avant l'interruption de leur scolarité.

Des élèves, inscrits dès l'année 1924/1925, suivent une scolarité plus longue, très souvent abandonnée avant le cours supérieur. Les sorties se font à l'issue du cours élémentaire (quatrième classe) ou du cours moyen (deuxième classe). En général, ceux qui ont commencé leur scolarité à l'école maternelle suivent un cursus plus long.

[512] L'intitulé « classe élémentaire » est utilisé à l'école du Calvaire.

[513] Antranik Euksuzian, inscrit à 8 ans en classe de CE2 à l'école du Palais, obtient son CEP en 1934. Il a alors 13 ans. Thomas Yeghikian, du même âge et inscrit la même année dans la même classe qu'Antranik, obtient son CEP en 1935 (14 ans).

Enfin, des élèves, parmi les premiers réfugiés scolarisés, obtiennent leur certificat d'études. Quelques-uns, inscrits au cours de l'année 1924/1925, sont âgés, au moment de leur réussite. Trois cas identifiables peuvent être cités.

Torcom Turquenian, fils d'Arsène et de Veyin Hatalian, est né en 1910 à Stanoz. Son parcours migratoire est très obscur. Il arrive de Stanos, au moment de son installation à Valence le onze octobre 1924. Le registre d'immatriculation indique qu'il vient exercer la profession d'employé d'industrie et réside dix rue Madier Montjau. Aucun parent proche ne l'accompagne. A la fin de l'année 1924, Torcom fait partie des élèves inscrits en classe de CE2, à l'école primaire de la place du Palais. Alors inscrit sous le nom Tchagalozian, il vit au numéro 1 de la rue Farnerie, avec une certaine Yeranik, donnée pour sa mère. Je perds sa trace scolaire l'année suivante. Le recensement de l'année 1926 indique, par contre, qu'il est manœuvre chez Changeat. Il vit avec Yéranik Tchagalozian, née Cherchemian en 1893 à Stanoz, et son enfant, Léon, né en 1925 à Valence, au numéro un de la place Marbé. Au cours de l'année scolaire 1927/1928, inscrit sous le nom Turquenian, il fréquente le cours supérieur de l'école de la rue Berthelot, où il obtient son CEP, à la session 1928. Résidant au numéro quatorze de la rue de l'Equerre, aucun parent ne figure sur l'état nominatif. Son absence des listes nominatives des recensements des communes drômoises laisse supposer qu'il quitte le département.

Joseph Guezourian est né en 1920 à Constantinople, alors que les personnes données comme étant ses parents ne sont pas encore mariées. Rien n'indique, par ailleurs, qu'il est né de leur union. Son père, originaire de Malatia, et sa mère, native de Marzvan, se marient en 1921, à Malatia. Trois ans plus tard, lui et ses parents résident à Marseille ; sa sœur cadette y voit le jour. A la toute fin de l'année 1924, lui et sa famille sont installés à Valence. Il fait ses débuts à l'école maternelle de la rue Chauffour. La rentrée suivante, il intègre le cours préparatoire de l'école primaire du Palais, niveau de classe qu'il triple. Il redouble également son CE2 au cours de l'année scolaire 1930/1931. Joseph obtient finalement son CEP en 1935.

Haroutioun Tchakirian est né à Brousse en 1919. Ses parents sont tous deux originaires de cette région. Ils arrivent tous de Brousse, après un séjour à Marseille. Haroutioun et sa famille s'installent à Valence le vingt-huit janvier 1925, à l'hôtel de Paris, rue Denis Papin. Haroutioun intègre, comme Nazik sa sœur cadette, l'école maternelle de la rue Pêcherie, le deux mars de la même année, qu'il quitte au bout de quelques semaines, le quinze mai, pour Paris, avec sa famille. Haroutioun est à nouveau présent à Valence, inscrit à partir du neuf janvier 1929 en classe de CE1 à l'école du Palais. L'année scolaire suivante, il fréquente la

classe de CM1. En 1933, Haroutioun obtient son certificat d'études (âgé de quatorze ans), après avoir suivi, durant deux années consécutives, le cours supérieur de l'école de la place du Palais.

Des élèves poursuivent à l'EPS où ils obtiennent leur brevet commercial. Quelques-uns fréquentent le lycée, mais un seul obtient le baccalauréat à l'issue de sa scolarité. Les abandons ont lieu à la fin du collège ou à l'issue de la classe de première. Ce ne sont que des garçons. Les filles, presque trois fois moins nombreuses que les garçons, arrêtent leur scolarité en primaire, même si une seule, appartenant au groupe de réfugiés inscrits au cours de l'année 1924/1925, obtient le certificat d'étude à l'âge de treize ans. Parmi ce groupe, trois exercent par la suite comme couturières. Au cours des deux années scolaires suivantes, toutes proportions gardées, la situation des filles évolue guère. Même si quelques-unes poursuivent jusqu'au cours supérieur, la majorité abandonne leur scolarité avant cette classe. Les plus âgées le font en général à l'issue du cours moyen (deuxième ou troisième classe).
Quelques élèves arrivent d'autres régions françaises et ont pu bénéficier d'un enseignement scolaire avant leur installation à Valence. Logée chez une tante rue des quatorze cantons, Takouhie Stepanian, alors âgée de onze ans, est scolarisée, à compter du vingt-deux novembre 1926, à l'école de filles de la rue Madier Montjau, après un séjour dans la commune ardéchoise du Pouzin.

- Une maîtrise inégale du français

Les sources consultées sont peu loquaces sur la situation linguistique des enfants nés à l'étranger ; les allusions y sont très rares. Quelques remarques ou brèves observations figurent dans les registres matricules de certaines écoles primaires. Le principal registre matricule de l'école maternelle de la rue Pêcherie recueille des annotations concernant l'identification comme « Arméniens » des premiers élèves inscrits dans l'établissement[514]. A cette identification s'ajoute parfois celle des parents. Plus les enfants arrivent tôt, moins ils ont eu la chance d'avoir un parcours scolaire antérieur en France, sur la route migratoire de leurs parents. La directrice de l'école éprouve la nécessité d'identifier ce « nouveau public

[514] Ecole maternelle publique de la rue Pêcherie : l'annotation *arménien* pour les enfants ou certains parents, faite sur le registre matricule de l'école. Sont concernés les élèves suivants : Tchakirian Jack, Nercessian Badik, Kazarian Yeznick (son père), Hovsepian Minas (son père), Der Sarkissian Sarkis, Tchalikian Agop, Terzian Yervas, Dansikian Agop, Tatiguian Oskian (presque que tous les noms jusqu'au 15/04/1927), puis ponctuellement : Sarkissian Joseph, Tourossian Jean. Cette habitude disparaît complètement après le 3/10/1930.

scolaire », jusqu'en mars 1926 pour les filles, janvier 1927 pour les garçons. Ces allusions réapparaissent en 1929 mais s'interrompent rapidement, comme elles sont apparues. La mention de l'origine nationale des élèves et/ou de leurs parents laisse supposer une volonté très nette d'identifier distinctement les enfants arméniens. Rien de comparable n'est observable pour les enfants d'autres nationalités. Cette même pratique est en usage à l'école primaire de filles de la rue Madier Montjau, mais ne concerne pas seulement les enfants arméniens. Malgré les propos rapportés de la directrice de l'école de filles de la rue Madier Montjau, figurant dans l'article de Roger Bastide[515], les registres matricules de cette dernière école sont par ailleurs muets sur le comportement linguistique des élèves, alors qu'un nombre important d'enfants arméniens y a été accueilli, dans la période qui m'intéresse, et qu'une classe pour non francophones y a été ouverte. Les directrices successives de l'école ne portent aucune observation de ce genre sur le registre matricule de l'établissement. Les premières remarques sont plus tardives et sortent de ma période d'étude.

Seul le directeur de l'école de garçons de la rue Mésangère fait état de la réussite satisfaisante d'un enfant arrivé pourtant non francophone dans l'école, au 1er octobre 1926. Zaven Kevorkian est décrit comme un « enfant gentil, d'une intelligence moyenne, assez appliqué, avec des résultats assez satisfaisants » et comme un « élève ne connaissant pas le français à son arrivée en France ». Les entretiens oraux font ressortir des cas d'une adaptation scolaire très rapide, comme celle du frère d'Oski Tatiguian, âgé de six ans au moment de son inscription à l'école de la Cathédrale en 1926, alors qu'il ne connaît aucun mot de français. Au bout d'un an, le jeune enfant semble, d'après son frère, avoir dépassé pour partie ses problèmes de langue[516]. Pour d'autres, et certainement pour bon nombre, l'usage d'une maîtrise correcte de la langue reste problématique. Le directeur de l'école de la rue Mésangère écrit la remarque suivante au sujet de Krikor Nadjarian, élève scolarisé depuis environ six ans au moment de cette observation : « vient du calvaire ; gentil élève, doué en calcul, mais dont le français et l'orthographe laissent à désirer ; continue ses études à l'E.P.S. »

[515] BASTIDE Roger, «Les Arméniens de …, article cité, page 31.
[516] M. Tatiguian Oski – Année 2004 (12 février), à son domicile (avenue de la Libération, à Valence) — Ancien élève de l'école du Palais.

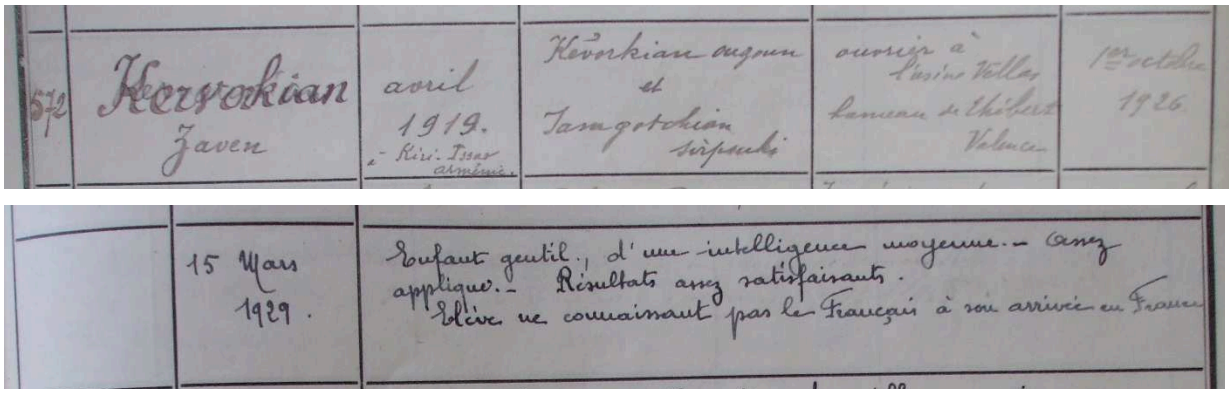


Illustration 54 – *Appréciations*, concernant Zaven Kevorkian (Source : registre matricule de l'école primaire publique de garçons de la rue Mésangère).

Au-delà des problèmes d'expression (orale et écrite), les difficultés scolaires, évoquées dans les différents témoignages menés auprès d'anciens élèves, font souvent écho à un manque de connivences entre le monde de l'élève, forgé par la famille, et celui de l'école. Très souvent, ces deux mondes sont en décalage. Madame S., élève de l'école de la rue Madier Montjau explique : « Ça m'a beaucoup aidé pour passer, pour comment dire, avoir un lien entre le monde de la maison et le monde de l'école. Moi, je n'avais aucun lien. L'école, pour moi, c'était un univers et la maison, c'en était un autre. Il n'y avait aucun lien entre les deux ». Les exercices scolaires, comme les compositions françaises et les problèmes de mathématiques, font référence à un univers différent, souvent méconnu des élèves. Pour beaucoup d'entre eux, des questions liées à la compréhension et au sens du travail scolaire se posent au cours de leur scolarité primaire. Les enseignantes de l'école Madier Montjau soulignent le « caractère pratique de ces enfants qui réussissent surtout en calcul, étant bien entendu que par calcul j'entends non la résolution des problèmes, où il y a toute une part de compréhension qui intervient, et d'abord celle de l'énoncé en français, mais le fait de compter les opérations sur les nombres »[517]. La lecture n'est pas maîtrisée ce qui conduit à de nombreuses difficultés de compréhension. Monsieur T. me raconte ses relations à un petit camarade d'origine française. Il est alors à l'école du Calvaire. « Il avait le nécessaire pour être aidé. Ses parents … . Moi, on me donnait une rédaction. Je remplissais les pages pour dire que j'ai fait une rédaction. Mais ça ne m'intéressait pas, vous voyez ». Plus loin dans la conversation, il ajoute : « On faisait les devoirs, le soir, à la maison. C'était le jeudi qu'on

[517] BASTIDE R., « Les Arméniens de … », article cité, page 32. L'auteur rapporte les paroles de la directrice. Quelle est sa part d'interprétation ?

n'avait pas école. Je vous dis bien, « Votre maman a fait une omelette ». « D'abord, on n'avait pas la même façon de cuisiner. Je ne sais pas comment on fait une omelette, moi. Je faisais … Je remplissais une page. Et puis, elle me mettait 3 ou 1 ou 2 (sur 10). C'était l'histoire de faire quelque chose. Mais je ne cherchais pas, je pensais que le français pouvait être utile aussi bien que les problèmes ou l'orthographe ». Ecrire, c'est aussi mettre en forme des images mentales en recourant à un lexique approprié. C'est donner aussi l'occasion, à celui qui lit, de se saisir de ces images. La rédaction est un exercice difficile qui pose entre autre la difficulté d'accéder aux images et aux mots. Cette difficulté conduit souvent à l'absence de trace écrite, voire à la page blanche. Le regard et les attentes de monsieur T. vis-à-vis de l'école changent lorsqu'on lui demande de décrire son environnement immédiat, de se raconter lui-même. « Un jeudi matin, elle nous avait donné une rédaction sur la cueillette des pommes de terre. L'arrachage des pommes de terre. Faites une description. J'avais vu le père Thibaut, dans le champ où il y a les écoles maintenant, en train d'arracher les pommes de terre, vous voyez. J'avais vu, je l'avais enregistré … bien avant qu'elle nous donne cette composition. J'avais décrit la chose telle que je l'avais vue. Le père Thibaut courbé, avec sa grosse pioche large qui arrachait. Les pommes de terre, on aurait dit des pépites d'or. Vous voyez, ça faisait brillant, les patates. J'ai eu la meilleure note en rédaction ».

Les parents sont très présents au cours de la scolarité de l'enfant. Mais l'aide familiale fait souvent défaut pour revenir sur le travail effectué en classe et donner plus de sens à l'activité scolaire. Monsieur G. rapporte ses souvenirs de classe à l'école du Palais, en 1937, 1938 et 1939.

« J'avais de la peine à suivre. Je ne comprenais pas ce que voulait dire une composition française. Je tombais des nues. Composition française, qu'est-ce que ça voulait dire ? (…) Vous voyez le problème que j'avais, c'est que je n'avais pas d'aide. Un frère aîné avec qui j'aurais pu dialoguer. Ou des parents à qui j'aurais pu expliquer en français. Discuter en français pour leur dire, par exemple, qu'est-ce que ça veut dire composition française. Et c'était difficile, très difficile ». En mathématiques, il en était souvent de même. Monsieur G. ajoute : « En maths, qu'on appelait à ce moment arithmétique, j'avais énormément de difficultés. Il fallait que j'explique à mon père, en arménien, pour que lui, il essaye de m'aider. Ça lui faisait de la peine. Il voyait que je bataillais. Mais alors mon père, lui, innocemment, comme les pauvres, ils étaient sortis d'un génocide. Leur souci, c'était, sortir d'un génocide, trouver un travail rapidement et élever la famille. A l'époque, pas de sécurité sociale, pas d'allocation familiale, aucune aide. Il fallait travailler. Les parents ne savaient pas

non plus parler le français. Alors donc, quand je posais la question à mon père, je lui disais « C'est ça ». Alors le pauvre, il me disait « Mais tu vois dans ton problème, mon petit, il manque quelque chose ». C'est justement ce quelque chose qu'il fallait trouver dans le problème. Pourquoi le train n'arrive-t-il pas à cette heure-là ? Il y a tant de kilomètres à faire. Pourquoi est-il arrivé en retard ? Il fallait faire tout le calcul pour savoir pourquoi le train n'était pas arrivé à l'heure et où il devait arriver. Alors lui, peuchère, il disait : « Bé, il manque quelque chose à ton problème ». Le problème, c'est toujours quelque chose. On compose un problème mais on cache la réponse du problème. Il faut la trouver ».

L'aide vient souvent du frère ou de la sœur aînée. Monsieur K. raconte à ce sujet : « Ma mère, la pauvre, elle faisait comme elle pouvait. Mais c'est ma sœur qui s'occupait de notre instruction. Elle s'occupait de tout. Elle était active, hein ». L'aide peut venir également d'un camarade de classe, en dehors de l'école ou pendant le temps d'étude, le soir. Une solidarité, une entre-aide se créent. Une émulation devant l'apprentissage, certainement. Le classement des élèves, dans la classe, vient entretenir cette émulation.

Les difficultés linguistiques des parents ne les coupent néanmoins pas de la scolarité de leurs enfants et de l'intérêt qu'ils peuvent y porter. « Eux avaient été retirés très tôt et brutalement de leurs écoles. Ils étaient ouvriers, et pour la plupart ouvriers ils demeureraient sans doute toute leur vie. Mais ils étaient restés imprégnés du goût de l'éducation, du culte du savoir, que leur avaient inculqués leurs propres parents »[518].

Le niveau de maîtrise du français des enfants se lit dans les choix faits par les instituteurs concernant la composition des classes et les répartitions qu'ils ont pu faire ; un âge élevé dans une petite classe traduit une difficulté linguistique ou une maîtrise très approximative du français. Cette pratique est en usage à l'école du Palais. « D'autres immigrés étaient venus, dont les enfants étaient plus âgés. Ils étaient entrés à l'école avec l'âge qu'ils avaient, vous voyez. Ils intégraient directement l'école[519] », rapporte Oski Tatiguian, ancien élève de l'école du Palais. Ses souvenirs datent de l'année 1929. La présence des élèves plus âgés ne passe en général pas inaperçue et ils prennent vite un statut particulier au sein de la classe et de l'école. Une pratique est en usage dans certaines écoles de la ville ; des élèves âgés éprouvant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture sont maintenus dans des petites classes. Etendue aux enfants étrangers, cette pratique renforce

[518] DER ALEXANIAN Jacques, *Les héritiers du …,* ouvrage cité, page 121.
[519] M. Tatiguian Oski – Année 2004 (12 février), à son domicile (avenue de la Libération, à Valence) — Ancien élève de l'école du Palais.

l'idée d'une difficulté. Maritza Teufenkdjian, avant son arrivée à Valence, a ainsi été scolarisée à Flaviac dans une classe de maternelle malgré son âge avancé, ceci parce qu'elle ne maîtrisait pas le français.



Illustration 55 – *Classe maternelle à Chomérac* : Maritza Ténekdjian est à droite (rangée du haut), à sa droite une Roumaine, Olga, immigrée elle aussi. Compte tenu de sa méconnaissance de la langue française, elle a été scolarisée, à son arrivée, malgré son âge avancé, dans une classe maternelle de Chomérac. (Collection Henri Siranyan)

C'est par ailleurs en 1929 qu'une classe spéciale est consacrée, à l'école de filles de la rue Madier Montjau, à un petit groupe d'Arméniennes, nettement identifiable dans les sources scolaires, rencontrant des difficultés linguistiques. La connaissance du fonctionnement de cette classe est rendu possible par les seuls travaux de Roger Bastide et les listes nominatives de l'école de filles de la rue Madier Montjau. Expérience provisoire, la classe spéciale pour Arméniennes ne se maintient que deux années scolaires consécutives, de 1929 à 1931. A partir du moment où la présence d'élèves arméniennes augmente dans l'école, principal foyer scolaire d'accueil des filles dans la ville, et où leur présence dans les classes ne correspondant pas à leur niveau de maîtrise du français devient problématique, l'école adapte une structure particulière qui déploie, selon Roger Bastide, une méthodologie propre aux classes qui ont pour vocation d'accueillir des élèves étrangers. Très rapidement, après une ou deux années passées dans cette classe spéciale, soit parce qu'elles y ont été inscrites d'office par la directrice, soit après une année passée en cours préparatoire qui a permis de révéler des difficultés linguistiques, la majorité des élèves de la « classe spéciale » intègre ou réintègre un cursus primaire, à partir de la classe de cours préparatoire ou de cours élémentaire première année. Près de quarante-cinq élèves différentes, toutes âgées entre six et dix ans, fréquentent cette classe spéciale au cours de ses deux années de fonctionnement. Parmi les douze qui obtiennent le certificat d'étude, une élève est inscrite en année préparatoire à l'école primaire supérieure alors qu'une deuxième élève, Verghiné Zorzopian, après un cursus scolaire brillant, sort lauréate du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale. Deux autres élèves, sorties en cours de scolarité primaire, suivent les cours professionnels de l'école d'art de la ville.

Même s'il est difficilement mesurable, un second indicateur du niveau de maîtrise de la langue concerne le redoublement ou le maintien, plusieurs années consécutives, dans un même niveau de classe. Parsegh Berberian, élève de l'école du Palais né à Césarée en 1914, est inscrit en cours préparatoire au début de l'année 1925/1926. Deux ans plus tard, il figure encore parmi les élèves inscrits dans ce niveau, dans cette même école, qu'il quitte au mois de juillet 1928. Un document administratif, qu'il signe en arménien, atteste qu'il travaille comme ouvrier d'usine en 1929, dernière année où, d'après les recensements, il est mentionné à Valence et dans la Drôme[520].

[520] A.M.V., 2i45 : Registre d'immatriculation, feuillet n°1892.

### *B- Quels sont les établissements scolaires fréquentés ?*

La présence d'élèves arméniens se développe principalement dans les écoles des quartiers où les familles arméniennes ont trouvé à se loger. Ces écoles sont au cœur de la vie des « Petites Arménie » valentinoises. Mais leur présence s'étend aussi à d'autres écoles primaires où elle y est moins visible. Les sources consultées permettent d'estimer les effectifs des élèves arméniens dans les principaux établissements de la ville. Malgré toutes les incertitudes liées aux erreurs et aux lacunes de ces sources, une estimation du nombre d'élèves fréquentant les établissements scolaires de la ville est envisagée.

#### *a. Des établissements scolaires de Valence et du Bourg*

L'augmentation du nombre d'élèves arméniens scolarisés à Valence est très forte sur la période d'observation. Les données collectées dans les sources scolaires, principalement les états nominatifs des écoles primaires, les listes ou registres d'inscription des établissements primaires supérieurs ou secondaires, rendent possible l'estimation de leur effectif total.

| 1923/1924 | 1924/1925 | 1925/1926 | 1926/1927 | 1927/1928 | 1928/1929 | 1929/1930 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 38 | 68 | 118 | 96 | 176 | 225 |

Tableau 18 – *Nombre d'élèves arméniens fréquentant les établissements scolaires valentinois* (sources : Etats nominatifs des établissements scolaires et autres registres d'inscription)

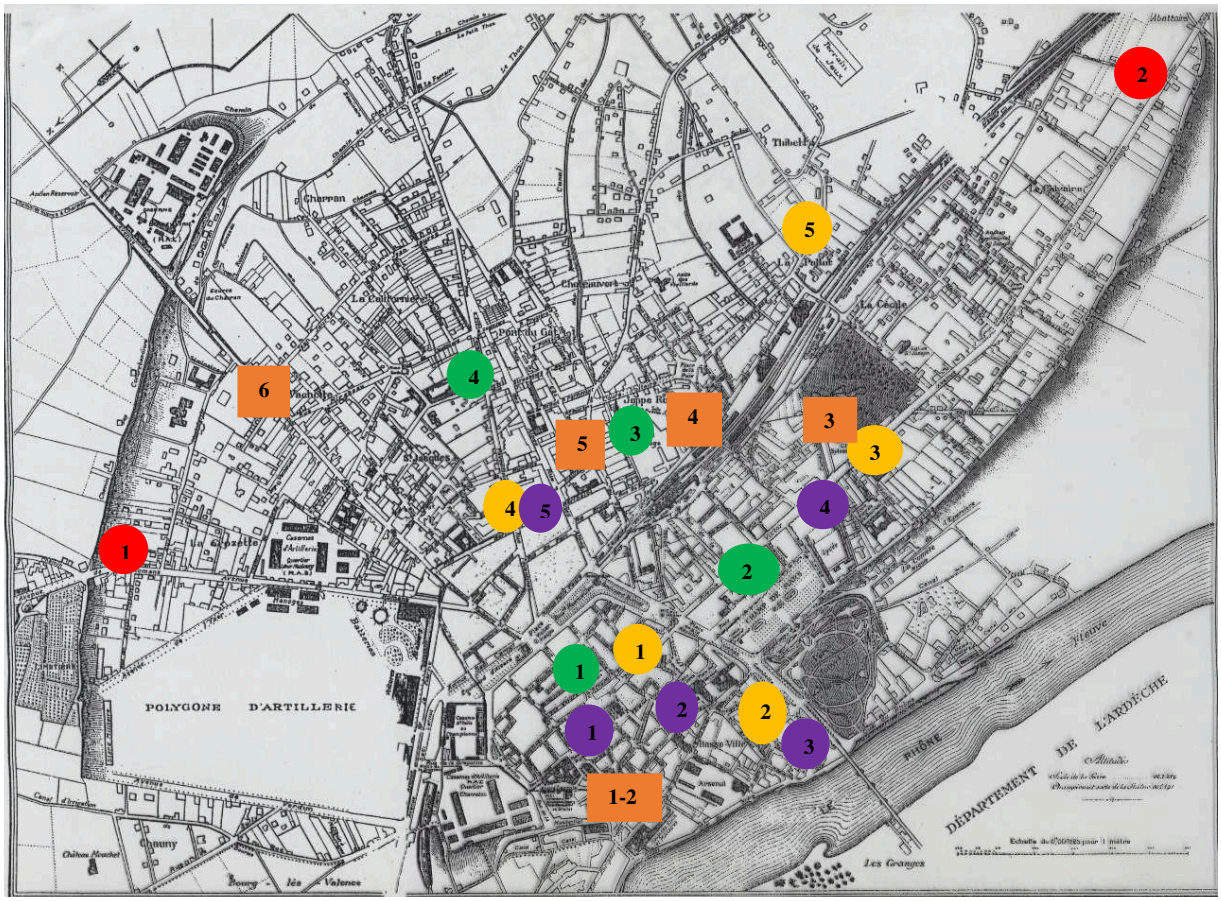


Carte 12 – *Localisation des principaux établissements scolaires publics et privés de Valence au début des années 1920*

**Légende :**

**Enseignement public**

Ecoles maternelles : Ecoles primaires de filles : Ecoles primaires de garçons :

Ecoles mixtes :

**Etablissements privés**

Ecoles publiques :

Ecoles maternelles rues Bouffier (1), Chauffour (2), Pêcherie (3), Victor Hugo (4) et Berthelot (5).

Ecole primaires de filles rues Madier Montjau, des Vieillards et Amblard (1, 3, 4) et du Drapeau (2).

Ecoles primaires de garçons du Palais (1), de la Cathédrale (2) et des rues Mésangère (3), Berthelot (4) et annexe de l'EN (5).

Ecoles primaires mixtes : de la Crozette (1) et du Calvaire (2)

Etablissements privés : rues Farnerie (1), de la Visitation (2) et de Mulhouse (5) – Institution St-Victor (3) – Orphelinat St-Vincent-de-Paul (4) – Institution Notre-Dame (6)

Les établissements scolaires du centre-ville concentrent la plus forte présence d'élèves arméniens de la ville durant la période concernée. Au premier rang de ces écoles, il convient de citer l'école de filles de la rue Madier Montjau et son homologue masculin, l'école de la Place du Palais. S'ajoute à ces deux établissements le réseau des écoles maternelles qui les desservent, les écoles de la rue Bouffier, au cœur du Haïnots (nom donné à la Petite Arménie), et de la rue Chauffour. Le centre ancien de Valence est pourvu de nombreux taudis et l'hygiène de ce quartier souvent remise en question. L'état de l'école Madier Montjau, l'une des écoles du centre la plus critiquée, fait l'objet de nombreux signalements. L' « insalubrité » de ses bâtiments, signalée en 1928 par Bachelet[521], l'une de ses directrices, est à nouveau mentionnée, en 1943, dans un rapport de l'inspecteur primaire. Ce dernier s'exprime en ces termes : « (…) La question de cette école est liée à une question plus générale, celle des taudis qui forment le quartier tout entier de la Basse-Ville. Le seul vœu raisonnable est que tout le quartier soit rasé et reconstruit en entier. (…) »[522].

Un deuxième groupe d'établissements est organisé autour de l'école maternelle de la rue Pêcherie et de l'école de garçons St-Apollinaire, encore appelée école de la cathédrale, écoles situées sur deux terrasses différentes de la ville, et reliées entre elles par la côte St-Martin. L'école de la rue Pêcherie dessert le quartier de la basse-ville, quartier situé le long du Rhône et correspondant à l'ancien quartier organisé autour du port de la ville, alors que l'école de la cathédrale dessert une partie de ce quartier ainsi qu'une partie du quartier de la ville haute.

Plus au nord, les écoles de Bourg-lès-Valence, à la limite entre le bourg et Valence, le long des quais du Rhône, scolarisent également des enfants arméniens, depuis la maternelle jusqu'aux classes de fin d'études des deux écoles de garçons et de filles. Les Arméniens y apparaissent plus tardivement.

[521] A.M.V., 4M84 : Lettre de Mme Bachelet au maire et aux conseillers municipaux, en date du 19 juillet 1928
[522] A.M.V., 4M84 : Bulletin d'inspection des locaux scolaires – Rapport de visite du 8 février 1943, établi par l'inspecteur primaire Escavi.

A l'extrême sud de la ville, dans un espace où activités industrielles et agricoles s'enchevêtrent, l'école mixte du Calvaire, il serait plus correct de parler de groupe scolaire (une seule école rassemble des garçons, des filles et des enfants accueillis dans une classe enfantine), attire les enfants venant de cette « Petite Arménie en construction », le quartier Fontlozier. Située à quelques kilomètres à peine de Fontlozier, de l'autre côté de la voie ferrée, cette école n'est pas à proprement parlé une école de quartier. Elle dessert également la partie sud de la ville, et surtout de l'avenue Victor Hugo. L'une de ses particularités est d'accueillir des petits Arméniens et des Italiens. Un peu plus loin, à deux kilomètres plus au nord en remontant l'avenue Victor Hugo, l'école de garçons de la rue Mésangère s'inscrit fortement dans « l'aire d'influence » de l'école du Calvaire. Des garçons circulent entre ces deux établissements dans le but de terminer leur scolarité primaire.

Enfin, le réseau des écoles, situées à la périphérie de la présence arménienne valentinoise, dans des quartiers où les effectifs d'Arméniens y sont très réduits. L'école mixte de la Crozette scolarise quelques enfants. D'autres écoles sont aussi concernées. Il s'agit des écoles de garçons de la rue Berthelot et de filles de la rue Amblard, de la rue des Vieillards ainsi que du Drapeau (avenue Victor Hugo). Les filles sont scolarisées dans un réseau plus vaste d'établissements, même si un pôle scolaire domine largement.

Face à l'enseignement primaire, scolarisant en masse les petits Arméniens, se trouvent les établissements, de garçons et de filles, de l'enseignement primaire supérieur ainsi que les établissements secondaires, privé et publique, que sont l'Institution Notre Dame et le Lycée de Valence. Le territoire n'intervient pas dans le recrutement de ces derniers établissements, au sens ou leur environnement immédiat ne constitue pas un bassin de recrutement des élèves. Néanmoins, leur facilité d'accessibilité est un facteur déterminant dans l'assiduité aux enseignements délivrés[523]. Leur recrutement s'étend au contraire à toute la ville et au-delà. Ce tour d'horizon des établissements ne serait pas complet sans évoquer l'enseignement professionnel au travers des EPCI (de filles et de garçons), de l'école d'enseignement ménager, des cours professionnels (de l'association Polytechnique, de l'école d'Art municipale…) et enfin de l'apprentissage. L'année 1928 est importante dans l'organisation de la formation professionnelle à Valence puisqu'elle marque la création, tardive, d'une EPCI. Jusqu'à cette date, la formation industrielle et commerciale est peu prise en compte. Les

[523] Le transfert de l'EPS de garçons est mis en débat dans le *Journal de Valence*. Dans un article du 10 avril 1908, un groupe de pères de famille montre que l'éloignement du centre du nouveau bâtiment pose des problèmes de fréquentation.

industriels et les ouvriers sont des marginaux à Valence, contrairement à Romans. La bourgeoisie du négoce et des professions libérales y exerce une pression plus importante, perceptible notamment dans son attitude à l'égard de l'enseignement. Cette bourgeoisie se tourne vers un enseignement plus traditionnel, classique et élitiste (le lycée). Cette situation et ce comportement influencent très largement le développement économique de la ville. Ces hommes, élus consulaires et acteurs économiques, siègent aussi à la mairie[524].

Cette présentation met largement en évidence les inscriptions dans l'enseignement public, ce qui est un fait avéré. Il convient de souligner que quelques Arméniennes[525] ont été scolarisées, sporadiquement, dans des établissements privés de la ville. Leur présence y est plus délicate à établir mais elle est bien réelle dans la période qui m'intéresse. L'école de filles de la Visitation[526], accessible aux enfants d'un milieu modeste (à faible revenu), est la principale école concernée, même si de rares garçons ont pu recevoir un enseignement à l'école St-Apollinaire. Un peu plus tard, à l'extrême limite de la période qui m'intéresse, des enfants ont fréquenté l'école privée beaucoup plus sélective de la rue St-Félix. L'enseignement professionnel n'est pas en reste et se développe à l'extrême fin de la période concernée et durant les années 40. Plus nombreux sont les Arménien-ne-s à accéder aux cours professionnels privés qui se développent dans la ville. Hormis lors de rencontres sportives, culturelles ou amicales, les diverses unités scolaires citées ne se côtoient pas et restent très souvent étrangères les unes vis-à-vis des autres. Réduit à des déplacements limités, l'univers des enfants est un monde clos, circonscrit très souvent à l'environnement immédiat, le quartier. Les déplacements entre les différents quartiers ne sont pas aussi développés et fréquents que de nos jours, hormis bien sûr les changements familiaux de domicile qui restent une donnée importante à intégrer à mon étude.

Comment les élèves arméniens se répartissent-ils dans les établissements citées ?

[524] *Histoire de la Chambre de commerce de Valence*, T.2, par BOUCHARDEAU Philippe, Université des sciences sociales de Grenoble, Thèse de doctorat, page 486.
[525] Elles seules sont concernées par l'enseignement privé, d'après les sources consultées. La fréquentation de quelques garçons n'interviendra que plus tard mais ne concernera que les enfants nés en France, et à Valence.
[526] Cet établissement développe, à une date inconnue, un enseignement ménager, dans une classe consacrée aux élèves de plus de 14 ans, qui « attire » beaucoup d'Arméniennes, dans les années 1940.

*b. Des établissements préélémentaires publics révélateurs des lieux d'implantation des familles arméniennes*

Jusqu'au début des années 1930, la situation numérique de l'enseignement préélémentaire valentinois est fort mal connue et les données établies à partir des *Etats nominatifs* des écoles laissent apparaître de très nombreuses zones d'ombre. Les données rassemblées sont lacunaires et nombre d'entre elles manquent pour de nombreuses écoles.

Cet enseignement, très dispersé dans la ville, est dispensé dans cinq écoles maternelles et deux classes enfantines, ces dernières étant rattachées chacune à une école mixte (les écoles de la Crozette et du Calvaire).

Quatre écoles, sur les sept structures préélémentaires que compte la ville dans les années 1920, sont concernées par l'accueil d'élèves arméniens. Compte tenu des lacunes des sources, les données recueillies ne concernent que trois d'entre elles : les écoles maternelles des rues Chauffour et Pêcherie, ainsi que la classe enfantine de l'école mixte du Calvaire, au sud de la ville. Les effectifs de ces établissements sont très variables d'une école à l'autre. Contrairement à ce qui est observé pour l'enseignement élémentaire, aucun enfant arménien n'est inscrit dans l'enseignement préélémentaire durant la première année scolaire (1923/1924) qui a suivi l'arrivée des premiers réfugiés. Il faut néanmoins tenir compte de l'absence d'archives scolaires (registre matricule et états nominatifs) pour l'école maternelle de la rue Bouffier, jusqu'en 1931, qui reste l'une des principales écoles maternelles de la ville, située au cœur du Haïnots.

- L’école maternelle de la rue Chauffour




Illustration 56 – *Entrée principale de l’école maternelle de la rue Chauffour* (cliché J.S. Gauthier, 2012)

Cette école est l'une des principales écoles maternelles située au cœur du centre ancien. Elle recrute dans les rues limitrophes, telles la rue Chauffour, la Grande rue, les rues Madier Montjau, du Jeu de Paume, mais aussi plus largement dans le centre-ville, comme la place des Clercs, les rues Emile Augier, Briffaut, Vernoux, St-James, de l'Hôtel de ville, Juiverie, Sabaterie, Perrolerie, Général Farre, Bayard, Belle-Image, Bouffier, du Ha Ha !, l'avenue Sadi Carnot et le boulevard Vauban. Tout cet espace correspond à l'espace d'accueil des réfugiés arméniens. L'effectif total de cette école reste important à l'échelle de la ville. Le nombre d'élèves scolarisés s'y développe plus largement après 1925.

| | **1924** | **1925** | **1926** | **1928** | **1929** |
|---|---|---|---|---|---|
| élèves | 108 | 109 | 123 | 149 | 146 |
| garçons | 53 | 58 | 68 | 82 | 79 |
| filles | 55 | 51 | 55 | 67 | 67 |

Tableau 19 – *Effectifs de l'école maternelle de la rue Chauffour (1924/1929)*

Des élèves arméniens sont inscrits dans cette école dès l'année scolaire 1924-1925. Leur effectif croit régulièrement durant la décennie 1920, avec un renforcement de leur présence à partir de la rentrée 1926.

| | **1923-24** | **1924-25** | **1925-26** | **1926-27** | **1927-28** | **1928-29** | **1929-30** | **1930-31** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chauffour | 0 | 8 | 4 | 23 | ? | 40 | 51 | 73 |

Tableau 20 – *Nombre annuel d'élèves arméniens scolarisés à l'école maternelle de la rue Chauffour*

Le milieu socio-économique des établissements scolaires publics comme privés reste difficilement perceptible. Les sources disponibles renseignent parfois sur la composition socio-professionnelle des quartiers concernés. L'école maternelle de la rue Chauffour, par les données disponibles, donne un aperçu de la situation des écoles du centre-ville. L'*Etat nominatif* de l'*année 1926* permet de mettre en évidence les données professionnelles suivantes. Cette école est ouverte sur un milieu populaire où les employés, les ouvriers et les artisans-commerçants sont particulièrement bien représentées. Les chefs de famille sont pour près d'un quart des artisans (22.2%) et pour plus d'un quart des employés (29.3%) et des ouvriers (29.3%) ; le reste des actifs recensés se répartit entre d'autres professions (12.1%) et des commerçants (7.1%).

Les élèves arméniens se coulent dans cette répartition socioprofessionnelle des familles, à des degrés divers ; ils appartiennent d'abord à un milieu ouvrier (70%), puis d'artisan (25%) et

enfin d'employé (5%)[527]. La très grosse majorité des parents recensés travaillent à l'extérieur du quartier, notamment dans les usines des Bâches, de la Maladière, ainsi qu'à la boulonnerie calibrée, toutes situées au Sud de la ville, ou en périphérie immédiate (Gilibert et Tézier).

- L'école maternelle de la rue Pêcherie



Illustration 57 – *Façade principale, côté cours, de l'école maternelle de la rue Pêcherie* (cliché J.S. Gauthier, 2012)

L'école est installée dans la partie basse de la ville, dans un espace urbain coincé entre l'avenue Gambetta, prolongée par le pont, et le quai du Rhône, dans ce qui fut l'ancien port de la ville. L'habitat, qui constitue ce quartier, se compose de petites maisons de rue de plein pied, de deux étages au plus.

[527] A.M.V., 1R3-6 (*Etat nominatif*, année scolaire 1926/1927). Sur vingt chefs de ménage, quatorze sont des ouvriers, cinq des artisans (deux menuisiers, deux cordonniers et un tailleur) et un seul est employé (cuisinier).




Illustration 58 – *Localisation de l'école maternelle de la rue Pêcherie dans la Basse-Ville*

L'école rayonne sur un environnement socioéconomique mixte. Un tiers des familles se compose d'artisans-commerçants ; un second tiers d'ouvriers et enfin un dernier tiers d'employés et autres professions. Les artisans commerçants officient dans le quartier immédiat autour de l'école (rues Pêcherie et Notre-Dame-de-Soyons), ou à proximité (place de la République, avenue Gambetta, quai du Rhône et rue des Boucheries).

Le recrutement socioprofessionnel des familles des élèves arméniens diffèrent. Ces élèves appartiennent très majoritairement à un milieu ouvrier (90,7%), contre une part réduite de la catégorie des artisans (9,3%)[528].

Le nombre d'inscrit-e-s de cette école est rendu lisible grâce au registre matricule de l'école. Les inscriptions fluctuent, d'une année sur l'autre, durant la période observée, au gré des naissances affectant les foyers.

| | **1923** | **1924** | **1925** | **1926** | **1927** | **1928** | **1929** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Elèves | 79 | 22 | 44 | 48 | 29 | 34 | 33 |
| Garçons | 40 | 12 | 22 | 23 | 17 | 19 | 13 |
| Filles | 39 | 10 | 22 | 25 | 12 | 15 | 20 |

Tableau 21 – *Nombre d'inscrit-e-s à l'école maternelle de la rue Pêcherie (1923/1929)* (source : registre matricule de l'école)

[528] Source : registre matricule de l'école, inscriptions passées entre le 2/03/1925 et le 7/05/1930.

La présence dans la Basse-ville d'enfants arméniens en âge préscolaire est visible dès l'année scolaire 1924/1925. L'école de la rue Pêcherie scolarise un petit nombre d'Arméniens (compris entre 13,6 % et 32,4 % des inscriptions annuelles), dont les inscriptions varient d'une année sur l'autre. La composition des inscriptions varie également. Le nombre total de filles scolarisées dans cet établissement (34 filles) est légèrement supérieur à celui des garçons (27 garçons), durant la décennie 1920.

| | 1923-24 | 1924-25 | 1925-26 | 1926-27 | 1927-28 | 1928-29 | 1929-30 | 1930-31 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Elèves | 0 | 3 | 8 | 9 | 6 | 11 | 9 | 15 |
| Filles | 0 | 1 | 5 | 4 | 2 | 6 | 8 | 8 |
| Garçons | 0 | 2 | 3 | 5 | 4 | 5 | 1 | 7 |

Tableau 22 – *Nombre annuel d'inscriptions d'élèves arméniens à l'école maternelle de la rue Pêcherie* (source : registre matricule de l'école)

- L'école mixte du Calvaire

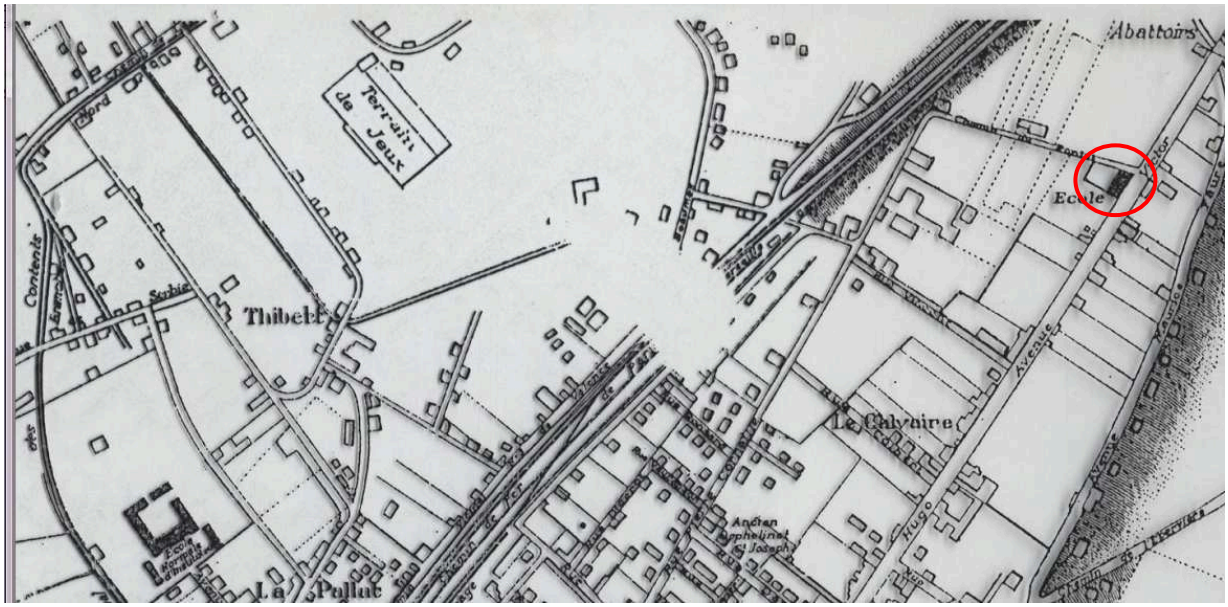


Illustration 59 – *Localisation de l'école du Calvaire, au Sud de l'avenue Victor Hugo*

L'école a été bâtie à la périphérie sud de la ville, au bout de l'avenue Victor Hugo, entre la boulonnerie calibrée, au nord, et les ateliers de construction de la Drôme ainsi que les abattoirs, au sud. De l'autre côté de la voie ferrée s'étendent des jardins ou des champs parsemés de quelques rares maisons. Un passage à niveau, plus au sud, après les abattoirs, permet l'accès au quartier dit de Fontlozier. L'aire de recrutement de l'école s'étend sur toute la partie sud de la ville, une aire très large allant de la rue Rabelais, située le plus au nord,

jusqu'aux quartiers de La Palla et des Baumes à l'est et Chantecouriol, Chaffit et Mauboule au sud le long du Rhône, en passant par l'avenue Victor Hugo, Fontlozier, La Maladière, Les Abattoirs et le Pont des Anglais.

A en juger par les effectifs, la fréquentation de la classe enfantine reste relativement stable, oscillant entre quarante et cinquante élèves, sur la période considérée.

| | **1925-26** | **1926-27** | **1927-28** | **1928-29** | **1929-30** |
|---|---|---|---|---|---|
| effectif de la section enfantine | 44 | 41 | 50 | 43 | 47 |

Tableau 23 – *Effectif annuel total de la classe enfantine de l'école mixte du Calvaire* (Source : Etats nominatifs)

La classe enfantine de l'école ne scolarise des élèves arméniens qu'à partir de la rentrée 1926, à partir du moment où des familles s'installent quartier de Fontlozier. Leur présence est discrète : deux élèves inscrits à la rentrée 1926, quatre en 1927, cinq en 1928 et huit en 1929. Selon les années, les élèves arméniens représentent entre 5 et 17% de l'effectif annuel de la section enfantine. Cette présence se renforce au fil des années.

### *c. Des écoles primaires situées d'abrod dans la ville ancienne*

Au début des années 1920, au moment de l'arrivée des Arméniens à Valence, un groupe important d'**écoles publiques** est en place depuis la fin du XIXe siècle, pour les plus anciennes : les écoles du centre-ville, organisées autour des trois principales écoles primaires que sont l'école de filles de la rue Madier Montjau et les écoles de garçons de la Place du Palais et de la rue Cathédrale.



Illustration 60 – *Ecole de filles de la rue Madier Montjau,* v*ue sur les classes (bâtiment principal) depuis la cour commune, dos tourné à la rue du Jeu de Paume* (cliché J.S. Gauthier, 2013)

Partagée en deux blocs indépendants et opposés, l'école de filles de la rue Madier Montjau était encastrée entre les rues Jeu de Paume, à l'est, Madier Montjau, au nord, l'impasse des Sœurs Grises, à l'ouest, et la Maison des Petites Sœurs grises, au sud, qui donne sur la rue Jonchère. L'école était accessible depuis la rue Montjau par une porte, au-dessus de laquelle se trouvaient les deux chambres de l'appartement de fonction de la directrice. L'entrée franchie, les enfants accédaient à la grande cour au fond de laquelle se trouvaient, sur la droite, les salles de classe du bâtiment principal, identifiables sur le plan ci-dessous. Le plan indique que l'étage disposait de trois classes, accessibles depuis le balcon, et encore visibles sur la photographie. Un escalier, situé sur la gauche, hors du champ du photographe, permettait l'accès à l'étage. Une quatrième salle, visible plus à droite sur le plan et accessible par un escalier donnant sur un vestibule, accueillait une autre classe. Ce bâtiment se prolonge ensuite en L inversé, lorsque l'on revient vers la porte d'entrée, par une cinquième salle de classe et le logement de la directrice. Un second bâtiment, donnant sur la rue Jeu de Paume,

accessible depuis la grande cour et disposant de deux courettes (numéros 1 et 2 sur le plan), accueillait deux salles de classe à l'étage, le rez-de-chaussée n'étant pas attribué à l'école.

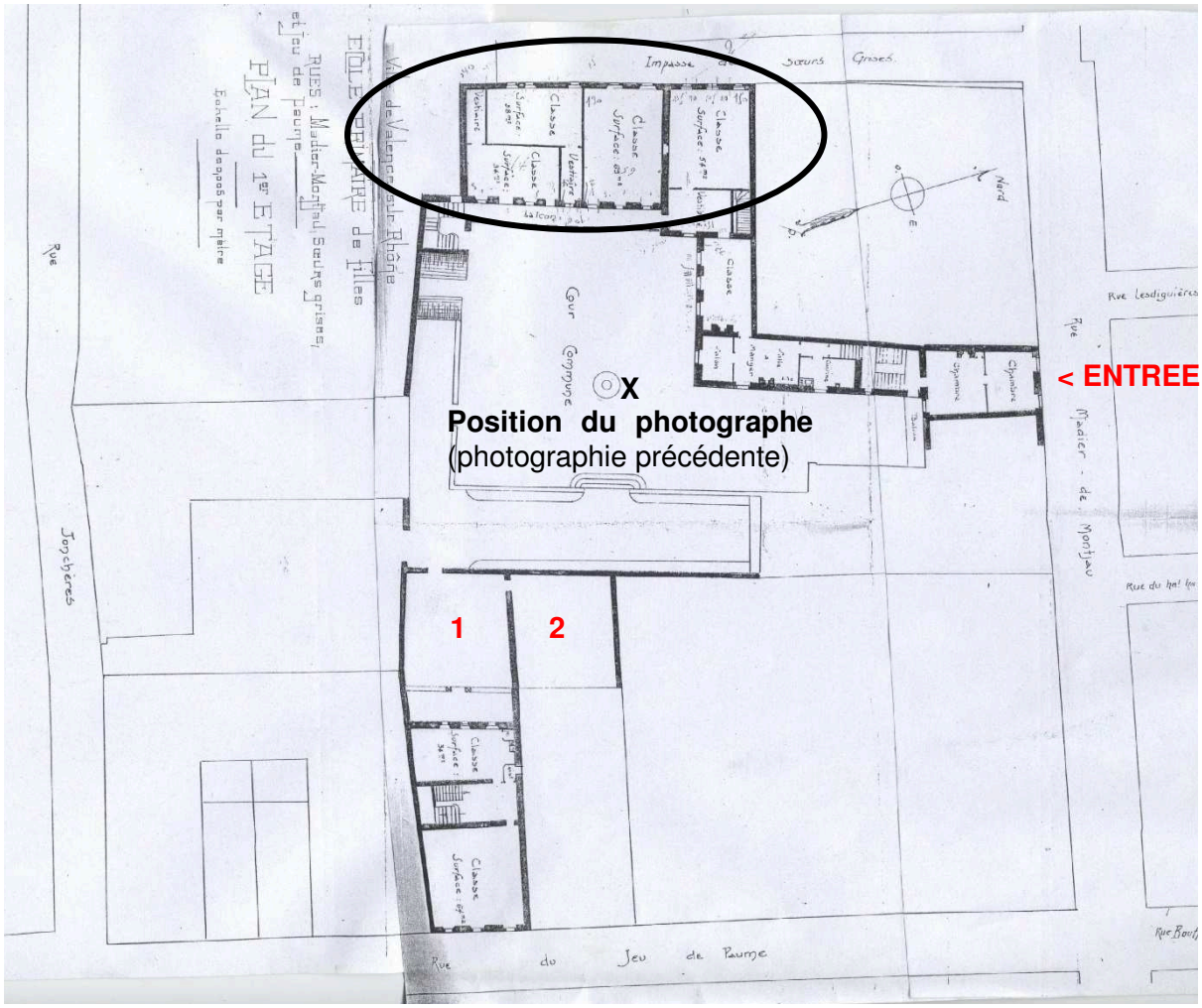


: Partie photographiée du bâtiment principal de l'école de filles Madier Montjau

Illustration 61 – *Plan de l'école de filles de la rue Madier Montjau* (A.M.V., série école)

Les bâtiments de certaines de ces écoles marquent encore le tissu urbain valentinois ; quelques-unes en fonction, ou réaffectées à d'autres usages ou encore abandonnées avant démolition, sont visibles à qui prend le temps de les observer.



Illustration 62 – *L'école de garçons de la place du Palais* (On devine sur la droite le bâtiment attribué au directeur de l'école) (cliché J.S. Gauthier, 2015)



Illustration 63 – *L'école de St-Apollinaire ou de la cathédrale (façade ouest)*. (Cliché J.S. Gauthier, 2013)



Illustration 64 – *L'école St-Apollinaire,* vue depuis la cathédrale (Cliché J.S. Gauthier, 2013)



Illustration 65 – *L'école de la Cathédrale : sa cour* (Cliché J.S. Gauthier, 2013)




Illustration 66 – *L'école de la cathédrale : ses archives* (Cliché J.S. Gauthier, 2013)

Ces écoles fonctionnent au centre d'un bassin de recrutement, la plupart du temps le quartier environnant, mais cette aire s'élargit parfois à d'autres quartiers de la commune. Cette zone de recrutement correspond également à un réseau d'écoles maternelles. Ainsi les écoles

maternelles de la rue Bouffier et de la rue Chauffour desservent-elles les deux premières écoles du centre, alors que l'école de la rue Pêcherie alimente l'école de la cathédrale (pour les garçons) et celle de filles du Drapeau. A cela s'ajoute le réseau des écoles privées confessionnelles. Le centre-ville en compte deux principales : l'école de la rue St-Félix et l'école de la Visitation. A celles-ci s'ajoute l'école située rue Général Farre, nommée plus tard St-Apollinaire, qui accueille les garçons.

En périphérie, la situation est autre. La ville est « répartie » en quartiers urbains qui s'organisent en « petites unités » autour de leurs écoles. Dans la périphérie sud de la ville, un axe important structure la répartition sociale urbaine mais aussi le réseau des écoles primaires de la ville. Le long de l'avenue Victor Hugo sont implantés des établissements scolaires. Du nord au sud, ce sont les écoles primaires du Drapeau (école de filles) puis l'école maternelle annexe, jouxtant l'Ecole normale, l'école de garçons de la rue Mésangère et enfin, à l'extrême sud, dans la partie industrielle de la ville, l'école mixte du Calvaire (dont la maternelle est en construction dans les années dix). Le long de cet axe, à mi-hauteur, au numéro 133, est également implanté un établissement confessionnel, avec pensionnat, l'institution St-Victor. Au démarrage de l'avenue, au nord de la ville, vivent les familles les plus aisées de la ville. Non loin, par derrière mais très proche, siège le Lycée de la ville et le collège de jeunes filles.

Enfin, dans la partie est de villes, à une distance croissante du centre-ville sont installées les écoles maternelle et de garçons de la rue Berthelot, les écoles de filles de la rue des vieillards (à fort effectif) et de la rue Amblard, de création récente. Dans le même secteur, une école privée, située rue de Mulhouse, accueille des filles. Dans cette partie de ville se trouvent également installées les EPS/EPCI de garçons et de filles. L'institution Notre-Dame, l'ancien séminaire, formant les enfants de la maternelle à la classe du baccalauréat, est installée, un peu plus loin, au pied de la dernière terrasse dominant la ville. Deux dernières écoles, repoussées plus à l'est, sont implantées sur les franges urbaines, à la limite de la campagne et de la ville. Ce sont les écoles de la Crozette (maternelle, construite en 1911, et primaire) ainsi que les écoles maternelle et primaire de garçons de la rue Faventines, établissements qui sont venus décharger au moment de leur agrandissement ou de leur création l'école de la rue Berthelot.

Plus au nord, l'espace urbain de la ville est mitoyen à celui de la commune du Bourg. Ses écoles (maternelle, primaires de garçons et de filles) sont situées sur le quai Thannaron. Une école privée est également installée sur la commune.

Que représentent, durant cette première décennie, les Arméniens dans les classes élémentaires des écoles de la ville ? Les forts effectifs se concentrent très vite dans les écoles du centre-ville. Les filles se rassemblent principalement à l'école de la rue Madier Montjau et quelques autres à l'école du Drapeau ou à l'école du Calvaire. Les garçons se tournent principalement vers les écoles de la Cathédrale et de la Place du Palais. Ailleurs, dans les autres quartiers de la ville, la présence d'élèves arméniens se limite à quelques individus ou groupes d'individus plus ou moins isolés. Très vite, au cours de la décennie vingt, les écoles de la rue Madier Montjau et de la place du Palais deviennent les « écoles arméniennes » de Valence, en étant placées au cœur ou à proximité de la principale *Petite Arménie* valentinoise, délimitée par les rues Bouffier, Belle Image, Balthazar Baro et Quatorze Cantons.

- Les effectifs de l'enseignement primaire public

Les sources disponibles, principalement les *Etats nominatifs* et les *registres matricules* parfois, ne me permettent pas d'établir les effectifs de toutes les écoles de la ville et du bourg. Je fais le choix de m'orienter sur les principales écoles qui scolarisent des Arménien-ne-s et qui restent les principales écoles primaires de la ville. D'autre part, ma présentation s'appuie sur une comparaison filles/garçons.

*Les effectifs des filles*

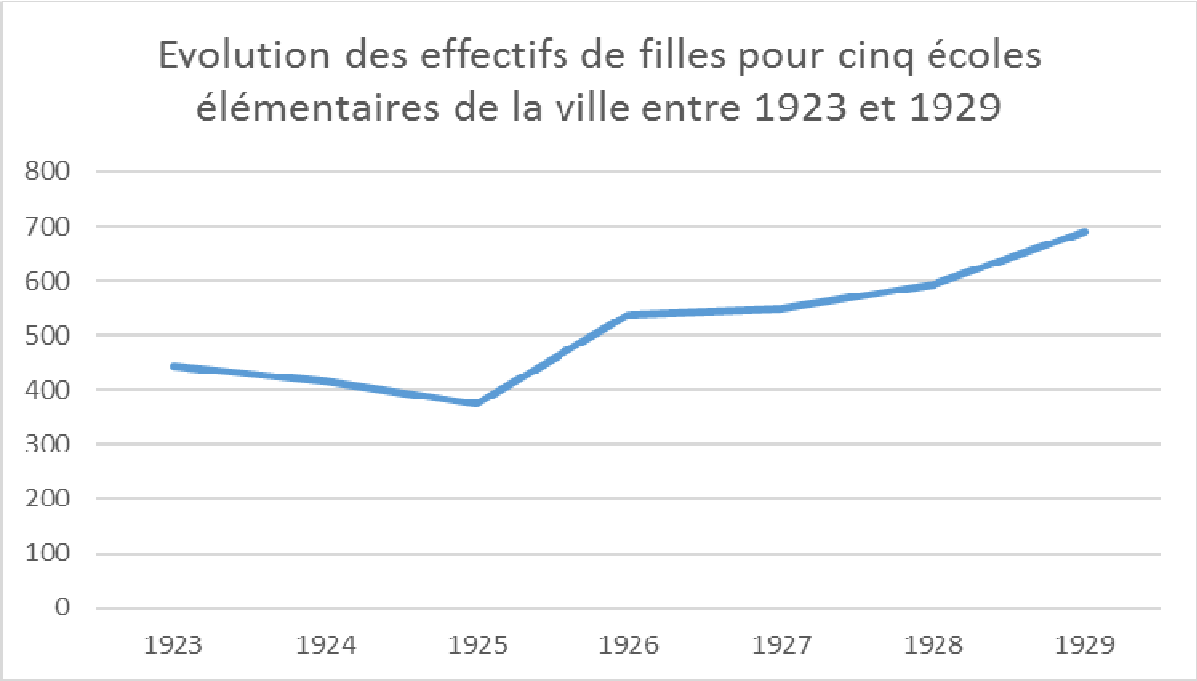


Graphique 6 – *Evolution des effectifs de filles pour cinq écoles élémentaires de la ville* (1923/1929)

Le nombre de filles croît de manière quasi-continue entre 1923 et 1929, ceci malgré l'absence de quelques données numériques entre 1923 et 1925. La chute du nombre de filles, au cours de l'année 1925, n'a donc pas été aussi brutale que nous le laisse paraître cette courbe[529].

Une lecture plus fine de ces effectifs montre que l'allure de leur croissance n'est pas continue dans tous les établissements.

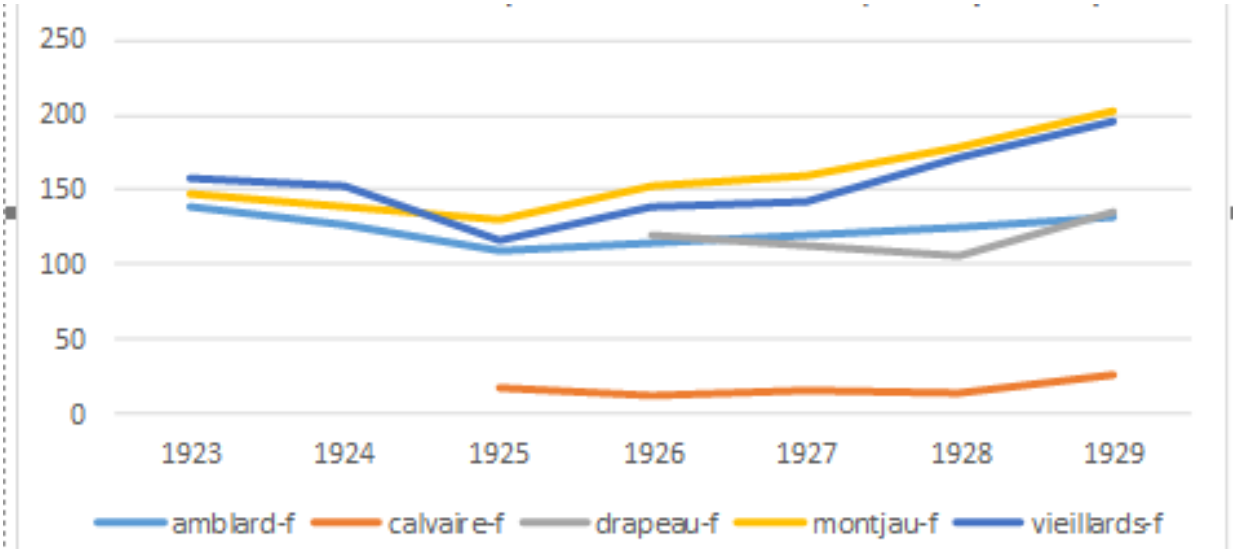


Graphique 7 – *Evolution des effectifs élémentaires filles dans cinq écoles de la ville* (1923/1929)

[529] Il n'est qu'à lire la courbe des effectifs de l'école de filles de la rue Madier Montjau.

Les effectifs des trois plus grosses écoles de filles de la ville baissent régulièrement entre 1923 et 1925, puis reprennent leur croissance à partir de l'année 1926, conséquence de la dénatalité durant la première guerre. Le maire de Valence présente la période des années 20 comme une période de recul des effectifs globaux d'élèves, due aux effets de la guerre. En 1927, la tendance constatée, selon lui, et lisible dans la courbe des effectifs de garçons, est en cours d'inversion. La reprise des naissances est constatée et se place bien au-dessus du nombre d'avant-guerre, à partir de 1924[530]. L'évolution de la courbe de l'école de la rue Madier Montjau, qui donne le ton sur l'allure qu'aurait pu avoir la courbe du nombre total de filles.

Voici présentés les effectifs des principales écoles de la ville ayant accueilli en grand nombre des élèves arméniens. Trois écoles de filles sont concernées.

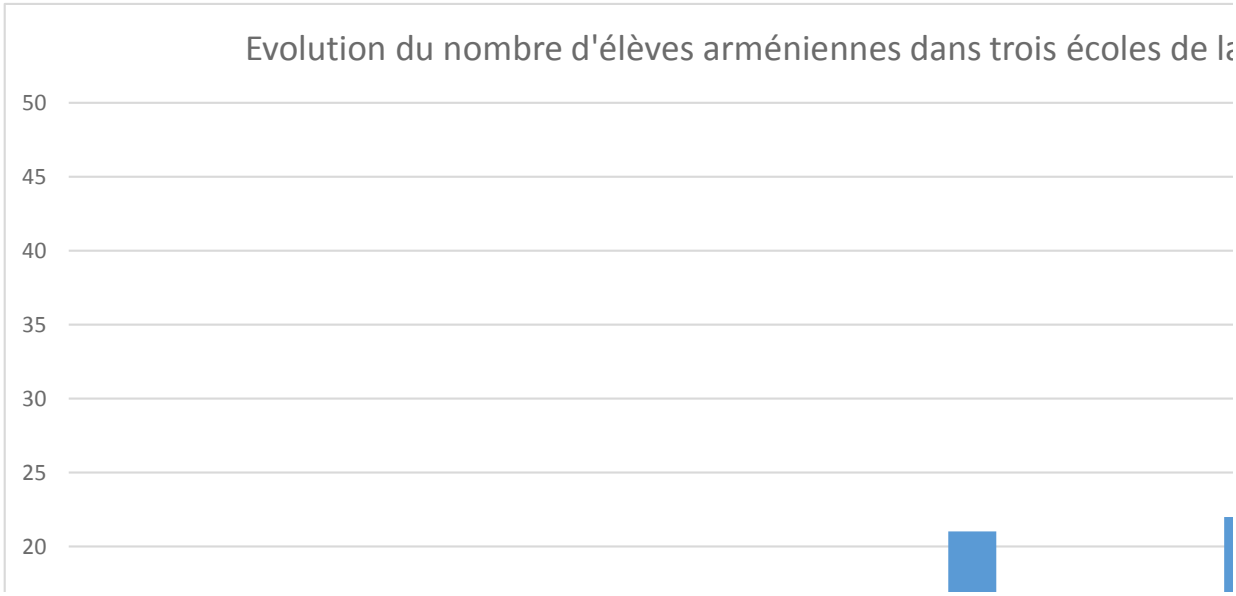


Graphique 8 – *Evolution du nombre d'élèves arméniennes dans trois écoles de la ville (Montjau, Drapeau et Calvaire), 1923/1930*

Jusqu'à la rentrée 1926, aucune Arménienne ne fréquente les écoles de la rue Madier Montjau et du Calvaire.

[530] A.M.V., 1RA-11 – Délibération du conseil municipal en date du 29 janvier 1927.

*Les effectifs des garçons*

Le nombre total de garçons, scolarisés dans le primaire élémentaire, a augmenté entre 1923 et 1929. L'effondrement des années 1924 et 1925, provoqué par une absence de données numériques pour les écoles de la rue Berthelot et du Calvaire, n'a certainement pas été aussi marqué. On peut quand même envisager, à juste titre[531] et en référence à l'intervention du maire de Valence de 1927, une stagnation, voire une très légère baisse, de l'effectif général des garçons scolarisés durant ces deux années.

L'évolution de l'effectif de garçons se décline, suivant les établissements, de la manière suivante.

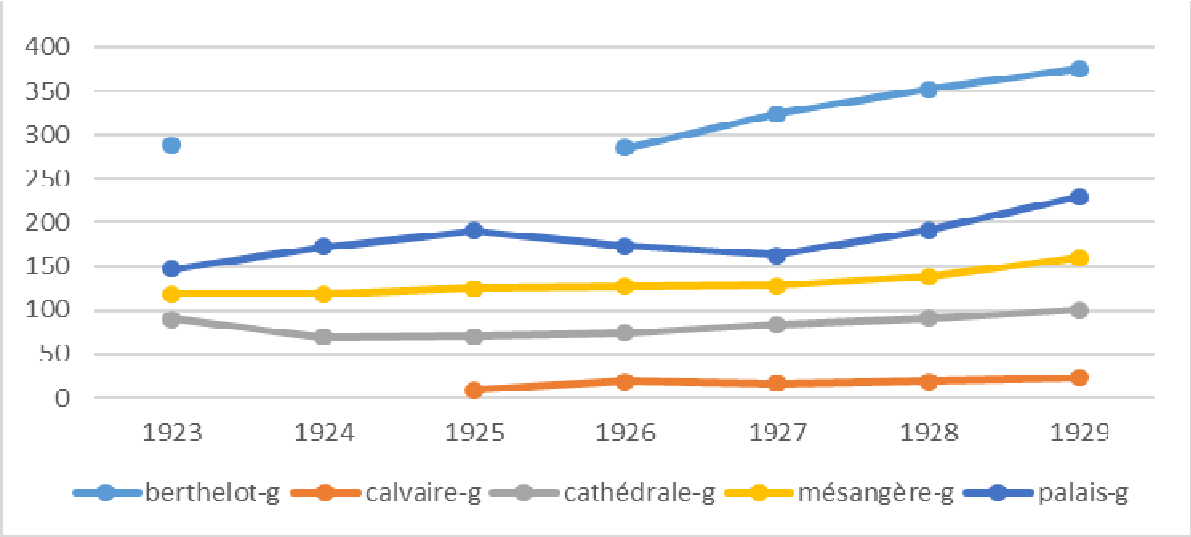


Graphique 9 – *Evolution des effectifs élémentaires garçons dans cinq écoles de la ville (1923/1929)*

La lecture de ce dernier graphique souligne le poids numéraire de ces cinq écoles, et la hiérarchie qui en résulte. On y lit également une évolution différente des effectifs selon les établissements. L'école de la rue Mésangère enregistre une croissance continue, entre 1923 et 1929 alors que les écoles du Palais, de la Cathédrale et du Calvaire ont connu une variation de leur effectif, à des moments différents.

[531] L'école de la rue Berthelot, la plus grosse école de la ville de par ses effectifs, enregistre un léger recul du nombre de ses élèves, si on observe ce chiffre en 1923 (289 garçons) et en 1926 (285).

Deux écoles de garçons sont concernées par l'accueil d'élèves arméniens. Leur effectif se renforce au fil de la décennie 1920, même si l'école de la Place du Palais devient « l'école des Arméniens[532] ».

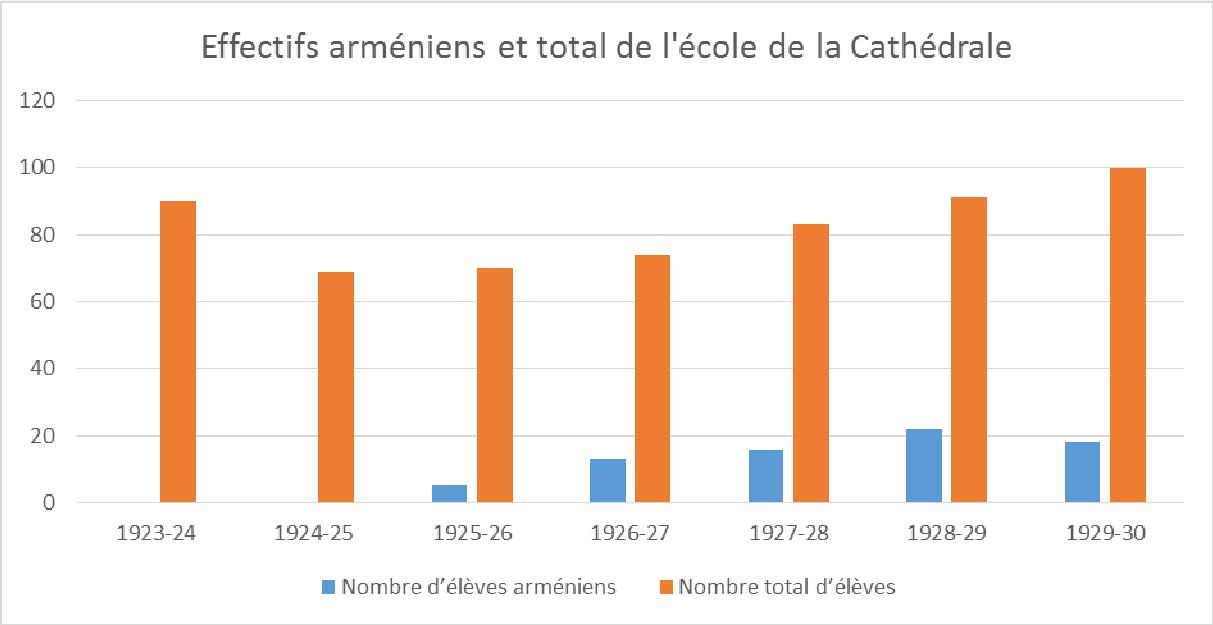


Graphique 10 – *Effectifs arméniens et total de l'école de la Cathédrale* (source : Etats nominatifs)

En fin de période, l'élément arménien constitue entre un cinquième et un quart de l'effectif total de l'école.

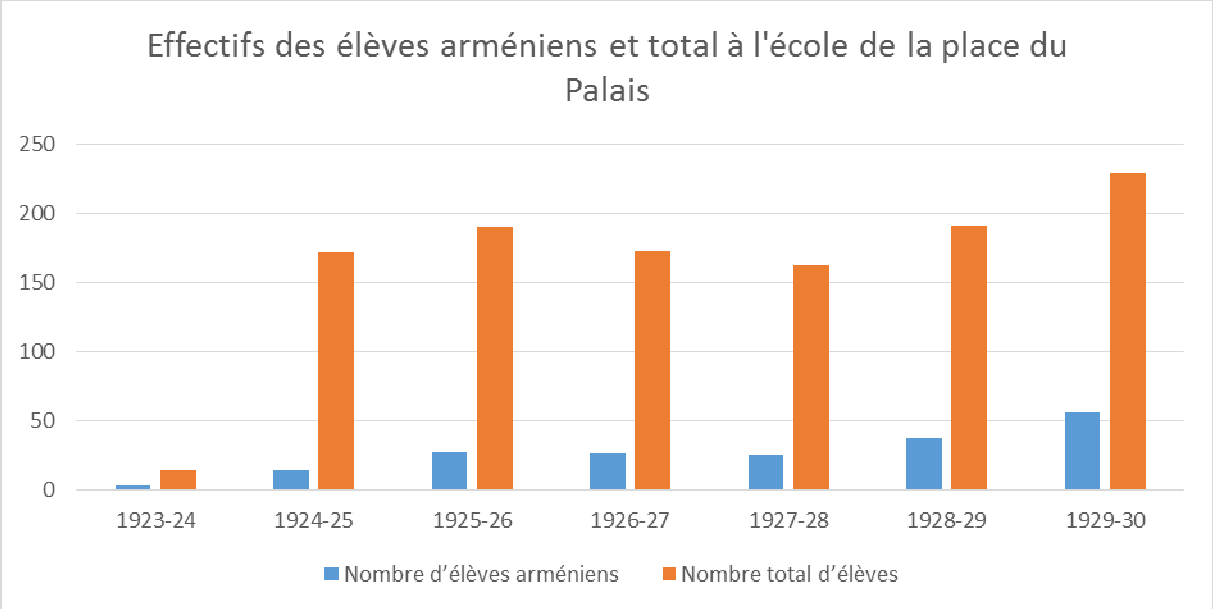


Graphique 11 – *Effectifs des élèves arméniens et total à l'école de la place du Palais* (source : Etats nominatifs)

[532] Qualificatif en usage chez les anciens élèves interrogés.

Pour conclure sur l'effectif des écoles de la ville, on peut faire remarquer le fort dynamisme numérique des écoles situées à proximité des deux EPS, l'école de la rue des Vieillards pour les filles et l'école de la rue Berthelot pour les garçons, toutes situées dans la partie est de la ville.

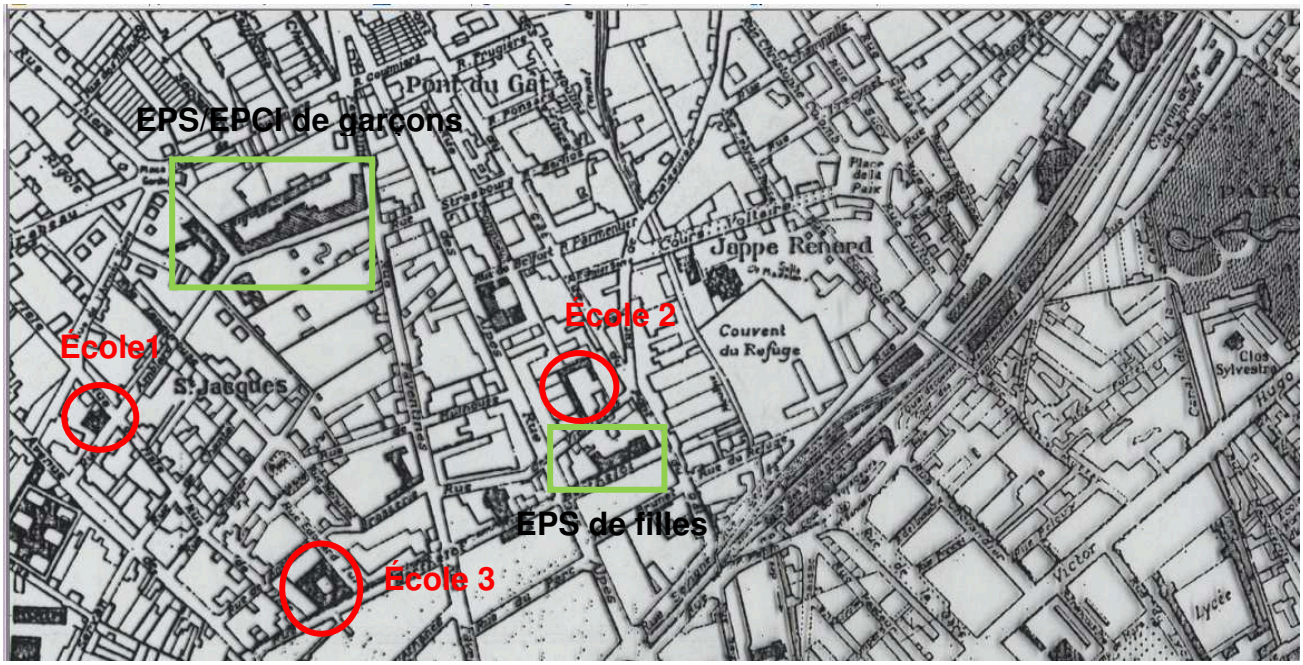


Carte 13 – *Localisation des deux EPS de la ville, ainsi que des écoles primaires de filles de la rue Amblard (n°1) et de la rue des vieillards (2) et de l'école primaire de garçons de la rue Berthelot (3)*

Les effectifs des écoles posées, il reste à examiner la manière dont les élèves réussissent dans ces établissements.

- Quelle est la réussite au certificat d'études primaires de ces établissements ?

L'organisation des effectifs et des classes impose aux établissements une organisation des enseignements. Toutes les écoles primaires ne préparent pas au certificat d'études ou n'y préparent pas de la même manière. Treize établissements fournissent des admis à cet examen. L'école mixte du Calvaire ne prépare pas de candidats ; jusqu'en 1932, les garçons sont envoyés à l'école de la rue Mésangère. De même, l'école de la Crozette, qui n'a pas de classes au-delà du cours élémentaire pendant très longtemps, ne fournit pas avant 1938 de lauréats au CEP.

Le nombre d'établissements reste relativement stable durant la décennie 1920. Ce sont les écoles Annexe, de la rue Berthelot, de la Cathédrale, de la rue Mésangère, de la place du Palais, et de l'orphelinat du Valentin, auxquelles se joint l'EPS de garçons. Du côté des établissements de filles, ce sont sept écoles primaires qui préparent des candidates aux épreuves du certificat. Il s'agit des écoles de la rue Amblard, Annexe filles, du Drapeau, de la rue Madier Montjau, et de la rue des Vieillards. Selon les années, il faut y joindre l'EPS et le collège. D'autres écoles s'ajoutent plus tard à ce groupe d'établissements.

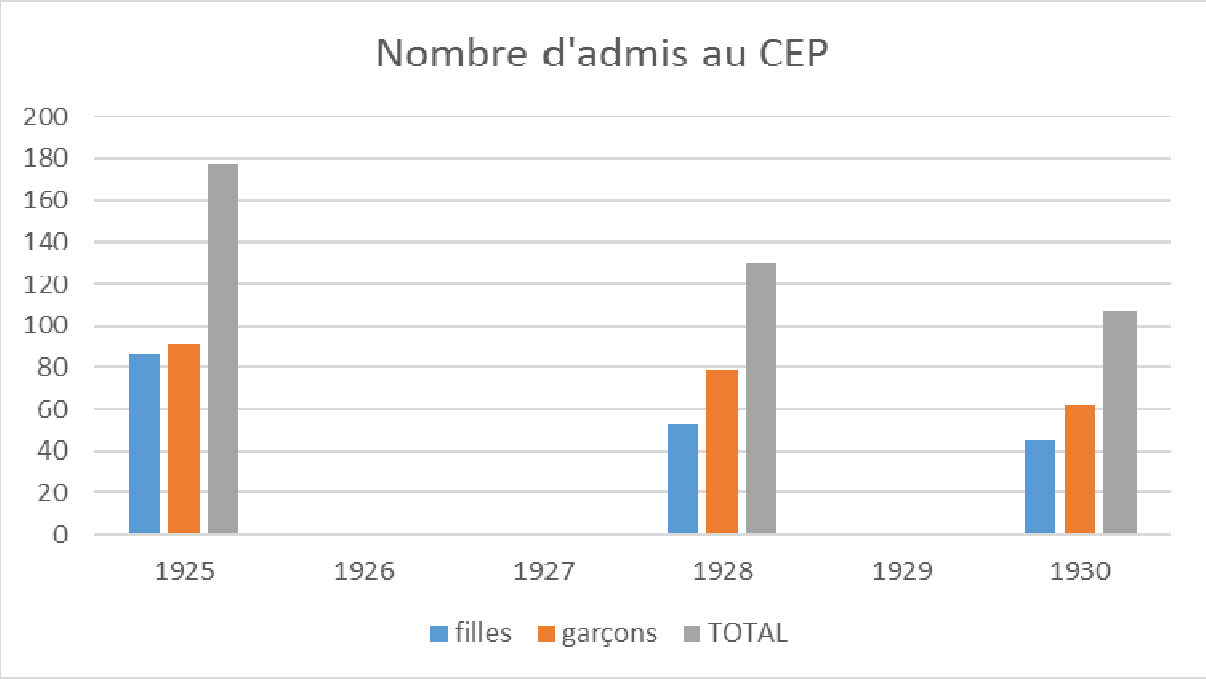


Graphique 12 – *Nombre d'admis au certificat d'études primaires* (source : listes des lauréats)

Le nombre d'admis au CEP à trois dates (1925, 1928 et 1930) appelle plusieurs remarques[533]. La baisse des admis au CEP est évidente et régulière entre ces deux dates. Cette baisse est lisible parmi les admis garçons et filles, même si elle reste plus prononcée pour les effectifs de filles. Enfin, si le nombre d'admis garçons et filles était sensiblement le même en 1925, l'écart s'est ensuite creusé entre les sexes.

Une observation plus fine du nombre des admis fait ressortir que la réussite n'est pas la même selon les établissements. L'école de garçons de la rue Berthelot occupe le haut du classement avec quarante et un lauréats en 1925 puis trente-trois et vingt-neuf, respectivement en 1928 et 1930. Un deuxième groupe d'écoles se distingue, l'école du Palais (garçons),

[533] A.M.V., cote *1i7 – Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1925, 1928, 1930.

l'école de la rue des vieillards (filles) et l'école du Drapeau (filles), respectivement vingt-cinq, dix-neuf et huit élèves pour les années 1925, 1928 et 1930 pour le premier et trente-deux, douze puis treize élèves au cours des années 1925, 1928 et 1930 pour l'école de filles et vingt et un, vingt-trois et dix élèves aux mêmes dates, pour la dernière école. L'importance de ces deux établissements s'atténue en 1930. Un dernier groupe rassemble les neuf autres écoles, garçons et filles confondues, proposant des résultats équivalant à onze admis ou moins au CEP. La baisse du nombre de lauréats au CEP n'est pas générale à ce groupe d'établissements, certaines écoles voyant leur nombre se maintenir ou augmenter entre 1925 et 1930 (respectivement 5 et 5 pour l'école annexe de garçons et 3 et 7 pour celle de filles).

| | 1925 | 1926 | 1927 | 1928 | 1929 | 1930 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **annexe-g** | 5 | | | 2 | | 5 |
| **berthelot-g** | 41 | | | 33 | | 29 |
| **calvaire-m-g** | | | | | | |
| **cathédrale-g** | 6 | | | 5 | | 3 |
| **crozette-g** | | | | | | |
| **faventines-g** | | | | | | |
| **mésangère-g** | 10 | | | 11 | | 7 |
| **palais-g** | 25 | | 27 | 19 | | 8 |
| **valensoles-g** | | | | | | |
| **valentin-g** | | | | 5 | | 5 |
| **eps-g** | 4 | | | 2 | | 5 |
| **GARCONS** | **91** | | | **79** | | **62** |
| **amblard-f** | 15 | | | | | 8 |
| **annexe-f** | 3 | | | 5 | | 7 |
| **calvaire-m-f** | | | | | | |
| **crozette-f** | | | | | | |
| **drapeau-f** | 21 | | | 23 | | 10 |
| **faventines-f** | | | | | | |
| **montjau-f** | 10 | | 11 | 11 | | 7 |
| **valensolles-f** | | | | | | |
| **collège-f** | 1 | | | | | |
| **vieillards-f** | 32 | | | 12 | | 13 |
| **eps-f** | 5 | | | 2 | | |
| **FILLES** | **87** | | | **53** | | **45** |
| **TOTAL** | **178** | | | **130** | | **107** |

Tableau 24 – *Nombre de lauréats (garçons et filles) au certificat d'études primaires (1925, 1928 et 1930), selon les établissements*

Ces chiffres établissent à première lecture une réussite différente entre garçons et filles. L'observation du rapport entre nombre de lauréats et effectifs des établissements concernés me permet de minimiser ce constat. D'une année sur l'autre, le nombre d'élèves admis au CEP est aussi très variable au sein même d'un établissement. Aucune stabilité du nombre des réussites n'est observable d'une promotion sur l'autre. L'observation de mon groupe de treize

établissements est difficile, compte tenu de nombreuses lacunes. Une analyse plus fine, à l'échelle de quelques établissements, permettrait de mettre en évidence le rapport entre effectif général de l'établissement et nombre d'admis d'une part, ainsi que le rapport entre effectif de la classe du certificat d'études et le nombre d'admis. Ces chiffres éclairent la situation à la décennie suivante.

Durant la première décennie, de par la composition du groupe d'enfants scolarisés, les réussites d'élèves arméniens au certificat d'études sont peu nombreuses. En 1926, une seule réussite est comptabilisée ; celle de Léon Dersarkissian, élève de l'école du Palais. Un unique garçon, encore, réussit en 1927, Agop Nalbandian, scolarisé à l'école de la place du Palais. Trois autres Arméniens sont lauréats l'année suivante, dont deux garçons. Enfin, l'année 1929 enregistre une unique réussite, celle d'Andonian, scolarisé à l'école de garçons de la rue Berthelot.

- L'enseignement préélémentaire et élémentaire privés

Les sources de la totalité des écoles privées de la ville ayant été détruites, le nombre d'élèves inscrits dans cet enseignement, essentiellement catholique, reste une inconnue, en ce début de période. Sa part dans l'effectif total des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire reste indéfinissable, comme la répartition socioprofessionnelle des familles qui y ont recours. Une enquête de 1925 fait état de onze enfants étrangers scolarisés à Valence, sans distinction de nationalité[534]. Cette enquête relativise la présence d'élèves arméniens dans des établissements privés, dans la décennie 1920. Les registres matricules de certains établissements rendent parfois compte de cette fréquentation. Des enfants effectuent des allers-retours entre établissements public et privé au cours de leur scolarité, comme Anahide Pachoyan, née en 1919 à Tarse et fille de commerçants, qui fréquente, peu de temps après son inscription à l'école Madier Montjau le cinq octobre 1925, l'école privée de la Visitation, avant de revenir en décembre 1927 dans sa première école. Catharina Krikorian, née entre la Turquie et la France en 1924, est inscrite à l'orphelinat St-Vincent-de-Paul, rue Jonchères, après avoir quitté l'école maternelle de la rue Pêcherie en mars 1929.

[534] A.D.D., 10 T 36-5 – Enquête sur les enfants étrangers en âge de scolarité, année 1925.

*d. Des structures post-élémentaires porteuses d'un intérêt à venir*

L'enseignement post-élémentaire rassemble les écoles primaires supérieures de la ville, délivrant un enseignement attaché à l'ordre primaire, mêlant enseignement générale et enseignement pratique, à la croisée donc entre « les études classiques et la formation directe au métier »[535].

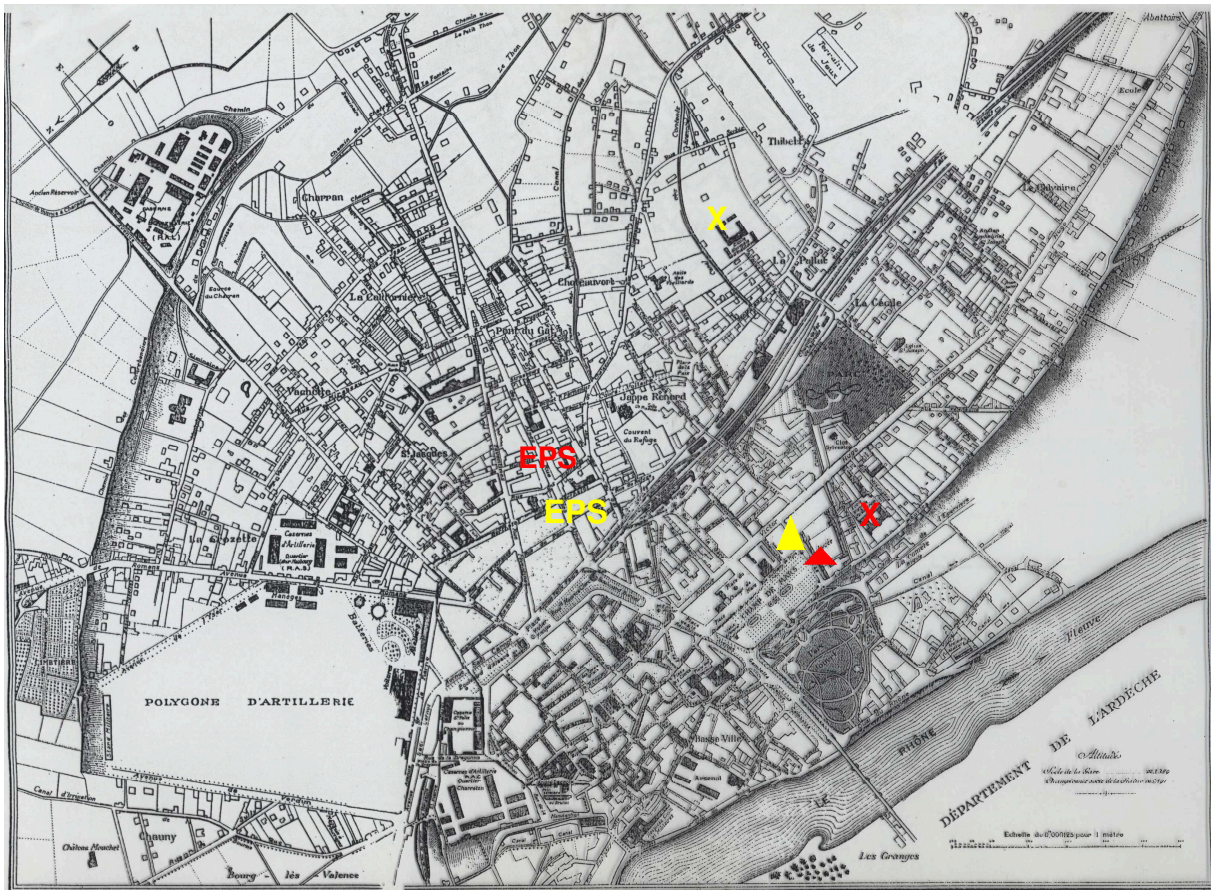


Carte 14 – *Localisation des établissements primaires supérieurs et secondaire publics de Valence, ainsi que des écoles normales de filles et de garçons, au début des années 1920*

**Légende :**

**E.P.S. de filles** EPS et **de garçons** EPS

**Lycée** de Valence **Collège** de jeunes filles

**Ecoles normales** : X de filles X de garçons

[535] L'approche locale de l'histoire de des enseignements techniques et intermédiaires : nécessité et limites », BODE Gérard et SAVOIE Philippe, *Histoire de l'éducation*, 1995, vol.66, n°1, page 5.

- Leur situation au début des années 1920

*Les deux écoles primaires supérieures de la ville et leur fréquentation :*

Au début des années 1920, Valence dispose de deux établissements : le premier pour garçons, recréé en 1882, rue Bayard, suite à une première ouverture en 1838, et le second pour filles, installé dans de nouveaux locaux, rue Berthelot, en 1911. Plusieurs arguments sont avancés en faveur des créations d'EPS de garçons, ceci afin d'asseoir la légitimité de ces établissements : l'élévation du niveau de connaissances des fils de cultivateurs ou de petits entrepreneurs, la possibilité pour les enfants des locaux d'accéder à des écoles moyennes (Ecole normale, Ecole des Arts et Métiers…), le soutien des élus républicains et le développement d'une source de prospérité économique, d'abord commerciale, pour les petits centres urbains concernés[536].




Illustration 67 – *Vue sur l'entrée principale de l'EPS et Pratique de garçons Jules Algoud* (Collection J.S. Gauthier)

[536] CHAPOULIE J.M. et BRIAND J.P., *Les collèges du peuple – L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la IIIe République*, 1992, page 56.



Illustration 68 – *Entrée principale, rue Berthelot, de l'EPS de filles de Valence* (cliché J.S. Gauthier)

Les *Rapports de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'enseignement primaire* ainsi que les états de *Situation de l'EPS de garçons au 15 novembre* de chaque année constituent les principales sources pour aborder la connaissance de ces établissements, sources qui laissent néanmoins une large place à l'établissement de garçons, l'EPS de filles ayant laissé

très peu de traces dans les archives, municipales comme départementales[537]. Compte tenu des lacunes de cette documentation, un état, très imparfait, des effectifs des deux établissements peut être dressé, notamment à partir des rapports de l'inspecteur d'académie, pour ce début de décennie.

Durant la première moitié de la décennie, les deux établissements accueillent sensiblement le même nombre d'élèves, avec une légère supériorité des filles (de 154 à 175 élèves au cours des cinq premières années de la décennie vingt). L'établissement de garçons, victime de son succès (comme de nombreux autres établissements français), est confronté à une pénurie des places offertes. Ses bâtiments, prévus pour 100 à 120 élèves[538], sont très vite saturés et ne favorisent pas son développement ; leur effectif varie dans la réalité entre 117 et 155 élèves. L'administration de l'établissement le signale régulièrement à partir du 15 novembre 1922. Elle écrit alors : « (…) les locaux ne permettent pas d'avoir plus d'élèves ». Cette situation ne prend fin qu'avec l'ouverture de la nouvelle EPS jumelée à l'EPCI en 1932.

Les élèves de l'EPS de garçons proviennent de milieux socioéconomiques assez divers et correspondent à la clientèle qui est communément attribuée à ce genre d'établissement. Au cours de l'année 1921, la répartition des professions exercées par les parents fait apparaître une nette prédominance des emplois administratifs.




Graphique 13 – *Milieu socioéconomique des garçons de l'EPS*, année 1921 (Source : *Situation de l'EPS* de garçons)

Les familles arméniennes sont à la marge de cette répartition.

[537] Bibliothèque de l'INRP (Lyon), pour les premiers ; A.D.D., 583WP, pour les seconds.
[538] A.D.D., 583WP : EPS de garçons – Situation au 15/11 1926.

Les deux EPS de la ville préparent leurs élèves à un enseignement général mais aussi professionnel. Faute de documentation, il n'est pas possible de dire si les effectifs de la filière générale sont plus importants chez les filles que chez les garçons. De même, rien ne subsiste de la diversité des enseignements donnés à l'EPS de filles ainsi que de leur importance. L'enseignement ménager y a certes occupé une place dans les classes de première et deuxième année, mais il n'est pas possible de faire ressortir les spécificités du centre de Valence[539]. L'enseignement commercial, qui est donné en 1925 par mademoiselle Grenier, adjointe déléguée ( ?), n'a laissé aucune trace[540].

*Les effectifs croissants des sections générales (toutes années confondues) de l'EPS de garçons*

La filière générale se développe de manière croissante dans les premières années de la décennie (quatre-vingt-trois élèves en 1920, cent en 1921, 130 en 1922). Cette filière accapare les enseignements délivrés à l'EPS de garçons. Suivant les années, son effectif représente 73,5% de l'effectif total de l'établissement en 1920, 64,5% en 1921 et 78,3% en 1922.

Au début des années 1920, l'établissement a orienté son enseignement vers la préparation du brevet élémentaire (BE), du brevet élémentaire primaire supérieur (BEPS[541]) ainsi que vers l'entrée à l'école normale. Ce n'est que beaucoup plus tard, à la rentrée 1934, que le brevet supérieur (BS) est préparé à Valence, suite à une réorganisation de la préparation[542]. A la session 1921 des examens présentés par les élèves de l'EPS, treize lauréats garçons sont enregistrés au BE, dix-sept au BEPS et quatre au concours d'entrée de l'EN [543].

Là encore, les débouchés de l'EPS sont sans grande surprise et correspondent à la moyenne nationale. A leur sortie de l'EPS, à la fin de l'année scolaire 1920-1921, plusieurs possibilités d'orientation s'offrent aux garçons[544].

Deux débouchés principaux s'offrent aux garçons : l'entrée dans la vie active pour la majorité (33/43 ou 76,7%) ou l'accès à d'autres structures d'enseignement (9/43 ou 20,9 %). Parmi ces derniers, un peu moins d'un sur deux choisit l'enseignement en accédant à l'Ecole Normale (4/43 ou 9,3%). Enfin, le secteur industriel reste un secteur porteur ; près d'un jeune sur deux trouve à s'y faire embaucher.

[539] Courrier de la directrice de l'EPS de filles au préfet de la Drôme en date du 1923.
[540] ADD : AP 404. Annuaire de la Drôme pour l'année 1925, page 99.
[541] Le BEPS correspond au brevet supérieur (BS).
[542] A l'issue de l'année scolaire 1934/1935, 8 lauréats du BEPS, 12 lauréats du BE et 11 du BS sont comptabilisés. (*EPS de garçons – Situation au15/11 1935*, cote ADD : 583WP1)
[543] EPS de garçons – Situation au 15 novembre 1921.
[544] EPS de garçons – Situation au 15 novembre 1921.

La situation de l'enseignement technique est très problématique et source de nombreuses discussions, en ce début des années vingt, car il n'existe pas d'EPCI à Valence. Cet enseignement, objet de beaucoup de préoccupations de la part de la municipalité, du ministère et du comité de patronage de l'EPS, est essentiellement délivré à l'EPS de garçons, qui a ouvert, assez tardivement, en 1909 une section professionnelle (industrielle et commerciale), en plus de sa section générale. Valence fait en effet partie des communes qui n'ont pas créée d'EPCI dans la mouvance de la loi de 1892. Cette situation est loin de satisfaire tout le monde et certains, comme le patronat local, la chambre de commerce et les ouvriers, réclament la conversion de la section professionnelle en une école[545]. « (…) La vérité, c'est qu'une préoccupation prime toutes les autres. Se demander si l'on doit installer définitivement l'Ecole supérieure de garçons dans les locaux de l'ancien Séminaire, c'est à mon sens, mal poser la question. Ce qu'il faut savoir c'est si, oui ou non, on doit créer à Valence une école de commerce et d'industrie ? (…) je réponds hardiment : oui ! »[546]. La municipalité, la bourgeoisie (composée essentiellement des professions libérales) et l'amicale des anciens élèves de l'EPS s'y opposent[547]. Un débat s'engage alors entre ces différents détracteurs, débat qui est retranscrit par le *Journal de Valence*, entre le 13 octobre 1909 et le 8 janvier 1910. L'inspecteur d'académie, Henry Martin, donne le ton : « (…) l'Ecole primaire supérieure, avec ses trois sections, est la véritable école professionnelle. L'enseignement y conserve, et va y accentuer, pourvu qu'elle soit dotée du matériel nécessaire, les deux caractères que le législateur a voulu lui donner : il est nettement professionnel et il institue des études théoriques indispensables à une solide formation professionnelle (…) »[548]. Un ancien élève de l'EPS de Valence engage le conseil municipal à créer une Ecole Supérieure et professionnelle, école, selon lui, la plus à même de s'adapter à la situation locale. Il écrit : « (…) L'Ecole Pratique n'est utile que dans les centres industriels importants ou spécialisés. Est-ce le cas à Valence ? Non. Jamais nous n'emploierons à Valence tous les jeunes gens qui sortiront d'une Ecole Pratique, et l'expatriation n'est pas facile à tout le monde. (…) Par contre, l'Ecole Supérieure et professionnelle peut nous donner toute satisfaction au point de

[545] BOUCHARDEAU Philippe, *Histoire de la chambre de commerce de Valence*, T.2, université des sciences sociales de Grenoble, page 485.
[546] H.O, un anonyme, « Tribune libre – La question de l'école supérieure », *Journal de Valence*, 26 octobre 1909.
[547]BOUCHARDEAU Philippe, *Histoire de la chambre de commerce de Valence*, T.2, université des sciences sociales de Grenoble, page 485.
[548] « Tribune libre – La question de l'Ecole Supérieure – La préparation professionnelle à l'école primaire supérieur », Henry Martin, *Journal de Valence*, 20 octobre 1909.

vue de l'enseignement pratique ; mais il faut construire une école et l'outiller »[549]. Le contentieux entre les différents détracteurs ressurgit après la guerre, en 1921, par le biais d'un article publié dans le *Journal de Valence*, « Il faut créer des écoles pratiques »[550]. (…) Tout le monde « les (les E.P.) réclame et surtout les intéressés, c'est-à-dire les commerçants, les industriels, les chefs d'ateliers, les patrons artisans des petites industries de luxe ». Au mois de décembre 1921, faisant suite à une demande ministérielle, le conseil municipal délibère sur la création d'une école pratique. Mais la ville réaffirme son choix de ne pas ouvrir une EPCI à Valence. Ainsi, le 1er décembre 1921, le conseil municipal renouvelle la décision prise précédemment de maintenir dans la ville une EPS avec « section professionnelle largement développée »[551].

*L'inégal développement des sections professionnelles de l'EPS de garçons*

La section industrielle est la plus développée des deux sections professionnelles. L'administration de l'établissement en donne une explication : « (…) la section commerciale est très peu suivie à cause de la transformation économique du milieu ; pourtant les commerçants demandent continuellement des jeunes gens (…) »[552]. Par ailleurs, la direction dénonce régulièrement le manque de matériel. « Les ateliers sont non pourvus en machines-outils pour le bois, alors que Valence a de nombreuses fabriques de meubles, poussant les jeunes vers l'industrie du fer »[553]. Les Frères Merle, fabricants de meubles à Valence, ont pallié à cette carence en ouvrant leur propre école.

Le projet de la ville d'acheter un terrain pour construire une école jumelée est en cours en 1922, compte tenu du surpeuplement auquel est confronté l'établissement, perçu comme un véritable frein à son développement[554].

La formation de la main d'œuvre industrielle et commerciale est une question en devenir en ce début des années 20.

[549] « La question de l'Ecole Supérieure – L'Enseignement Technique », par un ancien élève de l'EPS, *Journal de Valence*, 8 janvier 1910.
[550] « Il faut créer des Ecoles Pratiques », par Pierre Bonhomme, *Journal de Valence*, 5/08/1921.
[551] A.M.V. 1d1-41 pages 149-150, délibération du CM du 1/12/1921.
[552] A.D.D., 583WP1 : *EPS de garçons*, *Situation au 1er décembre 1920.*
[553] A.D.D., 583WP1 : *EPS de garçons*, *Situation au 1er décembre 1920.*
[554] A.D.D., 583WP1 : *Situation au 15/11 1922 de l'EPS de garçons.*

- Des effectifs stables durant la décennie 20 masquant une inégale fréquentation des différentes sections

L'évolution des effectifs des deux établissements permet de mesurer toute leur importance dans la période d'études. Bien que les données recueillies pour les filles étant très lacunaires, il est possible d'avancer les effectifs suivants.
En début de période, l'effectif varie peu ou suivant des écarts peu importants, compris entre 154 et 175 élèves. Une ébauche de hausse d'effectifs se lit en fin de période, développement confirmé par la lecture des effectifs de garçons. Néanmoins, et ceci malgré les lacunes constatées des sources, l'effectif général des filles reste très souvent supérieur à celui des garçons durant la première moitié de la décennie. En 1920, l'EPS de filles se trouve déjà installée dans de nouveaux locaux, plus vastes et mieux agencés, situés rue Berthelot, alors que depuis plusieurs années, la situation des bâtiments de l'EPS de garçons est plus incertaine et précaire. Son développement s'en trouve par-là même fortement limité.

Les données recueillies pour l'établissement de garçons sont plus complètes, ceci grâce aux *Situation de l'EPS de garçons*. Cette source permet de représenter l'évolution du nombre total d'élèves scolarisés.

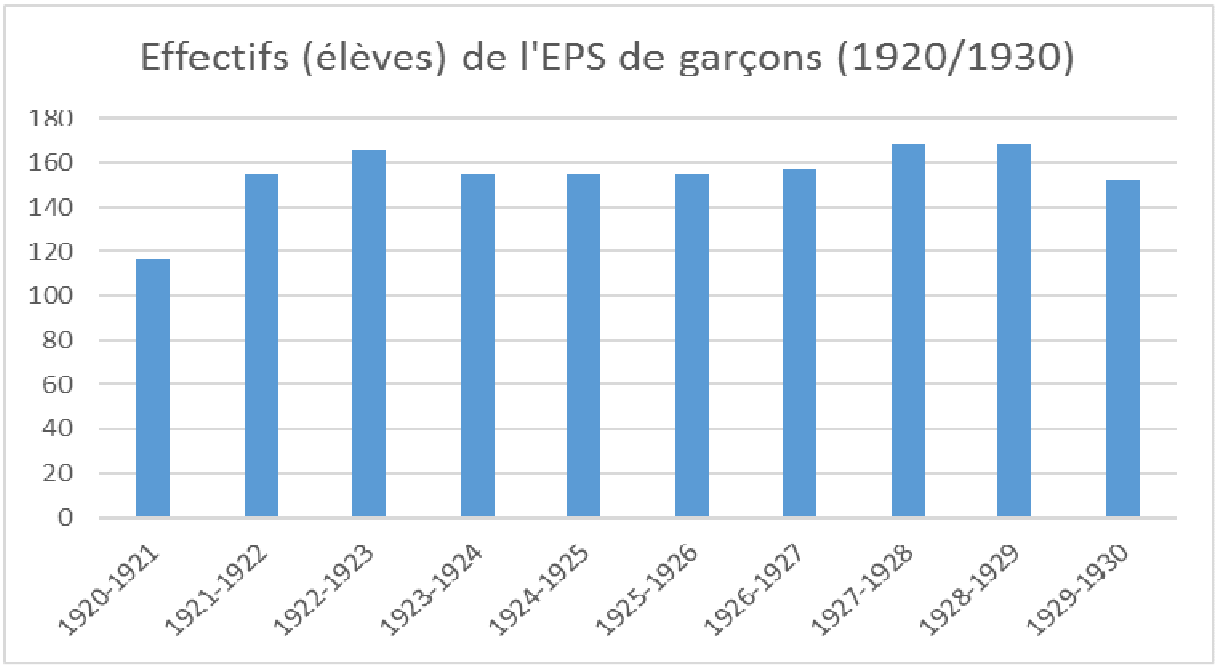

Graphique 14 – *Effectifs de l'EPS de garçons* (1920/1930) (Source : *Situations de l'EPS*)

Afin de contrôler une forte demande, l'administration crée une section préparatoire à la première année, année de détermination avant l'orientation en section générale ou professionnelle.

Les EPS attirent les élèves et leurs familles. L'inspecteur d'académie le mentionne régulièrement à la fin des années 20 et au début des années trente. Ainsi, il écrit en juillet 1930 que « les familles font confiance à ces établissements pour la préparation de leurs enfants aux situations les plus diverses »[555]. Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie rappellent que le succès du développement des EPS provient d'une concomitance entre l'intérêt des familles et l'offre de formation, adaptée à la situation locale[556]. Comment s'opère le choix des familles ?

La section générale attire, mais ses effectifs varient sensiblement, entre quatre-vingt-six et 132 élèves, suivant les années.

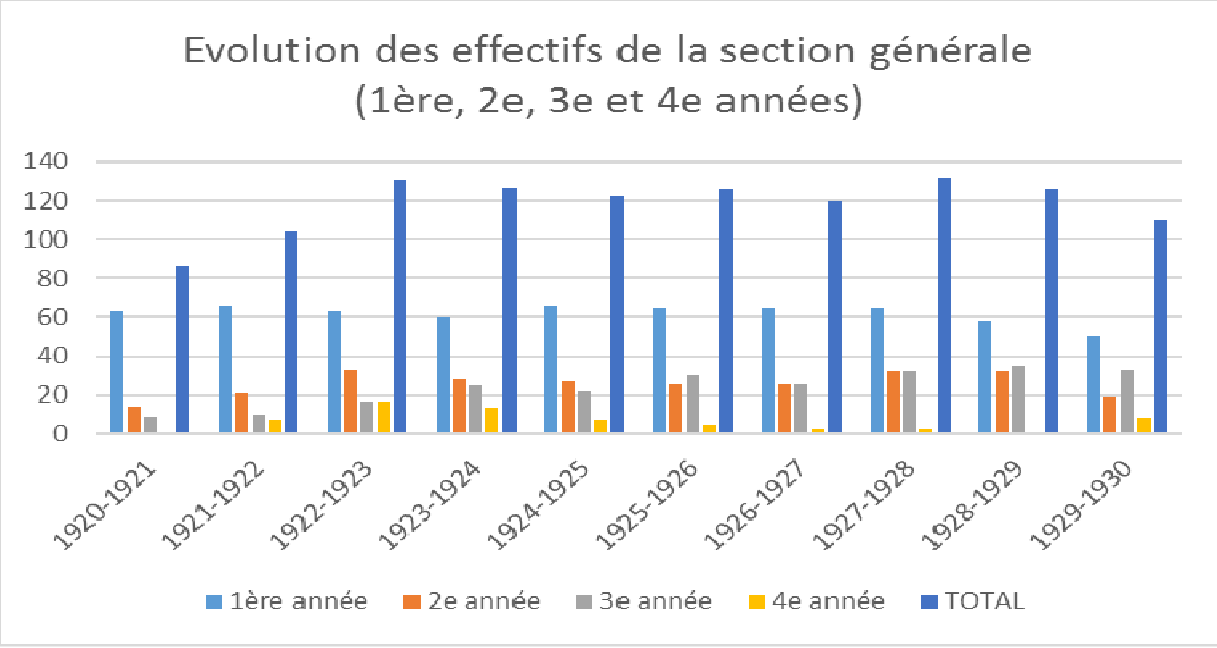


Graphique 15 – Evolution des effectifs de la section générale de l'EPS (1ère, 2e, 3e et 4e années) (Source : *Situations de l'EPS*)

[555] Bibliothèque de l'INRP (Lyon) - Rapport de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1929 (rédigé en juillet 1930).
[556] *Les collèges du peuple – L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, CNRS, 1992, 544 pages.

Aux années 1920/1921 et 1921/1922, pour lesquelles l'effectif total de la section générale est compris entre quatre-vingt et cent élèves, succède une période de légère croissance pour laquelle l'effectif total a toujours été égal ou supérieur à 120 élèves. Là encore, la situation matérielle de l'établissement (corps de bâtiments étroit, expansion irréalisable dans le bâtiment actuel) traduit le mouvement des effectifs de la section générale et pousse à la mise en place d'un cours préparatoire afin, à la fois, de maîtriser l'effectif général et continuer à entretenir l'intérêt des familles et des jeunes pour cette structure scolaire.

La priorité étant à la section générale, les effectifs des deux sections professionnelles (commerciale mais surtout industrielle) sont bien en deçà, malgré tout l'intérêt que l'administration peut accorder à ces sections. Les effectifs de la section commerciale sont très en deçà de ceux de la filière industrielle. Cette section n'est pas la priorité de l'établissement de garçons de Valence. Par ailleurs, les deux sections professionnelles n'inscrivent des élèves qu'à partir de la deuxième année d'EPS, après une première année générale.

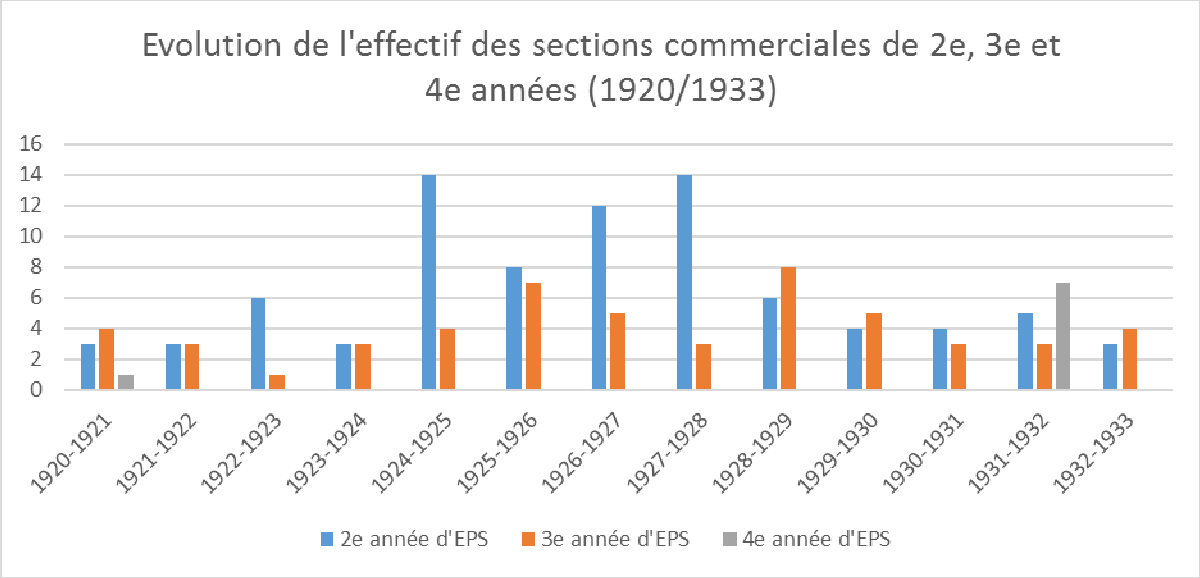


Graphique 16 – *Evolution de l'effectif des sections commerciales de 2e, 3e et 4e années* d'EPS (Source : *Situations de l'EPS*)

Les effectifs de cette section (deuxième et troisième années) restent très modestes pour la période 1920/1930, même si une phase de développement se lit dans l'évolution de l'effectif général de la section, entre 1924 et 1929.

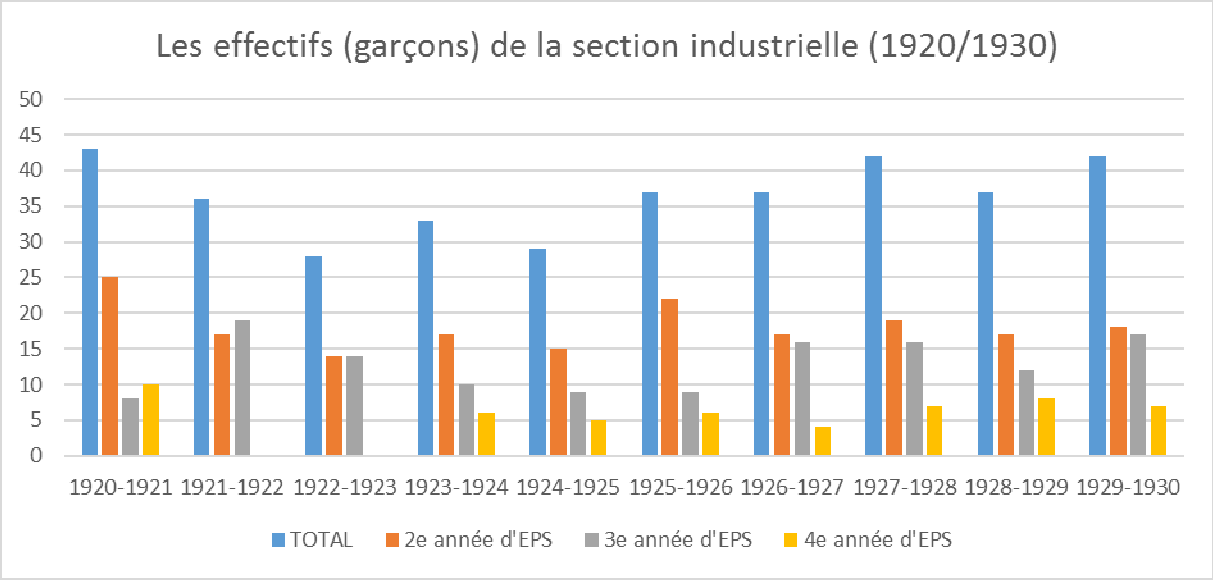


Graphique 17 – Effectifs de garçons (2e, 3e et 4e années) de la section industrielle (1920/1930) (Source : *Situations de l'EPS*)

D'une année sur l'autre, l'effectif total de la section industrielle (toutes années confondues) fluctue. A y regarder de plus près, un léger recul de cet effectif se lit durant la période 1922/1925, principalement dû à la chute du nombre d'élèves de troisième et quatrième années. La croissance de l'effectif total reprend par la suite.

Le comité de patronage de l'EPS de garçons demande en outre la création d'une section d'artisanat, qui avait été déjà envisagée précédemment pour la rentrée 1925. Même si la construction (et par là, l'ouverture) d'une nouvelle école est en projet dans tous les esprits, elle n'est pas encore à l'ordre du jour. En 1926, l'administration de l'EPS en souligne la raison de la création de la section artisanale en évoquant la crise comme facteur de retardement de la construction de la nouvelle école[557]. Le sept novembre 1927, le Ministère s'oppose à cette demande de création « en raison des projets de transfert et de réorganisation de l'EPS » et que cette création « ne sera » possible que « lorsque le fonctionnement effectif de l'Ecole Pratique sera envisagé (…) »[558]. Le conseil municipal adopte finalement le projet de patronage de l'EPS de garçons et décide l'ouverture de la section d'artisanat rural à la rentrée 1928, « en raison des services qu'un cours d'artisanat rural peut-être appelé à rendre aux élèves des campagnes »[559].

[557] A.D.D., 583WP1 : EPS de garçons – Situation au 15/11.
[558] A.M.V., 1D1/42 Délibération du Conseil Municipal du 19 juillet 1928.
[559] A.M.V., 1D1/43 : Délibération du C.M. du 19 juillet 1929.

L'enjeu de la scolarité réside dans la formation délivrée qui trouve un aboutissement dans la préparation aux examens. Le BEPS et le BE sont ceux préparés par les garçons à l'EPS de Valence. Aucune préparation au brevet supérieur n'est faite à Valence durant cette période.

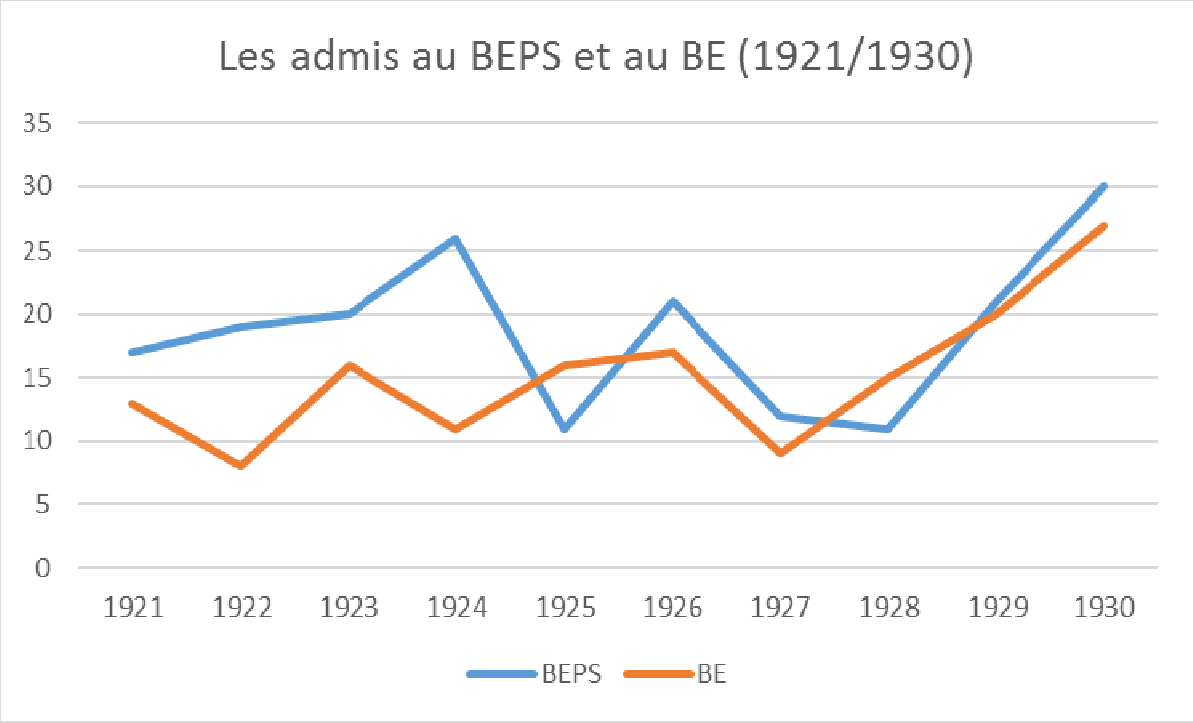


Graphique 18 – *Les admis au BEPS et au BE*, 1921/1930 (Source : *Situations de l'EPS*)

La réussite aux examens est très variable et répond à la variation du nombre d'élèves de troisième année et au nombre d'élèves y concourant. Le BEPS est l'examen privilégié des élèves de l'EPS de garçons, sur la période 1921/1930. Néanmoins, lors de certaines sessions (1925, 1928), la baisse de l'effectif de ses admis coïncide à chaque fois à une hausse des admis au brevet élémentaire, diplôme requis pour entrer à l'EN ou préparer certains concours administratifs.

L'enseignement technique ne scolarise aucun Arménien durant les toutes premières années qui suivent la scolarisation des premiers enfants. Dans la décennie vingt, l'entrée dans cet ordre d'enseignement n'est pas encore à l'ordre du jour. Les enfants qui s'installent à Valence avec leur famille sont soit trop jeunes, soit éloignés de cet enseignement. La structure socioéconomique familiale enfin ne correspond pas à celle prédominante dans les familles des élèves admis dans les EPS de la ville, durant la décennie 1920. La situation décrite laisse à penser que le lycée parait avoir détourné les élèves susceptibles de suivre une scolarité en EPS. Par ailleurs, les formations professionnelles apportent une réponse spécifique aux jeunes

Arméniens, non formés, à la recherche d'un métier et pour la plupart issus d'un milieu très modeste. Cette absence ne préfigure en rien « le développement de l'engouement » que connaîtront, par la suite, les filières techniques (industrielles et commerciales), auprès des jeunes Arméniens. Ce n'est qu'au cours du début de la décennie suivante que des Arméniens commencent à accéder aux formations qui y sont dispensées. Takouhie Agopian fait figure de pionnière en étant l'élève arménien-ne le plus tôt recensée (à la rentrée 1930) dans un cours préparatoire à l'EPS.

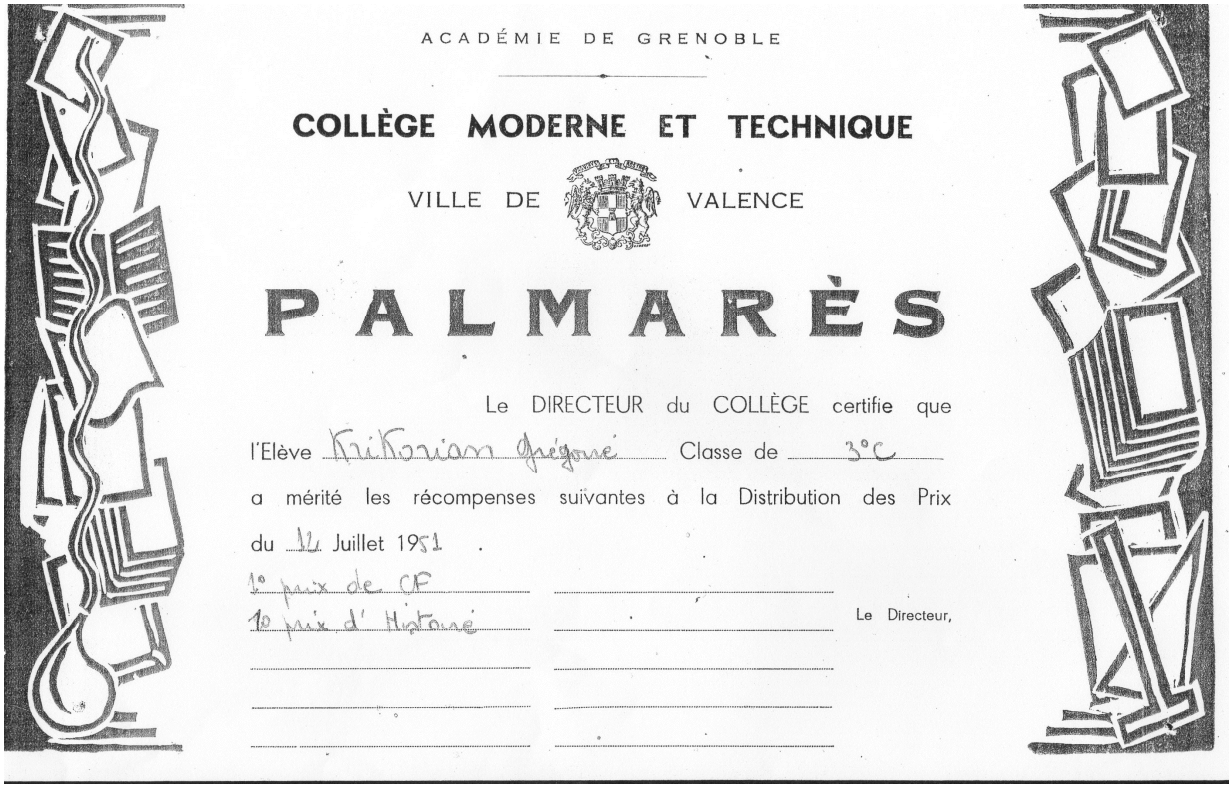

ACADÉMIE DE GRENOBLE

COLLÈGE MODERNE ET TECHNIQUE

VILLE DE VALENCE

PALMARÈS

Le DIRECTEUR du COLLÈGE certifie que

l'Elève Krikorian Grégoire Classe de 3°C

a mérité les récompenses suivantes à la Distribution des Prix

du 14 Juillet 1951 .

1° prix de CF

1° prix d' Histoire

Le Directeur,

Illustration 69 – *Collège moderne et technique : certificat de prix établi au nom de Grégoire Krikorian par le directeur de l'établissement* (Collection Krikorian)

Le bas âge à l'arrivée à Valence et la fréquentation de l'école maternelle, lieu d'acculturation important, restent néanmoins des conditions qui ont été remplies par les trois seuls élèves, arrivés durant l'année 1924/1925, qui fréquentent l'EPS de garçons de la ville la décennie suivante. Un seul, Bedros Sahagian, né en 1921 à Constantinople et présent à l'école maternelle de la rue Chauffour au 31 décembre 1924, en sort diplômé, titulaire d'un brevet commercial et de deux CAP sténodactylo et commis comptabilité. La réussite d'un second, Joseph Guezourian né lui aussi à Constantinople en 1920, dont la présence à l'EPS est évoquée par le recensement de 1936, est plus incertaine.

*e. Les établissements d'enseignement secondaire, des espaces scolaires sous-fréquentés*

L'enseignement secondaire s'organise autour de trois établissements, le lycée de Valence, le collège de jeunes filles de l'avenue Maurice Faure et un établissement privé catholique. Cet enseignement attire quelques rares élèves arméniens. Deux établissements secondaires sur les trois que compte la ville en scolarisent, durant la décennie vingt, l'Institution Notre Dame (I.N.D.), établissement catholique, ainsi que le lycée de Valence. Quatre individus, suivant l'année, mais tous de sexe masculin, fréquentent ces établissements. Les Arméniennes sont les grandes absentes de cet ordre d'enseignement.

Le Lycée de Valence, dont la construction est lancée en 1902, dispose d'une classe enfantine et d'une classe préparatoire et de deux classes élémentaires, qui alimentent le public scolaire du lycée de Valence. L'établissement de la gratuité de la scolarité du lycée, entre 1928 et 1933, gonfle les effectifs nationaux des lycées. Qu'en est-il à Valence ? Un examen d'entrée en 6e (précédé de la présentation d'un dossier) est créé, afin de juguler l'attrait pour les études secondaires[560].

[560] Arrêtés du 1er sept. 1933 et du 1er févr. 1934, créant un examen d'entrée en 6e.

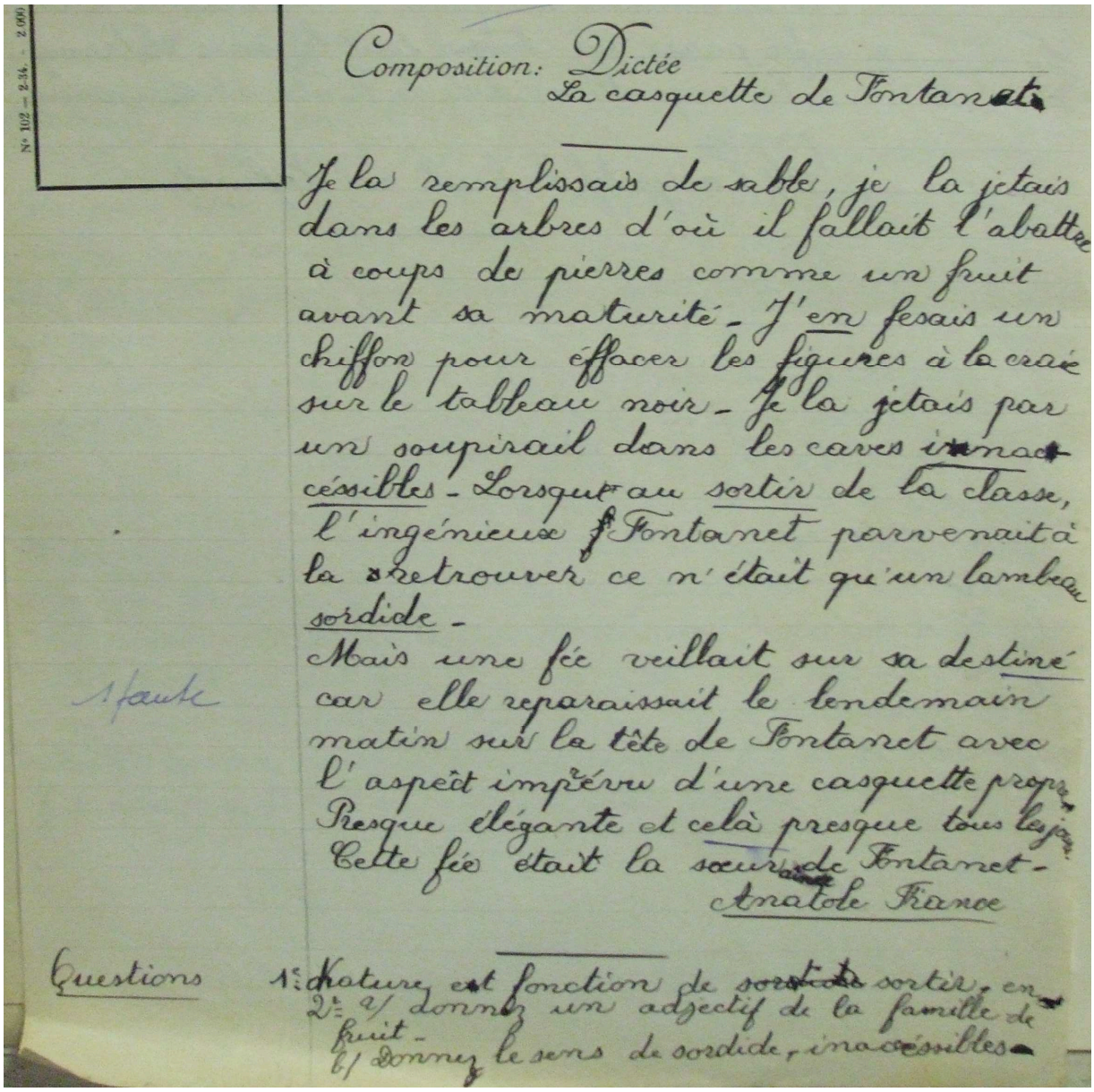

Composition : Dictée
La casquette de Fontanet

Je la remplissais de sable, je la jetais dans les arbres d'où il fallait l'abattre à coups de pierres comme un fruit avant sa maturité. J'en fesais un chiffon pour effacer les figures à la craie sur le tableau noir. Je la jetais par un soupirail dans les caves inaccessibles. Lorsque au sortir de la classe, l'ingénieux Fontanet parvenait à la retrouver ce n'était qu'un lambeau sordide.
Mais une fée veillait sur sa destinée car elle reparaissait le lendemain matin sur la tête de Fontanet avec l'aspect imprévu d'une casquette propre. Presque élégante et cela presque tous les jours. Cette fée était la sœur de Fontanet.
Anatole France

Haute

Questions
1° Nature et fonction de sortir, en
2° a/ donnez un adjectif de la famille de fruit.
b/ Donnez le sens de sordide, inaccessibles

Illustration 70 – Examen d'entrée en 6e du 5 juillet 1934, extrait d'une composition de français (source : dossier scolaire de Krikor Kesmedjian, lycée E. Loubet)

La scolarité suivie au lycée de Valence prépare aux baccalauréats section mathématiques ou philosophie. Chaque niveau est pourvu de deux (1er cycle) ou trois sections (dans le deuxième cycle : A, A' et B, cette dernière étant la filière latin-sciences).




Illustration 71 – *Le lycée de Valence, vu de l'angle sud-ouest du Champ de Mars* (collection J.S. Gauthier)

Quelques élèves y suivent un parcours très honorable. Parmi eux, Vahé Nalbandian, arrivé très jeune en France, intègre, à l'issue de l'obtention de son certificat d'étude, le lycée de Valence qu'il quitte, le baccalauréat en poche.

L'Institution Notre Dame, établissement catholique d'enseignement, dénommée « Petit Séminaire » au moment de sa fondation en 1838, s'installe à partir de l'année 1920 dans un nouveau corps de bâtiments, situés dans le quartier Montplaisir, en contrebas de la dernière terrasse de la ville surplombant le quartier du Charran, qui avait accueilli son bâtiment originel.

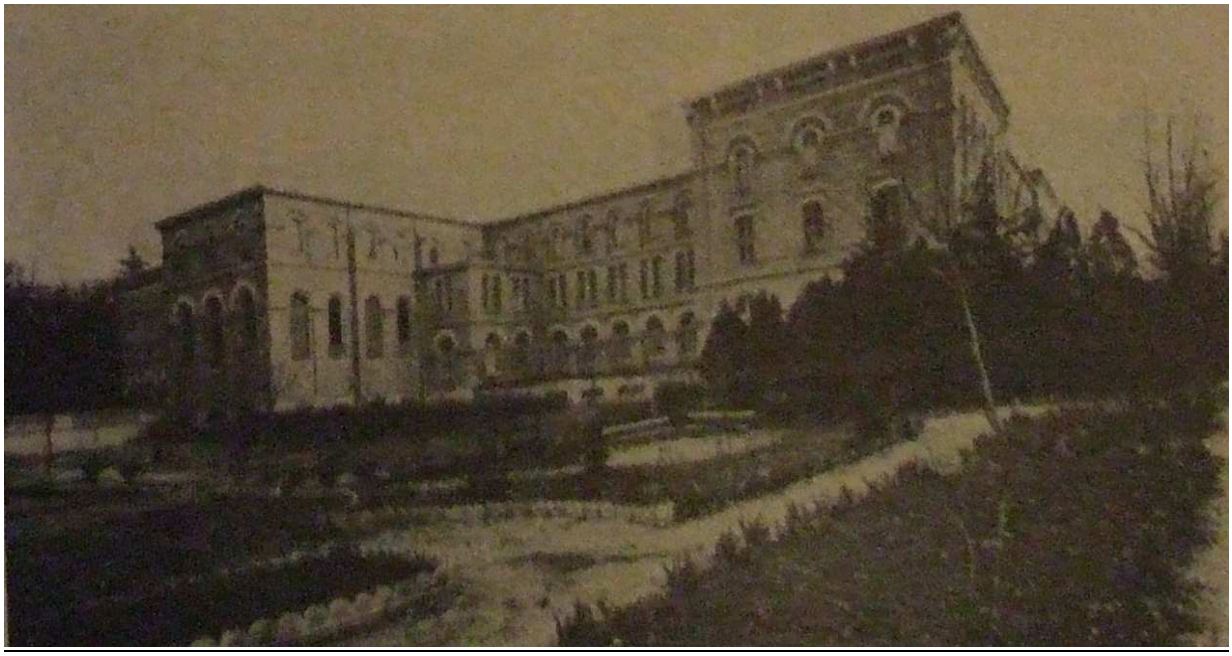

Illustration 72 – *Façade nord de l'Institution Notre Dame* (source : livret)

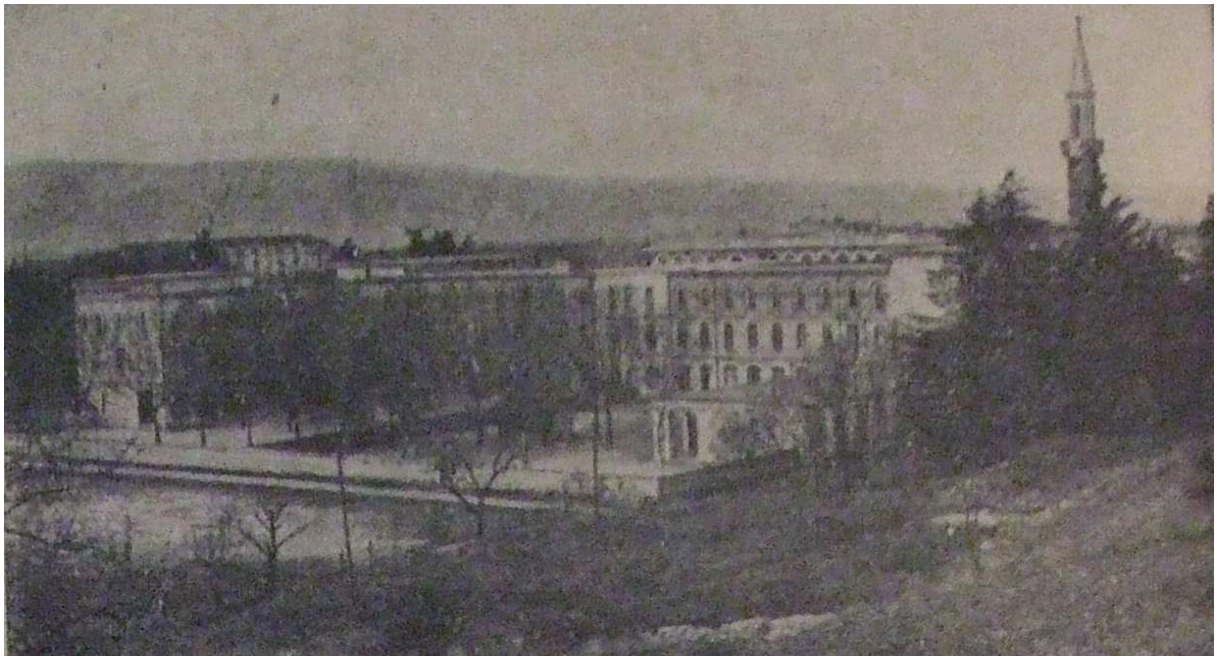

Illustration 73 – *L'I.N.D. : vue sur les cours* (source : livret)

L'établissement, dirigé par des prêtres, à la tête desquels est placé un supérieur, se charge de former ses élèves à diverses carrières. L'enseignement y est délivré des classes enfantines de l'enseignement primaire (en préparant les élèves au certificat d'études) aux deux classes du baccalauréat (filières A et A') : celles de philosophie et de mathématiques élémentaires. Un examen de passage, écrit et oral, permet d'accéder à la classe de sixième ou aux niveaux

supérieurs. Les *Ephémérides* et les *Distributions solennelles des Prix* sont les principales sources de connaissances, aucun registre d'inscription n'étant à ce jour consultable. Il n'est donc pas possible d'avancer la moindre donnée concernant l'effectif général de l'établissement.



Illustration 74 – *L'I.N.D. : la chapelle* (source : *Ephéméride*)



Illustration 75 – *L'I.N.D. : vue de l'intérieur du bâtimen*t (source : *Ephéméride*)

Sur les quatre élèves fréquentant des établissements d'enseignement secondaire de la ville, un seul, Georges Avedian, né à Biledjik en 1912, poursuit une carrière scolaire secondaire quasi-complète à Valence. Cet élève fréquente l'Institution Notre Dame dès son inscription au début de l'année 1924/1925 en classe de sixième. Au cours de sa scolarité à l'IND, il est régulièrement primé, ce qui laisse supposer un parcours relativement satisfaisant. L'IND reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes surveillés. Les sources consultées ne font pas allusion à sa qualité d'élève. Il est envisageable qu'il eut été externe, lors de la présence à Valence de sa famille. A partir de 1927, il est certainement pensionnaire, ceci jusqu'en 1930. Le père ne figure dans aucun document, ce qui confirme le veuvage de sa mère, Nektar Avedian, née en 1870 à Biledjik, dès son installation à Valence, au numéro 128 de l'avenue Victor Hugo. Sans profession, cette dernière vit avec ses deux filles originaires de Biledjik, Marie, née en 1898 et Reine, née en 1916. Toutes deux exercent la profession d'usineuse chez Chabert en 1926. Reine, pourtant en âge d'aller à l'école, n'est inscrite dans aucun établissement scolaire de la ville. Les trois femmes disparaissent de Valence, dès le recensement suivant. En 1927 et 1928, les sources scolaires confirment le déménagement de la famille Avedian et précisent la nouvelle domiciliation de Georges Avedian à Gargan, Seine et Oise. La Seine et Oise, et notamment Livry-Gargan, accueille une très forte communauté arménienne. Les mêmes sources signalent qu'en 1929 et 1930, Georges est domicilié à

Chaville, Seine et Oise[561]. Georges Avedian quitte l'établissement à la fin de la classe de 1ère, en 1930, pour rejoindre sa mère domiciliée à Chaville. Il passe son baccalauréat, puis intègre une école d'architecte en région parisienne, profession qu'il exerce à Chaville en 1936[562].
La présence des trois autres au lycée de la ville est éphémère. Sandchirian, dont l'inscription en classe de seconde est confirmée le neuf juillet 1920, ne fait qu'un très court passage dans la capitale drômoise ; il fait probablement partie des Arméniens qui sont ensuite redirigés vers les grandes villes ou l'étranger[563]. Autre élève du lycée de Valence à compter de la rentrée 1926, Grégoire Kessedjian, ancien élève du collège mekhitariste Mourad Raphaël de Venise et fils de négociant né à Angora en 1909, abandonne sa scolarité secondaire l'année suivante.



Illustration 76 – L'une des façades du collège Mourad Raphaël de Venise[564]

Elève de quatrième (section B), il est primé à deux reprises, en italien et « comme présentant au plus haut degré l'esprit de bonne camaraderie », au cours de son année scolaire[565].

[561] A.D.D., cote 5T12/8 : *Institution Notre-Dame – Distribution solennelle des prix*, années 1927, 1928, 1929 et 1930.
[562] A.M. Chaville – *Listes nominatives du recensement*, année 1936.
[563] A.D.D., cote 634WP28 - *Registre de délibérations du conseil de discipline* 1908/1951, *liste des élèves primés*.

[564] Source : http://www.globalarmenianheritage-adic.fr/fr/4diaspora/3mondial/ecoles_mekhitarian.htm
[565] ADD, cote 634WP38 – *Livre de classe*.

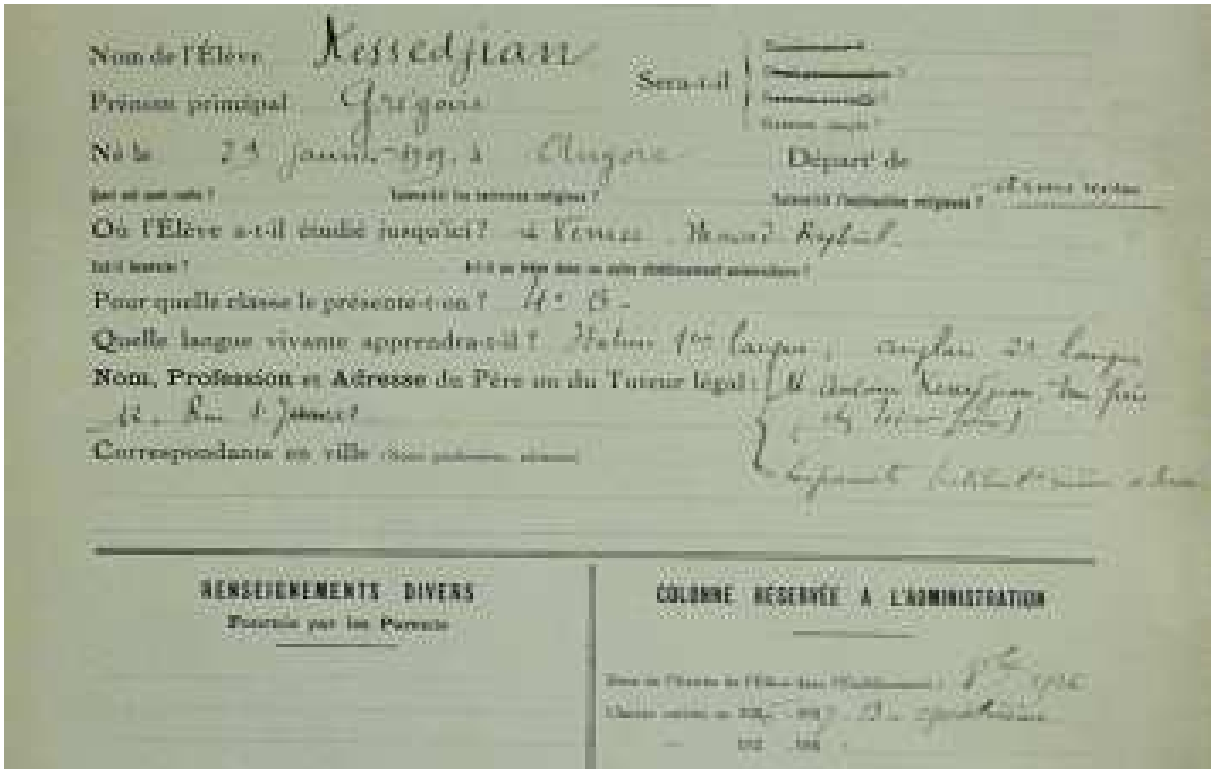
Nom de l'Élève Kessedjian
Prénom principal Grégoire
Né le 23 janvier 1909, à Alger
Où l'Élève a-t-il étudié jusqu'ici? Lycée Henri Wallon
Pour quelle classe le présente-t-on? 4e B
Quelle langue vivante apprendra-t-il? Italien 1re Langue ; Anglais 2e Langue
Nom, Profession et Adresse du Père ou du Tuteur légal: M. Antoine Kessedjian, [illegible]
12, Rue [illegible]
Correspondante en ville
RENSEIGNEMENTS DIVERS
Fournis par les Parents
COLONNE RESERVÉE A L'ADMINISTRATION

Illustration 77 – *Lycée de Valence : feuille d'inscription* au nom de Grégoire Kessedjian (Source : dossier scolaire, lycée de Valence, actuel lycée Emile Loubet)

### *f. Les établissements d'enseignement technique et professionnel*

- L'enseignement post-primaire au début de la décennie

En dehors des sections industrielles et commerciales de l'EPS de garçons, des organismes se chargent de délivrer un enseignement technique et professionnel jusqu'à l'ouverture de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie (E.P.C.I.) à la rentrée 1932, à savoir l'Ecole d'Art, établissement municipal largement financé par l'Etat, ainsi que l'Association Polytechnique, financée par l'Etat et la ville à parts égales, délivrant tous deux des cours professionnels plus théoriques que pratiques dans des domaines très variés (droit, mathématiques, langues, sténographie, histoire-géographie, arts …). Ces cours, de création récente, ont récupéré les anciens cours spéciaux de l'EPS, auparavant ouverts aux jeunes gens ne faisant pas partie de l'établissement[566]. Sous le regard attentif des membres du comité départemental de l'enseignement technique, le comité cantonal de Valence se charge de l'harmonisation, entre les deux structures, des matières enseignées. A la fin de l'année 1920,

[566] A.D.D., 583WP1 : EPS de garçons, *Situation au 1er décembre 1920*.

ce comité estime nécessaire la création de cours ayant trait aux professions d'électricien, de charron-forgeron et de mécanicien en cycle, pour les hommes, ainsi qu'aux professions de travaux d'aiguille, pour les femmes. « L'existence [de ces cours] est absolument nécessaire pour amener la diffusion bien complète de l'enseignement technique en l'adaptant aux besoins régionaux ». L'enseignement délivré par l'Ecole d'Art, d'une part, et l'Association Polytechnique, d'autre part, débouche sur l'examen du certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.), dont le programme est défini par le Comité départemental de l'enseignement technique. Les élèves qui les fréquentent sont soit d'anciens élèves des écoles de la ville ou des environs (âgés de treize ans et plus), soit des apprenti-e-s, en grosse majorité, soit des employés de commerce (tous inscrits à l'école Polytechnique)[567]. L'enseignement, d'une durée de huit mois, est délivré essentiellement après le travail, parfois le dimanche matin, et quelque fois durant la journée de travail. L'organisation des cours après le travail est l'une des principales causes d'abandon avancées, avec l'éloignement du domicile. Le Comité départemental de l'enseignement technique souligne, peu de temps après la création des cours, « les difficultés rencontrées pour le recrutement des apprentis, indifférence des patrons qui préfèrent envoyer leurs apprentis ou apprenties en courses et les distraire au lieu de suivre les cours ». Cette situation perdure quelques années encore.

L'enseignement catholique n'est pas en reste. Un enseignement ménager, repris plus tard par l'école de la Visitation, est assuré à l'Institution St-Félix, rue Farnerie, depuis 1919[568]. « Cet enseignement fut installé à cette date pour compléter la formation de nos grandes élèves et des personnes de la ville (dames et jeunes filles) qui en faisaient la demande. Nous y admettons maintenant des élèves plus jeunes (quatrième et cinquième) qui ne fourniront pas de diplômes »[569]. L'enseignement est délivré un jour par semaine, le mercredi, toute la journée de neuf heures à dix-sept heures trente. « Dans toutes nos classes, la formation ménagère se commence et se poursuit adapté à l'âge ou milieu social ». Ce sont entre vingt et quarante élèves qui le fréquentent.

[567] Situation comparable à celle de Nancy décrite par SAVOIE Philippe, « Offre locale et engagement de l'Etat. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de leur évolution sous la IIIe République », revue *Histoire de l'Education*, n°66, mai 1995, INRP, Paris, pages 74 et suivantes.

[568] A Nancy, des cours ménages éclosent sous l'action des œuvres catholiques ainsi que des institutions scolaires ou sociales (SAVOIE Philippe, « Offre locale et engagement de l'Etat. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de leur évolution sous la IIIe République », revue *Histoire de l'Education*, NS, n°66, mai 1995, INRP, Paris, page 72).

[569] A.D.D., 116 J 2 : Diocèse de Valence – Ecoles libres ou privées, Feuillet Institution St-Félix non daté.

L'organisation d'un enseignement ménager public, par des cours postscolaires, se trouve par ailleurs posée au cours du début des années 1920, par la circulaire ministérielle du quatorze avril 1922 adressée aux préfets. Par sa délibération du vingt-sept septembre 1922, le conseil général de la Drôme engage les municipalités, sous couvert de l'autorité du préfet, à réfléchir sur la question de l'enseignement ménager (installation matérielle et conditions de fonctionnement des cours). La directrice de l'EPS de Valence est ainsi sollicitée, pour avis, par le maire de la ville, pour l'organisation de ces cours. La circulaire ministérielle laissant entendre qu'un tel enseignement peut être organisé dans une école primaire supérieure, la directrice de l'établissement de Valence, fait ressortir, à la fin du mois de mars 1923, dans son courrier au maire, l'exiguïté du local dont elle dispose, déjà occupé par les travaux donnés à l'EPS[570]. Dans ce courrier, elle fixe également les bases d'un embryon d'organisation pour les cours à venir.

Enfin, pour clôturer ce bref aperçu des cours postscolaire, il convient de mentionner l'existence de cours d'adultes féminins, dans la circonscription de Valence, dans lesquels sont délivrés un enseignement ménager et une formation de puériculture[571]. Compte tenu qu'aucune installation spécifique ne leur est attribuée, ces cours prennent la forme d'un « enseignement théorique ».

- Les cours professionnels et l'enseignement postscolaire : évolution au cours de la décennie

Faire venir de nouveaux élèves aux cours professionnels est chose difficile pour les structures organisatrices. Au milieu des années vingt, l'Association Polytechnique a toujours du mal à recruter de nouveaux élèves. « Beaucoup d'apprentis ou d'employés ne se sont pas fait inscrire aux cours professionnels ». Les raisons avancées par le directeur pour expliquer les difficultés à recruter de nouveaux élèves sont « l'indifférence des patrons et leur peu d'entrain à engager leur personnel à suivre des cours, ceci malgré la loi d'obligation, l'indifférence (…) des familles quant à l'instruction professionnelle de leurs enfants, l'état de fatigue des intéressés » et l'éloignement du centre de formation de la plupart des élèves, domiciliés dans les quartiers périphériques, certains venant même des communes voisines de

[570] A.D.D., 583WP1 : Lettre de la directrice de l'EPS de filles au maire de Valence, en date du 30 mars 1923.
[571] Bibliothèque de l'INRP (Lyon) : *Rapport de l'IA sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1922*, juillet 1923.

Portes-lès-Valence ou de St-Péray[572]. Assurer l'assiduité des cours restant très problématique pour la direction, l'obtention du CAP devient l'une des principales sources de satisfaction des élèves. Pour l'année 1924-1925, l'Association Polytechnique présente cinquante-deux candidats ; quarante-trois sont définitivement admis dans différentes professions. Quatre élèves de l'Ecole d'Art sont reçus à l'examen la même année : trois ébénistes et un serrurier.
Les professionnels observent de près les formations données dans les cours professionnels. A l'Association Polytechnique, le panel des cours professionnels, passés à trente-deux et suivis par 159 élèves, s'est enrichi, en 1927, d'un nouveau cours de coiffure, à la demande du syndicat des coiffeurs[573]. En cette même fin d'année 1927, les apprentis inscrits à l'Ecole d'Art, délaissant les professions d'art, montrent un intérêt grandissant pour les cours industriels, au point de surcharger certains cours de dessin géométrique, de dessin industriel et de ferronnerie, rendant difficile aux professeurs l'enseignement de leur discipline[574]. Les soixante et onze apprenties, quant à elles, se sont tournées vers les cours de mode, de coupe et de dessin, jugés « florissants » par leur directeur.
Soucieuse d'attirer de nouveaux élèves et de l'assiduité qu'ils donnent aux cours, la direction des cours professionnels de l'Association Polytechnique apporte des modifications à leur organisation à la rentrée 1928, en déplaçant les cours, donnés jusqu'alors entre vingt heures et vingt-deux heures, à l'après-midi, de quatorze heures à dix-neuf heures trente et au dimanche matin. Ce n'est pas du goût des commerçants et industriels locaux, mais la direction justifie cette modification par l'éloignement géographique de bons nombres d'apprentis et employés, pour qui il est devenu très difficile de se déplacer le soir et qui a été la cause de « déchets importants constatés au cours de l'année »[575].

- Participation des Arméniens à ces différents enseignements

S'ils sont effectivement absents de l'EPS, dans un premier temps, de jeunes arméniens accèdent à la formation professionnelle d'Etat, par le biais du statut d'apprenti, ceci très tôt, dès 1926, en recourant à l'Association polytechnique et/ou à l'Ecole d'Art de Valence. Leur

[572] A.D.D., cote 583WP1 : Lettre du directeur des cours de l'Association Polytechnique, René Bellier, au président de la commission locale professionnelle en date du 11/11 1925.
[573] A.D.D., cote 583WP1 : Rapport du directeur de l'Association Polytechnique de Valence au maire de Valence, président de la commission locale professionnelle en date du 15 décembre 1927 et A.D.D. (Presse locale) : *Journal de Valence*, 10/02/1927.
[574] A.D.D., cote 583WP1 : Rapport du directeur des cours professionnels de l'Ecole d'Art de Valence au président de la commission de l'enseignement technique, en date du 29 décembre 1927.
[575] A.D.D. : *Journal de Valence*, 2 octobre 1928.

présence n'est pas facile à établir (les sources sont peu nombreuses et peu loquaces), mais elle est bien réelle pour les garçons. Les filles, quant à elles, passent inaperçues. Des jeunes gens accèdent à la formation professionnelle et se forment surtout aux métiers de tailleur et de cordonnier. Un courrier du directeur de l'Association polytechnique de Valence au sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, daté du onze mars 1926, fait allusion à la présence d'étrangers, notamment arméniens, dans ces deux branches professionnelles. Leur présence y est d'ailleurs perçue en termes élogieux. Mais elle n'est pas sans poser de problème aux organisateurs du CAP, compte tenu des difficultés linguistiques que peuvent rencontrer ces jeunes. Une réponse à cette situation semble avoir été proposée avec le concours des écoles primaires et des jeunes en bénéficient très tôt. Ils sont tous inscrits une année à l'école primaire (du Palais ou de la rue Berthelot), ceci pour parfaire leur maîtrise de la langue française. La biographie de chacun est éclairante.

Agop Hadjian, né en 1909 à Afion Karahissar, fréquente une année durant, de 1923 à 1924, la classe de cours préparatoire de l'école de garçons de la place du Palais. Le quinze juin 1926, il est reçu au CAP « tailleur-apiéceur », diplôme généralement présenté après trois années d'apprentissage. La note de 8/20 obtenue à l'épreuve de rédaction, souligne une fragilité dans la maîtrise de la langue française. Il obtient la note de huit sur vingt à l'épreuve de rédaction.

Elie Sarian, natif d'Ak-Chéhir en 1908, inscrit aux côtés d'Agop Hadjian dans les mêmes conditions, se voit décerner, lui-aussi, le 19 mai 1926, le certificat d'aptitude professionnelle de « tailleur-apiéceur ».

Rien n'est mentionné explicitement dans la documentation recueillie. Ce sont des informations croisées qui m'amènent à envisager cette éventualité. On peut supposer une action ou un soutien suffisamment fort de la branche des tailleurs de la ville. « Devons-nous admettre à l'examen du CAP des candidats de nationalité étrangère, tels que les Arméniens, qui sont actuellement pour Valence de précieuses recrues, notamment pour les professions de tailleurs et de cordonniers. Si nous ne les admettons pas, leurs corporations leur feront elles-mêmes subir un examen de fin d'apprentissage et cela sera quelque peu ironique pour nos cours professionnels, qui auront fait, eux, des sacrifices pécuniaires importants pour l'instruction de ces jeunes gens dans l'atelier »[576]. Les enseignants n'y sont pas réticents et doivent certainement l'encourager comme le laisse supposer le soutien qu'ils donnent à certains élèves, non titulaires du CEP, pour la poursuite d'études à l'EPS dans les années

[576] A.D.D. 583WP1, Courrier du 11 mars 1926 du directeur de l'Association Polytechnique à Valence, R. Bellier, au Sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique.

vingt (tous, élèves non arméniens). D'où vient cette « solidarité » des tailleurs, qui est d'ailleurs lisible dans le courrier précédemment cité ? Est-elle habituelle ? S'agit-il d'une branche professionnelle organisée ? Ou bien est-elle encouragée par les instances arméniennes, comme l'Office National Arménien (et Aram Turabian, car ce dernier intervient dans des placements professionnels, dans certaines industries valentinoises.) ? Aucune lecture ne permet de valider cette hypothèse, néanmoins, elle a le mérite d'être avancée et d'exister.
Plus tard, durant la décennie vingt, la plupart des jeunes gens, qui accèdent au métier de tailleur, ont validé leur scolarité primaire obligatoire par la réussite du certificat d'études, ce qui me permet d'avancer qu'ils forment une certaine « élite scolaire » au sein du groupe arménien valentinois, comme l'a avancé l'historienne Claire Zalc pour les populations étrangères accédant à certains métiers du commerce et de l'artisanat, même si dans cette période la réussite au CEP n'est plus aussi exceptionnelle qu'au début du XXe siècle. Cette observation appelle une interrogation. Ces jeunes gens font-ils l'objet d'une attention particulière ?

Durant la décennie 1920, les élèves d'origine arménienne fréquentent principalement les établissements publics d'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, du centre ancien et de la Basse-ville, répondant ainsi à la logique d'implantation sur la ville de leurs familles. Quelques établissements, à la marge du centre ancien, scolarisent des individus ou des petits groupes plus ou moins isolés. Par ailleurs, la formation professionnelle d'Etat commence à attirer certains jeunes arméniens, au sortir de l'école primaire, dans la voie de l'apprentissage aux métiers de tailleur et de cordonnier.

### *C- Quels parcours scolaires effectuent-ils ?*

Plus que le lieu d'origine (de naissance), c'est bien la possibilité ou non de suivre un cursus complet au sein de l'enseignement primaire qui fait la différence et importe dans la construction des parcours effectués au sein de l'école française, durant cette première décennie. La réussite dans cette période se manifeste par le succès à l'examen du certificat d'études, mais aucun des lauréats (des années 1927, 1928 et 1929) n'accèdent à l'enseignement primaire supérieur. Des cours professionnels attirent quelques sortants de l'école primaire, et parfois même des élèves inscrits à l'école primaire, et leur permettent de s'orienter vers des professions artisanales, celle de tailleur faisant partie des plus fréquentes.

Enfin, le lycée et son équivalent dans l'enseignement catholique, l'Institution Notre Dame, restent très sélectifs et les réussites y sont exceptionnelles. Le travail, comme manœuvres ou ouvriers, reste le lot commun à l'ensemble des élèves à leur sortie de l'école primaire.

*a. Des parcours primaires très brefs, un groupe en net recul*

Cette catégorie de parcours répond à des critères précis : une première scolarisation tardive à partir de onze ans et plus, dans une petite classe élémentaire (du cours préparatoire au cours élémentaire deuxième année), et d'une durée de scolarité équivalente à une à trois années, au plus.

- Qui est concerné par ces parcours ?

Je mets de côté tous les élèves présents une seule année scolaire, c'est-à-dire qui ne font qu'une apparition éphémère à Valence et dans la Drôme, et dont je n'ai aucune trace par la suite, dans les divers recensements. Ces élèves ne sont pas exclus de mon étude mais sont intégrés différemment à mon analyse. Je m'intéresse ici aux élèves, filles et garçons, qui répondent aux critères précédemment établis. Je retrouve très rapidement la présence de certains d'entre eux dans le recensement de 1926, travaillant comme apprentis, artisans ou ouvriers.

Certains élèves sortent de l'âge légal obligatoire de scolarisation et il n'est pas rare de constater parmi eux la présence d'élèves de quatorze ans et plus. Plus nombreux au cours des années 1923/1924 et 1924/1925, leur présence recule à l'extrême fin de la décennie. Si l'année 1927/1928 n'enregistre aucune présence d'élèves de plus de treize ans, leur présence à l'école primaire n'est plus décelable qu'à compter de la rentrée 1929.

- Que deviennent-ils à leur sortie de l'école primaire?

Le devenir professionnel est difficilement perceptible ; les imprécisions ou oublis des recensements sont nombreux. Deux catégories rassemblent ceux pour qui je dispose des renseignements suffisants.

-L'absence de qualification conduit vers les professions de manœuvres ou d'ouvriers, professions exercées immédiatement (ou de manière différée dans le temps) après avoir quitté

l'école. Les observations des directrices successives de l'école de filles de la rue Madier Montjau font des allusions à ces départs pour « travailler à l'usine ». Certains, quelques années après, accèdent à des professions artisanales, comme Avedis Tchekemian au métier de coiffeur. Ces élèves ont été scolarisés au gré des déplacements des familles, au fil des étapes, avant l'installation à Valence.

-Les plus « chanceux » ont appris les gestes du travailleur manuel et trouvent à travailler comme artisans (menuisiers, cordonniers, tailleurs …) par la suite. Certains apparaissent comme apprentis. C'est le cas de … Je suis amené à avancer une hypothèse, les concernant. Ces derniers empruntent une voie à part, celle des cours professionnels.

- Combien d'enfants ces parcours concernent-ils ?

Trente-cinq enfants ont été recensés au cours de la décennie 20 et sont concernés par ce type de parcours. Leur nombre chute après 1927.

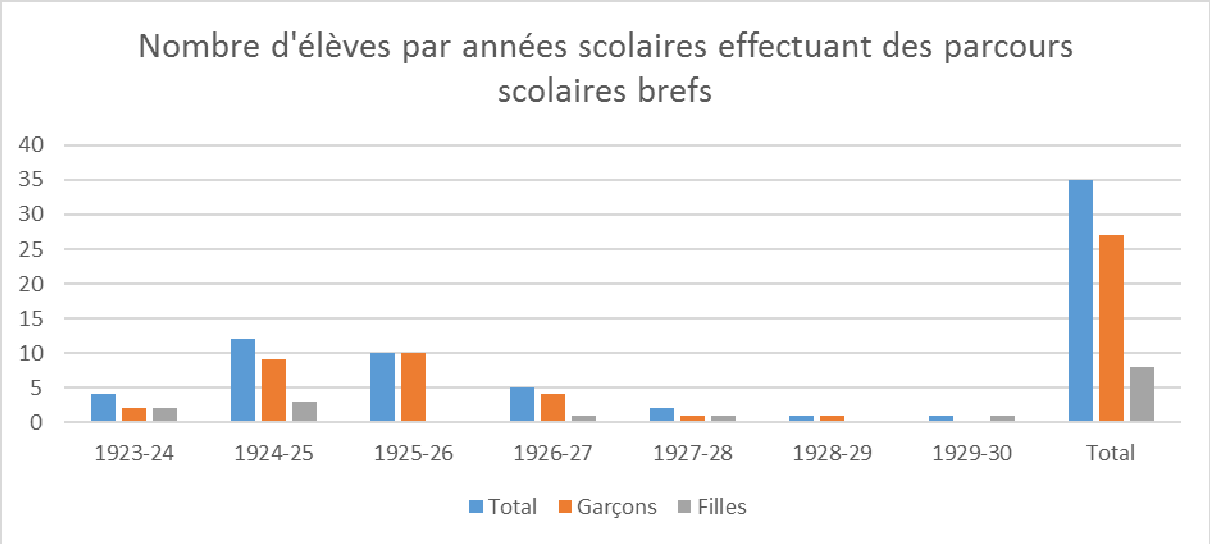


Graphique 19 – *Nombre d'élèves par années scolaires effectuant des parcours scolaires brefs (1923/1930)*

Les garçons sont nettement prédominants parmi ce groupe (vingt-sept sur trente-cinq enfants). La présence des filles ne dépassent jamais trois élèves, comme au cours de l'année 1924/1925 qui reste une année extraordinaire.

La brièveté de leur présence au sein du système scolaire questionne sur la scolarité qu'ils ont pu y suivre.

- Quelle scolarité suivent-ils ?

Tous ces élèves sont inscrits dans les plus petites classes de l'école primaire (du cours préparatoire au cours élémentaire deuxième année) compte tenu de leur faible maîtrise de la langue française (écrite et orale). Rien ne transpire des sources concernant leur niveau scolaire, ce dernier restant fortement soumis à la maîtrise de la langue et de la lecture. La plupart de ces élèves se concentrent dans les classes de CP et de CE1, où ils y sont les plus nombreux. La non maîtrise de la langue française a conduit les plus âgés (ceux de quatorze ans et plus) à s'inscrire à l'école primaire pour parfaire leur connaissance du français alors qu'il démarrait un parcours d'apprenti. L'inscription de ces jeunes à l'école primaire est d'ailleurs souvent couplée à une inscription aux cours professionnels (réservés, notamment, aux apprentis) délivrés par l'Association polytechnique et/ou l'Ecole d'Art.

| | **1923-24** | **1924-25** | **1925-26** | **1926-27** | **1927-28** | **1928-29** | **1929-30** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CP | 4 | 9 | 3 | | | | |
| CE1 | | 2 | 7 | 4 | 1 | | |
| CP/CE1 | | | | 1 | | | |
| CE2 | | 1 | | | 1 | 1 | 1 |
| **TOTAL** | **4** | **12** | **10** | **5** | **2** | **1** | **1** |

Tableau 25 – *Classe de première inscription des élèves effectuant un parcours bref (1923/1930)*

Leur présence recule nettement après 1927, puisque cela ne concerne plus qu'un ou deux élèves au cours des rentrées suivantes. Progressivement, l'âge légal de scolarisation fait que ces élèves quittent l'école.

La scolarité de ce groupe d'enfants reste fortement liée à l'exil et à la mobilité qui s'en est suivi. Peu de renseignements transpirent des sources sur leur situation scolaire, antérieurement à leur arrivée à Valence. Quelques rares allusions dans les sources mentionnent furtivement une école suivie à Joyeuse, Largentière ou Chomérac (département de l'Ardèche). Le recours au témoignage, lorsque cela est possible, permet de pallier ces manques. Vahé Nalbandian et son frère aîné fréquentent durant une année scolaire l'école primaire des Ollières avant l'installation de leur famille à Valence, constatée en 1926.

La cohabitation avec les élèves moins âgés de la classe était la condition requise pour bénéficier de l'enseignement délivré, mais l'écart de développement reste important entre un élève de six ans et un élève de onze ans et plus.

*b. Des parcours primaires tronqués et incomplets, un groupe majoritaire en maintient*

Ce groupe rassemble un autre type de profil scolaire fréquent dans les écoles de la ville. Il comprend les élèves ayant mené une scolarité primaire incomplète, abandonnée avant l'obtention du certificat d'études primaires, l'âge légal d'obligation scolaire ayant été atteint.

Il s'agit d'un groupe d'enfants conséquent d'un point de vue numéraire. Sur les 217 inscriptions passées dans la décennie 1920, près de soixante-seize enfants se rattachent à ce groupe, avec une très légère majorité de garçons (estimés à 54,4% de l'effectif total du groupe). L'effectif complet de ce groupe d'enfants se répartit de la manière suivante sur la période d'observation.

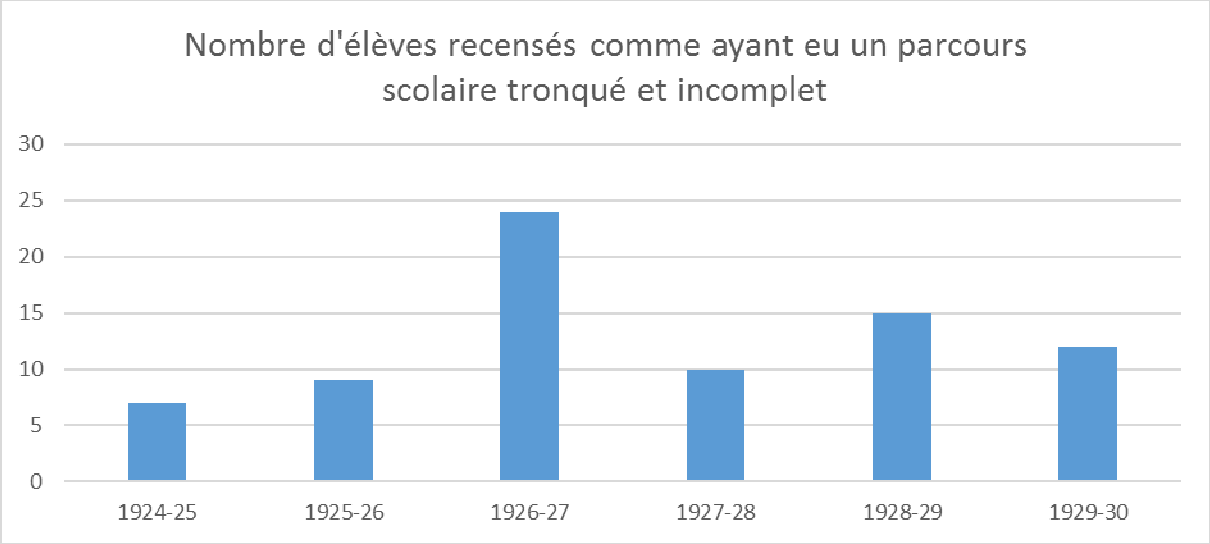


Graphique 20 – *Nombre d'élèves ayant eu un parcours scolaire tronqué et incomplet* (1924/1930)

Un portrait succinct permet de saisir qui sont les enfants de ce groupe. L'âge au moment de l'inscription est très variable. Même si tous les âges, répartis entre deux et dix ans, sont présents, la classe des six ans (29,2%) et celle des neuf ans (16,9%) sont les plus représentées.

Leur classe de première inscription va de la classe de maternelle à la classe de CM/CS. Néanmoins, des niveaux sont plus représentés, comme le cours préparatoire (26,4%), la maternelle (21,9%) et le cours élémentaire première année (20,7%).

La classe de sortie donne une idée du niveau scolaire atteint par ces élèves. Presque tous les niveaux de classes élémentaires sont représentés, s'échelonnant de la classe de CE1 à celle de CM/CS, en passant par la classe spéciale pour Arméniennes de l'école de filles de la rue Madier Montjau. Mais une fois encore, la répartition des élèves au sein de ces classes est très variable, soulignant une plus forte représentation des abandons à la fin de la classe de CM2 (30,3%), de la classe de CM1 (19,7%) et de la classe de CE2 (10,5%).

Les sources consultées ne permettent pas d'appréhender le devenir professionnel pour près d'un enfant sur deux. Lorsque cela a été possible, la répartition socioprofessionnelle obtenue du groupe fournit la répartition suivante[577].

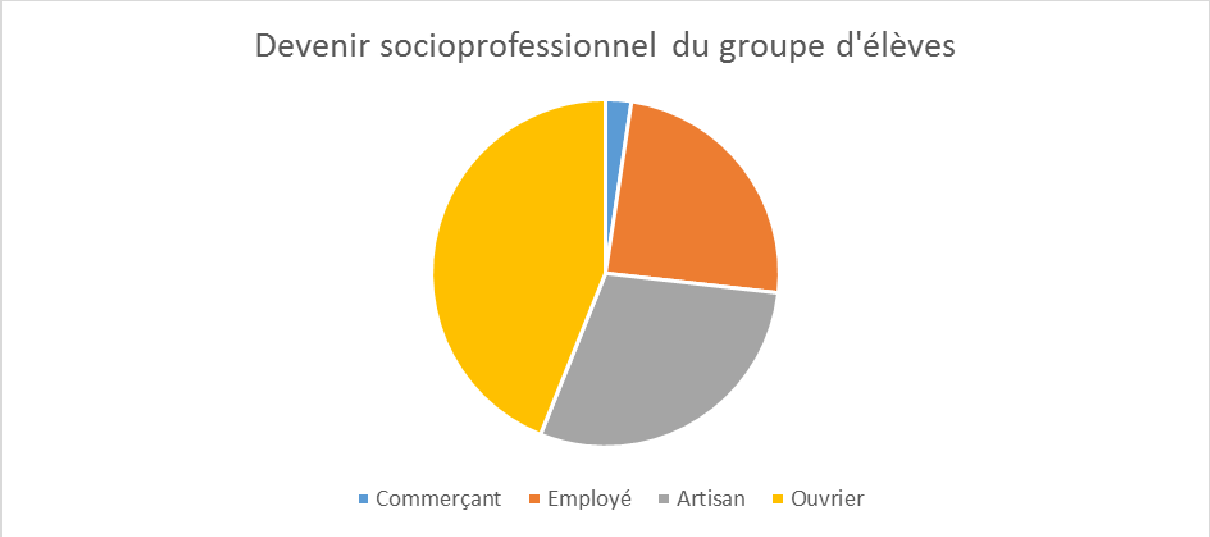


Graphique 21 – *Devenir socioprofessionnel du groupe d'élèves issus du groupe des parcours tronqués et incomplets*

Les enfants de ce groupe sont d'abord devenus des ouvriers, puis des artisans et des petits employés. Même si les professions exercées sont très diverses et leurs représentations numéraires faibles, les plus représentées sont celles de manœuvre et de tailleur, l'exercice de cette dernière ayant été rendu possible après une formation professionnelle diplômante.

[577] Répartition des professions exercées selon la CSP (source : recensements de 1926, 1931, 1936 et 1946).

*c. Des parcours primaires achevés, un groupe majoritaire se renforçant en fin de période*

Des élèves achèvent une scolarité complète à l'école primaire, avec la réussite au certificat d'études primaires. Combien d'enfants, dont la première inscription à l'école a été enregistrée entre 1923 et 1930, réussissent-ils à l'examen?

Parmi les élèves inscrits pour la première fois à l'école entre la rentrée 1923 et juillet 1930, quatre-vingt-six, au minimum, effectuent l'intégralité de leur scolarité primaire (ou du moins la terminent), à partir du moment où ils sont scolarisés à Valence. Les lauréats se répartissent ainsi selon leur année de première inscription à l'école.

| **1923-24** | **1924-25** | **1925-26** | **1926-27** | **1927-28** | **1928-29** | **1929-30** | **total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 9 | 16 | 7 | 26 | 20 | 86 |

Tableau 26 – *Nombre de lauréats du CEP par année scolaire de première inscription* (source : listes des lauréats et *Palmarès* publiés dans la presse locale)

Les élèves inscrits à la fin de la décennie 1920 ont été plus nombreux à réussir à l'examen que ceux entrés en début. Ces réussites sont à relativiser ; le nombre d'élèves ayant sensiblement varié d'une année sur l'autre. Un peu moins d'un élève sur trois (25,7%) inscrits entre octobre 1923 et juillet 1930 parvient au cours supérieur et sort diplômé de l'école primaire.




Illustration 78 – *Le diplôme du certificat d'études* (Cliché JS Gauthier)

Les réussites à l'examen varient selon l'année d'obtention. De même, le nombre de lauréats est plus élevé du côté des garçons. Cet écart filles/garçons est à relativiser : les résultats des filles ne sont pas complets certaines années (des écoles manquent), de plus le nombre d'inscrits à l'école primaire est plus élevé du côté des garçons.

Des cinq élèves ayant réussi à l'examen entre 1927 et 1929, il est possible d'en suivre professionnellement trois. Agop Nalbandian, qui a obtenu son CEP en 1927, exerce, au recensement de 1931, comme tailleur chez Manoukian, profession qu'il poursuit en 1946 à son compte. Arpine Karayan est également tailleur patron (1936), alors qu'Agop Andonian travaille comme négociant (en 1946). L'artisanat et le commerce semble être la voie privilégiée des lauréats du certificat d'études, dans la décennie 1920.

*d. Les « exclus » de l'enseignement secondaire, des parcours rendus vite inaccessible*

Même si une élite scolaire se remarque assez tôt, l'enseignement général reste très sélectif et inaccessible à cette première génération d'élèves arméniens. Aucun élève n'accède à la filière générale de l'enseignement primaire supérieur. Rien d'étonnant pour de jeunes étrangers, au vu des débouchés que peut leur proposer cet ordre d'enseignement et que les études y sont difficiles.

De même, hormis les parcours atypiques pour la période de Georges Avédian, élève de l'Institution Notre-Dame et bachelier en 1931, et de Vahé Nalbandian, bachelier en 1938, la présence d'Arméniens dans l'enseignement secondaire est éphémère. Le premier de ces jeunes gens, issu d'une famille originaire de Biledjik, vit à Valence avec sa mère, sans profession, et ses deux sœurs, nées en 1898 et 1916, toutes deux usineuses chez Chabert en 1926. Le père de Vahé, originaire de Biledjik et comptable dans une entreprise minière française de Zongouldak, exerce à nouveau cette profession chez Ladreyt à Valence, après avoir pratiqué peu de temps le négoce des produits orientaux.

Les abandons au Lycée de Valence sont visibles à l'issue de la sixième (malgré son redoublement, Gregor Hagopian ne franchit pas le cap de la sixième), mais surtout à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les abandons sont en effet plus nombreux et constatés à l'issue de la classe de quatrième, comme celui de Grégoire Kessedjian, mais surtout de la classe de troisième.

A la fin de la période considérée, les parcours des élèves arméniens se répartissent en quatre grands groupes, d'importance inégale. Si plus d'un tiers termine sa scolarité primaire par l'obtention du certificat d'études primaires et entre dans la vie active, les parcours effectués au sein de l'école primaire restent incomplets pour un autre bon tiers des élèves arméniens de cette période. Le métier d'ouvrier est exercé à l'issue de l'école par près de la moitié des enfants de ce dernier groupe. De même, un quart d'entre eux se dirige vers les métiers de l'artisanat. Le groupe des parcours brefs, même s'il constitue le troisième parcours possible par le nombre, tend vers zéro en fin de période. Les nouvelles inscriptions sont le fait d'enfants plus jeunes. Les élèves scolarisés dans le second degré, dernier groupe, ne dépassent

pas le premier cycle de l'enseignement secondaire. L'abandon est souvent constaté à l'issue de la classe de quatrième, parfois à la fin de la sixième.
L'année 1929 marque une rupture dans les orientations, avec les premières orientations dans les filières professionnelles de l'enseignement primaire supérieure, et dans la prise en charge des difficultés, notamment linguistiques des filles. De même, la période qui s'ouvre voit une hausse des effectifs des enfants arméniens présents dans l'enseignement secondaire, même si cet enseignement reste encore très fortement sélectif.

## 2-1929/1939 – Pénétration du système scolaire valentinois

La période 1930/1939 marque l'accès des élèves arméniens à tous les lieux d'enseignement de la ville, et notamment la possibilité de suivre une scolarité dans les deux écoles primaires supérieures, suivant une participation très variable selon le type d'établissement, ainsi qu'un renforcement de leur présence dans l'enseignement secondaire. Les élèves y suivent des scolarités variées, plus ou moins longues, plus ou moins complètes. A la sortie de l'école, les situations professionnelles rencontrées sont elles aussi multiples, même si les tendances, qui se dessinent, soulignent le poids des origines sociales et l'influence de stratégies familiales dans les parcours scolaires et les trajectoires professionnelles empruntées. Par-delà la stricte étude des parcours scolaires, c'est la question de la mobilité sociale, des membres du groupe étudié, qui se trouve posée. Si, comme l'ont montré certains travaux d'historiens, la première génération a très souvent vécu son installation comme un déclassement social[578], quel-s comportement-s la seconde génération adopte-t-elle vis-à-vis de sa propre situation professionnelle ?

### *A-L'espace scolaire valentinois des années 30 : un terrain en évolution*

Durant la période considérée, le champ des établissements publics fréquentés s'élargit, même si la quasi-totalité des effectifs des élèves arméniens est toujours scolarisée dans les mêmes établissements qu'au cours de la période précédente.

[578] Deux auteurs traitent de cette question. TEMIME Emile, « Les Arméniens de la deuxième génération à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, *GRECO 13. Recherches sur les migrations internationales*, n°415, 1982, page 109.TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de France », *Les dossiers d'archéologie*, n°177, décembre 1992.

L'enseignement privé enregistre des inscriptions d'Arméniens, mais l'évolution des effectifs est une donnée mal connue qui se poursuit dans la décennie suivante.

L'école de la Visitation (rue des Etables), l'externat St-Félix (rue Farnerie), l'école Ste-Marie (boulevard Maréchal Pétain), l'école de garçons St-Apollinaire (rue Général Farre), l'école de filles rue de Mulhouse, l'orphelinat St-Vincent de Paul (rue Jonchère), le monastère du Bon Pasteur (au Clos Gaillard), l'Institution St-Victor et l'Institution Notre Dame sont les principaux établissements privés connus fréquentés par des élèves arméniens. Les sources sont très limitées ; quelques rares listes d'inscription pour une période tardive, des palmarès diffusés par la presse diocésaine ou des allusions dans un registre matricule de l'école de filles de la rue Madier Montjau en constituent les principales et permettent d'établir la présence des Arméniens dans ces établissements.

De très rares élèves y ont laissé des traces, principalement celles qui s'y sont distinguées scolairement, comme Irène Inkeballian, née à Adana en 1919, qui obtient son certificat supérieur à la session 1933, ou encore Verghine Zorzopian, née en 1924 à Beyrouth, qui réussit son certificat élémentaire, en 1936, à l'école de la Visitation[579].

Les témoignages viennent compléter ces rares renseignements. Les deux sœurs Rose (née en 1928) et Renée (née en 1930) Tinguerian, filles d'une chemisière et d'un menuisier, fréquentent l'école de la Visitation, de 1937 à 1942 pour l'aînée. Quelques Arméniennes y sont également scolarisées au cours de la même période, mais l'inscription payante limite leur présence dans cet établissement.

Les changements interviennent surtout dans l'augmentation des effectifs scolaires de l'enseignement public, résultant du renforcement de la présence arménienne sur la ville et sa « banlieue », mais aussi à la présence nouvelle d'Arméniens dans les deux écoles primaires supérieures de la ville.

### *a. La relative stabilité des établissements scolaires fréquentés*

Les établissements primaires fréquentés évoluent peu ou pas et leur hiérarchie se maintient par rapport à la décennie précédente.

A l'instar des autres écoles, les établissements scolaires publics situés au cœur du Haïnots, nom donné au quartier arménien de la ville, renforcent leurs effectifs d'élèves arméniens.

[579] Archives diocésaines de Valence (salle de lecture) – Source : *La semaine religieuse*, années 1933 et 1936.

L'école de filles de la rue Madier Montjau ainsi que les écoles de garçons de la Cathédrale et de la place du Palais voient les effectifs d'élèves arméniens se développer.

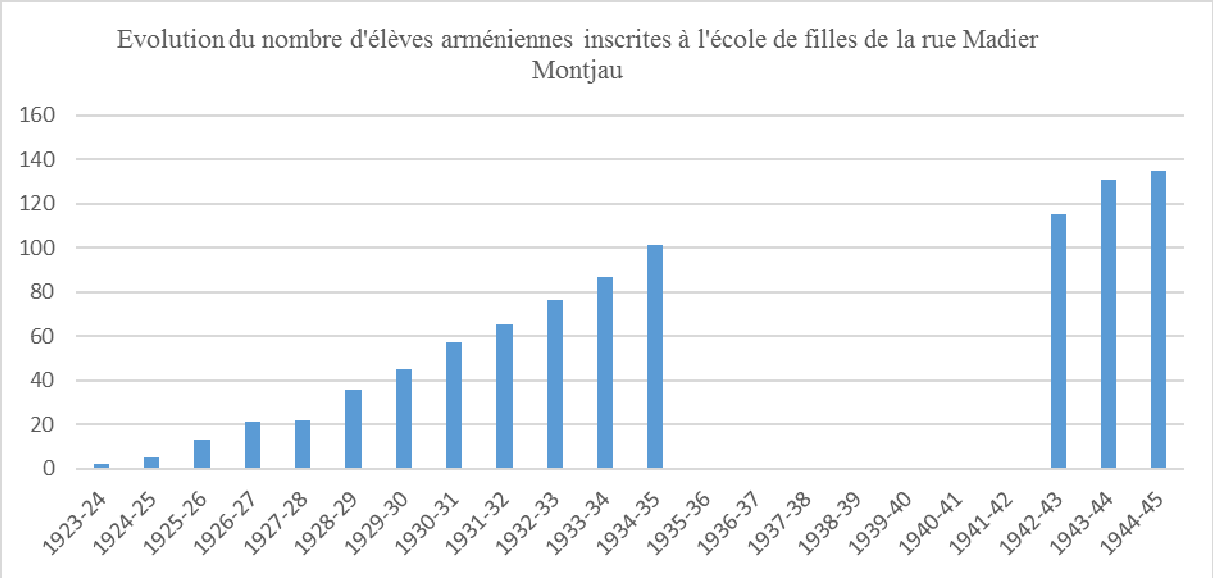


Graphique 22 – *Evolution du nombre d'Arméniennes inscrites à l'école de filles de la rue Madier Montjau*, 1923/1945 (Source : *Etats nominatifs*)

A l'école de garçons de la place du palais, les effectifs des élèves arméniens inscrits évoluent aussi à la hausse sur près de vingt années.

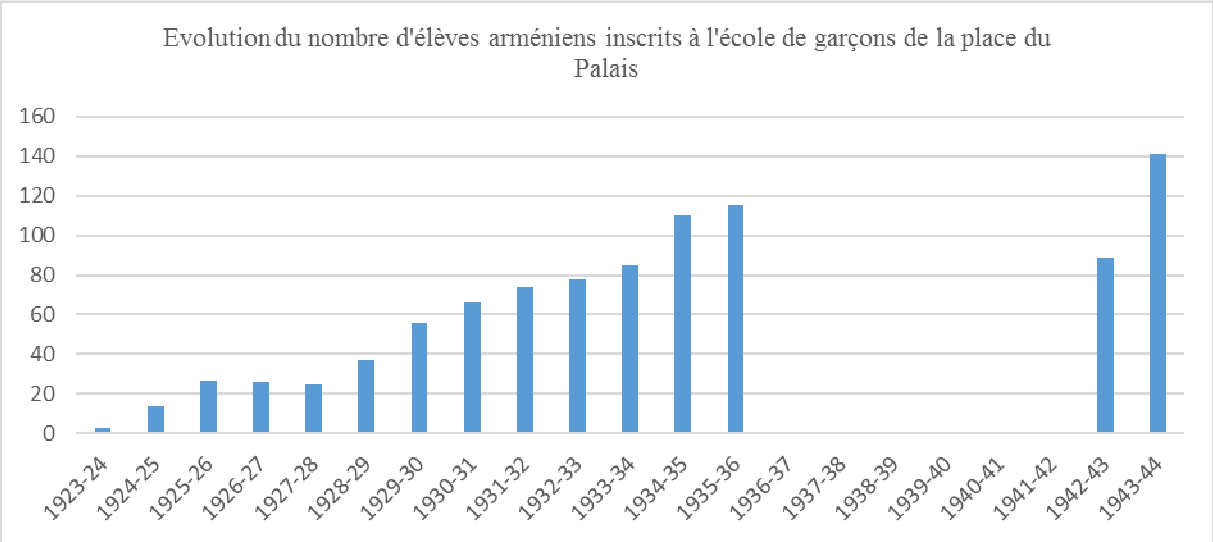


Graphique 23 – *Evolution du nombre d'Arméniens inscrits à l'école de garçons de la place du Palais*, 1923/1944 (Source : *Etats nominatifs*)

La composition des classes est un autre indicateur de cette évolution. Dix-neuf Arméniens sur un effectif de quarante élèves sont inscrits dans la cinquième classe (le cours élémentaire première année) de l'école de garçons de la place du Palais durant l'année

1934/1935. La même année, dix-sept Arméniennes fréquentent la sixième classe (cours préparatoire) de l'école de filles de la rue Madier Montjau, qui compte trente-sept élèves inscrites.

Les quartiers proches des écoles citées ci-dessus connaissent un fort renforcement de la présence arménienne. En 1931, 64 réfugiés habitent le seul immeuble, encore appelé « Russia hôtel », au numéro vingt et un de la rue Farnerie. Cinq années plus tard, en 1936, plus de la moitié des 1 771 Arméniens de Valence sont installés dans cette partie de la ville. A titre indicatif, 104 Arméniens résident dans la rue Balthazar Baro, sur les 107 résidents que compte cette rue. De même, ce sont 266 Arméniens qui logent rue Bouffier, au recensement de 1936.

En revanche, de nouveaux établissements, à la périphérie, scolarisent des élèves, signe que certaines familles arméniennes investissent de nouveaux quartiers de la ville. Cette présence périphérique est très limitée ; les effectifs des établissements concernés restant négligeables. L'effectif annuel des élèves arméniens de l'école de la rue Mésangère varie, selon l'année scolaire, de deux à trois, entre 1929 et 1935. Il en est de même à l'école de garçons de la rue Berthelot. Durant la même période, le nombre annuel d'Arméniennes scolarisées varient entre cinq et dix à l'école du Drapeau. Pour la seule école de la rue des vieillards, il oscille entre deux et quatre. Seule l'école mixte du Calvaire, compte tenu de sa proximité avec le quartier Fontlozier, scolarise annuellement de dix-sept à vingt-huit Arménien-ne-s.

La plupart des établissements préparent au certificat d'études. A ceux figurant dans la liste pour la décennie 1920, il faut ajouter l'école de la Crozette, l'école de la rue Faventines ainsi que l'école du Calvaire. Dix lauréats sont recensés à l'école du Calvaire pour l'examen de 1935 ; quatre sont des étrangers. La même année, quarante-quatre (dont une seule Arménienne) le sont à l'école de filles de la rue des vieillards et vingt (dont deux Arméniennes) à l'école de filles de la rue Madier Montjau, contre vingt-six (dont six Arméniens) à l'école de garçons de la place du Palais et cinq à l'école mixte du quartier de Valensolles.

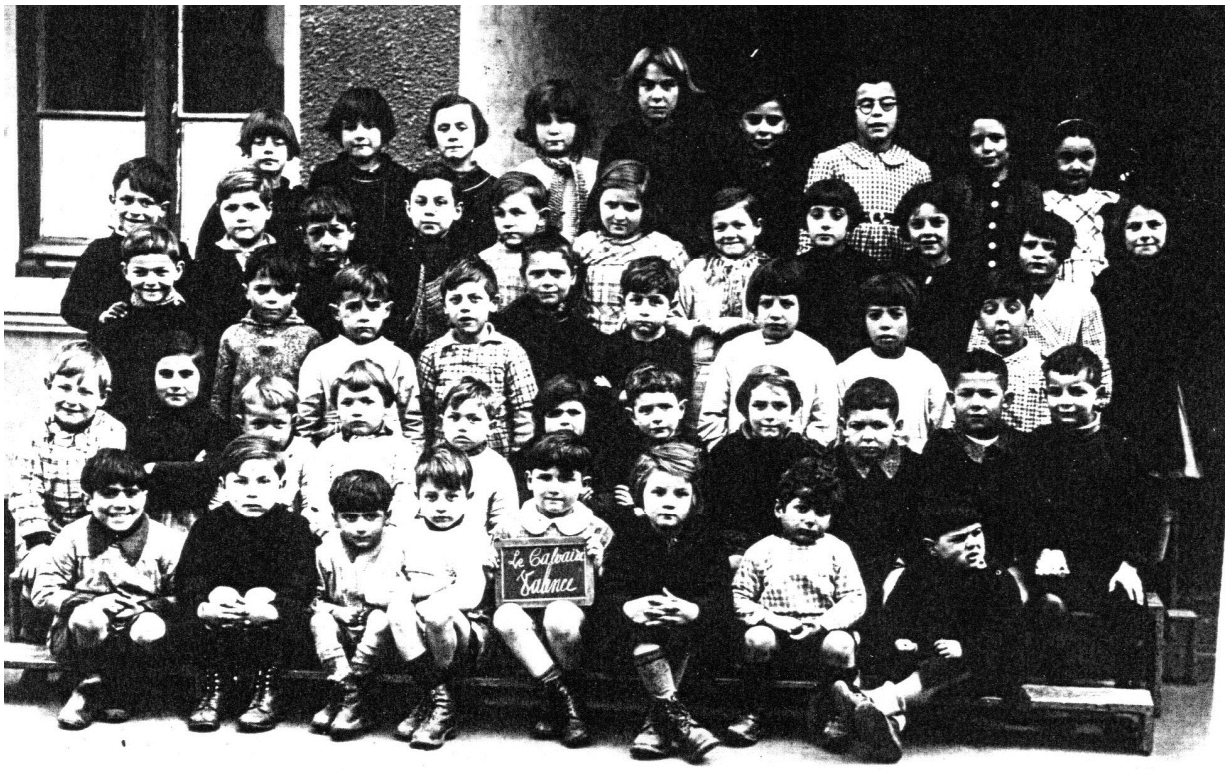


Illustration 79 – *L'école du Calvaire : la section enfantine*, année 1939 (Collection Krikorian)



Illustration 80 – *L'école du Calvaire : les filles devant la classe en bois*, année 1939 (Collection Krikorian)

*b. L'absence de la filière générale de l'EPS*

La filière générale accapare plus de la moitié de l'activité des EPS de la ville. Mais, jusqu'à preuve du contraire, aucun Arménien ne fréquente la section générale de l'EPS de garçons.

L'évolution des effectifs de l'EPS de filles (futur collège moderne de jeunes filles, après 1941) est encore plus mal connue, pour la période considérée. En 1936, les effectifs totaux des EPS concernent 120 garçons et 122 filles[580]. À ces effectifs, il convient d'ajouter ceux des classes préparatoires des EPS de filles et de garçons. Les effectifs totaux de garçons et de filles se développent dans les années trente. Les filles se trouvent alors représentées en plus grand nombre dans l'enseignement primaire supérieur. La préparation du concours d'entrée de l'EN est un débouché important pour ces dernières ; et même certainement le principal.

Les Arméniennes sont absentes de l'EPS dans la première période (décennie vingt) et ne commencent à l'intégrer que très timidement à partir de la rentrée 1930. J'en dénombre deux. Leur parcours met en évidence des situations très différentes. Takouhie Agopian, née en 1918, est la toute première élève arménienne à intégrer l'EPS de filles. A la rentrée 1930, elle est inscrite en classe préparatoire. Je la perds complètement de vue par la suite et la retrouve comme ouvrière talonnière à Romans en 1936. A l'opposé, la réussite de Verghine Zorzopian reste exceptionnelle et unique en obtenant le brevet élémentaire et le brevet d'enseignement primaire supérieur, à l'EPS de filles, en 1940. L'accès à une carrière liée à l'enseignement lui est barré. Ce n'est qu'à partir des années cinquante et soixante que les Arméniennes accèdent à la profession d'enseignante. Dans les années trente, la situation est toute différente, tant qu'elles n'ont pas la nationalité française.

Les débouchés empruntés par les Arméniens évoluent durant l'entre-deux-guerres. En début de période, ces derniers brillent par leur absence dans l'enseignement primaire supérieur, alors que quelques-uns sont scolarisés au lycée de Valence. Pourquoi cette situation ? La

[580] INRP (Lyon) : Rapport de l'inspecteur d'académie sur la *Situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1925* (rédigé en juillet 1926).

réponse réside dans les choix faits par les familles vis-à-vis de l'offre scolaire, de leur statut d'étranger, de la situation économique ainsi que des débouchés professionnels locaux.

La crise opérant, les possibilités semblent se restreindre dans les années trente ; l'inspecteur d'académie le constate. En 1934, la majorité des sortants, garçons et filles, s'oriente vers les fonctions d'enseignement ou continue leurs études à l'EPS, pour la préparation du brevet supérieur (BS), faute d'avoir réussi au concours d'entrée à l'EN. Enfin, un dernier petit groupe accède à d'autres concours de l'administration (comme celui des PTT, cité en 1935) ou aux rares emplois vacants dans le commerce et l'industrie, des principales villes de la région[581]. L'année suivante, bien que l'entrée à l'EN ou la préparation du BS soient les principaux débouchés des sortants des EPS de la ville, l'inspecteur d'académie mentionne l'intégration pour certains d'entre eux des écoles d'aviation d'Istres et Rochefort, ou de l'école des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, ou enfin de l'Ecole Nationale de l'Enseignement Technique de Voiron, sans mention d'effectifs néanmoins.

Les Arméniens s'orientent vers les filières professionnelles du commerce et de l'industrie.

- L'attractivité exercée par un enseignement professionnel et technique en pleine réorganisation

L'école pratique de commerce et d'industrie (E.P.C.I.), désirée à Valence depuis la fin du 19e siècle, ouvre finalement le premier octobre 1932 et fusionne, dans de nouveaux locaux situés rue Amblard, avec l'EPS de garçons[582]. Les cours professionnels de l'Association polytechnique et de l'Ecole d'art industriel de la ville rejoignent également le nouvel établissement et s'intègrent aux formations dispensées dans l'établissement. Cette fusion/création marque le début d'une période nouvelle ; des améliorations matérielles sont nettement perceptibles.

[581] INRP (Lyon) : Rapport de l'inspecteur d'académie sur la *Situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1934* (rédigé en juillet 1935).

[582] SAVOIE Philippe a décrit ce mouvement de rationalisation (« rattachement » et « regroupement ») du dispositif scolaire survenu à Nancy après 1919 (« Offre locale et engagement de l'Etat. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de leur évolution sous la IIIe République », revue *Histoire de l'Education*, NS, n°66, mai 1995, INRP, Paris, page 77 et suivantes).

Les filières professionnelles et techniques de l'EPCI forment désormais au certificat d'aptitude professionnelle alors que l'EPS concentre son activité autour de la filière d'enseignement général et des brevets industriel et commercial. Les filières professionnelles sont secondaires à l'EPS de garçons et la filière générale (toutes années d'enseignement confondues) domine, de par ses effectifs, les activités de l'établissement.

Selon les années, l'activité d'enseignement général, toujours majoritaire, prend une place plus ou moins grande. Pour l'année 1936/1937, la domination de l'effectif la filière générale sur l'effectif total de l'établissement est au plus fort. Cette année-là, l'enseignement général représente 76% de l'activité de l'établissement. Durant l'année 1940/1941, l'enseignement général a fortement reculé, passant à 58,6% de l'activité de l'établissement. L'évolution, ainsi mise en évidence, n'est pas linéaire sur la période considérée, mais ponctuelle. D'une année sur l'autre, la situation change.

Seules les filières professionnelles (industrielles et commerciales) scolarisent des élèves arméniens. Leur inventaire par année scolaire est une entreprise impossible, les listes annuelles d'inscription (la source principale) étant inexistantes. Néanmoins, les registres matricules permettent de dresser un inventaire des inscriptions annuelles.

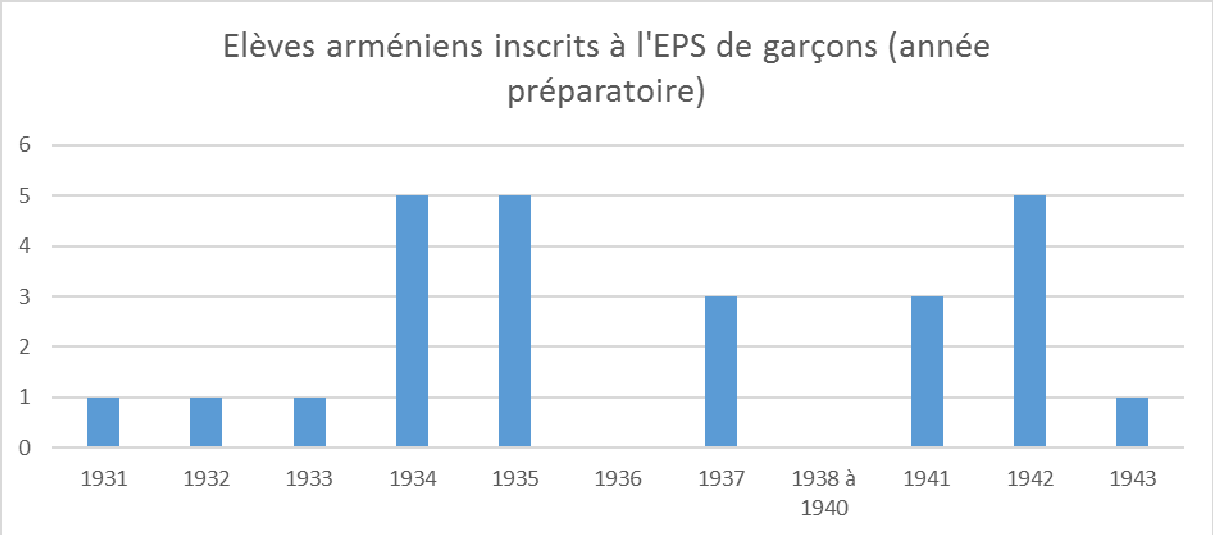


Graphique 24 – *Elèves arméniens inscrits à l'EPS de garçons durant l'année préparatoire*[583]

[583] A.D.D., 583WP1 - RM n°3 (1922/1935) et 5 (1935/1943)

La rentrée 1931 marque le début de l'apparition des élèves arméniens à l'EPS de garçons, en classe préparatoire (année de sélection et de détermination). A l'issue de cette année préparatoire, qui reste sélective, un examen est organisé par l'établissement, qui valide ou non le passage en 1ère année de préparation au brevet et qui permet aussi à l'élève de se prononcer sur la nature du brevet préparé (général, industriel ou commercial).

La fréquentation de l'établissement de garçons par les élèves arméniens est la suivante, pour la période considérée.

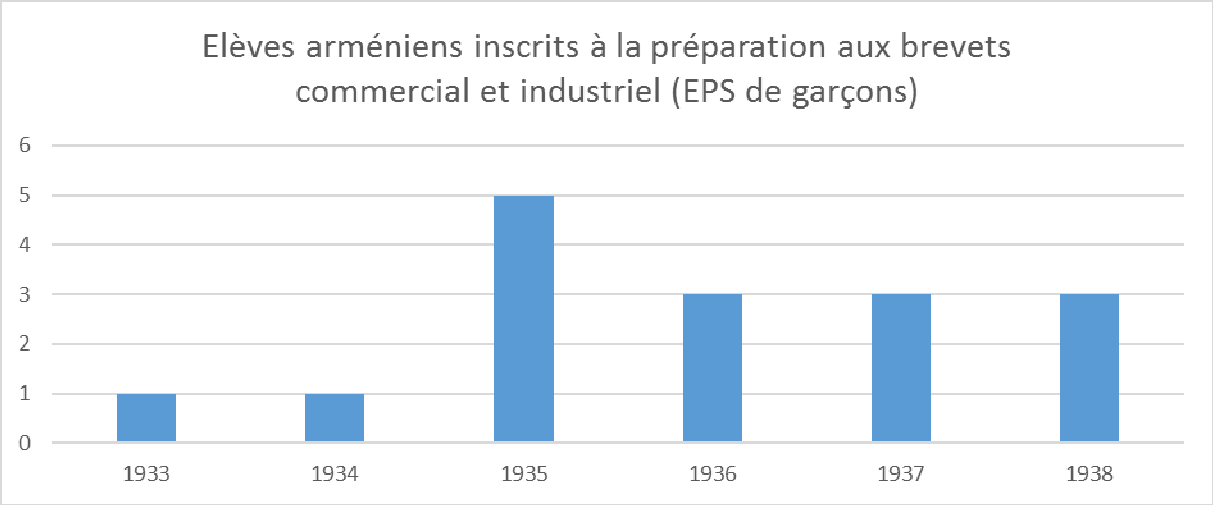


Graphique 25 – *Elèves arméniens inscrits à la préparation aux brevets commercial et industriel*[584]

L'EPCI regroupe, dès sa création, l'ensemble de la formation professionnelle, qu'elle délivre dans le cadre d'un enseignement annuel régulier ou en cours du soir. Ses effectifs acquièrent une certaine régularité, dans la seconde moitié des années trente, compte tenu des capacités d'accueil limitées de l'établissement.

[584] A.D.D., 583WP1 : RM n°4 (1924/1938)

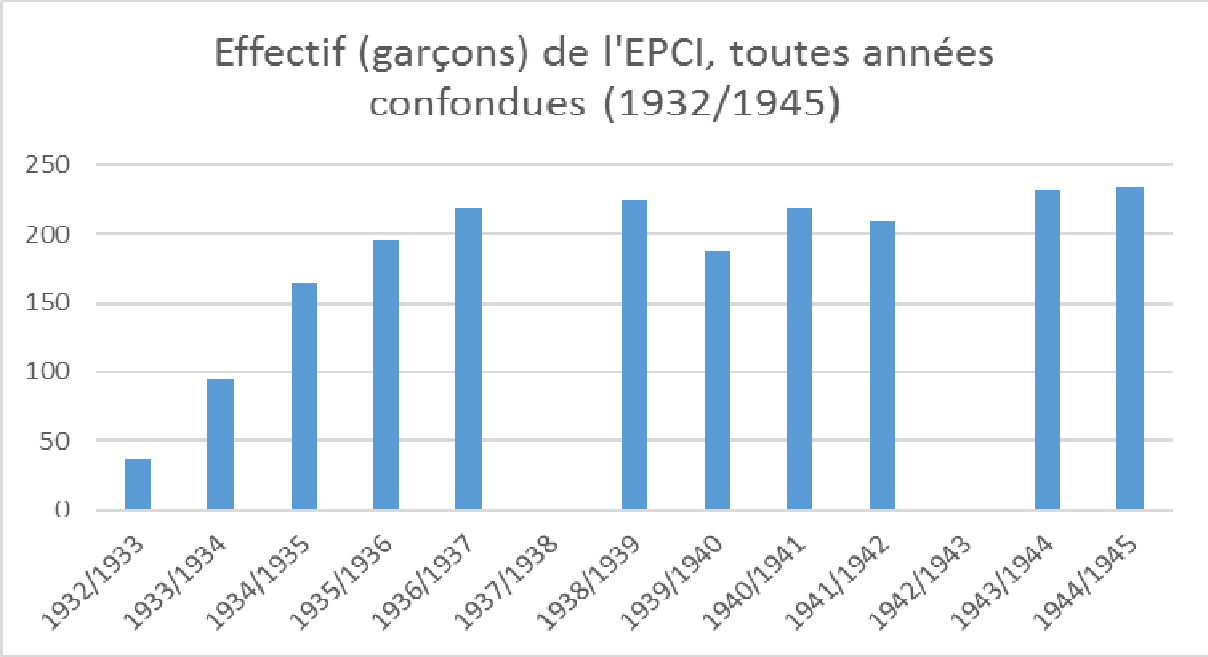


Graphique 26 – *Effectif garçons de l'EPCI*, toutes années confondues (1932/1945)[585]

Aucune donnée, relative à la fréquentation des différentes sections professionnelles (industrielles et commerciales), n'est disponible.

Si les filières professionnelles et techniques sont attractives, l'enseignement secondaire conserve un intérêt évident auprès de quelques élèves. Peut-être est-il même considéré, par une « élite culturelle », comme une manière de se démarquer ?

- L'enseignement secondaire, une attractivité grandissante

Bien que très limitée ou brève, la présence d'élèves arméniens se distingue dans les établissements secondaires, privés ou publics, de Valence, mais surtout au lycée de la ville. Quelques indicateurs permettent d'éclairer leur présence dans l'établissement. Quarante-cinq élèves arméniens, répartis avant et après la guerre, ont laissé les traces d'une scolarité secondaire juste esquissée ou aboutie.
L'effectif annuel des lycéens arméniens évolue peu durant l'entre-deux-guerres et leur nombre se stabilise à six élèves à partir de 1934.

[585] A.D.D., 583WP1: EPS – Situation au 15/11 de l'année scolaire en cours

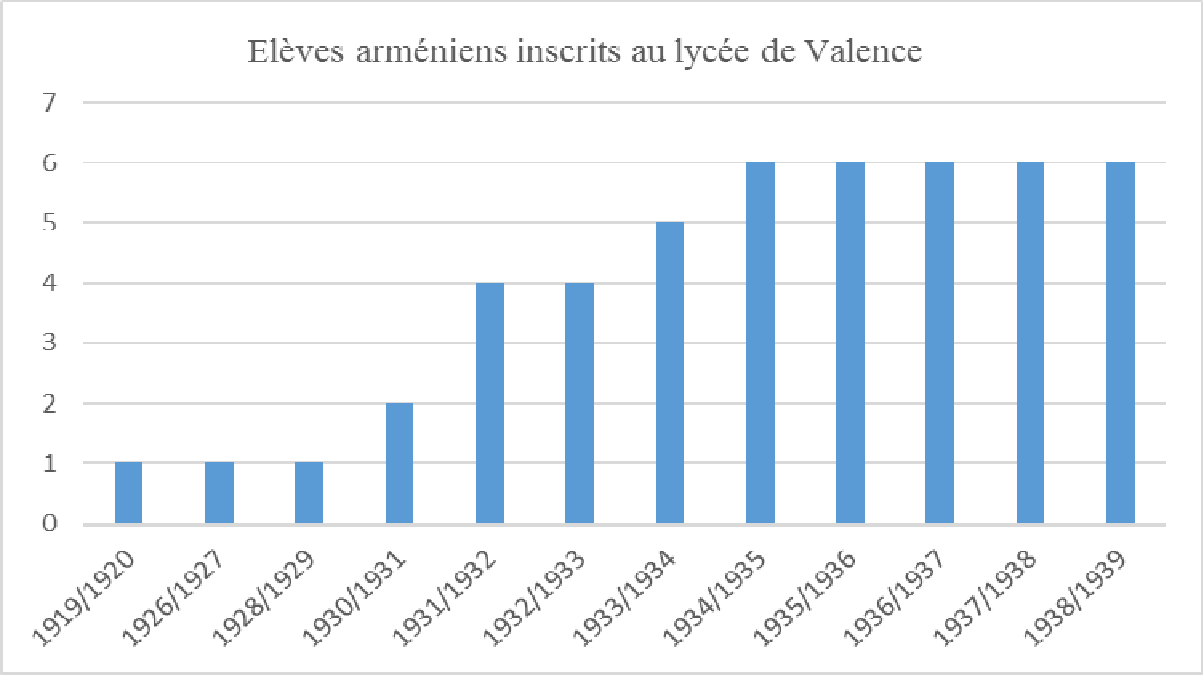


Graphique 27 – *Elèves arméniens inscrits au lycée de Valence* (1919/1939)[586]

Sur le groupe de quarante-cinq lycéens, neuf obtiennent le baccalauréat à Valence, entre 1936 et 1950.

Des filles intègrent cet ordre d'enseignement, fréquentant pour certaines le collège de jeunes filles de l'avenue Maurice Faure. Cet établissement, situé initialement à proximité de la place du Champ de Mars, est par la suite intégré aux bâtiments du lycée. Un enseignement des lettres, des sciences, de l'anglais et de la couture est donné, en 1925, aux jeunes filles qui fréquentent l'établissement[587]. Ces dernières suivent également l'enseignement au lycée, avec les garçons, notamment dans les classes préparant au baccalauréat. Aucune archive de l'établissement, utile pour comprendre son organisation et son fonctionnement au début des années vingt, n'a été conservée, hormis les quelques allusions de la presse locale, qui publie régulièrement les résultats des examens du secondaire. Bien plus tard, en 1941[588], un enseignement primaire (trois classes) ainsi qu'un enseignement secondaire y sont délivrés. Ce dernier prépare les élèves au baccalauréat Philosophie. Le diplôme d'études secondaires (ou complémentaire d'études secondaires) et le certificat d'études secondaires y sont également

[586] A.D.D., 634WP 31-33 : Lycée de Valence - Registres des entrées et des sorties 1925/1939)
[587] A.D.D. : *Annuaire de la Drôme, pour l'année 1925*, publié sous les auspices du conseil général, page 99.
[588] A.D.D., 5T : *Collège Maurice Faure Valence – Distribution des prix aux élèves*, faite aux élèves du collège le 29 juillet 1941, sous la présidence de M. Malizard, président de la chambre de commerce, 1941, imprimerie Charpin et Reyne.

décernés. La philosophie, la littérature, les langues anciennes (latin et grec), les langues vivantes (anglais et italien), l'histoire-géographie, les mathématiques et les sciences (naturelles, physique-chimie), le solfège et le chant, le dessin et l'histoire des arts, la couture ainsi que l'éducation physique y sont enseignées aux élèves, de la sixième à la classe de philosophie. Plusieurs sections sont proposées pour chaque niveau.



Illustration 81 – *Collège de jeunes filles : façade ouest,* sur l'avenue Maurice Faure (Cliché J.S. Gauthier, 2013)

Seuls quelques *Distribution des prix* permettent de se faire une idée de l'organisation de son enseignement. Rien ne subsiste des effectifs et de l'organisation des classes ainsi que des enseignements.

L'enseignement catholique n'est pas épargné, même si les Arméniens y sont présents avec parcimonie. Georges Avédian effectue la quasi-totalité de sa scolarité secondaire à l'Institution Notre Dame de Valence, avant de passer son baccalauréat en région parisienne, dans les années 1930. Son parcours migratoire est très mal connu. Né avant la première guerre mondiale et les déportations de 1915, originaire de Biledjik, tout comme ses deux sœurs (nées respectivement en 1898 et 1916), ouvrières à Valence toutes deux, et sa mère, veuve et sans

travail, Georges apparaît pour la première fois à Valence en 1924, année de sa première inscription à l'IND, alors qu'il a douze ans.

Les quelques sources disponibles pour les années quarante soulignent d'autre part la présence nouvelle d'élèves arméniens à l'Institution St-Félix, un établissement secondaire privé catholique, situé rue Farnerie. Leur présence ne s'y développe qu'à partir de la période signalée et augmente après la guerre.

*c. Un nouveau dessein pour l'orientation scolaire*

- La réussite au CEP offre une perspective nouvelle aux élèves

La période 1930/1939 enregistre une forte augmentation du nombre total de titulaires du CEP, qui passe de 130 lauréats en 1930 à 289 en 1939, tous sexes confondus. (L'année 1928 n'a pas été retenue ; seuls deux établissements, les écoles de la rue Madier Montjau et de la place du Palais, ont conservé leurs effectifs à l'examen.) Une légère baisse des effectifs, tous sexes confondus, est observable en 1938, suivie d'une reprise des effectifs, l'année suivante.

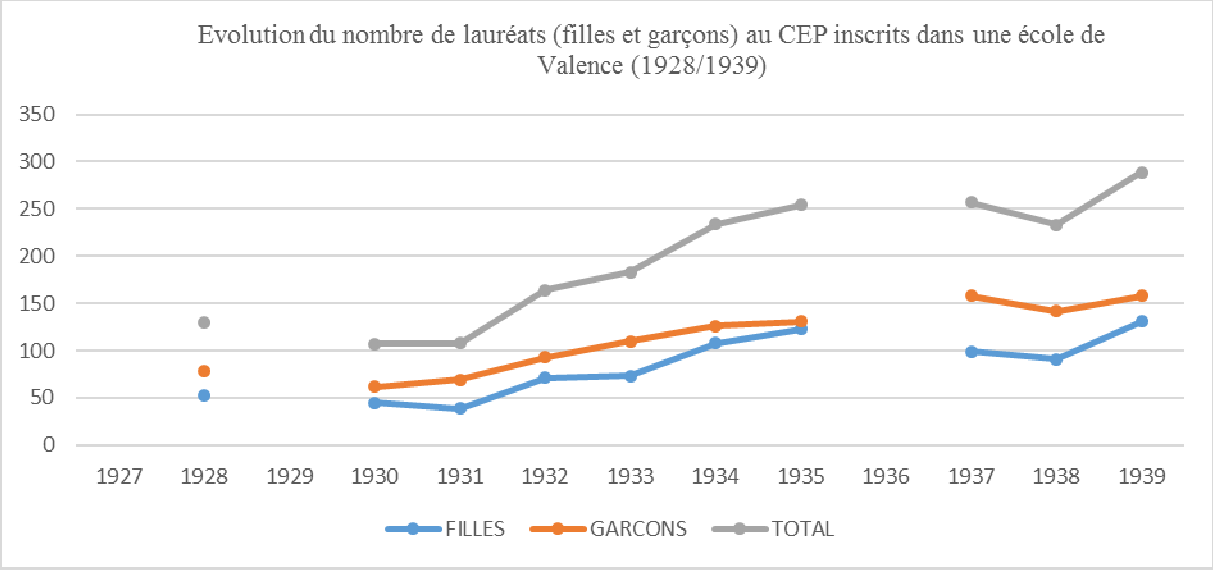


Graphique 28 – *Evolution du nombre de lauréats (filles et garçons) au CEP*, inscrits dans une école de Valence (1928/1939)

Cette hausse n'a pas profité à toutes les écoles. La plupart des écoles ont vu leurs effectifs progresser, comme les écoles de filles de la rue des Vieillard ou de la rue Madier Montjau ou encore les écoles de garçons de la rue Mésangère ou de la rue Berthelot. Cette dernière est

l'établissement qui prépare en masse des certifiés durant l'entre-deux-guerres. Le maximum est atteint avec soixante-six réussites à l'examen de 1937. Quelques-unes ont vu leurs effectifs reculer. vingt-sept élèves de l'école du Palais sont reçus au certificat d'études en 1927. Les lauréats ne sont plus que vingt-cinq en 1939. La baisse est plus visible à l'école de filles du Drapeau : vingt-trois lauréats en 1928 contre dix-sept en 1939.

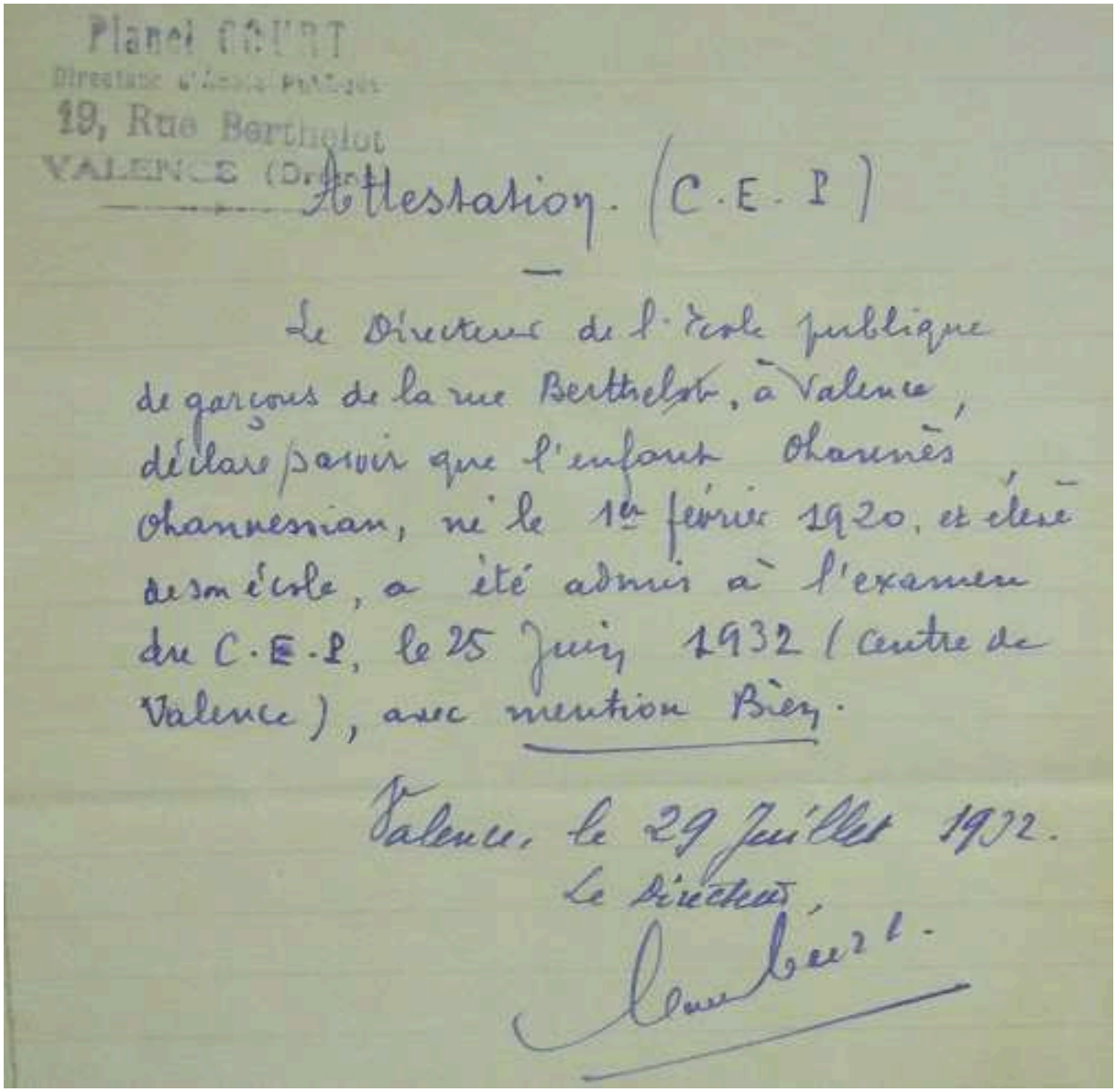
Planel COURT
Directeur d'école publique
19, Rue Berthelot
VALENCE (Dr.)

Attestation. (C.E.P.)

Le Directeur de l'école publique de garçons de la rue Berthelot, à Valence, déclare savoir que l'enfant Ohannès Ohannessian, né le 1er février 1920, et élève de son école, a été admis à l'examen du C.E.P. le 25 Juin 1932 (Centre de Valence), avec mention Bien.

Valence, le 29 Juillet 1932.
Le Directeur,
Planel

Illustration 82 – *Ecole primaire de garçons de la rue Berthelot : attestation de réussite au CEP*, établi par le directeur, Planel Court, à Ohannès Ohannessian (Source : dossier scolaire, Lycée de Valence)

La contribution n'est pas la même selon les établissements. L'école de garçons de la rue Berthelot occupe le haut du classement : entre trente-trois et soixante-six lauréats suivant les années. Cette école accueille peu d'Arméniens : entre un et six annuellement pour ma période

d'étude. Dans cet établissement, le nombre de lauréats arméniens varie entre un et deux, selon les années. Un groupe d'établissements, formé des écoles de la rue Mésangère, de la place du Palais, de la rue Madier Montjau et de la rue des vieillards, occupe la deuxième place en obtenant entre vingt et un et vingt-cinq lauréats. Certaines de ces écoles constituent les principales écoles de scolarisation des Arméniens, et par là-même de leur réussite à l'examen du certificat d'études, compte tenu des effectifs qui y sont scolarisés. Un troisième groupe, plus réduit, rassemble les écoles du Drapeau et de la rue Amblard. La présence d'élèves arméniennes n'y est pas très importante. Selon les années, je relève quelques lauréates pour ces écoles. Puis le reste des établissements d'où sortent entre quatre et quatorze lauréats en 1939. Ce dernier groupe rassemble les nouveaux groupes scolaires de la Crozette, de la rue Faventines et de Valensolles. La présence des Arméniens est dérisoire sur ces établissements.

Enfin, la part des garçons et des filles n'est pas la même parmi ces réussites. Les lauréats garçons sont plus nombreux que les filles, sur la période d'observation. De l'examen des courbes de l'évolution des effectifs de garçons et de filles, il ressort une nette prédominance des garçons dans ces réussites, écart qui peut avoir tendance à se réduire selon les années.

La représentation graphique, que je donne de la réussite des élèves arméniens au CEP, plus pédagogique, permet d'accéder rapidement à la représentation figurée de son allure générale. Les effectifs des lauréats du CEP s'organisent ainsi.

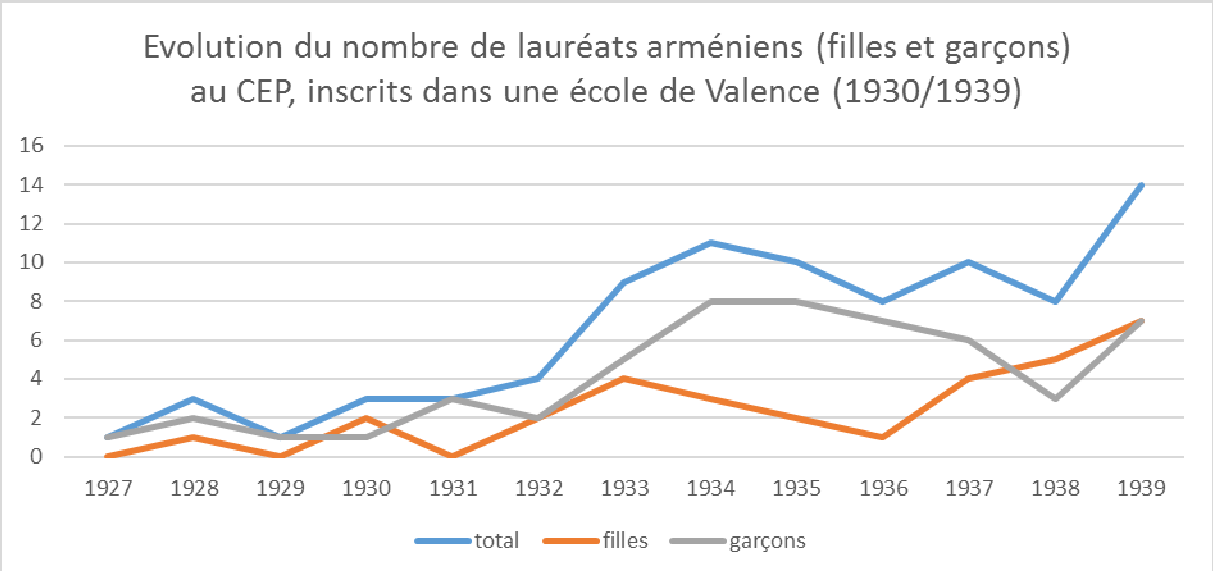


Graphique 29 – *Evolution du nombre de lauréats arméniens (filles et garçons) au CEP*, inscrits dans une école de Valence (1927/1939)

L'évolution des effectifs des lauréats du CEP appelle plusieurs remarques. Le nombre de lauréat-e-s (filles et garçons) augmente à partir de 1932. La classe de première scolarisation de ces élèves s'échelonne de la maternelle au cours moyen deuxième année, sachant que le nombre d'enfants scolarisés dans les petites classes (maternelle, CP et CE1) se renforce régulièrement à partir de 1932.
Les garçons prédominent nettement sur les filles, à de rares exceptions. Leur réussite représente 63,5% des réussites totales des élèves arméniens pour l'ensemble de la période considérée. Des erreurs peuvent subsister, comme aussi une sous-estimation des effectifs des filles due aux omissions ou lacunes de certains établissements de filles.

La place qu'occupent les élèves arméniens dans la réussite totale à l'examen du certificat d'études primaires est réduite (ou limitée) ; elle oscille, selon les années, entre 2,3% (en 1928) et 4,9% (en 1933) de l'effectif total des lauréats. Si en 1928, les Arméniens comptent pour 2,3% des lauréats du CEP (des écoles publiques), en 1939, leur part dans la réussite à cet examen est passée à 4,8% pour la seule ville de Valence. Si la part des jeunes Arméniens est relativement faible dans la réussite totale à cet examen, quelle est leur réussite à l'examen ? En 1930, le pourcentage de réussite parmi les candidats est de 100% à l'école Madier Montjau et du Drapeau (une élève de cours supérieur pour une lauréate), mais de 50% à l'école de garçons du Palais (deux élèves de cours supérieur pour un seul lauréat). En 1934, le taux de réussite des jeunes Arméniens s'élève à 100% à l'école de garçons de Bourg-lès-Valence (un candidat pour un lauréat), plus de 83% à l'école de garçons de la place du Palais (six candidats pour cinq lauréats), 75% à l'école de filles de la rue Madier Montjau (quatre candidates pour trois lauréates) et à près de 67% à l'école de garçons de la Cathédrale (trois candidats pour deux lauréats)[589]. Les chances d'obtenir le certificat d'études pour un jeune Arménien de cours supérieur sont donc relativement élevées.[590]

L'ouverture à la réussite au certificat d'études primaires laisse entrevoir des changements notables dans les parcours scolaires, puis professionnels, à venir.

[589] Taux établis à partir des compositions de classes fournies par les états nominatifs des établissements concernés et les résultats du certificat d'études.
[590] CARPENTIER C. estime à 20%, en 1882, le nombre d'élèves sortis de l'école élémentaire avec le certificat d'études. Ce taux se stabilise à 30% avant 1914. (Pourcentages cités dans SAVOIE Philippe, « L'histoire du certificat d'études », *Histoire de l'éducation*, janvier 2000, n°58, INRP, page 58) L'établissement d'une telle donnée, concernant la population scolaire arménienne, n'est pas possible.

- La préparation de nouveaux diplômes

Après la réussite au certificat d'études, la préparation du brevet commercial ainsi que du brevet industriel se développent dans la décennie trente. Encouragés par leur famille, les élèves arméniens se portent vers la préparation de diplômes professionnels, délivrés à l'EPS/EPCI de Valence.

Les rapports successifs du directeur de l'établissement de Valence, pour la période 1930/1939, permettent d'établir l'évolution numérique des candidats et des admis aux différents diplômes préparés de l'enseignement général. Mais aucune donnée n'est diffusée, par ces mêmes rapports, sur le nombre des candidats et des admis au brevet commercial et au brevet industriel.

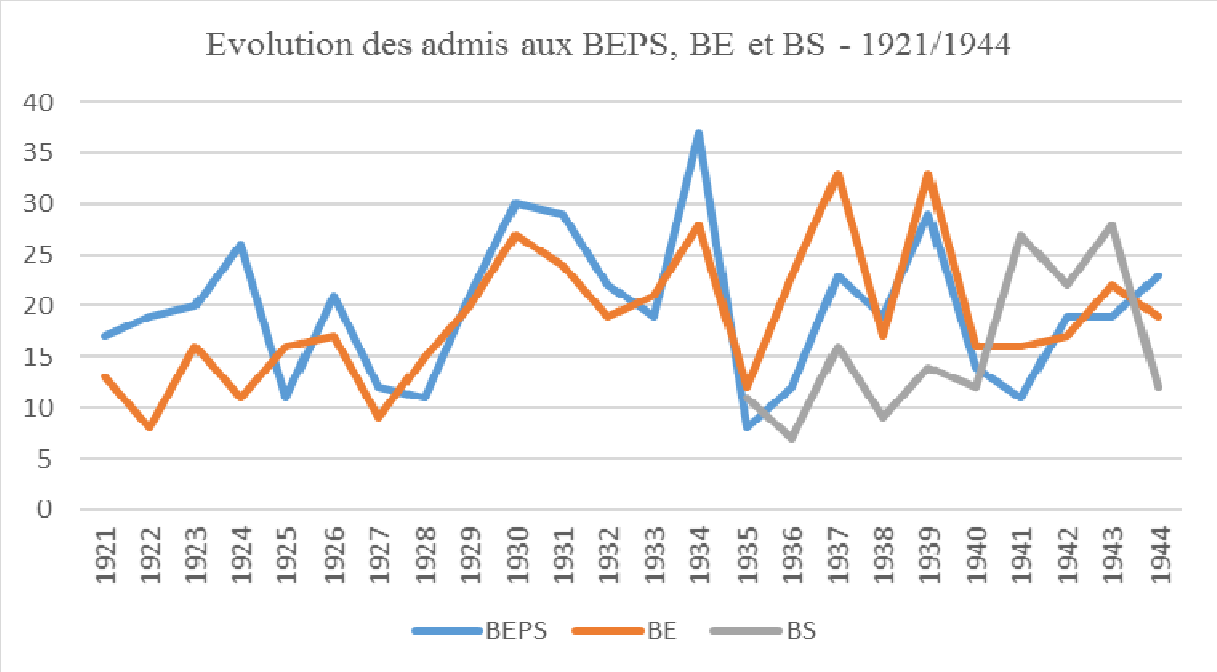


Graphique 30 – *Evolution des admis aux BEPS, BE et BS* (1921/1944)

Il en est de même pour la réussite globale aux différents CAP préparés à Valence. Aucune synthèse n'est établie, par l'administration académique ou de l'établissement, sur le nombre de candidats et d'admis aux différents examens organisés. Cette situation résulte-t-elle d'une lacune des sources ou d'un défaut lié à l'organisation des filières et des examens professionnels qui leur correspondent ? Rien ne permet de trancher dans un sens ou dans un autre.

Une grande variété de CAP est néanmoins proposée dans les différents établissements professionnels de la ville. La liste en est plus ou moins longue selon les années. Aux sessions 1937 et 1938 sont délivrés les CAP suivants : report lithographique (un lauréat), peinture en bâtiment (trois lauréats), coupe-couture (cinq lauréates), mode (deux lauréates), ajusteur (vingt-quatre lauréats), tourneur sur métaux (sept lauréats), soudeur (un lauréat), forgeron (trois lauréats), serrurier (quatre lauréats), mécanicien autos (un lauréat), menuisier (quatre lauréats), monteur-installateur-électricien (trois lauréats), sténodactylo (treize lauréat-e-s dont cinq filles), commis de comptabilité (neuf lauréat-e-s dont une fille)[591].

Cinq réussites identifiées concernent le brevet industriel (pour quatre réussites inconnues, car les parcours sont incomplets, et un échec recensé). Leur biographie éclaire leur scolarité et leur réussite.

Parmi ces réussites identifiées, quatre jeunes gens naissent dans les protectorats français de Syrie et du Liban. Antranik Zorzopian, né en 1922 à Beyrouth, au Liban (tout comme sa sœur cadette), est l'aîné d'une famille de trois enfants. Ses parents sont originaires de Malatia. Il est installé à Valence à la fin de l'année 1924, ses parents étant arrivés séparément entre octobre et décembre 1924. De 1924 à 1926, il habite place de l'hôpital avec ses parents et sa très jeune sœur. Il ne fréquente pas l'école maternelle. Sa première inscription est enregistrée à l'école de la Cathédrale, à la rentrée 1928, en classe de CP/CE1. Il fréquente cette école jusqu'en 1935, année où il obtient le certificat d'études primaires. Titulaire d'une bourse d'EPS et d'EP, il intègre ensuite l'école primaire supérieure de Valence, après une année préparatoire. Il est primé durant sa deuxième année préparatoire au brevet industriel (BI). En 1939, il obtient son BI ainsi que le CAP ajusteur. Il exerce comme dessinateur en 1946. Son frère et sa sœur fréquentent à leur tour l'EPS de Valence d'ù ils sortent titulaire d'un brevet industriel pour le premier, et du brevet élémentaire ainsi que du BEPS pour la seconde.

Krikor Jamakortzian est né à Alep, en Syrie, en 1923. Originaires de Darendé (sa mère) et de Malatia (son père), ses parents se marient à Malatia en 1921, avant de se diriger vers la Syrie. Entre 1923 et 1926, Krikor et ses parents débarquent à Marseille et s'installent finalement à Valence le vingt août 1926. Il n'intègre l'école maternelle de la rue Chauffour que durant la seule année scolaire 1928/1929. Puis il fréquente l'école élémentaire de la place du Palais de la rentrée 1929 à 1936, année où il obtient le certificat d'études. Après une année préparatoire,

[591] Répartition établie à partir des palmarès 1937 et 1938 diffusés dans la presse locale.

qualifié de bon élève par ses professeurs, il suit les cours de l'EPS/EPCI de Valence, qu'il quitte en juillet 1940, le CAP d'ajusteur et le brevet industriel en poche. En 1946, il exerce la profession d'horloger.

Aîné d'une famille de quatre enfants (dont trois filles), Léon Matéossian est né à Alep en 1923. Ses parents sont originaires de Malatia. Lui et ses parents s'installent à Valence entre 1923 et 1925, année de naissance de sa première sœur Marie. Il ne fréquente pas l'école maternelle et intègre directement la classe de CP/CE1, classe à deux divisions, de l'école de la Cathédrale, à la rentrée 1928. Après huit années passées au sein de cette école, il la quitte en 1936, titulaire du certificat d'études, ce qui lui permet de s'inscrire au cours préparatoire à l'EPS, dès la rentrée 1936. Il obtient son CAP « ajusteur » et son brevet industriel à la fin de l'année scolaire 1940. En 1946, marié, il exerce la profession d'ajusteur mécanicien.

Huit autres réussites concernent le brevet commercial (pour douze réussites inconnues, car les parcours des élèves concernés sont également incomplets). Le brevet commercial attire un plus grand nombre d'élèves arméniens. Deux seulement sont nés en France, dont un à Valence, la majorité venant de l'étranger. Au rang de ces jeunes gens figure Krikor Hamzalian, né en 1920 à Constantinople. Originaires d'Afion Karahissar, ses parents se rendent à Constantinople (1920), puis à Athènes (1923, naissance de sa soeur). De là, lui, sa sœur Sophie ainsi que ses parents s'embarquent pour la France. Krikor est scolarisé pour la première fois à Valence à la fin de l'année 1925, en classe de cours préparatoire, à l'école de garçons de la rue Berthelot. Après un rapide passage à l'école de la Crozette, de janvier à juillet 1926, il est scolarisé à l'école du Calvaire, qu'il quitte deux ans avant l'obtention de son certificat d'études, en 1932, pour l'école de garçons de la rue Mésangère, préparant au CEP. Il intègre l'EPS de garçons, la rentrée suivante. A l'issue du concours d'entrée (1933) et de trois années préparatoires, Krikor réussit son brevet commercial en 1936 et trouve à travailler comme employé de commerce à la librairie Rey.

Bedros Sahagian est né en 1921 à Constantinople, et scolarisé à Valence dès la fin de l'année 1924 à l'école maternelle de la rue Chauffour. En 1926, il entre en classe de cours préparatoire à l'école du Palais. Après huit années passées dans les différentes classes primaires de cette école, il obtient son certificat d'études primaires (1934). Les parents ont ouvert, entre temps, boulevard Vauban, un café-restaurant. Puis il intègre l'EPS de garçons de Valence de 1934 à 1938, année où il obtient le brevet commercial « employé de commerce » ainsi que les CAP « sténodactylo » et « commis de comptabilité ». Il exerce la profession d'employé de commerce en 1938.

Meguerditch Tatiguian est né en 1921 à Constantinople. Alors que sa mère et son tout jeune frère cadet s'installent à Valence à la fin de l'année 1923, il suit son père aux Etats-Unis. Tous deux ne tardent pas à en revenir. A la fin de l'année 1926, il fait partie des élèves inscrits à l'école maternelle de la rue Chauffour. Après une scolarité de quatre années à l'école de la Cathédrale, puis de deux années à l'école mixte du Calvaire, il obtient le certificat d'études en 1933, avec la mention bien. Il intègre ensuite, durant trois années, la préparation au brevet commercial, après une année préparatoire au concours d'accès. Qualifié de « bon élève », « travailleur et intelligent », régulièrement primé, il obtient son brevet en 1937. La même année, il obtient également le CAP « sténodactylo » (mention très bien), complété d'un diplôme en sténographie de l'Institut sténographique de France, ainsi que le CAP « commis de comptabilité » (mention très bien).

Antranik Euksuzian est né d'un premier mariage en 1921, à Kharpert, ainsi que son frère cadet Vasken, né également à Kharpert (1922). Son père, Hovaguim, natif lui aussi de Kharpert, se marie en 1927 à Aubenas à Hripsimé. Antranik n'est scolarisé à Valence qu'à partir de la rentrée 1929, en classe de cours élémentaire deuxième année. Il suit toute sa scolarité primaire à l'école du Palais où il obtient le certificat d'études primaires en 1934. Il intègre, la rentrée suivante, le cours préparatoire de l'EPS de garçons, avant ses trois années de préparation au brevet commercial, qu'il obtient en 1938, la même année que le CAP « sténodactylo » et le CAP commis de comptabilité. En 1946, il exerce la profession de comptable.

Bedros Terzi Oglou est né à Angora en 1922. Il s'installe à Valence avec sa mère en septembre 1929. Orphelin de père, Bedros vit avec sa mère, native d'Angora, exerçant comme femme de ménage au moment de son installation. Il fait sa rentrée à l'école du Palais, au mois d'octobre 1929, en classe de cours préparatoire. Après cinq années passées dans cette école, il obtient son certificat d'études en 1934, avec la mention bien.

Edouard Tatarian est né à Alep, Syrie, en 1923. Après une année à l'école maternelle de la rue Chauffour à partir de la fin de l'année 1928, Krikor intègre, à partir de la classe de cours préparatoire, l'école de garçons de la place du Palais durant sept années. Il y obtient le certificat d'études primaires en 1936. « Bon élève » et faisant preuve de « bonne conduite » au cours de sa scolarité à l'EPS de garçons de la ville, Edouard obtient le brevet commercial en 1939. En 1946, il exerce la profession d'employé de bureau. Puis il est inscrit à l'EPS de garçons à la rentrée 1934. Après de bons résultats scolaires au cours de sa scolarité, il obtient le brevet commercial en 1938. Il est employé de commerce, dès sa sortie de l'EPS.

Les jeunes Arméniens, garçons et filles, se tournent vers tous les CAP qui sont proposés, avec une participation nettement prédominante des garçons dans l'offre locale de formation. Tous les CAP ne sont pas ouverts aux filles ; elles sont orientées différemment comme le soulignent F. Knittel et P. Raggi[592]. Sur quarante-huit réussites établies, sept seulement le sont par des jeunes filles. Bien entendu, ces chiffres ne sont pas exhaustifs, les lacunes et les imprécisions des sources étant nombreuses. Il faut par ailleurs ajouter que certaines personnes ont présenté et réussi parallèlement deux CAP ; cela concerne essentiellement les enseignements préparant aux professions de bureau, le CAP commis de comptabilité étant associé à celui d'employé de bureau ou de sténodactylo.

Le détail par filières donne la répartition suivante, organisée par ordre décroissant d'importance.

| Intitulé du CAP | Nombre de réussites | dont réussites féminines |
|---|---|---|
| ajusteur | 10 | aucune |
| commis de comptabilité | 9 | 2 |
| sténodactylographe | 8 | 3 |
| tailleur | 6 | aucune |
| menuiserie | 4 | aucune |
| intitulé inconnu | 4 | aucune |
| employé de bureau | 3 | 1 |
| coupe-couture | 1 | 1 |
| ébénisterie | 1 | aucune |
| serrurier tôlier | 1 | aucune |
| tourneur | 1 | aucune |

Tableau 27 – *Réussite aux CAP préparés par les jeunes Arméniens*

Les filles sont essentiellement présentes dans les CAP formant aux métiers de bureau (six personnes) et à la couture. Ailleurs, elles n'ont pas accès à ces CAP. Pendant longtemps, « la majorité des CAP leur est fermée »[593]. Leur choix est vite fait ; elles se tournent vers les CAP de sténodactylographe (trois réussites), de commis de comptabilité (deux réussites) et enfin ceux d'employé de bureau (une réussite) et de coupe-couture (une réussite). Comme l'ont souligné J.P. Briand et J.M. Chapoulie, les EPS ont poursuivi une visée professionnalisante et

[592] « Introduction », *Genre et Techniques – XIXe-XXIe siècle*, PUR, 2015, pages 11-21.
[593] SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé – Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Odile Jacob, page 221.

ont contribué à la formation de nombreuses employées de bureau[594]. La division sexuée du marché du travail est nette dans le cadre des Arméniens. Loin d'accéder à toutes les formations offertes aux hommes, les femmes bénéficient d'une « offre » de formation « discriminante » et occupent une place déterminée dans le marché du travail[595].

Même si certains CAP bénéficient d'une plus forte attractivité, comme ceux d'ajusteur (dix réussites), de commis de comptabilité (neuf réussites) ou de sténodactylographe (huit réussites), les jeunes arméniens se répartissent dans toutes les filières, signe d'un équilibre évident des secteurs d'activité envisagés, mais soulignant cependant la suprématie des CAP préparant aux emplois de bureau. En voici la répartition qui résulte de l'exploitation des sources utilisées (listes diverses d'admis, palmarès diffusés dans la presse locale).

| | |
|---|---|
| CAP industriels | 12 réussites |
| CAP métiers artisanaux | 11 réussites |
| CAP emploi de bureau | 14 réussites |
| CAP intitulé inconnu | 4 réussites |

### *B-Garçons et filles, des parcours identiques ?*

Les données recueillies sont très inégales selon le sexe des élèves, suggérant un déséquilibre important dans l'accès aux différents types d'enseignement. Selon les années d'observation, les sources disponibles pour l'étude des parcours scolaires sont très lacunaires et cette contrainte est à prendre en compte dans l'approche de l'étude de ces parcours. La formation professionnelle n'est pas en reste. S'il est possible, certaines années, de mettre en évidence les candidats à cette formation, grâce à la presse locale (à partir notamment des *Prix et récompenses* attribués annuellement), de souligner les filières que les Arméniens privilégient et de suivre leur réussite à l'examen du CAP, la fréquentation de la formation professionnelle reste difficilement perceptible tout au long de la période d'étude. De même, la formation reçue dans certains centres privés échappe complètement, comme celle délivrée par

[594] *Les collèges du peuple – L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la IIIe République*, Paris, INRP-CNRS, 1992, **rééd**. PUR, 2011.
[595] THIVEND Marianne, « Former filles et garçons à un métier : Jalons pour une histoire sexuée des formations techniques et professionnelles (XIXe-XXe siècles) », *Genre et Techniques – XIXe-XXIe siècle*, PUR, 2015, pages 26-27.

l'école Pigier ou par les cours complémentaires commerciaux organisés dans certains établissements privés. Je compose avec tous ces manques.

*a. Les garçons, quels parcours ?*

De nouveaux parcours sont mis en valeur au cours des années 1930, et se caractérisent par un rallongement de la scolarité primaire et un prolongement au-delà du certificat d'étude dans l'enseignement primaire supérieur. Les élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire sont par ailleurs plus nombreux qu'au cours de la période précédente, mais leur réussite y est encore très incertaine.

- Des parcours primaires incomplets en net recul

Ce groupe rassemble les élèves dont le parcours est interrompu avant la classe de cours supérieur. Il s'agit d'élèves pour lesquels je ne trouve aucune trace de scolarisation ultérieure. Cela concerne un très petit nombre de garçons, généralement les élèves qui éprouvent des difficultés à suivre à l'école primaire, ceux qui ont fait leur scolarité au fond de la classe.
La difficulté a été de distinguer les élèves qui n'achèvent pas un cursus normal de ceux que je perds de vue faute de sources. Proposer une estimation chiffrée de ce groupe n'a donc aucun sens. Je tenterai de m'appuyer sur les cas facilement identifiables, et tenterai d'éclaircir leur situation scolaire à l'aide des témoignages recueillis.

Un premier petit groupe d'élèves va jusqu'au bout de la scolarité primaire, mais la quitte en général âgé de quatorze ans ou quinze ans. Nekol Vezirian, qui en fait partie, n'est pas un bon élève. Il subit sa scolarité plutôt qu'il n'en tire du sens. Souvent puni, négligeant son travail personnel, la maîtresse le laisse de côté, au fond de la classe. Seule l'entrée dans la vie active l'attire : travailler, aider ses parents, voilà ce qui l'intéresse pendant ses années d'école primaire. Résidant avec une grande partie de sa famille au quartier de Fontlozier, il quitte l'école pour ouvrir un commerce de maraîchage, qui l'occupera jusqu'à sa retraite. Comme Nekol, Hatchik Mouchlian quitte lui aussi l'école à l'âge de quinze ans. Quelques années plus tard, il exerce comme peintre au recensement de 1946, mais sa scolarité n'a laissé

aucune trace. D'autres élèves enfin abandonnent l'école vers quinze ans et se dirigent certainement vers l'apprentissage. Je les retrouve tailleurs au recensement de 1946.

Je distingue enfin des sorties avant la fin de l'âge légal. Cela concerne un second groupe de garçons, sortis vers l'âge de onze ans, alors qu'ils sont inscrits dans une petite classe (au cours préparatoire, ou dans un cours double : le cp/ce1). Surtout sortis de l'école avant 1932, je n'en dénombre plus après 1936. Leur situation scolaire laisse supposer des difficultés scolaires et/ou linguistiques. Les difficultés scolaires relatées dans différents témoignages font souvent écho à un manque de connivences entre le monde de l'élève forgé par la famille et celui de l'école, sans compter les très grosses lacunes langagières constatées chez certains.

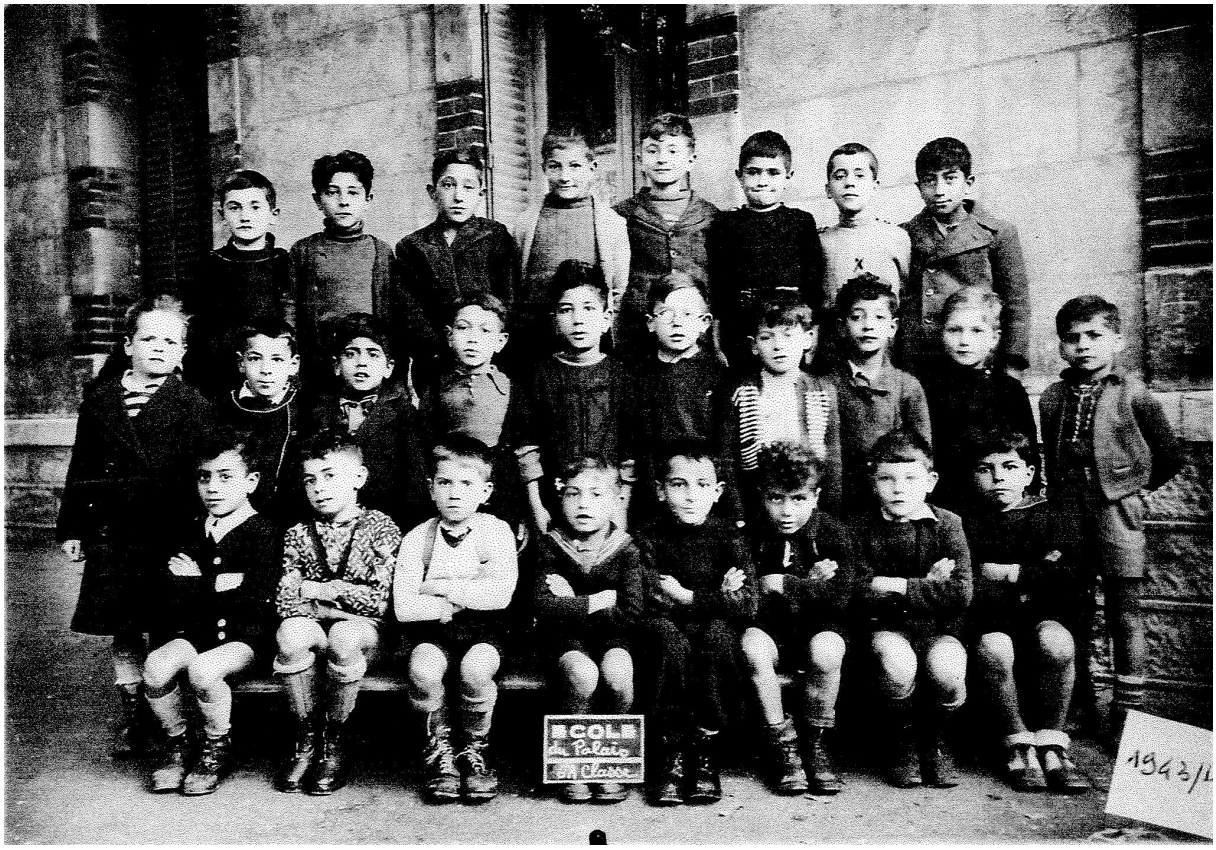


Illustration 83 – *Le cours préparatoire de l'école du Palais, année scolaire 1943/1944* (Collection Henri Siranyan)

- Des parcours primaires achevés en progrès

Ce groupe rassemble les jeunes gens ayant effectué un parcours complet dans l'enseignement primaire, achevé par l'obtention du certificat d'études primaires. Soixante-

quinze garçons, au total, entre 1930 et 1939, sont concernés par l'obtention du certificat d'études.

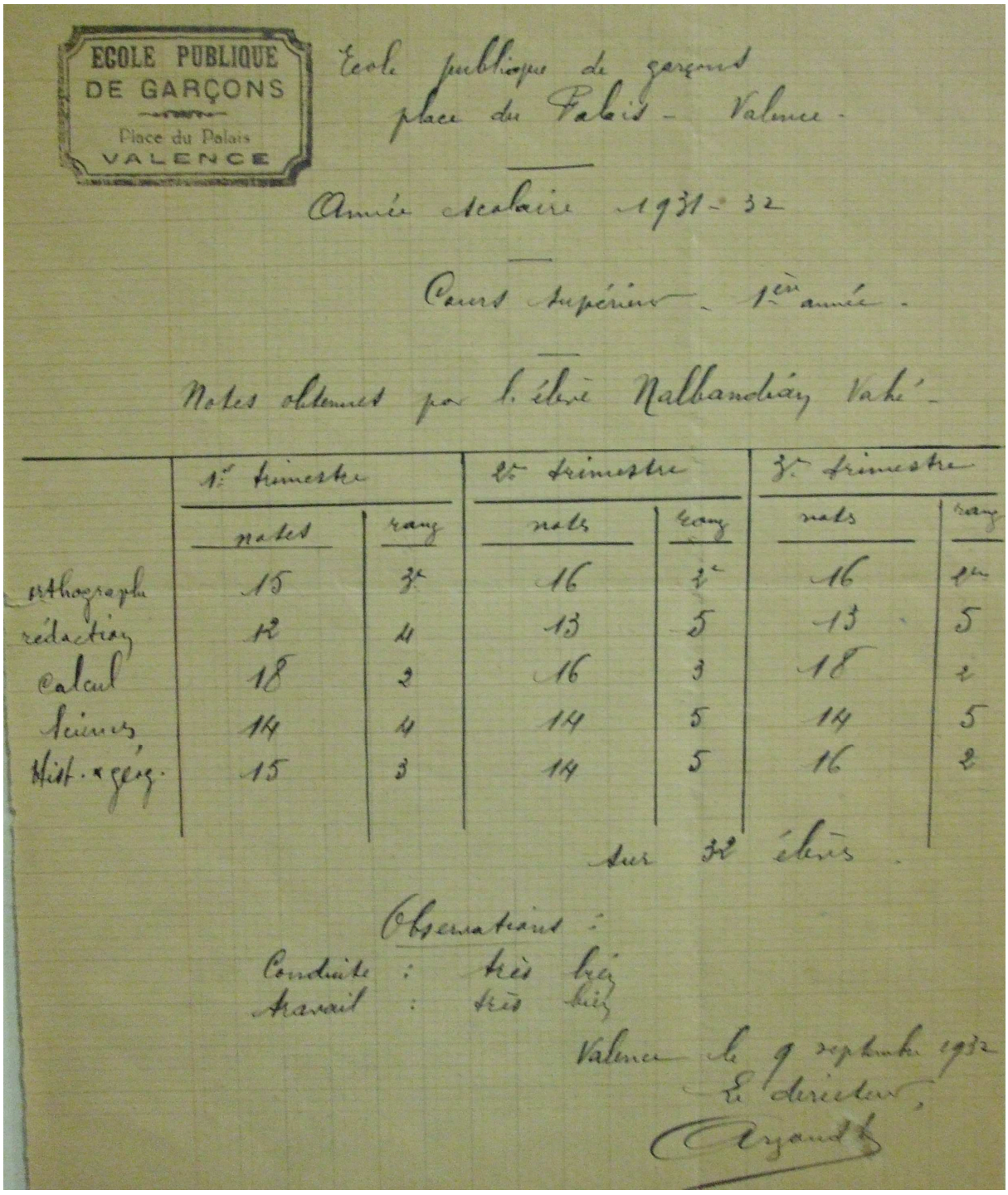
ECOLE PUBLIQUE
DE GARÇONS
Place du Palais
VALENCE

École publique de garçons
place du Palais - Valence -

Année scolaire 1931-32

Cours supérieur - 1ère année -

Notes obtenues par l'élève Nalbandian Vahé -

| | 1er trimestre | | 2e trimestre | | 3e trimestre | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | notes | rang | notes | rang | notes | rang |
| orthographe | 15 | 3e | 16 | 2e | 16 | 1er |
| rédaction | 12 | 4 | 13 | 5 | 13 | 5 |
| calcul | 18 | 2 | 16 | 3 | 18 | 2 |
| sciences | 14 | 4 | 14 | 5 | 14 | 5 |
| Hist. & géog. | 15 | 3 | 14 | 5 | 16 | 2 |

sur 32 élèves.

Observations :
Conduite : très bien
Travail : très bien

Valence le 9 septembre 1932
Le directeur,
Argaud

Illustration 84 – *Ecole primaire publique de garçons de la place du Palais : notes obtenues par Vahé Nalbandian en cours supérieur, durant l'année scolaire 1931/1932* (Source : dossier scolaire, Lycée de Valence)

Un certain nombre poursuit ; je m'intéresse à ceux qui s'arrêtent et qui entrent dans la vie active. Mon observation porte sur un groupe de vingt-trois élèves, tous sortis de l'école, entre juillet 1930 et juillet 1939, lauréat du certificat d'études. L'âge au moment de la réussite à l'examen court de douze à quinze ans. L'âge dominant est de quatorze ans (neuf lauréats), puis à pied d'égalité les trois autres (4 lauréats chacun).Les enfants de ce groupe sont principalement nés en Turquie, dans ses limites de 1923 ; bon nombre de provinces y sont représentées. D'autres état ou anciennes provinces ottomanes sont représentés, comme la Bulgarie, la Syrie et le Liban.

Les jeunes gens issus de ce groupe occupent des places variées au sein de leur famille, mais des tendances se dégagent. Les garçons issus de familles de trois enfants et plus dominent (dix-sept lauréats), au premier rang desquelles les familles de trois enfants (sept lauréats) et de quatre enfants (sept également). Les cadets de famille dominent le groupe (dix lauréats), suivis de près par les aînés (huit) puis les benjamins (quatre).




Illustration 85 – *La classe du certificat d'études de l'école du Palais, année scolaire 1944/1945* (collection privée)

Plus que le rang dans la famille, le niveau d'études varie selon le sexe des enfants de la fratrie. Pour ceux du groupe qui occupent la place d'aîné au sein de leur famille, la situation n'est pas tranchée ; le niveau d'études des frères varie d'un extrême à l'autre. Par contre, leurs sœurs ont toutes un niveau d'études inférieur. De même, les élèves du groupe occupant la position de cadet ont un niveau d'études quasi identique à celui de leurs frères, mais supérieur à celui de leurs sœurs. Enfin, ceux du groupe qui occupent la place de benjamin dans leur fratrie ont un niveau d'études en moyenne supérieur à celui de leurs aînés.

Parmi les professions exercées à l'issue de l'examen ou quelques années après, le groupe des artisans (trois tailleurs, trois cordonniers, deux horlogers, un coiffeur) est le plus représenté, viennent ensuite les ouvriers (deux tourneurs, un manœuvre) puis les employés (un livreur, un employé). Après son certificat d'études, Sarkis Der Alexanian s'essaye quelques jours à l'apprentissage du métier de coiffeur. Cette profession ne l'intéressant, il intègre, par concours, l'école d'apprentissage de la Cartoucherie, à Bourg-lès-Valence. Les trois années de formation qu'il y mène, alternant travail en atelier et cours théoriques, le conduisent à l'obtention du brevet industriel, option tourneur.

Le certificat d'études conduit principalement les cadets et les aînés de familles nombreuses à l'exercice d'une profession artisanale.

- Des parcours scolaires longs : le développement de la filière technique et professionnelle (EPS/EPCI)

Mon analyse porte sur un groupe de soixante-cinq jeunes gens, pour lesquels je dispose d'informations de qualité très variable, qui me permettent de suivre en totalité ou partiellement leur parcours à l'EPS/EPCI de la ville. La génération la plus représentée est celle née à la fin des années vingt. Si leur année de naissance s'étire entre 1920 et 1930, des pics sont observables au cours des années 1927 (onze individus), 1922 (huit), 1929 (huit), 1928 (six) et 1930 (six). Ces jeunes gens sont majoritairement nés en France (trente-quatre), notamment à Valence (trente). Sont également représentés parmi les lieux de naissance : la Turquie (douze) dont Constantinople (sept), la Syrie et Alep essentiellement (quatre), la Grèce (deux) et le Liban (deux).

Excepté la filière générale, qui reste fermée aux Arméniens, les scolarités suivies, après une année de cours préparatoire au bout de laquelle un concours est organisé, s'organisent autour de deux grandes filières d'enseignement technique et professionnel : la filière commerciale et la filière industrielle. Les données obtenues, collectées auprès d'un petit groupe de jeunes gens, sont très aléatoires et lacunaires. Conscient des limites de cette documentation, elle a le mérite de laisser percevoir la répartition des scolarités des jeunes Arméniens au sein de l'EPS/EPCI.

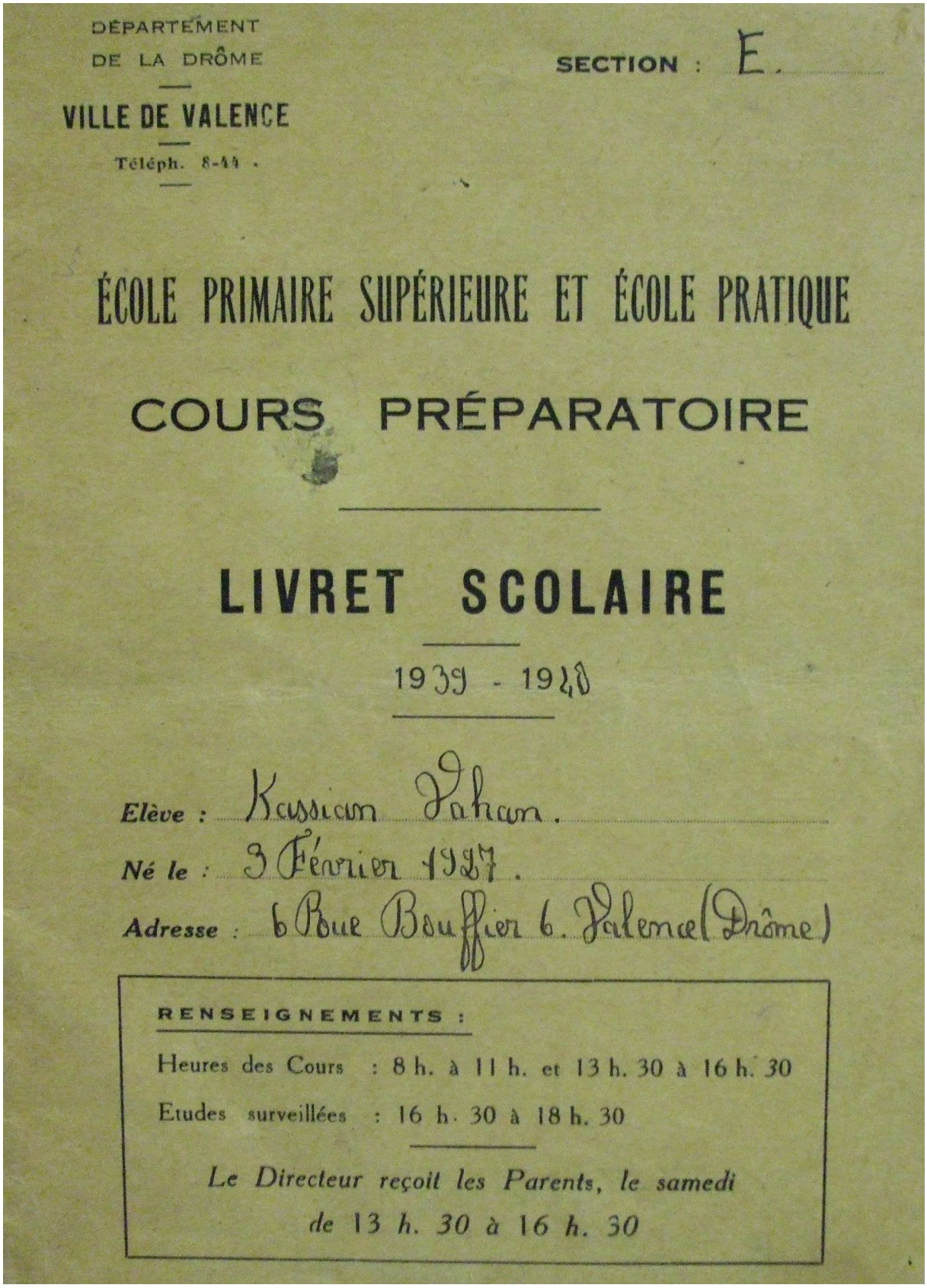

DÉPARTEMENT
DE LA DRÔME

VILLE DE VALENCE

Téléph. 8-44 .

SECTION : E.

# ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET ÉCOLE PRATIQUE

## COURS PRÉPARATOIRE

# LIVRET SCOLAIRE

1939 - 1940

*Elève :* Kassian Vahan.

*Né le :* 3 Février 1927.

*Adresse :* 6 Rue Bouffier 6. Valence (Drôme)

**RENSEIGNEMENTS :**

Heures des Cours : 8 h. à 11 h. et 13 h. 30 à 16 h. 30

Etudes surveillées : 16 h. 30 à 18 h. 30

*Le Directeur reçoit les Parents, le samedi de 13 h. 30 à 16 h. 30*

Illustration 86 – EPS de garçons, année scolaire 1939/1940. *Couverture du livret scolaire établi au nom de Vahan Kassian* (Source : dossier scolaire, Lycée de Valence)

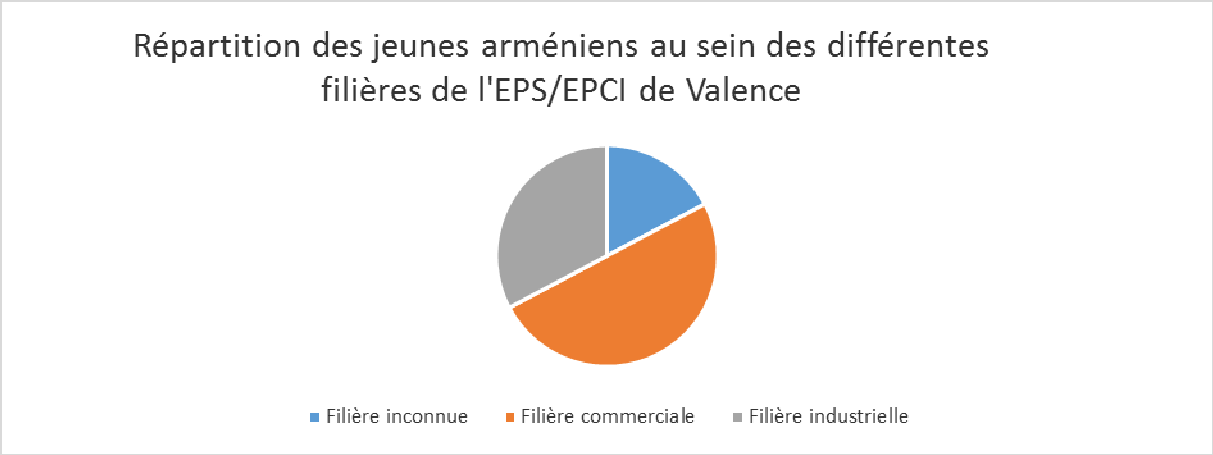


Graphique 31 – Répartition des jeunes arméniens au sein des différentes filières de l'EPS/EPCI de Valence

La filière commerciale est choisie en priorité par ce groupe d'élèves ; même si l'écart entre les deux filières est mince. Plus réduite par les choix qu'elle propose, cette filière ouvre néanmoins sur les professions d'employé de bureau, de sténodactylo et de comptable.

Si l'organisation des scolarités et la clarté des parcours effectués sont difficiles à établir et à percevoir, la réussite aux examens présentés à l'EPS/EPCI est encore plus difficilement perceptible, compte tenu des nombreuses lacunes des parcours individuels mis en évidence. L'échec au brevet industriel ou commercial existe, mais les données obtenues sont très faibles et questionnent sur leur correspondance avec la réalité. Sur cinquante-neuf élèves fréquentant l'EPS/EPCI de garçons (c'est-à-dire ceux pour lesquels les renseignements recherchés sont fournis, sur les soixante-cinq initiaux), sept obtiennent le brevet commercial et cinq le brevet industriel. L'établissement prépare aussi, par le biais des cours professionnels (à l'EPCI depuis 1932) au certificat d'aptitude professionnel. Plusieurs sont proposés. La réussite à l'examen n'est pas la même selon les filières choisis.

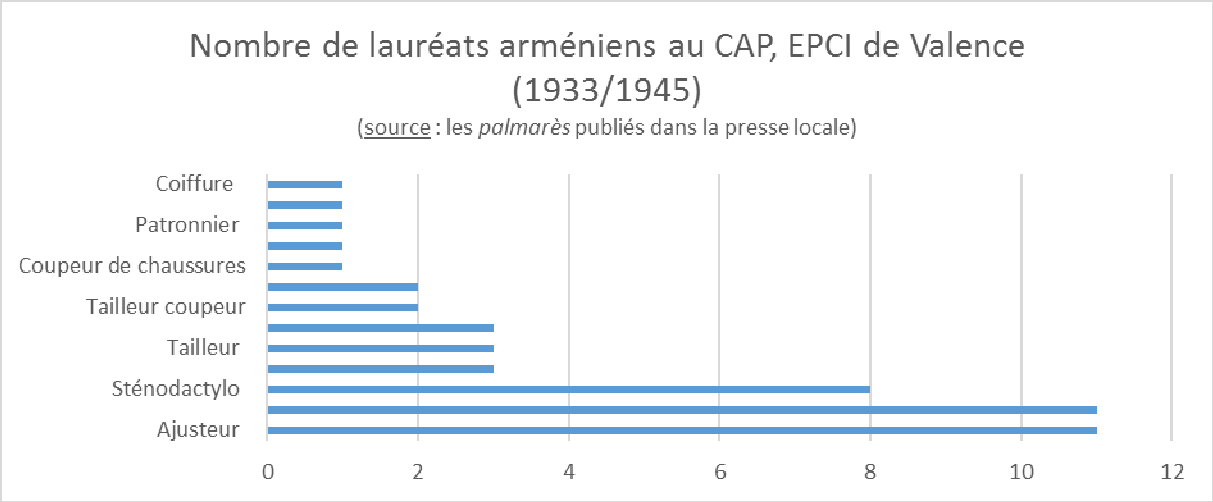


Graphique 32 – *Nombre de lauréats au CAP, EPCI de Valence* (1933/1945)

Sur cinquante-neuf jeunes gens, quarante-six obtiennent leur examen, soit un taux de réussite d'un peu moins de 78%. Ce taux est à nuancer, certains élèves réussissant deux CAP en même temps.

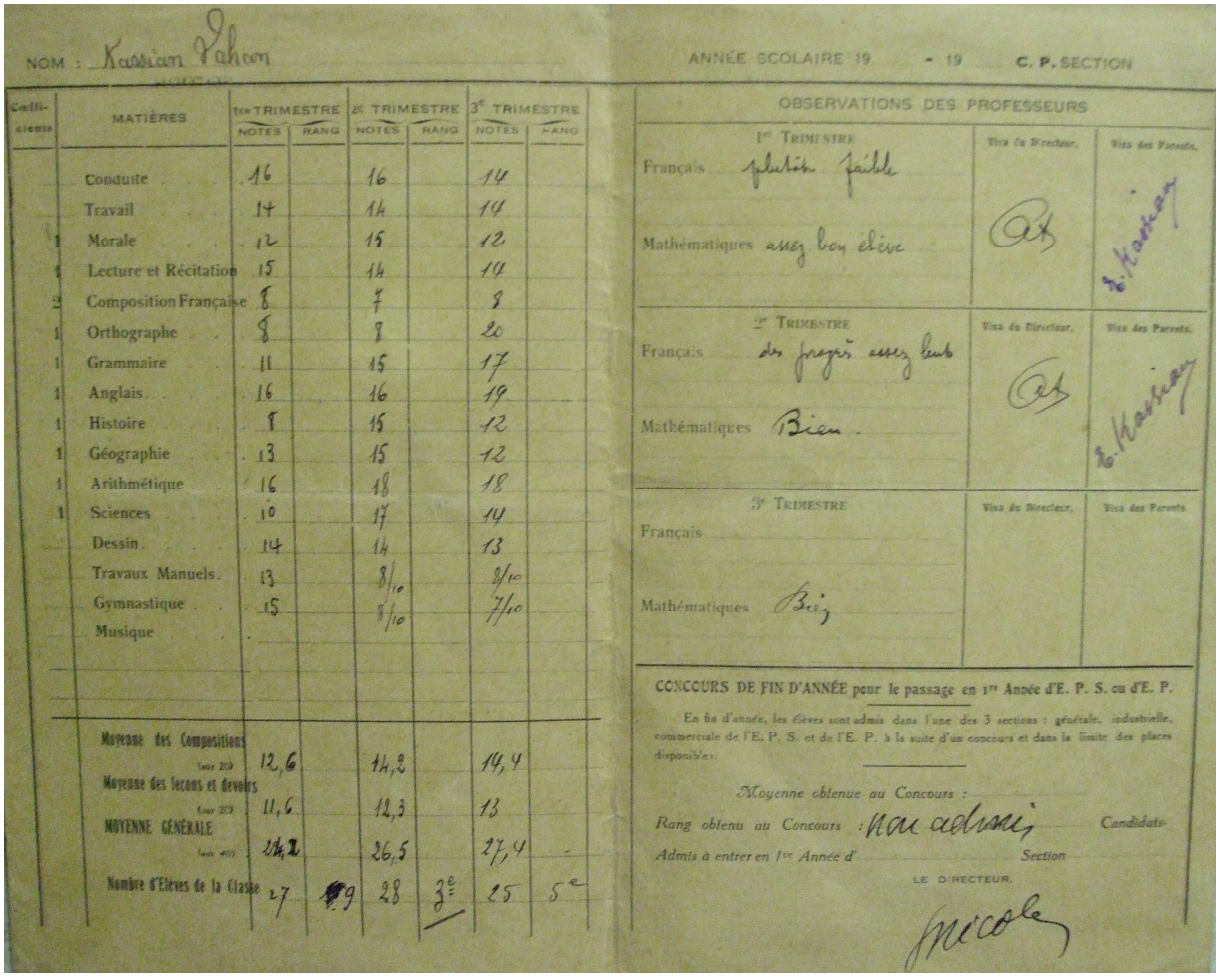


Illustration 87 – EPS de garçons, année scolaire 1939/1940. *Livret scolaire établi au nom de Vahan Kassian* : appréciations trimestrielles (Source : dossier scolaire, Lycée de Valence)

Au sortir de leurs études, les jeunes arméniens se répartissent dans les catégories d'employés (treize individus), d'artisans (dix), d'ouvriers (sept) puis de commerçants (deux). Un large panel de professions est exercé, certaines revenant, comme celles de tailleur, de comptable, d'employé de bureau et de dessinateur.

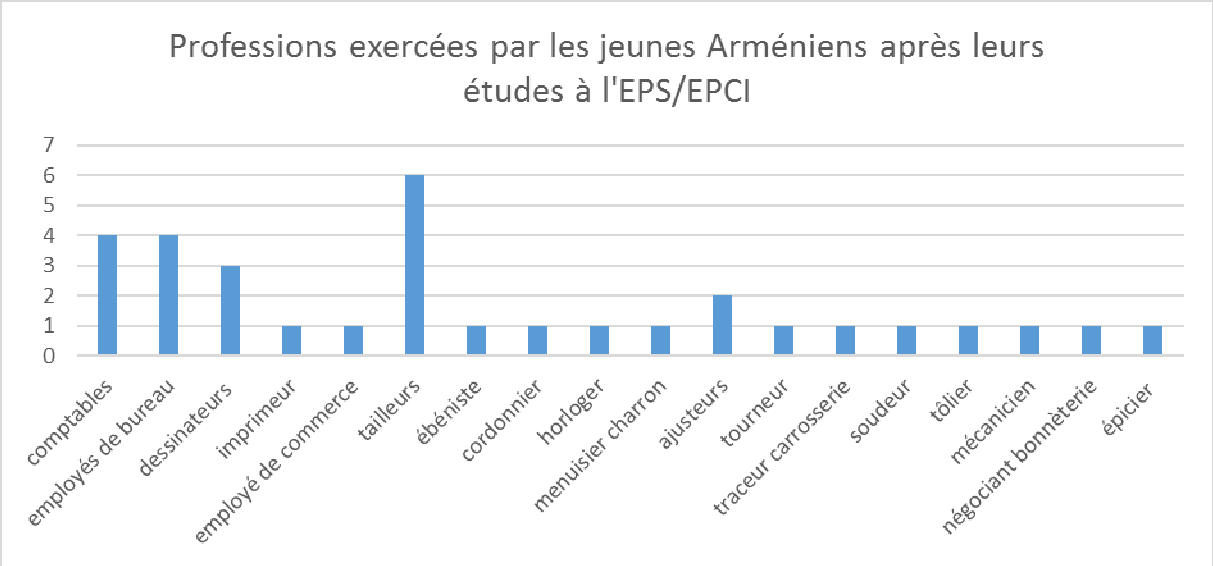

Graphique 33 – *Professions exercées par les jeunes Arméniens après leurs études à l'EPS/EPCI*

- Des parcours scolaires longs : le développement des scolarités inachevées dans la filière générale de l'enseignement secondaire

La filière générale de l'enseignement secondaire attire des jeunes gens. J'en dénombre trente-trois, dont les parcours sont très divers. Je les organise en cinq groupes, selon la scolarité suivie au lycée.

Un jeune est à part : Vahé Guiragossian, dont le père est interne à Paris, né au Caire en 1924 et domicilié dans la commune voisine de Parlanges. Malgré son inscription en classe de troisième B au mois de mai 1942, il ne semble pas avoir suivi les cours au lycée de Valence. Son nom est radié du relevé des compositions.

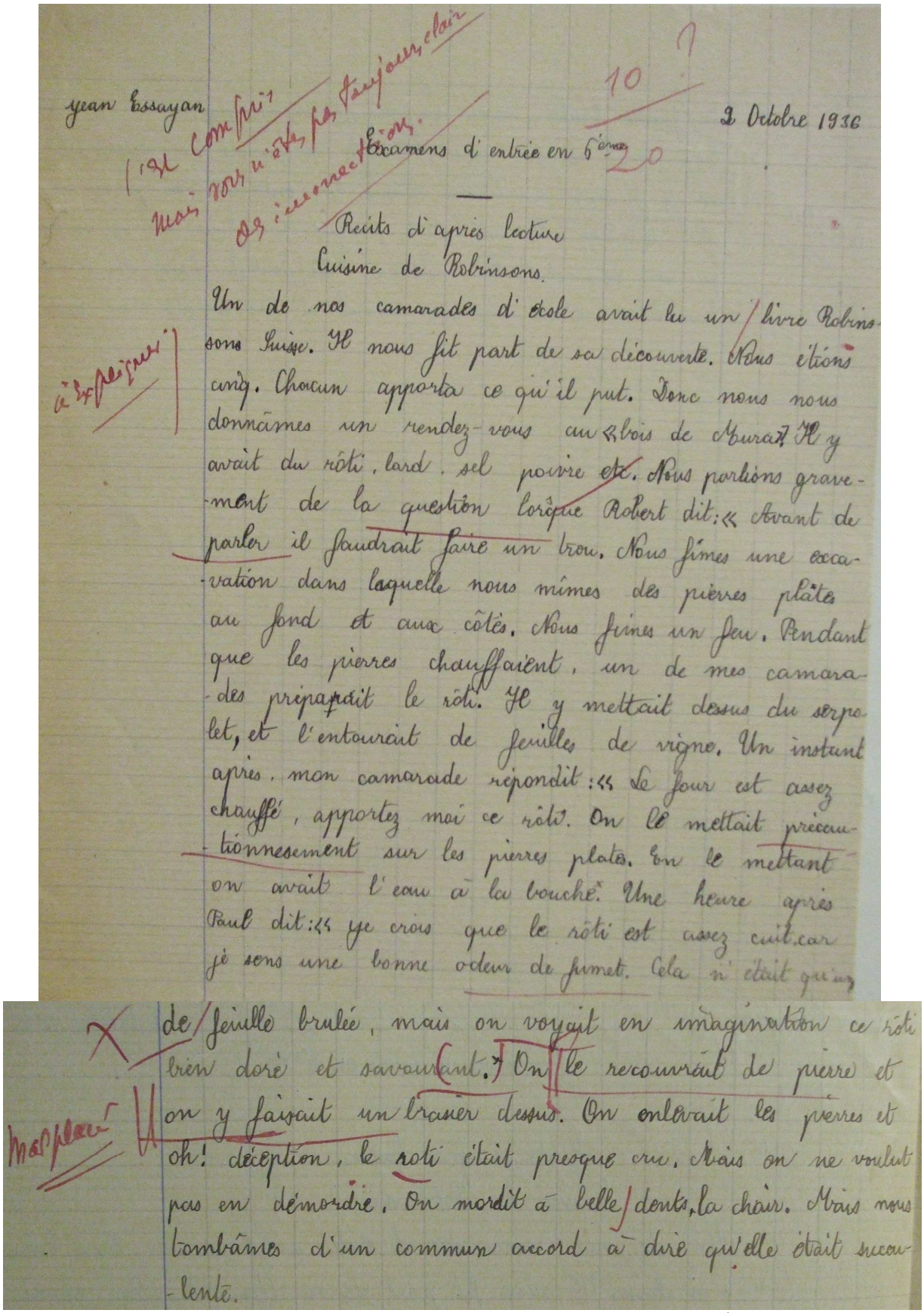

jean Essayan

2 Octobre 1936

Examens d'entrée en 6ème

Récits d'après lecture

Cuisine de Robinsons.

Un de nos camarades d'école avait lu un livre Robinsons Suisse. Il nous fit part de sa découverte. Nous étions cinq. Chacun apporta ce qu'il put. Donc nous nous donnâmes un rendez-vous au « bois de Murat ». Il y avait du rôti, lard, sel poivre etc. Nous parlions gravement de la question lorsque Robert dit: « Avant de parler il faudrait faire un trou. Nous fîmes une excavation dans laquelle nous mîmes des pierres plates au fond et aux côtés. Nous fîmes un feu. Pendant que les pierres chauffaient, un de mes camarades préparait le rôti. Il y mettait dessus du serpolet, et l'entourait de feuilles de vigne. Un instant après, mon camarade répondit: « Le four est assez chauffé, apportez moi ce rôti. On le mettait précautionnesement sur les pierres plates. En le mettant on avait l'eau à la bouche. Une heure après Paul dit: « Je crois que le rôti est assez cuit car je sens une bonne odeur de fumet. Cela n'était qu'une de feuille brulée, mais on voyait en imagination ce rôti bien doré et savourant. On le recouvrait de pierre et on y faisait un brasier dessus. On enlevait les pierres et oh! déception, le roti était presque cru. Mais on ne voulut pas en démordre. On mordit à belle dents la chair. Mais nous tombâmes d'un commun accord à dire qu'elle était succulente.

Illustration 88 – Photographies 1 et 2 : Lycée de Valence : examen d'entrée en 6ème, *copie de français de Jean Essayan* (Source : Dossier scolaire, Lycée Emile Loubet)

Un deuxième groupe se compose de jeunes sortis avant la fin du premier cycle (neuf), se décomposant de la manière suivante : sortie en fin de sixième (cinq élèves), sortie en fin de quatrième (quatre élèves). Au-delà des quelques cas d'abandon pour mauvais résultats, réorientation, changement d'établissement ou déménagement de la famille, la raison de l'interruption de la scolarité secondaire n'est pas connue. Arthur Soukiassian, né en 1933 à Romans, ancien élève de l'école du Palais entré au lycée de Valence à la rentrée 1943, le quitte, à la fin de l'année scolaire, pour réorientation. Ses résultats (faible en français, mais bon élève en anglais et en mathématiques) le conduisent l'année suivante en classe de cinquième au collège moderne.

Un troisième groupe englobe les jeunes sortis à la fin du premier cycle secondaire, en classe de troisième (six élèves). La difficulté à suivre mais surtout l'entrée dans la vie active pour aider la famille expliquent leur abandon.

Un quatrième groupe rassemble les jeunes sortis au cours de l'une des trois années du deuxième cycle secondaire (huit élèves). Les sorties en fin de seconde sont les plus nombreuses (quatre), puis viennent les sorties en fin de classe de première (trois élèves) et durant l'année de terminale (un). Sandchirian, élève dont on reconnaît la qualité scolaire, scolarisé de 1919 à 1920 en classe de seconde, disparaît de l'établissement comme il est arrivé, laissant supposer son rapprochement de la capitale. Un autre, Kevork Khayiguian, part à Lyon alors qu'il est inscrit en classe de seconde.

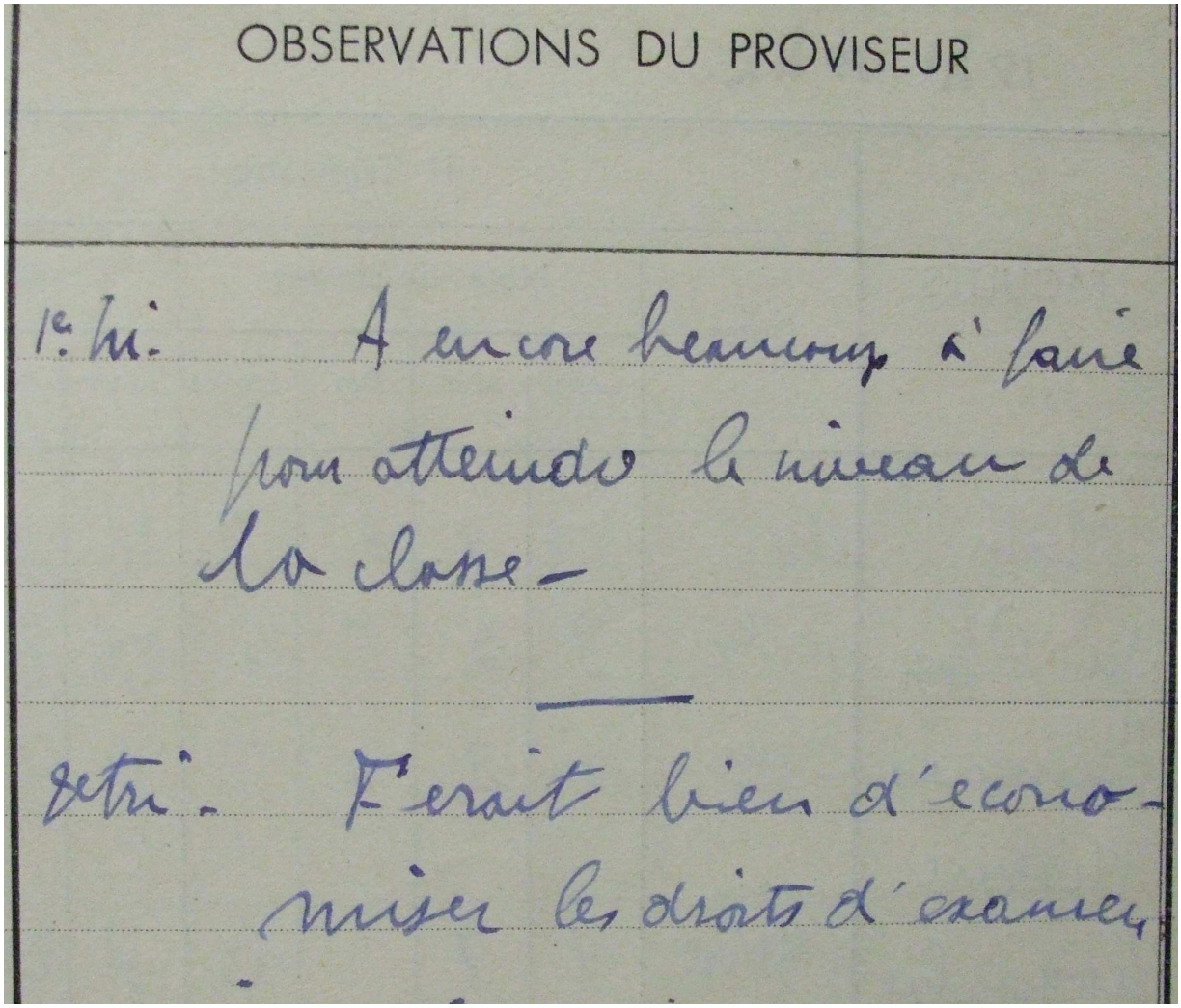
OBSERVATIONS DU PROVISEUR

1er Tri. A encore beaucoup à faire pour atteindre le niveau de la classe –

2e Tri. – Ferait bien d'économiser les droits d'examen

Illustration 89 – Lycée de Valence : classe de 1ère B, année scolaire 1941/1942, *appréciations trimestrielles du proviseur concernant le jeune Jean Essayan* (Source : dossier scolaire, Lycée Emile Loubet, Valence)

Un dernier groupe réunit les lauréats du baccalauréat (dix élèves). La filière philosophie/lettres est la plus représentée (cinq élèves), devant la filière « sciences expérimentales» (trois élèves) et la filière « mathématiques » (deux élèves). Certains font l'intégralité de leur scolarité à Valence, comme Vahé Nalbandian. Ce dernier obtient son baccalauréat philosophie en 1938. Au sortir de l'examen, ne travaillant pas et sur une proposition de l'inspecteur d'académie, monsieur Escavi, à son père, il enseigne, durant une année, comme instituteur suppléant, à l'école du Palais mais aussi dans la classe du certificat de l'école de Saoû. Il est mobilisé et son départ pour la guerre le pousse à abandonner son projet d'apprentissage du russe et des langues d'Europe orientale à Paris.

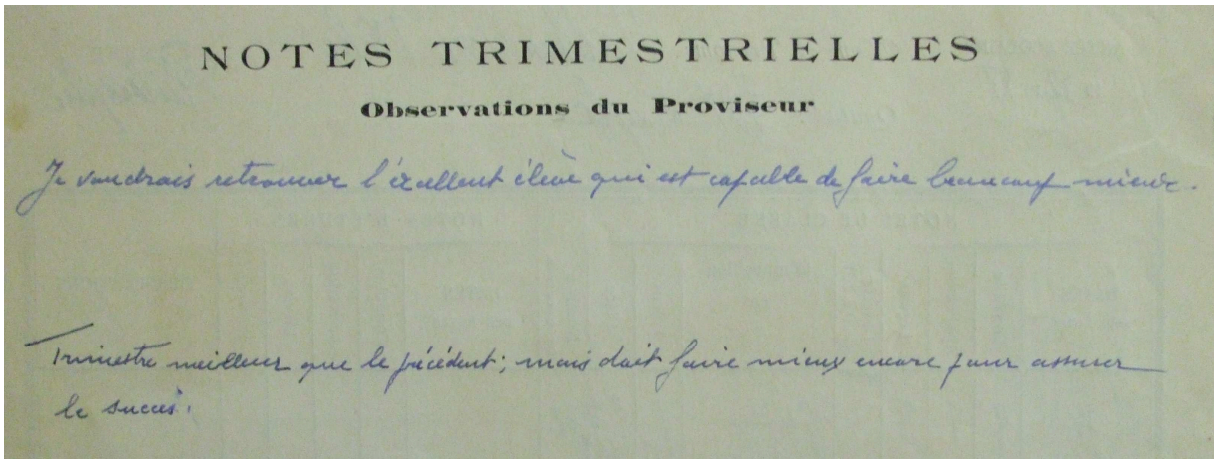
NOTES TRIMESTRIELLES

Observations du Proviseur

Je voudrais retenir l'excellent élève qui est capable de faire beaucoup mieux.

Trimestre meilleur que le précédent ; mais doit faire mieux encore pour obtenir le succès.

Illustration 90 – Lycée de Valence, classe de philosophie : *appréciations adressées à Vahé Nalbandian* (Source : dossier scolaire, Lycée de Valence)

Ces jeunes gens sont majoritairement nés en France (dix-sept), et surtout à Valence (douze). Quelques-uns ont quitté leur ville de naissance (Romans, St-Etienne, Chalons, Marseille et Martigues), pour poursuivre leur scolarité à Valence. Diran Khayiguian, ancien élève du lycée Thiers de Marseille, s'inscrit, à son arrivée à Valence en 1934, en classe de première, au lycée.

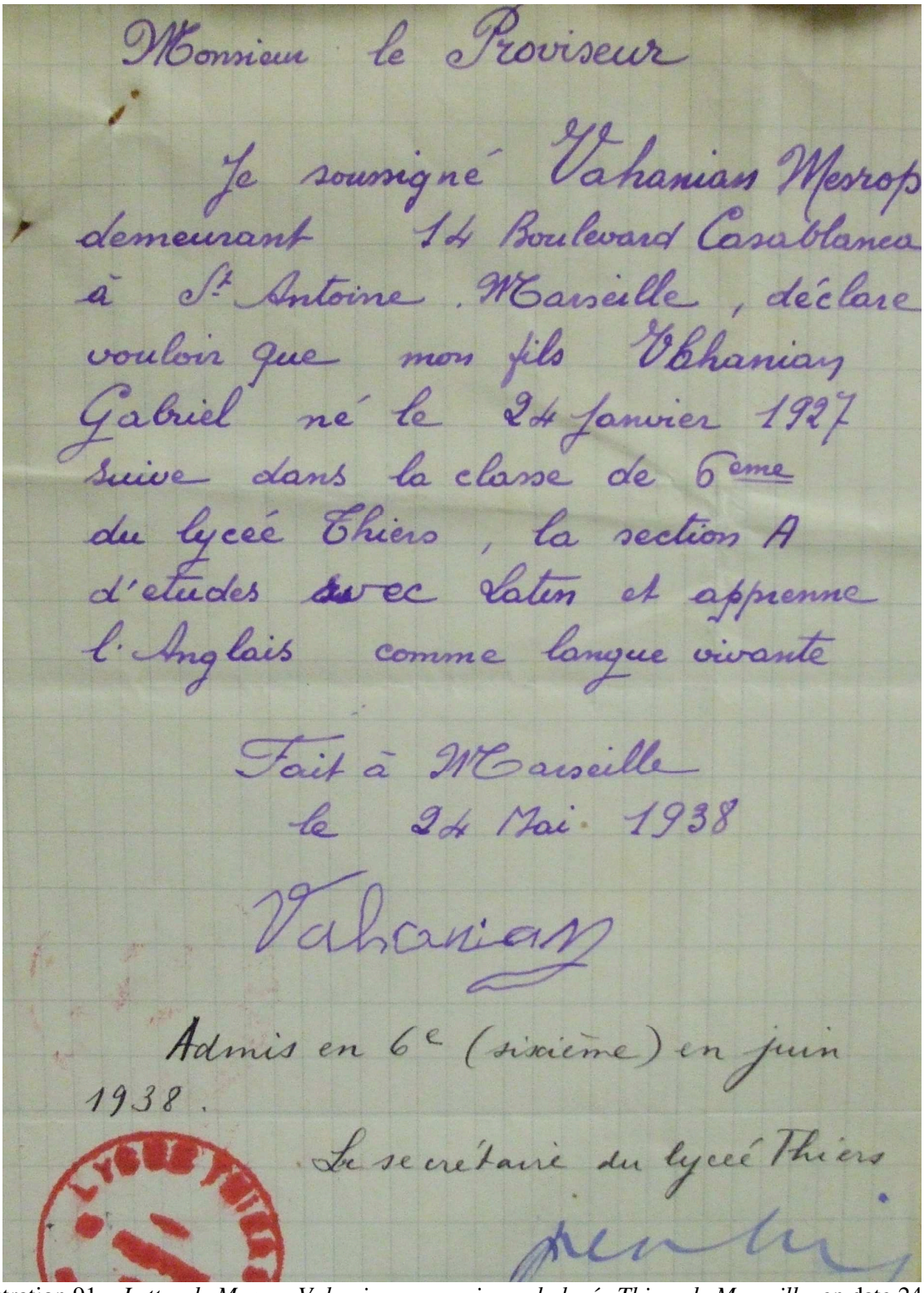

Monsieur le Proviseur

Je soussigné Vahanian Mesrop demeurant 14 Boulevard Casablanca à St Antoine. Marseille, déclare vouloir que mon fils Vahanian Gabriel né le 24 janvier 1927 suive dans la classe de 6ème du lycée Thiers, la section A d'études avec Latin et apprenne l'Anglais comme langue vivante

Fait à Marseille
le 24 Mai 1938

Vahanian

Admis en 6e (sixième) en juin 1938.

Le secrétaire du lycée Thiers

LYCEE THIERS

Illustration 91 – *Lettre de Mesrop Vahanian au proviseur du lycée Thiers de Marseille*, en date 24 mai 1938 (Source : Dossiers scolaire – Lycée Emile Loubet, Valence)

Trois années lui seront nécessaires pour obtenir son baccalauréat « philosophie ». Certains sont nés à l'étranger. Je note la présence d'un ancien élève né à Beyrouth ainsi qu'un autre au Caire. D'autres, plus nombreux, sont nés en Turquie (dix élèves) ; Constantinople et Malatia

sont les villes les plus représentées (deux élèves pour chacune de ces deux villes), auxquelles il faut rajouter Yenidjé, Ismidt, Stanoz, Zongouldag, Angora et Kharpert. Leur âge au moment de leur arrivée en France n'est pas connu. Néanmoins, les deux tiers sont scolarisés à Valence à partir de dix ans, dont trois à un âge très avancé. Le premier tiers, enfin, est scolarisé entre quatre et huit ans.

Les élèves nés à l'étranger sont en général les plus âgés et par conséquent les plus jeunes, ceux nés en France et à Valence. Parmi les élèves nés à l'étranger, je relève la présence de Grégoire Kessedjian, né à Angora en 1909, fils d'un négociant de Constantinople, et ancien élève du collège mekhitariste Mourad Raphaël de Venise, avant son installation à Valence.

La répartition des élèves arméniens du lycée de Valence renseigne sur les générations les plus attirées par une scolarité secondaire.

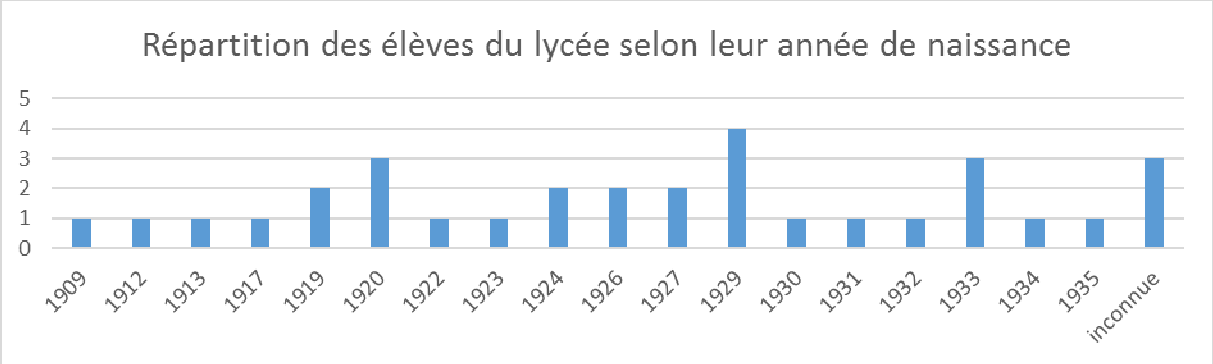


Graphique 34 – *Répartition des élèves du lycée selon leur année de naissance*

Plusieurs générations d'Arméniens fréquentent le lycée. Une concentration plus importante d'élèves nés à la fin des années dix et tout début des années vingt, ainsi qu'à la fin des années trente et dans la première moitié des années trente se lit dans la répartition de l'effectif total des lycéens identifiés. De même, le nombre de bacheliers est plus important dans la génération née à la fin des années vingt et au début des années trente.

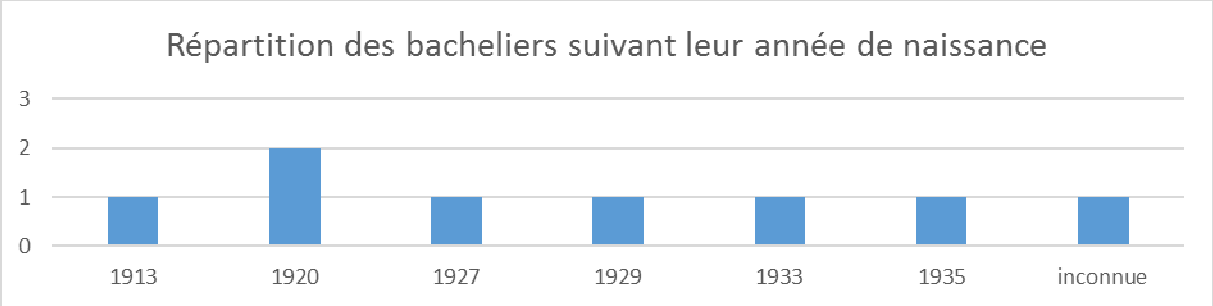


Graphique 35 – *Répartition des bacheliers suivant leur année de naissance*

La répartition des élèves du lycée suivant la CSP de l'un des parents met en évidence un large éventail de professions, parmi lesquelles les ouvriers sont les plus représentés. Les professions du chef de ménage mises en évidence, lorsqu'elles sont connues, sont celles de manœuvre et d'ouvrier (douze chefs de ménage), d'artisans (un menuisier, un plombier, un coiffeur et un tailleur), de commerçants (un forain, un épicier, un négociant), de religieux (deux pasteurs), de chimiste (un), de comptable (un) et d'employé (un).




Illustration 92 – *Classe de Philosophie, année 1938-1939* : Vahé Nalbandian, 1er élève, en partant de la droite, rangée du milieu (Collection Nalbandian)

**Que deviennent les élèves du lycée ?** Je ne réussis à saisir leur orientation professionnelle qu'à partir du recensement de 1946, lorsqu'il est utile. Je note néanmoins beaucoup de lacunes par rapport au nombre d'élèves que je peux suivre. Les professions exercées par les bacheliers sont, par exemple, en majorité méconnues.

Les élèves, pour qui je dispose de l'indication de profession, se répartissent ainsi.

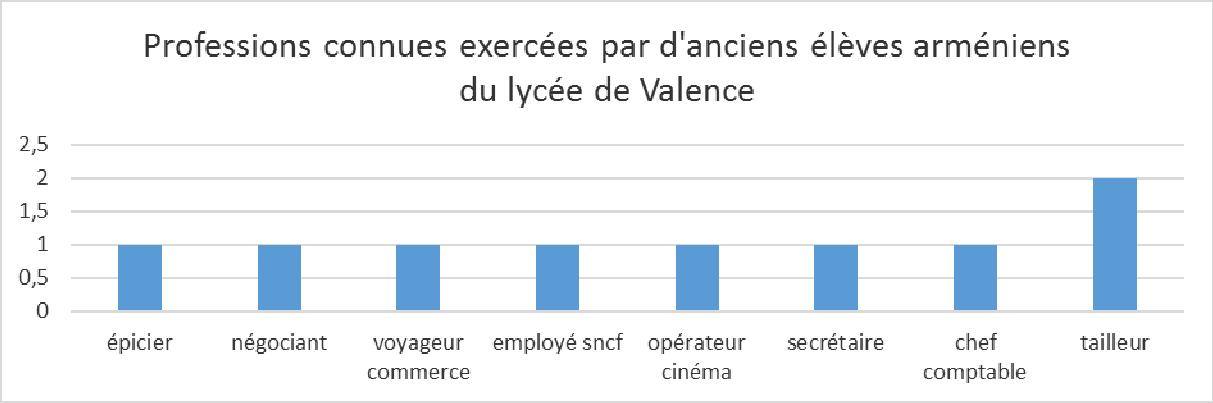


Graphique 36 – *Professions connues exercées par d'anciens élèves arméniens du lycée de Valence* (Source : Etats nominatifs des recensements)

Le milieu familial reste le « facilitateur » principal des carrières professionnelles des élèves. L'épicier travaille avec les parents, patrons épiciers. Le chef comptable prend la suite de son père, comptable dans l'entreprise de transport où il travaille. Le négociant doit sa profession à sa famille (le père est négociant à Constantinople et un temps en France, le frère aîné est négociant à Valence).
Les changements de situation provoqués par la réussite scolaire, ne surviennent que plus tard, parmi les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat au cours des années cinquante. A ce propos, il est intéressant de noter l'orientation suivie par Marcel Maksoudian, qui intègre, à l'issue de l'obtention de son bac en 1955, l'école dentaire de Lyon.

Les nombreuses lacunes des sources ainsi que les interruptions brutales de beaucoup de parcours scolaires, qui laissent envisager de nombreux abandons en cours de scolarité, donnent une impression de réussite mitigée dans l'enseignement secondaire.

De même, si aucun des jeunes gens ne travaillent comme manœuvres ou ouvriers au sortir du lycée, la promotion sociale reste limitée pour les lycéens d'origine arménienne ; bon nombre d'entre eux maintiennent la CSP d'origine. A la fin des années trente et au début des années quarante, le jeune bachelier ou lycéen d'origine arménienne doit principalement sa future réussite professionnelle à sa famille.

Les parcours scolaires des filles sont-ils identiques à ceux des garçons ? Ou au contraire des spécificités sont-elles observables ?

*b. Les filles : les prémices d'un changement*

Les parcours scolaires des filles diffèrent de ceux des garçons, en ce sens où elles sont scolarisées moins longtemps, sont quasi absentes des enseignements dispensés au lycée, accèdent en moins grand nombre à l'EPS/EPCI, que les garçons, et sont présentes en plus grand nombre dans des cours complémentaires privés. Ces constats évoluent au fil de la période d'observation.



Illustration 93 - *Ecole maternelle de la rue Chauffour, vers 1932* (collection Der Tatéossian)

- Des parcours primaires courts pour un bon tiers de filles

Un premier groupe concerne les parcours primaires courts. Ce groupe rassemble toutes les élèves sorties de l'école primaire, avec l'âge légal, sans obtenir le CEP. Je mets de côté les élèves pour lesquelles le parcours scolaire se termine brusquement, le plus souvent pour cause de déménagement ou faute de sources. L'utopie d'un travail exhaustif dépassé, j'obtiens un corpus de vingt-deux élèves qui est ma base d'observation et d'analyse. Il me permet de formuler un certain nombre de remarques.

Ce groupe d'élèves quittent l'école primaire entre la classe de cours élémentaire deuxième année et le début du cours supérieur. La répartition des élèves est à peu de chose près identique selon le niveau de classe quitté. Deux élèves quittent le cours supérieur en début d'année.




Illustration 94 – *La classe de cours préparatoire de l'école Madier Montjau, vers 1939* (collection Matéossian)

Ce groupe d'élèves se caractérise également par une scolarité « laborieuse », qui peine à s'épanouir « normalement » et qui se mesure par de nombreux redoublements. La difficulté de l'imprécision des sources dépassée (notamment celle liée aux changements de nomenclature des classes, d'une année sur l'autre, et d'une école à l'autre), il est possible d'avancer qu'une très grosse majorité d'enfants a redoublé au moins un niveau de classe, parfois plusieurs fois, et parfois deux niveaux. Les classes redoublées (s'étalant du cours préparatoire au cours moyen deuxième année), qui reviennent le plus, sont, dans l'ordre décroissant d'importance, le cours élémentaire première année, le cours élémentaire deuxième année puis la classe spéciale (pour Arméniennes, ouverte à l'école de filles de la rue Madier Montjau).

Enfin, neuf Arméniennes de ce groupe ont suivi l'une des deux classes spéciales ouvertes à l'école de filles de la rue Madier Montjau, classes ouvertes pour les élèves ne maîtrisant pas suffisamment le français et jugées, par la directrice de l'école, non capables de suivre la scolarité dans une classe ordinaire. Néanmoins, avoir suivi l'une de ces classes ne signifie pas rencontrer des difficultés insurmontables d'apprentissage. Verghiné Zorzopian fréquente cette classe mais obtient également le brevet élémentaire ainsi que le brevet d'enseignement primaire supérieur.




Illustration 95 - *Ecole Madier Montjau, la 3e classe, vers 1939* (collection Matéossian)

Une dernière caractéristique tient à l'orientation professionnelle prise par ce groupe de filles. Grâce aux recensements (de 1931, 1936 et 1946), il est possible de retrouver la profession exercée par onze de ces filles.Parmi ce petit groupe, neuf sont des ouvrières (rassemblant les professions de manœuvre, ouvrière, tisseuse, modiste, confectionneuse, repasseuse) et deux appartiennent à la catégorie des employées (une vendeuse, une employée photographe).

- Des parcours primaires longs en développement

Un deuxième type de parcours ressort. Cette catégorie rassemble les lauréates du certificat d'études primaires qui n'ont pas prolongé au-delà leurs études. Diplômées entre 1930 et 1939, elles forment un groupe de vingt-quatre jeunes filles, sur un total de quarante-deux lauréates, soit plus de la moitié (57,1%) de l'effectif total, à s'arrêter après l'obtention du certificat d'études et à ne pas poursuivre.



Illustration 96 – *Ecole primaire de filles de la rue Madier Montjau : la classe de cours préparatoire lors de la fête de l'école, année 1935 ou 1936* (Collection Rocipon Boyadjian)

La confrontation et l'analyse des sources, qui sont principalement les recensements et la documentation émanant des écoles, permettent de dresser le portrait de ces élèves. Ces documents renseignent sur leur âge, leur lieu de naissance ainsi que la place au sein de la fratrie.

La répartition de l'âge des lauréates fait apparaître une surreprésentation des élèves de quatorze ans (douze enfants) ; viennent ensuite les élèves de 13 ans (sept enfants) et de 12 ans.

L'âge dominant au moment de la réussite est de quatorze ans (douze enfants). Viennent ensuite les élèves de 13 ans (sept, soit un quart de l'effectif), quinze ans (trois) et enfin de douze (un) et onze ans (un). « L'âge normal » reste sous représenté parmi les lauréates.

Les jeunes filles de ce groupe sont majoritairement nées à l'étranger (dix-sept enfants), principalement sur le territoire de la Turquie de 1923 (douze), la ville de Constantinople étant bien représentée (cinq). Quatre sont nées dans les pays d'accueil des réfugiés arméniens : Grèce, Irak, Liban et Syrie. Les lauréates nées en France, principalement à Valence (cinq enfants) mais aussi à Bron (un) et Marseille (un), se concentrent sur les années 1936, 1938 et 1939.

La place que ce groupe de filles occupe au sein de leur fratrie est variable. L'étude des recensements permet d'étudier la composition des fratries et le place de ces filles au sein de leur fratrie. Les aînées de fratrie (dix-sept filles) dominent largement ce groupe. Elles sont majoritairement issues d'une famille nombreuse : dix-sept d'entre elles appartiennent à une fratrie de trois enfants et plus. Les fratries de quatre enfants dominent ; elles concernent neuf filles. La profession des cadettes est la plupart du temps méconnue, même si deux sont employées, et deux autres, tailleuse ou modiste.

L'observation des professions exercées au sein des fratries fait apparaître certaines similitudes entre des familles. Les emplois de bureau ou de commerce sont plus présents dans certaines et touchent en général au moins deux membres de la fratrie. Mélina Semerdjian, née en 1924 à Angora, exerce la profession d'employée de pharmacie, tout comme l'une de ses sœurs, celle de commis de pharmacie. De même, il n'est pas rare de constater que les professions de l'habillement se développent auprès de plusieurs membres d'une même fratrie, soulignant par la même l'importance de la famille dans l'accès à une profession. Par le réseau professionnel commun qu'elle entretient, la famille peut faciliter l'accès de ses membres à certaines professions. Dirouhie Dossikian, née en 1920 à Stanoz, exerce la profession de couturière, alors que son frère cadet travaille comme tailleur. Les deux sœurs et le frère de Vartouhie Haroutounian exercent comme tailleuse et modistes.

Le recensement de 1946, même s'il est décevant sur la qualité et la précision des renseignements fournis, renseigne sur les professions exercées. L'ensemble des professions exercées (effectif 2) est présenté sous la forme d'un tableau. A titre comparatif, l'effectif 1 concerne les professions exercées par l'ensemble des lauréates. La césure entre les deux n'est pas nette mais ce comparatif permet de distinguer quelques tendances.

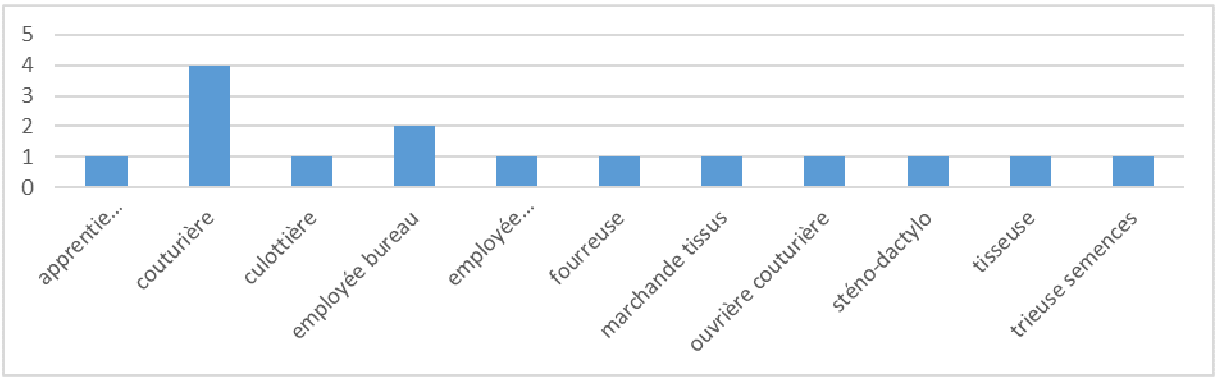

Graphique 37 – *Professions exercées en 1946 par les lauréates du CEP* (période 1930/1939)

Les professions de couturière (quatre filles), d'ouvrière (cinq) et d'employée (trois) sont les plus représentées parmi les quinze lauréates pour lesquelles je dispose de renseignements. La profession de sténo-dactylographe est très peu représentée, puisqu'elle nécessite une formation et une maîtrise complète du français.

En 1939, à l'issue du certificat d'études, « presque toutes » les élèves de l'école de filles de la rue Madier Montjau « entrent dans les ateliers ou à l'usine, à la confiturerie ou aux fruits »[596].

Ce groupe, rassemblant des lauréates nées pour la plupart à l'étranger, d'un âge avancé lors du passage de l'examen, aînées en grosse majorité d'une famille nombreuse, exerce dans un panel réduit de professions, qui les distingue néanmoins des élèves sorties de l'école primaire sans diplôme, ou des enfants ayant poursuivi leur formation à l'issue de l'obtention du certificat d'études.

[596] Mme Der Alexanian Vehanouche – Année 2004 (16 août) – Au domicile de Vehanouche, quartier du Petit Charran à Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau.




Illustration 97 - *La classe des grandes de l'école de la Visitation en 1949* (collection Marie Ayvayan)

- Les parcours post-élémentaires, un attrait difficilement mesurable et limité

Les parcours post-élémentaires sont perceptibles au travers des parcours menés à l'école primaire supérieure de filles ainsi qu'au lycée de Valence.

*L'attrait limité mais réel pour l'EPS*

L'absence de sources relatives à l'école primaire supérieure de filles rend la présence de ces dernières peu visible au sein de cette structure d'enseignement, d'autant que leur présence y est également peu nombreuse[597]. Vehanouche Der Alexanian explique : *(…) au départ, on était cinq ou six Arméniens mais j'ai fini seule. (…)* En 1939, année où elle intègre la filière générale de l'école de la rue Berthelot, les Arméniennes sont peu nombreuses à poursuivre. Leur présence reste fortement liée à la détermination des parents et à la crise économique qui rend difficile toute embauche et qui par là-même maintient les enfants à l'école, au-delà de l'âge légal de scolarisation.

[597] Le témoignage de Vehanouche Der Alexanian le confirme. « On était une poignée à aller à l'école supérieure de jeunes filles ».

Des sources complémentaires, comme les registres matricules de certaines écoles, quelques listes d'élèves et les palmarès annuels diffusés dans la presse locale, permettent de contourner, un tant soit peu, cette difficulté. Trente-trois élèves (contre soixante-dix-sept garçons) sont discernables dans cette documentation. Mais la traçabilité de leurs parcours y est rendue difficilement lisible. Mentionner avec certitude l'année de première scolarisation à l'EPS (puis collège moderne et technique) est très souvent impossible. L'année 1930 marque l'entrée de la première Arménienne à l'EPS de Valence. D'autres élèves y sont scolarisées en 1937, 1938 et 1939, surtout. Leur présence s'y développe ensuite, au cours des années 1940. L'intégralité de leur parcours au sein de cette structure échappe très souvent complètement.

Les filles sont deux fois moins représentées à l'EPS que les garçons. Mais en sortent-elles diplômées et dans quelle proportion ? Deux exemples illustrent une réussite très contrastée des jeunes filles au sortir de leur scolarité primaire supérieure. La première situation s'incarne au travers de Kéranouche Goudian, née en 1926 à Bron. Après sa réussite au certificat d'études en 1939, elle intègre le cours préparatoire de l'EPS de filles, rue Berthelot qu'elle suit brillamment. Ses bons résultats durant l'année 1939/1940 lui permettent d'intégrer la première année. Néanmoins, Kéranouche abandonne subitement sa scolarité primaire supérieure, malgré l'intervention de la directrice auprès de ses parents. Le motif invoqué alors par la famille est l'aide financière qu'elle lui doit apporter, en plus du mariage qui est alors envisagé pour Kéranouche. Elle ne tarde pas à entrer en apprentissage chez le tailleur Laforêt , puis travaille pour lui, à domicile, "à la tâche"[598]. Le recensement de l'année 1946 indique qu'elle travaille comme culottière.

[598] Témoignage de Rosine Rocipon Boyadjian (sa fille) – entretien à partir d'échanges de courriers électroniques (16/23 juillet 2016).




Illustration 98 – *EPS de filles, année scolaire 1939 : tableaux d'honneur* (Collection Boyadjian)

L'exemple de Vehanouche Der Alexanian met en évidence une seconde situation. Cette dernière explique au cours d'un entretien. « En fin de cinquième, [les élèves arméniennes] sont toutes parties d'un côté ou de l'autre, à l'école Pigier. Surtout à l'école Pigier, apprendre la sténodactylo. Alors, moi, j'ai eu la chance que la dernière année, ils ont fait une section qu'ils ont appelée section commerciale où, celles qui voulaient, en plus de l'école, apprenaient, le soir en dehors de l'école, la sténodactylo, la géographie commerciale, l'anglais commercial. Quelques notions. Donc, je suis sortie de là avec le brevet classique et puis le brevet commercial »[599]. La presse fait état des réussites et des filières empruntées par ces élèves. La filière générale est méconnue. La réussite, au brevet élémentaire et au brevet d'enseignement primaire supérieure, de Verghiné Zorzopian, en 1940, reste une exception pour la période. La quasi-totalité des Arméniennes est scolarisée dans les filières techniques. Parmi les sept lauréates dont la réussite est diffusée dans la presse locale, quatre obtiennent leur CAP mention « employé de bureau » et deux leur CAP mention « commis de comptabilité ». Parmi les lauréates il est intéressant de noter que quatre d'entre-elles ont été inscrites, parallèlement à leur formation à

[599] Mme Der Alexanian Vehanouche– Année 2004 (16 août) – Au domicile de Vehanouche, quartier du Petit Charran à Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau.

l'EPS, à un cours privé (cours Lamy de sténo-dactylo/comptablité/secrétariat ou cours Pigier). Après la réussite du brevet, Vehanouche Der Alexanian intègre un cours privé de sténo, situé avenue de la gare, afin de se parfaire à la dactylographie, matière dans laquelle elle n'excellait pas durant sa scolarité à l'EPS. Au bout de deux mois de formation, après avoir repris le B-A-BA de la sténographie, elle intègre, comme secrétaire, une entreprise, qui prendra le nom de communauté Boismondau, après avoir été recrutée par son responsable directement auprès de l'école. « Je me rappelle, l'année où j'ai passé le brevet, toutes mes copines intégraient la Préfecture, la Mairie, les PTT, EDF ou les Eaux et forêts. Il y en avait de partout. A l'époque, le brevet suffisait »[600].

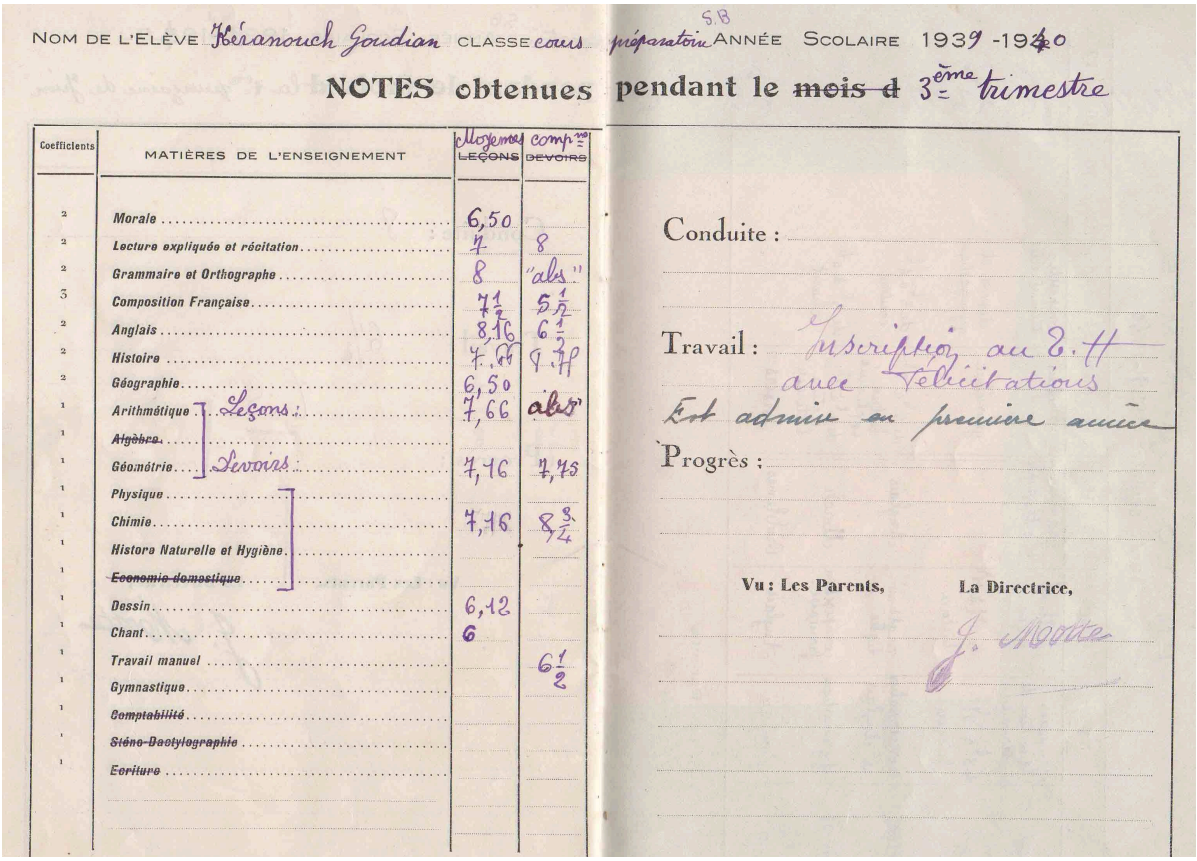

NOM DE L'ÉLÈVE Kéranouch Goudian CLASSE cours préparatoire S.B ANNÉE SCOLAIRE 1939-1940

NOTES obtenues pendant le ~~mois d~~ 3ème trimestre

| Coefficients | MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT | Moyennes LEÇONS | Moyennes compte tenu DEVOIRS |
|---|---|---|---|
| 2 | Morale | 6,50 | |
| 2 | Lecture expliquée et récitation | 7 | 8 |
| 2 | Grammaire et Orthographe | 8 | "abs" |
| 3 | Composition Française | 7 1/2 | 5 1/2 |
| 2 | Anglais | 8,16 | 6 1/2 |
| 2 | Histoire | illegible | illegible |
| 2 | Géographie | 6,50 | |
| 1 | Arithmétique — Leçons : | 7,66 | abs |
| 1 | ~~Algèbre~~ — | | |
| 1 | Géométrie — Devoirs : | 7,16 | 7,75 |
| 1 | Physique | | |
| 1 | Chimie | 7,16 | 8 3/4 |
| 1 | Histora Naturelle et Hygiène | | |
| 1 | ~~Economie domestique~~ | | |
| 1 | Dessin | 6,12 | |
| 1 | Chant | 6 | |
| 1 | Travail manuel | | 6 1/2 |
| 1 | Gymnastique | | |
| 1 | ~~Comptabilité~~ | | |
| 1 | ~~Sténo-Dactylographie~~ | | |
| 1 | ~~Ecriture~~ | | |

Conduite :

Travail : Inscription au E.H avec félicitations Est admise en première année

Progrès :

Vu : Les Parents, La Directrice, J. Monte

Illustration 99 – *EPS de filles : Livret scolaire établi au nom de Kéranouche Goudian* (Collection Boyadjian)

Vers quels emplois les jeunes Arméniennes s'orientent-elles après leurs études ? A l'issue ou quelques années après la réussite du CAP, les jeunes filles accèdent à des emplois peu variés, comme ceux de sténo-dactylographe (trois personnes), d'employé de banque (un), d'employé de bureau (un) et de couturière (un). Celles pour qui je ne dispose que d'un

[600] Mme Der Alexanian Vehanouche– Année 2004 (16 août) – Au domicile de Vehanouche, quartier du Petit Charran à Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau.

parcours lacunaire s'orientent vers la profession de sténo-dactylographe (quatre) ou un emploi d'ouvrière (l'une est fourreuse, la seconde talonnière en 1936), ne travaillent pas (sept) ou sont encore écolières ou étudiantes en 1946 (douze).

Les diplômées de l'EPS (ou collège technique) s'orientent vers des professions d'employés.

*Le lycée, une fréquentation tardive et exceptionnelle*

Les Arméniennes fréquentent peu les classes secondaires de la ville et leur présence y est remarquée tardivement, vis-à-vis de la période d'observation. Aucune Arménienne ne fréquente le collège de jeunes filles ou le lycée pour la période 1930/1939. A la rentrée 1945, cinq Arméniennes sont inscrites en classe de cinquième du collège de filles[601]. Les années de naissance de quelques-unes de ces premières élèves du lycée de la ville permettent de situer leur réussite.

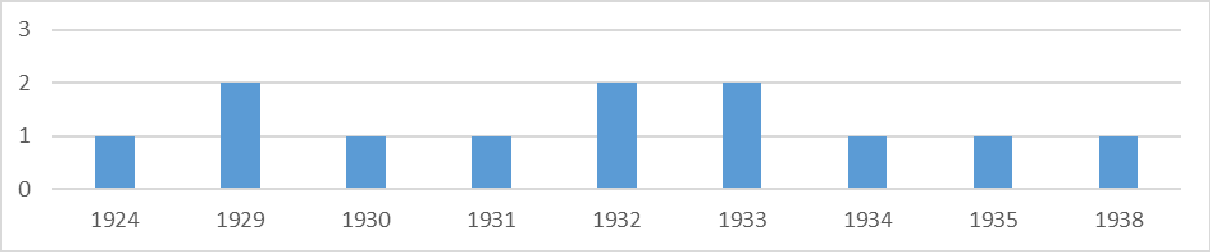


Graphique 38 – *Répartition par années de naissance des Arméniennes ayant suivi une scolarité secondaire complète ou incomplète*

Les quatre premières bachelières recensées sont nées respectivement en 1924, pour la plus ancienne, en 1929 et 1930, pour les suivantes. La toute première bachelière, une dénommée Altchidjian, réussit avec succès en 1941 les épreuves terminales du baccalauréat[602]. Les réussites suivantes n'interviennent qu'après la guerre. Ancienne élève de l'école maternelle de la rue Pêcherie et de l'école primaire du Drapeau, Jeannine Kazandjian, née en 1929 à Valence, aînée d'une famille de trois enfants, illustre ce type de parcours. Elle réussit le baccalauréat philosophie en 1948. L'itinéraire de Christiane Papazian, née en 1929, est différent mais tout aussi éclairant des situations rencontrées par les élèves. Ancienne élève du

[601] Mme Zortian Béatrice – Année 2005 (6 mai), à son domicile – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Monjau et du lycée de Valence – Commerçante, à la retraite.
[602] Cette élève n'apparaît dans mes sources qu'à cette occasion.

collège catholique St-Félix, Christiane, fille d'un père magasinier, intègre par la suite la classe de 1ère M du lycée de Valence.

L'interruption des études après le baccalauréat, ou la réorientation vers des formations professionnelles privées, se lit dans tous les parcours. Elève studieuse, aidée scolairement et matériellement par son oncle, Jacqueline Maghakian (née en 1934) obtient le baccalauréat, au collège de filles de l'avenue Maurice Faure. La poursuite d'études n'étant pas envisageable et concevable par ses parents, elle entre dans la vie active. « Pour travailler, on ne pouvait rien faire[603] ». Elle s'inscrit alors à des cours de sténodactylo au cours privé Lamy, pendant quelques mois. Elle est finalement embauchée par la suite à l'usine de tricotage Djéranian, comme employée de bureau, au service comptabilité, où elle y est restée trente-trois ans (jusqu'à la fermeture de l'entreprise).

D'une manière générale, les filles sont, à cette époque, peu nombreuses dans les lycées français. Elles représentent 12% des bacheliers en 1920, 18% en 1926 et 36% en 1938[604]. C'est dans le témoignage d'anciennes élèves plus jeunes que je perçois des éléments d'explication de l'absence ou de la très faible présence des Arméniennes dans les classes du baccalauréat. Jacqueline Apelian, née en 1940, ancienne élève du collège de filles puis du lycée technique Algoud, explique combien il était « difficile de poursuivre et d'étudier dans un milieu français très différent du milieu d'origine, de par le statut social des élèves du collège et de part des préoccupations très différentes ». Pour l'année scolaire 1956/1957, l'année de sa réorientation, une seule élève d'origine arménienne est inscrite en classe de terminale. « Se sentant dans un milieu trop différent du sien », elle s'oriente alors vers l'enseignement technique « où elle retrouve des jeunes filles de la communauté arménienne ». Elle sort majore du lycée technique, en 1959. Au cours de sa scolarité, son père finance ses cours particuliers de mathématiques en lavant des voitures. « Elevée suivant des principes orientaux », elle évoque « la difficulté à poursuivre des études ». Elle souhaitait s'orienter vers l'enseignement. Mais ce type d'études l'obligeait à s'éloigner de sa famille. Le père refuse ; la grand-mère s'y oppose. Il n'est alors plus question pour elle de penser à ce type d'orientation. Respect et obéissance étaient des principes familiaux très forts, me dit-elle.

[603] Mme Maghakian Jacqueline – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du lycée de Valence.
[604] SCHWEITZER S., *Femmes de pouvoir – Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIXe – XXIe siècle)*, Payot, 2010, page 55.

D’autre part, les contraintes financières étaient toutes aussi importantes. Une bourse nationale de soixante francs ne suffit pas à pourvoir à ses besoins au cours de sa scolarité et ne lui permet pas d’envisager poursuivre ses études.




Illustration 100 – *Collège de jeunes filles de Valence, avenue Maurice Faure : la classe du brevet, année scolaire 1946/1947* (Collection Zortian)

Trois Arméniennes figurent sur cette photographie : Marthes Simonian (qui entre par la suite chez les établissements Philibert à Lyon), Renée Tinguerian (qui devient secrétaire du maire) et Béatrice Zortian. Seule Béatrice Zortian passe et réussit le baccalauréat, les deux premières interrompant leur scolarité au collège.

- L’attrait pour les formations professionnelles

Les formations professionnelles attirent les filles mais leur fréquentation reste difficilement perceptible et rigoureusement mesurable.

*La fréquentation des cours professionnels des écoles municipales : une manière de contourner l'offre de formation de l'EPS*

La fréquentation des cours professionnels est une manière de contourner l'offre de formation de l'EPS, trop sélective ou trop éloignée des préoccupations des jeunes Arméniennes. Moins nombreuses que les garçons, les filles accèdent néanmoins aux cours professionnels délivrés par l'Ecole d'art industriel de la ville ou l'Association polytechnique. Elles sont nées entre 1915 et 1922, la plupart dans l'Empire ottoman. Deux profils types se distinguent. Leur nombre n'est pas élevé, mais quelques-unes (quatre jeunes filles) accèdent aux formations pendant ou après leur sortie de l'école primaire sans diplôme. Simone Vartanian est de ce petit groupe de filles. Alors âgée de douze ans au moment de son inscription, Simone est aussi élève du cours élémentaire deuxième année de l'école de filles de la rue Madier Montjau. Toutes ces filles se tournent vers les cours professionnels de coupe (deux) ou de dessin d'ornement et composition décorative (un) de l'école d'art industriel. Simone Vartanian fréquente les cours de dessin d'ornement et de composition décorative de l'école d'art deux années consécutives, l'amenant ainsi, quelques années plus tard, en 1946, à travailler comme confectionneuse. Une dernière jeune fille enfin, Marie Haitayan née en 1917 à Césarée et non scolarisée dans l'enseignement primaire valentinois, suit les cours de dactylographie, lui permettant de réussir son examen à l'issue de son année de préparation. A la complexité de son parcours migratoire s'ajoute l'imprécision des dates. Fuyant la région de Césarée, d'où ses deux parents sont originaires, elle et sa famille se retrouvent au Liban bien après 1919, pour une durée inconnue, puis débarquent en France et s'installent au Pouzin, après 1926. Son frère y naît en 1928. En 1929, sa famille réside à Valence, au numéro 21 de la rue Farnerie. Sa sœur Azadouhie est scolarisée, à la rentrée d'octobre, dans la classe de CM2 de l'école de filles de Bourg-Lès-Valence. Azadouhie la quitte au mois de décembre pour l'école de la rue Madier Montjau, à Valence, où elle obtient plus tard son certificat d'études en 1932. Marie apparaît pour la première fois dans les sources à partir du *recensement de 1931*, qui ne fait pas état de son activité. Je la retrouve au mois de mai 1932, au moment de la publication dans le *Journal de Valence* de sa réussite à l'examen particulier de dactylographie, organisé par l'Association Polytechnique de Valence. Marie s'y distingue avec la mention bien. Le choix de la filière professionnelle ainsi que sa réussite à l'examen laissent supposer qu'elle maîtrise correctement la langue française. En 1936, Marie travaille comme employée chez Savin, alors que sa sœur est margeuse chez Pasteur. Dix après, les

deux sœurs ont changé de profession ; Azadouhie est devenue vendeuse, et Marie préparatrice en pharmacie. Son jeune frère, Jacques, a quatre ans, au moment où il est scolarisé pour la première fois, en 1932, à l'école maternelle de la rue Chauffour, qu'il quitte deux ans plus tard. A la rentrée 1934, Jacques intègre le cours préparatoire de l'école du Palais, qu'il quitte en 1941, lauréat du certificat d'études. Cinq années se sont écoulées quand le recensement indique qu'il exerce la profession d'électricien, et réside, tout comme ses deux sœurs, avec sa mère.

Dans le second profil, les quatre jeunes filles le constituant fréquentent les cours professionnels, entre 1930 et 1934, après l'obtention de leur certificat d'études primaires. Trois sont inscrites au cours de coupe première année ; une seule parmi elles prolonge une deuxième année. Cette dernière exerce la profession de couturière en 1946. La quatrième, Virginie Cahredjioglou, née en 1915 à Stanoz (tout comme sa mère et ses trois sœurs aînées), et arrivée à Valence en juillet 1928, est inscrite, après l'obtention du certificat d'études primaires en 1930, à un cours de l'Association polytechnique, en plus d'un cours de sténodactylographie suivi à l'école Pigier, qui la conduit, le 21 septembre 1932, au diplôme de sténodactylo.

La fréquentation des cours professionnels est une étape intermédiaire avant l'accès aux formations délivrées par l'EPS de filles. Les filles ont d'abord fréquenté les cours professionnels, avant de se tourner vers l'EPS, renommée collège moderne et technique en 1943, même si la réussite au certificat d'études a toujours constitué la condition principale requise pour accéder à l'EPS. Par la suite, durant les années quarante, la fréquentation du collège moderne et technique se développe fortement chez les filles.

### *L'enseignement ménager, un intérêt difficilement mesurable*

Créée pour former des salariées (domestiques, serveuses, blanchisseuses, patronnes de café ou d'hôtel…)[605] dans les domaines de la couture ou du ménage, l'école d'enseignement ménager attire des Arméniennes. Mais selon quelle importance ? Les sources manquent. Celles disponibles ne le sont que hors de ma période d'étude. Les renseignements mis en évidence sont néanmoins utiles pour mesurer la situation antérieure et connaître les

[605] SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé*, Odile Jacob, 2000, pages 53 et 220.

orientations suivies par certaines jeunes filles. Parmi les onze jeunes filles concernées par l'enseignement qui est délivré dans cette école, huit sont inscrites aux cours du soir et leur année de naissance est comprise entre 1925 et 1928.

Leur parcours scolaire primaire est en général incomplet, parfois même inconnu (trois personnes). Certaines ont redoublé plusieurs fois la classe de cours préparatoire de l'école primaire. Leur classe primaire de sortie n'est en général pas connue, mais aucune n'est titulaire du certificat d'études primaires. Certaines fréquentent le Centre d'enseignement ménager (CEM) deux années consécutives, la première année en cours du soir. L'une d'entre elles fréquente le CEM en cours du soir et la journée les cours professionnels privés du Centre de Formation familiale et ménagère, place du Pendentif à Valence. Deux à trois années après leur sortie, six d'entre elles travaillent, ce renseignement n'étant pas connu pour les cinq autres. Elles exercent comme ouvrières (trois personnes), employée, modiste et tailleuse de vêtements.




Illustration 101 – *Les bâtiments de l'ancienne école d'enseignement ménager, 3 rue Pont du Gât* (cliché J.S. Gauthier)



Illustration 102 – *Le bâtiment principal de ce qui a été l'école d'enseignement ménager* (cliché J.S. Gauthier)

*Les cours privés*

A partir de l'année 1931, des Arméniennes fréquentent les cours Pigier, ainsi que les cours complémentaires commerciaux privés dès la décennie suivante. Selon les sources utilisées, trente-trois Arméniennes ont fréquenté ces cours, dont treize titulaires d'un certificat d'études primaires. « Coupe-couture et secrétariat » sont les principales formations de prédilection suivies par les Arméniennes. Alors qu'elle n'est pas acceptée au collège technique, Renée Tinguerian s'inscrit à une formation de secrétariat chez Pigier, avant de réussir un concours qui lui permet de travailler à la mairie de Valence. Les sources montrent que la plupart des Arméniennes, ayant fréquenté les cours professionnels Pigier, travaillent par la suite comme sténodactylos.

L'obtention d'un diplôme professionnel permet l'exercice des professions d'employé et de sténodactylo.

Les filles s'orientent vers des parcours sensiblement différents de ceux des garçons. Si les filles apparaissent dans les formations techniques, très souvent inachevées, leur présence se développe en fin de période dans les formations professionnelles, parmi lesquelles les cours privés semblent recueillir un intérêt évident. Pour celles et ceux qui de plus en plus nombreu.x.ses assurent des scolarités complètes, ce sont bien les filières courtes de l'enseignement technique et professionnel qui sont de plus en plus empruntées : les EPS, puis les EPCI mais aussi et surtout les cours professionnels. Ces filières débouchent sur les brevets industriels et commerciaux, et sur les CAP, diplômes encore rares distinguant de fait une petite élite scolaire dont l'insertion professionnelle sera facilitée. Les Arménien.ne.s sont de plus en plus nombreu.x.ses parmi les lauréat.e.s, concentré.e.s dans quelques spécialités : ajusteurs, tailleur.re.s, employé.e.s de bureau, comptables. A la fin des années 1930, les parcours scolaires des jeunes Arménien.ne.s se sont ainsi allongés, dans le technique et non dans le secondaire dit « classique ».

### *C-Pour quels débouchés professionnels ?*

Mobilité ascendante ou reproduction sociale d'une génération à l'autre ? Si la répartition socioprofessionnelle est très inégale au sein de la première génération (celle des parents), avec une forte représentation de la catégorie des ouvriers, l'école a-t-elle permis à la seconde génération de dépasser ces inégalités? Mon groupe d'observation se constitue de 239 anciens élèves, quatre-vingt-douze jeunes femmes et 147 jeunes gens, qui disposent, en 1946, d'une profession signalée dans le recensement.

#### *a. Une gamme étendue de professions masquant des répartitions socioprofessionnelles différentes selon les sexes à la sortie de l'école*

La gamme des professions exercées en 1946, par les anciens élèves, est très large, les plus représentées étant celles de tailleur (trente-trois personnes), de couturière (seize personnes), de cordonnier (quinze personnes), d'ouvrier (quatorze personnes), de sténodactylo (douze personnes), de comptable[606] (neuf personnes), de culottière (neuf personnes) et d'employé de bureau (huit personnes). Des différences entre les sexes sont observées. Si les garçons s'orientent principalement vers les professions de tailleur (trente-deux personnes), de

[606] Selon les individus, cette profession revêt des situations très variables. Simples employés pour bon nombre ou cadres, difficile de trancher faute d'éléments de connaissance plus précis.

cordonnier (seize personnes) et de comptable (huit personnes), les filles se dirigent de manière plus significative, vers celles de couturière (seize personnes), d'ouvrière (treize personnes), de sténodactylo (douze personnes) et de culottière (neuf personnes). Le travail à domicile, dur et difficile, est un travail de femmes, offert également aux immigrées[607]. De même, des formations professionnelles échappent aux femmes. A titre comparatif, on peut mentionner la situation dans le département du Rhône où les femmes ne peuvent accéder qu'aux CAP d'art ménager, de ménagère, de maîtresse de maison, de cuisinière, de brodeuse, de confectionneuse, de couturière, de lingère repasseuse, de blanchisseuse, d'ouvrière en soierie, tout au long des années 1950[608].

En 1946, les soixante-cinq professions exercées par le groupe des deux-cent-trente-neuf anciens élèves se répartissent de manière très inégale selon les CSP suivantes.

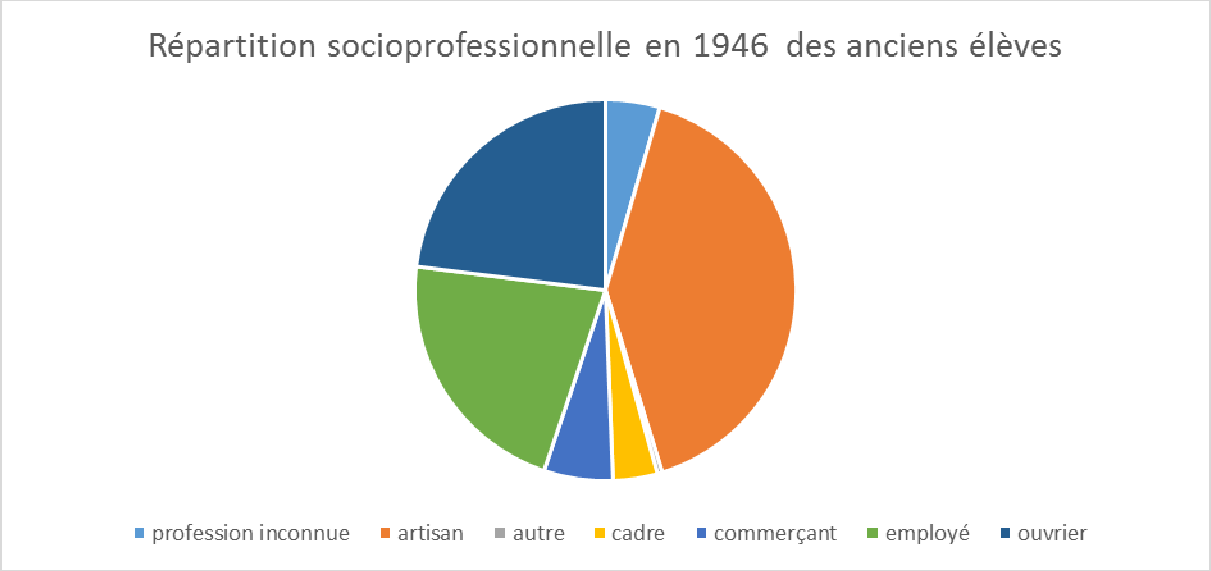


Graphique 39 – *Répartition socioprofessionnelle des anciens élèves (année 1946)*

Les artisans sont les plus nombreux (40,6% de l'effectif). Mêlés aux commerçants (7,1% de l'effectif), c'est plus de la moitié du groupe observé qui appartient au monde des travailleurs indépendants. Deux catégories viennent ensuite ; elles représentent à peu de chose près le même effectif et comptent un peu moins du quart des effectifs chacune. Il s'agit des ouvriers (23,2%) et des employés (20,3%).

Comme l'établissent ces histogrammes, des différences notables apparaissent entre hommes et femmes.

[607] SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé – Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Odile Jacob, page 144.
[608] SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé – Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Odile Jacob, page 221.

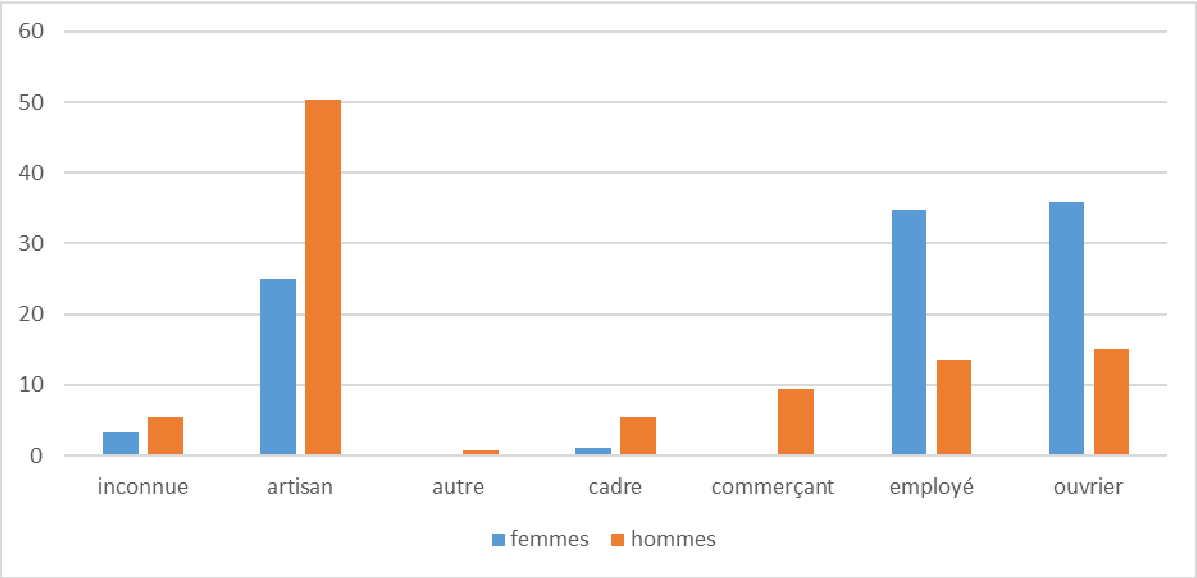


Graphique 40 – *Répartition socioprofessionnelle, selon le sexe, des anciens élèves (année 1946)*

En 1946, les garçons sont plus proches, que les filles, de leurs parents, par leur répartition au sein des CSP représentées. A cette date, les jeunes femmes appartiennent principalement à la catégorie des ouvriers (36%) ainsi qu'à celles des employés (35%). Une analyse comparative entre les sexes montre une nette surreprésentation des catégories d'ouvrier et d'employé chez les femmes, alors que les hommes appartiennent pour moitié à la catégorie des artisans (50,4%). Cette dernière catégorie ne se place qu'en troisième position chez les jeunes femmes (25%). Comme leur parent chef de ménage, les hommes de la deuxième génération appartiennent ensuite aux catégories d'ouvrier, et d'employé.

La mobilité entre la première et la deuxième génération ne fait aucun doute. Trois changements notables interviennent. Comme un système de vases communicants, le groupe des ouvriers réduit fortement, au profit des artisans-commerçants et des employés. Les enfants, scolarisés en France, se tournent vers d'autres professions, que celles de leurs parents. Comment interpréter cette situation ?

### *b. Quels bilans dresser sur la mobilité professionnelle?*

J'examinerai dans cette partie la mobilité professionnelle intergénérationnelle au travers de l'origine sociale du groupe suivi (en tâchant d'examiner comment le groupe se maintient ou au contraire s'émancipe de sa catégorie d'origine) et de sa destinée sociale (c'est-à-dire l'examen du devenir des enfants par rapport à l'activité professionnelle du chef de ménage, selon la situation familiale rencontrée, celle du père ou de la mère). Il me parait enfin important de faire apparaître une mobilité sociale typiquement féminine.

Au préalable, il convient de fixer le cadre méthodologique retenu dans le cadre de mon approche. Je mènerai une analyse comparative des données obtenues à partir du recensement de 1946, selon la CSP des chefs de ménage et celle de leurs enfants. La CSP des chefs de ménage (pères ou mères selon le cas) s'appuie sur les professions fournies par les recensements de 1926, ou 1931, ou 1936, ou 1946. Regroupées, elles permettent de mettre en évidence la répartition suivante.

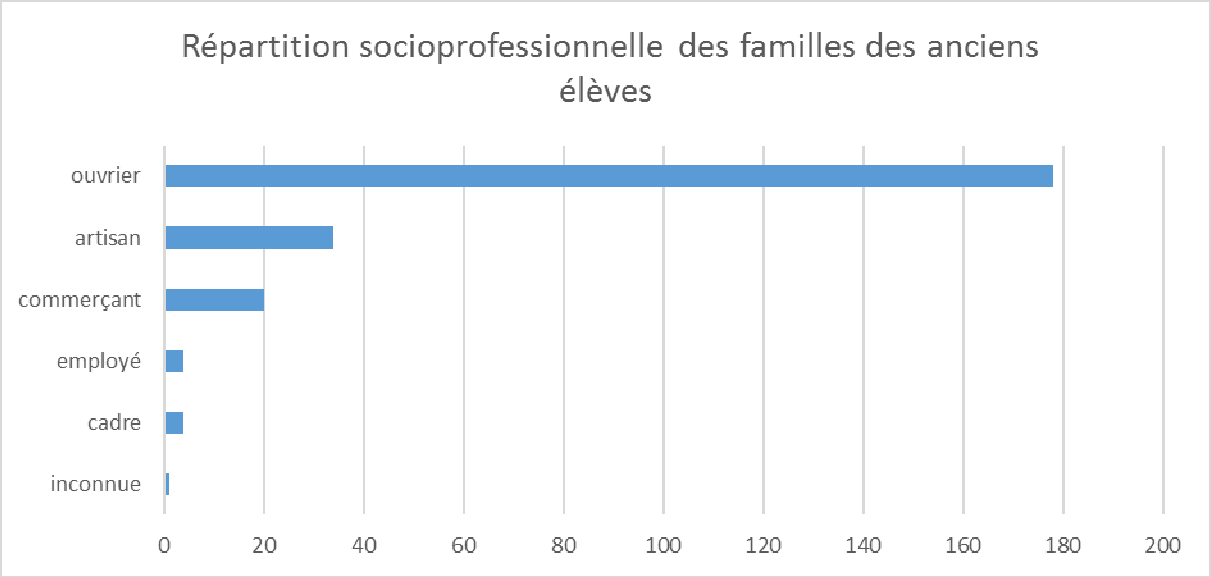


Graphique 41 – *Répartition socioprofessionnelle des familles des anciens élèves*

Près des trois quarts des chefs de ménage (près de 74 %) appartiennent à la catégorie des ouvriers. Les artisans-commerçants arrivent en seconde position et concernent près d'un quart des chefs de ménage. Les chiffres obtenus sont largement supérieurs aux données recueillies au plan national, pour l'année 1921, pour l'ensemble des étrangers, à savoir 64% de la population étrangère se constitue d'ouvriers et 13% des actifs étrangers sont des petits commerçants et artisans[609].

[609] ZALC Claire, *Melting Shops – Une histoire des commerçants étrangers en France*, Pour l'histoire, Perrin, 2010, page 68.




Illustration 103 – *Un salon de coiffeurs arméniens en 1946, rue Félix Faure à Valence*. Sur la photographie, Kérop Siranyan au centre, à ses côtés Avédis et Agop (collection Henri Siranyan).

La très grosse majorité des Arméniens de la première génération, s'installant en France, appartient à la catégorie des ouvriers. Le groupe des artisans-commerçants s'ébauche, alors que la catégorie des employés est dérisoire.

Il ressort enfin de la lecture des listes nominatives des recensements le caractère instable de certaines professions artisanales exercées par des chefs de ménage, comme celles de cordonnier et menuisier. Les trajectoires professionnelles individuelles des personnes concernées soulignent des changements de profession très fréquents. C'est ainsi que certaines personnes exercent successivement la profession de menuisier salarié, puis celle de menuisier indépendant, puis à nouveau celle de menuisier salarié.

Quid de la mobilité intergénérationnelle? Quel est l'impact de l'origine sociale dans le phénomène constaté? L'analyse comparative intergénérationnelle de la CSP du chef de ménage et de celles des enfants fait ressortir plusieurs aspects.




Illustration 104 - *Le restaurant arménien (1937), boulevard Vauban, détruit en 1944* (Collection Henri Siranyan)

Une première approche souligne le devenir socio-professionnel des enfants en fonction de la catégorie du chef de ménage. La question traitée se formule en ces termes : que deviennent les

fi-ls-lles de ? En d'autres termes, que sont devenus les originaires d'un milieu socioprofessionnel donné ?

J'appuie l'analyse qui suit sur la construction de tables de mobilité, encore appelées tables de recrutement ou de destinée. Les clés de leur lecture sont les suivantes. La table ci-dessous construite présente en tête des colonnes la CSP d'appartenance du chef de ménage, père ou mère selon le cas (première ligne du tableau). A chacune de ces CSP correspond la CSP du fils ou de la fille, présentée en début de ligne (première colonne). Pour un artisan qui a eu deux enfants, l'un commerçant, le second ouvrier, j'ai donc renseigné la table en inscrivant le nombre « 1 » dans la cinquième case de la deuxième colonne (« commerçant »), et « 1 » dans la huitième case de la deuxième colonne (« ouvrier »). Le nombre trente-six, au bas de la deuxième colonne, indique que les trente-six enfants d'artisans ont été répartis en fonction de la CSP de leur profession exercée. J'ai procédé de la sorte pour tous les enfants d'artisans. A titre de compréhension, je donne un exemple qui permet de comprendre comment il faut donc lire et utiliser la table. Pour la sixième colonne (entête : Ouvrier), les données indiquent ce que sont devenus les fils d'ouvriers, à savoir majoritairement des artisans (soixante-seize personnes), des employés (quarante et un), des ouvriers (trente-sept), etc.

**Table de recrutement des enfants (filles et garçons confondus) selon la CSP d'origine**

| CSP | Artisan | Commerçant | Cadre | Employé | Ouvrier | **Ensemble** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Autre | | | | | 1 | **1** |
| (inconnue) | 2 | 3 | | | 5 | **10** |
| Artisan | 12 | 2 | | 1 | 76 | **91** |
| Commerçant | 4 | 3 | 2 | | 2 | **11** |
| Cadre | 2 | 1 | 1 | | 4 | **8** |
| Employé | 6 | 4 | | | 41 | **51** |
| Ouvrier | 10 | 2 | | 2 | 37 | **51** |
| **Ensemble** | **36** | **15** | **3** | **3** | **166** | **223** |

1ère ligne : CSP du chef de ménage (père ou mère selon la situation).

1ère colonne : CSP de l'enfant (fils et/ou fille selon le nombre d'enfants).

La comparaison de la catégorie d'appartenance entre deux générations (celle du chef de ménage et celle de l'enfant), tous sexes confondus, amène plusieurs observations. D'une

manière générale, une mobilité sociale se lit d'une génération à l'autre. Une lecture fine de la table souligne néanmoins des variations selon la CSP considérée.

Deux groupes se dessinent. Le premier s'incarne au travers des fils d'artisans. Ces derniers deviennent d'abord artisan (douze personnes), puis ouvrier (dix) et enfin employé (six). Cette catégorie est marquée par la reproduction sociale.

Le second groupe, lui-même très divers et plus large, rassemble les enfants concernés par une promotion sociale. La CSP des ouvriers s'inscrit dans une mobilité ascendante. Les fils d'ouvrier deviennent artisan en très grosse majorité (soixante-seize), puis employé (quarante et un) et enfin ouvrier (trente-sept). Les ouvriers sont encore nombreux. Néanmoins, les enfants occupent des postes d'ouvriers qualifiés (tourneurs, ajusteurs…), alors que les chefs de ménage se sont orientés principalement vers les postes peu qualifiés de manœuvres.

La CSP des commerçants illustre également la promotion sociale en essaimant un peu partout. Même si plus présents chez les artisans et les commerçants, les enfants de commerçants se remarquent dans toutes les CSP.

Les cadres, même si très limités d'un point de vue numérique, se caractérisent par un changement de catégorie, sans forcément entraîner un déclassement social. Les enfants de cadre deviennent d'abord artisan-commerçant puis cadre.

La situation est plus mitigée pour une dernière catégorie. Les enfants d'employé deviennent d'abord ouvrier puis artisan. Il me parait difficile de parler de mobilité descendante pour ces enfants d'employés, étant donné que le changement de catégorie ne correspond pas forcément à un déclassement social. L'appellation « employé » recouvre des situations très différentes. Un père est livreur en lait ; une mère exerce comme ménagère. Pourtant ces professions ne se caractérisent pas par une position sociale supérieure à celle d'ouvrier qualifié.

L'ascenseur social fonctionne principalement pour les enfants d'ouvriers. Si les travaux de l'historiographie du petit commerce ont mis en évidence que « (…) la petite entreprise est une voie d'ascension sociale ouverte aux ouvriers »[610], les travaux de Claire Zalc modère ces conclusions en soulignant les situations professionnelles et économiques très disparates au sein du statut des indépendants. D'autre part, les trajectoires professionnelles des indépendants ne sont pas aussi linéaires que pourrait parfois le laisser entendre la simple lecture-confrontation des états nominatifs des recensements observés.

[610] ZALC Claire, *Melting Shops – Une histoire des commerçants étrangers en France*, Pour l'histoire, Perrin, 2010, page 114.

Les autres catégories socioprofessionnelles ont une mobilité caractérisée d' « immobile », voire de « descendante » (cadres et employés).

Par-delà ces tendances générales, quelle est la situation rencontrée par les filles ?
La méthode utilisée pour construire la table qui suit est la même que celle décrite plus haut. Néanmoins, les données numériques enregistrées ne concernent plus que les enfants de sexe féminin.

**Table de recrutement des filles selon la CSP d'origine**

| CSP | Artisan | Commerçant | Cadre | Employé | Ouvrier | **Ensemble** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Autre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **0** |
| (inconnue) | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | **3** |
| Artisan | 2 | 1 | 0 | 0 | 15 | **18** |
| Commerçant | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **0** |
| Cadre | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | **1** |
| Employé | 4 | 2 | 0 | 0 | 20 | **26** |
| Ouvrier | 7 | 1 | 0 | 3 | 27 | **38** |
| **Ensemble** | **16** | **5** | **0** | **3** | **62** | **86** |

1ère ligne : CSP du chef de ménage (père ou mère selon la situation).
1ère colonne : CSP de la fille
Il faut lire la table de la manière suivante : les filles d'artisan (deuxième colonne) appartiennent d'abord à la catégorie ouvrier (sept filles), puis à celle d'employé (quatre), etc.

Plusieurs observations se dégagent de la lecture de cette table. Au préalable, il convient de souligner que les filles d'ouvrier deviennent d'abord des ouvriers (vingt-sept filles), puis des employées (vingt) et enfin des artisans (quinze). De plus, les filles des quelques commerçants se répartissent dans toutes les CSP. Enfin, les filles d'artisans sont d'abord ouvrières (sept), puis employées (quatre).
Ces constats établissent une mobilité globalement descendante chez les filles. Les données obtenues recoupent les remarques plus générales de l'ensemble du groupe d'observation. Seules les filles d'ouvrier connaissent une ascension sociale, qui passe par l'accession à la catégorie des employés, mais aussi à celle d'artisan (essentiellement des couturières).

La deuxième approche est envisagée à partir de l'étude de l'incidence de la catégorie d'origine sur la catégorie socio-professionnelle du groupe observé, en l'occurrence les enfants. L'analyse menée permet de s'interroger sur le milieu de recrutement de chacune des nouvelles catégories socio-professionnelles d'appartenance des enfants. (=Je répondrai à la question suivante : d'où viennent les fils qui appartiennent à la catégorie A ?)

**Table de recrutement selon la profession du père, tous sexes confondus**

| CSP | Artisan | (inconnue) | Commerçant | Cadre | Employé | Ouvrier | **Ensemble** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Autre | | | | | | 1 | **1** |
| (inconnue) | 2 | | 3 | | | 6 | **11** |
| Artisan | 11 | | 3 | | 1 | 76 | **91** |
| Commerçant | 4 | | 2 | 3 | | 4 | **13** |
| Cadre | 2 | 1 | 1 | | | 4 | **8** |
| Employé | 5 | | 5 | | | 41 | **51** |
| Ouvrier | 10 | | 2 | | 3 | 41 | **56** |
| **Ensemble** | **34** | **1** | **16** | **3** | **4** | **173** | **231** |

1ère ligne : CSP de l'enfant (tous sexes confondus).

1ère colonne : CSP du chef de ménage (père ou mère selon la situation).

La lecture de cette table (tous sexes confondus) appelle plusieurs observations. Des catégories ont un recrutement assez large, au premier rang desquelles se trouvent les artisans. Ces derniers se recrutent d'abord majoritairement chez les ouvriers (soixante-seize personnes), puis chez les artisans (onze). L'artisanat permet la promotion de nombreux enfants d'ouvriers. Claire Zalc montre que 5% d'ouvriers s'établissent à leur compte à un moment donné de leur parcours professionnel[611]. L'indépendance professionnelle offre « une promotion individuelle du monde ouvrier »[612]. Cette promotion passe par l'apprentissage. Quelques-uns des enfants sont apprentis en 1946. Elle passe aussi par les promotions internes au monde de la petite entreprise.

Plus large est l'aire de recrutement des commerçants. Ils viennent d'un peu partout, mais de manière plus prononcée de la catégorie des artisans et des ouvriers.

[611] ZALC Claire, *Melting Shops …,* ouvrage cité, page 114.
[612] ZALC Claire, *Melting Shops …,* ouvrage cité, page 115.

Les cadres se recrutent chez les ouvriers. L'encadrement est une possibilité d'émancipation pour les enfants d'ouvriers, mais limitée compte tenu du faible nombre de personnes concernées.

Enfin, les employés se recrutent en très grosse majorité chez les ouvriers (quarante et une personnes). Cette CSP offre à ces derniers une autre possibilité d'émancipation.

A l'opposé, une catégorie a une aire de recrutement circonscrite. Les ouvriers se recrutent massivement dans leur propre milieu d'origine (pour quarante et un d'entre eux), et quelques-uns chez les artisans (dix). Le poids du milieu social familial reste également très fort chez les ouvriers.

Quelle est la situation des filles ? La démarche est la même et s'appuie sur une table de recrutement.

**Table de recrutement des filles selon la profession du père**

| CSP | Artisan | Commerçant | Cadre | Employé | Ouvrier | **Ensemble** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Autre | | | | | | |
| ? | 2 | 1 | | | | **3** |
| Artisan | 3 | 1 | | | 14 | **18** |
| Commerçant | | | | | | |
| Cadre | 1 | | | | | **1** |
| Employé | 5 | 3 | | | 23 | **31** |
| Ouvrier | 8 | 1 | | 3 | 27 | **39** |
| **Ensemble** | **16** | **5** | | **3** | **62** | **86** |

1ère ligne : CSP de la fille uniquement.

1ère colonne : CSP du chef de ménage (père ou mère selon la situation).

Un premier groupe, les ouvrières, connaît une mobilité horizontale. Les ouvrières se recrutent principalement dans leur milieu d'origine. Elles sont majoritairement des filles d'ouvrier (77%). Un deuxième groupe, composé des employées et des femmes artisans, connaît une promotion sociale. Les employées (74,2%), comme les quelques femmes artisans (77,8%) sont majoritairement des filles d'ouvriers. La promotion des filles d'ouvriers passe par l'artisanat et surtout par l'intégration de la catégorie des employés.

Les familles ouvrières agissent sur l'orientation professionnelle de leurs enfants. En grande majorité, ces derniers exercent de nouvelles professions, les amenant à quitter la catégorie socioprofessionnelle d'origine. L'artisanat est largement privilégié par les garçons, alors que les filles se tournent vers la catégorie d'origine (mais au travers de postes plus qualifiés) mais aussi accèdent à des professions d'employées. Tous ces changements sont portés par des stratégies familiales.

### *c. La place des stratégies familiales dans la construction des parcours scolaires et professionnels des enfants*

Les parents interviennent dans la construction des parcours scolaires et professionnels de leurs enfants. Fortement marqués par la situation économique locale des années trente, ils échafaudent ou mettent en place des stratégies de mobilité sociale. La crise pousse les jeunes à la spécialisation professionnelle. Si les Arméniens privilégient l'action de l'école française comme moyen favorisant l'ascension sociale, stratégie mise en évidence par Pierre Milza[613] chez les Italiens, ils développent aussi, pour un plus petit nombre d'entre eux, des stratégies horizontales, qui n'ont pour but que de faire prospérer l'affaire familiale. La création entrepreneuriale, deuxième stratégie ascensionnelle distinguée par Pierre Milza, se développe peu à Valence, au niveau de la deuxième génération. La première génération (celle des parents) la plus investit et s'en empare tout au long de l'entre-deux-guerres, alors que les enfants y sont associés pour la faire prospérer.

J'aborderai le rôle des familles en croisant les données nominatives obtenues par le traitement des recensements, et d'autres sources archivistiques, à l'analyse de quelques témoignages, révélateurs de situations individuelles et familiales.

- Le développement par les parents de stratégies ascensionnelles

Les familles en développent plusieurs, selon le vécu familial, en prenant appui sur l'action de l'école. Les études au-delà de l'école primaire se développent à partir du moment où le travail n'est plus une garantie à la sortie de l'école. Autant les possibilités offertes de travailler à l'issue de l'école sont importantes dans les années vingt, autant, par la suite, avec

[613] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Petite Bibliothèque Payot, Histoire, 2004, pages 435-450.

la généralisation de la crise dans les années trente, ces possibilités se restreignent et l'école s'impose comme un rempart devant le chômage ambiant.

*L'instruction comme facteur ascensionnel*

L'instruction des enfants est une préoccupation constante des familles des personnes interrogées et que l'on retrouve dans presque toutes les familles arméniennes. « (…) Ah mon père ! Je vous dis qu'il nous suivait dans tous nos devoirs et dans toutes nos leçons. Et il l'a fait avec nous parce que mes parents aimaient l'éducation, l'instruction. Vous voyez »[614]. Ce souci permanent se mesure chez certains, au travers de comportements significatifs, au premier rang desquels, une fréquentation scolaire en apparence « sans failles ». Outre des impératifs professionnels des familles, les enfants sont inscrits très tôt, dès l'arrivée de la famille dans la commune, et très jeune, à l'école maternelle. Ce dernier comportement est une constante observée un peu partout en France[615]. De même, les témoignages recueillis d'anciens élèves ont mis en évidence les attentes des parents à l'égard de l'école. Plus l'attente est importante en termes de réussite au certificat d'étude plus l'enfant prend à cœur sa réussite à ce diplôme. « Le jour où j'ai passé le certificat d'études, nos parents nous disaient : 'Mon petit, si jamais tu ne réussis pas, tu ne rentres pas à la maison'. C'était sacré, vous savez. C'était un déshonneur de ne pas réussir le certificat d'études primaires. Mon père me dit : « Et bien mon petit, je suis bien content. C'est un honneur ». Comme c'était la guerre et qu'il n'y avait rien à manger, j'ai eu droit à une tranche de pain supplémentaire. Une tranche de pain. … Et il m'a prêté son vélo pour que je puisse faire quelques tours sur la place St-Jean parce qu'on aimait les vélos quand on était gamin. Si on prenait le vélo du papa, on prenait une fessée parce que lui et son vélo, c'était sacré. Mon père allait travailler à la boulonnerie calibrée. Il fallait qu'il fasse trois kilomètres pour y aller et quatre fois par jour. Donc, son vélo, il y tenait »[616].

[614] M. Kazachian – Année 2004 (12 mai), à son domicile rue des Alpes à Valence – Témoignage recueilli en deux fois – Ancien élève de l'école du Palais.
[615] *Les Arméniens en France – Du chaos à la reconnaissance*, de MOURADIAN Claire et KUNTH Anouche, Editions de l'attribut, Toulouse, 2010, page 30.
[616] M. Gureghian – Année 2004 (7 août), à son domicile allée Crumière à Valence – Ancien habitant du quartier St-Jean et ancien élève de l'école du Palais (1936/1942) – Employé municipal à la retraite (75 ans).

*Une volonté de maintenir le rang social occupé avant l'exode*

Le milieu social d'origine des familles interfère-t-il sur l'orientation scolaire prise par les enfants ainsi que la durée de leur parcours. Certaines familles présentes à Valence sont issues de la bourgeoisie arménienne de l'ancien Empire ottoman (soit parce qu'elles appartiennent à la classe aisée, soit parce qu'elles font partie du groupe des culturellement dominants). J'examinerai la situation scolaire de leur-s enfants-s. Comment évoluent ces familles : maintien ou déclassement social des enfants ? Tenter d'apporter une réponse à cette question, c'est observer l'orientation prise par les enfants issus d'un milieu plus aisé. Le poids de la situation culturelle et économique familiale est un facteur facilitateur de la poursuite d'études. Le rapport à l'école et à l'instruction est essentiel dans la réussite des enfants. De même, la situation culturelle familiale a une incidence sur le parcours scolaire des enfants, notamment dans la familiarité à la langue française.

La volonté de maintenir le rang social occupé avant l'exode, se retrouve chez quelques familles, qui transmettent à leurs enfants leur intérêt pour une scolarité longue. Les parcours des enfants sont beaucoup plus révélateurs chez deux familles, l'une de négociants et l'autre de comptables. Dans la famille Nalbandian, famille issue de la bourgeoisie arménienne de l'ancien Empire ottoman, les deux filles aînées étaient scolarisées dans le second degré au collège français de Zongouldag. Les deux garçons, beaucoup plus jeunes, entreprennent leur scolarité une fois arrivés en France, plus ou moins âgés. L'aîné suit le parcours plus traditionnel des « bons élèves » arméniens, arrivés âgés en France, en obtenant son certificat puis en apprenant le métier de tailleur. Le second poursuit une scolarité au lycée, obtient son baccalauréat et trouve à s'employer, à son tour, comme comptable, dans la société dans laquelle a travaillé son père, après avoir exercé pendant près d'une année les fonctions d'instituteur remplaçant. Les remarques s'élargissent aux alliés de la famille. Le parcours scolaire et professionnel du gendre d'Antranik Nalbandian, Arthur Guezourian, est à ce titre également intéressant et révèle des similarités de parcours et de condition sociale. Après avoir fréquenté le collège St-Louis de St-Etienne à partir de 1925, au moment de son arrivée en France, pendant deux ans, il entre à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon. En 1936, il est employé au crédit lyonnais de Valence.

L'activité commerciale est très présente parmi les membres de la famille Kessedjian, famille aisée de l'ex-Empire ottoman. Il n'est qu'à suivre la trajectoire des enfants. Antoine, le fils aîné, né en 1898 à Angora, ancien commerçant à Constantinople avec son père, travaille comme employé de commerce chez Tézier frères. Le père et le fils réussissent à maintenir leur activité une fois en France. Jean, le second fils né en 1907 à Angora, exerce la profession d'ingénieur dans le bureau valentinois (treize rue Segond) d'une société de constructions électriques de Villeurbanne. Il s'est beaucoup déplacé sur le territoire français (Grenoble, Paris, Villeurbanne) avant son installation à Valence. Il a été élève ingénieur (lieu inconnu). Il arrive en France en 1926, venant, comme sa famille, de Constantinople. Après l'obtention du baccalauréat puis du certificat de mathématiques générales, diplôme obtenu quelque part en France, il exerce diverses professions ; d'abord employé au crédit lyonnais en 1931, puis ingénieur chez Brunel en 1936.
Une forte mobilité se lit également dans le parcours scolaire de Grégoire, le dernier fils. Ancien élève du lycée mekhitariste Mourad Raphaël de Venise puis de quatrième générale au lycée de Valence, stagiaire au Crédit Lyonnais à Paris puis à Valence, il travaille en 1936 comme voyageur de commerce chez Tézier frères.
Marie, l'unique fille, née en 1902 à Angora, a un parcours conforme à celui des filles issues de la bourgeoisie arménienne de l'Empire ottoman. Elle a fréquenté les écoles françaises de Constantinople. Arrivée en 1924 avec ses parents, elle exerce la profession de brodeuse à domicile.

Si l'importance de l'instruction se renforce dans les familles arméniennes, désormais moins mobiles géographiquement, quels choix ces dernières font-elles pour leurs enfants ?

- *Le développement de la filière artisanale et/ou commerciale*

*Le choix de l'indépendance par la filière artisanale*

Comme à Marseille ou dans les Bouches-du-Rhône, les Arméniens de Valence, de la seconde génération, se tournent vers l'artisanat. « Le progrès, c'est débord l'indépendance donnée par la profession, par une certaine spécialisation dans le travail »[617]. Anahide Ter Minassian a mis

[617] TEMIME E., « Les Arméniens de la deuxième génération à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône », GRECO 13. *Recherches sur les migrations internationales*, n°415, 1982, page 105.

en évidence le fort dénigrement des Arméniens pour leur « prolétarisation brutale »[618] à leur arrivée et tous les échappatoires qu'ils ont pu lui trouver. Pour expliquer ce profond sentiment éprouvé par la première génération des réfugiés à l'égard du monde de l'usine, Martine Hovanessian parle de « choc culturel produit par la rencontre avec l'univers industrialisé », les parents se réclamant d' « un fonds culturel réfractaire à l'emploi répétitif »[619].

[618] TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de France », *Les dossiers d'Archéologie*, n°177, décembre 1992, page 134.
[619] HOVANESSIAN Martine, *Le lien communautaire – Trois générations d'Arméniens*, L'Harmattan, Paris, 2007, page 142.




Illustration 105 - *Nazareth Hadjian, marchand forain sur les marchés locaux*, avant de devenir tailleur (Collection Rocipon Boyadjian)

Ce rejet du modèle de l'ouvrier guide le choix professionnel de leurs enfants. « (…) J'ai dit à mon père : « Moi, je ne veux pas être ouvrier ». D'ailleurs, mon père m'a répondu : « Ne rentre pas dans une usine, parce que nous sommes d'une famille que quand on entre à un endroit, si on

s'y trouve bien, on en bouge plus. On ne cherche ni à progresser, ni rien, on est bien. On n'est pas ambitieux dans le travail en lui-même. On aime faire notre travail, mais, rien de plus. … Alors, je suis entré comme apprenti tailleur. J'avais quatorze ans »[620].

Apprendre un métier ou plus rarement ouvrir un commerce est l'une des ambitions affichées par des familles à l'égard de leur-s enfant-s. Garabed Zortian, cordonnier de profession, refusant le vœu de sa fille Béatrice d'embrasser des études de journaliste, lui laisse finalement le choix entre la médecine, la pharmacie ou le magasin. Cette dernière opte finalement pour le commerce des chaussures[621]. Cet intérêt pour l'orientation de leur-s enfant-s se manifeste, chez les garçons, par l'orientation vers un métier artisanal, comme ceux de tailleur ou de cordonnier essentiellement (ce sont les principaux métiers envisagés et exercés). Après l'obtention du certificat d'études en 1927, Agop Nalbandian apprend le métier de tailleur, métier qu'il exercera toute sa vie à Valence, d'abord chez un tailleur arménien, puis à son propre compte après la guerre. L'image du tailleur arménien valentinois se développe auprès de la seconde génération. Au recensement de 1946, 74 tailleurs, dont 3 femmes, sont ainsi recensés. Chez les filles, le choix, familial, s'oriente essentiellement vers la profession de couturière. La couture, travail indépendant à domicile ou salarié (comme ouvrière), offre des perspectives à certaines d'entre elles. Leur formation professionnelle, elles la reçoivent pour l'essentiel à l'école municipale d'Art industriel ou dans les cours privés Pigier. Bien que très mal connues, Missak Manouchian[622] rend compte, dans un poème, de la dureté et de la précarité de leur travail. Culottières, couturières et modistes sont quelques-unes des professions qui se rattachent au monde de la couture, et exercées à Valence à la sortie de l'école. Statuts divers (indépendantes, ouvrières…) mais aussi conditions diverses sans aucun doute. Malheureusement, aucune trace, dans les archives consultées, n'éclaire la situation professionnelle de ces jeunes femmes. Les couturières travaillent à leur domicile, aidées par quelques membres de la famille. Les entretiens, comme celui mené auprès de Vehanouche Der Alexanian, relate leurs conditions d'exercice. « Et la maman, elle a toujours travaillé, hein. Les vendanges, les finitions. Tu te rappelles, les finitions. Les boutons (…) Les roses qu'elle cousait sur les cols. Le plus difficile, c'est toi qui le faisais. Le plus facile, c'est nous

[620] M. Kazachian – Année 2004 (12 mai), à son domicile rue des Alpes à Valence – Témoignage recueilli en deux fois – Ancien élève de l'école du Palais.
[621] Mme Zortian Béatrice – Année 2005 (6 mai), à son domicile – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Monjau et du lycée de Valence – Commerçante, à la retraite.
[622] *Les couturières* de MANOUCHIAN Missak (poème composé en 1924 et dédié aux couturières de Paris).

qui le faisions. On a appris à travailler, c'est le moins que l'on puisse dire. »[623] En 1946, la profession de couturières rassemble 37 femmes, dont une apprentie. A cette date toujours, les culottières sont au nombre de 57 femmes déclarées. A ces effectifs s'ajoutent une fourreuse et 4 giletières.

*Le commerce est une seconde perspective « offerte »*

Le commerce est la seconde perspective qui s'offre aux Arméniens de Valence. Bien que le monde de la boutique s'ouvre progressivement aux enfants, la tenue d'une boutique reste quelque chose de rare. L'activité de la boutique reste en priorité attachée à la première génération qui trouve un moyen d'ascension sociale. Des « niches d'activités » se sont développées dans les quartiers à forte présence arménienne, qui ont su capter la clientèle arménienne et lui apporter un « service de proximité »[624]. Un système original se développe : le cofinancement de certaines épiceries. Le futur épicier emprunte la somme nécessaire à l'ouverture de sa boutique auprès de ses futurs clients, s'attachant ainsi une clientèle attitrée, soucieuse de récupérer sa mise[625]. Epiceries, boucheries, boulangeries, cafés … en sont les principales, même si certaines s'ouvrent également à la clientèle autochtone, comme la boucherie de Setrak Simonian père, boucherie reprise par son fils Jacques (né en 1937) au sortir de l'école primaire. Leur nombre a progressé depuis 1926. A cette date, le recensement donne un boulanger, un cafetier, deux coiffeurs indépendants, trois patrons cordonniers et quatre épiciers. Le nombre d'artisans/commerçants progresse rapidement. En 1946, soixante et onze personnes se réclament du monde de la boutique, que ce soit dans le domaine de l'alimentation, des tissus ou des marchés. Quelques jeunes en font partie en 1946, et l'ont intégré au sortir de l'école, après des parcours assez divers. Trois deviennent épiciers, sans être enfants de commerçants. Deux se déclarent commerçants indéterminés et deux autres intègrent le monde des primeurs. Le monde du commerce ambulant offre des perspectives à deux autres jeunes ; au seul recensement de 1946, trente et un marchands ambulants arméniens sont recensés. Enfin, le commerce de négoce occupe trois jeunes au sortir de leurs études, la bonneterie et les tissus étant leur secteur d'exercice.

[623] Mme et M. Der Alexanian Vehanouche et Sarkis – Année 2004 (16 août) – Au domicile de Vehanouche, quartier du Petit Charran à Valence – Anciens élèves de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du Palais
[624] BOUCHARDEAU Philippe, « Entre concurrence et défiance – La chambre de commerce de Valence et la question des petits commerçants étrangers entre les deux guerres », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, page 123.
[625] BOURGADE Frédéric, « Les Arméniens de Valence et l'intégration », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, page 59.

*L'attrait des filles pour les emplois de bureau*

Il s'agit d'une stratégie qui concerne principalement les filles, même si quelques hommes sont présents dans des emplois de bureau. Les carences des sources de l'EPS de filles laissent supposer que cette stratégie est plus longue à venir et à se développer.

Si très tôt dans les années vingt, les filles entrent principalement dans la vie active après l'école primaire, de nouvelles perspectives s'offrent à elles avec le développement de la profession d'employée. Le commerce ou les emplois de bureau s'ouvrent à elles dans les années trente et quarante. Après la guerre, la profession de sténodactylo semble leur être « réservée ». Quatorze individus, toutes des femmes, l'exercent en 1946. Les formations privées attirent les jeunes filles, sans pour autant pouvoir dire dans quelle proportion les jeunes Arméniennes ont pu recevoir également une formation délivrée par l'EPS de filles.

La situation de Vehanouche Der Alexanian est caractéristique de la situation rencontrée par les Arméniennes de Valence et fournit une raison de l'engouement des cours privés. « C'est vrai qu'en sortant du Brevet, je n'ai pas continué. J'étais dans la section commerciale. J'avais bien mon diplôme de brevet commercial … En sténo, ça allait très bien. Dans toutes les matières, ça allait très bien, la dactylo mise à part. Je ne savais pas très bien taper à la machine parce qu'au lieu de nous donner du travail, le professeur nous laissait faire ce que nous voulions. A mon retour de Paris, je suis allée au cour Lamy. C'était un cours privé, situé avenue de la gare. J'y suis allée … J'ai dû rentrer en octobre et j'ai recommencé la dactylo depuis le début, comme si je n'en avais jamais fait ».

D'autres, comme Jacqueline Maghakian (née le vingt-trois juin 1934), accèdent à la carrière d'employée, une fois le baccalauréat obtenu. L'éloignement des universités de Lyon et Grenoble la contraint à entrer dans la vie active. « Pour travailler, on ne pouvait rien faire ». Elle s'inscrit alors à la formation de sténodactylo proposée par les cours Lamy, pendant quelques mois. Elle entre ensuite à l'usine Djéranian de fabrication de tricots, comme employée de bureau au service comptabilité, où elle y reste trente-trois ans (jusqu'à la fermeture de l'entreprise en 1988).

Le commerce est pourvoyeur d'emplois et offre également des emplois de vendeuses. Le secteur de la banque, enfin, attire quelques rares Arméniennes, comme Haïganouche Avdjian qui travaille au Crédit Lyonnais, à sa sortie de l'EPS de filles, et y fait toute sa carrière professionnelle.

- Le développement des stratégies horizontales

Les familles arméniennes développent deux types de stratégies horizontales. Le premier type concerne les entreprises familiales. Les personnes concernées cherchent à maintenir et à développer l'affaire élaborée par l'un des membres de la première génération, la plupart du temps le père. Même l'entrepreneuriat concerne un nombre limité de personnes ; il s'agit pour les principaux intéressés de reprendre et de faire prospérer l'affaire familiale, établie par la première génération.
Le second type concerne la profession d'ouvrier. Les familles arméniennes ouvrières poussent les enfants à prolonger leur scolarité afin de leur permettre d'obtenir un diplôme à même de leur garantir un travail. L'évolution des parcours scolaires des enfants ont mis en évidence en 1946 un nombre important d'ouvriers, eux-mêmes enfants d'ouvriers. Si effectivement la CSP se maintient d'une génération à l'autre, la situation professionnelle a néanmoins évolué auprès de la génération des enfants. Diverses spécialités d'ouvriers spécialisés ou de techniciens remplacent la profession de manœuvre des parents. La profession exercée ne changeant effectivement pas, on peut à juste titre parler, comme le souligne Pierre Milza[626], d'une amélioration de la condition individuelle du membre concerné de la seconde génération, par rapport à celle de son parent.

*La continuité de l'entreprise familiale*

Les créations entrepreneuriales touchent le monde de la boutique ou de l'alimentation mais aussi celui de l'atelier de confection. Elles sont de deux ordres. Le premier groupe concerne les entreprises créées par un membre de la première génération. Issu la plupart du temps du monde ouvrier, le membre fondateur, appartenant à la première génération, est le seul bénéficiaire, par son changement de statut, d'une ascension sociale. La seconde génération n'intervient que plus tard, au moment où l'entreprise, déjà en place, se développe. Ces créations d'entreprises prennent différentes formes, du simple atelier à l'entreprise industrielle. Il s'agit la plupart du temps d'une entreprise familiale associant plusieurs membres, comme des frères ou des cousins. Les propos de Pierre Milza[627] et de Claire Zalc

[626] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Petite bibliothèque Payot, Plon, Paris, 1993, 637 pages.
[627] MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Petite bibliothèque Payot, Plon, Paris, 1993, 637 pages.

mettent en évidence l'existence de situations très différentes, selon les créations, qui ne traduisent pas toujours une situation économique originelle florissante[628] .

Les principales créations entrepreneuriales arméniennes de la région valentinoise, pour la période qui m'intéresse, sont l'affaire de la première génération, les enfants étant associés par la suite au développement de l'activité de l'entreprise familiale. D'autres créations, notamment des ateliers de tricotage, interviendront plus tard dans les années cinquante ou soixante. Parmi toutes les créations « de la première heure », une seule se maintient encore en 2016. Le second exemple, évoqué dans les propos ci-dessous, a périclité soixante-deux après son ouverture, mais a laissé des traces dans le tissu urbain local, comme celles visibles au travers d'un « Jardin Michel Djéranian », inauguré au mois d'octobre 2014, du nom du fondateur de l'entreprise bourcaine de fabrication de tricots, Mouchegh Djéranian (1913/2002).

La création de l'établissement Djéranian-Djizmanian est la plus ancienne entreprise arménienne locale. En 1932, un modeste atelier de tricotage, affaire familiale, est créé au numéro trente-deux du quai de la Verrerie, à Bourg-lès-Valence. Les gérants sont Michel (Mouchegh, né en 1913) et son frère Léon Djéranian, secondés par deux dirigeants associés, Sarkis Djéranian et Nichan Dziranian (=Djéranian, son frère ?). Les économies des deux frères sont dépensées dans la location d'un local, et l'achat d'une machine à tricoter et de la matière première nécessaire à la confection de tricots. L'affaire prospère et, en 1936, un local est acheté 62 boulevard René Béranger[629]. La production s'organise : « les hommes coupent, les femmes piquent, et le lendemain, les hommes font le marché »[630]. Le mode de financement de l'entreprise est original, mobilisant peu d'investissements de départ, en ce sens où chaque employé achète sa machine à coudre, au moment où il est embauché. La somme investie n'est remboursée à ce dernier que lorsque le contrat est rompu. Des témoignages rappellent que l'entreprise Djézy pourvoit en travail bon nombre d'Arméniens,

[628] ZALC Claire, *Melting Shops – Une histoire des commerçants étrangers en France*, Pour l'Histoire, Perrin, 2010, pp. 122-123.
[629] A.D.D., 154 J - Fonds Djéranian-Dziranian : http://archives.ladrome.fr/?id=recherche_grandpublic_detail&doc=accounts%2Fmnesys_ad26%2Fdatas%2Fir%2FArchives%20priv%C3%A9es%2FFRAD026_000478.xml (vendredi 11 décembre 2015).
[630] BOURGADE Frédéric, « Les Arméniens de Valence et l'intégration », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, page 59.

qui trouvent à s'y embaucher, rassemblant parfois des familles complètes, dans un contexte économique local difficile[631].

Après la guerre, l'usine de tricotage « Djeranian and Dziranian » s'installe dans des locaux modernes à Bourg-lès-Valence et dispose « de machines ultramodernes ». En 1955, cette usine compte quatre-vingt-treize personnes, dont 70% de femmes[632]. Jacqueline Maghakian, née en 1934, fait partie de ce groupe de femmes arméniennes qui intègrent la société Djéranian, dans l'après-guerre. Après l'obtention de son baccalauréat au collège de jeunes filles de l'avenue Maurice Faure, et des cours de sténodactylo suivis durant quelques mois chez Lamy, la seule orientation envisageable pour sa famille, Jacqueline entre à l'usine Djéranian, comme employée de bureau au service comptabilité, suite à l'intervention de son père, une connaissance de la famille Djéranian. Elle y reste trente-trois ans, jusqu'à la fermeture de l'usine en 1988/1989[633]. D'autres femmes y travaillent en tant qu'ouvrières, comme Noémie Maghakian, une cousine de la précédente, pendant cinq années[634].

L'engagement et la part des enfants dans l'affaire familiale est difficilement perceptible. Leurs parcours scolaires le sont pourtant, mais je les perds très vite de vue. En 1946, la plupart sont scolarisés, sans plus de précisions. Ginette, fille de Mouchegh, entre au collège moderne après une scolarisation à l'école primaire de Bourg-lès-Valence. Plus tard, elle tient un magasin de vêtements de la marque Hugo Boss. Jacques, fils de Nichan, l'un des gérants de la société, est né à Valence en 1933. Si le parcours de ses frère et sœurs est connu, le sien reste inconnu. Ayant pris le nom de « Etablissements Djéranian et Compagnie, la société se développe très rapidement dans l'après-guerre et sa situation financière jugée satisfaisante jusqu'en 1979. Connaissant des problèmes de rentabilité, l'entreprise connaît des transformations qui la conduisent au licenciement de son directeur Jacques Dziranian en 1988, puis à sa fermeture en 1994[635]. Cette entreprise a employé beaucoup d'Arméniens. Elle reste un modèle de réussite[636].

---

[631] BOURGADE Frédéric, « Les Arméniens de Valence et l'intégration », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, page 59.

[632] GARAGNON P., « La colonie arménienne de Valence-sur-Rhône », *Revue de géographie alpine*, tome 44, n°3, 1956, page 532.

[633] Mme Maghakian Jacqueline – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du lycée de Valence.

[634] Mme Maghakian Noémie – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau puis de l'école de filles du Drapeau.

[635] A.D.D. 154 J - Fonds Djéranian-Dziranian.

[636] Voir le lien suivant http://www.armenews.com/article.php3?id_article=104681. Il est question dans cet article, daté du 27 octobre 2014, de l'inauguration, par le maire, du « jardin Miche Djéranian » à BLV, en l'honneur du fondateur de l'usine de fabrication de tricots de BLV.

La société Markal voit le jour en 1936. Kevork (Georges) Markarian (né en 1897, manœuvre en 1926, puis menuisier en 1931 et 1936,) crée une fabrique de boulghour (produit dérivé du blé dur), reprise d'une activité de fabrication autrefois exercée par la famille dans l'ancien Empire ottoman, dans le quartier de la basse-ville, le long du Rhône[637]. Le fils cadet d'une famille de quatre enfants (Henri, né en 1926 ; Alice, née en 1931 ; Janine, née en 1934), Jacques, né en 1940, reprend l'entreprise familiale en 1966. Puis c'est au tour des deux petits-fils du fondateur, de reprendre en 2012 la société, qui s'est sensiblement développée.

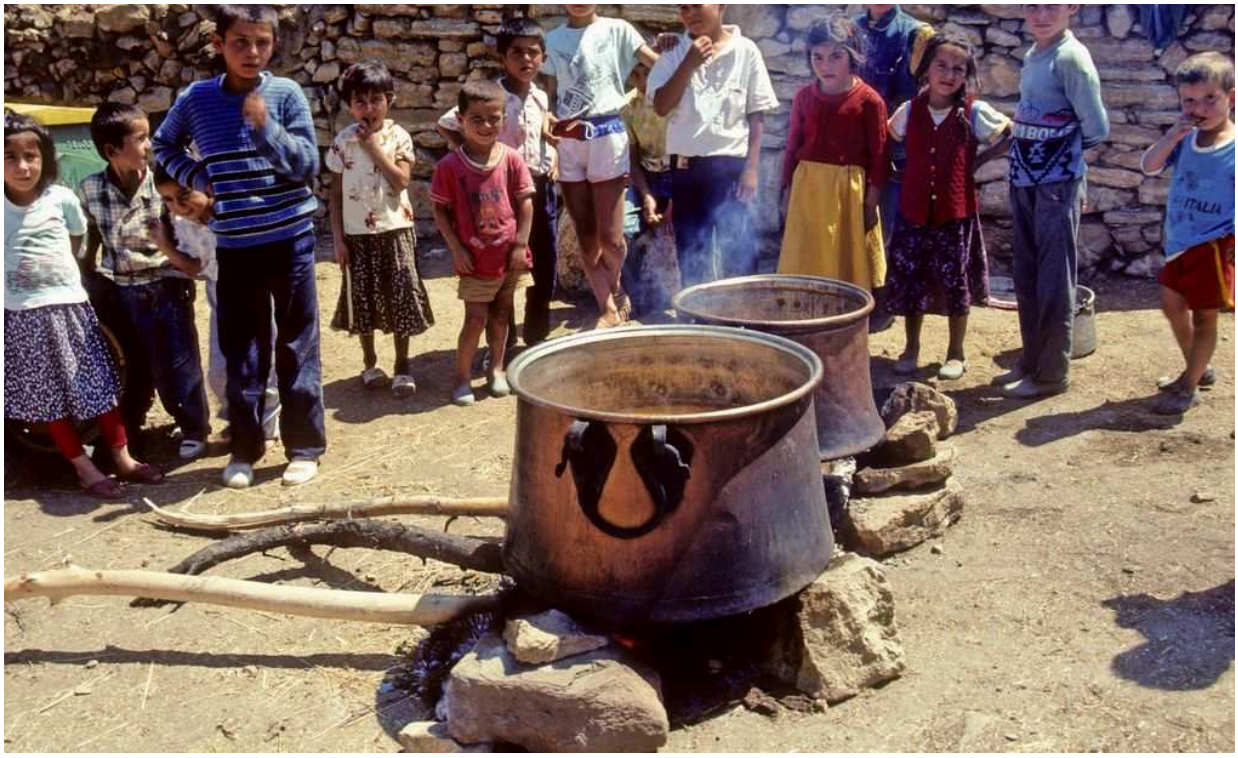

Illustration 106 – *Fabrication traditionnelle du boulghour dans un village du centre de la Turquie* (source : wikipédia)

[637] http://www.markal.fr/la-societe-bio-markal/notre-histoire/



Illustration 107 – *Emplacement présumé de l'immeuble ayant abrité l'atelier de fabrication du boulghour de la famille Markarian* (Cliché J.S. Gauthier). La famille disposait du sous-sol et du rez-de-chaussée de cet immeuble, qui avait trois entrées : l'une place Laennec, la seconde rue de l'hôpital et la dernière côte des Chapeliers.

L'atelier-boutique familial, créé par un membre de la 1ère génération, constitue le deuxième cas de figure, qui s'offre dans le cadre de la création entrepreneuriale. Les exemples de cet

ordre sont plus nombreux. Deux sont significatifs des quelques créations qui commencent à poindre dans l'entre-deux-guerres.

La destinée professionnelle de la famille Baghdalian-Zortian est caractéristique. Liée à la réparation et à la vente de chaussures, l'activité familiale est perpétuée sur deux générations. En 1928, Garabed Zortian ouvre un petit atelier attenant à une boutique de chaussures à Aouste-sur-Sye, dans la Drôme. Son épouse Elise, ainsi que sa belle-mère Manouchak Baghdalian, y sont associées, donnant un caractère familial à cette petite entreprise de travail à domicile (photographie n°81).



Illustration 108 - *Elise Zortian et sa mère Manouchak Bagdalian dans l'atelier de réparation de chaussures) à Aouste-sur-Sye, en 1930* (Collection Zortian)

Après quelques déboires et un retour de courte durée dans l'industrie de la chaussure (entreprise Blachon) à Romans, comme ouvrier, il ouvre, en 1933, avec son épouse, une modeste boutique, au quatre de la rue Bouffier (photographie n°82).




Illustration 109 - *Garabed et Elise Zortian, ainsi que leur fille Béatrice en 1933, devant leur boutique rue Bouffier à Valence* (Collection Zortian)

Inscrit comme cordonnier patron au recensement de 1936, il fabrique des modèles de chaussures variées. Puis Garabed s'essaye à l'activité de forain dans l'après-guerre, toujours dans le domaine de la vente de chaussures. Associée très tôt au monde de la chaussure, la fille unique du couple, Béatrice, bachelière, devenue madame Djizmadjian-Zortian, reprend et

prolonge l'affaire familiale avec son mari en tenant à son tour un magasin de chaussures rue Bouffier.



Illustration 110 - *Béatrice Djizmadjian-Zortian et son mari devant leur magasin rue Bouffier à Valence dans les années 1960* (Collection Zortian)

La poursuite d'études d'un membre de la seconde génération, qui se trouve associée à l'affaire familiale, rehausse le niveau de formation du dirigeant de l'entreprise, comme cela

apparaît dans la création entrepreneuriale de Hrant Dalkupeian, d'abord épicier à Valence en 1930 (photographie), puis bonnetier patron en 1936.



Illustration 111 - *M. Hrant Dalkupeian devant sa boutique rue des Quatorze-Cantons à Valence, dans les années30* (source : Huard[638])

Artin, le fils aîné, né en 1927 à Valence, diplômé d'un brevet commercial obtenu à l'EPCI de la ville, travaille dans l'affaire familiale comme négociant en bonnèterie, au même titre que ses deux parents.

[638] *Présence arménienne en Rhône-Alpes – Histoire d'une communauté*, HUARD Jean-Luc, Le Dauphiné Libéré, France, 2014, page 42

D'autres situations analogues sont identifiables. **L'épicerie Minassian,** ouverte dès 1937 ou 1938, fermée en 2007, après soixante-dix ans d'activité, illustre la situation d'une entreprise familiale prolongée sur deux générations. Elle acquiert très vite une certaine renommée dans la commercialisation de produits orientaux d'épicerie fine et la confection de mets typiquement arméniens. Cette entreprise familiale illustre le cas d'une ascension sociale intra-générationnelle d'un membre de la première génération. Les enfants, qui y sont associés plus tard, maintiennent l'activité familiale initiale en lui donnant un rayonnement local et même régional.

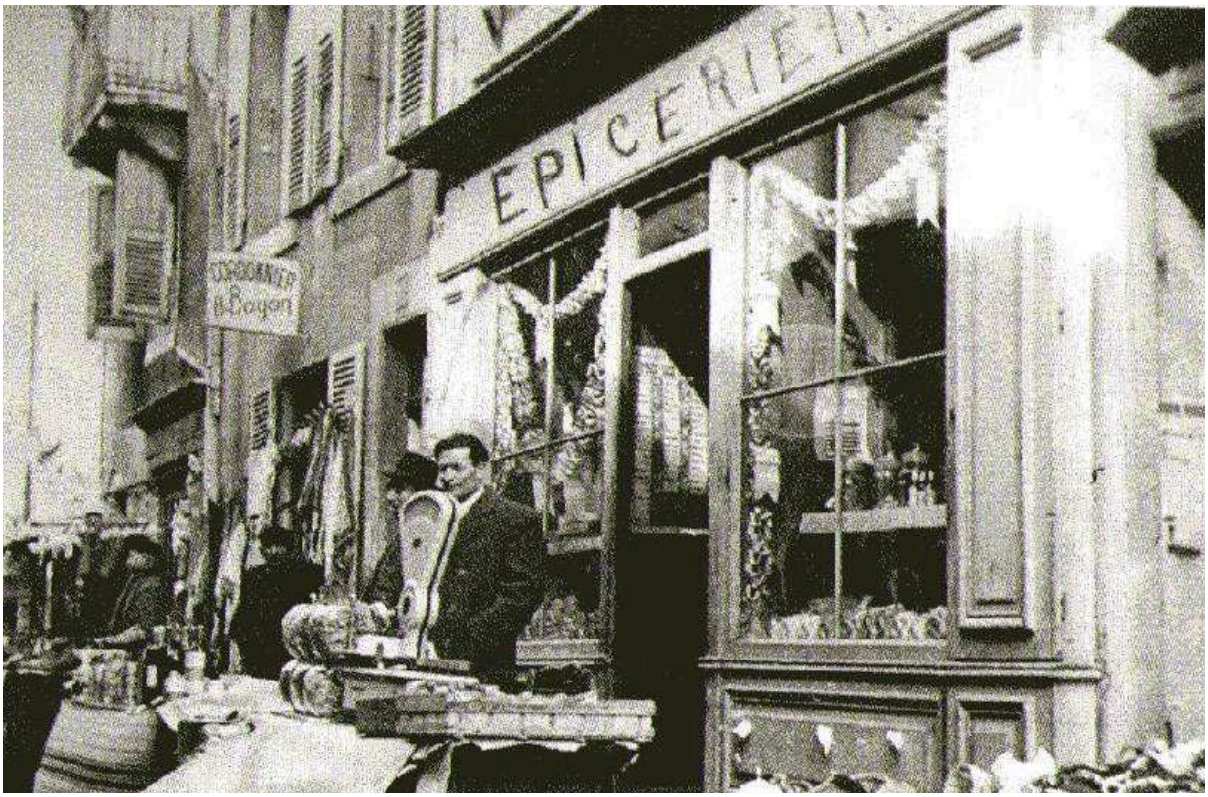


Illustration 112 – *Epicerie Minassian, rue Bouffier, en 1949*[639]

Les époux Ohannes et Yeghsa Minassian en sont les fondateurs, nés respectivement en 1904 et 1905 à Kharpert. Le couple séjourne à Aubenas, en 1927 et 1928, où deux enfants y voient le jour, avant de s'installer définitivement à Valence. Ohannes exerce la profession de manœuvre, successivement, dans l'entreprise Tétard (1931), puis à la boulonnerie calibrée (1936), alors que Yeghsa trouve à s'employer comme ouvrière d'usine chez Chabert. C'est après plusieurs années de présence à Valence, années au cours desquelles ils économisent l'argent nécessaire à l'ouverture de leur fonds de commerce, que le couple ouvre sa boutique.

[639] *Présence arménienne en …*, ouvrage cité, page 42.

L'affaire prend très vite une dimension familiale. Tout laisse supposer qu'Haroutioun, l'aîné d'une famille de six enfants, né en 1927 à Aubenas, lauréat du certificat d'études en 1941 à l'âge de quatorze ans, y travaille en 1946. Les enfants, Georges (né en 1932), Jacques (1936) et Jacqueline (1938), reprennent plus tard la suite de l'affaire familiale. Peu d'éléments transparaissent de leur scolarité. Georges est encore scolarisé en 1946, mais son parcours se perd en 1945 alors qu'il fréquente la classe de cours moyen première année de l'école du Palais.

*« Tel père, tel fils » ou devenir ouvrier (mais qualifié ou technicien)*

Cette stratégie concerne principalement les garçons, même si les filles se retrouvent dans cette catégorie. Comme à Gardanne ou à La Ciotat[640], la seconde génération des Arméniens de Valence se tourne vers les professions d'ouvrier spécialisé. Le statut d'ouvrier qualifié (tourneur, électricien…) est délivré suite à une scolarité suivie à l'EPS mais aussi, un peu plus tard, à l'EPCI. Si les pères occupent essentiellement des emplois non qualifiés de manœuvres, le passage par l'école française permet aux enfants d'accéder aux formations d'ouvriers qualifiés et de techniciens. Cette tendance, en usage chez les Italiens[641] ou les Espagnols de la Plaine-Saint-Denis[642], est également bien répandue chez les Arméniens. Si les spécialités sont en général peu explicitées, on peut néanmoins lire, dans le recensement de 1946, quelques-unes des spécialisations professionnelles empruntées. Le nombre des tourneurs, mécaniciens, sertisseur, ajusteurs, électriciens, dessinateurs augmente. Poursuivre des études professionnelles est perçu comme un moyen d'échapper au sort des parents. Même si l'éducation française a agi sur les enfants[643], l'influence des parents dans les orientations prises n'est pas négligeable.

L'attitude du père de Jacques Der Alexanian est déterminante dans le choix de l'orientation professionnelle de son fils. Conscient de la réalité économique du moment, il pousse son fils vers les études de la spécialisation professionnelle dispensées à l'EPCI de la ville, alors que ce dernier est plus intéressé par des études littéraires. Le fils, gagné non sans regret à la parole du père, se range finalement du côté de la décision paternelle. Si les lettres restent la discipline

[640] TEMIME Emile, « Les Arméniens de la deuxième génération à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône », GRECO 13. *Recherches sur les migrations internationales*, n°415, 1982, page 104.
[641] Idée développée par MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, ouvrage cité, page 440.
[642] LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Français d'ailleurs, peuple d'ici, Editions Autrement, n°143, Paris, 2003, page 69.
[643] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, *Les Arméniens dans …*, ouvrage cité, page 178.

dans laquelle Jacques excelle, il développe en priorité, mais par dépit, ses compétences professionnelles. Parti plus tard à Paris, il mène avec succès des études d'architecte. La revanche sur un destin familial tout tracé se lit également dans le parcours de son frère. Sarkis, entré en apprentissage à la cartoucherie le CEP en poche, continue à se former en même temps à l'EPCI. Il y passe un CAP de tourneur, avant de se tourner vers une autre entreprise, dans laquelle sa sœur travaille aussi. «Je suis donc rentré à Boismondau, comme tourneur, bien entendu. J'ai travaillé dans différents ateliers. Un atelier de reprise, un atelier d'outillages et un atelier d'entretien. Et aucun ne me plaisait vraiment. De toute façon, je ne voulais pas rester tourneur toute ma vie. Je voulais faire autre chose ».

Les filles se tournent également vers la catégorie d'ouvrière. Soixante-cinq femmes exercent comme ouvrières au recensement de 1946. A ce chiffre, il convient d'ajouter les spécialités que certaines ont pu développer, qu'elles soient liées au monde de la mode et de la couture. La formation des ouvrières reste méconnue. Le phénomène intergénérationnel dégagé pour les hommes est-il transférable aux femmes ? Ou bien continuent-elles d'exercer les emplois peu qualifiés d'ouvriers, de leur mère ?

# CONCLUSION

Valence *intra-muros* a concentré l'essentiel de l'accueil des Arméniens depuis leur arrivée, au début des années 1920, même si par la suite quelques-uns se sont installés dans la commune, voisine et limitrophe, de Bourg-lès-Valence. Leur présence, circonscrite, dans un premier temps, à des espaces urbains précis, n'a pas tardé à sortir de ces lieux de vie premiers après la Seconde Guerre mondiale.

## Des lieux dans la ville, révélateurs d'une présence arménienne

Des lieux dans la ville sont les marqueurs d'un très fort attachement au sentiment d'arménité, comme les lieux de culte (les églises apostoliques St-Sahag et St-Grégoire l'Illuminateur, l'église évangélique Maranatha des Frères Arméniens, l'église évangélique de Bourg-lès-Valence et la paroisse catholique arménienne de Valence), ses associations, mais aussi sa Maison de la Culture Arménienne (M.C.A.) et ses diverses écoles du mercredi, dans lesquelles un enseignement de la langue, de la culture et de l'histoire arméniennes sont donnés, et enfin sa radio, radio A, qui émet quotidiennement en langue française ou arménienne. Tout ce foisonnement d'activités culturelles, associatives et religieuses rejaillit hebdomadairement dans la page « Papier d'Arménie » du *Dauphiné Libéré*. Les Valentinois d'origine arménienne maintiennent quelques traditions qui leur permettent de réactiver leur arménité. Si les premières générations se sont tournées vers les enseignements délivrés par l'école française, principalement publique, tout en faisant vivre leur arménité dans un ensemble d'associations, un mouvement différent ou inverse a concerné les troisième et quatrième générations en recherche d'une nouvelle identité culturelle et linguistique.

Aujourd'hui, les Petites Arménie « traditionnelles » ayant disparu, les descendants des premiers réfugiés se sont répartis dans les différents quartiers de la ville, et les espaces traditionnels, jadis à très forte identité arménienne, ont repris un « visage » comparable à celui d'avant l'arrivée des réfugiés. Mais la ville s'est agrémentée de nombreux lieux, de mémoire ou non, qui rappellent cette très riche histoire des années 1920 et d'avant l'exode. Stèles,

monuments commémoratifs, sculptures urbaines, noms de places et de rues, bâtiment, entreprise et restaurants révèlent les traces de cette présence dans la ville.

## Des parcours migratoires aux parcours scolaires et professionnels

Originaires majoritairement des provinces anatoliennes orientales de l'Empire ottoman, les Arméniens de la première génération, définis non par l'âge mais par « le fait d'avoir été le témoin oculaire du déplacement survivant »[644], qui s'installent à Valence dans l'entre-deux-guerres, sont tous issus de ce que certains historiens ont appelé la « Grande diaspora »[645]. L'immigration arménienne du premier tiers du XXe siècle vers la France s'est développée à partir de nombreux foyers humains éparpillés dans le bassin méditerranéen, dans son arc oriental, et qui ont constitué autant de lieux d'accueil d'une population arménienne, très souvent déracinée et malmenée depuis le génocide de 1915 et l'exode qui a suivi, ou parfois résidente en ces lieux depuis plusieurs décennies déjà. Venus de Grèce, de Bulgarie ou des futurs états du Liban et de Syrie, mais encore d'Anatolie, selon des routes migratoires très diverses, pour un emploi et la quête d'une situation stable, des Arméniens s'installent à Valence dès le début des années 1920. Très souvent, l'itinéraire, qui les a conduits dans la cité drômoise, n'a pas été direct depuis leur débarquement à Marseille, mais jalonné d'étapes, qui sont autant de marqueurs des situations socio-économiques rencontrées avant leur installation à Valence, installation parfois définitive pour de nombreuses familles. Ces étapes se sont faites dans les communes industrielles et minières ainsi que les filatures réparties le long du sillon rhodanien. Nombreux sont les Arméniens de Valence à avoir transité par les villes et villages du Gard, du Vaucluse et d'Ardèche, ou les cités industrielles de la Loire et de l'Isère, sans oublier aussi Paris et sa banlieue, qui sont restées le principal pôle attractif des réfugiés. Très mobile, cette main d'œuvre, composée de réfugiés adaptables et dociles, n'a pas hésité à se déplacer au gré de l'embauche offerte par les industries locales.

Inscrits dans le temps long, les mouvements migratoires des Arméniens, dans et hors de l'Empire ottoman, révèlent toute leur complexité, à partir du génocide de 1915. Une série

[644] HOVANESSIAN Martine, *Les récits de nos vies atteintes – Une histoire arménienne inconcevable*, L'Harmattan, Paris, 2013, page 15.
[645] BOUDJIKANIAN Aïda, « La Grande diaspora … », ouvrage cité, pp. 819-929.

de vagues[646] migratoires principales, plus ou moins longues selon la durée des déplacements de populations, et parfois simultanées ou enchevêtrées, se succèdent. A la vague de la persécution de 1915, durant laquelle une grosse partie des Arméniens des provinces orientales anatoliennes, mais aussi ceux vivant dans d'autres provinces de l'Empire, est en proie aux massacres et à la déportation systématique vers les régions désertiques de Syrie et d'Irak, répond une vague de fuite et de sauvetage pour les populations les plus à l'Est, caractérisée par un déplacement vers la Transcaucasie des survivants des massacres. Ces deux grandes vagues laissent à leur tour leur place à la vague du rassemblement des rescapés du Proche-Orient, échoués dans certains espaces ottomans, suivie de la vague du retour de déportation des survivants vers les provinces anatoliennes d'origine, ceci dès la fin de l'année 1918 ou le début de l'année 1919. Peu de temps après, une autre vague lui emboîte le pas, celle des victimes de la reconquête nationaliste turque, organisée par Mustapha Kemal, vers les protectorats français de Syrie et du Liban, ou la Grèce, la Bulgarie et l'Egypte, mais aussi vers l'occident, dont la France. Les pays du bassin méditerranéen jouent le rôle de *réservoir démographique*[647] pour les états européens, et notamment la France. La pratique de l'octroi de contrats d'embauche dans les états sous mandats français, comme en Grèce, a conduit des Arméniens vers la France. Mais la plupart des travailleurs arméniens sont arrivés spontanément à Marseille. Par ailleurs, dès 1924, sous l'action du BIT, et dans le cadre d'une organisation de la migration du travail à l'échelle internationale, des chômeurs arméniens sont placés en France, qui peut alors absorber ce surplus de main d'œuvre.

Dès les premières arrivées, leurs enfants entrent à l'école primaire et suivent des parcours variés, même si, pour les premiers arrivants, la préoccupation au sortir de la scolarité obligatoire reste l'obtention immédiate d'un emploi. Les parcours au sein d'un enseignement organisé en deux filières principales et socialement inégalitaires ne sont pas simples et des difficultés diverses se dressent, amenant certains à abandonner soit leurs études secondaires, soit à se maintenir vaille que vaille au sein de l'école primaire. Le système scolaire accueille

**646** Dzovinar Kévonian parle de blocs migratoires, qu'elle évalue au nombre de quatre. (« Migrations arméniennes, XIXe-XXe siècles. Espaces, ruptures, reconfigurations », par KEVONIAN Dzovinar et KUNTH Anouche, Conférence-débat de l'UniverCité, mardi 3 février 2015, Musée de l'histoire de l'immigration).

647 Aïda Boudjikanian, « La Grande Diaspora … », ouvrage cité, page 846.

ces enfants et l'enjeu linguistique passe au premier plan. D'autres élèves y mènent un parcours brillant. Sous l'influence de la situation socioéconomique locale, les familles arméniennes opèrent des choix pour leurs enfants et des comportements se dessinent. Si pour certaines, le système scolaire doit permettre une émancipation et l'apprentissage d'un métier, au travers des professions d'ouvriers qualifiés ou de techniciens mais aussi d'emplois de bureau, pour d'autres, la reprise d'une affaire commerciale familiale ou l'apprentissage d'une profession artisanale s'impose. Le passage par l'école obligatoire permet d'atteindre un niveau linguistique plus sûr, mais aussi une qualification plus importante, qui enrichit l'affaire familiale.
La destinée familiale a très souvent tracé un avenir scolaire aux enfants de la seconde génération, souvent résignés vis-à-vis des obligations familiales et des choix qu'ont très souvent faits à leur place leurs parents. Une fois adulte, les situations changent et évoluent. De nouvelles opportunités se présentent et sont empruntés par certains, modifiant le cours des destinées familiales.

Les parcours scolaires diffèrent selon l'âge d'arrivée en France ; c'est ce que ma recherche a tendu à établir. Ainsi, des enfants, scolarisés âgés en France et à Valence, ont effectué un parcours très souvent limité, voire tronqué, les « contraignant » à choisir certaines professions de l'artisanat, dont celle de tailleur, même si quelques-uns réussissent leur CEP ou font leur entrée au lycée, et y effectuent un parcours plus ou moins bref. Des enfants amorcent un cursus secondaire ; ils sont par là le reflet même de l'action des autorités arméniennes en matière culturelle et éducative, affichant la volonté, née dans les initiatives d'ouvertures d'orphelinats, de reconstituer une élite intellectuelle, suite à la tragédie du génocide et des dispersions qui ont suivi. Les parcours qu'effectuent ces derniers au lycée de Valence sont en général inachevés, sauf exception, pour ma période d'étude. Les élèves arrivés plus jeunes, ou nés en France, ont un parcours primaire plus complet, mais pas forcément abouti, et diversifié, puisque certains font leur entrée à l'EPS/EPCI de Valence. Leurs parcours sont parallèles à ceux des jeunes Français.

Si la première génération, celle des parents, se compose majoritairement de manœuvres et d'ouvriers, la seconde s'inscrit dans l'évolution et des changements se dessinent. Même si les emplois sont encore circonscrits à certaines professions, celles d'ouvriers qualifiés, de techniciens, mais aussi de vendeurs et d'employés se développent. Par

ailleurs, les créations entrepreneuriales ou commerciales de la « première heure », la plupart du ressort d'un membre issu de la première génération, sont enrichies par les pratiques d'un membre de la seconde génération. Enfin, les diverses professions de l'artisanat se développent elles aussi.

## Une évolution socioprofessionnelle en marche

L'évolution socioprofessionnelle se poursuit parmi les membres des troisième et quatrième générations, qui comptent désormais des ingénieurs, des ouvriers, des techniciens, des commerçants, mais aussi des médecins, des avocats, des enseignants ou des experts comptables. Des gens de l'ombre, comme de la lumière. En 1951, Charles Liénard signale, dans un article pour le *Dauphiné Libéré*, que « le commerce et l'artisanat en ont vu réussir beaucoup »[648]. Quatre années plus tard, Jean-Paul Garagnon signale que la masse des émigrants arméniens de Valence « s'est incorporée à la vie économique [de Valence] pour y tenir une place qui, modeste au départ, devient de plus en plus brillante »[649]. Trois fabriques de bonneterie fonctionnent ainsi qu'une dizaine d'entreprises dans le domaine de la confection, spécialisées dans la blouse de femmes, le tablier d'enfants, le bleu de travail et la chemiserie, c'est-à-dire des produits destinés pour la plupart à être vendus sur les marchés[650]. Le quart des hommes exerce une profession liée à l'artisanat ou au commerce. Les femmes se répartissent entre le travail à domicile, dans la couture, les professions d'employées, comme vendeuses, dactylos et secrétaires principalement , le petit commerce en attire quelques-unes et le reste se compose d'ouvrières dans les domaines de la mécanique ou de la soierie, et de femmes de ménage[651]. Les personnes nées après les années 1950 comptent un nombre croissant d'universitaires, s'orientant principalement vers l'Université de Grenoble, dans les préparations de professions libérales, ignorant, semble-t-il très souvent les études littéraires aux débouchés incertains[652].

[648] LIENARD Charles, « La situation présente des Arméniens de Valence », Dauphiné Libéré, 22 septembre 1951.
[649] GARAGNON P., « La colonie arménienne de Valence-sur-Rhône », *Revue de géographie alpine*, volume 44, n°3, 1956, page 523.
[650] GARAGNON P., « La colonie arménienne… », article cité, page 532.
[651] GARAGNON P., « La colonie arménienne… », article cité, pages 530-532.
[652] BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans … », ouvrage cité, pages 175-176.

L'approche historique privilégiant une entrée par les histoires familiales permet de mesurer l'ampleur de l'évolution socioprofessionnelle accomplie. La famille d'Henri Siranyan illustre l'exemple d'une mobilité ascensionnelle transgénérationnelle. Henri Siranyan, petit-fils d'une manœuvre originaire d'Anatolie et rescapée du génocide, fils d'une ouvrière et d'un coiffeur, accède à la profession d'expert-comptable et d'enseignant à l'IUT de Valence, après des études qu'il a suivies durant plusieurs années à Lyon, et grâce à l'obtention d'un poste de surveillant d'internat, qui lui a permis de subvenir à ses frais de scolarité. Sa fille, docteure en pharmacie, enseigne à la faculté de médecine de Lyon. L'histoire des familles arméniennes est un excellent révélateur de cette quête d'une mixité et d'une mobilité socioprofessionnelles, qui sont des composantes de la société française. L'évolution plus rapide se lit sur deux générations dans la famille Séropian. Arrivés enfants en France, Souren Séropian, né en 1913 et manœuvre chez Djéranian, et Haïganouche Bagdoyan, née en 1914, ont quatre filles. Les quatre fréquentent soit le collège technique, soit le lycée puis l'université, pour les deux dernières.

Valence a connu d'autres vagues d'arrivées de migrants arméniens, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, venant de Syrie et du Liban, mais aussi de l'Arménie soviétique, puis indépendante. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont fréquenté les écoles et les établissements scolaires de la ville. Après un parcours plus ou moins long au sein de cette école, elles se sont inscrites au sein du paysage social, économique et politique de la ville, amenant quelques-unes à créer leurs entreprises commerciale ou artisanale, et/ou à participer à la vie de la cité.

# SOURCES

## I. SOURCES MANUSCRITES

*1-Archives nationales*

**-Série F7 – Police générale**

F7/13 436. Arménie : activité des Arméniens résidant en France (1918-1933).

*2-Les archives départementales.*

***2.1. Archives départementales de l'Ardèche.***

**-Sous-série 6M – Recensements de population**

6M161, Aubenas, 1926.

6M 165, Chomérac, 1926 ; Le Pouzin, 1926.

6M167, Joyeuse, 1926.

6M 171, Coux, 1931 ; Flaviac, 1926 ; Les Ollières, 1926.

6M173, Rochemaure, 1926.

6M178, Soyons, 1926.

6M191, La Voulte, 1926.

6M 197, Aubenas, 1931.

6M 201, Chomérac, 1931 ; Le Pouzin, 1931.

6M205, Largentière, 1931.

6M206, Joyeuse, 1931.

6M207, Coux, 1931 ; Flaviac, 1931 ; Les Ollières, 1931.

6M209, Rochemaure, 1931.

6M214, Soyons, 1931.

6M227, La Voulte, 1931.

6M 236, Chomérac, 1936.

6M237, Le Pouzin, 1936.

6M239, Joyeuse, 1936.

6M 243, Flaviac, 1936.

6M243, Coux, 1936.

6M263, La Voulte, 1936.

### *2.2. Archives départementales de la Drôme.*

**-Série E dépôt – archives communales** (en cours de reclassement)

**90/18** Déclaration de dons au Bureau de Bienfaisance de Valence (1927/1937)**.**

**90/40 –** Registre du Bureau de Bienfaisance (charbon donné) - Années 1925 à 1942 incluses.

**90/70- Bureau de Bienfaisance de Valence**

Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, Subventions du fonds national de Chômage, décret du 13/11/1932.

Etat des allocations aux chômeurs indigents (janv.-juill. 1932).

Liste des chômeurs ayant reçu le secours de la goutte de lait (9/08/1932).

Listes des chômeurs admis au fonds de chômage (février-décembre 1932).

Listes des radiés du fonds de chômage (février-mai 1932).

Liste des chômeurs pouvant être repris sur le fonds de chômage (mars-déc. 1932).

Listes admissions/radiations (année 1933).

**90/71 – Bureau de bienfaisance**

Listes nominatives par établissements scolaires des enfants nécessiteux qui reçoivent une aide matérielle (fourniture de chaussures) du Bureau de Bienfaisance de la ville (années 1924/141).

**-Série M – Administration générale, économie**

**Sous-série 4M – Police (1791/1941)**

4M223-225 – Registre de cartes d'étrangers 1929/1932.

4M426-427-428 – Dossiers de renouvellement des cartes d'identité.

4M981 – Lettre du Garde des Sceaux au Préfet de la Drôme du 15/11/1938.

4M991 – Rapports police : du 15/11/1938 et du 3/01/1939.

4M C34 – Registre d'enregistrement général des étrangers 1933/1937.

4M C8/9 – Registres des étrangers par communes.

4M C51 – Dossiers étrangers.

**Sous-série 6M – Population, affaires économiques (An III/1941)**

6M – Les états nominatifs des recensements de population. L'ensemble des communes de la Drôme (au premier rang desquelles Valence) ont été visitées à partir des recensements de 1911, 1921, 1926, 1931 et 1936.

6 Ma 7 (cote désormais introuvable ; Je dispose d'une version numérisée de ce document.) – *Enquête sur la fréquentation scolaire des enfants étrangers dans le département au 1/12/1926*.

6M572 : 26 dossiers de demande de naturalisation (de A à G).

6M573 : 28 dossiers (de H à M).

6M574 : 31 dossiers (de M à Z).

6M578 : 1 dossier (lettre H)

6M580 : 1 dossier (lettre A)

**Sous série 9M**

9M149 – Association Polytechnique (Année 1926). Liste des candidats CAP.

9M150 – Listes des candidats CAP (Année 1927).

9M153 – Procès-Verbaux jurys CAP (Années 1928, 1930, 1931, 1932, 1934).

**-Série T – Enseignement général**

**Sous-série 1T – Instruction publique (An X/1933)**

1T6 – Rapports d'accident pour les années 1928 et 1929.

**Sous-série 5T – Enseignement secondaire**

10T35/5 – Enquête sur les enfants étrangers en âge de scolarité – 1925 – bordereaux de retour.

10 T 36-5 – *Enquête départementale sur les enfants étrangers en âge de scolarité – 1925*.

**-Série W – Administrations publiques**

935W3 – Correspondance de l'IA de la Drôme (Année 1933).

935W8 – Rapports d'accident scolaires

935W8 – Rapport d'inspection. Marcelle Vedel, née Dorellon, institutrice à l'école annexe de l'Ecole Normale d'instituteurs de Valence (année 1938).

**-Série WP**

583 WP 1 – EPS/EPCI de garçons

-Situations de l'EPS de garçons / EPCI (Années : 1917 à 1941, 1943, 1944).

-Registres matricules : registre du 1er octobre 1916 au 1er octobre 1938 (T4) ; registre matricule du 1er octobre 1912 au 1er octobre 1935 (cours préparatoire – T3) ; registre (cours préparatoire – T5) du 1er octobre 1936 au 18 octobre 1943.

634WP28 – Lycée de Valence - Registre de délibérations du conseil de discipline du 23/12/1908 au 28/05/1951.

634WP 32 : Lycée de Valence : livre des entrées et sorties – années scolaires 1930/1931 à 1934/1935.

634WP 33 : Lycée de Valence : livre des entrées et sorties – années scolaires 1935/1936 à 1938/1939.

634WP 34 : Lycée de Valence : livre des entrées et sorties – années scolaires 1939/1940 à 1942/1943.

634WP 35 : Lycée de Valence : livre des entrées et sorties – années scolaires 1943/1944à 1950/1951.

634WP 45 Lycée de Valence – Relevé des compositions. Années scolaires 1938/1939 à 1941/1942.

640WP3-4 – Registres matricules école maternelle Bouffier (deux cahiers : 02/02/1931-26/04/1949 et 10/1949-10/1954) de cette école pour la période 1931/1955. Seule la période antérieure à 1940 m'intéresse.

640WP5 – Registre matricule école maternelle Valensolles, du 03/10/1938 au 15/09/1961.

640WP6 – Ecole maternelle rue Berthelot : registre matricule 1926/1936.

640WP7 – Ecole maternelle rue Berthelot : registre matricule 1936-1942.

640WP30 – Ecole maternelle quai Thannaron à Bourg-lès-Valence (1937/1944).

640WP30 – Registre de l'infirmerie du lycée de Valence.

640WP40 – Ecole élémentaire garçons quai Thannaron à Bourg-lès-Valence : registre matricule (1917/1941).

640WP50-59 – Société des œuvres complémentaires de l'école laïque - Ville de Bourg-lès-Valence :

640WP50 – Ecole publique de Bourg-lès-Valence : Société des œuvres complémentaires de l'école laïque – Livre de caisse.

*640WP53* – Procès-verbaux du patronage laïc

640WP54 – Répertoire ancien après mise à jour provisoire le 09/03/1953 ; Liste des membres dactylographiée et non datée.

640WP56 – Cahier tombola 1933.

640WP57 – Colonie de vacances de 1931 (enfants à la montagne) : Cahier des enfants inscrits par année en colonie de vacances à la mer ; Livret sanitaire de vacances.

*640WP58* – Listes par classes des garderies.

640WP59 – Carnet à souche – membres adhérents 1939/1940 ; Carnet à souches - bons pour tablier et blouse au 01/12/1939.

642WP152 – Bulletins des instituteurs suivants :

- Borel Jeanne née Michel Jeanne, institutrice à l'école du Palais de Justice (années 1937, 1939).
- Borel Paul, instituteur puis directeur de l'école du Palais de Justice (années 1937, 1939, 1943 et 1948).
- Chaudier, instituteur à Portes-lès-Valence (quartier les Chalets) puis à l'école de la rue Cathédrale et enfin à l'école du Palais de Justice (années 1938, 1943, 1945 et 1948).
- Expert, instituteur à l'école quartier Crozette (années 1938, 1940).
- Expert née Frachon, institutrice dans la même école (année 1938).
- Paloutier, directeur de l'école Hautes Faventines (années 1937, 1939).
- Paume, instituteur à l'école annexe de l'Ecole Normale de garçons de Valence (années 1933, 1935 et 1939).

642WP157 – Enquête de l'IA de la Drôme aux inspecteurs primaires du département relative à l'existence d'écoles privées ouvertes par des étrangers, en date du 13/05 1939.

650WP54 – Société des œuvres complémentaires de l'Ecole Laïque de BLV – Liste des adhérents ; Société des œuvres complémentaires de l'Ecole Laïque de BLV – Liste des membres 1921/1951.

*3-Les archives municipales de Valence.*

**-<u>Série D</u> – Administration générale de la commune**

**1D- Registres de délibérations du Conseil Municipal de Valence :**

1D1/41 : du 30/12/1920 au 9/01/1925,

1D1/42 : du 17/02/1925 au 17/05/1929,

1D1/43 : du 12/07/1929 au 15/11/1932,

1D1/44 : du 15/12/1932 au 15/10/1935,

1D1/45 : du 17/12/1935 au 5/03/1938,

1D1/46 : du 14/05/1938 au 21/02/1941.

**-Série F – Population, économie, statistiques**

**1F - Population**

Recensements de population pour la ville de Valence. Années 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 et 1946.

**-Série I – Police / Justice / Hygiène**

**1I – Police locale**

1i8 à 1i12 – Listes par école des lauréats du CEP (Années 1927 à 1939)

1i8 *Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1927 et 1928.

1i9 *Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1930 et 1931.

1i10 *Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1932 et 1933.

1i11 *Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1934 et 1935.

1i12 *Fêtes des écoles – Listes des élèves ayant obtenu le Certificat d'Etudes Primaires,* classés par écoles – Années 1937, 1938 et 1939.

1i63 – Correspondance (1924-1932-1934)

1i99 – Rapport d'enquête au commissaire de police de Valence, en date du 23/11/1937, portant sur le comportement de certains enfants de l'école de la rue de la Cathédrale au passage du tramway.

1i112 – Inspection médicale des écoles.

1i172 – Correspondance (1922-1943) : sécurité routière rues du centre.

1i172 – Listes diverses sinistrés (1938-1944)

1i202 – Registre des permis de conduire (Années : 1930, 1931, 1932, 1936 et 1937).

**Sous-série 2I – Police générale**

2i13 – Registre d'inscriptions des passeports pour l'étranger, 1892/1929.

2i14 – Registre d'inscriptions des passeports pour l'étranger, 1929/1938.

2i15 – Registre d'inscriptions des passeports pour l'étranger, 1938/1948.

2i16 – Lettre du Préfet de la Drôme au maire de Valence en date du 14/03/1936 au sujet de l'installation d'un certain Grunberg Rachmiel et de son épouse.

2i16 – Listes diverses étrangers (Années : 1913, 1915, 1916 et 1924).

2i21 – Liste nominative des étrangers qui ont fait viser leur certificat d'immatriculation pour cause de changement de résidence.

2i24 – Liste nominative des étrangers de différentes nationalités qui ont quitté la commune de leur résidence ou qui sont décédés (Années : 1926, 1927, 1928, 1929, 1930 et 1931).

2i 37 à 47 – Registres d'immatriculation :

2i 37 - 3 juillet 1922-24 septembre 1924.

2i 38 - 27 septembre 1924-23 avril 1925.

2i 39 - 25 avril 1925-8 août 1925.

2i 40 - 10 août 1925-10 décembre 1925.

2i 41 - 19 décembre 1925-3 juin 1926.

2i 42 - 4 juin 1926-30 décembre 1926.

2i 43 - 6 janvier 1927-6 juin 1927.

2i 44 - 10 juin 1927-15 juin 1928.

2i 45 - 20 juin 1928-24 octobre 1929.

2i 46 - 24 octobre 1929-21 mars 1931.

2i 47 - 25 juillet 1938-20 mars 1945.

2i51 – Associations arméniennes (correspondance ; années : 1934, 1935, 1936, 1937, 1938).

2i51 Union sportive arméniennes – Manifestations diverses (Années : 1926 et 1927).

2i53 Etat des Italiens de 18 à 50 ans en résidence dans la ville de Valence, en date du 2/09/1916.

2i53 – Correspondance avec les écoles (Années : 1895, 1906, 1926, 1931 et 1935).

**Sous-série 5I – Hygiène publique /Salubrité**

5i15 – Registre du bureau d'hygiène. (Enquêtes de novembre et décembre 1940).

*Cote 5i16* – Registre du Service de l'infirmerie des écoles (1925/1928).

5i109 – Etats des écoles (bureau d'hygiène de Valence) : année 1922-1923.

5i109 – Service de la vaccine, (Années 1927 et 1933) : Listes des vaccinations et revaccinations (par écoles) *;* Vaccination anti-diphtérique des Espagnols réfugiés à Valence, 18/02/1939, liste des enfants (centre des Baumes, Valence).

5i109 - Correspondance (Année 1933)

**-Série M – Edifices communaux, monuments et établissements publics**

**Sous-série 4M – Edifices à usage d'enseignement**

4M84 - Lettre de Mme Bachelet, directrice de l'école de la rue Madier Montjau au maire de Valence et à ses conseillers en date du 19 juillet 1928, relative à la question de l'insalubrité du bâtiment scolaire ainsi qu'à la nécessité des travaux et aménagements qui s'imposent.

**-Série R – Instruction publique / Sciences / Arts**

**Sous-série 1R – Instruction publique**

1R1-1bis – Correspondance (1937-1938)

1R1-1bis – Pétition (1937), des habitants des quartiers des Gibets, Mourettes, Palliassier, Gerbot, Marais, Chaffit …, adressée au maire, réclamant la construction d'une école au quartier des Gibets.

1R1-1bis – Enquête sur la pétition des habitants du Gibets, Mourettes, Paillassier, Gerbot, Marais, Chaffit, etc. demandant l'installation d'une école quartier des Gibets, remise le 07/04/1937 par le garde champêtre (M. Chambon). Les renseignements portent sur le nom du quartier habité, le nombre total d'enfants de la famille, sur le nombre d'enfants en âge scolaire (de 5 à 14 ans), le nom de l'école fréquentée par les enfants, la distance kilométrique entre le domicile et l'école, ainsi que d'éventuelles observations.

1R1-2 – Lettre de la directrice de l'école de filles Hautes Faventines au maire de Valence, en date du 22/04/1943, concernant le recensement des élèves juives de Valence.

1R1-4 - Correspondance relative au secteur des écoles. Des cartes des secteurs des écoles sont jointes à la correspondance. (1938)

1R1-4 – Extrait du registre des délibérations du CM, séance du 25/07/1930. Une demande est formulée aux directrices et directeurs des établissements scolaires de la ville de ne recevoir parmi les enfants en surnombre que ceux dont le responsable légal habite sur le territoire de la commune.

1R1-4 - Rapport de Picard, adjoint au maire, en date du 19/04/1937, concernant la construction d'une école quartier de Fontlozier, demandée par des parents pétitionnaires des quartiers de Fontlozier, du Gibets et des Mourettes.

1R1-7 – Lettre du 19/11/1936 pour le maire, signée Crumière, à M. Gerin, gestionnaire des cantines scolaires, relative au rejet de la demande de gratuité de cantine pour le jeune Tchemazian (et non Tarmazian), élève de l'école du Palais.

1R1-8 – Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 3/11 1922, relatif à la création d'un emploi d'infirmière-visiteuse chargée de seconder le directeur du bureau d'hygiène. Elle est chargée notamment de visiter 2 à 3 fois par an les enfants des écoles.

1R1-8 – Correspondance (1919)

1R3-6 Etats nominatifs des élèves inscrits au 31 décembre, école maternelle Chauffour. Années : 1924, 1926, 1928, 1929, 1930 (ainsi que l'état au 10/10), 1931, 1932, 1933 et 1934 (rectifié en mai 1935).

1R4-7 Etats nominatifs des élèves inscrits, école maternelle annexée à l'école normale de filles. Années scolaires 1920-21, 1924-25, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-7 Etats nominatifs des élèves inscrits, école annexée à l'école Normale de garçons. Années scolaires : 1920-21, 1921-22, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-7 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de filles de l'Avenue Victor Hugo (école du Drapeau). Années scolaires : 1921-22, 1923-24, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35 et 1935-36.

1R4-8 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de filles de la rue Madier de Montjau. Années scolaires : 1923-24, 1924-25, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-11 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de garçons de la rue Berthelot. Années scolaires : 1923-24, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35, 1935-36, 1936-37, 1937-38 et 1938-39,

1R4-13 Etats nominatifs des élèves inscrits, école du Palais. Années scolaires : 1919-20, 1920-21, 1921-22, 1922-23, 1923-24, 1924-25, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35 et 1935-36.

1R4-17 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de garçons de la Cathédrale. Années scolaires : 1921-22, 1923-24, 1924-25, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-17 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de la rue Mésangère. Années scolaires : 1919-20, 1924-25, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33 et 1933-34.

1R4-18 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de la rue Amblard. Années scolaires : 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35 et 1935-36.

1R4-19 Etats nominatifs des élèves inscrits, école mixte du Calvaire : années scolaire 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-19 – Correspondance (Années : 1912, 1924, 1928, 1935, 1936, 1937, 1938 et 1939)

1R4-19 – Délibérations du conseil municipal (1913 ; 1937).

1R4-19 – Rapports sur les locaux de l'école du Calvaire (Années 1936 et 1937) : première annonce de la création d'une école quartier de Fontlozier.

1R4-20 – Rapport de l'IA de la Drôme en date du 22/10/1913 adressé au maire de Valence relatif à la délibération du conseil municipal demandant la transformation en école mixte avec classe enfantine de l'école maternelle du quartier de la Crozette.

1R4-20 Etats nominatifs des élèves inscrits, école mixte de la Crozette. Années scolaires : 1920-21, 1921-22, 1922-23, 1925-26, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34 et 1934-35.

1R4-20 Etats nominatifs des élèves inscrits, école de la rue des vieillards. Années scolaires : 1920-21, 1921-22, 1922-23, 1923-24, 1924-25, 1926-27, 1927-28, 1928-29, 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, 1933-34, 1934-35 et 1935-36.

1R4-20 – Correspondance (Années : 1913, 1916, 1921, 1934, 1936, 1938)

1R4-21 – Délibérations du conseil municipal (1934, 1936 et 1937).

1R4-21 – Correspondance (Années : 1930, 1933, 1934, 1935, 1936, 1939).

1R4-21 – Rapport de M. Picard du 29/09/1936 sur les classes nouvelles de certaines écoles de Valence, compte tenu du surpeuplement de ces écoles et de la prolongation de la scolarité (école de garçons du Palais : prévision d'ouverture d'un 2ème CS, école maternelle de la rue Chauffour, école du Calvaire, école de Valensolles, école de la Crozette, école supérieure de garçons).

Rapport de M. PICARD du 06/10/1936 sur la situation scolaire de la cité de Valensolles.

1R4-21 – Procès-verbal daté du 17/12/1934 relatif aux méfaits intervenus à l'école mixte de Valensolles.

1R6-1 Etat nominatif des élèves inscrits en date du 10/10/1930, E.P.S. de garçons de Valence ; Etat nominatif des élèves inscrites en date du 20/10/1930, E.P.S. de jeunes filles de Valence.

1R6-1 – Listes des élèves admis à l'E.P.S. et l'E.P.C.I. de Valence (Années 1936, 1937, 1939)

Liste des élèves admis à l'E.P.S. de Valence suite au concours d'entrée en 1ère année générale, datée du 4/07/1936.

Liste des élèves admis à l'E.P.C.I. de Valence suite au concours d'entrée en 1ère année industrielle, datée du 4/07/1936.

Liste des élèves admis définitivement et provisoirement à l'E.P.C.I. de Valence suite au concours d'entrée en 1ère année commerciale, datée du 4/07/1936.

Listes des élèves admis à l'E.P.S. de garçons de Valence suite aux concours d'entrée en 1ère année générale, en 1ère année industrielle et en 1ère année commerciale, datées du 10/07/1937.

Liste des élèves admis aux écoles Jules Algoud (E.P.S. et E.P.C.I. réunies) de Valence suite au concours d'entrée en 1ère année générale, industrielle et commerciale, datées du 8/07/1939.

Liste supplémentaire par ordre de mérite des élèves pouvant être appelés à combler les vides dans les trois premières années d'études de l'Ecole.

1R6-1 – Des listes nominatives, servant à l'établissement des cartes papier. (Année 1943)

Listes par classe des élèves inscrits au collège moderne pour l'achat de cahiers du 4/11/1943.

Listes par sections et années des élèves inscrits au collège technique pour l'achat de cahiers du 4/11/1943.

1R7-5 – Liste des personnes reçus aux épreuves générales des diplômes de l'Institut Sténographique (Sténographie et dactylographie) de France, en date du 14/05/1937.

1R7-5 – Liste des élèves des cours professionnels de l'E.P.C.I. de Valence ayant obtenu le C.A.P.. (Sessions 1938, 1939, 194 ?, 1942) :

Listes, pour l'attribution des cartes cahiers, des élèves des E.P.S. et E.P.C.I. de Valence présents au 2/10/1942 et inscrits par sections et années,

Liste des élèves des cours professionnels de l'E.P.C.I. de Valence, inscrits par sections et professions (pour l'établissement des cartes papier), en date du 10/11/1942,

Listes des élèves, inscrits aux cours professionnels du collège Jules Algoud, non pourvus au 1/01/1943 d'une carte de copies et cahiers d'écoliers,

Liste des élèves des cours professionnels de l'E.P.C.I. de garçons de Valence ayant obtenu le C.A.P., session 1944, en date du 22/05/1944,

Liste des élèves du collège technique de Valence admis au CAP, session 1944,

Liste par sections et années des élèves inscrits au collège technique de Valence, pour les demandes de points, datée du 30/01/1945,

Liste par classes des élèves inscrits au collège moderne de Valence, pour les demandes de points, datée du 30/01/1945.

1R7-10 – Correspondance (Années : 1922, 1923 et 1942).

1R7-10 – Listes d'inscription à l'Ecole Ménagère (Années : 1942 et 1943) :

Liste des élèves inscrites au Centre de Formation Professionnelle (Ecole ménagère), E.P.S. de jeunes filles de Valence, datée du 13/10/1942.

Liste des élèves inscrites aux cours du soir (cours professionnels de 4 à 6 heures par semaine) au Centre d'Enseignement Ménager, datée du 17/12/1942.

Deuxième liste d'élèves inscrites aux cours du Centre de Formation Professionnelle, Centre d'Enseignement Ménager de la rue Pont du Gât, datée du 17/12/1942.

Liste des élèves du Centre d'Enseignement Ménager pour l'attribution de cartes cahiers, datée du 8/11/1943.

Liste des élèves des cours professionnels du Centre d'Enseignement Ménager pour l'attribution de cartes cahiers, datée du 1/12/1943.

1R7-10 – Délibérations du Conseil Général, séance du 27/09/1922, relative à la création de cours postscolaires d'enseignement ménager et invitant le préfet à saisir les municipalités intéressées.

1R8-9 – Liste des élèves inscrites à l'école suisse de comptabilité J.R. Weber pour l'attribution de cartes pour l'achat de cahiers, datée du 10/04/1943.

1R11 – Dossiers individuels de demande de bourse municipale concernant les personnes suivantes :

Avakian, Boyadjian, Der Sarkissian, Essayan, Hadjian, Kabakian, Kezachian, Mestdjian, Ossikian, Tahmazian et Tchimazian.

**- Série W :**

2400W 1-775 – Permis de construire : Quartier Fontlozier – Relevé des permis de construire. Classement par ordre chronologique et relevé par adresse.

Concernant les propriétaires d'origine arménienne du quartier Fontlozier et les bâtiments construits depuis 1918, la seule source dont nous disposons est le relevé des permis de construire; ils sont classés par ordre chronologique.

Série A – 1928/1938 Carton 11

17/07/1935 : Avdjian Bedros (plans)

Série D – 1928/1933 Boîte 21

8/08/1929: Chelibolian Aram, quartier Fontlozier (plans)

22/10/1929: Chelibolian Aram, quartier Fontlozier (plans)

10/05/1933 : Djizmedjian Minas, quartier Fontlozier, chemin des cinq mères, actuel chemin Ml Ney (plan de localisation + plans construction).

Série D – 1928/1933 Boîte 21

13/04/1928 : Incababian Avranick, quartier de Fontlozier (plans)

18/10/1928 : Davidian, quartier de la Maladière (plans)

Série H, I, J, K – 1928/1943 Boîte 24

9/08/1929 : Harabetian Oham, quartier de Fontlozier

15/12/1930 : Paragamian, quartier de Fontlozier (plans)

11/07/1935 : Kouyoumdjian, quartier de Fontlozier (plans)

24/07/1935 : Hairabedian, quartier de Fontlozier (plans)

18/09/1936 : Kalaydjian (plans)

1938 : Kanian

13/12/1943 : Kazourian Toros, construction sur un terrain situé route de Valence à Peyrus, acquis en 1937

Non daté : Schelibian, quartier de Fontlozier

Série H, I, J, K – 1939/1943 Boîte 32

28/09/1929 : Takvor Yessayan, quartier de Fontlozier (plans)

### *4-Les sources des établissements scolaires*

Elles sont pour partie conservées dans les établissements scolaires.

Ecole maternelle Pêcherie. (Actuelle école maternelle Jules Renard). Registre 1923/1948.

Ecole primaire de filles rue Madier-Montjau. (Archives conservées dans l'actuelle école Louis Pergaud).

Registre n°1 : 1922/1931.

Registre n°2 : 1932/1939.

Ecole élémentaire de la rue Faventines (actuelle école Archimbaud).
Divers volumes. Registre n°1 : du 1/10/38 au 1/10/51.

École élémentaire de filles de la rue Amblard (actuelle école primaire Récamier).
Registre n°1 : du 1er octobre 1932 au 1er octobre 1946.

L'école primaire Mésangère (archives conservées dans l'actuelle école Freinet).
Registre : 1915/1941.

L'école primaire de filles de La Crozette (registres conservés dans l'actuelle école Albert Camus).
Registre n°2 – du 1er octobre 1912 au 16 avril 1937 (des pages manquent).
Registre n°3 – du 19 avril 1937 au 14 avril 1947.

Ecole primaire de garçons de La Crozette (actuelle école Albert Camus).
Registre : du 10 octobre 1938 au 10 avril 1956.

Ecole élémentaire de la rue des Vieillards (actuelle école primaire Ernest Renan).
Registre : 1/10/28 au 15/09/61.

Ecole élémentaire Jules Ferry de Valensolles (archives reversées depuis aux ADD).
Registre n°1 : du 20/03/34 à 1959.
Registre n°2 : de 1937 à 1956 (école de garçons).

Ecole élémentaire de filles Quai Thannaron (actuelle école primaire Barthelon, quai Thannaron).
Registre n°1 : du 1/10/1919 au 1/10/1945.

Ecole privée de la Visitation (actuelle école St-Félix), sous la responsabilité de l'ordre des Trinitaires.

Registre des inscriptions (3 niveaux dont la classe des élèves de plus de quatorze ans) : du 1er octobre 1946 au 16 septembre 1960.

Le Lycée de Valence (actuel lycée Emile Loubet) :
Vingt-trois dossiers scolaires ont été conservés : sept anciens élèves sont nés à l'étranger, treize à Valence, un à Martigues, un à Romans et un à St-Etienne.

### *5-Les archives privées*

M. Diratzonian : Registre école primaire du Calvaire. Période : 1925/1952.

M. Vahé Nalbandian : *Souvenirs*. Notes rédigées par Antranik Nalbandian (1881/1958), traduites de l'arménien par sa fille Suzanne Aroussiak Elkan-Nalbandian, durant l'hiver 2000.

### *6-Les fonds de bibliothèque et centres d'archivages*

**Bibliothèque Nubar (Paris)**
Boîte n° 25 – UGAB / Comité local de Valence. Correspondance 1928/1943.

## II-LES SOURCES IMPRIMEES

### *1-Les archives départementales de la Drôme : ADD*

#### ***-Les ouvrages ou imprimés divers en consultation***

AP 404/11 – *Annuaires officiels de la Drôme pour les années … Administratif, Commercial, Industriel et Agricole*, Editeur A. Népoty – Années 1914, 1920, 1922 et 1924
AP 404/12 – *Annuaires Fournier de la Drôme*– Années 1925, 1926, 1927 et 1928
AP 750/1 – *Annuaire de la Drôme pour l'année 1920 Administratif et Commercial ; Annuaires officiels de la Drôme pour les années … Administratif, Commercial, Industriel et Agricole*, Editeur A. Népoty – Années 1922, 1923 (93ème année), 1924 (94ème année), 1925 (95ème année).

***-La Presse locale :***

*Le Dauphiné Libéré* : Années 1946, 1951, 1976, 1992.

*Le Journal de Valence Union Républicaine de la Drôme et de l'Ardèche* : Années 1922 à 1934 et 1942.

*L'Illustration* : Année 1929.

*L'Informateur du Sud-est* : année 1936.

*Le Messager de Valence* : années 1936, 1937.

*Le Petit Dauphinois* : années 1937, 1938, 1939, 1940.

*Le Petit Valentinois Journal républicain de la Drôme et de l'Ardèche* : années 1937, 1939, 1940.

*Le Progrès Journal républicain quotidien* : année 1934.

*Le Républicain de Valence* : année 1937.

*Le Sud-Est* : années 1934, 1935, 1936, 1943, 1944.

*Le Sud-Est Quotidien de la Vallée du Rhône :* années 1936, 1942, 1943.

*Valence Républicain :* années 1937, 1938, 1939.

**-Série T : Enseignement général – Sous-série 5T : Enseignement secondaire :**

**Département de la Drôme**

5T12-7A – Ephémérides IND. Année scolaire 1931-1932.

5T12-8 – Ephémérides IND. Année 1937.

5T12/8 – Institution Notre-Dame – Distribution solennelle des prix – 1925 à 1933.

5T12/8 – *Notre-Dame Palmarès* - Bulletin trimestriel de l'IND et de l'association des anciens élèves. Années 1935, 1938, 1939.

5T12/9 – Association Amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Valence – Annuaire. Années 1920 à 1935.

5T12/11A – Lycée de Valence – Distribution solennelle des prix. Années 1920, 1921.

*2-Les fonds de bibliothèques et centre d'archivage*

***2.1. Archives diocésaines de Valence***

Fonds libre :

Revue *Semaines religieuses,* année 1933, n° 31, du samedi 5 août, XLIV° année, « Session de Valence du 6/07/1933, listes des élèves admis au certificat supérieur et au certificat élémentaire ».

Revue *Semaine religieuse du Diocèse de Valence Die et St Paul-Trois-Châteaux,* année 1936, n° 29, du samedi 8 juillet XLVII°année, « Session de Valence, listes des élèves admis au certificat supérieur et au certificat élémentaire ».

3F33 – Valence, Paroisse de St Grégoire, « Etat de la paroisse au 31/12/1951 », établi le 28/02/1952 par le père Babian, curé aumônier arménien catholique.

4K16 – Dossier « L'attitude des Arméniens envers les paroisses françaises », du 19/04/1941. L'auteur est inconnu.

***2.2. Bibliothèque de l'INRP (Lyon)***

Rapports de l'IA de la Drôme au Préfet de la Drôme :

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1921*, en date du 11/07/1922, par Henry Martin (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme privé et publique ; effectifs CEP session 1922, garçons et filles, présentés et reçus, pour Valence).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1922*, en date du 1/07/1923, par Henry Martin (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme privé et publique ; effectifs CEP session 1923, garçons et filles, présentés et reçus, pour Valence).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1923*, en date du 1/07/1924, par A. Gindrier (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme privé et publique).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1924*, en date du 1/07/1925, par A. Gindrier (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme privé et publique; effectifs CEP session 1924, garçons et filles, présentés et reçus, pour Valence).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1925*, en date du 1/07/1926, par A. Gindrier (I.A. de la Drôme)

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1926*, en date du 22/06/1927, par A. Gindrier (I.A. de la Drôme).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1929*, en date du 1/07/1930, par A. Gindrier (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme privé et publique).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1934* en date du 20/07/1935, par J. Descombes (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme publique; Rapport de l'inspecteur primaire de Valence sur les locaux ; effectifs CEP session 1934, garçons et filles, présentés et reçus, pour Valence).

*Instruction Primaire – Rapport de l'Inspecteur d'Académie sur la situation de l'enseignement primaire pendant l'année 1936* en date du 4/08/1937, par J. Descombes (I.A. de la Drôme) (Effectifs E.P.S. garçons et filles de la Drôme et de Valence ; Enseignement élémentaire Drôme publique; Rapport de l'inspecteur primaire de Valence sur les locaux et sur les ouvertures de classes; effectifs CEP session 1936, garçons et filles, présentés et reçus, pour Valence).

Tous ces rapports font également état des œuvres scolaires et postscolaires dans la Drôme, par circonscriptions, de l'hygiène scolaire et de l'inspection médicale des écoles.

### ***2.3. Bibliothèque Municipale d'étude et d'information de Grenoble***

U.9615 « Arrêté pour l'ouverture de classes à l'école primaire de filles de la rue Madier Montjau », in *Bulletin départemental de l'instruction primaire de la Drôme*, n°3, mars 1928, p.88.

## III-LES SOURCES PUBLIEES

### *1-Les revues*

Anonyme, « A propos de la semaine des 40 heures et des étrangers en France », *L'Ecole Libératrice (Organe hebdomadaire du Syndicat National des Institutrices et Instituteurs de France et des colonies)*, n°23, 11 mars 1933, pp. 592-593.

Anonyme, « Le scandale des écoles italiennes en France », *L'Ecole Libératrice (Organe hebdomadaire du Syndicat National des Institutrices et Instituteurs de France et des colonies)*, n°19, 11 février 1939, p. 380.

Bals André, « Mon franc parler – Les enfants des étrangers dans nos écoles », *Manuel Général de l'Instruction Primaire (Journal hebdomadaire des Instituteurs et des Institutrices)*, n°20, 4 février 1928.

Bastide Roger, « Les Arméniens de Valence » dans la revue *Bastidiana – Relations interethniques et migrations internationales*, n°23-24 / juillet-décembre 1998. Il s'agit d'une réédition d'un article paru dans la *Revue Internationale de Sociologie*, n°1/2, janvier-février 1931, pp. 17-42.

Leroy Maxime, « Le problème des étrangers en France », *L'Ecole Libératrice (Organe hebdomadaire du Syndicat National des Institutrices et Instituteurs de France et des colonies)*, n°37, 18 juin 1932, pp. 788-789

Marquigny-Wyszlawska Jean, « Autour des écoliers polonais en France », *L'Enseignement public – Revue pédagogique*, Librairie Delagrave, Paris, tome 107, janv.-juin 1932, pp. 322-325.

Rocher Louis, « Les élèves étrangers dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire », *L'Enseignement public – Revue pédagogique*, Librairie Delagrave, Paris, tome 92, janv.-juin 1928, pp. 24-31.

Rocher Louis, « Questions et discussions – Les élèves étrangers – L'opinion de nos lecteurs », *L'Enseignement public – Revue pédagogique*, Librairie Delagrave, Paris, tome 93, juil.-déc. 1928, pp. 267-273.

### *2-Les récits de vie*

Der Sarkissian Jean et Lucie, *Les pommes rouges*, Flammarion, 1887, 251 pages. Il s'agit d'un recueil de témoignages. Il y est question, à certains moments, de souvenirs d'école.

Der Alexanian, Jacques, *Les héritiers du pays oublié, 1922-1987*, Paris, Robert Laffont, 1992. Il s'agit d'un récit de vie en trois tomes, écrit par un fils à partir du journal du père, rédigé en arménien.

Siranyan Henri, *Flâneries arméniennes en Drôme-Ardèche*, Editions et Régions, labouquinerie.com, Valence, 2014, 282 pages.

### *3-Les travaux universitaires*

Blanchard Emile, *La main d'œuvre étrangère dans l'agriculture française*, Thèse pour le doctorat (Es-Sciences Economiques et Politiques), Paris, Marcel Rivière et Cie, 1913, 344 pages.

Descamps Paul. – *La formation sociale des Arméniens*. – (*La science sociale),* Tome 62, *1926.* – pp. 1-112. Il s'agit d'une réflexion sociologique, fort ancienne, sur les Arméniens. Ce document intéresse peu mon sujet. Néanmoins, il est intéressant de le connaître. Il complète et éclaire la lecture de R. Bastide.

Desrois Abel, *Les étrangers dans le département de l'Ain – Leur rôle dans l'activité économique – Contribution à l'étude du problème de l'immigration*, Thèse pour le doctorat d'Université, présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Sadag, Bellegarde, 1939

Mauco Georges, *Les étrangers en France : Etude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin, Paris, 1932. Certains passages de sa thèse renvoient à la scolarisation des enfants d'étrangers. Il s'agit de deux chapitres :

### *4-Les sources archivistiques imprimées*

Kévonian Arménouhie, *Les noces noires de Gullizar, présenté par Anahide Ter Minassian*, Marseille, Parenthèses, 1993, 166 pages.

Davis Leslie A., *La province de la mort : archives américaines concernant le génocide des Arméniens (1915)*, *Lettre ouverte à Bernard Lewis et quelques autres par Yves Ternon*, édité par Yves Ternon et précédé de Bruxelles, Complexe, 1994, 241 pages.

## IV-LES ARCHIVES ORALES

### *1-Les entretiens avec d'anciens élèves*

1. Apélian Jacqueline – Année 2005 (11 et 22 juin), dans une cafétéria de Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du collège de jeunes filles (avenue Maurice Faure).

2. Avakian Marie – Année 2008 (13 septembre) – A son domicile, avenue de la Libération, quartier Fontlozier (maison familiale qu'elle n'a pas quitté) – Ancienne élève de l'école du Calvaire.

3. Avedjian Haïganouche (dite Manouche) – Année 2008 (13 septembre) – A la maison de retraite de Montmeyran – Ancienne habitante du quartier Fontlozier et ancienne élève de l'école du Calvaire – Employée retraitée du Crédit Lyonnais.

4. M. Brosse Jean-Pierre – Année 2004 (4 août) – A son domicile, St-Georges-les-bains – Ancien habitant de la rue Bouffier et ancien élève de l'école du Palais.

5. Mme et M. Der Alexanian Vehanouche et Sarkis – Année 2004 (16 août) – Au domicile de Vehanouche, quartier du Petit Charran à Valence – Anciens élèves de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du Palais.

6. Mme Céline Didier-Kizirian – Année 2008 (19 août) au CPA – Conseillère Municipale mairie de Bourg-lès-Valence.

7. M. Gureghian – Année 2004 (7 août), à son domicile allée Crumière à Valence – Ancien habitant du quartier St-Jean et ancien élève de l'école du Palais (1936/1942) – Employé municipal à la retraite (75 ans).

8. M. Kazachian – Année 2004 (12 mai), à son domicile rue des Alpes à Valence – Témoignage recueilli en deux fois – Ancien élève de l'école du Palais.

9. M. Keuchgarian – Année 2004 (5 juin), dans sa boucherie, rue Bouffier – Ancien élève de la maternelle Bouffier et de l'école du Palais.

10. M. Kézachian Jean-Pierre – Année 2008 (14 septembre), dans les bâtiments de l'église Ste-Sahag, au cours d'un repas de l'Eglise – Ancien élève de l'école du Palais (1945-1950) et du collège technique.

11. M. Krikorian Krikor - Plusieurs rencontres : années 2007 et 2008 (14 et 15 septembre), à son domicile rue Maréchal Ney, quartier Fontlozier, puis au cours du repas de l'Eglise – Ancien habitant de Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire.

12. Mme Maghakian Jacqueline – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau et du lycée de Valence.

13. Mme Maghakian Noémie – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau puis de l'école de filles du Drapeau.

14. M. Maxoudian – Année 2004 (28 février), dans son magasin de vêtements, rue Bouffier – Ancien élève de l'école privée – Commerçant en vêtements de femmes et blouses.

15. M. Nalbandian Vahé – Année 2012 (9 novembre), à son domicile chemin des Aléxis à Montélimar – Ancien élève de l'école du Palais et du lycée de Valence – Comptable chez Ladreyt, retraité.

16. M. Ohanian Nechan – Année 2008 (20 septembre), à son domicile rue Barnave – Issu de la 2e vague d'arrivée (1948) et arrivant de Syrie – Ancien élève de l'école du Palais.

17. Mme Rakidjian – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau. Ancienne apprentie en couture.

18. A propos de M. Sarafian Dikran – Année 2008 (11 septembre), puis au cours du repas de l'Eglise – Témoignage du fils de Dikran – Artisan boucher

19. Mme Séropian Astrid – Année 2005 (6 août), à son domicile place Lamartine à Valence – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Montjau, puis du collège et du lycée Emile Loubet – Professeur de musique retraitée.

20. M. Simonian Jacques – Année 2006 (30 juin), dans son arrière-boutique, place du Pendentif. Ancien élève de l'école de la Cathédrale.

21. M. Siranyan Henri – Année 2004 (30 janvier), à son cabinet d'expertise comptable – Ancien élève de l'école de la Cathédrale – Expert-comptable, commissaire au compte et enseignant à l'IUT de Valence, retraité.

22. M. Tatiguian Oski – Année 2004 (12 février), à son domicile (avenue de la Libération, à Valence) — Ancien élève de l'école du Palais.

23. Mme Tchekemian Mireille – Année 2005 (11 juin), avenue Maurice Faure – Ancienne élève des Sœurs de St Vincent de Paul et de l'école de filles rue Madier Montjau – Secrétaire dans le cabinet d'expertise-comptable Der Baghdassarian.

24. Mlle Tinguerian Renée – Année 2008 (11 septembre), au cours du repas à l'Eglise Ste-Sahag – Ancienne élève de l'école de la Visitation et des cours professionnels Pigier.

25. M. Vézirian Toros – Année 2008 (13 septembre), à son domicile – Habitant du quartier Fontlozier et ancien élève de l'école du Calvaire – Primeur retraité.

26. M. Viougeat Jean-Paul – Année 2004 (6 février), entretien téléphonique – Ancien élève de l'école du Palais – Inspecteur d'Académie en retraite.

27. Mme Zortian Béatrice – Année 2005 (6 mai), à son domicile – Ancienne élève de l'école de filles de la rue Madier Monjau et du lycée de Valence – Commerçante, à la retraite.

*2-Les archives de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (USR 3125 – Aix-en-Provence)*

Phonothèque, fonds Paroles Vives : Mémoire orale des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône. Site : http://www.calames.abes.fr/pub/

Cote : MMSH-PH-2147 – Témoignage d'un fils d'immigrés arméniens sur l'histoire de ses parents et ses activités associatives : Arthur Arakelian.

*3-Les entretiens avec des enseignants ou des fils d'enseignants*

28. M. Ageron – Année 2008 (20 avril), à son domicile à Montmeyran – Fils de la directrice de l'école primaire de Portes-lès-Valence : l'accueil de réfugiés espagnols.

29. M. Monteillet Fernand – Année 2004 (31 mai), à son domicile à Etoile – Ancien instituteur à l'école du Palais durant l'année scolaire 1944/1945.
30. Mme Alachian – Année 2008 (26 août), à la MCA de Valence – Directrice de l'école de la Croix Bleue de Valence.

## V-LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES

*1-Cartes postales (collection personnelle) :*

1. Valence – Ecole Jules Algoud – Ecole primaire supérieure et pratique – Entrée des élèves, photo Paul Jacquin, Valence. Valence – Ecole Normale d'Instituteurs.

2. Valence – Ecole Normale de Jeunes Filles, L.L., selecta, n°28.

3. Valence – Le Lycée, L.L., selecta, n°103.

*2-Photographies*

- **Médiathèque publique et universitaire de Valence** :

Fonds local, D73 – Fonds Marius Villard : photographies des écoles de Valence au 1er janvier 1891.

- **Bibliothèque Nubar (Paris)** :

Illustration 17 – L'école Mamigonian de Marseille en 1934 ; Illustration 20 – L'école du camp Oddo en 1925.

- **Collections privées** :

### 2..1. Collection Apélian Jacqueline (3, rue Louis Galet, Valence)

Illustrations 36, 37, 38 – La famille Apélian, chez elle, quartier Fontlozier, de 1936 à 1939.

### 2..2. Fonds ARAM (8, place Pelabon, Marseille)

Illustration 13 – Le camp Victor Hugo dans le quartier St-Charles.

Illustration 14 – Camp Oddo : groupes d'Arméniens devant trois baraquements.

Illustration 16 – Construction de l'école Ste-Anne (Marseille).

Illustration 22 **–** Manuel de français : *Le vocabulaire français – Etude méthodique et progressive des mots de la langue usuelle* de I. CARRE : la couverture.

Illustration 22 – Manuel de français : *Le vocabulaire français – Etude méthodique et progressive des mots de la langue usuelle* de I. CARRE : une page d'exercices.

### 2..3. Collection Ayvayan Marie (avenue de la Libération, Valence)

Illustration 97 **–** Ecole de la Visitation : une classe en 1949.

### 2..4. Collection Boyadjian Rosine Rocipon (6 rue Servan, Grenoble)

Illustration 26 – Portrait d'Hovsep Hadjian (Valence, année non précisée : peu avant sa mort en 1923)
Au verso les mentions imprimées : " carte postale " et " Valette Photo d'Art, 3&8 avenue de la gare, Valence (Drôme), un tampon : portraits artistiques lyonnais, chemin des alouettes, 17 Lyon 7ème, et une inscription manuscrite, au crayon à papier sous la mention imprimée "

adresse : « Monsieur Goudian, 24 bis rue Voltaire  Lyon » et dans la partie réservée à la correspondance, la mention : " telle quelle".

Illustration 52 – Famille Hadjian : les trois enfants Nazareth, Hagop et Rosa entourant leur mère, Aghavnie (Année 1929).

Illustration 53 **–** Portrait de Rosa Hadjian (entre 1927 et 1929).

Illustration 96 – Fête de fin d'année de l'école de la rue Madier Montjau : Kéranouche Goudian en costume (dernier rang, à droite – Année : 1935 ou 1936)

Illustration 99  – EPS de jeunes filles de Valence : livret scolaire de Kéranouche Goudian (Cours préparatoire – Année scolaire 1939/1940 : première page et appréciations pour les trimestres 1, 2 et 3)

Illustration 98 – EPS de jeunes filles de Valence : Témoignage de satisfaction et tableau d'honneur pour les 2e et 3e trimestres (Année scolaire 1939/1940) – Kéranouche Goudian

Illustration 104 – Nazareth devant son banc de forain (Date et lieu inconnus)

### 2..5. Collection Der Tateossian

Illustrations 94 et 95 **–** Ecole de filles de la rue Madier Montjau : la classe de 7e et la classe de 3e.

Illustration – Ecole maternelle de la rue Chauffour : une classe vers 1936.

Illustration 93 – Ecole maternelle de la rue Chauffour : une classe vers 1932.

Illustration – Ecole de filles de la rue Madier Montjau : une classe en 1939.

### 2..6. Collection Krikorian Grégoire (rue Maréchal Ney)

Illustration 47 – L'Etoile du Palais (l'équipe de foot) champion départemental USEP (1947/1948).

Illustration 69 – Palmarès Collège technique de Valence établi au nom de Grégoire Krikorian, inscrit en 3e commerciale, au 12 juillet 1951 (1er prix).

Illustrations 79 et 80 – Ecole du Calvaire : classe enfantine et les filles de la classe en bois, année 1939.

### 2..7. Collection Nalbandian Vahé (chemin des Alexis, Montélimar)

Illustration 6 – Zongouldag – Vues sur la mine.

Illustration 6 bis – Zongouldag – La maison familiale (Posent sur la photographie l'oncle, la tante et un cousin de M. Nalbandian).

Illustration 11 – M. Nalbandian (vers 4 ou 5 ans) et son père, peu avant leur départ pour la France (Constantinople, une escale au Pirée puis Marseille).

Illustration 90 – La classe de philosophie (M. Nalbandian se trouve à droite, en bout de rangée).

### 2..8. Collection Siranyan Henri (48, rue Georges Bonnet, valence ; avenue de la Libération)

Illustration 2 **–** Lettre d'embauche, comme ouvrière à la fabrication, de la main d'A. Gilibert et Tézier au nom de Mme Zarouhie Tenekdjian, en date du 28 novembre 1924.

Illustration 9 **–** Les orphelines arméniennes à Alep avant leur départ en France, en 1923. La mère de Henri Siranyan est présente sur la photographie (2e, 2e rangée, en partant de la

droite). La mère du fondateur de la société Markarian, fabricant de boulghour, fait partie de ce groupe d'orphelines. Trois hommes (dont un religieux) posent également.

Illustration 23 – Certificat de travail au nom de Zarouhie Tenekdjian et de sa fille Maritza Assakortsian, en date du 11 avril 1929, établi Jean Sarre, employé chargé du personnel aux établissements Chabert.

Illustration 30 – Extrait du registre d'Immatriculation (commune de St-Etienne), établi le 30 juillet 1925. Kérop Séranian (père de M. Siranyan), célibataire né à Malatia le 17 août 1905, de nationalité libanaise, fils d'Artine et de Varter Ansourian, est arrivé à St-Etienne le 29 juillet 1925, et y réside au numéro 1 de la rue Lesdiguières.

Illustration 40 – Classe paroissiale du père Babikian à Valence, année 1934/1935. Le père et une institutrice. 85 enfants environ, d'âges très variés.

Illustration 42 – Chorale de Valence en 1937. Un enfant, des adolescents et/ou jeunes adultes.

Illustration 43 – Opéra Anouche en 1954. La troupe à laquelle est rattaché Henri Siranyan (âgé de 20 ans), visible avec sa guitare.

Illustration 44 – Scouts et éclaireurs arméniens de France, section de Valence : jamborée au Champ de mars à Valence en 1944. Henri Siranyan est présent sur la photographie, à l'extrême gauche. 15 autres enfants sont présents et leur « chef ».

Illustration 48 – Entreprise Gilibert et Tézier à Valence, grève de 1930 : les salariées arméniennes entourées par le piquet de grève. Est présente la mère de monsieur Siranyan.

Illustration 49 – Atelier de chaussures Barnasson à Romans en 1930. La mère de M. Siranyan fait partie du groupe de travailleuses.

Illustration 55 – Classe de maternelle à Chomérac. La mère de monsieur Siranyan est au centre, à sa droite une Roumaine, Olga, immigrée aussi.

Illustration 83 – Deux photographies de classe à l'Ecole du Palais. Photographie n°1 : classe de 6e B à l'Ecole du Palais, année scolaire 1942/1943. Photographie n°2 : classe de 6e A à l'Ecole du Palais, année scolaire 1943/1944.

Illustration 102 – Photographie : salon de coiffure avenue Félix Faure, en 1946. Kérop (père de M. Siranyan) au centre, à ses côtés Avédis et Agop.

Illustration 103 – Deux photographies du restaurant arménien boulevard Vauban en 1937, détruit lors du bombardement de 1944.

### 2..9. Collection Zortian Béatrice (11, rue Saunière, Valence)

Illustration 40 – L'école arménienne. Le père Babikian et ses élèves de l'école du jeudi. Année scolaire 1934/1935.

Illustration 51 – Ecole de filles d'Adana. Elise Yessaïan (en haut à droite) et Elise Bagdalian (rang du milieu à droite).

Illustration 100 – Collège de jeunes filles de Valence. Année scolaire 1946/1947. Classe du brevet. Trois Arméniennes sur la photographie : Marthes Simonian, Renée Tinguerian et Béatrice Zortian.

- **Collection personnelle**

**Les établissements scolaires**

Je dispose de clichés pour chacune des écoles suivantes : l'école primaire de la Cathédrale ; l'école primaire de la Crozette ; les écoles maternelles de la rue Bouffier, de la rue Chauffour et de la rue Pêcherie ; les écoles primaires publiques de garçons de la place du Palais, de filles de la rue des Vieillards, de filles de la rue Madier Montjau et de garçons de la rue Mésangère ; l'école privée St-Félix ; l'école primaire d'Etoile-sur-Rhône ; le collège de filles de Valence, bâtiment avenue Maurice Faure ; l'EPS/EPCI de garçons (Façade de l'école, rue Amblard) ; l'EPS de filles (Façade du bâtiment, rue Berthelot) ; l'école d'enseignement ménager (Bâtiments, rue Pont du Gât).

**La ville de Valence**

-La façade du bâtiment ayant accueilli l'hôtel de Russie, au numéro 79 avenue Sadi Carnot.
-L'église arménienne, côte de la Voute.
-Les façades des maisons de rue ou petits immeubles, situés dans la côte des Chapeliers (n°2, 4, 10, 12, 16, 32 et 34), la Grande Rue (n°7, 20 et 40), l'impasse Balthazar Baro, la place de la Pierre (n°3), la place des Clercs (n°1 et 10), la place St-Jean (n°1, 4, 7, 8, 9 et 14), la rue André Lacroix (n°6), la rue Balthazar Baro (n°8, 10, 12), la rue Bayard (n°17 et 23), la rue Bonaparte (n°4), la rue Bouffier (n°4, 6, 7, 8, 24, 34, 36, 41, 42, 43, 48, 49, 51 et 60), la rue Cartelet (n°12), la rue Chantelouve, la rue Chauffour (n°22 et 24), la rue des Quatorze Cantons (n°10, 12, 14 et 20), la rue des Etables (n°17), la rue du Coq (n°8 et 10), la rue Emile Augier, la rue Jeu de Paume (n°29), la rue Pêcherie (n°42, 44 et 46) et la rue St-James (n°8, 12 et 14).

# BIBLIOGRAPHIE

## 1-Outils de réflexions méthodologiques et épistémologiques

### *1.1. Instrument de travail*

1. CHARNASSON Thérèse (Textes présentés par), *Archives et sources pour l'histoire de l'enseignement*, Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. Orientations et méthodes, Paris, 2005, 391 pages.

2. HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, 1ère édition au P.U.F. en 1950, Editions Albin Michel, Bibliothèque de « L'Evolution de l'Humanité », 1997.

3. LEMERCIER CLAIRE et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, La Découverte, coll. Repères, Paris, 2008, 120 pages.

4. MARIOT Nicolas et ZALC Claire, *Face à la persécution – 991 Juifs dans la guerre*, Odile Jacob, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Paris, 2010, 302 pages.

5. MUTAFIAN Claude, *Atlas historique et culturel de l'Arménie*, Editions Autrement, coll. Atlas/Mémoire, 2001, 114 pages.

6. NOIRIEL Gérard, *Atlas de l'immigration en France – Exclusion, intégration…*, Editions Autrement, collection Atlas/Mémoires, Parie, 2002, 63 pages.

### *1.2. Historiographie*

1. BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Armand Colin, Paris, 1949 (réédité en 1999), 110 pages.

2. PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Points Histoire, Editions du seuil, Paris, février 1996, 330 pages : chapitres 4 (« Les questions de l'historien »), 5 (« Les temps de l'histoire »), 6 (« Les concepts »), 9 (« Le modèle sociologique ») et 10 (« L'histoire sociale »).

## 2-Histoire de l'immigration

### *2.1. Histoire de l'immigration*

1. BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2001, 121 pages.

2. BLANC-CHALEARD M.C., *Les Italiens dans l'Est parisien – Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, Ecole française de Rome, 2000, 803 pages.

3. BLUM LE COAT Jean-Yves et EBERHARD Mireille (dir.), *Les immigrés en France*, Les études, La documentation française, Paris, 2014, 206 pages.

4. CHIBRAC Lucienne, « Le Service Social d'Aide aux Emigrants (1920-2004) », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, pp. 14-41.

5. KEVONIAN Dzovinar, « Le Bureau International du Travail et les réfugiés (1925-1929) », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, pp. 14-41.

6. LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Autrement, Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 2004.

7. MASSARD-GUILBAUD Geneviève, *Des Algériens à Lyon – De la Grande Guerre au Front Populaire*, L'Harmattan, Recherches universitaires et migrations, 1995, 536 pages.

8. MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Payot, Paris, 2004, 639 pages.

9. MILZA P. et BLANC-CHALEARD M.C., *Le Nogent des Italiens*, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 2006, 149 pages.

10. NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe – Xxe siècle) – Discours publics, humiliations privés*, Fayard, Paris, 2007, 717 pages.

11. SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France – de la fin du XXe siècle à nos jours*, collection U, Armand Colin, Paris, 1996, 347 pages.

12. SCHWEITZER Sylvie, « Regards sur les migrations aux XIXe et XXe siècles en Rhône-Alpes », *Hommes et migrations* : Histoire des immigrations. Panorama régional, n°1278, 2009, pp.32-47.

### *2.2. Histoire de l'immigration arménienne*

1. BOUDJIKANIAN-KEUROGHLIAN Aïda, « Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie de Lyon*, HS, 1978, 214 pages.

2. BELMONTE Lydie Belmonte, *La Petite Arménie – Histoire de la communauté arménienne à Marseille*, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Editions Jeanne Laffitte, 2004, 224 pages.

3. BOGHOSSIAN Stephan, *La communauté arménienne de Marseille – Quatre siècle de son histoire*, L'Harmattan, Graveur de Mémoire, Paris, 2009, 330 pages

4. DEDEYAN Gérard (sous la dir.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse, Privat, 2007 (1ère édition 1982), 991 pages.

5. DUCLERC Vincent, « Les historiens et la destruction des Arméniens », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°81, janvier-mars 2004, pp. 137-153.

6. DUCLERC V., *La France face au génocide des Arméniens*, Fayard, Paris, 2015, 435 pages.

7. DUCLOS Jean-Claud, *D'Isère et d'Arménie – Histoire d'une communauté*, Musée dauphinois, Conseil Général de l'Isère, Cent pages, Grenoble, 1997, 99 pages.

8. GOBY Valentine, DE KEMMETER Philippe, *Anouche ou la fin de l'errance – De l'Arménie à la vallée du Rhône,* collection Français d'Ailleurs, éditions Autrement, 79 pages.

9. HOVANESSIAN Martine, *Les Arméniens et leurs territoires*, Editions Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, Paris, 1995, 173 pages.

10. HOVANESSIAN M., *Le lien communautaire – Trois générations d'Arméniens*, Editions L'Harmattan, Paris, 2007 (1ère édition A. Colin 1992), 323 pages.

11. HOVANESSIAN M., *Les récits de nos vies atteintes – Une histoire arménienne inconcevable*, L'Harmattan, Paris, 2013, 308 pages.

12. KEVONIAN Dzovinar, *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, 561 pages.

13. KEVORKIAN Raymond H., PABOUDJIAN Michel, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide,* Les Editions d'Art et d'Histoire, ARHIS, 1992, Paris, 603 pages.

14. KEVORKIAN Raymond H., *Le génocide des Arméniens*, Odile Jacob histoire, 2005, 1007 pages.

15. KEVORKIAN Raymond H., TACHJIAN Vahé (sous la dir.), *Un siècle de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (1906/1940)*, vol. 1, imprimerie Chirat, St-Juste-la-Pendue, 2006, 268 pages.

16. KEVORKIAN Raymond H. (présenté et traduit de l'arménien par), *Une mémoire arménienne – De Medz Nor Kiugh (Bursa, Empire ottoman) à Saint-Martin-d'Hères (Isère, France) – Yervant Der Goumcian (1894-1976)*, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Maison de Droits de l'Homme, Service du Patrimoine de la ville de Saint-Martin-d'Hères, avril 2007, 213 pages.

17. KEVORKIAN Raymond H., NORDIGUIAN Lévon, TACHJIAN Vahé (sous la direction), *Les Arméniens (1917-1939) – La quête d'un refuge*, Presse de l'Université de Saint-Joseph, 2007, 319 pages.

18. KEVORKIAN Raymond H.,, MINASSIAN Mihran, Lévon Nordiguian, Michel Paboudjian, Vahé Tachjian, *Les Arméniens de Cilicie – Habitat, mémoire et identité*, Presse de l'Université de Saint-Joseph, octobre 2012, 167 pages.

19. *Trames d'Arménie – Tapis et broderies sur les chemins de l'exil (1900-1940),* ouvrage collectif, 2007, 239 pages.

20. KUNTH Anouche (sous la dir. de MOURADIAN Claire), *Du Caucase à Paris : un autre exil arménien – Expériences migratoires et ancrages en diaspora. De 1920 à l'implosion de l'Union Soviétique*, 2 volumes, 2013, 808 pages.

21. LAURAS Clarisse, *Les Arméniens à St-Etienne – Une escale dans un parcours migratoire ?*, Bibliothèque du Centre de recherche en Histoire de l'Université de St-Etienne, volume n°3, CERHI, Publications de l'Université de St-Etienne, 2006, 312 pages.

22. LE TALLEC Guy, *La communauté arménienne de France 1920-1950*, L'Harmattan, Paris, 2001, 210 pages.

23. LIORE Julie, *Ma petite Arménie*, Editions du Chassel, Aubenas, 2003, 120 pages.

24. MANTRAN Robert (sous la dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, 814 pages.

25. MANTRAN R., *Histoire d'Istanbul*, Fayard, Paris, 1996, 382 pages.

26. MOURADIAN Claire, *L'Arménie*, Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 2002, 128 pages.

27. MOURADIAN C., KUNTH Anouche, *Les Arméniens en France – Du chaos à la reconnaissance*, Editions de l'attribut, Toulouse, 2010, 168 pages.

28. MUTAFIAN Claude et VAN LAUWE Eric, *Atlas historique de l'Arménie – Proche-Orient et Sud-Caucase du VIIIe siècle avant J.C. au XXIe siècle, collection Atlas / Mémoire*, éditions Autrement, Paris, 2001, 143 pages.

29. TACHJIAN Vahé, *La France en Cilicie et Haute-Mésopotamie – Aux confins de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak (1919-1933)*, Karthala, Paris, 2004, 465 pages.

30. TEMIME Emile (dir.), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, Tome 3 : *Le cosmopolitisme de l'entre-deux-guerres 1919/1945*, Aix-en-Provence, Edisud, 1990, 212 pages.

31. TEMIME E., *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, Edit. Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, n°79, 1995, 139 pages.

32. TER MINASSIAN Anahide, *1918-1920 La mémoire du siècle – La République d'Arménie*, Editions Complexe, Bruxelles, 1989, 317 pages.

33. TER MINASSIAN A., *Histoires croisées*, Editions Parenthèses, Marseille, 1997, 291 pages.

34. TER MINASSIAN A., « Vienne ou des étrangers dans la ville », pp. 5-57 pages, in *Le Kemp une enfance intra-muros*, Editions Parenthèses, MCA de Vienne, Marseille, 2001, 155 pages.

35. TER MINASSIAN A., *L'échiquier arménien entre guerres et révolutions (1878-1920)*, Karthala, Paris, 2015, 229 pages.

## 3-Histoire de l'enseignement et de la scolarisation

### *3.1. Fonctionnement et place de l'enseignement dans la société française de l'entre-deux-guerres.*

1. MAYEUR Françoise et PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, tome IV : *L'Ecole et la Famille dans une société en mutation, depuis 1930*, Poche, 2004, 796 pages.

2. PROST A. , *Histoire de l'enseignement en France 1800 – 1967*, A. Colin, coll. U, Paris, 1968, 524 pages.

3. SAVOIE Philippe, « Quelle histoire pour le certificat d'études ? », *Histoire de l'éducation*, n°85, janvier 2000, pp. 49-72.

### *3.2. L'histoire de l'enseignement technique, primaire supérieur et des autres lieux de formation*

1. BODE Gérard et SAVOIE Philippe, « L'approche locale de l'histoire des enseignements techniques et intermédiaires : nécessité et limites », *Histoire de l'Education*, INRP, NS, n°66, mai 1995, Paris, pp. 5-13.

2. BODE G., « Thivend (Marianne) (dir.) – Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons, XIXe-XXe s, *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p.265-266.

3. BRIAND Jean-Pierre, « Le renversement des inégalités régionales de scolarisation et l'enseignement primaire supérieur en France (fin XIXe – milieu XXe s.), *Histoire de l'éducation*, n°66, mai 1995, pp. 159-200.

4. BRIAND Jean-Pierre, CHAPOULIE Jean-Michel, *Les collèges du peuple. L'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Paris, INRP/CNRS/ENS, 1992, 544 pages.

5. BRIAND J.P., CHAPOULIE J.M., Henri Peretz, « Les conditions institutionnelles de la scolarisation secondaire des garçons entre 1920 et 1940 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 26, juillet-septembre 1976, pp. 391-422.

6. LEMBRE Stéphane, « La formation des sténodactylographes. L'école Pratte, une expérience d'enseignement commercial pour les filles (1919-1940), *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, pp. 141-166.

7. SAVOIE Philippe, « Offre locale et engagement de l'Etat. Les enseignements technique et primaire supérieur à Nancy et les conditions de les conditions de leur évolution sous la IIIe République », *Histoire de l'Education*, INRP, NS, n°66, mai 1995, Paris, pp. 47-83.

8. THIVEND Marianne (sous la dir.), « Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons, XIXe-XXe s. », *Histoire de l'éducation*, n°115-116, 2007, p.265-266.

9. THIVEND M., « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, n°159, avril-mai-juin 2007, p.59-67.

### *3.3. La place des filles et des garçons dans les enseignements*

1. BODE Gérard, « A la recherche de l'Arlésienne. L'enseignement commercial en France (1800-1840), *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, pp. 43-89.

2. LELIEVRE Claude, *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*, Nathan, coll. Repères Pédagogiques, Série Histoire, Paris, 1990, 238 pages.

3. LELIEVRE Françoise et Claude, *Histoire de la scolarisation des filles*, Nathan, coll. Repères Pédagogiques, Paris, 1991, 272 pages.

4. LEMBRE Stéphane, « La formation des sténodactylographes. L'école Pratte, une expérience d'enseignement commercial pour les filles (1919-1940), *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, pp. 141-165.

5. SCHWEITZER Sylvie, « La non mixité des formations professionnelles ou la triple cécité », *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons (XIXe – Xxe siècles)*, Marianne Thivend (sous la dir.), *Cahiers Pierre Léon*, n°6, Université Lumière – Lyon 2, UMR 5190-LARHRA CNRS, Lyon, 2005, pp. 11-23.

6. TERRAIL Jean-Pierre, « Destins scolaires de sexe : une perspective historique et quelques arguments », *Population*, n°3, 1992, pp. 645-676.

7. THIVEND Marianne, « Les formations techniques et professionnelles de filles. Le cas lyonnais aux XIXe et XXe siècles », *Apprentissage et formations techniques et professionnelles de filles et de garçons (XIXe – Xxe siècles)*, Marianne Thivend (sous la dir.), *Cahiers Pierre Léon*, n°6, Université Lumière – Lyon 2, UMR 5190-LARHRA CNRS, Lyon, 2005, pp. 25-42.

8. THIVEND M., « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, n°159, avril-mai-juin 2007, pp. 59-67.

9. THIVEND M., « Avant-propos », *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, pp. 5-8.

10. THIVEND M, « L'enseignement commercial aux XIXe et XXe siècles approché par le genre : bilan historiographiques et pistes de recherche », *Histoire de l'éducation*, n°136, octobre-décembre, 2012, pp. 9-42.

### *3.4. Les élèves étrangers et l'enseignement*

1. DREYFUS-ARMAND Geneviève, « L'accueil des enfants espagnols en France pendant la guerre d'Espagne et après la victoire franquiste », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. Accueil et formation des enfants étrangers en France de la fin du XIXe s. au début de la 2e Guerre mondiale*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp. 105-122.

2. GAUTHIER Jean-Sébastien, « La scolarisation des enfants arméniens de Valence des années 1920 à nos jours », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, pp. 109-121.

2. GAUTHIER Jean-Sébastien, « L'accueil dans les écoles de Valence des enfants des premiers réfugiés arméniens (1923-1936) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. Accueil et formation des enfants étrangers en France de la fin du XIXe s. au début de la 2e Guerre mondiale*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp. 73-104.

3. KUSTERS Walter, « Les politiques éducatives de la IIIe République et les enfants d'immigrants belges dans le département du Nord », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. Accueil et formation des enfants étrangers en France de la fin du XIXe s. au début de la 2e Guerre mondiale*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp.15-32.

4. LOUBES Olivier, « L'école et les étrangers : assimilation et intégration », in MILZA PIERRE et PESCHANSKI Denis (dir.), *Exils et Migration – Italiens et Espagnols en France 1938-1946,* Editions L'Harmattan, Paris, 1994, pp. 259-286.

5. MILZA Pierre, *Voyage en Ritalie*, Plon, Paris, 1993, 639 pages.

6. NAMONT Jean-Philippe, « De l'école au lycée : la scolarisation des enfants tchèques et slovaques en France dans l'entre-deux-guerres », *Documents pour l'histoire du français*

*langue étrangère ou seconde. Accueil et formation des enfants étrangers en France de la fin du XIXe s. au début de la 2e Guerre mondiale*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp. 47-72.

7. PONTY Janine, « L'exception polonaise », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. Accueil et formation des enfants étrangers en France de la fin du XIXe s. au début de la 2e Guerre mondiale*, SIHFLES, n°46, juin 2011, pp. 33-46.

8. SCHOR Ralph, *L'opinion française et les étrangers 1919-1939,* Publications de La Sorbone, Paris, 1985 ; « Les étrangers dans les écoles françaises », pp. 362-364 et « L'enseignement de la langue française », pp. 524-525.

9. LOUBES Olivier, propos recueillis dans le cadre des *Rendez-vous de l'histoire 2002* consacrés à *L'Etranger*. O. Loubes s'est exprimé avec T. Kozakaï, au cours d'un café littéraire sur *Le rôle de l'école dans l'intégration.* Les propos sont tirés de l'article de Maria Aeschlimann disponible sur le site de l'académie de Créteil.

### *3.5. Les parcours*

1. BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « Les Italiens à l'école primaire française : l'exemple parisien », paru dans la revue *La Trace*, n°5, octobre 1991, pp. 5-12.

2. BLANC-CHALEARD M.C., « Français et Italiens à l'école de la République – Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc. 1991, tome 38, pp. 658-676.

3. BLANC-CHALEARD M.C., *Les Italiens dans l'Est parisien – Une histoire d'intégration (1880-1960)*, collection de l'Ecole Française de Rome, 2000, pp. 416-428.

## 4-Histoire économique de l'entre-deux-guerres

### *4.1. Ouvrages généraux*

1. CARON François, *Histoire économique de la France, XIXe – XXe siècles*, Paris, Armand Colin, 1995 (2e édition), 451 pages.

2. SAUVY Alfred, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome 1 (1918-1931), Paris, Fayard, 1965, 564 p. et tome 2, (1931-1939), Paris, Fayard, 1967, 626 pages.

### *4.2. Histoire des groupes professionnels*

1. MULLER Christine, « Les domestiques luxembourgeoises à Paris du milieu du XIXe siècle au début du XXe siècle », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janv.-février 2010, pp. 73-86.

2. PECOUD Antoine, « Anne-Sophie BRUNO et Claire ZALC, *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France, 19e-20e siècles : actes des journées d'études des 23 et 24 octobre 2003* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 24 - n°3 | 2008, pp. 230-232.

3. RAINHORN Judith et ZALC Claire, « Commerce à l'italienne : immigration et activité professionnelle à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°191, avril-juin 2000, pp. 49-68.

### *4.3. Histoire de la place des femmes dans le travail*

1. DOUKI Caroline, « Entre discipline manufacturière, contrôle sexué et protection des femmes. Recrutement, encadrement et protection des jeunes migrantes italiennes vers les usines textiles européennes (France, Suisse, Allemagne) au début du XXe siècle », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, pp. 87-120.

2. GARIN Michel, « Les entrepreneures arméniennes, grecques ou juives originaires de Grèce ou de Turquie dans le département de la Seine de 1920 à 1953 », *Migrance 42*, Editions Mémoire-Génériques, second semestre 2013, pp. 81-92.

3. GUERRY Linda, « Immigrer à Marseille et y travailler : parcours féminin dans l'entre-deux-guerres », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, pp. 59-72.

4. MARTINI Manuela, RYGIEL Philippe, « Des formes de médiation sexuellement orientées ? Lieux, institutions et acteurs du placement des travailleuses migrantes à l'époque contemporaine », *Migrations Société*, vol. 22, n°127, janvier-février 2010, pp. 47-58.

5. SCHWEITZER Sylvie, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, XIXe et XXe siècles*, Odile Jacob, Paris, 2002, 330 pages.

6. SCHWEITZER S., *Femmes de pouvoir – Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Payot, France, 2010, 252 pages.

### *4.4. Contexte économique de quelques villes et départements français*

1. BOUCHARDEAU Philippe, *Histoire de la chambre de commerce de Valence*, T. 1 : *La formation du patronat drômois au XIXème siècle*, T.2 : *L'action consulaire de 1879 à nos jours*, Thèse, Université des Sciences Sociales, Grenoble, 1981.

2. BOUCHARDEAU Philippe, « La chambre de commerce de Valence et la question des commerçants étrangers », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, pp. 122-150.

3. BOYER Marc, *La Drôme – Une terre, des hommes*, La Fontaine de Siloé, collection Hier et aujourd'hui, France, 2004, 375 pages.

4. CHOLVY Gérard (sous la dir.), *Histoire du Vivarais*, Privat, coll. Pays de France, 1988, 320 pages.

5. COLLECTIF, *Valence-sur-Rhône*, Ville de Valence et Office du tourisme, Maury imprimeur, 1991, 334 pages.

6. DUCLOS Jean-Claude, *D'Isère et d'Arménie – Histoire d'une communauté*, Musée Dauphinois éditeur, Grenoble, avril 1997, 99 pages.

7. DURIEU Sébastien, HALITIM-DUBOIS Nadine, Dossier Patrimoine de Rhône-Alpes : *Tissage Baboin puis usine de céramique NOVOCERAM actuellement espace désaffecté*, Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel.

8. HUARD Jean-Luc, « L'arrivée des Arméniens dans la Drôme des années 1920 à 1940 », *Revue drômoise*, n°505, septembre 2002, pp. 333-358.

9. HUARD J.L, « Les Arméniens de Valence des années 1920 à nos jours », *Revue drômoise*, n°515, mars 2005, pp. 9-22.

10. HUARD J.L, « La présence arménienne dans l'Entre-deux-guerres dans la région Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, n°1265, janvier-février 2007, pp. 34-52.

11. HUARD J.L., « La gestion par les institutions locales des logiques d'immigration dans l'entre-deux-guerres », *Revue drômoise*, n°534, décembre 2009, pp. 160-171.

11. LIORE Julie, *Pont d'Aubenas – Ma petite Arménie*, Editions du Chassel, décembre 2003, 120 pages.

12. MOREL Yves, *Les Maîtres du fil : histoire du moulinage vivarois du XVIIIe siècle à nos jours*, thèse, 3 tomes, Mémoire d'Ardèche temps présent, 2002.

13. REYNIER Elie, « Les industries de la soie en Vivarais », *Revue de Géographie alpine*, année 1921, volume 9, n°9-2, 224 pages.

14. REYNIER E., « L'évolution industrielle en Vivarais depuis un demi-siècle », *Les Etudes rhodaniennes*, année 1930, volume, numéro 6-3, 331 pages.

15. REYNIER E., *Le Pays de Vivarais*, imprimerie Charpin et Reyne, Valence, 1934.

16. SAULIGNAC Hervé, *Ardèche – Une terre des hommes. Encyclopédie*, Edition La Fontaine de Siloé, collections Vivaroises, 2013, 439 pages. La situation des ateliers de tissage et des entreprises ardéchoises dans les années 1920 et 1930.

17. SAVELLI Marie-Thérèse, « Valence-sur-Rhône – La ville actuelle », paru dans *La revue de Géographie Alpine*, Tome XXXIII, Lyon, 1945, Fascicule IV, pp. 636-670.

18. TER MINASSIAN Anahide, « Les Arméniens de France », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°177, décembre 1992.

19. TISSOT René, *Aubenas et ses environs – Esquisses géographiques en Bas-Vivarais, Extrait d'un mémoire pour un Diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie*, Imprimerie Humbert et fils, Largentière (Ardèche), 1947.

## 5-Histoire urbaine de l'entre-deux-guerres

1. BLANC-CHALEARD Marie-Claude, « L'habitat immigré à Paris aux XIXe et XXe siècles : mondes à part ?, Le Mouvement social, n°182, janvier-mars 1998, pp. 29-50.

2. BOUCHARDEAU Philippe, « Le temps des pionniers du logement social à Valence 1930/1960 », *Revue drômoise*, n°537, septembre 2010, pp. 39-72.

3. FOURCAUT Annie (sous la dir.), *Banlieue rouge 1920/1960 – Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai des modernités*, Autrement, Série Mémoires, n°18, Paris, 1992, 293 pages.

4. FOURCAUT A., « Du lotissement au quartier – Le cas de la banlieue parisienne dans l'entre-deux-guerres », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 105, n°2, 1993, pp. 441-457.

5. FOURCAUT A., « Les lotissements défectueux en région parisienne : un exemple de gestion d'une crise urbaine », *Les chantiers de la paix sociale (1900/1940)*, Yves Cohen et Rémi Boudoui, ENS Editions, Fontenay-St-Cloud, 1995, pp. 255-264.

6. MAUREL Louis, avec la collaboration de GALLETY Jean-Claude et de BOUCHARDEAU Philippe, « Difficile transition (1920/1950) – Une petite ville de la IIIe République quitte à pas lents le XIXe siècle », *Valence-sur-Rhône*, Maury imprimeur, Valence, 1991, pp. 233-272.

# TABLE DES CARTES

Carte 1 : Axes de déportation des populations arméniennes et camps de concentration en 1915-1916, p.41.
Carte 2 : Le Proche-Orient à la suite du traité de Sèvres – 10 août 1920, p.48.
Carte 3 : Formation de la Turquie 1920/1923, p.49.
Carte 4 : Répartition des lieux de naissance des chefs de famille en 1936 (des enfants en âge scolaire, scolarisés dans les écoles de la ville) selon le vilayet d'origine, p.59.
Carte 5 : Lieux d'accueil en Grèce des réfugiés arméniens valentinois, p.84.
Carte 6 : Localités d'accueil des familles arméniennes valentinoises réfugiées en Bulgarie, p.92.
Carte 7 : Départements français ayant accueilli les familles des enfants scolarisés à Valence, p.96.
Carte 8 : Communes du département de l'Ardèche ayant accueilli les familles des élèves avant leur installation à Valence, p.118.
Carte 9 : Communes du département de la Drôme ayant accueilli les familles des élèves avant leur installation à Valence, p.137.
Carte 10 - Localisation des centres textiles et industriels de la région valentinoise, p.142.
Carte 11 : Les « villages arméniens » autour de Paris, p.153.
Carte 12 : Localisation des principaux établissements scolaires publics et privés de Valence au début des années 1920, p.262.
Carte 13 : Localisation des deux EPS de la ville, ainsi que des écoles primaires de filles de la rue Amblard (n°1) et de la rue des vieillards (2) et de l'école primaire de garçons de la rue Berthelot (3), p.284.
Carte 14 : Localisation des établissements primaires supérieurs et secondaire publics de Valence, ainsi que des écoles normales de filles et de garçons, au début des années 1920, p.289.

# TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Le nombre d'habitants du kemp en 1926, 1931 et 1936, p.169.
Graphique 2 : Répartition des chefs de ménage 1926/1936, p.220.
Graphique 3 : Répartition des inscriptions selon le type d'enseignement (préélémentaire ou élémentaire), 1923/1930, p.243.
Graphique 4 : Âge d'entrée à l'école primaire des jeunes Arméniens, 1923/1930, p.244.
Graphique 5 : Classes d'accueil des nouveaux inscrits, 1923/1930, p.245.
Graphique 6 : Evolution des effectifs de filles pour cinq écoles élémentaires de la ville (1923/1929), p.280.
Graphique 7 : Evolution des effectifs élémentaires filles dans cinq écoles de la ville (1923/1929), p.280.
Graphique 8 : Evolution du nombre d'élèves arméniennes dans trois écoles de la ville (Montjau, Drapeau et Calvaire), 1923/1930, p.281.
Graphique 9 : Evolution des effectifs élémentaires garçons dans cinq écoles de la ville (1923/1929), p.282.
Graphique 10 : Effectifs arméniens et total de l'école de la Cathédrale, p.283.
Graphique 11 : Effectif des élèves arméniens et effectif total des élèves de l'école de la place du Palais, p.283.
Graphique 12 : Nombre d'admis au certificat d'études primaires, p.285.
Graphique 13 : Milieu socioéconomique des garçons de l'EPS, année 1921, p.292.
Graphique 14 : Effectifs de l'EPS de garçons (1920/1930), p.296.
Graphique 15 : Evolution des effectifs de la section générale de l'EPS, p.297.
Graphique 16 : Evolution de l'effectif des sections commerciales de 2e, 3e et 4e années d'EPS, p.298.
Graphique 17 : Effectifs de garçons de la section industrielle (1920/1930), p.299.
Graphique 18 : Les admis au BEPS et au BE, 1921/1930, p.300.
Graphique 19 : Nombre d'élèves par années scolaires effectuant des parcours scolaires brefs (1923/1930), p.316.
Graphique 20 : Nombre d'élèves par années scolaires effectuant des parcours scolaires brefs (1923/1930), p.318.
Graphique 21 : Devenir socioprofessionnel du groupe d'élèves issus du groupe des parcours tronqués et incomplets, p.319.

Graphique 22 : Evolution du nombre d'Arméniennes inscrites à l'école de filles de la rue Madier Montjau, 1923/1945, p.325.
Graphique 23 : Evolution du nombre d'Arméniens inscrits à l'école de garçons de la place du Palais, 1923/1944, p.325.
Graphique 24 : Elèves arméniens inscrits à l'EPS de garçons durant l'année préparatoire, p.330.
Graphique 25 : Elèves arméniens inscrits à la préparation aux brevets commercial et industriel, p.331.
Graphique 26 : Effectif garçons de l'EPCI, toutes années confondues : 1932/1945, p.332.
Graphique 27 : Elèves arméniens inscrits au lycée de Valence, 1919/1939, p.333.
Graphique 28 : Evolution du nombre de lauréats (filles et garçons) au CEP, inscrits dans une école de Valence (1928/1939), p.335.
Graphique 29 : Evolution du nombre de lauréats arméniens (filles et garçons) au CEP, inscrits dans une école de Valence (1927/1939), p.337.
Graphique 30 : Evolution des admis aux BEPS, BE et BS (1921/1944), p.339.
Graphique 31 : Répartition des jeunes arméniens au sein des différentes filières de l'EPS/EPCI de Valence, p.352.
Graphique 32: Nombre de lauréats au CAP, EPCI de Valence (1933/1945), p.353.
Graphique 33 : Professions exercées par les jeunes Arméniens après leurs études à l'EPS/EPCI, p.354.
Graphique 34 : Répartition des élèves du lycée selon leur année de naissance, p.360.
Graphique 35 : Répartition des bacheliers suivant leur année de naissance, p.360.
Graphique 36 : Professions connues exercées par d'anciens élèves arméniens du lycée de Valence, p.362.
Graphique 37 : Professions exercées en 1946 par les lauréates du CEP (période 1930/1939), p.368.
Graphique 38 : Répartition par années de naissance des Arméniennes ayant suivi une scolarité secondaire complète ou incomplète, p.373.
Graphique 39 : Répartition socioprofessionnelle des anciens élèves (année 1946), p.381.
Graphique 40 : Répartition socioprofessionnelle, selon le sexe, des anciens élèves (année 1946), p.382.
Graphique 41 : Répartition socioprofessionnelle des familles des anciens élèves, p.383.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Passeport Nansen d'Archag Tchobanian, p.53.
Illustration 2 : Lettre d'embauche établie à Zarouhie Tenekdjian, par l'entreprise A. Gilibert et Tézier, en date du 28 novembre 1924, p.56.
Illustration 3 : Kharpert, la ville haute, p.60.
Illustration 4 : Adana, quartier arménien, p.63.
Illustration 5 : Panorama de Constantinople, pris de la tour de Galata, p.64.
Illustration 6 : Une partie de la ville de Zongouldag et de sa mine, p.65.
Illustration 6 bis – Zongouldag : la maison familiale du couple Nalbandian. Posent sur la photographie l'oncle, la tante et un cousin de Vahé Nalbandian, p.66.
Illustration 7 : Brousse, le quartier arménien et l'entrée du cimetière arménien, p.68.
Illustration 8 : Vue de Biledjik, p.69.
Illustration 9 : Les orphelines arméniennes à Alep avant leur départ en France, année 1923, p.79.
Illustration 10 : La maison des Bagdalian à Kokhinia (Grèce) en 1923 ou 1924, p.88.
Illustration 11 : Vahé Nalbandian et son père, peu avant leur départ pour la France, p.90.
Illustration 12 : Courrier adressé en 1922 à la préfecture des Bouches-du-Rhône par Siméon Mirzayentz, l'ancien consul de Perse à Marseille, p.97.
Illustration 13 : Le camp Victor Hugo dans le quartier St-Charles, p.99.
Illustration 14 : Le camp Oddo de Marseille, p.100.
Illustration 15 : Vue sur une partie des baraquements du camp Oddo, p.102.
Illustration 16 : Construction de l'école arménienne Ste-Anne, quartier St-Jérôme, p.103.
Illustration 17 : L'école Mamigonian de Marseille en 1934, p.104.
Illustration 18 : Le comité national arménien s'est mobilisé pour venir en aide aux réfugiés des camps, p.105.
Illustration 19 : Les élèves de l'école arménienne du camp Oddo, p.106.
Illustration 20 : L'école du camp Oddo en 1925, p.107.
Illustration 21 : Le camp Oddo, p.108.
Illustration 22 : Extrait d'une leçon tiré d'un manuel de français, p.110.

Illustration 23 : Certificat de travail au nom de Zarouhie Ténékdjian et de sa fille Maritza Assakortsian, en date du 11 avril 1929, établi par Jean Sarre, employé chargé du personnel aux établissements Chabert, p.123.
Illustration 24 : Une carte postale fait état d'une usine de tapis d'orient à Joyeuse en 1929, p.126.
Illustration 25 : La fabrique de tapis d'Orient, p.127.
Illustration 26 : Portrait daté de 1923 d'Hovsep Hadjian, ancien soldat de l'armée ottomane ayant combattu dans les Balkans dès 1912, peu avant son accident mortel, le long de la voie de chemin de fer, non loin de Portes-lès-Valence, p.136.
Illustration 27 : Carte postale : une vue de la commune de Saillans, p.144.
Illustration 28 : Ancienne filature Baboin, puis bâtiment désaffecté, actuellement bureau d'architecte - Façades sud et ouest, p.148.
Illustration 29 : Ancienne moulinerie Baboin, dite usine 5, p.149.
Illustration 30 : Extrait du registre d'Immatriculation (commune de St-Etienne), établi le 30 juillet 1925. Kérop Séranian (père d'Henri Siranyan), p.157.
Illustration 31 : Valence-sud : localisation des lieux de vie des Arméniens, p.163.
Illustration 32 : Valence, le centre historique, ville haute et basse ville, p.166.
Illustration 33 : La Basse-Ville, p.170.
Illustration 34 : Vue actuelle du numéro 79 de l'avenue Sadi Carnot à Valence, l'ancien hôtel de Russie, p.172.
Illustration 35 : Immeuble collectif au 24 rue Bouffier, p.174.
Illustration 36 : La famille Apélian, chez elle, quartier Fontlozier, de 1936 à 1939 (1), p.180.
Illustration 37 : La famille Apélian, chez elle, quartier Fontlozier, de 1936 à 1939 (2), p.180.
Illustration 38 : La famille Apélian, chez elle, quartier Fontlozier, de 1936 à 1939 (3), p.181.
Illustration 39 : L'école arménienne de Valence créée par le père Bessag Sarkissian, 1928-1929, p.186.
Illustration 40 : Classe paroissiale à Valence du père Babikian, année scolaire 1934/1935, p.192.
Illustration 41 : Le père Bessag Sarkissian et la chorale de l'Église apostolique de Valence, début des années 1930, p.198.
Illustration 42 : Chorale de Valence, 1937, p.199.
Illustration 43 : L'opéra Anouche, en 1954. La troupe à laquelle est rattaché Henri Siranyan (20 ans), avec sa guitare, p.200.

Illustration 44 : Scouts et Eclaireurs arméniens de France, section de Valence, jamborée au champ de Mars à Valence, en 1944, p.201.
Illustration 45 : Une bande de copains dans la rue Bouffier, devant le magasin familial, p.204.
Illustration 46 : L'équipe de foot de l'école de la place du Palais, année inconnue, p.205.
Illustration 47 : « L'Etoile du Palais I », l'équipe de foot championne départementale USEP (année scolaire 1947/1948), p.212.
Illustration 48 : Entreprise Gilibert et Tézier en 1930 (1) : les salariées arméniennes, entourées d'un piquet de grève masculin, p.219.
Illustration 49 : Atelier de chaussures Barnasson à Romans en 1930 (2), p.219.
Illustration 50 : Localisation des principaux employeurs valentinois, p.224.
Illustration 51 : Une classe de l'école de filles d'Adana : Elise Yessaïan (en haut à droite) et Elise Bagdalian (rang du milieu à droite), p.232.
Illustration 52 : Agop Hadjian, l'aîné, en compagnie de son frère Nazareth et de sa sœur Rosa, entourant leur mère Aghavnie Hadjian, année 1929, p.248.
Illustration 53 : Rosa Hadjian (née en 1913), vers 14 ou 15 ans, p.250.
Illustration 54 : Appréciations, concernant Zaven Kevorkian, p.255.
Illustration 55 : Classe maternelle à Chomérac, p.258.
Illustration 56 : Entrée principale de l'école maternelle de la rue Chauffour, p.267.
Illustration 57 : Façade principale, côté cours, de l'école maternelle de la rue Pêcherie, p.269.
Illustration 58 : Localisation de l'école maternelle de la rue Pêcherie dans la Basse-Ville, p.270.
Illustration 59 : Localisation de l'école du Calvaire, au Sud de l'avenue Victor Hugo, p.271.
Illustration 60 : Ecole de filles de la rue Madier Montjau, vue sur les classes (bâtiment principal) depuis la cour commune, dos tourné à la rue du Jeu de Paume, p.273.
Illustration 61 : Plan de l'école de filles de la rue Madier Montjau, p.274.
Illustration 62 : L'école de garçons de la place du Palais (On devine sur la droite le bâtiment attribué au directeur de l'école), p.275.
Illustration 63 : L'école de St-Apollinaire ou de la cathédrale (façade ouest), p.275.
Illustration 64 : L'école St-Apollinaire, vue depuis la cathédrale, p.276.
Illustration 65 : L'école de la Cathédrale : sa cour, p.276.
Illustration 66 : L'école de la cathédrale : ses archives, p.277.
Illustration 67 : Vue sur l'entrée principale de l'EPS et Pratique de garçons, p.290.
Illustration 68 : Entrée principale, rue Berthelot, de l'EPS de filles de Valence, p.291.

Illustration 69 : Collège moderne et technique : certificat de prix établi au nom de Grégoire Krikorian par le directeur de l'établissement, p.301.
Illustration 70 : Examen d'entrée en 6e du 5 juillet 1934, extrait d'une composition de français, p.303.
Illustration 71 : Carte postale : le lycée de Valence, vu de l'angle sud-ouest du Champ de Mars, p.304.
Illustration 72 : Façade nord de l'Institution Notre Dame (I.N.D.), p.305.
Illustration 73 : Façade nord de l'Institution Notre Dame (I.N.D.), p.305.
Illustration 74 : L'I.N.D., la chapelle, p.306.
Illustration 75 : L'I.N.D. : vue de l'intérieur du bâtiment, p.307.
Illustration 76 : L'une des façades du collège Mourad Raphaël de Venise, p.308.
Illustration 77 : Lycée de Valence : feuille d'inscription au nom de Grégoire Kessedjian, p.309.
Illustration 78 : Le diplôme du certificat d'études, p.321.
Illustration 79 : L'école du Calvaire : la section enfantine, année 1939, p.327.
Illustration 80 : L'école du Calvaire : les filles devant la classe en bois, année 1939, p.327.
Illustration 81 : Collège de jeunes filles : façade ouest, sur l'avenue Maurice Faure, p.334.
Illustration 82 : Ecole primaire de garçons de la rue Berthelot : attestation de réussite au CEP, établi par le directeur, Planel Court, à Ohannès Ohannessian, p.336.
Illustration 83 : Le cours préparatoire de l'école du Palais, année scolaire 1943/1944, p.346.
Illustration 84 : Ecole primaire publique de garçons de la place du Palais : notes obtenues par Vahé Nalbandian en cours supérieur, durant l'année scolaire 1931/1932, p.347.
Illustration 85 : La classe du certificat d'études de l'école du Palais, année scolaire 1944/1945, p.348.
Illustration 86 : EPS de garçons, année scolaire 1939/1940. Couverture du livret scolaire établi au nom de Vahan Kassian, p.351.
Illustration 87 : EPS de garçons, année scolaire 1939/1940. Livret scolaire établi au nom de Vahan Kassian : appréciations trimestrielles, p.353.
Illustration 88 : Lycée de Valence : examen d'entrée en 6ème, copie de français de Jean Essayan (deux photographies), p.355.
Illustration 89 : Lycée de Valence : classe de 1ère B, année scolaire 1941/1942, appréciations trimestrielles du proviseur concernant le jeune Jean Essayan, p.357.

Illustration 90 : Lycée de Valence, classe de philosophie : appréciations adressées à Vahé Nalbandian, p.358.
Illustration 91 : Lettre de Mesrop Vahanian au proviseur du lycée Thiers de Marseille, en date 24 mai 1938, p.359.
Illustration 92 : Classe de Philosophie, année 1938-1939 : Vahé Nalbandian, 1er élève, en partant de la droite, rangée du milieu, p.361.
Illustration 93 : Ecole maternelle de la rue Chauffour, vers 1932, p.363.
Illustration 94 : La classe de cours préparatoire de l'école Madier Montjau, vers 1939, p.364.
Illustration 95 : Ecole Madier Montjau, la 3e classe, vers 1939, p.365.
Illustration 96 : Ecole primaire de filles de la rue Madier Montjau : la classe de cours préparatoire lors de la fête de l'école, année 1935 ou 1936, p.366.
Illustration 97 : La classe des grandes de l'école de la Visitation en 1949, p.369.
Illustration 98 : EPS de filles, année scolaire 1939 : tableaux d'honneur, p.371.
Illustration 99 : EPS de filles : Livret scolaire établi au nom de Kéranouche Goudian, p.372.
Illustration 100 – Collège de jeunes filles de Valence, avenue Maurice Faure : la classe de cinquième, année scolaire 1946/1947, p.375.
Illustration 101 : Les bâtiments de l'ancienne école d'enseignement ménager, 3 rue Pont du Gât, p.378.
Illustration 102 : Le bâtiment principal de ce qui a été l'école d'enseignement ménager, p.379.
Illustration 103 : Un salon de coiffeurs arméniens en 1946, rue Félix Faure à Valence, p.384.
Illustration 104 : Le restaurant arménien (1937), boulevard Vauban, détruit en 1944, p.386.
Illustration 105 : Nazareth Hadjian, marchand forain sur les marchés locaux, avant de devenir tailleur, p.397.
Illustration 106 : Fabrication traditionnelle du boulghour dans un village du centre de la Turquie, p.404.
Illustration 107 : Emplacement présumé de l'immeuble ayant abrité l'atelier de fabrication du boulghour de la famille Markarian, p.405.
Illustration 108 : Elise Zortian et sa mère Manouchak Bagdalian dans l'atelier de réparation de chaussures) à Aouste-sur-Sye, en 1930, p.406.
Illustration 109 : Garabed et Elise Zortian, ainsi que leur fille Béatrice en 1933, devant leur boutique rue Bouffier à Valence, p.407.
Illustration 110 : Béatrice Djizmadjian-Zortian et son mari devant leur magasin rue Bouffier à Valence dans les années 1960, p.408.

Illustration 111 : M. Hrant Dalkupeian devant sa boutique rue des Quatorze-Cantons à Valence, dans les années30, p.409.
Illustration 112 : Epicerie Minassian, rue Bouffier, en 1949, p.410.

# TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des Arméniens dans le monde en 1913, p.40.
Tableau 2 : Tableau de synthèse faisant apparaître les familles d'origine arménienne ayant un ou plusieurs enfants en âge scolaire scolarisé dans un établissement scolaire de la ville ou du Bourg, p.70.
Tableau 3 : Aire d'origine des enfants en âge scolaire en 1926, 1931 et 1936, p.71.
Tableau 4 : Lieux et années de naissance des enfants nés en Bulgarie, Grèce et Roumanie, p.72.
Tableau 5 : Lieux de naissance des enfants en âge scolaire (3/13 ans) en 1926 et en 1931, p.73.
Tableau 6 : Durée du séjour en Grèce de quelques familles, p.89.
Tableau 7 : Répartition des Arméniens-iennes actifs-ives par activités professionnelles (Commune du Pouzin), p.132.
Tableau 8 : Catégories professionnelles des chefs de ménage lors de leur dernier séjour à l'étranger, p.214.
Tableau 9 : Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage - Année 1926, p.216.
Tableau 10 : Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage - Année 1931, p.217.
Tableau 11 : Répartition par catégorie professionnelle des professions connues des chefs de ménage – Année 1936, p.217.
Tableau 12 : Evolution de la répartition des travailleurs selon les employeurs 1926/1936, p.221.
Tableau 13 : L'usage de la signature dans les arrêtés d'immatriculation, p.226.
Tableau 14 : Effectifs des professions représentées à Valence, issues du groupe des professions intermédiaires et supérieures, p.234.
Tableau 15 : Répartition par sexe des nouveaux inscrits, p.241.
Tableau 16 : Répartition des inscriptions d'élèves arméniens selon le type d'enseignement (préélémentaire, élémentaire et secondaire) 1923/1930, p.241.
Tableau 17 : Composition des fratries des élèves scolarisés dans les premières années, p.249.

Tableau 18 : Nombre d'élèves arméniens fréquentant les établissements scolaires valentinois, p.261.
Tableau 19 : Effectifs de l'école maternelle de la rue Chauffour (1924/1929), p.268.
Tableau 20 : Nombre annuel d'élèves arméniens scolarisés à l'école maternelle de la rue Chauffour, p.268.
Tableau 21 : Nombre d'inscrit-e-s à l'école maternelle de la rue Pêcherie (1923/1929), p.270.
Tableau 22 : Nombre annuel d'inscriptions d'élèves arméniens à l'école maternelle de la rue Pêcherie, p.271.
Tableau 23 : Effectif annuel total de la classe enfantine de l'école mixte du Calvaire, p.272.
Tableau 24 : Nombre de lauréats (garçons et filles) au certificat d'études primaires (1925, 1928 et 1930), selon les établissements, p.287.
Tableau 25 : Classe de première inscription des élèves effectuant un parcours bref (1923/1930), p.317.
Tableau 26 : Nombre de lauréats du CEP par année scolaire de première inscription, p.320.
Tableau 27 : Réussite aux CAP préparés par les jeunes Arméniens, p.343.

# Index des sigles

BI – brevet industriel

BIT – bureau international du travail

BS – brevet supérieur

CAP – certificat d'aptitude professionnelle

CSP – catégorie socioprofessionnelle

EN – école normale

EPCI – école pratique de commerce et d'industrie

EPS – école primaire supérieure

HCR – Haut-Commissariat aux réfugiés

ONA – office national arménien

PTT – poste et télécommunication

SdN – Société des Nations

SGI – Société générale d'immigration

SLSA – Société Lyonnaise de Soie Artificielle

UFOLEP – union française des œuvres laïques d'éducation physique

UGAB – union générale arménienne de bienfaisance

USEP – union sportive des écoles primaires

# Table des matières

**REMERCIEMENTS** ..... 1

**Sommaire** ..... 3

**INTRODUCTION** ..... 5

**1/ Les politiques de l'immigration dans l'entre-deux-guerres ..... 9**

**2/ L'organisation, le fonctionnement et la place de l'enseignement ..... 13**

**3/ Filles et garçons dans ces enseignements ..... 16**

**4/ Les élèves étrangers et l'école ..... 18**

***L'action de l'école et les élèves étrangers* ..... 18**

***La question des parcours* ..... 21**

**5/ L'histoire des groupes sociaux et professionnels.** ..... 26

***La mobilité socio professionnelle* ..... 28**

***La situation dans des villes d'accueil de réfugiés.* ..... 30**

**6/ L'histoire urbaine et notamment de Valence entre les deux guerres. ..... 31**

**PREMIERE PARTIE : DES ROUTES DE L'EXIL A VALENCE** ..... 35

**1-Les conditions de l'arrivée ..... 36**

**A. Les raisons de l'installation dans la région valentinoise ..... 36**

a. L'organisation par l'Empire ottoman puis le gouvernement turc d'un vaste mouvement d'élimination et de déplacement des Arméniens ..... 37

- **Les persécutions des Arméniens dans l'Empire ottoman ..... 37**
- **Les visées nationalistes de Mustapha Kemal ..... 42**

b. L'échec dans la constitution d'un « Foyer National arménien » ..... 45

c. L'organisation d'un vaste mouvement migratoire lié au travail et en direction de la France ..... 50

- **L'impulsion créée par la situation démographique et économique de la France au sortir de 1ère GM. ..... 51**
- **L'action canalisatrice et protectrice de la SdN et du Bureau International du Travail 52**
- **Le système du contrat de travail ou la recherche d'un travail une fois en France .... 54**

***B. Les routes migratoires jusqu'à l'arrivée à Valence* ..... 58**

a. Les lieux d'origine des familles arméniennes ..... 58

- **L'origine anatolienne des réfugiés valentinois ..... 58**
- **Une présence ancienne dans l'espace anatolien ..... 66**

b. Les routes empruntées ..... 69

- **Depuis l'exil qui a suivi les persécutions de 1915 ..... 75**

*Le séjour dans des provinces de l'Empire ottoman* ..... 75

*Le séjour en Grèce et Bulgarie* ..... 83

*Les séjours aux Etats-Unis* ..... 93

- ***L'exode en France*..... 95**

*Marseille, terre d'accueil des Arméniens et centre de redistribution de la main d'œuvre* 96

*Des Arméniens dans les centres minier et industriels des Bouches-du-Rhône* ..... 111

*Des Arméniens dans les centres industriels du Gard et du Vaucluse*..... 113

*Des Arméniens dans les filatures et les centres sidérurgiques de l'Ardèche* ..... 115

*Des Arméniens dans les filatures et les centres industriels de la Drôme*..... 135

*Les autres centres industriels et textiles, en dehors de l'axe Marseille/Valence*..... 152

**2-Les lieux de vie des Arméniens à Valence .....158**

***A. Les lieux de résidence*.....158**

a. Les lieux d'habitation..... 158

b. La composition de l'habitat ..... 171

- **Les types de logements .....171**
- **Caractéristiques des logements occupés .....175**

***B. Les lieux fréquentés par les enfants*.....183**

a. La fréquentation des espaces à forte identité arménienne ..... 183

- **Les « écoles arméniennes » .....183**

*Les fondements : la langue et l'éducation comme éléments fédérateurs de la nation arménienne*..... 183

*La situation à Valence* ..... 185

*Les établissements scolaires arméniens en France et le débat sur les écoles étrangères*192

- **Les associations pour la jeunesse .....197**

b. La rue, un espace de jeu et de rencontre..... 202

c- Les structures d'accueil après l'école ..... 209

**3-La composition des familles .....213**

***A. Professions exercées par les parents des enfants scolarisés* .....213**

a. Les professions exercées avant l'installation en France et à leur arrivée à Valence..... 213

b. Les professions exercées à Valence d'après les recensements de 1926, 1931 et 1936 ..... 216

**B. Profils culturels et linguistiques des familles .....224**

1-Le niveau d'alphabétisation ..... 225

2 – Le niveau d'instruction ..... 231

3 – La place des « lettrés » dans la communauté valentinoise ..... 233

**DEUXIEME PARTIE – 1923/1939 : DES PARCOURS SCOLAIRES** ..... 240

**1- 1923/1929 – De l'arrivée dans les écoles aux premiers parcours scolaires.....240**

***A- Qui sont les élèves ?*.....240**

a. Leur sexe ..... 240

b. Types d'enseignement, âge et classe d'accueil à l'arrivée ..... 241

- **Type d'enseignement choisi au moment de l'inscription.....** Erreur ! Signet non défini.
- **Age au moment de la première inscription à l'école .....** Erreur ! Signet non défini.
- **Classes d'accueil.....244**

c. Situations scolaires et linguistiques au moment de l'arrivée ..... 251

- **Situations scolaires à l'arrivée à Valence .....251**
- **Situations linguistiques.....** Erreur ! Signet non défini.

***B- Quels sont les établissements scolaires fréquentés ?* .....260**

a. Présentation générale des établissements scolaires fréquentés ..... 260

b. Les établissements préélémentaires publics ..... 266

- **L'école maternelle de la rue Chauffour.....267**
- **L'école maternelle de la rue Pêcherie.....269**
- **L'école mixte du Calvaire .....271**

c. Les écoles primaires ..... 272

- **Les effectifs de l'enseignement primaire public .....279**

*Les effectifs des filles* ..... 280

*Les effectifs des garçons* ..... 282

- **Quelle est la réussite au certificat d'études primaires de ces établissements ? .....284**
- **L'enseignement préélémentaire et élémentaire privés .....288**

*d. Les structures post-élémentaires, un intérêt à venir* ..... 289

- **Au début des années 1920.....290**

*Les écoles primaires supérieures :* ..... 290

*Effectifs des sections générales (toutes années confondues) à l'EPS de garçons* ..... 293

*Les sections professionnelles de l'EPS de garçons* ..... 295

- **Evolution durant la décennie 20 .....296**

*e. Les établissements d'enseignement secondaire, une présence « timide »*..... 302

*f. Les établissements d'enseignement technique et professionnel* ..... 309

- **L'enseignement post-primaire au début de la décennie.....309**
- **Les cours professionnels et l'enseignement postscolaire : évolution au cours de la décennie .....311**
- **Participation des Arméniens à ces différents enseignements.....312**

***C- Quels parcours scolaires effectuent-ils ?*.....314**

*a. Des parcours primaires très brefs*..... 315

- **Qui est concerné par ces parcours ? .....315**
- **Que deviennent-ils à leur sortie de l'école primaire? .....315**
- **Combien d'enfants ces parcours concernent-ils ? .....316**
- **Quelle scolarité suivent-ils ? .....317**

*b. Des parcours primaires tronqués et incomplets*..... 318

*c. Des parcours primaires achevés* ..... 320

*d. Les « exclus » de l'enseignement secondaire* ..... 322

**2-1929/1939 – Pénétration du système scolaire valentinois.....323**

***A-L'espace scolaire valentinois des années 30 : un terrain en évolution* .....323**

a. La relative stabilité des établissements scolaires fréquentés..... 324

b. L'absence de la filière générale de l'EPS ..... 328

- **L'attractivité exercée par un enseignement professionnel et technique en pleine réorganisation .....329**
- **L'enseignement secondaire, une attractivité grandissante.....332**

c. Un nouveau dessein pour l'orientation scolaire..... 335

- **La réussite au CEP offre une perspective nouvelle aux élèves .....335**
- **La préparation de nouveaux diplômes .....339**

***B-Garçons et filles, des parcours identiques ?*.....344**

a. Les garçons, quels parcours ?..... 345

- **Des parcours primaires incomplets .....345**
- **Des parcours primaires achevés.....346**
- **Des parcours scolaires longs : la filière technique et professionnelle (EPS/EPCI) ....349**
- **Des parcours scolaires longs : la filière générale (enseignement secondaire).....354**

*b. Les filles : les prémices d'un changement* ..... 363

- **Les parcours primaires courts .....363**
- **Les parcours primaires longs.....366**
- **Les parcours post-élémentaires .....369**

*L'EPS, des parcours limités ?* ..... 369

*Le lycée : une fréquentation tardive et exceptionnelle* ..... 373

- **L'orientation vers des formations professionnelles.....375**

*La fréquentation des cours professionnels des écoles municipales : une manière de contourner l'offre de formation de l'EPS* ..... 376

*L'enseignement ménager* ..... 377

*Les cours privés* ..... 379

***C-Pour quels débouchés professionnels ?* .....380**

*a. Professions exercées et répartition socioprofessionnelle à la sortie de l'école* ..... 380

*b. Quels bilans dresser sur la mobilité professionnelle?* ..... 382

*c. Stratégies familiales* ..... 392

- **Les stratégies ascensionnelles des parents .....392**

*L'instruction comme facteur ascensionnel* ..... 393

- *Le développement de la filière artisanale et/ou commerciale* ..... 395

*L'attrait des filles pour les emplois de bureau* ..... 400

- **Les stratégies horizontales.....401**

*L'entreprise familiale* ..... 401

*« Tel père, tel fils » ou devenir ouvrier (mais qualifié ou technicien)* ..... 411

**CONCLUSION** ..... 413

**Des lieux dans la ville, révélateurs d'une présence arménienne .....413**

**Des parcours migratoires aux parcours scolaires et professionnels.....414**

**Une évolution socioprofessionnelle en marche.....417**

**SOURCES** ..... 419

**I. SOURCES MANUSCRITES .....419**

***1-Archives nationales* .....419**

***2-Les archives départementales.*.....419**

***3-Les archives municipales de Valence.* .....423**

***4-Les sources des établissements scolaires* .....431**

***5-Les archives privées*.....433**

*6-Les fonds de bibliothèque et centres d'archivages* ..... **433**
**II-LES SOURCES IMPRIMEES** ..... **433**
*1-Les archives départementales de la Drôme : ADD* ..... **433**
*2-Les fonds de bibliothèques et centre d'archivage* ..... **435**
**III-LES SOURCES PUBLIEES** ..... **437**
*1-Les revues* ..... **437**
*2-Les récits de vie* ..... **438**
*3-Les travaux universitaires* ..... **438**
*4-Les sources archivistiques imprimées* ..... **439**
**IV-LES ARCHIVES ORALES** ..... **439**
*1-Les entretiens avec d'anciens élèves* ..... **439**
*2-Les archives de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (USR 3125 – Aix-en-Provence)* ..... **442**
*3-Les entretiens avec des enseignants ou des fils d'enseignants* ..... **442**
**V-LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES** ..... **443**
*1-Cartes postales (collection personnelle) :* ..... **443**
*2-Photographies* ..... **443**
**BIBLIOGRAPHIE** ..... 450
**1-Outils de réflexions méthodologiques et épistémologiques** ..... **450**
*1.1. Instrument de travail* ..... **450**
*1.2. Historiographie* ..... **451**
**2-Histoire de l'immigration** ..... **451**
*2.1. Histoire de l'immigration* ..... **451**
*2.2. Histoire de l'immigration arménienne* ..... **452**
**3-Histoire de l'enseignement et de la scolarisation** ..... **456**
*3.1. Fonctionnement et place de l'enseignement dans la société française de l'entre-deux-guerres.* ..... **456**
*3.2. L'histoire de l'enseignement technique, primaire supérieur et des autres lieux de formation* ..... **456**
*3.3. La place des filles et des garçons dans les enseignements* ..... **457**
*3.4. Les élèves étrangers et l'enseignement* ..... **459**
*3.5. Les parcours* ..... **460**
**4-Histoire économique de l'entre-deux-guerres** ..... **461**
*4.1. Ouvrages généraux* ..... **461**
*4.2. Histoire des groupes professionnels* ..... **461**
*4.3. Histoire de la place des femmes dans le travail* ..... **461**
*4.4. Contexte économique de quelques villes et départements français* ..... **462**

**5-Histoire urbaine de l'entre-deux-guerres ..... 464**
**TABLE DES CARTES** ..... 466
**TABLE DES GRAPHIQUES** ..... 467
**TABLE DES ILLUSTRATIONS** ..... 469
**TABLE DES TABLEAUX** ..... 475
**Index des sigles** ..... 477
**Table des matières** ..... 478